BANQUE ROYALE DU CANADA RAPPORT ANNUEL 2014

RBC EST UN CHEF DE FILE MONDIAL

La Banque Royale du Canada est la plus importante banque au Canada et la douzième à l'échelle mondiale, au chapitre de la capitalisation boursière. Nous comptons environ 78 000 employés au service de plus de 16 millions de particuliers, d'entreprises et de grandes entreprises dans un ensemble diversifié d'activités dans 40 pays.

Nos valeurs définissent qui nous sommes :

Service – Excellence du service aux clients et aux collègues
Travail d'équipe – Collaboration vers la réussite
Responsabilité – Responsabilité personnelle pour un rendement élevé
Diversité – Diversité visant la croissance et l'innovation
Intégrité – Confiance inspirée par l'intégrité dans toutes nos actions

TABLE DES MATIÈRES

Nous possédons une stratégie ciblée 1
Nous créons de la valeur à long terme 2
Les cinq principales forces essentielles à notre succès 3
Notre diversification est une source de stabilité et d'occasions 4
Nous contribuons à bâtir des collectivités plus fortes 5
Message de David McKay 6
Message de Kathleen Taylor 9
Rapport de gestion 10
Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements 125
Rapports et états financiers consolidés 126
Analyse statistique des dix derniers exercices 225
Glossaire 227
Administrateurs et haute direction 230
Principales filiales 231
Renseignements à l'intention des actionnaires 232

Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com

Pour consulter notre rapport annuel en ligne, visitez le site rbc.com/ra2014

NOUS POSSÉDONS UNE STRATÉGIE CIBLÉE

L'attention que nous prêtons à nos clients, notre modèle d'affaires diversifié et notre engagement envers nos priorités stratégiques à long terme ont été essentiels à notre croissance et à notre succès dans le passé, et ce sont ces mêmes éléments qui nous permettront de continuer à créer de la valeur dans l'avenir.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Au Canada, être le chef de file incontesté en matière de prestation de services financiers

À l'échelle mondiale, être un chef de file en matière de prestation de solutions liées aux marchés des capitaux, aux investisseurs et à la gestion de patrimoine

Dans des marchés cibles, être un chef de file en matière de prestation de services financiers choisis reposant sur nos forces principales

FAITS SAILLANTS DE 2014

- Nous avons accru notre part de marché dans des secteurs d'activité et groupes de clients clés.
- Nous avons affiché une solide croissance des volumes (prêts et dépôts).
- Nous avons créé de nouveaux produits de manière à répondre aux besoins de nos clients, qui évoluent.
- Nous avons conservé nos positions de chef de file au Canada.
- Notre marque a été reconnue comme l'une des plus prestigieuses au Canada.

- Nous avons élargi le réseau de distribution international de nos services de gestion d'actifs, aux États-Unis et à l'échelle mondiale.
- Nous avons accru notre éventail de services et nos capacités dans nos principaux marchés pour attirer de nouveaux clients, obtenir de nouveaux mandats et accroître notre part de marché.
- Nous avons procédé à l'embauche stratégique de gens talentueux au sein de nos activités liées aux marchés des capitaux et à la gestion de patrimoine aux États-Unis et à l'échelle internationale.

- Nous avons poursuivi l'optimisation de nos activités bancaires dans les Antilles pour améliorer l'efficience et la rentabilité.
- Nous avons renforcé nos services bancaires transfrontaliers aux États-Unis.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES POUR 2015

1. **Consolider notre position de chef de file au Canada** au moyen du plus vaste réseau de distribution et d'une augmentation de l'efficience
2. **Élargir notre présence aux États-Unis, au Royaume-Uni, ailleurs en Europe et dans des carrefours internationaux clés** en accroissant nos capacités, nos gammes de produits et services et notre réseau de distribution
3. **Favoriser le changement** au moyen d'expériences-client uniques afin d'aider les clients à atteindre leurs objectifs
4. **Chercher des occasions de croissance équilibrée** et viser une utilisation disciplinée du capital afin de créer de la valeur à long terme
5. **Maintenir une solide gestion des risques** tout en demeurant dans les limites de notre goût du risque dans l'ensemble de notre modèle d'affaires diversifié

NOUS CRÉONS DE LA VALEUR À LONG TERME

Nous avons affiché des bénéfices records et procuré des rendements élevés à nos actionnaires. En 2014, nous avons accru le bénéfice de 8 %, augmenté notre dividende trimestriel de 12 % par rapport à l'exercice précédent, enregistré un solide rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 19 %, et maintenu un robuste ratio du capital de 9,9 %.

Mesures de performance financière	OBJECTIF À MOYEN TERME (DE 3 À 5 ANS)	RÉSULTATS DE 2014	ATTEINTS
Croissance du bénéfice dilué par action	7 %+	9,3 %	✓
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18 %+	19,0 %	✓
Ratios de capital (capitaux propres ordinaires de première catégorie)	Élevés	9,9 %	✓
Ratio de distribution	De 40 % à 50 %	47 %	✓

Bénéfices solides

BÉNÉFICE NET (EN MILLIARDS DE DOLLARS CANADIENS)

Croissance rentable

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES

Solidité financière

RATIO DES CAPITAUX PROPRES ORDINAIRES DE PREMIÈRE CATÉGORIE

Rendements générés pour nos actionnaires

DIVIDENDES DÉCLARÉS PAR ACTION

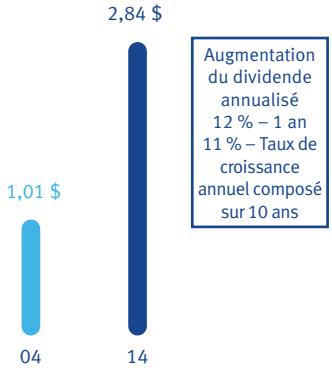

Au cours de la dernière décennie, nous avons généré un solide rendement total annualisé pour les actionnaires de 14 %, soit un résultat qui se situe au deuxième rang parmi notre groupe d'entreprises homologues mondiales. Ce solide rendement total pour les actionnaires est attribuable à notre rendement financier constant et à la faible volatilité des résultats.

Rendement total pour les actionnaires (1)	SUR UN AN	SUR TROIS ANS	SUR CINQ ANS	SUR DIX ANS
RBC	19 %	23 %	12 %	14 %
Moyenne du groupe d'entreprises homologues	11 %	19 %	8 %	5 %

(1) Rendement annuel composé total au 31 octobre 2014. La moyenne du groupe d'entreprises homologues exclut les données sur RBC. Pour plus d'information sur la liste des 19 institutions financières constituant le groupe d'entreprises homologues, se reporter à la section de notre rapport de gestion de 2014 portant sur le rendement financier.

LES CINQ PRINCIPALES FORCES ESSENTIELLES À NOTRE SUCCÈS

Nos principales forces sous-tendent la performance passée et nous procurent une assise solide en vue d'une croissance future. Elles permettent une exécution fructueuse de notre stratégie.

1 ORIENTATION CLIENT

- **Banque de l'année** au Canada[1]
- Service à la clientèle et services de planification du patrimoine et de fiducie **de premier rang**[2]
- Prix décerné aux **meilleurs services bancaires** en ce qui a trait à la planification et aux conseils financiers et pour l'excellence de nos réseaux[3]
- Leader mondial parmi les banques d'investissement **en matière d'expertise et de compétences**[4]

2 TAILLE ET ENVERGURE AU CANADA ET PRÉSENCE MONDIALE

- **Plus importante** banque au Canada au chapitre de la capitalisation boursière[5]
  - **Cinquième** en Amérique du Nord
  - **Douzième** à l'échelle mondiale
- Présente dans **40** pays
- Environ **78 000** employés
- Environ **16 millions** de clients
- **Plus de 4,5 millions** de clients actifs utilisant les services en ligne ou mobile
- Près de **1 400** succursales

3 MODÈLE D'AFFAIRES DIVERSIFIÉ

- **Diversification** de nos activités, de nos secteurs géographiques et de notre clientèle
- 37 % des revenus générés **à l'extérieur du Canada**

4 SOLIDITÉ FINANCIÈRE ET GESTION DU RISQUE PRUDENTE

- Hausse **constante** des résultats et des dividendes
- **Solide** position de capital et notations élevées
- Gestion du risque **prudente** fondée sur une culture axée sur la droiture

5 EMPLOYÉS, MARQUE ET RÉPUTATION

- Parmi les **meilleurs lieux de travail au Canada**[6] pour une sixième année d'affilée tout en attirant des professionnels talentueux à l'échelle mondiale
- Marque **la plus prestigieuse** au Canada et seizième à l'échelle mondiale en matière de services bancaires[7]
- Une des entreprises **les plus admirées** dans le monde[8]

1. *The Banker*.
2. Private Banker International.
3. Ipsos – Best Banking Awards.
4. *The Economist*.
5. Bloomberg au 31 octobre 2014.
6. The Great Place to Work® Institute.
7. Brand Finance.
8. *Fortune*.

NOTRE DIVERSIFICATION EST UNE SOURCE DE STABILITÉ ET D'OCCASIONS

Nous fournissons des services à nos clients par l'entremise de nos différents secteurs d'activité, dans plusieurs secteurs géographiques. Nous sommes persuadés que la répartition de nos activités est propice à consolider nos relations avec les clients, à tirer parti d'occasions de croissance et à soutenir un rendement constant à long terme. Notre modèle d'affaires diversifié nous place dans une position favorable pour obtenir des rendements supérieurs et un bénéfice stable au cours du cycle économique.

12 %

GESTION DE PATRIMOINE

- Parmi les 5 principales sociétés de gestion de patrimoine[1] et les 50 principales sociétés de gestion d'actifs[2] dans le monde
  - Parmi les gestionnaires d'actifs dont la croissance est la plus rapide dans le monde[2]
  - Premier au Canada au chapitre des fonds communs de placement[3]
  - Parmi les 10 principales sociétés de services de courtage traditionnels aux États-Unis[4]

9 %

ASSURANCES

- Parmi les organismes d'assurance enregistrant la croissance la plus rapide au Canada[5]
- L'une des plus importantes compagnies d'assurance canadiennes détenues par une banque

5 %

SERVICES AUX INVESTISSEURS ET TRÉSORERIE

- Parmi les 10 principales sociétés de services de garde à l'échelle mondiale[6]
- Meilleure société de services de garde à l'échelle

51 %

SERVICES BANCAIRES AUX PARTICULIERS ET AUX ENTREPRISES

- Premier ou deuxième au chapitre des parts de marché dans toutes les catégories de produits offertes par le secteur des services bancaires de détail canadiens
- Le plus grand réseau de distribution au Canada
- Banque mondiale de l'année du secteur détail[11]
- Première banque dans le monde à offrir une solution de paiement mobile infonuagique qui permet aux clients de payer avec leur carte de crédit ou de débit, et la première en Amérique du Nord à offrir la flexibilité d'effectuer un paiement à un ami par l'entremise de Facebook Messenger

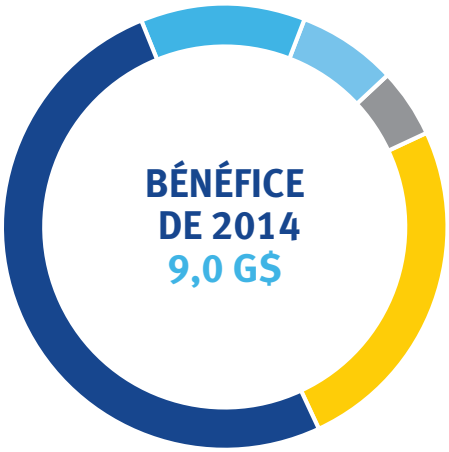

23 %

MARCHÉS DES CAPITAUX

- Parmi les 10 plus importantes banques d'investissement dans le monde[8]
  - Première au Canada
- Banque d'investissement la plus fiable à l'échelle mondiale[9]
- Meilleure banque d'investissement au Canada au chapitre des titres de participation, des titres d'emprunt et des fusions et acquisitions pour une septième année d'affilée[10]

* Les montants excluent les résultats du secteur Services de soutien généraux.

1. En fonction des actifs des clients – palmarès Global Private Banking Benchmark de 2014 publié par Scorpio Partnership
2. Classement mondial des gestionnaires d'actifs de 2014 publié conjointement par Pensions & Investments et Towers Watson
3. En fonction de l'actif – Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC) en date de septembre 2014
4. En fonction des conseillers et des actifs – données sur les sociétés
5. Données sur les sociétés
6. En fonction des biens administrés
7. *Global Investor*
8. Thomson Reuters, en fonction des commissions touchées
9. *The Economist*
10. *Euromoney*
11. *Retail Banker International*

Pour de plus amples renseignements au sujet des prix, veuillez visiter l'adresse **rbc.com/aproposderbc/reconnaissance**

NOUS CONTRIBUONS À BÂTIR DES COLLECTIVITÉS PLUS FORTES

Cette année, nous avons contribué pour plus de 100 millions de dollars à des causes qui auront des retombées positives et durables sur les plans social, économique et environnemental pour les générations à venir. Nous travaillons activement avec des organismes de bienfaisance partout dans le monde et nous soutenons le bénévolat de nos employés.

ENGAGEMENT ENVERS LES ENFANTS RBC :

100 MILLIONS DE DOLLARS. 5 ANS.

Nous croyons que les enfants sont notre avenir; ils incarnent notre prospérité économique, la santé de la planète et l'espoir pour nos collectivités.

L'engagement envers les enfants RBC est notre engagement visant à améliorer le bien-être d'au moins un million d'enfants et de jeunes. Nous croyons que les enfants méritent que nous nous engagions à fond afin de combler leurs besoins sur tous les plans (mental, physique et affectif). Cette promesse de don vient renforcer notre appui à un vaste éventail de programmes dans les domaines des arts, des sports, du mieux-être, de l'éducation et de l'emploi visant à aider les jeunes à réaliser leur plein potentiel.

Quand on croit en eux, tous les espoirs sont permis pour les jeunes.

Nos employés ont enfilé leurs chaussures de sport pour participer à la course pour les enfants RBC Run/Race for the Kids, événement tenu dans plusieurs villes du monde, afin de recueillir des fonds pour des œuvres de bienfaisance locales venant en aide aux enfants.

PROJET EAU BLEUE RBC[MD] :

50 MILLIONS DE DOLLARS. 10 ANS.

Nous visons à assurer que l'eau demeure potable et que les générations à venir puissent pêcher et nager dans les cours d'eau.

Le Projet Eau Bleue RBC est notre engagement caritatif à l'échelle mondiale qui vise à protéger l'eau douce et à valoriser l'usage responsable de cette ressource. Cette année, les subventions Leadership et Action locale versées au titre du Projet Eau Bleue RBC ont permis de financer des programmes de protection et de préservation.

Lors de la Journée Eau Bleue RBC, plus de 20 000 employés ont retroussé leurs manches en participant à plus de 700 projets visant le nettoyage, le verdissement et la sensibilisation afin de préserver l'eau.

NOUS INVESTISSONS ÉGALEMENT DANS UN VASTE ÉVENTAIL D'ORGANISMES ET DE PROGRAMMES DANS LES DOMAINES DE L'ÉDUCATION, DE LA SANTÉ, DES ARTS ET DE LA CULTURE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES SPORTS

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la Revue de la responsabilité d'entreprise de RBC à l'adresse rbc.com/collectivites-durabilite.

MESSAGE DE DAVID McKAY

David McKay
Président et chef de la direction

Chers actionnaires,

J'aimerais débuter en vous disant que c'est un honneur pour moi d'agir à titre de président et chef de la direction. Ma carrière chez RBC s'est amorcée il y a plus de 25 ans, alors que j'occupais un poste de stagiaire d'été. Au fil des années, j'ai travaillé dans différents secteurs, différentes fonctions et divers emplacements, et j'ai toujours été impressionné par le calibre des gens qui travaillent ici. J'ai aujourd'hui le privilège de mener cette formidable équipe déterminée à poursuivre la fière tradition de RBC, fondée il y a plus de 150 ans.

Six ans se sont écoulés depuis la crise financière, et il semble que l'économie mondiale ait amorcé un nouveau virage. Les économies canadiennes et américaines ont continué de s'améliorer au cours de l'exercice. Alors que les banques centrales des deux pays ont maintenu des taux d'intérêt à des planchers historiques, nous avons observé une baisse du chômage, une hausse des dépenses de consommation et une amélioration des activités sur le marché de l'habitation – soit des indices d'une bonne santé économique. La Réserve fédérale américaine a mis fin à son programme d'achats d'actifs en octobre, ce qui témoigne également de la reprise de l'économie aux États-Unis. Bien que la croissance ait été lente en Europe, le Royaume-Uni continue de se démarquer dans la région. Dans le secteur bancaire, la réglementation demeure un enjeu important.

Résultats financiers records générés pour nos actionnaires en 2014

Dans ce contexte, je suis heureux d'annoncer que 2014 a été une année record pour RBC. Nous avons continué de renforcer notre position de chef de file au Canada et de faire croître nos activités dans des marchés ciblés dans le monde. Nous avons enregistré un bénéfice net de 9 milliards de dollars, en hausse de 8 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui témoigne des résultats records obtenus dans tous nos secteurs d'activités.

Grâce à ces résultats, nous avons atteint tous nos objectifs financiers. Nous avons enregistré un bénéfice par action de 6,00 $ (bénéfice par action dilué) et un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 19 %. De plus, nous avons terminé l'exercice avec un solide ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie de 9,9 %.

Ces objectifs financiers permettent d'évaluer nos progrès par rapport à notre objectif à moyen terme, soit maximiser le rendement total pour les actionnaires. Nous avons généré un rendement annuel composé total pour les actionnaires de 23 % et de 12 % sur trois et cinq ans. En 2014, notre rendement total pour les actionnaires s'est établi à 19 %. Nous avons augmenté notre dividende à deux reprises en 2014 pour une augmentation totale de 12 %, et nous avons racheté des actions. Nous avons également procédé au renouvellement de notre programme de rachat d'actions pour 2015.

Miser sur nos forces pour accroître nos activités

Nous sommes conscients que les facteurs clés de la croissance seront différents dans l'avenir par rapport à ceux des dix dernières années, et je suis convaincu que RBC saura s'adapter et tirer parti des nouvelles occasions, notamment celles créées par les changements démographiques, par l'émergence de nouvelles technologies et par l'évolution des besoins et des préférences de nos clients.

Nous savons que le rythme d'emprunt des consommateurs au Canada continuera de ralentir après de nombreuses années de forte croissance du crédit et que le passage à l'épargne et à l'investissement s'accélérera. En fait, on s'attend à ce que les investissements augmentent trois fois plus vite que le crédit au cours de la prochaine décennie. RBC est particulièrement bien positionnée pour servir nos clients, puisque nous sommes le plus grand fournisseur de fonds communs de placement au pays, nos ventes à ce chapitre atteignant presque le double de celles de notre plus proche concurrent du secteur bancaire. De plus, nos services traditionnels liés à la gestion de patrimoine sont les plus importants au pays, et nous nous classons au premier rang en ce qui concerne notre part du marché des clients disposant d'un avoir net élevé au Canada. Nous mettons à la disposition de nos clients, en succursale et hors succursale, le plus vaste réseau de planificateurs en matière de finance et d'investissement. En outre, nous sommes parmi les assureurs connaissant la plus forte croissance au Canada.

Je ressens une immense fierté pour ce que nous avons accompli ensemble et je suis très enthousiaste à l'idée des occasions qui nous attendent.

En tant que chef de file du marché canadien en matière de services financiers aux entreprises, nous entrevoyons les occasions découlant de la demande de crédit croissante par les entreprises, particulièrement en raison des améliorations de l'économie aux États-Unis qui favorisent une plus grande confiance envers l'investissement. Comme on prévoit également que plus de 45 % des entreprises changeront de propriétaires au cours des cinq à dix prochaines années, nous sommes bien positionnés pour aider les propriétaires d'entreprises à planifier la succession et la transition elle-même – en trouvant un acheteur, en finançant la transaction et en gérant le nouveau patrimoine.

AUGMENTATION TOTALE DES DIVIDENDES TRIMESTRIELS ANNONCÉE **DE 37 %** SUR TROIS ANS

Notre marché principal canadien est sans aucun doute un environnement bancaire concurrentiel, et la pression qu'exerce la faiblesse continue des taux d'intérêt continuera de représenter un défi pour nos activités au cours du prochain exercice. Dans ce contexte, nous sommes déterminés à améliorer notre ratio d'efficience, lequel est déjà un des meilleurs au sein de l'industrie, et à approfondir nos relations avec la clientèle grâce à l'interdistribution, une capacité éprouvée de RBC. Dans l'ensemble, je crois que nous pouvons continuer à consolider notre position de chef de file au Canada afin d'assurer une croissance rentable.

À l'échelle mondiale, nous disposons des bonnes stratégies pour établir notre leadership dans les secteurs et les marchés où nos forces peuvent nous aider à réussir.

Nous sommes très présents aux États-Unis, ce qui constitue un avantage compte tenu de la croissance prévue de l'économie américaine. Dans notre secteur Marchés des Capitaux, les États-Unis représentent plus de 50 % des revenus, reflétant la forte acquisition de clients au cours des dernières années. Nous nous concentrons d'ailleurs sur l'approfondissement des relations avec ces clients. Notre secteur Gestion de patrimoine aux États-Unis est le septième plus important fournisseur de services de courtage traditionnels en fonction des actifs, et nous travaillons à élargir notre gamme de produits. Au cours des dernières années, nous avons également augmenté nos capacités en matière de titres à revenu fixe et de titres de participation au sein de nos activités de gestion d'actifs dans ce marché, qui continue d'afficher une croissance.

Au Royaume-Uni et en Europe, nous accroissons notre présence, nous consolidons notre expertise au sein des secteurs de la gestion du patrimoine, de la gestion d'actifs et des marchés financiers, et nous tirons parti de la marque et de la réputation de RBC. Compte tenu de la conjoncture économique difficile, nous adoptons une approche prudente en matière d'accroissement des capacités, puisque nous savons que la reprise sera lente. Les progrès que nous avons réalisés dans ces marchés sont encourageants et devraient se poursuivre. Dans le secteur Marchés des Capitaux, nous obtenons de plus en plus de mandats liés aux services à la grande entreprise et aux services de banque d'investissement. Nous sommes parmi les gestionnaires d'actifs affichant la croissance la plus rapide, et connaissons un élan solide à l'extérieur du Canada. Grâce à sa réputation en matière d'excellence du service, le secteur Services aux investisseurs et trésorerie est également en bonne position pour connaître une expansion en ce qui a trait aux investissements à l'échelle mondiale.

Dans l'ensemble de nos secteurs, les progrès technologiques modifient les attentes de la clientèle, transforment les modèles d'affaires et redéfinissent l'environnement concurrentiel. Par ailleurs, le contexte réglementaire pour les banques continuera d'évoluer. Notre solidité financière nous donne la flexibilité pour gérer efficacement les changements apportés à la réglementation, tout en nous permettant d'investir dans nos activités. Nous avons informatisé et simplifié nos processus en vue de réduire les coûts et d'offrir une expérience client améliorée et plus rapide, et nous investissons dans la technologie et l'innovation pour forger l'avenir grâce à de nouveaux produits et services. Par exemple, nous avons lancé cette année un nouveau système qui automatise de nombreuses étapes du traitement des nouveaux prêts hypothécaires afin d'offrir un service plus rapide. De plus, nous sommes un chef de file en matière de solutions de paiement innovatrices.

Dans l'avenir, nous maintiendrons notre approche équilibrée et disciplinée en matière d'utilisation du capital. Notre principale priorité demeurera d'investir dans nos activités existantes pour obtenir des rendements élevés. Par ailleurs, nous continuons de nous engager à effectuer des remboursements de capital aux actionnaires au moyen du versement de dividendes accrus et du rachat d'actions. Finalement, nous envisagerons des acquisitions ciblées qui cadrent avec notre stratégie et notre appétit pour le risque, et nous procurerons des rendements solides à nos actionnaires à long terme.

Fournir à nos clients le meilleur de ce que RBC a à offrir

Unis par notre vision, soit « Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients », nous mettons nos clients au centre de tout ce que nous faisons.

Que ce soit pour les aider à acheter leur première maison, à démarrer leur entreprise, à voyager l'esprit en paix, à investir dans l'éducation de leurs enfants ou à préparer une retraite agréable, nous permettons à plus de 16 millions de clients d'atteindre leurs objectifs. À la fin de 2014, nous avions financé pour 231 milliards de dollars de prêts hypothécaires et de marges de crédit à des propriétaires de maisons au Canada et pour 5 milliards en prêts aux petites entreprises à des entrepreneurs canadiens. Cette année, nous avons fait croître de 13 % les actifs que nous ont confiés les investisseurs partout dans le monde.

Nous avons prêté près de 110 milliards de dollars à de moyennes et grandes entreprises à l'échelle mondiale pour les aider à croître et nous nous sommes assurés que nos clients institutionnels puissent prendre des décisions éclairées, en leur fournissant des solutions de premier ordre en matière de recherche et de placement sur les principaux marchés internationaux.

NOMMÉE **BANQUE DE L'ANNÉE** AU CANADA (1)

Créer des occasions pour nos employés

La passion avec laquelle nos employés aident nos clients à réussir est inégalée. Ils représentent fièrement notre marque. Je suis particulièrement fier de constater à quel point agir avec droiture leur tient à cœur. Nos gens, notre culture et notre marque nous distinguent nettement partout où nous exerçons nos activités.

Nous assurons notre succès en favorisant un milieu inclusif où chacun est traité avec respect et peut atteindre son plein potentiel. La diversité de notre personnel, qui apporte différentes perspectives et capacités, joue un rôle primordial dans le service aux clients, la productivité, l'innovation et la croissance.

Changer les choses au profit des collectivités

Les répercussions positives sur les plans social, économique et environnemental de notre engagement auprès des collectivités comptent parmi les choses qui définissent RBC. En 2014, nous avons investi plus de 100 millions de dollars et avons mis à profit notre expertise pour le bien des collectivités, en plus de faire près de 2 500 contributions au soutien du bénévolat des employés de RBC. Nous sommes sur la bonne voie pour améliorer le bien-être d'au moins un million d'enfants et de jeunes grâce à notre engagement pluriannuel de 100 millions de dollars, l'engagement envers les enfants RBC. Un des éléments clés de cet engagement est la course pour les enfants RBC Run/Race for the Kids, qui s'est déroulée dans sept villes partout dans le monde; cette année plus de 8 000 employés, leurs familles et leurs amis ont couru avec nous pour recueillir des fonds pour des œuvres de bienfaisance locales venant en aide aux enfants. Nos employés soutiennent aussi avec beaucoup d'ardeur le projet Eau Bleue RBC, notre engagement visant à protéger l'eau douce pour les générations à venir.

Merci

Merci à nos clients, qui choisissent de nous accorder leur confiance, et à nos employés, qui mettent tous les efforts pour contribuer à la réussite de ceux-ci.

J'aimerais remercier Gordon Nixon, qui a pris sa retraite à titre de chef de la direction cette année, et souligner la qualité de son leadership au sein d'une organisation de classe véritablement mondiale; il laisse derrière lui une entreprise aux assises solides, prête à bâtir l'avenir. Enfin, je désire exprimer ma gratitude à notre Conseil d'administration pour ses observations et ses conseils soutenus.

Et à vous, nos actionnaires, nous réitérons notre engagement à vous procurer une croissance forte, des rendements de premier ordre et de la valeur à long terme. Je ressens une immense fierté pour ce que RBC a accompli et suis très enthousiaste à l'idée des occasions qui nous attendent.

David McKay
Président et chef de la direction

Nous servons **plus de 25 %** des clients de services bancaires numériques canadiens actifs(2)

Notre **quote-part de la totalité des fonds communs de placement vendus par des banques au Canada s'élève à plus de 30 %** – celle des autres banques est inférieure à 20 %(3)

Reconnu comme **meilleur groupe de fonds** dans l'ensemble(4)

Nommée **banque d'investissement la plus fiable** dans le monde(5)

1. *The Banker*
2. Finalta Digital and Multichannel Banking Benchmark 2014 Study – Pour les cinq principales banques canadiennes
3. Institut des fonds d'investissement du Canada, septembre 2014
4. 2014 Lipper Canada Fund Awards
5. *The Economist*

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL KATHLEEN TAYLOR

Kathleen Taylor, présidente du Conseil

Chers actionnaires,

Je suis honorée d'assumer le rôle de présidente du Conseil, plus d'une décennie après avoir été nommée membre du Conseil d'administration de RBC en 2001.

Au fil des ans, le Conseil a observé la croissance continue de RBC, laquelle découle de l'attention prêtée à l'établissement de relations étendues et solides avec les clients et des investissements dans les ressources humaines, ainsi que de la contribution à la prospérité économique et au développement des collectivités où RBC exerce ses activités.

En 2014, le Conseil a continué d'échanger avec l'équipe de direction exceptionnelle de RBC. La surveillance que nous exerçons a pour objet d'orienter les décisions d'affaires prises par cette équipe de manière à offrir de la valeur à long terme aux actionnaires.

RBC dispose de la bonne stratégie pour favoriser la croissance et créer de la valeur

En sa qualité de conseiller stratégique auprès de la direction, le Conseil doit faire preuve de prudence et assurer un équilibre entre les occasions stratégiques et la gestion disciplinée des risques. La démarche mise en place pour créer de la valeur pour les actionnaires doit incorporer une certaine souplesse afin de tirer parti des occasions qui permettront à RBC de prospérer dans un environnement en constante évolution. À cette fin, le Conseil et la direction discutent activement de la manière dont RBC doit être positionnée pour assurer sa croissance, en tenant compte de facteurs externes tels que la technologie, la réglementation et l'évolution du profil démographique des clients, qui façonnent le secteur des services financiers.

Le Conseil cherche avant tout à s'assurer que RBC dispose à la fois de la bonne stratégie pour maintenir son succès ainsi que des forces et capacités concurrentielles requises pour concrétiser ses priorités. Nous évaluons le degré et le type de risque que RBC est prête à accepter afin d'atteindre ses objectifs d'affaires, et nous surveillons les systèmes et processus utilisés pour gérer ces risques. Nous collaborons étroitement avec la direction afin de déterminer le meilleur moyen d'améliorer la solide position de capital de la Banque et de créer de la valeur, que ce soit en investissant dans la croissance interne, en haussant les dividendes, en rachetant des actions ou en effectuant des acquisitions stratégiques.

RBC dispose de la bonne équipe pour tirer parti des occasions futures

La planification de la relève, y compris le choix et la nomination des cadres dirigeants, constitue une responsabilité fondamentale du Conseil. Nous examinons l'étendue et la diversité de la relève en ce qui a trait aux postes de direction clés, et nous surveillons les progrès accomplis par les candidats à la relève. Cette année, David McKay a succédé à Gordon Nixon au poste de président et chef de la direction, et d'autres nominations importantes ont eu lieu au niveau de la haute direction. Les compétences et l'expérience de ces hauts dirigeants sont essentielles à l'atteinte d'une croissance durable à long terme.

Le Conseil est convaincu que RBC, sous la direction de David McKay, continuera sur la lancée du succès obtenu dans le passé. Dans le cadre de sa carrière distinguée auprès de RBC au cours des 26 dernières années, il a occupé des postes à l'échelle internationale dans le secteur des services bancaires à la grande entreprise ainsi que des postes de cadre dans le secteur des services bancaires de détail et dans le domaine de la gestion des risques. Son engagement remarquable envers les clients, l'innovation et le personnel, de même que ses réalisations passées seront des atouts pour RBC, alors qu'elle poursuit sa croissance.

Alors que la Banque continue de croître et que son équipe de direction évolue, nous demeurons déterminés à favoriser la diversité des expériences, des points de vue et des compétences au sein du Conseil. Nous sommes heureux d'accueillir David McKay et Jacynthe Côté au sein du Conseil et d'annoncer que Toos Daruvala se joindra à nous en janvier 2015 à titre d'administrateur. Mme Côté, qui a mené une longue carrière auprès de Rio Tinto Alcan, plus récemment à titre de présidente et chef de la direction, a une vaste expérience dans le monde des affaires à l'échelle internationale. M. Daruvala est actuellement administrateur et associé principal de McKinsey & Company, et possède plus de 30 années d'expérience dans le domaine des services-conseils aux institutions financières, notamment en ce qui a trait aux pratiques en matière de services bancaires et de gestion des risques, à la stratégie d'entreprise et à l'efficacité organisationnelle.

Alors que nous accueillons ces trois nouveaux administrateurs, nous disons au revoir à un autre administrateur. Au cours des 13 années où il a occupé le poste de chef de la direction, Gordon Nixon a ajouté énormément de valeur au chapitre des résultats, des rendements et du service à la clientèle. Sous sa direction, RBC s'est taillée une place au sein des institutions financières les plus respectées au monde.

RBC s'engage à favoriser la croissance, qui est essentielle à son succès continu

Le Conseil d'administration est conscient que RBC connaît du succès lorsque ses parties prenantes – les actionnaires, les employés, les clients et les collectivités – en connaissent. En tant qu'une des plus importantes institutions financières au monde, RBC établit des normes élevées et est reconnue comme un employeur de premier ordre et comme un chef de file au chapitre de la responsabilité sociale. Unis par de solides valeurs d'entreprise, le Conseil d'administration, la direction et les employés à l'échelle mondiale partagent la vision qui consiste à « toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients ».

En 2014, RBC a fourni une valeur importante aux parties prenantes et a continué d'assurer sa croissance et d'atteindre ses objectifs stratégiques. Je désire remercier les autres membres du Conseil pour leurs conseils précieux. Le Conseil souhaite remercier sincèrement l'équipe de direction de RBC et les employés dévoués de la société, qui servent nos clients et leur accordent de l'importance jour après jour.

Kathleen Taylor
Présidente du Conseil

Pour plus d'informations sur nos politiques en matière de gouvernance, veuillez visiter l'adresse : rbc.com/gouvernance.

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer nos résultats d'exploitation et notre situation financière pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, par rapport aux deux exercices antérieurs. Le présent rapport de gestion, daté du 2 décembre 2014, doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés annuels de 2014 et les notes annexes. Sauf indication contraire, l'information financière fournie dans le présent rapport est basée sur les états financiers dressés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), et les montants y sont libellés en dollars canadiens.

Des renseignements additionnels à notre sujet, y compris notre notice annuelle 2014, sont disponibles gratuitement sur notre site Web à l'adresse rbc.com/investisseurs, sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse sedar.com et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse sec.gov.

Table des matières

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives **10**

Vue d'ensemble et perspectives **11**
- Faits saillants financiers et autres 11
- Aperçu de la Banque Royale du Canada 12
- Vision et objectifs stratégiques 12
- Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives 13
- Établissement et évaluation de notre réussite au moyen du rendement total pour les actionnaires 14

Principaux événements de 2014 **15**

Rendement financier **15**
- Vue d'ensemble 15

Résultats des secteurs d'exploitation **20**
- Résultats par secteur d'exploitation 20
- Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation 20
- Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR 21
- Services bancaires aux particuliers et aux entreprises 25
- Gestion de patrimoine 32
- Assurances 36
- Services aux investisseurs et trésorerie 39
- Marchés des Capitaux 41
- Services de soutien généraux 45

Information financière trimestrielle **46**
- Rendement au quatrième trimestre de 2014 46
- Analyse des résultats trimestriels et des tendances 47

Résultats par secteur géographique **49**

Situation financière **50**
- Bilans résumés 50
- Arrangements hors bilan 51

Gestion du risque **53**
- Vue d'ensemble 53
- Risques principaux et risques émergents 54
- Gestion du risque d'entreprise 55
- Risque de crédit 61
- Risque de marché 72
- Risque de liquidité et de financement 79
- Risque d'assurance 90
- Risque lié à l'environnement réglementaire 91
- Risque opérationnel 91
- Risque stratégique 92
- Risque lié à la réputation 92
- Risque lié à l'environnement juridique et réglementaire 92
- Risque lié à la concurrence 95
- Risque systémique 95

Aperçu d'autres risques **96**

Gestion du capital **98**

Information financière supplémentaire **111**
- Risques liés à certains instruments financiers 111

Questions en matière de comptabilité et de contrôle **112**
- Méthodes comptables critiques et estimations 112
- Contrôles et procédures 117

Transactions entre parties liées **117**

Renseignements supplémentaires **118**

A-Z *Se reporter à notre glossaire pour obtenir les définitions de termes utilisés dans le présent document.*

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent rapport annuel 2014, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, à l'examen de la conjoncture économique et des marchés et aux perspectives concernant les économies canadienne, américaine, européenne et internationale, au contexte réglementaire au sein duquel nous exerçons nos activités, aux perspectives et aux priorités pour chacun de nos secteurs d'exploitation, ainsi qu'au contexte de gestion des risques, y compris le risque de liquidité et de financement. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, les risques liés à l'assurance, à la conformité à la réglementation, aux activités d'exploitation, aux stratégies, à la réputation, au contexte juridique et réglementaire et à la concurrence, ainsi que les risques systémiques et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques; la lutte contre le blanchiment d'argent, la croissance du crédit lié aux prêts de gros, les niveaux d'endettement élevés des ménages canadiens; la cybersécurité, la conjoncture commerciale et économique au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où nous exerçons nos activités; l'incidence des modifications des politiques gouvernementales budgétaires, monétaires et autres; le risque fiscal et la transparence; notre capacité à attirer des employés et à les maintenir en poste; l'exactitude et l'intégralité des renseignements concernant nos clients et nos contreparties; les faits nouveaux ainsi que les activités d'intégration touchant nos réseaux de distribution; les risques liés aux modèles, aux technologies de l'information, à la gestion de l'information, aux médias sociaux, à l'environnement, aux tierces parties et aux activités d'impartition.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent rapport annuel 2014 sont présentées à la rubrique Vue d'ensemble et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, sous la rubrique Perspectives et priorités. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent rapport. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent rapport sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

Faits saillants financiers et autres — Tableau 1

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres et les pourcentages)	2014	2013 (1)	2012 (1)	2014 par rapport à 2013 Augmentation (diminution)	
Activités poursuivies					
Total des revenus	34 108 $	30 682 $	29 147 $	3 426 $	11,2 %
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 164	1 237	1 299	(73)	(5,9)%
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	3 573	2 784	3 621	789	28,3 %
Frais autres que d'intérêt	17 661	16 214	14 641	1 447	8,9 %
Bénéfice net avant impôt	11 710	10 447	9 586	1 263	12,1 %
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	9 004	8 342	7 558	662	7,9 %
Perte nette liée aux activités abandonnées	–	–	(51)	–	0,0 %
Bénéfice net	9 004 $	8 342 $	7 507 $	662 $	7,9 %
Secteurs – bénéfice net lié aux activités poursuivies					
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	4 475 $	4 380 $	4 056 $	95 $	2,2 %
Gestion de patrimoine	1 083	886	753	197	22,2 %
Assurances	781	595	713	186	31,3 %
Services aux investisseurs et trésorerie	441	339	102	102	30,1 %
Marchés des Capitaux	2 055	1 700	1 576	355	20,9 %
Services de soutien généraux	169	442	358	(273)	(61,8)%
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	9 004 $	8 342 $	7 558 $	662 $	7,9 %
Données financières sommaires					
Bénéfice par action – de base	6,03 $	5,53 $	4,96 $	0,50 $	9,0 %
– dilué	6,00	5,49	4,91	0,51	9,3 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2), (3)	19,0 %	19,7 %	19,6 %	n.s.	(70) p.b.
Données financières sommaires liées aux activités poursuivies					
Bénéfice par action – de base	6,03 $	5,53 $	4,99 $	0,50 $	9,0 %
– dilué	6,00	5,49	4,94	0,51	9,3 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2), (3)	19,0 %	19,7 %	19,7 %	n.s.	(70) p.b.
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,27 %	0,31 %	0,35 %	n.s.	(4) p.b.
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations	0,44 %	0,52 %	0,58 %	n.s.	(8) p.b.
Ratios de capital et coefficients (4)					
Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie (4)	9,9 %	9,6 %	s.o.	n.s.	30 p.b.
Ratio du capital de première catégorie (4)	11,4 %	11,7 %	13,1 %	n.s.	(30) p.b.
Ratio du capital total (4)	13,4 %	14,0 %	15,1 %	n.s.	(60) p.b.
Coefficient actif-capital (4)	17,0 X	16,6 X	16,7 X	n.s.	40 p.b.
Principales données figurant au bilan et autres renseignements					
Total de l'actif	940 550 $	859 745 $	823 954 $	80 805 $	9,4 %
Valeurs mobilières	199 148	182 710	161 602	16 438	9,0 %
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	435 229	408 850	378 241	26 379	6,5 %
Actifs liés aux dérivés	87 402	74 822	91 293	12 580	16,8 %
Dépôts	614 100	563 079	512 244	51 021	9,1 %
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	48 615	43 064	38 346	5 551	12,9 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2)	45 700	40 600	36 500	5 100	12,6 %
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du capital total	372 050	318 981	280 609	53 069	16,6 %
Biens sous gestion	457 000	391 100	343 000	65 900	16,8 %
Biens administrés (5)	4 647 000	4 050 900	3 653 300	596 100	14,7 %
Information sur les actions ordinaires					
Actions en circulation (en milliers) – moyenne (de base)	1 442 553	1 443 735	1 442 167	(1 182)	(0,1)%
– moyenne (diluée)	1 452 003	1 466 529	1 468 287	(14 526)	(1,0)%
– à la fin	1 442 233	1 441 056	1 445 303	1 177	0,1 %
Dividendes déclarés par action ordinaire	2,84 $	2,53 $	2,28 $	0,31 $	12,3 %
Rendement de l'action (6)	3,8 %	4,0 %	4,5 %	n.s.	(20) p.b.
Cours de clôture de l'action ordinaire (RY sur TSX)	80,01 $	70,02 $	56,94 $	9,99 $	14,3 %
Capitalisation boursière (TSX)	115 393	100 903	82 296	14 490	14,4 %
Renseignements généraux liés aux activités poursuivies					
Nombre d'employés (équivalent de travail à temps plein)	73 498	74 247	74 377	(749)	(1,0)%
Nombre de succursales	1 366	1 372	1 361	(6)	(0,4)%
Nombre de guichets automatiques bancaires (GAB)	4 929	4 973	5 065	(44)	(0,9)%
Moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en dollars US pour la période (7)	0,914 $	0,977 $	0,997 $	(0,063)$	(6,4)%
Équivalent de 1,00 $ CA en dollars US à la fin de la période	0,887 $	0,959 $	1,001 $	(0,072)$	(7,5)%

(1) Les montants comparatifs antérieurs au 1er novembre 2013 ont été retraités afin de tenir compte de l'adoption de nouvelles normes comptables. Pour plus de détails, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

(2) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Elles ont trait au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(3) Ces mesures pourraient ne pas avoir de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et elles pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues présentées par d'autres institutions financières. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(4) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2013, nous calculons les ratios de capital et le coefficient actif-capital conformément au cadre de l'accord de Bâle III. Les ratios de capital présentés ci-dessus sont calculés selon la méthode « tout compris ». Les ratios de capital et le coefficient actif-capital pour 2012 ont été calculés conformément au cadre de l'accord de Bâle II. Les calculs effectués selon l'accord de Bâle III et selon l'accord de Bâle II ne sont pas directement comparables. Le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie est une mesure réglementaire prévue par l'accord de Bâle III et il ne s'applique pas (s. o.) à l'exercice 2012. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

(5) Comprend un montant de 31,2 milliards de dollars (32,6 milliards en 2013; 38,4 milliards en 2012) en prêts hypothécaires et prêts sur cartes de crédit titrisés.

(6) Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes pour la période visée.

(7) Les moyennes sont calculées à l'aide des cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

n.s. non significatif

s.o. sans objet

Aperçu de la Banque Royale du Canada

La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) est la plus importante banque au Canada, et l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale, au chapitre de la capitalisation boursière. Elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et offre, à l'échelle mondiale, des produits et services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de gestion de patrimoine, d'assurance, aux investisseurs et liés aux marchés des capitaux. Nous comptons environ 78 000 employés à temps plein et à temps partiel au service de plus de 16 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 38 autres pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com.

Nos secteurs d'exploitation sont décrits ci-dessous.

Le **secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises** exerce des activités au Canada, dans les Antilles et aux États-Unis, et il regroupe nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises, ainsi que nos activités de financement automobile et nos services d'investissement de détail.

Le **secteur Gestion de patrimoine** offre des services aux clients fortunés et aux clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé à partir de nos bureaux situés dans les principaux centres financiers principalement au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, dans les îles Anglo-Normandes, en Europe continentale et en Asie, avec une gamme complète de solutions de placement, de services de fiducie, de services bancaires, de solutions en matière de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine. Nous offrons également des produits et des services de gestion d'actifs directement aux institutions, ainsi qu'aux particuliers faisant partie de notre clientèle par l'entremise de nos réseaux de distribution et de tiers distributeurs.

Le **secteur Assurances** offre une vaste gamme de produits et solutions en matière d'assurances vie, maladie, habitation, automobile et voyage ainsi que des produits d'accumulation d'actifs et de réassurance. Nous offrons des produits et services d'assurance par l'entremise de nos propres réseaux, qui se composent de l'équipe de vente sur le terrain, laquelle comprend les succursales de vente au détail d'assurance et les représentants, les centres d'appels et les services en ligne, ainsi que par l'entremise de conseillers indépendants en assurance et de relations d'affinité au Canada. En dehors du Canada, nous exerçons des activités de réassurance dans le monde entier.

Le **secteur Services aux investisseurs et trésorerie** répond aux besoins des investisseurs institutionnels et il offre des services d'administration des actifs, des services de garde, des services-conseils, des services de financement et d'autres services à ses clients dans le but de les aider à protéger leurs actifs, à maximiser leurs liquidités et à gérer le risque dans plusieurs pays. Nous offrons également des services de gestion des liquidités et du financement à court terme à RBC.

Le **secteur Marchés des Capitaux** fournit un vaste choix de produits et services aux sociétés ouvertes et aux sociétés fermées, aux investisseurs institutionnels, aux gouvernements et aux banques centrales. En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et de services, qui comprennent des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, des services de montage de titres de participation et de prêts, des services de distribution, ainsi que des services de structuration et de négociation. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous bénéficions de capacités diversifiées dans des secteurs d'expertise clés tels que l'énergie, les mines et les infrastructures et nous élargissons maintenant nos activités en Europe pour y inclure les secteurs des produits industriels, des biens de consommation et des soins de santé.

Le secteur Services de soutien généraux fournit des services de soutien à nos secteurs d'exploitation, et il comprend les groupes Technologie et Exploitation et Fonctions. Le groupe Technologie et Exploitation fournit l'infrastructure technologique et d'exploitation conçue pour assurer la prestation efficace de produits et de services à nos clients. Le groupe Fonctions regroupe les fonctions de finances, de ressources humaines, de gestion du risque, d'audit interne et d'autres fonctions générales.

Le tableau ci-dessous présente nos secteurs d'exploitation et leurs secteurs d'activité respectifs :

BANQUE ROYALE DU CANADA

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux
○ Services bancaires canadiens ○ Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis	○ Gestion de patrimoine – Canada ○ Gestion de patrimoine – États-Unis et International ○ Gestion mondiale d'actifs	○ Assurances – Canada ○ Assurances – International		○ Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement ○ Marchés Mondiaux ○ Autres

Services de soutien généraux

○ Technologie et Exploitation ○ Fonctions

Vision et objectifs stratégiques

Nos stratégies et nos activités commerciales sont guidées par notre vision consistant à **Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients**. Nos trois objectifs stratégiques sont les suivants :

- Au Canada, être le chef de file incontesté en matière de prestation de services financiers.
- À l'échelle mondiale, être un chef de file en matière de prestation de solutions liées aux marchés des capitaux, aux investisseurs et à la gestion de patrimoine.
- Dans des marchés cibles, être un chef de file en matière de prestation de services financiers choisis reposant sur nos forces principales.

Se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation pour les progrès réalisés en 2014 relativement à nos stratégies commerciales et à nos objectifs stratégiques.

Les prédictions et les prévisions présentées dans la présente rubrique sont fondées sur des informations et sur des hypothèses fournies par des sources que nous considérons comme fiables. Si ces informations ou ces hypothèses s'avèrent inexactes, les perspectives économiques réelles pourraient différer de façon significative des perspectives présentées dans la présente rubrique. Pour plus de détails sur les facteurs de risque liés à la conjoncture économique générale et aux conditions du marché qui pourraient avoir une incidence sur nos activités et sur nos résultats financiers, se reporter à la rubrique Aperçu d'autres risques.

Canada

Le taux de croissance estimatif de l'économie canadienne pour l'année civile 2014 est de 2,5 %, soit un taux légèrement inférieur à la croissance estimative de 2,6 % que nous avions prévue le 4 décembre 2013. La croissance de l'économie continue d'être tributaire des dépenses de consommation élevées et de la vigueur du marché du travail découlant des gains au chapitre de l'emploi, le taux de chômage ayant reculé et s'étant établi à 6,5 % en octobre 2014, soit le taux le plus faible enregistré depuis novembre 2008. Le marché de l'habitation est demeuré solide au cours de l'année, malgré les effets modérateurs des mauvaises conditions météorologiques qui ont sévi au début de 2014. La baisse des prix des marchandises, les prévisions à la baisse concernant les hausses de taux d'intérêt par la Banque du Canada et l'appréciation du dollar américain par rapport à la plupart des devises à l'échelle mondiale, qui tient à la reprise de l'économie aux États-Unis et aux hausses prévues des taux d'intérêt aux États-Unis constituent les principaux facteurs ayant entraîné la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain au cours de 2014. Les taux d'intérêt sont demeurés faibles, car le maintien de la capacité excédentaire de l'économie a incité la Banque du Canada à maintenir son taux de financement à un jour à 1 % en octobre 2014.

Pour l'année civile 2015, nous prévoyons une croissance estimative de l'économie canadienne de 2,7 %, en raison de l'amélioration des exportations nettes, d'un accroissement des investissements effectués par les entreprises et d'une croissance stable, quoique ralentie, des dépenses de consommation. Nous nous attendons à ce que la croissance du marché de l'habitation s'atténue et retourne à des niveaux plus durables en 2015, au fur et à mesure que les taux d'intérêt augmenteront et que l'endettement des ménages diminuera. Au fur et à mesure que l'économie se raffermira et que le taux d'inflation se situera de façon soutenue près du taux cible de 2 % prévu par la Banque du Canada, nous nous attendons à ce que la Banque du Canada hausse, à compter du milieu de l'année civile 2015, son taux de financement à un jour qui est de 1 % à l'heure actuelle.

États-Unis

Nous prévoyons un taux de croissance estimatif de l'économie américaine pour l'année civile 2014 de 2,3 %, soit un taux inférieur à la croissance estimative de 2,7 % que nous avions prévue le 4 décembre 2013. L'accroissement des dépenses de consommation et le raffermissement des investissements effectués par les entreprises continuent de stimuler l'économie, mais les exportations nettes à la baisse et l'incidence des mauvaises conditions météorologiques qui ont sévi au début de l'année ont toutefois limité la croissance. La croissance des dépenses de consommation tient à l'amélioration du marché du travail, le taux de chômage ayant diminué et s'étant établi à 5,8 % en octobre 2014, soit le taux le plus faible enregistré depuis juillet 2008. En raison de l'amélioration des conditions sur le marché du travail et de l'amélioration générale de l'économie, la Réserve fédérale a réduit ses achats d'actifs mensuels au cours de 2014 et mis fin à son programme d'achats en octobre 2014; elle a toutefois maintenu les taux d'intérêt à des taux planchers historiques.

Pour l'année civile 2015, nous prévoyons une croissance estimative de l'économie américaine de 3,3 %, en raison de l'accroissement des dépenses de consommation et des investissements effectués par les entreprises découlant des gains prévus au chapitre de la richesse des ménages et de l'essor récent du marché du travail. Nous nous attendons à une amélioration des activités sur le marché de l'habitation, en raison de l'assouplissement des normes de prêt et de la baisse des taux à long terme sur les prêts hypothécaires. À mesure que les taux liés aux marchés du travail et le taux d'inflation de base se rapprochent des niveaux cibles, nous nous attendons à ce que la Réserve fédérale hausse, à compter du milieu de l'année civile 2015, son taux directeur qui est de 0,0 % à 0,25 % à l'heure actuelle.

Europe

Le taux de croissance estimatif de l'économie dans la zone euro pour l'année civile 2014 est de 0,7 %, soit un très faible taux inférieur à la croissance estimative de 1,0 % que nous avions prévue le 4 décembre 2013. Le taux d'inflation harmonisé demeure inférieur à la fourchette visée par la Banque centrale européenne (BCE), le taux moyen s'étant établi à 0,5 % pour la période allant de janvier à octobre 2014. Les marchés du travail sont demeurés moroses, et le taux de chômage est demeuré élevé et était de 11,5 % en octobre 2014. Afin de soutenir la reprise, la BCE a pris des mesures pour stimuler l'économie dans la zone euro et a annoncé la mise en place d'un programme d'achat d'actifs d'une durée minimale de deux ans; elle a également baissé son taux directeur de 10 points de base à deux reprises au cours de l'année civile, ce taux étant de 0,05 % à l'heure actuelle. La BCE favorise également la liquidé et les investissements effectués par les entreprises dans la zone euro et a, à cette fin, établi des taux de dépôt négatifs afin d'inciter les banques européennes à accroître leurs activités de prêt.

Pour l'année civile 2015, nous prévoyons une croissance estimative de l'économie dans la zone euro de 1,0 %, par suite des mesures de relance mises en place par la BCE, et nous nous attendons à ce que cette dernière maintienne son taux directeur dans un avenir prévisible.

Marchés financiers

Les marchés des actions au Canada, aux États-Unis et dans les principales économies européennes ont en général affiché une appréciation du capital pendant presque tout l'exercice 2014, en raison d'une politique monétaire accommodante, avant que les préoccupations liées aux incertitudes géopolitiques, à la flambée d'Ebola en Afrique de même qu'à la conjoncture de récession prévue en Europe n'entraînent une certaine volatilité vers la fin de notre exercice. Les taux de rendement des obligations d'État à long terme au Canada, aux États-Unis et dans les principales économies européennes ont poursuivi leur baisse au cours de l'année et demeurent près des taux planchers historiques. Les écarts de taux sont demeurés relativement stables pendant presque tout l'exercice 2014, mais ils se sont creusés considérablement au cours des deux derniers mois de l'exercice 2014. Les prix des marchandises ont diminué au deuxième semestre de l'année civile 2014. Plus particulièrement, le prix du pétrole a chuté considérablement vers la fin de notre exercice, en raison de l'accroissement de l'approvisionnement à l'échelle mondiale et de la faible demande prévue.

Contexte réglementaire

Nous continuons de surveiller les faits nouveaux en matière de réglementation et de nous y préparer, afin d'assurer le respect des nouvelles exigences et d'atténuer toutes répercussions défavorables d'ordre commercial ou économique, y compris celles susceptibles d'avoir une incidence défavorable sur nos produits ou services. Ces répercussions pourraient découler de la mise en œuvre de nouveaux règlements ou de règlements modifiés et des attentes de ceux qui les mettent en œuvre. Les faits nouveaux importants comprennent les règlements adoptés en vertu de la loi intitulée Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act aux États-Unis, y compris les restrictions qui limitent la

capacité des entités de services bancaires d'exercer des activités de négociation pour compte propre et d'avoir certaines relations avec des fonds de couverture et de titres de placements privés (la règle Volcker); la règle de la Réserve fédérale intitulée Enhanced Prudential Standards for Bank Holding Companies and Foreign Banking Organisations; les modifications aux règles visant le capital et les liquidités en vertu des normes mondiales du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (accord de Bâle III); les réformes concernant les dérivés hors cote; l'annonce récente de l'engagement volontaire de MasterCard Canada et de Visa Canada à réduire les frais de carte de crédit imposés aux marchands au Canada.

Pour une analyse des facteurs de risque découlant de ces réformes et d'autres faits nouveaux en matière de réglementation qui pourraient se répercuter sur nos activités et sur nos résultats financiers, se reporter à la rubrique Gestion du risque – Risques principaux et risques émergents. Pour des renseignements détaillés sur notre cadre de gestion des risques et sur les activités mises en œuvre pour gérer les risques, se reporter aux rubriques Gestion du risque et Gestion du capital.

Établissement et évaluation de notre réussite au moyen du rendement total pour les actionnaires

Nous visons à maximiser le rendement total pour les actionnaires par l'atteinte d'un rendement de niveau supérieur à moyen terme (de 3 à 5 ans), ce qui à notre avis reflète notre point de vue à plus long terme sur l'atteinte d'un rendement financier solide et constant.

L'optimisation du rendement total pour les actionnaires s'aligne sur nos trois objectifs stratégiques dont il est fait mention ci-dessus, et nous sommes d'avis qu'il représente la mesure la plus appropriée de la création de valeur pour les actionnaires. Le rendement total pour les actionnaires est une notion utilisée pour comparer le rendement de nos actions ordinaires sur une période donnée et tient compte de l'appréciation du prix des actions et des dividendes versés aux actionnaires ordinaires. La valeur absolue du rendement total pour les actionnaires fluctue en fonction de la conjoncture des marchés, et le rendement relatif reflète la perception du marché à l'égard de notre rendement global par rapport au rendement de notre groupe d'entreprises homologues sur une période donnée.

Les objectifs en matière de rendement financier servent à évaluer les progrès réalisés par rapport à nos objectifs à moyen terme visant le rendement total pour les actionnaires. Nous revoyons et révisons ces objectifs en matière de rendement financier de manière à ce qu'ils reflètent l'évolution constante de l'économie, des marchés et du contexte réglementaire. Nous prêtons une attention particulière aux objectifs à moyen terme aux fins de la prise de décisions, car nous sommes d'avis que nous serons bien positionnés pour assurer une croissance durable du bénéfice et de solides rendements pour nos actionnaires ordinaires.

Nous avons atteint tous nos objectifs en matière de rendement en 2014. Le tableau suivant présente un sommaire de notre rendement par rapport à nos objectifs en matière de rendement financier en 2014 :

Objectifs en matière de rendement financier — **Tableau 2**

	Résultats de 2014	Objectifs atteints
Croissance du bénéfice dilué par action de 7 % +	9,3 %	✓
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 18 % +	19,0 %	✓
Ratios de capital élevés (capitaux propres ordinaires de première catégorie) (1)	9,9 %	✓
Ratio de distribution de 40 % à 50 %	47 %	✓

(1) Pour une analyse plus détaillée du ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Pour 2015, nos objectifs en matière de rendement financier demeurent inchangés.

Nous comparons notre rendement total pour les actionnaires à celui d'un groupe mondial d'entreprises homologues approuvé par notre conseil et se composant des 19 institutions financières suivantes :

- Institutions financières canadiennes : Banque de Montréal, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Société Financière Manuvie, Banque Nationale du Canada, Corporation Financière Power, La Banque de Nouvelle-Écosse et La Banque Toronto-Dominion
- Banques américaines : Bank of America Corporation, JPMorgan Chase & Co., The Bank of New York Mellon Corporation, U.S. Bancorp et Wells Fargo & Company
- Banques à l'échelle internationale : Banco Bilbao Vizcaya Argentaria Group, Barclays PLC, BNP Paribas, Credit Suisse Group AG, Deutsche Bank Group, National Australia Bank et Westpac Banking Corporation

Objectifs à moyen terme – Rendement total pour les actionnaires sur trois et cinq ans par rapport à la moyenne du groupe d'entreprises homologues — **Tableau 3**

	Rendement total pour les actionnaires sur trois ans (1)	Rendement total pour les actionnaires sur cinq ans (1)
Banque Royale du Canada	23 % Deuxième quartile	12 % Deuxième quartile
Moyenne du groupe d'entreprises homologues (excluant RBC) (2)	19 %	8 %

(1) La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur trois ans et sur cinq ans est calculée en fonction de la somme de la plus-value de nos actions ordinaires et des dividendes réinvestis pour la période allant du 31 octobre 2011 au 31 octobre 2014 et pour la période allant du 31 octobre 2009 au 31 octobre 2014, respectivement, selon les données publiées par Bloomberg L.P.

En raison des changements survenus dans le secteur des services financiers au cours des dernières années et compte tenu de notre rendement et de notre stratégie, nous avons récemment réévalué notre groupe d'entreprises homologues afin de nous assurer que ce groupe comprend uniquement les institutions des secteurs des services financiers à l'échelle mondiale qui sont les plus pertinentes au chapitre de la concurrence. Notre groupe d'entreprises homologues au Canada est demeuré inchangé, et nous avons révisé notre groupe d'entreprises homologues aux États-Unis et à l'échelle internationale. Notre nouveau groupe d'entreprises homologues en 2015 se composera des institutions suivantes :

- Institutions financières canadiennes : Banque de Montréal, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Société Financière Manuvie, Banque Nationale du Canada, Corporation Financière Power, La Banque de Nouvelle-Écosse et La Banque Toronto-Dominion
- Banques américaines : JPMorgan Chase & Co. et Wells Fargo & Company
- Banques à l'échelle internationale : Westpac Banking Corporation

Information sur les actions ordinaires et sur les dividendes					Tableau 4
Pour l'exercice clos le 31 octobre	**2014**	2013	2012	2011	2010
Cours de clôture de l'action ordinaire (RY sur TSX) – à la fin	**80,01 $**	70,02 $	56,94 $	48,62 $	54,39 $
Dividendes versés par action	**2,76**	2,46	2,22	2,04	2,00
Augmentation (diminution) du cours de l'action	**14,3 %**	23,0 %	17,1 %	(10,6)%	(0,7)%
Rendement total pour les actionnaires	**19,0 %**	28,0 %	22,0 %	(6,7)%	2,9 %

Principaux événements de 2014

Activités bancaires en Jamaïque
Le 27 juin 2014, nous avons conclu la vente de RBC Royal Bank (Jamaica) Limited et de RBTT Securities Jamaica Limited (collectivement, les activités de RBC en Jamaïque) à Sagicor Group Jamaica Limited, comme il avait été annoncé le 29 janvier 2014. Par suite de la transaction, nous avons comptabilisé une perte à la cession totalisant 100 millions de dollars (avant et après impôt), y compris une perte de 60 millions au premier trimestre de 2014 et une autre perte de 40 millions au troisième trimestre de 2014, qui tient compte de l'écart de change lié à la clôture de la vente. Pour plus de détails, se reporter à la note 11 de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

Rendement financier

Le 1er novembre 2013, nous avons adopté les modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*, ainsi que IFRS 10, *États financiers consolidés*, et IFRS 11, *Partenariats*. L'information financière présentée dans le présent document reflète l'incidence de ces normes sur notre information financière comparative présentée pour les exercices clos le 31 octobre 2013 et le 31 octobre 2012 ou à ces dates. Pour plus de détails, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

Vue d'ensemble

2014 par rapport à 2013
Le bénéfice net s'est établi à 9 004 millions de dollars, soit une hausse de 662 millions, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 6,00 $, en hausse de 0,51 $, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est établi à 19,0 %, en baisse de 70 points de base par rapport à 19,7 % à l'exercice précédent. Notre ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie s'est établi à 9,9 %.

Nos résultats reflètent la solide croissance des volumes de la plupart des activités du secteur Services bancaires canadiens, la hausse du bénéfice découlant de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine, et la hausse du bénéfice du secteur Marchés des Capitaux, laquelle reflète essentiellement la solidité des marchés des actions, l'attention que nous continuons de prêter aux activités de montage et aux activités de prêts, et l'accroissement des activités découlant des stratégies axées sur les clients. L'augmentation est aussi attribuable à l'incidence de la conversion des devises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts en raison de la croissance des activités, par la perte de 100 millions de dollars (avant et après impôt) liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque, ainsi que par la hausse des provisions pour litiges et des frais juridiques connexes du secteur Marchés des Capitaux. De plus, les résultats de l'exercice précédent tenaient compte d'une charge de 160 millions de dollars (118 millions après impôt) découlant d'une nouvelle loi fiscale au Canada qui a une incidence sur le traitement fiscal de certaines polices d'assurance vie individuelle pour les titulaires de polices, ainsi que d'ajustements fiscaux nets favorables de 214 millions comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux.

Pour plus de détails sur nos résultats et sur le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie, se reporter aux rubriques Résultats des secteurs d'exploitation et Gestion du capital, respectivement.

2013 par rapport à 2012
En 2013, le bénéfice net s'est établi à 8 342 millions de dollars, soit une hausse de 835 millions, ou 11 %, par rapport à 2012. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 5,49 $, en hausse de 0,58 $, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est élevé à 19,7 %, en hausse de 10 points de base.

Nos résultats reflétaient la forte croissance du bénéfice de la plupart de nos secteurs d'exploitation. L'augmentation était aussi attribuable aux ajustements fiscaux favorables de 214 millions de dollars ayant trait à des exercices précédents comptabilisés en 2013, à la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances reflétant l'amélioration de la qualité du crédit, de même qu'aux avantages tirés de nos activités de gestion de l'efficience. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des revenus tirés des activités de négociation du secteur Marchés des Capitaux, ainsi que par la comptabilisation, dans le secteur Assurances, d'une charge de 160 millions de dollars (118 millions après impôt) découlant d'une nouvelle loi fiscale au Canada. De plus, nos résultats en 2012 ont été touchés par des ajustements nets favorables de 60 millions de dollars après impôt, y compris la reprise de 128 millions de provisions liées à des incertitudes fiscales, par un revenu d'intérêt de 72 millions (53 millions après impôt) lié au remboursement d'impôts payés par suite du règlement de plusieurs questions fiscales avec l'Agence du revenu du Canada (ARC), un ajustement de 125 millions (92 millions après impôt) lié à la modification du montant estimatif des intérêts liés au remboursement anticipé de prêts hypothécaires, ainsi qu'une perte de 224 millions (213 millions après impôt) liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % de RBC Dexia Investor Services Limited (RBC Dexia).

Incidence estimative du change sur nos résultats financiers consolidés
Les fluctuations des taux de change influent sur nos résultats libellés en devises. Les revenus, la dotation à la provision pour pertes sur créances, les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, les frais autres que d'intérêt ainsi que le bénéfice net libellés en devises sont convertis à l'aide du taux de change moyen pour l'exercice.

Le tableau suivant reflète l'incidence estimative du change sur les principaux éléments du compte de résultat :

Tableau 5

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2014 par rapport à 2013	2013 par rapport à 2012
Augmentation (diminution) :		
Total des revenus	818 $	213 $
Dotation à la provision pour pertes sur créances	9	3
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	75	8
Frais autres que d'intérêt	510	110
Bénéfice net	121	53
Incidence sur le bénéfice par action lié aux activités poursuivies :		
De base	0,08 $	0,04 $
Dilué	0,08	0,04

Le tableau suivant illustre les taux de change moyens pertinents qui influent sur nos activités :

Tableau 6

(moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en devises) (1)	2014	2013	2012
Dollar US	0,914	0,977	0,997
Livre sterling	0,551	0,626	0,630
Euro	0,680	0,740	0,771

(1) Les moyennes sont calculées à l'aide des cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

Total des revenus

Tableau 7

(en millions de dollars canadiens)	2014	2013	2012
Revenu d'intérêt	22 019 $	21 148 $	20 769 $
Frais d'intérêt	7 903	7 899	8 330
Revenu net d'intérêt	14 116 $	13 249 $	12 439 $
Marge nette d'intérêt (selon la moyenne des actifs productifs) (1)	1,86 %	1,88 %	1,97 %
Services de placement (2)	7 355 $	6 408 $	5 084 $
Activités d'assurance (3)	4 957	3 911	4 897
Activités de négociation	742	867	1 305
Services bancaires (4)	4 090	3 909	3 399
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	1 809	1 569	1 434
Autres (5)	1 039	769	589
Revenus autres que d'intérêt	19 992 $	17 433 $	16 708 $
Total des revenus	34 108 $	30 682 $	29 147 $

(1) La marge nette d'intérêt (selon la moyenne des actifs productifs) représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne du total des actifs productifs.
(2) Comprend les commissions de courtage, les commissions de gestion de placements et de services de garde et les revenus tirés des fonds communs de placement.
(3) Comprend les primes d'assurance, les revenus de placement et les honoraires. Les revenus de placement reflètent la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et sont compensés en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.
(4) Comprend les frais bancaires, les revenus de change autres que ceux tirés des activités de négociation, les frais de gestion des cartes et les commissions de crédit.
(5) Comprend les revenus autres que d'intérêt, les profits nets (pertes nettes) sur les titres disponibles à la vente et la quote-part des bénéfices des entreprises associées.

2014 par rapport à 2013

Le total des revenus a augmenté de 3 426 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent. L'incidence de la conversion des devises au cours de l'exercice considéré s'est traduite par une augmentation de 818 millions de dollars du total de nos revenus.

Le revenu net d'intérêt s'est accru de 867 millions de dollars, ou 7 %, en raison principalement de la solide croissance de 5 % des volumes de la plupart des secteurs d'activité du secteur Services bancaires canadiens et de la hausse du revenu net d'intérêt lié aux activités de négociation du secteur Marchés des Capitaux. L'augmentation s'explique également par la croissance des activités de prêts du secteur Marchés des Capitaux. Pour plus de détails sur le revenu net d'intérêt, se reporter à la rubrique Renseignements supplémentaires.

La marge nette d'intérêt a diminué de 2 points de base par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement du maintien de faibles taux d'intérêt et des pressions concurrentielles. Pour plus de détails sur la marge nette d'intérêt, se reporter à la rubrique Renseignements supplémentaires.

Les revenus tirés des services de placement ont augmenté de 947 millions de dollars, ou 15 %, en raison principalement de l'accroissement des revenus découlant de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de

patrimoine, laquelle découle de l'appréciation du capital et des ventes nettes élevées. La hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement a également contribué à cette augmentation.

Les revenus tirés des activités d'assurance ont augmenté de 1 046 millions de dollars, ou 27 %, résultat qui tient principalement à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, laquelle découle de la diminution des taux d'intérêt à long terme et est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. La croissance des activités liées à nos polices d'assurance vie en Europe et à nos contrats de réassurance de rentes au Royaume-Uni a également contribué à l'augmentation.

Les revenus tirés des services bancaires se sont accrus de 181 millions de dollars, ou 5 %, en raison principalement de l'incidence de la conversion des devises, de l'augmentation des soldes et des volumes de transactions sur cartes de crédit, ainsi que de la hausse des honoraires tirés des services de gestion. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des activités de syndication de prêts, comparativement aux niveaux élevés enregistrés à l'exercice précédent.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils se sont accrus de 240 millions de dollars, ou 15 %, résultat qui s'explique principalement par la forte croissance des activités de montage de titres de participation reflétant l'accroissement des activités d'émission, ainsi que par l'augmentation des activités de fusion et d'acquisition reflétant le plus grand nombre de mandats obtenus.

Les autres revenus ont augmenté de 270 millions de dollars, ou 35 %, en raison principalement d'ajustements comptables cumulatifs favorables comptabilisés dans le secteur Services bancaires et aux particuliers, et des profits au titre des swaps sur défaillance qui servent de couverture économique au portefeuille de prêts aux grandes entreprises du secteur Marchés des Capitaux, des pertes à cet égard ayant été comptabilisées à l'exercice précédent.

2013 par rapport à 2012

Le total des revenus a augmenté de 1 535 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à 2012, en raison principalement de la solide croissance des volumes de l'ensemble des secteurs d'activité du secteur Services bancaires canadiens, de l'accroissement des revenus découlant de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients dans tous les secteurs d'activité du secteur Gestion de patrimoine, ainsi que des revenus supplémentaires liés à notre participation additionnelle de 50 % dans les Services aux investisseurs. L'augmentation est aussi attribuable à la prise en compte de notre acquisition d'Ally Canada, à la forte croissance du portefeuille de prêts du secteur Marchés des Capitaux, à nos activités de syndication de prêts, principalement aux États-Unis, ainsi qu'à l'accroissement des activités de montage de prêts reflétant les solides activités d'émission. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, laquelle découle de l'augmentation des taux d'intérêt à long terme et est compensée en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, par les revenus à la baisse tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, ainsi que par la compression des écarts. De plus, les résultats de 2012 ont été touchés de façon favorable par un ajustement de 125 millions de dollars au titre des intérêts liés au remboursement anticipé de prêts hypothécaires, qui découlait d'un changement de méthode relatif au moment auquel les intérêts liés au remboursement anticipé de prêts hypothécaires sont comptabilisés.

Renseignements supplémentaires liés aux activités de négociation

Tableau 8

(en millions de dollars canadiens)	**2014**	2013	2012
Total des revenus tirés des activités de négociation			
Revenu net d'intérêt	**2 029 $**	1 661 $	1 532 $
Revenus autres que d'intérêt	**742**	867	1 305
Total des revenus tirés des activités de négociation	**2 771 $**	2 528 $	2 837 $
Total des revenus tirés des activités de négociation par produit			
Taux d'intérêt et crédit	**1 560 $**	1 611 $	1 932 $
Titres de participation	**814**	594	516
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	**397**	323	389
Total des revenus tirés des activités de négociation	**2 771 $**	2 528 $	2 837 $
Revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent) par produit			
Taux d'intérêt et crédit	**1 560 $**	1 611 $	1 932 $
Titres de participation	**1 305**	972	945
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	**397**	323	389
Total des revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent)	**3 262 $**	2 906 $	3 266 $
Revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent) par produit – Marchés des Capitaux			
Taux d'intérêt et crédit	**1 293 $**	1 350 $	1 584 $
Titres de participation	**1 244**	942	925
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	**333**	286	323
Total des revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent) – Marchés des Capitaux	**2 870 $**	2 578 $	2 832 $

2014 par rapport à 2013

Le total des revenus tirés des activités de négociation, qui se compose des revenus tirés des activités de négociation comptabilisés dans le revenu net d'intérêt et dans les revenus autres que d'intérêt, s'est établi à 2 771 millions de dollars, en hausse de 243 millions, ou 10 %, en raison principalement des revenus à la hausse tirés des activités de négociation de titres de participation reflétant les solides conditions du marché, ainsi que de l'augmentation des revenus tirés des activités de négociation de marchandises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les revenus à la baisse tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe découlant essentiellement de l'incidence défavorable de la prise en compte d'ajustements de l'évaluation liés aux coûts de financement des dérivés hors cote non garantis (ajustements de l'évaluation liés au financement), ainsi que par l'abandon de certaines stratégies liées aux activités de négociation pour compte propre aux fins de la conformité à la règle Volcker.

2013 par rapport à 2012
Le total des revenus tirés des activités de négociation, qui se compose des revenus tirés des activités de négociation comptabilisés dans le revenu net d'intérêt et dans les revenus autres que d'intérêt, s'est chiffré à 2 528 millions de dollars, en baisse de 309 millions, ou 11 %, en raison principalement des revenus à la baisse tirés de nos activités de négociation de titres à revenu fixe, qui touchent principalement nos activités en Europe et découlent des conditions de marché difficiles.

Dotation à la provision pour pertes sur créances
2014 par rapport à 2013
Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 73 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la baisse des dotations des secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine, facteur neutralisé en partie par la hausse des dotations du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, qui a trait principalement à nos services bancaires dans les Antilles.

2013 par rapport à 2012
Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 62 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à 2012, résultat qui reflète principalement l'amélioration de la qualité du crédit du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, facteur neutralisé en partie par la hausse des dotations des secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine.

Pour plus de détails sur la dotation à la provision pour pertes sur créances, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance
2014 par rapport à 2013
Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 789 millions de dollars, ou 28 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les revenus, et de l'incidence de la conversion des devises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des coûts nets liés aux sinistres. De plus, les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de l'exercice précédent tenaient compte de l'incidence défavorable de la charge de 160 millions de dollars découlant d'une nouvelle loi fiscale au Canada, qui a une incidence sur le traitement fiscal de certaines polices d'assurance vie individuelle pour les titulaires de polices, ainsi que de l'incidence favorable des intérêts et des activités liées aux actifs au titre des polices d'assurance vie au Canada.

2013 par rapport à 2012
Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont reculé de 837 millions de dollars, ou 23 %, par rapport à 2012, en raison essentiellement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui a été en grande partie compensée dans les revenus tirés des activités d'assurance. La diminution est aussi attribuable aux ajustements favorables des provisions techniques reflétant les mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la charge découlant d'une nouvelle loi fiscale au Canada.

Frais autres que d'intérêt

Tableau 9

(en millions de dollars canadiens)	2014	2013	2012
Salaires	4 834 $	4 604 $	4 089 $
Rémunération variable	4 388	3 924	3 638
Avantages du personnel et conservation du personnel	1 561	1 464	1 216
Rémunération fondée sur des actions	248	256	139
Ressources humaines	11 031 $	10 248 $	9 082 $
Matériel	1 147	1 081	913
Frais d'occupation	1 330	1 235	1 130
Communications	779	728	748
Honoraires	763	753	666
Impartition de services de traitement	246	250	254
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	666	566	494
Perte de valeur et des autres immobilisations incorporelles	8	10	–
Perte de valeur des participations dans des coentreprises et des entreprises associées	–	20	168
Autres	1 691	1 323	1 186
Frais autres que d'intérêt	17 661 $	16 214 $	14 641 $
Ratio d'efficience (1)	51,8 %	52,8 %	50,2 %

(1) Le ratio d'efficience représente les frais autres que d'intérêt divisés par le total des revenus.

2014 par rapport à 2013
Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 1 447 millions de dollars, ou 9 %, résultat qui tient en grande partie à l'incidence d'un écart de change de 510 millions, à la hausse des coûts en raison de la croissance des activités, ainsi qu'à l'augmentation de la rémunération variable découlant des revenus à la hausse du secteur Gestion de patrimoine et des résultats à la hausse du secteur Marchés des Capitaux. L'augmentation est également imputable à la hausse des provisions pour litiges et des frais juridiques connexes du secteur Marchés des Capitaux, ainsi qu'à la perte de 100 millions de dollars liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficience.

Le ratio d'efficience s'est établi à 51,8 %, en baisse de 100 points de base par rapport à 52,8 % à l'exercice précédent, résultat qui s'explique essentiellement par les avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficience.

2013 par rapport à 2012
Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 1 573 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à 2012, résultat qui reflète principalement les coûts supplémentaires liés à notre participation additionnelle de 50 % dans les Services aux investisseurs ainsi que la hausse de la rémunération variable découlant en grande partie de l'accroissement des revenus du secteur Gestion de patrimoine. L'augmentation est aussi imputable à la prise en compte de notre acquisition d'Ally Canada, à la hausse des coûts en raison de la croissance des activités et à l'augmentation des provisions pour litiges et des frais juridiques connexes du secteur Marchés des Capitaux. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les avantages que nous continuons de tirer de l'attention soutenue prêtée à nos activités de gestion de l'efficience, ainsi que par la diminution de la rémunération variable du secteur Marchés des Capitaux reflétant la réduction du ratio de la rémunération par rapport aux revenus. De plus, les frais autres que d'intérêt en 2012 ont été touchés de façon défavorable par une perte de valeur et d'autres coûts de 188 millions de dollars liés à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia.

Impôt sur le résultat et autres taxes

Tableau 10

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2014	2013	2012
Impôt sur le résultat	**2 706 $**	2 105 $	2 028 $
Autres taxes			
Taxes sur les produits et services et taxes de vente	**395 $**	370 $	343 $
Cotisations sociales	**529**	497	430
Taxes sur le capital	**86**	85	79
Taxes foncières	**106**	119	120
Taxes sur les primes d'assurance	**51**	50	50
Taxes d'affaires	**8**	25	16
	1 175 $	1 146 $	1 038 $
Total de l'impôt sur le résultat et des autres taxes	**3 881 $**	3 251 $	3 066 $
Bénéfice net avant impôt	**11 710 $**	10 447 $	9 586 $
Taux d'imposition canadien prévu par la loi (1)	**26,3 %**	26,2 %	26,4 %
Taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales	**(2,3)**	(1,8)	(3,1)
Perte de valeur du goodwill	**0,0**	0,0	0,4
Revenu tiré de valeurs mobilières exonéré d'impôt	**(3,3)**	(2,8)	(3,4)
Modification du taux d'imposition	**0,0**	0,0	0,0
Incidence d'une perte fiscale, d'un crédit d'impôt ou de différences temporaires non constatés antérieurement	**(0,1)**	(0,5)	(0,1)
Autres	**2,5**	(1,0)	1,0
Taux d'imposition effectif	**23,1 %**	20,1 %	21,2 %
Taux d'imposition effectif total (2)	**30,1 %**	28,0 %	28,9 %

(1) Taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés prévus par la loi.
(2) Total de l'impôt sur le résultat et des autres taxes en pourcentage du bénéfice net avant impôt sur le résultat et autres taxes.

2014 par rapport à 2013
La charge d'impôt a augmenté de 601 millions de dollars, ou 29 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse du bénéfice avant impôt. Le taux d'intérêt effectif s'est établi à 23,1 %, en hausse de 300 points de base par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique par le fait que les résultats de l'exercice précédent tenaient compte d'ajustements fiscaux nets favorables, y compris des ajustements fiscaux de 214 millions liés à des exercices précédents.

Les autres taxes se sont accrues de 29 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui tient essentiellement à l'augmentation des cotisations sociales et des taxes de vente et, facteur neutralisé en partie par la réduction des taxes d'affaires et des taxes foncières. Outre l'impôt sur le résultat et les autres taxes présentés dans nos comptes consolidés de résultat, nous avons comptabilisé des économies d'impôt de 643 millions de dollars (231 millions en 2013) au titre des capitaux propres, ce qui reflète principalement les pertes de change découlant des activités de couverture.

2013 par rapport à 2012
La charge d'impôt a augmenté de 77 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à 2012, en raison principalement de la hausse du bénéfice avant impôt. Le taux d'imposition effectif s'est élevé à 20,1 %, en baisse de 110 points de base par rapport à 21,2 % en 2012, résultat qui tient essentiellement à la comptabilisation, en 2013, d'ajustements fiscaux favorables ayant trait à des exercices précédents.

Les autres taxes se sont accrues de 108 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à 2012, résultat qui tient essentiellement à l'augmentation des cotisations sociales et des taxes de vente.

Résultats des secteurs d'exploitation

Résultats par secteur d'exploitation — Tableau 11

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2014 Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	2013 Total	2012 Total
Revenu net d'intérêt	9 743 $	469 $	– $	732 $	3 485 $	(313)$	14 116 $	13 249 $	12 439 $
Revenus autres que d'intérêt	3 987	5 844	4 964	1 152	3 881	164	19 992	17 433	16 708
Total des revenus	13 730 $	6 313 $	4 964 $	1 884 $	7 366 $	(149)$	34 108 $	30 682 $	29 147 $
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 103	19	–	–	44	(2)	1 164	1 237	1 299
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	3 573	–	–	–	3 573	2 784	3 621
Frais autres que d'intérêt	6 563	4 800	579	1 286	4 344	89	17 661	16 214	14 641
Bénéfice net avant impôt	6 064 $	1 494 $	812 $	598 $	2 978 $	(236)$	11 710 $	10 447 $	9 586 $
Charge d'impôt	1 589	411	31	157	923	(405)	2 706	2 105	2 028
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4 475 $	1 083 $	781 $	441 $	2 055 $	169 $	9 004 $	8 342 $	7 558 $
Perte liée aux activités abandonnées	–	–	–	–	–	–	–	–	(51)
Bénéfice net	4 475 $	1 083 $	781 $	441 $	2 055 $	169 $	9 004 $	8 342 $	7 507 $
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2) lié aux activités poursuivies	29,0 %	19,2 %	49,7 %	19,8 %	14,1 %	n.s.	19,0 %	19,7 %	19,7 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2)							19,0 %	19,7 %	19,6 %
Moyenne de l'actif	368 800 $	25 800 $	12 000 $	94 200 $	392 300 $	13 400 $	906 500 $	852 000 $	803 000 $

(1) Le revenu net d'intérêt, le total des revenus et le bénéfice net avant impôt du secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent. La majoration au montant imposable équivalent est éliminée dans le secteur Services de soutien généraux. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

(2) Cette mesure pourrait ne pas avoir de définition normalisée en vertu des PCGR et elle pourrait ne pas être comparable aux mesures analogues présentées par d'autres institutions financières. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

n.s. non significatif

Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement de chacun de nos secteurs d'exploitation comme s'ils exerçaient leurs activités sur une base autonome et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette démarche vise à s'assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent tous les revenus et toutes les charges pertinents qui sont liés à la conduite des activités des secteurs et elle reflète la perception qu'a la direction à l'égard de ces résultats. Les aspects importants concernant la gestion de nos secteurs d'exploitation et la présentation de l'information sectorielle sont les suivants :

- Les résultats déclarés du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises tiennent compte des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés canadiens ainsi que des montants connexes au titre des revenus et des dotations à la provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts douteux.
- Les résultats déclarés du secteur Gestion de patrimoine comprennent des données libellées en dollars américains, puisque nous examinons et gérons les résultats de certaines activités en fonction des montants libellés dans cette devise.
- Les résultats déclarés du secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent, ce qui signifie que le revenu net d'intérêt provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) est majoré au montant imposable équivalent, et un montant compensatoire correspondant est comptabilisé dans la charge d'impôt. Nous comptabilisons l'élimination des résultats majorés au montant imposable équivalent dans le secteur Services de soutien généraux. Nous estimons qu'il est utile d'effectuer ces majorations afin de refléter la façon dont le secteur Marchés des Capitaux gère ses activités, car ces majorations accroissent la comparabilité des revenus et des ratios connexes concernant les revenus imposables et nos principales sources qui présentent un avantage sur le plan fiscal. Il se pourrait toutefois que les majorations au montant imposable équivalent et les mesures ne soient pas comparables à des mesures analogues prévues par les PCGR ou à des majorations semblables présentées par d'autres institutions financières.
- Les résultats du secteur Services de soutien généraux comprennent les résultats de toutes les activités mises en œuvre au profit de l'organisation qui ne sont pas attribués à nos cinq secteurs d'exploitation, notamment les résultats résiduels liés à la gestion de l'actif et du passif, l'incidence des ajustements fiscaux, les charges nettes liées au capital non attribué, ainsi que la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts non encore désignés comme douteux.

Principales méthodes
Les informations suivantes mettent en évidence les principales méthodes et hypothèses que nous utilisons aux fins de notre cadre d'information de gestion. La direction revoit régulièrement ces méthodes et ces hypothèses afin de s'assurer de leur validité.

Attribution des charges
Afin de nous assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent les charges liées à la conduite de leurs activités, nous ventilons les coûts engagés ou les services fournis par les groupes Technologie et Exploitation et Fonctions, lorsque ceux-ci sont engagés ou fournis. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à nos secteurs d'exploitation, y compris les coûts indirects et les autres charges indirectes, nous utilisons notre cadre d'information de gestion pour attribuer ces coûts à chaque secteur d'exploitation d'une manière visant à refléter les avantages sous-jacents.

Attribution du capital
Notre cadre d'information de gestion sert également à déterminer l'attribution du capital à nos secteurs d'exploitation, d'une manière visant à mesurer de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et risques sous-jacents liés aux activités de chaque secteur d'exploitation. Le montant de capital attribué à chaque secteur d'exploitation constitue le capital attribué. Le capital non attribué, de même que les charges nettes connexes, est présenté dans le secteur Services de soutien généraux. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Prix de cession interne des fonds
Une méthode d'établissement des prix de cession interne des fonds sert à attribuer à chaque secteur d'exploitation le revenu d'intérêt et les frais d'intérêt liés à chaque produit. Ce processus d'attribution tient compte des risques de taux d'intérêt, de liquidité et de financement de chacun de nos secteurs d'exploitation ainsi que des exigences réglementaires auxquelles ceux-ci doivent se conformer. Nous basons le prix de cession interne sur les coûts de marché externes, et chaque secteur d'exploitation assume intégralement les coûts liés à l'exploitation de ses activités. Sous réserve de l'approbation de la direction, il se pourrait que nos secteurs d'exploitation demeurent exposés à certains risques de taux d'intérêt liés au cours normal des activités.

Dotation à la provision pour pertes sur créances
Une dotation à la provision pour pertes sur créances est constatée afin de comptabiliser les pertes estimatives sur nos prêts classés à titre de prêts douteux, ainsi que les pertes subies qui n'ont pas encore été déterminées dans notre portefeuille de prêts. Ce portefeuille comprend des risques figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi que des éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux est prise en compte dans les résultats de chaque secteur d'exploitation afin de pleinement tenir compte des charges appropriées liées aux activités de chaque secteur d'exploitation. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts qui n'ont pas encore été déterminées à titre de prêts douteux est inscrite dans les résultats du secteur Services de soutien généraux, car la Gestion des risques du Groupe exerce précisément un contrôle sur cette provision en assurant la surveillance et le suivi des divers portefeuilles de prêts au sein de l'entreprise. Pour de plus amples renseignements sur notre méthode de comptabilisation de la provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

Mesures du rendement
L'analyse qui suit décrit les principales mesures du rendement que nous utilisons pour évaluer nos résultats d'exploitation.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires
Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres, y compris le bénéfice net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, tant sur une base consolidée que par secteur d'exploitation, à titre de mesure du rendement du total du capital investi dans nos secteurs. La direction considère la mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur comme une mesure utile pour appuyer les prises de décisions relatives aux investissements et à l'attribution des ressources puisqu'elle permet d'effectuer des ajustements en fonction de certains éléments qui pourraient avoir une incidence sur la comparabilité entre nos secteurs d'exploitation et certains de nos concurrents.

Nos calculs consolidés du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont fondés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Les calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs d'exploitation sont fondés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par la moyenne du capital attribué pour la période. Pour chaque secteur, la moyenne du capital attribué tient compte du capital nécessaire pour soutenir les divers risques, comme il est décrit à la rubrique Gestion du capital, et des montants investis dans le goodwill et les immobilisations incorporelles.

L'attribution du capital et du capital de risque suppose le recours à des hypothèses, à des jugements et à des méthodes qui sont régulièrement examinés et révisés par la direction, selon les besoins. Des modifications de ces hypothèses, jugements et méthodes peuvent avoir une incidence significative sur l'information relative au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur que nous présentons. D'autres sociétés qui présentent des renseignements sur les mesures d'attribution et de rendement connexes semblables peuvent faire appel à d'autres hypothèses, jugements et méthodes.

Le tableau suivant présente un sommaire des calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires :

Calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires — **Tableau 12**

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2014							2013	2012
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	**Gestion de patrimoine**	**Assurances**	**Services aux investisseurs et trésorerie**	**Marchés des Capitaux**	**Services de soutien généraux**	**Total**	Total	Total
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires lié aux activités poursuivies	**4 405 $**	**1 057 $**	**773 $**	**429 $**	**1 990 $**	**43 $**	**8 697 $**	7 991 $	7 203 $
Perte attribuable aux actionnaires ordinaires liée aux activités abandonnées							**–**	–	(51)
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	**4 405 $**	**1 057 $**	**773 $**	**429 $**	**1 990 $**	**43 $**	**8 697 $**	7 991 $	7 152 $
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires liés aux activités poursuivies (1), (2)	**15 200 $**	**5 500 $**	**1 550 $**	**2 150 $**	**14 100 $**	**7 200 $**	**45 700 $**	40 600 $	36 100 $
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires liés aux activités abandonnées (1)							**–**	–	400
Total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), (2)	**15 200 $**	**5 500 $**	**1 550 $**	**2 150 $**	**14 100 $**	**7 200 $**	**45 700 $**	40 600 $	36 500 $
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3)	**29,0 %**	**19,2 %**	**49,7 %**	**19,8 %**	**14,1 %**	**n.s.**	**19,0 %**	19,7 %	19,6 %

(1) Les chiffres ayant trait à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont arrondis.
(2) Les montants se rapportant aux différents secteurs d'exploitation sont désignés à titre de capital attribué ou de capital économique.
(3) Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est fondé sur les soldes réels de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant leur arrondissement.
n.s. non significatif

Valeur intrinsèque relative aux activités d'assurance

La valeur intrinsèque est une mesure de la valeur procurée aux actionnaires et inhérente au bilan de notre secteur Assurances, compte non tenu de toute valeur associée aux nouveaux contrats futurs. Nous utilisons la variation de la valeur intrinsèque entre les périodes considérées comme une mesure de la valeur créée par le secteur Assurances au cours de l'exercice.

Nous définissons la valeur intrinsèque comme la valeur des capitaux propres détenus dans notre secteur Assurances à laquelle s'ajoute la valeur des contrats en vigueur (les polices en vigueur). La valeur des contrats en vigueur correspond à la valeur actualisée du bénéfice futur prévu découlant des contrats en vigueur, déduction faite de la valeur actualisée des capitaux servant à maintenir ces contrats en vigueur. Elle est calculée à l'aide de taux d'actualisation conformes à ceux utilisés par d'autres sociétés d'assurances. Les capitaux requis sont déterminés selon les exigences des pays où nous exerçons nos activités.

Les principaux facteurs qui influent sur la variation de la valeur intrinsèque d'une période à l'autre sont les nouvelles ventes, le rendement des placements, les résultats au chapitre des sinistres et des provisions techniques, les modifications apportées aux hypothèses actuarielles, les fluctuations des taux de change et les variations des capitaux propres découlant des transferts de capital.

La valeur intrinsèque n'a aucune définition normalisée en vertu des PCGR et pourrait ne pas être comparable directement à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Étant donné que cette mesure s'applique uniquement à notre secteur Assurances et que des taux d'actualisation servent à calculer la valeur actualisée du bénéfice futur prévu et des capitaux servant à maintenir les contrats en vigueur, il n'y a pas lieu d'effectuer un rapprochement avec l'information présentée dans les états financiers.

Mesures hors PCGR

Nous sommes d'avis que certaines mesures hors PCGR décrites ci-dessous sont plus représentatives de nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance. Ces mesures accroissent la comparabilité de notre rendement financier pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 par rapport aux résultats de l'exercice précédent, et, en ce qui concerne le bénéfice économique, servent à évaluer l'apport relatif à la valeur pour les actionnaires. Les mesures hors PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et ne sont pas nécessairement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

L'analyse qui suit décrit les mesures hors PCGR que nous utilisons pour évaluer nos résultats d'exploitation.

Bénéfice économique

Le bénéfice économique représente le bénéfice net à l'exclusion de l'incidence après impôt de l'amortissement des autres immobilisations incorporelles, moins une charge de capital liée à l'utilisation du capital attribué. Il permet d'évaluer le rendement généré par nos secteurs d'exploitation en sus de notre coût des capitaux, ce qui permet ainsi aux utilisateurs de l'information financière de connaître les contributions relatives.

La charge de capital comprend une charge au titre des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et des actions privilégiées. En 2014, nous avons révisé le coût des capitaux propres; ce coût, qui était de 8,5 % en 2013, a été porté à 9,0 %, en raison principalement de la hausse des taux d'intérêt à long terme.

Le tableau suivant présente un sommaire de notre bénéfice économique sur la base des activités poursuivies :

Bénéfice économique lié aux activités poursuivies — **Tableau 13**

(en millions de dollars canadiens)	2014						
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	**Gestion de patrimoine**	**Assurances**	**Services aux investisseurs et trésorerie**	**Marchés des Capitaux**	**Services de soutien généraux**	**Total**
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	**4 475 $**	**1 083 $**	**781 $**	**441 $**	**2 055 $**	**169 $**	**9 004 $**
Ajouter : Participations ne donnant pas le contrôle	**1**	**(1)**	**–**	**(1)**	**–**	**(93)**	**(94)**
Incidence après impôt de l'amortissement des autres immobilisations incorporelles	**27**	**73**	**–**	**21**	**1**	**1**	**123**
Réduction de valeur des immobilisations incorporelles	**–**	**6**	**–**	**–**	**2**	**–**	**8**
Bénéfice net ajusté	**4 503 $**	**1 161 $**	**781 $**	**461 $**	**2 058 $**	**77 $**	**9 041 $**
Moins : Charge de capital	**1 439**	**521**	**147**	**205**	**1 333**	**696**	**4 341**
Bénéfice (perte) économique lié(e) aux activités poursuivies	**3 064 $**	**640 $**	**634 $**	**256 $**	**725 $**	**(619)$**	**4 700 $**

(en millions de dollars canadiens)	2013							2012
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Total
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4 380 $	886 $	595 $	339 $	1 700 $	442 $	8 342 $	7 558 $
Ajouter : Participations ne donnant pas le contrôle	(4)	–	–	(1)	–	(93)	(98)	(97)
Incidence après impôt de l'amortissement des autres immobilisations incorporelles	26	67	–	21	1	2	117	112
Réduction de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	–	–	–	–	–	–	–	168
Bénéfice net ajusté	4 402 $	953 $	595 $	359 $	1 701 $	351 $	8 361 $	7 741 $
Moins : Charge de capital	1 285	492	129	180	1 053	563	3 702	3 681
Bénéfice (perte) économique lié(e) aux activités poursuivies	3 117 $	461 $	466 $	179 $	648 $	(212) $	4 659 $	4 060 $

Résultats excluant les éléments précisés

Nos résultats ont été touchés par les éléments précisés suivants :

- Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises :
  - Une perte totalisant 100 millions de dollars (avant et après impôt) liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque, qui tient compte d'une perte de 60 millions (avant et après impôt) au premier trimestre de 2014, ainsi que d'une autre perte de 40 millions (avant et après impôt) au troisième trimestre de 2014 comprenant un écart de change lié à la conclusion de la vente des activités de RBC en Jamaïque.
  - Une provision de 40 millions de dollars (32 millions après impôt) liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles.
- Pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 :
  - Une charge de 160 millions de dollars (118 millions après impôt) découlant d'une nouvelle loi fiscale au Canada qui a une incidence sur le traitement fiscal de certaines polices d'assurance vie individuelle pour les titulaires de polices, comptabilisée dans le secteur Assurances.
  - Une charge de restructuration de 44 millions de dollars (31 millions après impôt) liée à l'intégration des Services aux investisseurs; cette charge, qui concerne principalement nos activités en Europe, a été comptabilisée dans le secteur Services aux investisseurs et trésorerie.
- Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 :
  - une perte de 224 millions de dollars (213 millions après impôt) liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % de RBC Dexia, comptabilisée dans le secteur Services aux investisseurs et trésorerie.

Les tableaux suivants présentent les calculs liés aux résultats des secteurs d'exploitation excluant ces éléments précisés :

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises — **Tableau 14**

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2014			
		Éléments exclus		
	Données présentées	Total de la perte à la vente des activités de RBC en Jamaïque (1)	Provision liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration	Données ajustées
Total des revenus	13 730 $	– $	– $	13 730 $
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 103	–	–	1 103
Frais autres que d'intérêt	6 563	(100)	(40)	6 423
Bénéfice net avant impôt	6 064	100	40	6 204
Bénéfice net	4 475 $	100 $	32 $	4 607 $
Principales données et autres renseignements				
Frais autres que d'intérêt	6 563 $	(100)$	(40) $	6 423 $
Total des revenus	13 730			13 730
Ratio d'efficience	47,8 %			46,8 %
Taux de croissance des revenus	5,5 %			5,5 %
Taux de croissance des frais autres que d'intérêt	6,4 %			4,2 %
Levier d'exploitation	(0,9)%			1,3 %

(1) Le total de la perte comprend une perte de 60 millions de dollars (avant et après impôt) comptabilisée au premier trimestre de 2014 et une autre perte de 40 millions (avant et après impôt), qui tient compte de l'écart de change comptabilisé au troisième trimestre de 2014.

Assurances — **Tableau 15**

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2013		
	Données présentées	Charge liée à certaines polices d'assurance-vie individuelle	Données ajustées
Total des revenus	3 928 $	– $	3 928 $
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 784	(160)	2 624
Frais autres que d'intérêt	551	–	551
Bénéfice net avant impôt	593	160	753
Bénéfice net	595 $	118 $	713 $
Principales données et autres renseignements			
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	586 $	118 $	704 $
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	1 400		1 400
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	41,4 %		49,8 %

(1) Fondé sur les soldes réels avant leur arrondissement.

Services aux investisseurs et trésorerie — **Tableau 16**

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2013			2012		
	Données présentées	Charge de restructuration (1)	Données ajustées	Données présentées	Perte liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % de RBC Dexia (2)	Données ajustées
Total des revenus	1 804 $	– $	1 804 $	905 $	36 $	941 $
Frais autres que d'intérêt	1 348	(44)	1 304	701	(188)	513
Bénéfice net avant impôt	456	44	500	204	224	428
Bénéfice net	339 $	31 $	370 $	102 $	213 $	315 $
Principales données et autres renseignements						
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	326 $	31 $	357 $	90 $	213 $	303 $
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	2 000		2 000	1 700		1 700
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3)	16,5 %		18,1 %	5,3 %		17,9 %

(1) Liée à l'intégration des Services aux investisseurs.
(2) Se compose d'une perte de valeur de 168 millions de dollars (avant et après impôt), laquelle comprend une réduction de valeur des participations dans les coentreprises, d'autres coûts relatifs à l'acquisition de 20 millions (19 millions après impôt), ainsi qu'une perte de 36 millions (26 millions après impôt), qui représente notre quote-part de la perte comptabilisée par RBC Dexia par suite de l'échange de titres avec le groupe Dexia et des pertes de négociation découlant de la vente de la majorité des titres reçus dans le cadre de l'échange.
(3) Fondé sur les soldes réels avant leur arrondissement.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Les Services bancaires aux particuliers et aux entreprises se composent de nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises, ainsi que de nos activités de financement automobile et des services d'investissement de détail, y compris notre service de courtage à escompte en ligne, et ils sont divisés en deux secteurs d'activité : Services bancaires canadiens et Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis. Nous offrons des services à plus de 13 millions de particuliers, d'entreprises et de clients institutionnels au Canada, dans les Antilles et aux États-Unis. Au Canada, nous offrons un vaste éventail de produits et services financiers par l'intermédiaire de nos vastes réseaux de succursales, de guichets automatiques bancaires (GAB), de services en ligne, de services mobiles et de services bancaires par téléphone, ainsi que par l'intermédiaire d'une grande équipe de vente interne. Dans les Antilles, nous offrons une vaste gamme de produits et services financiers aux particuliers, aux entreprises clientes et aux institutions publiques dans divers marchés. Aux États-Unis, nous répondons aux besoins de nos clients canadiens aux États-Unis en matière de services bancaires transfrontaliers par l'entremise de réseaux en ligne, ainsi qu'aux besoins en matière de services bancaires des clients de la Gestion de patrimoine aux États-Unis.

Nos concurrents en ce qui a trait aux services bancaires dans le secteur des services financiers au Canada sont des banques de l'annexe I, des sociétés de fiducie indépendantes, des banques étrangères, des coopératives d'épargne et de crédit et des caisses populaires, ainsi que des sociétés de financement automobile. Malgré ce contexte concurrentiel, nous sommes un chef de file (premier ou deuxième rang) au chapitre des parts de marché en ce qui concerne la totalité des produits financiers de détail et des produits financiers pour entreprises, et nous possédons le plus important réseau de succursales, le plus grand nombre de GAB et le plus vaste réseau de ventes hors succursale au Canada. Dans les Antilles, nos concurrents sont des banques, des sociétés de fiducie et des sociétés de gestion de placements qui offrent des services aux particuliers, aux entreprises clientes et aux institutions publiques. Nous nous classons toujours au deuxième rang en ce qui concerne les actifs dans les Antilles anglaises, où nous exploitons un réseau de 93 succursales réparties dans 18 pays et territoires. Aux États-Unis, nos concurrents sont principalement d'autres institutions bancaires canadiennes exerçant des activités aux États-Unis.

Revue économique et revue des marchés

Nous avons continué d'enregistrer une solide croissance des volumes relativement à la plupart des activités du secteur Services bancaires canadiens, résultat qui reflète le solide rendement de l'économie canadienne et le maintien de faibles taux d'intérêt ayant entraîné une croissance élevée, quoique ralentie, de l'industrie du crédit par rapport à l'exercice précédent. Les taux stables de pertes sur créances liées à nos prêts aux entreprises et à nos prêts à la consommation reflètent l'amélioration des taux de chômage au Canada. Nos secteurs d'activité ont continué de subir l'incidence des pressions concurrentielles et de certaines mesures réglementaires visant à ralentir le rythme des emprunts. Dans les Antilles, la conjoncture économique défavorable a continué de nuire à nos résultats, en raison de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances, de la diminution des volumes de prêts et de la compression des écarts.

Faits saillants

- Nous sommes la première institution financière au Canada à offrir une application mobile pour les entreprises pouvant être utilisée sur toutes les principales plateformes, y compris Android, BlackBerry, iOS et Windows Phone 8.
- Nous avons conclu des partenariats avec BestBuy et Future Shop, en vertu desquels nos clients peuvent échanger leurs points récompenses en ligne contre plus de 90 000 produits offerts.
- Nos activités de distribution de fonds communs de placement par l'entremise de notre réseau de succursales se sont soldées par plus de 110 milliards de dollars de biens administrés, ce qui constitue une hausse de 17 %.
- Dans les Antilles, nous avons continué d'axer nos efforts sur la qualité des actifs et sur la croissance des revenus, tout en réduisant nos coûts structurels, et ce, en dépit des conditions difficiles sur le marché.
- En juin 2014, nous avons conclu la vente des activités de RBC en Jamaïque à Sagicor Group Jamaica Limited.
- En raison du succès obtenu dans la plupart de nos secteurs d'activité, nous avons été reconnus à titre de chef de file au sein de l'industrie, et nous avons été nommés :
  - « Banque mondiale de l'année du secteur détail » par *Retail Banker International*.
  - « Meilleure banque au Canada en matière de services de financement des transactions commerciales en 2014 » par le magazine *Global Finance*, pour une deuxième année d'affilée.
  - « Meilleur fournisseur de services de banque privée au Canada, dans les Antilles, aux îles Caïmans et à Jersey en 2014 » par le magazine *Euromoney*.

Perspectives et priorités

Les conditions financières au Canada devraient demeurer favorables, en raison de l'amélioration continue de l'économie canadienne, des conditions de crédit favorables et du maintien de faibles taux d'intérêt. Nous prévoyons une solide croissance continue des volumes de la plupart de nos produits, mais nous nous attendons à une intensification des pressions sur les taux et de la concurrence au sein du secteur en raison du ralentissement de l'industrie du crédit. Nous nous adaptons à ces tendances du marché et axons nos efforts sur les segments à plus forte concurrence.

Le 4 novembre 2014, MasterCard Canada et Visa Canada ont annoncé qu'elles s'engageaient volontairement à réduire les frais de carte de crédit imposés aux marchands et à ramener le taux effectif moyen à 1,5 % pour les cinq prochaines années, avec prise d'effet le 30 avril 2015. En raison de cet engagement, le ministre des Finances a laissé savoir que le gouvernement ne comptait pas, pour le moment, réglementer les taux d'interchange des cartes de crédit. Nous continuons d'évaluer l'incidence possible de cette annonce sur nos activités, mais nous ne nous attendons pas à ce que cette annonce ait une incidence importante sur les résultats de notre secteur Services bancaires canadiens.

Dans les Antilles, les conditions du marché difficiles et une lente croissance de l'économie continuent de peser sur nos perspectives. Nous nous attendons à ce que la marge nette d'intérêt continue d'être touchée par la compression des écarts. Toutefois, nous prévoyons accroître notre efficience en raison de nos mesures de réduction des charges, ainsi que de l'optimisation soutenue de notre modèle d'exploitation commun dans les Antilles.

Pour obtenir plus de détails sur le contexte juridique et réglementaire, se reporter à la section Risques liés à l'environnement juridique et réglementaire, à la rubrique Gestion des risques. Pour obtenir plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2015

Au Canada, nos priorités consistent à continuer à :

- optimiser nos capacités en matière de ventes, nos partenariats stratégiques et nos réseaux de distribution novateurs afin d'accroître notre clientèle.
- fournir une expérience client supérieure axée sur la prestation de conseils pertinents et personnalisés, de manière à enregistrer une croissance supérieure des volumes au sein de l'industrie.
- accroître et renforcer nos capacités afin de nous différencier dans le marché des paiements émergent.
- améliorer les capacités de nos réseaux, particulièrement en ce qui a trait aux plateformes numériques et mobiles.
- automatiser et numériser nos processus d'affaires afin d'améliorer l'expérience client et de conserver notre position de chef de file en matière d'efficience au sein de l'industrie.

Dans les Antilles et aux États-Unis :

- Nous comptons renforcer nos activités en nous concentrant sur la croissance d'actifs de qualité dans des marchés clés, optimiser notre structure de coûts, améliorer nos pratiques au chapitre de la gestion du risque de crédit et du risque opérationnel, et accroître notre position de chef de file et les capacités de notre équipe de spécialistes.
- Nous comptons renforcer nos services transfrontaliers aux États-Unis et poursuivre l'évaluation du marché et de nos options stratégiques en matière d'expansion.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises			Tableau 17
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire)	**2014**	2013	2012
Revenu net d'intérêt	**9 743 $**	9 434 $	9 059 $
Revenus autres que d'intérêt	**3 987**	3 585	3 379
Total des revenus	**13 730**	13 019	12 438
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**1 103**	995	1 165
Frais autres que d'intérêt	**6 563**	6 168	5 822
Bénéfice net avant impôt	**6 064**	5 856	5 451
Bénéfice net	**4 475 $**	4 380 $	4 056 $
Revenus par division			
Services bancaires canadiens	**12 869 $**	12 220 $	11 614 $
Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis	**861**	799	824
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**29,0 %**	30,5 %	31,2 %
Marge nette d'intérêt (1)	**2,77 %**	2,78 %	2,86 %
Ratio d'efficience (2)	**47,8 %**	47,4 %	46,8 %
Ratio d'efficience ajusté (2), (3)	**46,8 %**	s.o.	s.o.
Levier d'exploitation	**(0,9)%**	(1,3)%	s.o.
Levier d'exploitation ajusté (3)	**1,3 %**	s.o.	s.o.
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	**368 800 $**	355 300 $	330 700 $
Total des actifs productifs (4)	**351 300**	338 700	316 200
Prêts et acceptations (4)	**351 600**	337 800	315 400
Dépôts	**278 800**	262 200	243 900
Capital attribué	**15 200**	14 050	12 700
Autres renseignements			
Biens administrés (5)	**214 200 $**	192 200 $	179 200 $
Biens sous gestion	**4 000**	3 400	3 100
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	**36 174**	38 011	38 244
Taux d'imposition effectif	**26,2 %**	25,2 %	25,6 %
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	**0,54 %**	0,55 %	0,58 %
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	**0,31 %**	0,30 %	0,37 %

Incidence estimative, sur les principaux postes du compte de résultat, de la conversion de montants libellés en dollars américains et en dollars de Trinité-et-Tobago

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**2014 par rapport à 2013**
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus	**46 $**
Frais autres que d'intérêt	**39**
Bénéfice net	**(1)**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en dollars US	**(6)%**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en dollars de Trinité-et-Tobago	**(7)%**

(1) La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne du total des actifs productifs.
(2) Le ratio d'efficience représente les frais autres que d'intérêt divisés par le total des revenus.
(3) Les mesures, qui sont des mesures hors PCGR, ont été ajustées en excluant la perte liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque ainsi que la provision liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
(4) Comprend la moyenne des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés pour l'exercice, laquelle s'est établie à 54,5 milliards de dollars et à 8,0 milliards, respectivement (53,9 milliards et 7,2 milliards en 2013; 44,9 milliards et 7,3 milliards en 2012).
(5) Les biens administrés comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés de 23,2 milliards de dollars et de 8,0 milliards, respectivement, au 31 octobre 2014 (25,4 milliards et 7,2 milliards au 31 octobre 2013; 31,0 milliards et 7,4 milliards au 31 octobre 2011).
s.o. sans objet

Rendement financier
2014 par rapport à 2013

Le bénéfice net a augmenté de 95 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent. En excluant la perte de 100 millions de dollars (avant et après impôt) liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque, ainsi que la provision de 40 millions (32 millions après impôt) liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles, le bénéfice net s'est chiffré à 4 607 millions, soit un résultat en hausse de 227 millions, ou 5 %, qui reflète principalement la solide croissance des volumes et la croissance élevée des revenus tirés des services tarifés dans la plupart des secteurs d'activité au Canada, ainsi que l'intégration complète d'Ally Canada. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, qui a trait principalement à nos activités dans les Antilles.

Le total des revenus s'est accru de 711 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la solide croissance de 5 % des volumes de la plupart des secteurs d'activité au Canada, ainsi que de la croissance élevée des revenus tirés des services tarifés attribuable principalement à la hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement et des revenus sur cartes.

La marge nette d'intérêt est demeurée relativement stable par rapport à l'exercice précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 108 millions de dollars, et le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 1 point de base, résultats qui reflètent en grande partie une dotation supplémentaire de 50 millions liée à notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels dans les Antilles, qui a subi une perte de valeur, ainsi que l'augmentation des dotations liées à notre portefeuille de prêts aux petites entreprises au Canada. Pour de plus amples détails, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 395 millions de dollars, ou 6 %. En excluant les éléments précisés dont il est fait mention ci-dessus, les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 255 millions de dollars, ou 4 %, en raison essentiellement de la hausse des coûts liés à l'effectif et des coûts de marketing en raison de la croissance des activités, de l'incidence de la conversion des devises et de l'augmentation des provisions pour litiges. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficience, ainsi que par les avantages découlant de l'intégration complète d'Ally Canada.

La moyenne des prêts et des acceptations a augmenté de 14 milliards de dollars, ou 4 %, résultat qui tient en grande partie à la croissance au Canada, principalement en ce qui a trait aux prêts hypothécaires résidentiels, aux prêts aux entreprises et aux prêts aux particuliers. La moyenne des dépôts a progressé de 17 milliards de dollars, ou 6 %, résultat qui reflète la solide croissance des dépôts des particuliers et des entreprises.

2013 par rapport à 2012

Le bénéfice net a augmenté de 324 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à 2012, résultat qui reflète la solide croissance des volumes de l'ensemble de nos secteurs d'activité au pays, l'amélioration de la qualité du crédit liée à nos portefeuilles au Canada et dans les Antilles, ainsi que la prise en compte de notre acquisition d'Ally Canada. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la compression des écarts et par une dotation liée aux avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration de 40 millions de dollars (31 millions après impôt) ayant trait à nos activités dans les Antilles. De plus, les résultats de 2012 ont été touchés de façon favorable par un ajustement au titre du remboursement anticipé de prêts hypothécaires de 125 millions de dollars (92 millions après impôt), qui découlait d'un changement de méthode relatif au moment auquel les intérêts liés au remboursement anticipé de prêts hypothécaires sont comptabilisés.

La moyenne des prêts et des acceptations a augmenté de 22 milliards de dollars, ou 7 %, par rapport à 2012, résultat qui tient en grande partie à la croissance au Canada de nos produits de financement sur valeur nette, de nos prêts aux particuliers et de nos prêts aux entreprises. La moyenne des dépôts a progressé de 18 milliards de dollars, ou 8 %, par rapport à 2012, résultat qui reflète la solide croissance des dépôts des entreprises et des particuliers.

Les résultats excluant les éléments précisés dont il est fait mention ci-dessus sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Au Canada, nos activités sont divisées en trois secteurs d'activité : Services financiers aux particuliers, Services financiers aux entreprises et Solutions cartes et paiements. Le tableau qui suit présente une analyse des résultats consolidés de nos Services bancaires canadiens.

Faits saillants financiers du secteur Services bancaires canadiens — **Tableau 18**

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire)	2014	2013	2012
Revenu net d'intérêt	9 168 $	8 875 $	8 484 $
Revenus autres que d'intérêt	3 701	3 345	3 130
Total des revenus	12 869	12 220	11 614
Dotation à la provision pour pertes sur créances	928	908	1 015
Frais autres que d'intérêt	5 687	5 464	5 163
Bénéfice net avant impôt	6 254	5 848	5 436
Bénéfice net	4 642 $	4 352 $	4 045 $
Revenus par division			
Services financiers aux particuliers	7 285 $	6 948 $	6 591 $
Services financiers aux entreprises	3 135	2 990	2 894
Solutions cartes et paiements	2 449	2 282	2 129
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	37,0 %	37,5 %	38,9 %
Marge nette d'intérêt (1)	2,71 %	2,72 %	2,78 %
Ratio d'efficience (2)	44,2 %	44,7 %	44,5 %
Levier d'exploitation	1,2 %	(0,6)%	s.o.
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	350 400 $	338 000 $	314 600 $
Total des actifs productifs (3)	337 900	326 400	305 100
Prêts et acceptations (3)	343 900	330 400	307 900
Dépôts	263 600	248 100	230 300
Capital attribué	12 400	11 400	10 200
Autres renseignements			
Biens administrés (4)	205 200	183 600	171 100
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	31 442	31 970	31 800
Taux d'imposition effectif	25,8 %	25,6 %	25,6 %
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,33 %	0,36 %	0,37 %
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,27 %	0,27 %	0,33 %

(1) La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne du total des actifs productifs.
(2) Le ratio d'efficience représente les frais autres que d'intérêt divisés par le total des revenus.
(3) Comprend la moyenne des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés pour l'exercice, laquelle s'est établie à 54,5 milliards de dollars et à 8,0 milliards, respectivement (53,9 milliards et 7,2 milliards en 2013; 44,9 milliards et 7,3 milliards en 2012).
(4) Les biens administrés comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés de 23,2 milliards de dollars et de 8,0 milliards, respectivement, au 31 octobre 2014 (25,4 milliards et 7,2 milliards au 31 octobre 2013; 31,0 milliards et 7,4 milliards au 31 octobre 2012).
s.o. sans objet

Rendement financier

2014 par rapport à 2013

Le bénéfice net s'est accru de 290 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète la solide croissance des volumes de la plupart des secteurs d'activité, la croissance élevée des revenus tirés des services tarifés, ainsi que l'intégration complète d'Ally Canada.

Le total des revenus a augmenté de 649 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la solide croissance de 5 % des volumes de la plupart des secteurs d'activité, et de la croissance élevée des revenus tirés des services tarifés découlant essentiellement de la hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement et des revenus sur cartes.

La marge nette d'intérêt est demeurée relativement stable par rapport à l'exercice précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 20 millions de dollars, et le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances est demeuré inchangé, en raison principalement de la hausse des dotations liées à notre portefeuille de prêts aux petites entreprises.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 223 millions de dollars, ou 4 %, en raison de la hausse des coûts liés à l'effectif et des coûts de marketing en raison de la croissance des activités, ainsi que de l'accroissement des provisions pour litiges. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficience, ainsi que par les avantages découlant de l'intégration complète d'Ally Canada.

La moyenne des prêts et des acceptations a augmenté de 14 milliards de dollars, ou 4 %, résultat qui tient en grande partie à la croissance des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux entreprises et des prêts aux particuliers. La moyenne des dépôts a progressé de 16 milliards de dollars, ou 6 %, résultat qui reflète en grande partie la croissance des dépôts des particuliers et des entreprises.

2013 par rapport à 2012

Le bénéfice net a augmenté de 307 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à 2012, résultat qui reflète la solide croissance des volumes de l'ensemble des secteurs d'activité, l'amélioration de la qualité du crédit et la prise en compte de notre acquisition d'Ally Canada. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts en raison de la croissance des activités et par la compression des écarts.

Analyse des secteurs d'activité

Services financiers aux particuliers

Le secteur d'activité Services financiers aux particuliers vise à répondre aux besoins des particuliers faisant partie de notre clientèle canadienne à toutes les étapes de leur vie, en leur offrant un vaste éventail de produits et de services de financement et de placement tels que des produits de financement sur valeur nette, des prêts aux particuliers, des comptes de dépôt, des services de gestion privée au Canada, des prêts indirects (y compris du financement automobile) des fonds communs de placement ainsi que des comptes de courtage autogéré et des certificats de placement garantis (CPG). Nous occupons le premier ou le deuxième rang en ce qui concerne nos parts de marché liées à la plupart des produits bancaires aux particuliers au Canada et nous possédons le plus vaste réseau de services bancaires de détail au Canada, lequel se compose de 1 272 succursales et de 4 620 GAB.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 337 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète la solide croissance des volumes de la plupart des secteurs d'activité et la hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement.

La moyenne des prêts hypothécaires résidentiels a augmenté de 4 % par rapport à 2013, en raison des solides activités sur les marchés de l'habitation et du maintien de faibles taux d'intérêt. La moyenne des prêts aux particuliers s'est accrue de 2 % par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la croissance des prêts indirects. La moyenne des dépôts des particuliers s'est accrue de 7 % par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète l'acquisition de nouveaux clients ainsi que le fait que les clients existants continuent de favoriser les comptes d'épargne et les autres comptes de dépôt.

Faits saillants — **Tableau 19**

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres)	2014	2013	2012
Total des revenus	**7 285 $**	6 948 $	6 591 $
Autres renseignements (moyenne)			
Prêts hypothécaires résidentiels	**186 700**	178 700	170 400
Prêts aux particuliers	**85 200**	83 600	76 300
Dépôts de particuliers	**100 000**	93 700	87 300
CPG de particuliers	**65 100**	63 100	59 100
Soldes des fonds communs de placement – succursales (1)	**111 600**	95 300	82 300
Biens administrés – courtage autogéré (1)	**60 500**	53 300	48 900
Nombre de :			
Nouveaux comptes de dépôts ouverts (en milliers)	**1 514**	1 285	1 204
Succursales	**1 272**	1 255	1 239
GAB	**4 620**	4 622	4 724

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers et des dépôts des particuliers
(en millions de dollars canadiens)

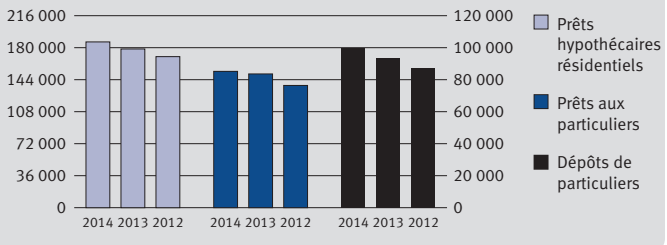

Services financiers aux entreprises

Le secteur d'activité Services financiers aux entreprises offre une vaste gamme de produits et services de prêt, de location, de dépôt, de placement, de change, de gestion de la trésorerie, de financement aux concessionnaires automobiles (financement des stocks) et de négociation aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux clients commerciaux et aux clients des secteurs de l'agriculture et du négoce agricole dans l'ensemble du Canada. Notre réseau de services bancaires possède la plus importante équipe de directeurs des relations et de spécialistes de l'industrie. Notre engagement ferme envers nos clients nous a permis de nous classer au premier rang en ce qui concerne notre part du marché des prêts aux entreprises et des dépôts des entreprises.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 145 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la croissance élevée des volumes de dépôts d'entreprises et de prêts aux entreprises, ainsi que d'un ajustement comptable cumulatif favorable au titre des commissions sur prêts différées liées à notre portefeuille de prêts aux entreprises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la compression des écarts découlant des pressions concurrentielles.

La moyenne des prêts et acceptations a augmenté de 6 % et la moyenne des dépôts d'entreprises a augmenté de 8 %, malgré un contexte hautement concurrentiel, résultat qui tient à l'accroissement des activités des clients existants et des nouveaux clients.

Faits saillants — **Tableau 20**

(en millions de dollars canadiens)	2014	2013	2012
Total des revenus	**3 135 $**	2 990 $	2 894 $
Autres renseignements (moyenne)			
Prêts aux entreprises et acceptations	**57 900**	54 500	48 300
Dépôts des entreprises (1)	**98 500**	91 300	83 900

(1) Comprend les soldes des CPG.

Moyenne des prêts aux entreprises et acceptations et des dépôts des entreprises (en millions de dollars canadiens)

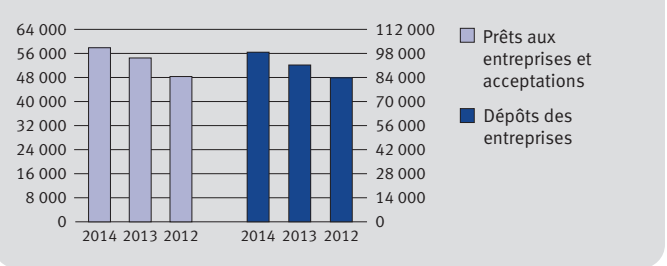

Solutions cartes et paiements

Le secteur d'activité Solutions cartes et paiements offre une vaste gamme de cartes de crédit pratiques assorties de programmes de récompenses ou de fidélité, ainsi que des produits et solutions de paiement à nos clients au Canada. Nous avons plus de 6,7 millions de comptes de cartes de crédit et détenons une part de marché au Canada d'environ 23 % en ce qui concerne le volume d'achats par cartes de crédit.

Les activités de ce secteur comprennent également notre participation de 50 % dans Solutions Moneris Inc., la coentreprise de traitement des opérations sur cartes de crédit à l'intention des commerçants formée avec la Banque de Montréal. Le volume annuel des transactions sur cartes de crédit et sur cartes de débit que Moneris traite s'élève à environ 195 milliards de dollars.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 167 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'amélioration des écarts, de l'augmentation des soldes et de la hausse des volumes de transactions sur cartes de crédit.

La moyenne des soldes de cartes de crédit s'est accrue de 4 % et les volumes des achats nets ont augmenté de 10 %, en raison de l'augmentation du nombre de comptes actifs découlant du nombre élevé de nouveaux comptes.

Faits saillants — **Tableau 21**

(en millions de dollars canadiens)	2014	2013	2012
Total des revenus	**2 449 $**	2 282 $	2 129 $
Autres renseignements			
Moyenne des soldes de cartes de crédit	**14 100**	13 600	12 900
Volumes des achats nets	**84 200**	76 200	70 500

Moyenne des soldes de cartes de crédit et volumes des achats nets (en millions de dollars canadiens)

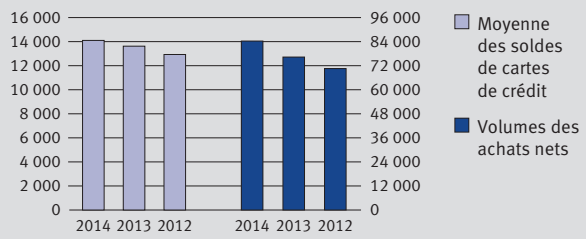

Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis

Nos services bancaires dans les Antilles se composent d'une gamme complète de produits et services bancaires, ainsi que de services de financement international et de services de promotion commerciale offerts par l'entremise d'un vaste réseau de succursales et de GAB, de même que de réseaux de services bancaires en ligne et mobiles.

Nos services bancaires transfrontaliers nous permettent de répondre aux besoins en matière de services bancaires de nos clients canadiens aux États-Unis, par l'entremise de réseaux en ligne et mobiles, et ils comprennent un vaste éventail de produits et services financiers offerts aux particuliers et aux entreprises clientes dans 50 États. Par ailleurs, nous répondons aux besoins en matière de services bancaires des clients de la Gestion de patrimoine aux États-Unis.

Rendement financier

Le total des revenus s'est accru de 62 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'incidence de la conversion des devises et de l'application de tarifs pour services traditionnels dans les Antilles.

La moyenne des prêts et acceptations a augmenté de 300 millions de dollars, ou 4 %, en raison essentiellement de l'incidence de la conversion des devises et de la solide croissance des prêts aux États-Unis. La moyenne des dépôts s'est accrue de 1 milliard de dollars, ou 8 %, résultat qui tient en grande partie à l'accroissement des liquidités dans les Antilles, lequel a donné lieu à l'augmentation des soldes des comptes d'épargne et des comptes courants, ainsi qu'à l'incidence de la conversion des devises.

Faits saillants — **Tableau 22**

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	2014	2013	2012
Total des revenus	**861 $**	799 $	824 $
Autres renseignements			
Marge nette d'intérêt	**4,30 %**	4,56 %	5,19 %
Moyenne des prêts et acceptations	**7 700**	7 400	7 500
Moyenne des dépôts	**15 200**	14 100	13 600
Biens administrés	**9 000**	8 600	8 100
Biens sous gestion	**4 000**	3 400	3 100
Nombre de :			
Succursales	**93**	116	121
GAB	**309**	351	341

Moyenne des prêts et des dépôts
(en millions de dollars canadiens)

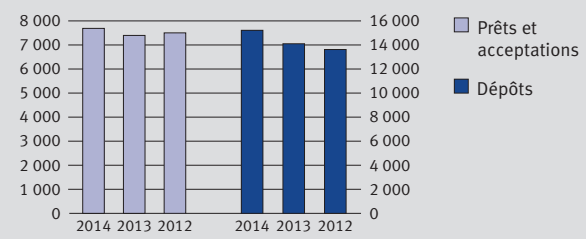

Gestion de patrimoine

La Gestion de patrimoine regroupe la Gestion de patrimoine – Canada, la Gestion de patrimoine – États-Unis et International et la Gestion mondiale d'actifs. Ce secteur offre des services aux particuliers et aux clients institutionnels dans des marchés cibles à l'échelle mondiale. Il offre une gamme complète de solutions de placements, de services de fiducie, de services bancaires, de solutions de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine aux clients fortunés et aux clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé et il exerce ses activités par l'entremise de nos bureaux situés dans des centres financiers principaux, principalement au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, dans les îles Anglo-Normandes, en Europe continentale et en Asie. Notre groupe de gestion d'actifs, soit la Gestion mondiale d'actifs, qui comprend BlueBay Asset Management (BlueBay), est un chef de file mondial établi en matière de services de gestion des placements et offre des stratégies de placement et des solutions de financement aux investisseurs institutionnels, directement, de même qu'aux particuliers par l'entremise de nos réseaux de distribution et de tiers distributeurs.

Revue économique et revue des marchés

Le solide rendement de l'économie au Canada et aux États-Unis, conjugué à la forte croissance des marchés financiers pendant presque tout l'exercice 2014 a donné lieu à la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, laquelle reflète l'appréciation du capital et les ventes nettes. L'économie dans la zone euro s'est améliorée légèrement, ce qui a incité la BCE à mettre en œuvre des mesures visant à rétablir la confiance des investisseurs et à stimuler les activités de prêt dans la région. Par ailleurs, le maintien de faibles taux d'intérêt à l'échelle mondiale a donné lieu à une compression continue des écarts et à des renonciations aux honoraires liés aux fonds du marché monétaire.

Faits saillants

- L'appréciation du capital et les ventes nettes élevées ont continué de stimuler la croissance des actifs des clients, lesquels se sont chiffrés à plus de 1,1 billion de dollars au cours de l'exercice.
- Au Canada, nous sommes un chef de file au sein de l'industrie en matière de services de gestion privée traditionnels. Nous avons continué d'accroître notre position de chef de file auprès des clients disposant d'un avoir net élevé en nous concentrant sur la prestation à nos clients d'une proposition de valeur complète et en tirant parti de notre expertise en matière de services aux propriétaires d'entreprise et de planification de la relève et du patrimoine.
- Aux États-Unis, nous sommes l'une des dix principales sociétés offrant des services de courtage traditionnels pour ce qui est des actifs et du nombre de conseillers, et nous avons continué d'axer nos efforts de manière à accroître la productivité de nos conseillers.
- À l'extérieur du Canada et des États-Unis, nous avons axé nos efforts sur des marchés choisis présentant un potentiel de croissance et relativement auxquels nous sommes bien positionnés pour assurer notre réussite, et nous avons également amélioré notre gamme de produits de même que notre contexte opérationnel.
- Nous avons continué d'accroître nos services de gestion d'actifs de premier rang et d'investir dans ces services, et nous avons maintenu notre position de chef de file sur le marché canadien des services de gestion d'actifs de fonds communs de placement, notre part du marché étant de 14,5 %. Nous avons accru le réseau de distribution de BlueBay auprès des clients institutionnels et nous avons accru nos capacités internationales en matière de distribution auprès des clients institutionnels et des acheteurs professionnels aux États-Unis et à l'échelle internationale. Nous avons également accru nos capacités par suite de l'acquisition de capacités distinctes en matière de placements en titres de capitaux propres à l'échelle mondiale.
- La solidité de nos capacités à l'échelle mondiale et notre engagement à l'égard de la prestation de services-conseils, de solutions et de services intégrés en matière de gestion de patrimoine aux clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé ont continué de susciter de l'intérêt au sein de l'industrie et nous ont aidés à remporter d'importants prix :
  - Nous nous sommes classés au cinquième rang des sociétés de gestion de patrimoine au monde en ce qui concerne les actifs des clients (palmarès Global Private Banking KPI Benchmark 2014 de Scorpio Partnership).
  - Nous avons reçu le prix d'excellence dans la catégorie « Gestionnaire de patrimoine – Relations avec la clientèle, service et engagement » (Private Banker International).
  - Nous avons reçu le prix du meilleur groupe de fonds et le prix du meilleur groupe de fonds d'obligations (prix Lipper).
  - Nous nous sommes classés parmi les 50 plus grandes sociétés de gestion mondiale d'actifs (Pensions & Investments/Towers Watson).
  - Nous avons obtenu le titre de meilleure société de courtage détenue par une banque au Canada (selon la fiche de rendement des sociétés de courtage publiée par Investment Executive).
  - Nous avons obtenu le titre de « société de fiducie de l'année » décerné par la Society of Trust and Estate Practitioners.

Perspectives et priorités

En raison de l'amélioration continue prévue de la conjoncture et des conditions du marché, particulièrement au Canada et aux États-Unis, nous prévoyons une croissance additionnelle de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients. Par ailleurs, nous avons récemment restructuré notre secteur Gestion de patrimoine – International de manière à pouvoir continuer d'axer nos priorités stratégiques sur les marchés et la concurrence en constante évolution, ainsi que sur les besoins changeants de nos clients. Pour obtenir plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2015

- Nous comptons faire profiter nos clients de ce que RBC a de meilleur à offrir en tirant parti de la marque, des capacités et des atouts concurrentiels de RBC.
- Nous comptons optimiser et accroître nos services de gestion d'actifs de premier rang à l'échelle mondiale.
- Nous comptons axer notre croissance sur les clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé dans nos principaux marchés.
- Nous comptons axer nos efforts sur une bonne prestation de services transfrontaliers à nos clients internationaux dans nos marchés ciblés, et comptons pour ce faire restructurer certaines activités à l'échelle internationale afin d'assurer une croissance durable et rentable.

Gestion de patrimoine			Tableau 23
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire)	**2014**	2013	2012
Revenu net d'intérêt	**469 $**	396 $	393 $
Revenus autres que d'intérêt			
Revenus tirés des services tarifés	**4 185**	3 463	2 964
Revenus tirés des transactions et autres revenus	**1 659**	1 628	1 478
Total des revenus	**6 313**	5 487	4 835
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**19**	51	(1)
Frais autres que d'intérêt	**4 800**	4 219	3 809
Bénéfice net avant impôt	**1 494**	1 217	1 027
Bénéfice net	**1 083 $**	886 $	753 $
Revenus par division			
Gestion de patrimoine – Canada	**2 186 $**	1 889 $	1 741 $
Gestion de patrimoine – États-Unis et International	**2 430**	2 225	1 977
Gestion de patrimoine – États-Unis et International (en millions de dollars US)	**2 221**	2 174	1 973
Gestion mondiale d'actifs (1)	**1 697**	1 373	1 117
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**19,2 %**	15,8 %	13,9 %
Marge avant impôt (2)	**23,7 %**	22,2 %	21,2 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	**25 800 $**	21 600 $	20 900 $
Prêts et acceptations	**15 700**	12 100	9 900
Dépôts	**36 200**	31 900	29 200
Capital attribué	**5 500**	5 400	5 150
Autres renseignements			
Revenus par conseiller (en milliers) (3)	**983 $**	862 $	793 $
Biens administrés (4)	**717 500**	639 200	577 800
Biens sous gestion (4)	**452 300**	387 200	339 600
Moyenne des biens administrés	**690 500**	609 500	554 800
Moyenne des biens sous gestion	**427 800**	367 600	322 500
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	**12 919**	12 462	12 139
Nombre de conseillers (5)	**4 402**	4 366	4 388

Incidence estimative, sur les principaux postes du compte de résultat, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**2014 par rapport à 2013**
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus	**212 $**
Frais autres que d'intérêt	**180**
Bénéfice net	**21**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en dollars US	**(6)%**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en livres sterling	**(12)%**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en euros	**(8)%**

(1) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2014, les résultats de BlueBay ne sont plus présentés avec un décalage de un mois. En conséquence, les résultats de 2014 tiennent compte des résultats de BlueBay pour 13 mois.
(2) La marge avant impôt s'entend du bénéfice net avant impôt, divisé par le total des revenus.
(3) Comprend les conseillers en placement et les conseillers financiers au sein de nos services de courtage traditionnel au Canada et aux États-Unis.
(4) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.
(5) Comprend les conseillers ayant un contact direct avec les clients au sein de tous nos services de gestion de patrimoine.

2014 par rapport à 2013

Le bénéfice net a augmenté de 197 millions de dollars, ou 22 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse du bénéfice découlant de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, laquelle a trait en grande partie à la Gestion mondiale d'actifs et à la Gestion de patrimoine – Canada.

Le total des revenus a augmenté de 826 millions de dollars, ou 15 %, en raison essentiellement de la hausse des revenus découlant de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients tenant à l'appréciation du capital et aux ventes nettes élevées, ainsi que de l'incidence de la conversion des devises.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 32 millions de dollars, résultat qui tient principalement à la diminution des dotations ayant trait à quelques comptes. Pour de plus amples détails, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 581 millions de dollars, ou 14 %, ce qui s'explique essentiellement par la hausse de la rémunération variable découlant de l'accroissement des revenus, par l'incidence de la conversion des devises, ainsi que par l'accroissement de l'effectif et des investissements dans les infrastructures en raison de la croissance des activités.

2013 par rapport à 2012

Le bénéfice net a augmenté de 133 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à 2012, en raison principalement de la hausse du bénéfice découlant de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients tenant aux ventes nettes et à l'appréciation du capital, ainsi que de l'accroissement des volumes de transactions reflétant l'amélioration des conditions du marché. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Gestion de patrimoine – Canada

La Gestion de patrimoine – Canada, qui comprend nos services-conseils traditionnels en matière de gestion de patrimoine au Canada, est le chef de file canadien au chapitre des biens administrés. Elle regroupe plus de 1 600 conseillers en placement et fournit des solutions financières complètes élargies aux clients fortunés et à ceux qui disposent d'un avoir net élevé ou très élevé. Nous fournissons par ailleurs des services de gestion discrétionnaire de placements et des services successoraux et fiduciaires à nos clients. À cette fin, nous comptons sur environ 60 conseillers en placement et sur 95 spécialistes des services de fiducie, qui sont répartis dans tous nos bureaux au Canada.

Nos concurrents sont les banques et sociétés de fiducie canadiennes, les sociétés de conseils en placement, les services de courtage traditionnels appartenant à des banques et les maisons de courtage spécialisées, ainsi que les sociétés de fonds communs de placement, et les banques de gestion privée mondiales. Au Canada, les sociétés de gestion de patrimoine détenues par des banques continuent d'être des acteurs majeurs.

Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 297 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse des revenus découlant de l'augmentation de 14 % des biens administrés, laquelle reflète l'appréciation du capital et les ventes nettes.

Faits saillants — **Tableau 24**

(en millions de dollars canadiens)	2014	2013	2012
Total des revenus	**2 186 $**	1 889 $	1 741 $
Autres renseignements			
Total des prêts et des acceptations (1)	**3 000**	2 500	2 300
Total des dépôts (1)	**15 300**	13 400	11 900
Biens administrés	**285 100**	251 400	230 400
Biens sous gestion	**55 400**	43 600	36 100
Moyenne des biens administrés	**272 900**	239 100	222 100
Moyenne des biens sous gestion	**50 400**	40 000	34 400
Total de l'actif lié aux services tarifés	**166 700**	139 400	120 700

(1) Représente une moyenne calculée à l'aide des méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (1)
(en millions de dollars canadiens)

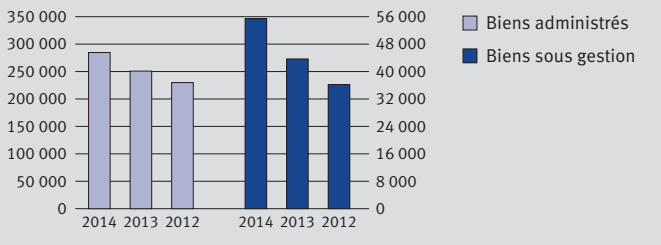

(1) Représente les soldes moyens, qui sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

Gestion de patrimoine – États-Unis et International

La Gestion de patrimoine – États-Unis comprend le groupe de services de gestion privée, qui est le huitième cabinet de services-conseils traditionnels en matière de gestion de patrimoine en importance aux États-Unis, au chapitre du nombre de conseillers, et regroupe plus de 1 800 conseillers financiers. De plus, dans le cadre de nos services de correspondants bancaires et de nos services-conseils, nous offrons des services de compensation et d'exécution aux courtiers en valeurs mobilières indépendants de petite et moyenne taille ainsi qu'aux conseillers en placement inscrits. Aux États-Unis, nous exerçons nos activités dans un marché fragmenté où la concurrence est extrêmement vive. On dénombre environ 4 300 courtiers inscrits aux États-Unis, y compris des acteurs indépendants de calibre international et de calibre régional.

Nous avons récemment restructuré le secteur Gestion de patrimoine – International de manière à axer nos efforts sur la prestation de services transfrontaliers à nos clients internationaux dans nos marchés ciblés, et afin d'assurer une croissance durable et rentable. La Gestion de patrimoine – International se compose des services de gestion de patrimoine à l'échelle internationale (anciennement les services de gestion de patrimoine dans les îles Britanniques et dans les Antilles, et comprend également les services internationaux au Canada et aux États-Unis), ainsi que des services de gestion de patrimoine dans les marchés émergents. Nous fournissons des services fiduciaires, des services bancaires ainsi que des solutions en matière de crédit et de placement personnalisés et intégrés aux clients qui disposent d'un avoir net élevé ou très élevé et aux grandes entreprises. Notre réseau regroupe plus de 1 500 employés répartis dans 17 pays. À l'échelle internationale, nos concurrents en matière de services de gestion de patrimoine comprennent des sociétés de gestion de patrimoine mondiales, des banques de gestion privée traditionnelles étrangères, des sociétés de gestion de patrimoine canadiennes et des fournisseurs américains de services de gestion privée axés sur les placements.

Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 205 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent. Libellés en dollars américains, les revenus se sont accrus de 47 millions de dollars, ou 2 %, en raison principalement de la hausse des revenus découlant de l'accroissement de 6 % des biens administrés reflétant l'appréciation du capital et les ventes nettes, facteur neutralisé en partie par la variation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, laquelle est en grande partie compensée dans les frais autres que d'intérêt.

Faits saillants			Tableau 25
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	**2014**	2013	2012
Total des revenus	**2 430 $**	2 225 $	1 977 $
Autres renseignements (en millions de dollars US)			
Total des revenus	**2 221**	2 174	1 973
Total des prêts, des garanties et des lettres de crédit (1)	**14 500**	12 100	10 200
Total des dépôts (1)	**19 100**	18 000	17 200
Biens administrés	**383 700**	371 900	347 800
Biens sous gestion	**41 100**	35 600	31 300
Moyenne des biens administrés	**382 000**	361 800	331 700
Moyenne des biens sous gestion	**38 400**	34 700	29 000
Total de l'actif lié aux services tarifés (2)	**94 500**	83 200	71 700

(1) Représente une moyenne calculée à l'aide des méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
(2) Représente les montants liés à nos services de gestion de patrimoine aux États-Unis.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (1)
(en millions de dollars US)

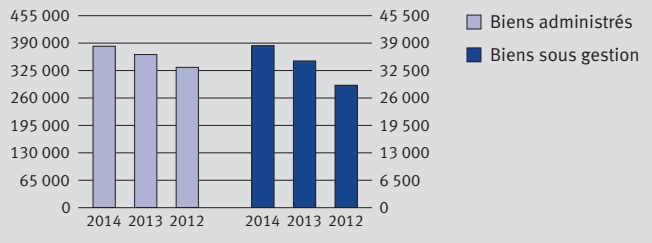

(1) Représente les soldes moyens, qui sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

Gestion mondiale d'actifs

La Gestion mondiale d'actifs fournit des services et des solutions de gestion de placements mondiaux aux investisseurs particuliers et institutionnels au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et dans les marchés émergents. Nous fournissons un vaste éventail de services de gestion de placements, y compris des fonds communs de placement, des fonds en gestion commune et des fonds de couverture, des comptes liés aux services tarifés et des portefeuilles gérés séparément. Nous offrons aux clients individuels nos solutions de placement soit par l'intermédiaire d'un vaste réseau constitué de succursales bancaires, de nos activités de courtage autogéré et traditionnel, de conseillers indépendants et de nos activités de banque privée, soit directement. Nous fournissons également directement des solutions de placement aux clients institutionnels, y compris des régimes de retraite ainsi que des fonds de dotation et des fondations.

Nous sommes la plus importante société de fonds communs de placement au Canada, et nous sommes un des principaux gestionnaires d'actifs institutionnels. Au Canada, nous subissons la concurrence des principales banques, compagnies d'assurance et organisations de gestion d'actifs, de même que de sociétés de placement spécialisées. Le secteur canadien de la gestion de fonds est vaste et bien établi, mais constitue un marché qui demeure relativement fragmenté.

Aux États-Unis, nos services de gestion d'actifs visent à fournir des solutions et des services de gestion de placements, principalement aux investisseurs institutionnels; nos concurrents sont des sociétés de gestion d'actifs indépendantes, de même que des sociétés qui font partie de banques nationales et internationales, des compagnies d'assurance et des groupes de gestionnaires d'actifs spécialisés.

À l'échelle internationale, grâce à nos capacités mondiales de premier rang par le biais de BlueBay et de RBC Gestion mondiale d'actifs, nous offrons des solutions en matière de gestion de placements aux institutions et, par l'entremise de banques privées, y compris RBC Gestion de patrimoine, aux investisseurs disposant d'un avoir net élevé ou très élevé. Nos concurrents regroupent des gestionnaires d'actifs qui font partie de banques internationales, ainsi que des gestionnaires d'actifs spécialisés exerçant leurs activités à l'échelle nationale et régionale, dans les secteurs géographiques où nous offrons des services à nos clients.

Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 324 millions de dollars, ou 24 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse des revenus découlant de l'augmentation de 14 % des biens sous gestion reflétant l'appréciation du capital et les ventes nettes élevées, de l'incidence de la conversion des devises, et de la prise en compte des revenus de BlueBay pour un mois supplémentaire.

Faits saillants			Tableau 26
(en millions de dollars canadiens)	**2014**	2013	2012
Total des revenus (1)	**1 697 $**	1 373 $	1 117 $
Autres renseignements			
Ventes nettes de fonds communs de placement à long terme au Canada	**10 982**	8 064	7 906
(Rachats nets) ventes nettes de fonds communs de placement sur le marché monétaire au Canada	**(1 229)**	(1 348)	(1 981)
Biens sous gestion	**350 600**	306 500	272 200
Moyenne des biens sous gestion	**335 300**	292 100	259 100

(1) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2014, les résultats de BlueBay ne sont plus présentés avec un décalage de un mois. En conséquence, les résultats de 2014 tiennent compte des résultats de BlueBay pour 13 mois.

Moyenne des biens sous gestion (1)
(en millions de dollars canadiens)

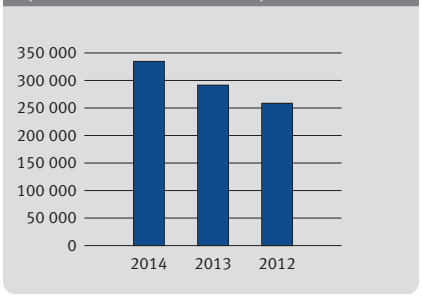

(1) Représente les soldes moyens, qui sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

Assurances

Le secteur Assurances regroupe nos activités au Canada et à l'échelle mondiale, lesquelles sont divisées en deux secteurs d'activité : Assurances – Canada et Assurances – International. Ces deux secteurs d'activité offrent une vaste gamme de produits et solutions en matière d'assurances vie, maladie, habitation, automobile et voyage ainsi que des produits d'accumulation d'actifs et de réassurance. Au Canada, nous offrons nos produits et services par l'entremise de nos propres réseaux, qui se composent de l'équipe de vente sur le terrain, laquelle comprend les succursales de vente au détail d'assurance, nos représentants, les centres d'appels et les services en ligne, ainsi que par l'entremise de conseillers indépendants en assurance et de relations d'affinité. À l'extérieur du Canada, nous exerçons des activités de réassurance à l'échelle mondiale et offrons des produits de réassurance en matière d'assurances vie et d'assurance contre les accidents, ainsi que des produits de réassurance de rente. Une analyse du contexte concurrentiel est présentée dans les rubriques portant sur chacun de nos secteurs d'activité présentées ci-dessous.

Revue économique et revue des marchés

Bien qu'une stabilisation de l'industrie des assurances à l'échelle mondiale ait été notée, nous avons continué de subir des pressions découlant de facteurs systémiques tels que les faibles taux d'intérêt, les incertitudes liées aux conditions des marchés à l'échelle mondiale, le ralentissement des dépenses de consommation et l'évolution du contexte réglementaire, y compris le régime obligatoire de réduction des primes d'assurance automobile du gouvernement de l'Ontario, qui continue de se répercuter sur le marché des assurances. Bien que ces facteurs aient eu une incidence défavorable sur nos activités, les mesures prises à l'égard des produits et de l'établissement des prix au cours des derniers exercices, le recours à nos propres réseaux de distribution, dont les coûts sont moins élevés, les pratiques de placement prudentes et nos gammes de produits diversifiées ont continué d'atténuer ce contexte difficile.

Faits saillants

- Nous avons mis en place des outils, des programmes d'apprentissage et des technologies incluant des processus simplifiés et des formulaires de demande améliorés, afin de créer l'équipe de vente la meilleure de sa catégorie et d'accroître notre part du marché des assurances au Canada.
- Pour la troisième année d'affilée, RBC Assurances est le fournisseur d'assurance collective ayant affiché la croissance la plus importante au Canada.
- Nous avons lancé des solutions d'assurance annuelle pour les voyages, lesquelles sont offertes par l'entremise de notre réseau de succursales ainsi qu'à nos clients détenteurs d'une carte de crédit, y compris l'assurance Annulation de voyage facultative.
- Nous avons amélioré les primes et les caractéristiques de nos produits d'assurance invalidité individuelle et avons notamment lancé un nouveau programme unique en son genre à l'intention des professionnels.
- Le marché du transfert des risques liés à l'assurance longévité au Royaume-Unis est demeuré robuste, les promoteurs de régimes de retraite et les sociétés de rentes ayant continué de chercher des solutions d'atténuation des risques. Le nombre de nouveaux venus sur le marché a augmenté, et diverses options de transfert des risques ont été offertes. Nous exerçons des activités dans le marché au Royaume-Uni depuis 2008 et nous continuons, de façon sélective, de conclure des contrats de réassurance de rente à un rythme modéré.

Perspectives et priorités

Nous prévoyons une croissance continue des activités en raison des mesures prises relativement aux produits et aux prix mises en place au cours des derniers exercices, y compris les hausses des volumes découlant de l'accroissement de nos propres réseaux et la mise à exécution de mesures de gestion de l'efficience. Nous nous attendons à ce que ces activités nous aident à atténuer les défis d'ordre économique et réglementaire. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2015

- Nous comptons approfondir nos relations avec les clients en continuant de leur fournir une gamme complète de produits et services d'assurance axés sur les besoins uniques de leur famille.
- Nous comptons continuer d'accroître l'efficience de nos propres réseaux en mettant en œuvre des processus de gestion du rendement, en favorisant une culture des ventes proactive et en mettant en place des occasions d'interdistribution améliorées.
- Nous comptons continuer de simplifier nos processus et allons à cette fin rationaliser tous nos processus commerciaux afin que nos clients puissent aisément faire affaire avec nous, tout en gérant nos dépenses avec diligence.
- Nous comptons tirer parti d'occasions à l'échelle internationale en respectant notre tolérance au risque, dans le but d'accroître nos activités de réassurance de base.

Assurances			Tableau 27
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	**2014**	2013	2012
Revenus autres que d'intérêt			
Primes acquises, montant net	**3 742 $**	3 674 $	3 705 $
Revenu de placement (1)	**938**	(17)	929
Honoraires	**284**	271	263
Total des revenus	**4 964**	3 928	4 897
Indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance (1)	**3 194**	2 326	3 055
Coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	**379**	458	566
Frais autres que d'intérêt	**579**	551	518
Bénéfice net avant impôt	**812**	593	758
Bénéfice net	**781 $**	595 $	713 $
Revenus par division			
Assurances – Canada	**2 911 $**	1 962 $	2 992 $
Assurances – International	**2 053**	1 966	1 905
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**49,7 %**	41,4 %	46,7 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	**12 000 $**	11 900 $	11 500 $
Capital attribué	**1 550**	1 400	1 500
Autres renseignements			
Primes et dépôts (2)	**5 164 $**	4 924 $	4 849 $
Assurances – Canada	**2 419**	2 344	2 362
Assurances – International	**2 745**	2 580	2 487
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	**8 564**	8 034	7 921
Variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance (1)	**439**	(491)	410
Valeur incorporée (3)	**6 239**	6 302	5 861
Biens sous gestion	**700**	500	300
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	**3 126**	2 965	2 744

Incidence estimative, sur les principaux postes du compte de résultat, de la conversion de montants libellés en dollars américains et en livres sterling (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**2014 par rapport à 2013**
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus	**74 $**
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	**75**
Frais autres que d'intérêt	**–**
Bénéfice net	**(2)**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en dollars US	**(6)%**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en livres sterling	**(12)%**

(1) Le revenu de placement peut être assujetti à la volatilité découlant des fluctuations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net. Les placements à l'appui des provisions techniques sont principalement des actifs à revenu fixe désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans le poste Revenus de placement du compte consolidé de résultat, et elles sont en grande partie neutralisées par les variations de la juste valeur des provisions techniques, dont l'incidence est reflétée dans les indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance.

(2) Le poste Primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rente fondés sur le risque, ainsi que les dépôts des fonds distincts individuels et collectifs, conformément aux pratiques du secteur de l'assurance.

(3) Nous définissons la valeur incorporée comme la somme de la valeur des capitaux propres détenus dans notre secteur Assurances et de la valeur des contrats en vigueur (polices en vigueur). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Rendement financier

2014 par rapport à 2013

Le bénéfice net a augmenté de 186 millions de dollars, ou 31 %. En excluant la charge de 160 millions de dollars (118 millions après impôt) comptabilisée à l'exercice précédent, laquelle découle d'une nouvelle loi fiscale au Canada qui a une incidence sur le traitement fiscal de certaines polices d'assurance vie individuelle pour les titulaires de polices, le bénéfice net s'est accru de 68 millions, ou 10 %, résultat qui s'explique principalement par la réduction des coûts nets liés aux sinistres, par la croissance de nos polices d'assurance vie en Europe et de nos contrats de réassurance de rentes au Royaume-Uni, ainsi que par les ajustements favorables des provisions techniques reflétant les mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses. De plus, les résultats de l'exercice précédent tenaient compte de l'incidence favorable des intérêts et des activités liées aux actifs au titre des polices d'assurance vie au Canada.

Le total des revenus a augmenté de 1 036 millions de dollars, ou 26 %, en raison principalement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, laquelle découle de la diminution des taux d'intérêt à long terme et est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. L'augmentation est aussi attribuable à la croissance de nos polices d'assurance vie en Europe et de nos contrats de réassurance de rentes au Royaume-Uni, ainsi qu'à l'incidence de la conversion des devises.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 789 millions de dollars, ou 28 %, résultat qui tient principalement à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les revenus, ainsi qu'à l'incidence de la conversion des devises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse des coûts nets liés aux sinistres. De plus, les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance comptabilisés à l'exercice précédent tenaient compte de l'incidence défavorable de la charge découlant d'une nouvelle loi fiscale au Canada dont il est fait mention ci-dessus ainsi que de l'incidence favorable des intérêts et des activités liées aux actifs au titre des polices d'assurance vie au Canada.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 28 millions de dollars, ou 5 %, résultat qui tient en grande partie à la hausse des coûts en raison de la croissance des activités, facteur neutralisé en partie par les avantages que nous continuons de tirer de l'attention soutenue prêtée à nos activités de gestion de l'efficience.

Les primes et dépôts ont augmenté de 240 millions de dollars, ou 5 %, résultat qui reflète la croissance des activités des secteurs Assurances – Canada et Assurances – International.

La valeur intrinsèque a diminué de 63 millions de dollars, résultat qui tient au fait que l'incidence du transfert de capitaux provenant de nos activités d'assurance au moyen de versements de dividendes a été en grande partie neutralisée par la croissance des activités et par la variation favorable des taux d'actualisation. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

2013 par rapport à 2012

Le bénéfice net a diminué de 118 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à 2012, en raison principalement d'une charge de 160 millions (118 millions après impôt) découlant d'une nouvelle loi fiscale au Canada. En excluant cette charge, le bénéfice net s'est établi à 713 millions de dollars, soit un résultat relativement inchangé par rapport à 2012, les ajustements favorables des provisions techniques reflétant les mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses, et les avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficience ayant été en grande partie neutralisés par la hausse des coûts nets liés aux sinistres.

Les résultats excluant les éléments précisés dont il est fait mention ci-dessus sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Analyse des secteurs d'activité

Assurances – Canada

Nous offrons des produits d'assurances vie, maladie et d'assurance IARD, ainsi que des produits d'accumulation d'actifs à nos clients au Canada qui sont à la recherche de produits individuels ou collectifs. Notre portefeuille d'assurances vie et maladie se compose de produits d'assurance vie universelle, d'assurance vie temporaire, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité et d'assurance soins de longue durée, ainsi que des régimes collectifs d'avantages sociaux. Nous offrons un vaste éventail de produits d'assurance IARD, y compris des assurances habitation, automobile et voyage. Nos produits d'assurance voyage comprennent l'assurance frais médicaux hors province et hors pays ainsi que des produits d'assurances annulation et interruption de voyage.

Au Canada, nous rivalisons avec plus de 200 compagnies d'assurance, la plupart spécialisées dans les produits d'assurances vie et maladie ou dans les produits d'assurance IARD. Nous occupons une position de chef de file en ce qui concerne les produits d'assurance invalidité, et nous jouissons d'une présence importante sur les marchés des produits d'assurances vie et voyage et d'une présence croissante sur les marchés des produits d'assurances habitation et automobile et du patrimoine.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 949 millions de dollars, ou 48 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, laquelle découle de la diminution du taux d'intérêt à long terme et est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les primes et dépôts ont augmenté de 75 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui reflète la croissance de nos produits d'assurances vie, maladie, habitation et automobile et de nos produits d'accumulation d'actifs, facteur neutralisé en partie par l'incidence de la vente de nos activités liées à l'assurance voyage à l'exercice précédent.

Faits saillants — **Tableau 28**

(en millions de dollars canadiens)	2014	2013	2012
Total des revenus	**2 911 $**	1 962 $	2 992 $
Autres renseignements			
Primes et dépôts			
Assurances vie et maladie	**1 266**	1 245	1 280
Assurance IARD	**951**	942	965
Produits de rente et dépôts des fonds distincts	**202**	157	117
Variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance	**490**	(510)	408

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)

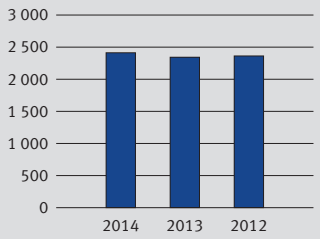

Assurances – International

Le secteur Assurances – International se compose principalement de nos activités de réassurance, qui consistent à assurer les risques d'autres compagnies d'assurance et de réassurance. Nous offrons des produits de réassurance en matière d'assurances vie et maladie et d'assurance contre les accidents, ainsi que des produits de réassurance de rente.

Un petit nombre de grandes sociétés contrôlent le marché mondial de la réassurance, et ces sociétés ont une présence importante aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans la zone euro. Le marché de la réassurance est concurrentiel, et les entraves à l'accès à ce marché demeurent élevées.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 87 millions de dollars, ou 4 %, en raison principalement de la croissance de nos polices d'assurance vie en Europe et de nos contrats de réassurance de rentes au Royaume-Uni, ainsi que de l'incidence de la conversion des devises. Ces facteurs ont été

neutralisés en partie par la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les primes et dépôts ont augmenté de 165 millions de dollars, ou 6 %, en raison de la croissance des volumes liés à nos contrats de réassurance de rentes au Royaume-Uni et à nos polices d'assurance vie en Europe.

Faits saillants — **Tableau 29**

(en millions de dollars canadiens)	2014	2013	2012
Total des revenus	**2 053 $**	1 966 $	1 905 $
Autres renseignements			
Primes et dépôts			
Assurances vie et maladie	**2 128**	2 069	1 980
Assurance IARD	**6**	50	56
Produits de rente	**611**	461	451

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)

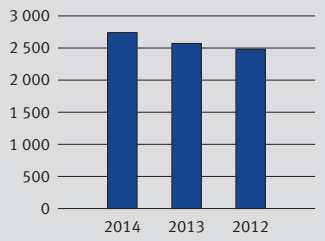

Services aux investisseurs et trésorerie

Le secteur Services aux investisseurs et trésorerie est spécialisé dans la prestation de services d'administration des actifs, de services de garde, de services de paiement, de services de trésorerie et de services de transactions bancaires aux institutions financières et aux autres investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale. Nous offrons des services de garde, des services-conseils, des services de financement et d'autres services visant à protéger les actifs des clients, à maximiser les liquidités et à gérer le risque dans plusieurs pays. Nous offrons également des services de gestion des liquidités et du financement à court terme destinés à RBC. Nous nous classons parmi les dix principales sociétés de services de garde au monde en ce qui a trait aux biens administrés, et nous exploitons un réseau de 18 bureaux répartis en Amérique du Nord, en Europe, au Moyen-Orient et en Asie-Pacifique. Bien que nous fassions concurrence aux plus importantes sociétés de services de garde au monde, nous demeurons un fournisseur de services spécialisés et, en ce qui concerne nos services de transactions bancaires, nos principaux concurrents sont les grandes banques canadiennes.

Revue économique et revue des marchés

Le contexte très concurrentiel du secteur des services de garde mondiaux a continué d'entraîner des pressions à la baisse sur les marges en 2014. Les incertitudes liées au moment de la reprise de l'économie dans la zone euro qui persistent et le contexte de faibles taux d'intérêt et de taux d'intérêt négatifs qui en découle ont entraîné une réduction des taux liés aux dépôts, ce qui s'est traduit par une compression des écarts. Au Canada et aux États-Unis, la confiance des investisseurs s'est accrue, ce qui a donné lieu à une hausse des volumes de transactions et à la croissance des commissions de services de garde. L'intensification de la réglementation au sein de l'industrie a continué de se répercuter sur les services de garde, ce qui a entraîné une hausse des coûts liés à la conformité et aux technologies.

Faits saillants

- Nous avons maintenu notre position de chef de file sur le marché canadien en nous efforçant d'attirer de nouveaux clients et de renforcer nos relations avec les clients existants.
- Nous avons continué d'accroître notre gamme de services et avons investi dans la technologie afin d'offrir des solutions améliorées, et nous avons restructuré nos équipes de manière à mieux servir nos principaux segments de clientèle.
- Nous avons accru notre bénéfice et réduit davantage nos frais autres que d'intérêt grâce à la poursuite de notre programme de gestion de l'efficience.
- Nous avons affiché une croissance élevée des dépôts des clients, qui s'inscrit dans le cadre de nos objectifs visant la croissance de RBC.
- En raison du succès obtenu, nous avons été reconnus à l'échelle mondiale et nommés :
  - Meilleure société de services de garde (Global Investor) et administrateur de fonds de l'année (Sondage GlobalCustody.net).
  - Administrateur de fonds immobiliers de l'année (Custody Risk European Awards).

Perspectives et priorités

En 2015, nous effectuerons un « retour à la normale » par suite des efforts d'intégration exhaustifs déployés depuis la création du secteur Services aux investisseurs et trésorerie il y a deux ans. Nous avons enregistré d'importantes réductions de coûts et une croissance des revenus; en 2015, nous nous efforcerons principalement de tirer parti de notre position de chef de file sur le marché au Canada et de nos capacités extraterritoriales au Luxembourg et en Irlande, de manière à accroître les revenus liés aux ventes. Bien que nous nous attendions à ce que le marché des services de gestion d'actifs demeure difficile à court terme, en raison principalement des pressions sur les marges et du maintien de faibles taux d'intérêt, nous sommes d'avis que nous sommes bien positionnés pour affronter la concurrence dans un contexte opérationnel en pleine évolution. Pour obtenir plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2015

- Nous comptons conserver notre position de chef de file au Canada en investissant dans des solutions en matière de technologie qui améliorent l'expérience client globale.
- Nous comptons modifier note modèle d'exploitation et de service à la clientèle à l'échelle mondiale afin d'accroître l'efficience, en tirant parti de la solidité de nos services extraterritoriaux de premier plan au Luxembourg et en Irlande, lesquels visent notre clientèle à l'échelle mondiale.
- Nous comptons continuer d'étayer les stratégies de croissance de RBC en tirant parti de l'expertise de notre équipe de gestion des liquidités.
- Nous comptons tirer parti de nos relations au sein de l'entreprise afin de conclure de nouvelles affaires et d'accroître les occasions d'attirer des clients.

Services aux investisseurs et trésorerie			Tableau 30
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	**2014**	2013	2012
Revenu net d'intérêt	**732 $**	671 $	612 $
Revenus autres que d'intérêt	**1 152**	1 133	293
Total des revenus	**1 884**	1 804	905
Frais autres que d'intérêt	**1 286**	1 348	701
Bénéfice net avant impôt	**598**	456	204
Bénéfice net	**441 $**	339 $	102 $
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**19,8 %**	16,5 %	5,3 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté (1)	**s.o.**	18,1 %	17,9 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	**94 200 $**	83 100 $	66 900 $
Dépôts	**112 100**	104 300	92 900
Dépôts des clients	**42 700**	36 100	14 100
Dépôts liés au financement de gros	**69 400**	68 200	78 800
Capital attribué	**2 150**	2 000	1 700
Autres renseignements			
Biens administrés	**3 702 800**	3 208 800	2 886 900
Moyenne des biens administrés	**3 463 000**	3 052 600	2 781 800
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	**4 963**	5 208	6 084

Incidence estimative, sur les principaux postes du compte de résultat, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**2014 par rapport à 2013**
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus	**69 $**
Frais autres que d'intérêt	**57**
Bénéfice net	**7**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en dollars US	**(6)%**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en livres sterling	**(12)%**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en euros	**(8)%**

(1) Ces mesures, qui sont des mesures hors PCGR, ont été ajustées en excluant une charge de restructuration liée à l'intégration des Services aux investisseurs et à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

s.o. sans objet

Rendement financier

2014 par rapport à 2013

Le bénéfice net a augmenté de 102 millions de dollars, ou 30 %, par rapport à l'exercice précédent. En excluant la charge de restructuration de 44 millions de dollars (31 millions après impôt) comptabilisée à l'exercice précédent relativement à l'intégration des Services aux investisseurs, le bénéfice net a augmenté de 71 millions de dollars, ou 19 %, en raison principalement des avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficience et de la hausse du bénéfice découlant de la croissance des dépôts des clients.

Le total des revenus a augmenté de 80 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète essentiellement l'incidence de la conversion des devises, la hausse du revenu net d'intérêt découlant de la croissance des dépôts des clients, ainsi que l'augmentation des revenus liés à la gestion des liquidités et du financement résultant du resserrement des écarts de taux. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des commissions de garde et par la baisse des volumes d'opérations de change du secteur Services aux investisseurs.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 62 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent. En excluant la charge de restructuration comptabilisée à l'exercice précédent dont il est fait mention ci-dessus, les frais autres que d'intérêt ont reculé de 18 millions de dollars, ou 1 %, résultat qui reflète essentiellement les avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficience, facteur en grande partie neutralisé par l'incidence de la conversion des devises.

2013 par rapport à 2012

Le bénéfice net a augmenté de 237 millions de dollars par rapport à 2012. En excluant la charge de restructuration comptabilisée en 2013 dont il est fait mention ci-dessus ainsi que la perte de 224 millions de dollars (213 millions après impôt) comptabilisée en 2012 relativement à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia, le bénéfice net a augmenté de 55 millions, ou 17 %, en raison principalement des avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficience et des revenus supplémentaires liés à notre participation additionnelle de 50 % dans les Services aux investisseurs. La hausse des commissions de services de garde et l'accroissement des opérations de change dans le secteur Services aux investisseurs ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les résultats à la baisse liés à la gestion des liquidités et du financement ainsi que par la hausse des coûts liés aux infrastructures.

Les résultats excluant les éléments précisés ci-dessus sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Marchés des Capitaux

Le secteur Marchés des Capitaux fournit un vaste choix de produits et services sur les marchés des capitaux aux sociétés ouvertes et aux sociétés fermées, aux investisseurs institutionnels, aux gouvernements et aux banques centrales à l'échelle mondiale. Il se compose de nos deux principaux secteurs d'activité, soit les Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement et les Marchés Mondiaux. Notre portefeuille existant se compose du secteur d'activité Autres.

En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et de services, qui comprennent des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, des services de montage de titres de participation et de prêts, des services de distribution, ainsi que des services de structuration et de négociation. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous exerçons des activités choisies au Royaume-Uni, en Europe et en Asie-Pacifique, et bénéficions de capacités diversifiées dans des secteurs d'expertise clés tels que l'énergie, les mines et les infrastructures et nous élargissons maintenant nos activités en Europe pour y inclure les secteurs des produits industriels, des biens de consommation et des soins de santé.

Au Canada, nos principaux concurrents sont essentiellement des banques canadiennes dans les marchés où nous jouissons d'une réputation de banque d'investissement mondiale de premier rang et de chef de file du marché, et nous avons une présence stratégique dans tous les secteurs d'activité liés aux marchés des capitaux. Aux États-Unis, nous sommes présents dans tous les secteurs d'activité et nous offrons des services de banque d'investissement. Nos concurrents sont d'importantes banques d'investissement américaines et mondiales, ainsi que de plus petites sociétés régionales. Au Royaume-Uni et en Europe, nos concurrents dans nos principaux secteurs d'expertise sont des banques d'investissement mondiales et régionales. En Asie-Pacifique, nos concurrents sont des banques d'investissement mondiales et régionales en ce qui a trait à la prestation de services choisis, y compris les activités de distribution de titres à revenu fixe et les opérations de change en Asie, et les services à la grande entreprise et services de banque d'investissement en Australie.

Revue économique et revue des marchés

Les marchés financiers au Canada et aux États-Unis ont été solides au cours de 2014, en raison en partie de la croissance élevée de l'économie enregistrée dans les deux pays et du maintien de politiques monétaires favorables. La croissance des économies et des marchés en Europe s'est pour sa part grandement améliorée en 2014. Cependant, les récentes incertitudes géopolitiques et la conjoncture de récession prévue en Europe ont entraîné une certaine volatilité vers la fin de notre exercice.

La solide augmentation des activités des clients reflétant la croissance de l'économie, particulièrement aux États-Unis et au Canada, et les faibles taux d'intérêt ont donné lieu à d'importantes activités d'émission pendant presque tout l'exercice, et nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement ont continué d'afficher un bon rendement, en raison de l'attention que nous continuons de porter aux activités de montage et de l'accroissement des activités découlant des stratégies axées sur les clients. Les activités de négociation de titres de participation se sont avérées solides au cours de l'exercice, en raison de la croissance de l'économie aux États-Unis, au Canada et au Royaume-Uni. Les activités de négociation de titres à revenu fixe ont augmenté en Europe et aux États-Unis, résultat qui reflète l'amélioration des conditions du marché tenant au maintien d'écarts de taux stables, comparativement aux écarts de taux volatils enregistrés en 2013.

Faits saillants

- Nous avons poursuivi nos activités visant à accroître nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, particulièrement aux États-Unis et en Europe, et rééquilibré nos activités sur les marchés mondiaux en tirant parti des investissements que nous avons effectués au cours des exercices précédents, en attribuant les capitaux précédemment investis dans les activités de négociation à nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, et en gérant les risques en ciblant nos efforts sur les activités de négociation.
- Au Canada, nous avons maintenu notre position de chef de file sur le marché en renforçant nos relations avec nos clients existants, en attirant de nouveaux clients en tirant parti de nos solides capacités transfrontalières et en amélioration la collaboration avec le secteur Gestion de patrimoine afin de stimuler l'efficience opérationnelle, de même qu'en offrant un éventail complet de capacités à l'échelle mondiale. Nous avons continué d'obtenir plusieurs mandats importants; nous avons notamment agi à titre de coordinateurs mondiaux et de co-chef de file pour Barrick Gold Corporation dans le cadre d'un financement par voie de prise ferme de 3 milliards de dollars US, et à titre de co-chef de file pour Encana Corporation dans le cadre du placement secondaire par prise ferme d'actions de PrairieSky Royalty Ltd. pour 2,6 milliards de dollars.
- Aux États-Unis, nous avons continué de tirer parti des investissements stratégiques effectués au cours des derniers exercices pour accroître nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement. Nous avons bien positionné nos relations dans le cadre de nos activités de prêts et nous avons continué de concentrer nos efforts sur nos activités de montage et sur l'accroissement des activités découlant de nos stratégies axées sur les clients. Nous avons positionné nos activités de négociation de manière à tirer avantage de l'amélioration des conditions du marché, particulièrement en ce qui a trait aux marchés du crédit à revenu fixe, des titres de participation et des obligations municipales. Nous avons continué d'accroître nos activités et avons obtenu plusieurs mandats importants; nous avons notamment agi à titre de co-chef de file et de la seule société chargée d'arranger le montage de swaps dans le cadre d'une émission obligataire de 1 milliard de dollars US pour AT&T.
- Au Royaume-Uni et en Europe, nous avons continué d'accroître nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement. Nous avons obtenu de nouveaux mandats et avons notamment agi à titre de seul conseiller financier de Board Gáis Eireann, une société de services publics détenue par le gouvernement irlandais, dans le cadre de la vente de Bord Gáis Energy pour 1,1 milliard d'euros.
- En Asie, nous avons continué de nous concentrer sur nos capacités en matière de distribution liées aux activités de négociation de titres à revenu fixe et en matière d'opérations de change et, en Australie, nous avons continué d'accroître de façon sélective nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement dans les secteurs des mines, de l'énergie et des infrastructures. Nous avons obtenu de nouveaux mandats et avons notamment agi à titre de co-chef de file dans le cadre d'une émission obligataire de 3,25 milliards de dollars US pour Westpac Banking Corporation.
- En raison du succès obtenu dans chacune des régions où nous exerçons des activités, nous avons été reconnus comme un chef de file au sein de l'industrie, et les prix suivants nous ont notamment été décernés :
  - Le magazine *Euromoney* nous a décerné le titre de meilleure banque d'investissement au Canada pour une septième année consécutive.
  - Nous nous sommes classés au dixième rang des plus importantes banques d'investissement du monde et en ce qui concerne les commissions touchées aux États-Unis pour les neuf premiers mois de 2014 (Dealogic).
  - Le magazine *Economist* nous a décerné le titre de banque d'investissement la plus fiable au monde, et nous avons terminé au deuxième rang mondial au chapitre de l'expertise et des compétences.
  - Nous nous sommes classés au 14e rang des plus importants conseillers financiers dans le cadre d'activités de fusion et d'acquisition à l'échelle mondiale, en ce qui concerne la valeur de ces activités pour les neuf premiers mois de 2014 (Dealogic), comparativement au 18e rang pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Perspectives et priorités

Nous prévoyons une amélioration continue prévue de la conjoncture économique et des conditions du marché en 2015. Nous avons positionné nos activités et effectué des investissements stratégiques dans nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement aux États-Unis et au Royaume-Uni au cours des derniers exercices, de manière à tirer parti de cette amélioration de la conjoncture économique. En conséquence, nous prévoyons une croissance de nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement reflétant l'attention que nous continuons de prêter aux activités de prêts et aux activités axées sur les clients. Nous nous attendons toutefois à ce que l'intensification de la concurrence et le rétrécissement des écarts se répercutent sur la croissance des revenus nets tirés des activités de prêts. De façon générale, nous prévoyons une légère croissance des activités de négociation de titres à revenu fixe, de devises et de marchandises, qui reflète l'amélioration des conditions du marché.

Nous poursuivons les mesures mises en œuvre afin d'assurer, d'ici juillet 2015, la conformité aux restrictions prévues par la règle Volcker aux États-Unis, qui limitent la capacité des entités de services bancaires d'exercer des activités de négociation pour compte propre et d'avoir certaines relations avec des fonds de couverture et de titres de placements privés. En conséquence, nous avons abandonné certaines stratégies liées aux activités de négociation pour compte propre; nous sommes d'avis que les stratégies qui demeurent en place sont permises aux termes de la règle Volcker, et nous comptons mettre en œuvre ces stratégies en nous prévalant de certaines exemptions (p. ex. en ce qui concerne les activités considérées comme étant menées exclusivement à l'extérieur des États-Unis). Nous ne nous attendons pas à ce que ces changements aient une incidence significative sur les résultats liés à nos activités sur les marchés mondiaux. La croissance future de nos activités dépendra du maintien de la croissance de l'économie mondiale, de l'incidence d'autres réformes réglementaires ainsi que des répercussions liées aux plus grandes préoccupations des autorités de réglementation concernant les activités de financement avec endettement.

Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique Gestion du risque – Risques principaux et risques émergents. Pour plus de détails sur nos perspectives économiques générales, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2015

- Nous comptons conserver notre position de chef de file au Canada en nous concentrant sur l'établissement de relations à long terme avec nos clients, en tirant parti de nos capacités à l'échelle mondiale, et en continuant d'améliorer la collaboration avec le secteur Gestion de patrimoine.
- Nous comptons accroître et renforcer nos relations avec les clients aux États-Unis, en tirant parti de l'élan découlant de l'accroissement de nos activités de montage, de services-conseils et de distribution, et en favorisant les occasions de ventes croisées par l'intermédiaire de notre portefeuille de prêts diversifié.
- Nous comptons mettre à profit nos forces principales en Europe et en Asie en ce qui a trait aux services à la grande entreprise et services de banque d'investissement et au secteur Marchés Mondiaux, en continuant d'accroître et de raffermir nos relations avec les clients.
- Nous comptons optimiser les capitaux utilisés pour générer des rendements élevés ajustés en fonction des risques en maintenant un équilibre entre les revenus tirés des services de banque d'investissement et ceux tirés des activités de négociation et en appliquant une démarche disciplinée pour gérer les risques et les coûts liés à nos activités.
- Nous comptons composer avec les importants changements apportés au contexte réglementaire.

Faits saillants financiers du secteur Marchés des Capitaux			Tableau 31
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	**2014**	2013	2012
Revenu net d'intérêt (1)	**3 485 $**	2 872 $	2 559 $
Revenus autres que d'intérêt	**3 881**	3 708	3 629
Total des revenus (1)	**7 366**	6 580	6 188
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**44**	188	135
Frais autres que d'intérêt	**4 344**	3 856	3 752
Bénéfice net avant impôt	**2 978**	2 536	2 301
Bénéfice net	**2 055 $**	1 700 $	1 576 $
Revenus par division			
Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement	**3 437 $**	3 014 $	2 533 $
Marchés Mondiaux	**3 930**	3 492	3 635
Autres	**(1)**	74	20
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**14,1 %**	14,1 %	13,4 %
Principales données figurant au bilan			
Total de l'actif	**392 300 $**	368 300 $	349 200 $
Titres détenus à des fins de transaction	**103 800**	100 800	90 400
Prêts et acceptations	**64 800**	54 700	47 000
Dépôts	**47 600**	38 400	33 700
Capital attribué	**14 100**	11 500	11 150
Autres renseignements			
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	**3 927**	3 729	3 658
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	**0,08 %**	0,42 %	0,83 %
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	**0,07 %**	0,34 %	0,29 %

Incidence estimative, sur les principaux postes du compte de résultat, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**2014 par rapport à 2013**
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus	**421 $**
Frais autres que d'intérêt	**227**
Bénéfice net	**121**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en dollars US	**(6)%**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en livres sterling	**(12)%**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en euros	**(8)%**

(1) La majoration au montant imposable équivalent pour 2014 s'élève à 492 millions de dollars (380 millions en 2013; 431 millions en 2012). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Revenus par secteur géographique (en millions de dollars canadiens)

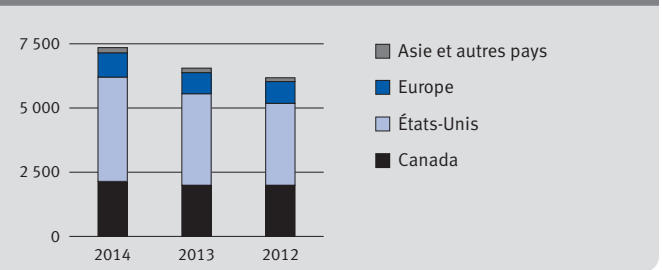

Rendement financier
2014 par rapport à 2013

Le bénéfice net a augmenté de 355 millions de dollars, ou 21 %, résultat qui reflète la croissance de la plupart des secteurs d'activité tenant en grande partie à la solidité des marchés des actions, à l'attention que nous continuons de prêter aux activités de montage et de prêts et à l'accroissement des activités découlant des stratégies axées sur les clients. L'augmentation tient également à la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation des provisions pour litiges et des frais juridiques connexes.

Le total des revenus a augmenté de 786 millions de dollars, ou 12 %, en raison essentiellement des revenus à la hausse tirés des activités de négociation de titres de participation reflétant les solides conditions du marché, de l'incidence de la conversion des devises, de la forte croissance de la plupart des services de banque d'investissement et de l'augmentation des revenus tirés des activités de prêts. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe tenant en grande partie à l'incidence défavorable de la prise en compte d'ajustements de l'évaluation liés aux coûts de financement des dérivés hors cote non garantis et à l'abandon de certaines stratégies liées aux activités de négociation pour compte propre aux fins de la conformité à la règle Volcker. De plus, les revenus comptabilisés à l'exercice précédent ont été touchés de façon favorable par la cession de nos actions de la London Metal Exchange.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 144 millions de dollars, ou 77 %, situation qui tient au fait que les résultats de l'exercice précédent tenaient compte de dotations plus élevées ayant trait à quelques comptes. Pour de plus amples détails, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 488 millions de dollars, ou 13 %, résultat qui tient principalement à l'incidence de la conversion des devises, à la hausse des provisions pour litiges et des frais juridiques connexes, ainsi qu'à l'accroissement de la rémunération variable découlant des résultats à la hausse enregistrés.

2013 par rapport à 2012

Le bénéfice net s'est accru de 124 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à 2012, résultat qui tient essentiellement à la forte croissance de nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement tenant en grande partie à l'augmentation des activités de prêts, de syndication de prêts et de montage de prêts, particulièrement aux États-Unis, ainsi qu'à la diminution de la rémunération variable. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse, principalement en Europe, des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe découlant des conditions de marché difficiles qui ont régné en 2013, par la hausse des provisions pour litiges et des frais juridiques connexes, ainsi que par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Analyse des secteurs d'activité

Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement

Le secteur d'activité Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement se compose des activités de prêts aux grandes entreprises, des activités de syndication de prêts, des activités de montage de prêts et de titres de participation, des services-conseils liés aux activités de fusion et d'acquisition, des placements privés, des services de recherche, des transactions de titrisation auprès de clients et du groupe Crédits mondiaux. En ce qui concerne les activités de montage de prêts et de titres de participation, les revenus sont répartis entre les secteurs Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés Mondiaux, en fonction de l'apport de chaque groupe, conformément à l'entente conclue.

Rendement financier

Les revenus du secteur Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement se sont établis à 3 437 millions de dollars, en hausse de 423 millions, ou 14 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les revenus tirés des services de banque d'investissement ont augmenté de 162 millions de dollars, ou 10 %, en raison principalement de la croissance élevée des activités de montage de titres de participation reflétant l'accroissement des activités d'assurance, principalement au Canada et aux États-Unis. L'augmentation est aussi attribuable à la hausse des distributions sur les placements privés et à l'accroissement des activités de fusion et d'acquisition reflétant le plus grand nombre de mandats obtenus, principalement aux États-Unis. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des activités de syndication de prêts, principalement aux États-Unis, comparativement aux niveaux élevés enregistrés à l'exercice précédent.

Les revenus tirés des activités de prêts et des autres activités se sont accrus de 261 millions de dollars, ou 18 %, grâce surtout à la forte croissance de notre portefeuille de prêts.

Faits saillants — **Tableau 32**

(en millions de dollars canadiens)	2014	2013	2012
Total des revenus (1)	**3 437 $**	3 014 $	2 533 $
Répartition des revenus (1)			
Services de banque d'investissement	**1 736**	1 574	1 338
Prêts et autres activités (2)	**1 701**	1 440	1 195
Autres renseignements			
Moyenne de l'actif	**49 500**	40 000	33 800
Moyenne des prêts et acceptations	**42 530**	34 350	27 875

(1) La majoration au montant imposable équivalent pour 2014 s'élève à 13 millions de dollars (2 millions en 2013; 10 millions en 2012). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

(2) Ce poste se compose des prêts aux grandes entreprises, des transactions de titrisation auprès de clients et du groupe Crédits mondiaux.

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)

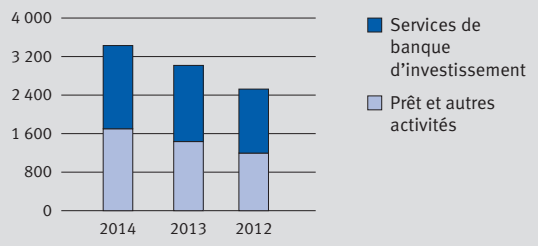

Marchés Mondiaux

Le secteur d'activité Marchés Mondiaux se compose des services de négociation de titres à revenu fixe, des opérations de change, des activités de vente et de négociation de titres de participation, des transactions de mise en pension de titres, des activités de financement garanti et des activités liées au marché des marchandises.

Rendement financier

Le total des revenus s'est établi à 3 930 millions de dollars, en hausse de 438 millions, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, de devises et de marchandises ont diminué de 33 millions de dollars, ou 2 %. L'incidence défavorable de la prise en compte des ajustements de l'évaluation liés au financement dont il est fait mention ci-dessus et l'abandon de certaines stratégies liées aux activités de négociation pour compte propre aux fins de la conformité à la règle Volcker ont été en grande partie neutralisés par les revenus à la hausse tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe reflétant les solides conditions du marché, comparativement aux conditions difficiles qui ont régné à l'exercice précédent, ainsi que par l'augmentation des revenus tirés des activités de négociation de marchandises.

Les revenus tirés des activités de montage de titres de participation ont augmenté de 254 millions de dollars, ou 26 %, en raison essentiellement de la solidité des marchés des actions ainsi que de l'attention que nous continuons de porer aux activités de montage de titres de participation et de l'accroissement des activités découlant des stratégies axées sur les clients.

Les revenus tirés des transactions de mise en pension de titres et services de financement garanti se sont accrus de 217 millions de dollars, ou 32 %, résultat qui tient en grande partie aux revenus à la hausse tirés des activités de négociation reflétant l'accroissement des activités des clients.

Faits saillants — **Tableau 33**

(en millions de dollars canadiens)	2014	2013	2012
Total des revenus (1)	**3 930 $**	3 492 $	3 635 $
Répartition des revenus (1)			
Titres à revenu fixe, devises et marchandises	**1 801**	1 834	2 052
Titres de participation	**1 243**	989	927
Mise en pension de titres et services de financement garanti (2)	**886**	669	656
Autres renseignements			
Moyenne de l'actif	**369 200**	351 100	311 700

(1) La majoration au montant imposable équivalent pour 2014 s'élève à 470 millions de dollars (378 millions en 2013; 421 millions en 2012). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

(2) Ce poste se compose de nos activités de financement garanti pour le compte de nos secteurs d'activité internes et de clients externes.

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)

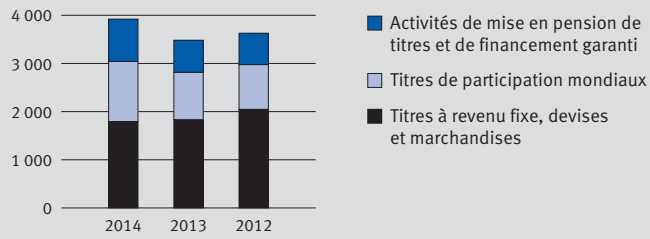

Autres

Le secteur d'activité Autres se compose de portefeuilles existants, y compris nos contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques, les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales aux États-Unis, les titres à enchères aux États-Unis et les taux structurés en Asie. Au cours des derniers exercices, nous avons considérablement réduit plusieurs de nos portefeuilles existants, afin d'optimiser les capitaux utilisés pour améliorer les rendements ajustés en fonction des risques et réduire le risque de liquidité lié à divers produits. Nous avons réduit nos portefeuilles existants de 20 % par rapport à l'exercice précédent.

Rendement financier

Les revenus ont diminué de 75 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient en grande partie aux profits relatifs à certains portefeuilles existants en 2013.

Services de soutien généraux

Les Services de soutien généraux se composent du groupe Exploitation et Technologie, qui fournit l'infrastructure technologique et d'exploitation requise pour assurer la prestation efficace de produits et de services à nos clients, ainsi que du groupe Fonctions, qui regroupe les fonctions de finances, de ressources humaines, de gestion du risque, d'audit interne et d'autres fonctions générales. Les résultats déclarés des Services de soutien généraux reflètent en grande partie certaines activités liées au contrôle et à la surveillance de l'entreprise qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation. Les services de soutien généraux comprennent également la fonction Trésorerie générale. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Services de soutien généraux — **Tableau 34**

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres)	2014	2013	2012
Revenu net (perte nette) d'intérêt (1)	**(313)$**	(124)$	(184)$
Revenus (pertes) autres que d'intérêt	**164**	(12)	68
Total des revenus (1)	**(149)**	(136)	(116)
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**(2)**	3	–
Frais autres que d'intérêt	**89**	72	39
Bénéfice net (perte nette) avant impôt (1)	**(236)**	(211)	(155)
Charge (économie) d'impôt (1)	**(405)**	(653)	(513)
Bénéfice net (2)	**169 $**	442 $	358 $
Autres renseignements			
Nombre d'employés (équivalent de travail à temps plein)	**12 388**	11 871	11 508

(1) Majoration au montant imposable équivalent.

(2) Le bénéfice net reflète le bénéfice attribuable aux actionnaires et aux participations ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 s'est établi à 93 millions de dollars (93 millions au 31 octobre 2013; 92 millions au 31 octobre 2012).

Compte tenu de la nature des activités et des ajustements de consolidation présentés dans ce secteur, nous sommes d'avis qu'une analyse d'une période à l'autre n'est pas pertinente. Les renseignements qui suivent portent sur les éléments significatifs qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chaque période.

Le revenu net (la perte nette) d'intérêt et la charge (l'économie) d'impôt de chaque période comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux tiennent compte de la déduction des ajustements liés à la majoration au montant imposable équivalent des revenus provenant des dividendes imposables de sociétés canadiennes comptabilisés dans le secteur Marchés des Capitaux. Le montant porté en déduction du revenu

net (de la perte nette) d'intérêt a été compensé par une augmentation équivalente de la charge (l'économie) d'impôt. Le montant de la majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 s'est établi à 492 millions de dollars, comparativement à 380 millions à l'exercice précédent et à 431 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2012. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Outre l'incidence de la majoration au montant imposable équivalent dont il est fait mention ci-dessus, les renseignements qui suivent portent sur les autres éléments significatifs qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chaque période.

2014
Le bénéfice net s'est élevé à 169 millions de dollars, résultat qui reflète en grande partie les mesures de gestion de l'actif et du passif et les profits sur les titres de placements privés principalement liés à la vente d'un portefeuille existant, facteurs neutralisés en partie par les ajustements fiscaux nets défavorables.

2013
Le bénéfice net s'est élevé à 442 millions de dollars, résultat qui reflète essentiellement les ajustements fiscaux nets favorables, y compris des ajustements fiscaux de 214 millions liés à des exercices antérieurs, ainsi que les mesures de gestion de l'actif et du passif.

2012
Le bénéfice net s'est établi à 358 millions de dollars et résulte principalement du règlement de plusieurs questions fiscales intervenu avec l'ARC, lequel a donné lieu à la reprise de provisions liées à des incertitudes fiscales de 128 millions, et à un revenu d'intérêt de 72 millions (53 millions après impôt) lié à un remboursement d'impôts payés et aux mesures de gestion de l'actif et du passif.

Information financière trimestrielle

Rendement au quatrième trimestre de 2014

Quatrième trimestre de 2014 par rapport au quatrième trimestre de 2013
Le bénéfice net du quatrième trimestre s'est élevé à 2 333 millions de dollars, en hausse de 232 millions, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 1,57 $, en hausse de 0,18 $, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à 19,0 %, en hausse de 20 points de base. Nos résultats du quatrième trimestre reflètent la hausse du bénéfice découlant de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine ainsi que la hausse du bénéfice du secteur Services bancaires canadiens reflétant la croissance élevée des revenus tirés des services tarifés et la solide croissance de 5 % des volumes. L'augmentation est aussi attribuable à la diminution des coûts nets liés aux sinistres et à la croissance des activités liées à nos polices d'assurance vie en Europe et à nos contrats de réassurance de rentes au Royaume-Uni. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les résultats à la baisse tirés des activités de négociation du secteur Marchés des Capitaux. Les résultats du quatrième trimestre de l'exercice précédent ont été touchés par une charge de 160 millions de dollars (118 millions après impôt) découlant d'une nouvelle loi fiscale au Canada qui a une incidence sur le traitement fiscal de certaines polices d'assurance vie individuelle pour les titulaires de polices, laquelle a été en grande partie contrebalancée par des ajustements fiscaux nets favorables, y compris un ajustement fiscal de 124 millions ayant trait à des exercices précédents.

Le total des revenus a augmenté de 463 millions de dollars, ou 6 %, en raison essentiellement de l'accroissement des revenus découlant de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine, de la forte croissance des revenus tirés des services tarifés tenant en grande partie à la hausse des revenus tirés des frais de placement liés aux fonds communs de placement et des revenus sur cartes, de la solide croissance de 5 % des volumes de la plupart des secteurs d'activité du secteur Services bancaires canadiens, ainsi que des ajustements comptables cumulatifs nets favorables de 55 millions (40 millions après impôt) comptabilisés au cours du trimestre considéré dans le secteur Services bancaires canadiens. La hausse des revenus tirés des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement reflétant essentiellement l'accroissement des services de banque d'investissement et la forte croissance des activités de prêts du secteur Marchés des Capitaux, de même qu'une variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse des revenus tirés des activités de négociation, laquelle reflète l'incidence défavorable de la prise en compte d'ajustements de l'évaluation liés au financement de dérivés hors cote non garantis, ainsi que l'abandon, au cours du trimestre, de certaines stratégies liées aux activités de négociation pour compte propre aux fins de la conformité à la règle Volcker.

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 11 millions de dollars, par rapport à l'exercice précédent, résultats qui reflètent principalement une dotation supplémentaire de 50 millions relativement à notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels dans les Antilles, qui a subi une perte de valeur, ainsi qu'une dotation ayant trait à un seul compte comptabilisée dans le secteur Marchés des Capitaux. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des dotations liées à notre portefeuille de prêts aux particuliers au Canada. De plus, notre dotation à la provision pour pertes sur créances de l'exercice précédent tenaient compte de dotations ayant trait à quelques comptes comptabilisées dans le secteur Gestion de patrimoine. Le ratio de 31 points de base de la dotation à la provision sur créances a diminué de un point de base par rapport à l'exercice précédent.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont diminué de 126 millions de dollars, ou 14 %, ce qui s'explique par le fait que les résultats de l'exercice précédent ont été touchés par la charge liée à une nouvelle loi fiscale au Canada dont il est fait mention ci-dessus. La diminution est aussi attribuable à un ajustement favorable au titre des sinistres liés à nos produits de rétrocession vie. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les revenus.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 189 millions de dollars, ou 5 %, résultat qui reflète en grande partie la hausse des coûts en raison de la croissance des activités, la hausse de la rémunération variable du secteur Gestion de patrimoine tenant à l'accroissement des revenus, ainsi que l'augmentation des coûts de marketing. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficience.

Quatrième trimestre de 2014 par rapport au troisième trimestre de 2014
Le bénéfice net s'est établi à 2 333 millions de dollars, en baisse de 45 millions, ou 2 %, par rapport au trimestre précédent, la croissance solide des revenus de nos activités de détail, y compris le bénéfice accru découlant de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine, de même que les ajustements comptables cumulatifs nets favorables expliqués ci-dessus et la croissance des

revenus tirés des services tarifés dans le secteur Services bancaires canadiens ayant été plus que contrebalancés par les résultats à la baisse tirés des activités de négociation, qui reflètent les conditions de marché difficiles par rapport aux niveaux élevés enregistrés au dernier trimestre, par la prise en compte d'ajustements de l'évaluation liés au financement, ainsi que par l'abandon de certaines stratégies liées aux activités de négociation pour compte propre dont il est fait mention ci-dessus. La diminution est aussi imputable à la baisse des résultats liés à la plupart des services de banque d'investissement, par rapport aux niveaux élevés enregistrés au dernier trimestre, ainsi qu'aux coûts de restructuration liés au secteur Gestion de patrimoine – États-Unis et International. Nos résultats au trimestre précédent ont été touchés par une perte de 40 millions de dollars (avant et après impôt) liée à la conclusion de la vente des activités de RBC en Jamaïque.

Analyse des résultats trimestriels et des tendances

Nos résultats trimestriels sont touchés par un certain nombre de tendances et de facteurs récurrents, qui comprennent le caractère saisonnier de certaines activités, la conjoncture générale et les conditions du marché, de même que les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport à d'autres devises. Le tableau suivant présente un sommaire de nos résultats pour les huit derniers trimestres (la période) :

Résultats trimestriels (1), (2) — **Tableau 35**

	2014				2013			
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenu net d'intérêt	3 560 $	3 647 $	3 449 $	3 460 $	3 351 $	3 392 $	3 222 $	3 284 $
Revenus autres que d'intérêt	4 822	5 343	4 827	5 000	4 568	3 784	4 501	4 580
Total des revenus	8 382 $	8 990 $	8 276 $	8 460 $	7 919 $	7 176 $	7 723 $	7 864 $
Dotation à la provision pour pertes sur créances	345	283	244	292	334	267	287	349
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	752	1 009	830	982	878	263	938	705
Frais autres que d'intérêt	4 340	4 602	4 332	4 387	4 151	3 999	4 015	4 049
Bénéfice net avant impôt	2 945 $	3 096 $	2 870 $	2 799 $	2 556 $	2 647 $	2 483 $	2 761 $
Impôt sur le résultat	612	718	669	707	455	362	574	714
Bénéfice net	2 333 $	2 378 $	2 201 $	2 092 $	2 101 $	2 285 $	1 909 $	2 047 $
Bénéfice par action – de base	1,57 $	1,59 $	1,47 $	1,39 $	1,40 $	1,52 $	1,26 $	1,35 $
– dilué	1,57	1,59	1,47	1,38	1,39	1,51	1,25	1,34
Bénéfice net (perte nette) par secteur								
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	1 151 $	1 138 $	1 115 $	1 071 $	1 070 $	1 167 $	1 039 $	1 104 $
Gestion de patrimoine	285	285	278	235	202	233	222	229
Assurances	256	214	154	157	107	160	164	164
Services aux investisseurs et trésorerie	113	110	112	106	91	104	65	79
Marchés des Capitaux	402	641	507	505	469	386	383	462
Services de soutien généraux	126	(10)	35	18	162	235	36	9
Total du bénéfice net	2 333 $	2 378 $	2 201 $	2 092 $	2 101 $	2 285 $	1 909 $	2 047 $
Taux d'imposition effectif	20,8 %	23,2 %	23,3 %	25,3 %	17,8 %	13,7 %	23,1 %	25,9 %
Moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en dollars US pour la période	0,900 $	0,925 $	0,907 $	0,926 $	0,960 $	0,963 $	0,982 $	1,005 $

(1) Les fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres devises ont eu une incidence sur nos résultats consolidés pour la période.
(2) Les montants comparatifs ont été révisés par rapport aux montants présentés précédemment.

Fluctuations saisonnières

Les facteurs saisonniers ont une incidence sur nos résultats pour la plupart des trimestres. Le premier trimestre est celui au cours duquel le secteur Marchés des Capitaux affiche ses meilleurs résultats. Le deuxième trimestre compte quelques jours de moins que les autres trimestres, ce qui donne généralement lieu à une diminution du revenu net d'intérêt et de certains éléments des charges. Les résultats du secteur Services aux investisseurs au troisième trimestre bénéficient généralement de l'augmentation des activités de prêt de titres découlant de la saison des dividendes en Europe. Le troisième et le quatrième trimestres comprennent les mois estivaux au cours desquels les activités sur les marchés ont généralement tendance à ralentir, ce qui a une incidence défavorable sur les résultats liés à nos activités sur les marchés financiers, ainsi qu'à nos activités de courtage et de gestion de placements.

Éléments importants ayant eu une incidence sur nos résultats consolidés

- Pour le troisième trimestre de 2014, nos résultats tiennent compte d'une perte de 40 millions de dollars (avant et après impôt), laquelle tient compte de l'écart de change lié à la clôture de la vente des activités de RBC en Jamaïque.
- Pour le premier trimestre de 2014, nos résultats tiennent compte d'une perte de 60 millions de dollars (avant et après impôt) liée à la vente annoncée des activités de RBC en Jamaïque, ainsi que d'une provision de 40 millions (32 millions après impôt) liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles.
- Pour le quatrième trimestre de 2013, nos résultats tiennent compte d'une charge de 160 millions de dollars (118 millions après impôt) découlant d'une nouvelle loi fiscale au Canada qui a une incidence sur le traitement fiscal de certaines polices d'assurance vie individuelle pour les titulaires de polices, ainsi que d'ajustements fiscaux nets favorables, y compris un ajustement fiscal de 124 millions ayant trait à des exercices précédents.
- Pour le troisième trimestre de 2013, nos résultats tiennent compte d'ajustements fiscaux nets favorables, y compris un ajustement fiscal de 90 millions de dollars lié à l'exercice 2012.
- Pour le deuxième trimestre de 2013, nos résultats tiennent compte d'une charge de restructuration de 44 millions de dollars (31 millions après impôt) liée à l'intégration des Services aux investisseurs, laquelle touche principalement nos activités en Europe.

Analyse des tendances

La conjoncture au Canada et aux États-Unis a continué de s'améliorer au cours de la période, en raison principalement des dépenses de consommation élevées soutenues par un raffermissement des marchés du travail, ainsi que de la solidité des activités sur les marchés de l'habitation. Les marchés financiers dans les deux pays ont dans l'ensemble affiché une remontée depuis 2013, et ce, bien que la Réserve fédérale ait récemment mis fin à son programme d'achats d'actifs mensuels. Les indices boursiers mondiaux se sont avérés volatils tout au long de la période en raison des incertitudes géopolitiques et de la possibilité que la zone euro soit aux prises avec une récession. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives.

Le bénéfice a, de façon générale, affiché une tendance à la hausse au cours de la période, stimulé par la solide croissance des volumes du secteur Services bancaires canadiens et par la hausse du bénéfice découlant de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, laquelle reflète l'appréciation du capital et les ventes nettes élevées du secteur Gestion de patrimoine. Les résultats du secteur Marchés des Capitaux ont, de façon générale, affiché une tendance à la hausse depuis le troisième trimestre de 2013, et ils ont été touchés de façon défavorable au cours du quatrième trimestre de 2014 par la prise en compte d'ajustements de l'évaluation liés au financement de dérivés hors cote non garantis, ainsi que par l'abandon de certaines stratégies liées aux activités de négociation pour compte propre aux fins de la conformité à la règle Volcker. Les résultats du secteur Assurances ont continué de fluctuer au cours de la période, en raison essentiellement du moment auquel les nouveaux contrats de réassurance de rentes au Royaume-Uni ont été conclus, des coûts liés aux sinistres et des ajustements des provisions techniques, et ont de façon générale affiché une tendance à la hausse depuis le quatrième trimestre de 2013. Une charge défavorable découlant d'une nouvelle loi fiscale au Canada et dont il est fait mention ci-dessus s'est répercutée sur les résultats du secteur Assurances au quatrième trimestre de 2013. Les résultats du secteur Services aux investisseurs et trésorerie ont de façon générale affiché une tendance à la hausse, qui tient aux avantages que nous tirons de nos activités de gestion de l'efficience et au rendement amélioré de ce secteur, et ont été essentiellement stables au cours des quatre derniers trimestres.

Les revenus ont dans l'ensemble affiché une tendance à la hausse au cours de la période, en raison principalement de la forte croissance des volumes dans le secteur Services bancaires canadiens et de la hausse des revenus découlant de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine. Les revenus tirés des activités de négociation ont de façon générale affiché une tendance à la hausse depuis le troisième trimestre de 2013, et ils ont été touchés de façon défavorable au quatrième trimestre de 2014 par la prise en compte d'ajustements de l'évaluation liés au financement de dérivés hors cote, ainsi que par l'abandon de certaines stratégies liées aux activités de négociation pour compte propre dont il est fait mention ci-dessus. Le revenu net d'intérêt a affiché une tendance à la hausse au cours de la période, en raison principalement de la solide croissance des volumes liés aux activités du secteur Services bancaires canadiens.

Bien que les activités de prêts aient augmenté, la dotation à la provision pour pertes sur créances est demeurée relativement stable au cours de la période, en raison de la qualité élevée des actifs. Les résultats du quatrième trimestre de 2014 tiennent compte d'une dotation supplémentaire comptabilisée dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, laquelle est liée à notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels dans les Antilles, qui a subi une perte de valeur, tandis que des dotations ayant trait à quelques comptes ont été comptabilisées dans le secteur Gestion de patrimoine au cours des deux derniers trimestres de 2013 et du premier trimestre de 2014. La dotation à la provision pour pertes sur créances a fluctué au cours de la période et les dotations comptabilisées aux deux premiers trimestres de 2013 et au dernier trimestre de 2014 avaient principalement trait à quelques comptes.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont subi des fluctuations trimestrielles, qui reflètent les variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui sont en grande partie compensées dans les revenus. Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont aussi été touchés par la croissance des volumes liés à nos activités d'assurance, par les ajustements apportés aux provisions techniques et par la diminution générale des coûts liés aux sinistres. Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance au quatrième trimestre de 2013 tiennent compte d'une charge découlant d'une nouvelle loi fiscale au Canada, dont il est fait mention ci-dessus.

Bien que nous continuions de porter une attention soutenue à nos activités de gestion de l'efficience, les frais autres que d'intérêt ont, de façon générale, affiché une tendance à la hausse au cours de la période, principalement en raison de la croissance des activités. Les résultats du premier trimestre de 2014 ont été touchés par la perte liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque et par la dotation concernant nos activités dans les Antilles dont il est fait mention ci-dessus, tandis que les résultats du troisième trimestre de 2014 ont été touchés par l'écart de change lié à la clôture de la vente des activités de RBC en Jamaïque, dont il est également fait mention ci-dessus.

Notre taux d'imposition effectif a fluctué au cours de la période, reflétant principalement une proportion variable du bénéfice présenté dans des territoires où les taux d'imposition sont différents, ainsi qu'un bénéfice variable provenant de sources présentant des avantages fiscaux telles que les dividendes imposables de sociétés canadiennes. Divers ajustements fiscaux favorables dont il est fait mention ci-dessus ont également influé sur notre taux d'imposition effectif.

Résultats par secteur géographique (1)

Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les colonnes Canada, États-Unis et Autres pays. Les transactions sont principalement constatées selon l'emplacement qui reflète le mieux le risque lié aux variations négatives de la conjoncture économique et les occasions de croissance liées aux variations positives de cette conjoncture. Le tableau suivant présente un sommaire de nos résultats financiers par secteur géographique.

Tableau 36

	2014				2013 (2)				2012 (2)			
(en millions de dollars canadiens)	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Activités poursuivies												
Revenu net d'intérêt	11 121 $	1 896 $	1 099 $	14 116 $	10 956 $	1 603 $	690 $	13 249 $	10 391 $	1 308 $	740 $	12 439 $
Revenus autres que d'intérêt	10 495	4 256	5 241	19 992	8 606	3 835	4 992	17 433	9 059	3 569	4 080	16 708
Total des revenus	21 616 $	6 152 $	6 340 $	34 108 $	19 562 $	5 438 $	5 682 $	30 682 $	19 450 $	4 877 $	4 820 $	29 147 $
Dotation à la provision pour pertes sur créances	922	52	190	1 164	892	78	267	1 237	1 018	90	191	1 299
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 188	1	1 384	3 573	1 425	10	1 349	2 784	2 315	21	1 285	3 621
Frais autres que d'intérêt	9 650	4 222	3 789	17 661	9 210	3 681	3 323	16 214	8 586	3 406	2 649	14 641
Impôt sur le résultat	1 983	672	51	2 706	1 709	396	–	2 105	1 527	521	(20)	2 028
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	6 873 $	1 205 $	926 $	9 004 $	6 326 $	1 273 $	743 $	8 342 $	6 004 $	839 $	715 $	7 558 $
Perte nette liée aux activités abandonnées	–	–	–	–	–	–	–		–	(51)	–	(51)
Bénéfice net	6 873 $	1 205 $	926 $	9 004 $	6 326 $	1 273 $	743 $	8 342 $	6 004 $	788 $	715 $	7 507 $

(1) Pour plus de détails, se reporter à la note 30 de nos états financiers consolidés annuels de 2014.
(2) Les montants ont été révisés par rapport aux montants présentés précédemment.

2014 par rapport à 2013

Le bénéfice net au Canada a augmenté de 547 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la solide croissance des volumes de la plupart des secteurs d'activité du secteur Services bancaires canadiens, ainsi que de la hausse du bénéfice découlant de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients résultant de l'appréciation du capital et des ventes nettes très élevées du secteur Gestion de patrimoine. L'augmentation tient aussi à la forte croissance des revenus tirés des services tarifés, laquelle est attribuable à la hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement et des revenus sur cartes du secteur Services bancaires canadiens. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts en raison de la croissance des activités, y compris l'augmentation des coûts liés à l'effectif et des coûts de marketing, ainsi que par l'incidence défavorable de la prise en compte d'ajustements de l'évaluation liés au financement. De plus, les résultats de l'exercice précédent tenaient compte d'ajustements fiscaux nets favorables. Nos résultats de l'exercice précédent ont également été touchés de façon défavorable par une charge de 160 millions de dollars (118 millions après impôt) découlant d'une nouvelle loi fiscale au Canada qui a une incidence sur le traitement fiscal de certaines polices d'assurance vie individuelle pour les titulaires de polices.

Le bénéfice net aux États-Unis a diminué de 68 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, car les résultats de l'exercice précédent avaient été touchés de façon favorable par des ajustements fiscaux, y compris des ajustements de 214 millions ayant trait à des exercices précédents. La solide croissance de notre portefeuille de prêts, la solidité des marchés des actions et l'attention que nous continuons de porter aux activités de montage de même que l'accroissement des activités découlant des stratégies axées sur les clients ont été neutralisés en partie par la hausse des provisions pour litiges et des frais juridiques connexes du secteur Marchés des Capitaux.

Le bénéfice net dans les autres pays a progressé de 183 millions de dollars, ou 25 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances du secteur Marchés des Capitaux, aux revenus à la hausse tirés des activités de négociation en Europe et à l'augmentation des activités de prêts du secteur Marchés des Capitaux. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une perte de 100 millions de dollars (avant et après impôt) liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque, ainsi que par une provision de 40 millions (32 millions après impôt) liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles. De plus, les résultats de l'exercice précédent ont été touchés de façon défavorable par une charge de restructuration de 44 millions de dollars liée à l'intégration des Services aux investisseurs, laquelle concerne principalement nos activités en Europe.

2013 par rapport à 2012

Le bénéfice net au Canada a augmenté de 322 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à 2012, en raison principalement de la forte croissance des volumes de l'ensemble des secteurs d'activité du secteur Services bancaires canadiens. L'augmentation est aussi attribuable à la hausse du bénéfice découlant de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine, à la forte croissance des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement découlant de l'accroissement des activités de prêts, des activités de fusion et d'acquisition et des activités de syndication de prêts, à l'amélioration de la qualité du crédit liée au portefeuille du secteur Services bancaires canadiens, et à l'apport découlant de notre acquisition d'Ally Canada. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la compression des écarts et par la comptabilisation, dans le secteur Assurances, d'une charge de 160 millions de dollars (118 millions après impôt) découlant d'une nouvelle loi fiscale au Canada. De plus, les résultats de 2012 ont été touchés de façon favorable par le règlement de plusieurs questions fiscales avec l'ARC, qui a donné lieu à une reprise de provisions liées à des incertitudes fiscales de 128 millions de dollars et à un revenu d'intérêt de 72 millions (53 millions après impôt), ainsi que par un ajustement favorable de 125 millions (92 millions après impôt) lié à une modification du montant estimatif des intérêts liés au remboursement anticipé de prêts hypothécaires). Nos résultats en 2012 ont également été touchés de façon défavorable par une perte de valeur liée à l'acquisition de la tranche résiduelle de 50 % dans RBC Dexia, dont une tranche de 105 millions de dollars (avant et après impôt) a été comptabilisée dans le secteur Canada.

Le bénéfice net aux États-Unis s'est accru de 485 millions de dollars, ou 62 %, par rapport à 2012, en raison essentiellement d'ajustements fiscaux favorables de 214 millions ayant trait à des exercices précédents. L'augmentation est aussi attribuable à la forte croissance des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, laquelle tient en grande partie à l'accroissement des activités de syndication de

prêts et des activités de prêts, ainsi qu'à la hausse du bénéfice découlant de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et à l'accroissement des volumes de transactions du secteur Gestion de patrimoine. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation de la rémunération variable des secteurs Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux.

Le bénéfice net dans les autres pays a augmenté de 28 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à 2012, résultat qui tient en grande partie à la forte croissance des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement. L'augmentation est aussi attribuable au rendement amélioré des Services aux investisseurs, y compris la hausse des revenus, ainsi que les avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficience, à la diminution de la rémunération variable du secteur Marchés des Capitaux, ainsi qu'à la hausse du bénéfice découlant de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et à l'accroissement des volumes de transactions du secteur Gestion de patrimoine. De plus, les résultats de 2012 ont été touchés de façon défavorable par la perte de valeur liée à notre acquisition de RBC Dexia dont il est fait mention ci-dessus et dont une tranche de 63 millions de dollars (avant et après impôt) a été comptabilisée dans le secteur Autres pays, ainsi que par notre quote-part de la perte à l'échange de titres et des pertes de négociation comptabilisées par RBC Dexia. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les revenus à la baisse tirés des activités de négociation, principalement en Europe, par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances des secteurs Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux, et par une dotation liée à des avantages postérieurs à l'emploi et des charges de restructuration ayant trait à nos activités dans les Antilles de 40 millions de dollars (31 millions après impôt).

Situation financière

Bilans résumés (1) — **Tableau 37**

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	**2014**	2013	2012
Actif			
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**17 421 $**	15 550 $	12 428 $
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	**8 399**	9 039	10 246
Valeurs mobilières	**199 148**	182 710	161 602
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**135 580**	117 517	112 257
Prêts			
Prêts de détail	**334 987**	320 627	300 288
Prêts de gros	**102 236**	90 182	79 949
Provision pour pertes sur prêts	**(1 994)**	(1 959)	(1 996)
Actif net des fonds distincts	**675**	513	383
Autres – Dérivés	**87 402**	74 822	91 293
– Autres	**56 696**	50 744	57 504
Total de l'actif	**940 550 $**	859 745 $	823 954 $
Passif			
Dépôts	**614 100 $**	563 079 $	512 244 $
Passif au titre des fonds distincts	**675**	513	383
Autres – Dérivés	**88 982**	76 745	96 761
– Autres	**174 431**	162 505	162 030
Débentures subordonnées	**7 859**	7 443	7 615
Total du passif	**886 047**	810 285	779 033
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	**52 690**	47 665	43 160
Participations ne donnant pas le contrôle	**1 813**	1 795	1 761
Total des capitaux propres	**54 503**	49 460	44 921
Total du passif et des capitaux propres	**940 550 $**	859 745 $	823 954 $

(1) Les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens.

Notre bilan consolidé a été touché par les opérations de change, lesquelles ont donné lieu à une augmentation d'environ 21 milliards de dollars du total de l'actif et du total des passifs et des capitaux propres, en raison de la dépréciation du dollar canadien, comparativement à l'exercice précédent.

2014 par rapport à 2013

Le total de l'actif a augmenté de 81 milliards de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les dépôts productifs d'intérêts à des banques ont diminué de 1 milliard de dollars, ou 7 %, résultat qui reflète principalement la diminution des dépôts auprès de banques centrales.

Les valeurs mobilières ont augmenté de 16 milliards de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à l'incidence de la conversion des devises, à l'augmentation des positions liées aux activités de négociation de titres de participation découlant des activités, et à l'augmentation des titres d'emprunt de sociétés qui reflète en grande partie nos mesures de gestion du risque de liquidité et de financement.

Les biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés ont progressé de 18 milliards de dollars, ou 15 %, résultat essentiellement attribuable à l'accroissement des activités des clients et à l'incidence de la conversion des devises.

Les prêts ont augmenté de 26 milliards de dollars, ou 6 %, en raison principalement de la croissance des volumes de prêts hypothécaires résidentiels et de la croissance des prêts de gros. L'augmentation découle également de l'incidence de la conversion des devises.

Les actifs dérivés se sont accrus de 13 milliards de dollars, ou 17 %, résultat qui tient essentiellement à l'augmentation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt, des swaps simultanés de taux et de devises, des contrats de change à terme et des contrats d'actions, facteurs contrebalancés en partie par une hausse de la compensation financière.

Les autres actifs ont augmenté de 6 milliards de dollars, ou 12 %, résultat qui reflète en partie l'accroissement des engagements de clients en contrepartie d'acceptations et l'incidence de la conversion des devises.

Le total du passif s'est accru de 76 milliards de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les dépôts ont augmenté de 51 milliards de dollars, ou 9 %, résultat qui reflète essentiellement l'accroissement des dépôts des entreprises, lequel tient en grande partie à l'accroissement des activités des clients et à nos émissions de billets à terme fixe et d'obligations sécurisées aux fins du respect des exigences en matière de financement. L'augmentation est aussi attribuable à l'incidence de la conversion des devises et à la demande visant nos comptes d'épargne et autres produits générant des rendements élevés offerts dans le cadre de nos services de détail.

Les passifs dérivés ont augmenté de 12 milliards de dollars, ou 16 %, résultat qui est principalement attribuable à l'augmentation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt, des swaps simultanés de taux et de devises, des contrats de change à terme et des contrats d'actions, facteurs contrebalancés en partie par une hausse de la compensation financière.

Les autres passifs se sont accrus de 12 milliards de dollars, ou 7 %, en raison essentiellement de l'incidence de la conversion des devises, de l'augmentation des acceptations bancaires tenant à l'accroissement des activités des clients, de l'augmentation des exigences relatives aux garanties en espèces et de l'augmentation des obligations liées à des titres vendus à découvert.

Le total des capitaux propres a augmenté de 5 milliards de dollars, ou 10 %, résultat qui reflète principalement le bénéfice, déduction faite des dividendes.

Arrangements hors bilan

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières qui, aux fins comptables, ne sont pas comptabilisées dans nos bilans consolidés. Les transactions hors bilan sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques, du capital et du financement, à la fois pour notre propre compte et pour celui des clients. Ces transactions comprennent les transactions avec des entités structurées et peuvent aussi comprendre l'émission de garanties. Ces transactions entraînent divers risques tels que les risques de marché et de crédit et le risque de liquidité et de financement, à l'égard desquels une analyse est présentée à la rubrique Gestion du risque.

Nous avons recours à des entités structurées pour titriser nos actifs financiers ainsi que pour aider nos clients à titriser leurs actifs financiers. Ces entités ne sont pas des entités en exploitation et n'ont généralement aucun effectif; elles peuvent être inscrites ou non à nos bilans consolidés.

Titrisation de nos actifs financiers

Nous procédons périodiquement à la titrisation de nos créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, ainsi que de certificats de participation liés à des obligations, principalement afin de diversifier nos sources de financement, d'améliorer notre position de liquidité et aux fins du capital. Nous procédons aussi à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux dans le cadre de nos activités de vente et de négociation. Les transactions de titrisation peuvent être utilisées comme un moyen économique de réunir des fonds, par rapport aux coûts relatifs liés à l'émission de titres d'emprunt de gros non garantis.

La majorité de nos transactions de titrisation sont comptabilisées dans nos bilans consolidés. Nous titrisons nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité structurée consolidée, sur une base renouvelable. Nous titrisons des prêts hypothécaires résidentiels grevant des maisons individuelles et des immeubles d'habitation dans le cadre du Programme des titres hypothécaires LNH, et ces prêts hypothécaires ne sont pas décomptabilisés dans nos bilans consolidés. Pour des détails sur nos transactions, se reporter aux notes 6 et 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

Nous titrisons périodiquement des prêts hypothécaires résidentiels liés au programme d'habitation sociale du Canada par l'entremise du Programme des titres hypothécaires LNH, qui sont décomptabilisés dans nos bilans consolidés lorsqu'ils sont vendus à des tiers investisseurs. Au cours de 2014, nous avons titrisé des prêts hypothécaires résidentiels de 158 millions de dollars (néant en 2013) liés au programme d'habitation sociale du Canada.

Nous titrisons aussi périodiquement des prêts hypothécaires commerciaux en les vendant à des entités structurées sous forme de groupes de créances garanties satisfaisant à certains critères de diversification, de levier financier et de couverture de la dette. Nous sommes le promoteur de l'une de ces entités structurées. Les prêts hypothécaires commerciaux titrisés sont décomptabilisés dans nos bilans consolidés, car nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la détention des actifs titrisés. Les liens que nous avons conservés avec les actifs transférés se limitent à la prestation de services de gestion à l'égard des prêts hypothécaires commerciaux sous-jacents vendus à l'entité structurée dont nous sommes le promoteur. Au 31 octobre 2014, le montant en cours au titre des activités de titrisation s'élevait à 1,3 milliard de dollars pour les prêts hypothécaires commerciaux (1,3 milliard au 31 octobre 2013). En 2014, nous avons titrisé des prêts hypothécaires commerciaux d'un montant de 173 millions de dollars (néant en 2013), qui ont été vendus à l'entité dont nous sommes le promoteur.

Au cours des exercices précédents, nous avons participé à des transactions de titrisation d'obligations, dans le cadre desquelles nous achetions des obligations émises par des gouvernements municipaux, des obligations liées à des gouvernements ou des obligations de sociétés, pour ensuite monter ces obligations sous forme de certificats de participation que nous vendions à des tiers investisseurs. Les certificats de participation liés à des obligations qui sont titrisés sont décomptabilisés dans nos bilans consolidés, car nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la détention des actifs titrisés. Les liens que nous avons conservés avec les actifs transférés se limitent à la prestation de services de gestion à l'égard des obligations sous-jacentes. Au 31 octobre 2014, le montant en cours au titre des activités de titrisation des périodes précédentes s'élevait à 482 millions de dollars pour les certificats de participation liés à des obligations (624 millions au 31 octobre 2013). Nous n'avons pas titrisé de certificats de participation liés à des obligations en 2014 ni en 2013.

Participations dans des entités structurées non consolidées

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières par l'entremise d'entités structurées, afin de soutenir les besoins de nos clients en matière de financement et d'investissement. Nous procédons notamment à la titrisation des actifs financiers des clients, et nous créons des produits d'investissement et d'autres types de financement structuré.

Nous pouvons avoir recours à des mesures d'atténuation du risque de crédit telles que des garanties offertes par des tiers, des swaps sur défaillance et des biens affectés en garantie, qui nous permettent d'atténuer les risques assumés dans le cadre des transactions de titrisation et de retitrisation. Le processus mis en œuvre pour surveiller la qualité du crédit liée à nos transactions de titrisation et de retitrisation nécessite, entre autres, l'examen des données concernant le rendement des actifs sous-jacents. Nous confirmons nos cotes chaque trimestre et nous confirmons officiellement ou attribuons une nouvelle cote sur une base annuelle. Pour plus de détails sur nos activités de gestion du risque, se reporter à la rubrique Gestion du risque.

Nous fournissons ci-après une description de notre participation dans certaines entités structurées non consolidées importantes. Pour une analyse complète de nos participations dans des entités structurées consolidées et non consolidées, se reporter à la note 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

Conduits multicédants gérés par RBC

Nous administrons des conduits multicédants qui servent principalement à titriser des actifs financiers de nos clients. Nous exerçons des activités sur ce marché des conduits parce que nos clients accordent de la valeur à ces transactions. Nos clients ont principalement recours aux conduits multicédants pour diversifier leurs sources de financement et réduire leurs coûts de financement en tirant parti de la valeur de garanties de grande qualité. Ces conduits nous offrent une bonne source de revenus, un rendement ajusté en fonction des risques et des occasions d'interdistribution.

Nous fournissons aux conduits multicédants certains services tels que des services de structuration des transactions et d'administration, ainsi que des facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit partiels. Les commissions touchées à l'égard de ces services se sont établies à 168 millions de dollars au cours de l'exercice (153 millions en 2013). Nous n'avons aucune participation ni aucun droit conservé dans ces conduits multicédants et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs qu'ils détiennent.

Le total de nos engagements envers les conduits au titre des facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit est présenté ci-après. Le montant total de l'engagement au titre de ces facilités est supérieur au montant maximal total des actifs que les conduits pourraient être tenus d'acheter en vertu des conventions d'achat. Par conséquent, le risque de perte maximal attribuable à nos facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit est inférieur au montant total de l'engagement au titre de ces facilités.

Facilités de liquidités et de rehaussements de crédit — **Tableau 38**

	2014				2013			
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	**Valeur nominale des facilités engagées (1)**	**Valeur nominale attribuable**	**Prêts en cours**	**Risque de perte maximal total (3)**	Valeur nominale des facilités engagées (1)	Valeur nominale attribuable	Prêts en cours (2)	Risque de perte maximal total (3)
Facilités de garantie de liquidités	**31 019 $**	**27 340 $**	**864 $**	**28 204 $**	31 675 $	27 875 $	896 $	28 771 $
Facilités de rehaussements de crédit	**2 928**	**2 815**	**–**	**2 815**	2 889	2 785	–	2 785
Total	**33 947 $**	**30 155 $**	**864 $**	**31 019 $**	34 564 $	30 660 $	896 $	31 556 $

(1) Selon le plafond de financement lié aux facilités engagées.
(2) Déduction faite de la provision pour pertes sur prêts et des radiations.
(3) Ne figurent pas dans le tableau ci-dessus des actifs dérivés d'une juste valeur de néant (44 millions de dollars en 2013), qui sont une composante du risque de perte maximal découlant de nos participations dans les conduits multicédants. Pour plus de détails, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés annuels de 2014.

Au 31 octobre 2014, la valeur nominale des facilités de garantie de liquidités que nous fournissons a diminué de 656 millions de dollars, ou 2,1 %, par rapport à l'exercice précédent. Le total des prêts consentis aux conduits multicédants en vertu des facilités de garantie de liquidités a diminué de 32 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des remboursements de capital. Les rehaussements de crédit partiels que nous fournissons ont augmenté de 39 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. La diminution du montant des facilités de garantie de liquidités que nous avons fournies aux conduits multicédants par rapport à l'exercice précédent reflète essentiellement la diminution des actifs titrisés en cours des conduits multicédants. L'augmentation des facilités de rehaussements de crédit fournies aux conduits multicédants par rapport à l'exercice précédent reflète en grande partie la fluctuation des taux de change.

Risque de perte maximal par type d'actifs des clients — **Tableau 39**

	2014			2013		
Au 31 octobre (en millions)	**($ US)**	**($ CA)**	**Total ($ CA)**	($ US)	($ CA)	Total ($ CA)
Actifs titrisés en cours						
Prêts sur cartes de crédit	**5 768 $**	**510 $**	**7 011 $**	6 096 $	510 $	6 866 $
Prêts automobiles et crédit-bail automobile	**8 154**	**1 793**	**10 983**	8 643	2 252	11 264
Prêts aux étudiants	**2 536**	**–**	**2 858**	3 374	–	3 518
Créances clients	**2 094**	**112**	**2 472**	2 688	56	2 859
Titres adossés à des actifs	**767**	**–**	**864**	859	–	896
Créances au titre du matériel	**1 301**	**–**	**1 466**	1 649	–	1 720
Créances liées au marché de l'électricité	**–**	**–**	**–**	–	173	173
Créances au titre du financement des stocks des concessionnaires	**1 053**	**771**	**1 958**	765	740	1 538
Créances au titre du financement de parcs	**436**	**377**	**869**	313	265	592
Primes d'assurance	**127**	**–**	**144**	87	–	90
Prêts aux grandes entreprises à recevoir	**–**	**–**	**–**	75	–	78
Prêts hypothécaires résidentiels	**–**	**1 275**	**1 275**	–	1 530	1 530
Financement au secteur des transports	**857**	**153**	**1 119**	415	–	432
Total	**23 093 $**	**4 991 $**	**31 019 $**	24 964 $	5 526 $	31 556 $
Montant équivalent en dollars canadiens	**26 028 $**	**4 991 $**	**31 019 $**	26 030 $	5 526 $	31 556 $

Notre risque global a diminué de 1,7 % par rapport à l'exercice précédent, situation qui reflète une diminution des actifs titrisés en cours des conduits multicédants. De ce fait, le total de l'actif des conduits multicédants a diminué de 647 millions de dollars, ou 2,1 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement de la diminution enregistrée relativement aux prêts aux étudiants, aux créances clients, aux prêts automobiles et crédit-bail automobile, aux prêts hypothécaires résidentiels, aux créances au titre du matériel et aux créances liées au marché de l'électricité, facteur neutralisé en partie par les augmentations enregistrées relativement au financement au secteur des transports, aux créances au titre du financement des stocks des concessionnaires, aux créances au titre du financement de parcs et aux prêts sur cartes de crédit. Dans le cas des conduits multicédants, 100 % des actifs sont assortis d'une note supérieure ou égale à A attribuée sur une base interne, par rapport à 99,5 % à l'exercice précédent. Toutes les transactions financées par les conduits multicédants non consolidés sont assorties d'une note attribuée sur une base interne au moyen d'un système qui est, dans l'ensemble, conforme aux systèmes utilisés par les agences de notation externes.

Plusieurs agences de notation de crédit indépendantes évaluent l'ensemble des transactions effectuées par les conduits multicédants. Les agences de notation Moody's Investors Service (Moody's), Standard & Poor's (S&P) et Fitch Ratings (Fitch) évaluent les transactions financées par les conduits multicédants aux États-Unis. Les transactions effectuées par les conduits multicédants au Canada sont également évaluées par Dominion Bond Rating Service (DBRS). Chaque agence de notation qui évalue ces transactions examine également le rendement continu des transactions sur une base mensuelle et peut publier des rapports présentant de l'information détaillée sur le portefeuille et le programme liés aux conduits.

Au 31 octobre 2014, le total du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) émis par des conduits s'est élevé à 19,8 milliards de dollars, en hausse de 1,0 milliard, ou 5,6 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation du montant du PCAA émis par les conduits multicédants par rapport à l'exercice précédent tient essentiellement aux fluctuations des taux de change. Une tranche de 73 % (75 % au 31 octobre 2013) de l'ensemble de ce PCAA a obtenu une notation parmi les plus élevées octroyées par les agences de notation qui évaluent le PCAA, et la tranche restante du papier commercial a obtenu une notation se situant dans la deuxième catégorie en importance prévue par ces agences de notation.

Nous achetons à l'occasion le PCAA émis par les conduits multicédants, en notre qualité d'agent des placements, afin de faciliter la liquidité générale du programme. La juste valeur de nos placements au 31 octobre 2014 s'élevait à 42 millions de dollars, en hausse de 28 millions par rapport à l'exercice précédent. La variation des placements reflète des niveaux normaux d'activités de négociation. Ces placements sont classés au poste Valeurs mobilières – Titres détenus à des fins de transaction de nos bilans consolidés.

Entités de financement structuré

Nous investissons dans des titres à enchères de fiducies qui financent leurs placements à long terme dans des prêts aux étudiants au moyen de l'émission de billets de premier rang et de billets secondaires à court terme. Le risque de perte maximal lié à ces fiducies de titres à enchères s'élevait à 913 millions de dollars au 31 octobre 2014 (870 millions en 2013). L'augmentation du risque de perte maximal auquel nous sommes exposés tient principalement aux écarts de change. Au 31 octobre 2014, environ 89,8 % de ces placements présentaient une note AAA. Le revenu d'intérêt sur les placements dans des titres à enchères, qui est comptabilisé dans le revenu net d'intérêt, s'est chiffré à 7,2 millions de dollars pour l'exercice (12,6 millions en 2013).

Nous fournissons également des facilités de liquidités à certaines fiducies d'obligations encaissables par anticipation liés à des obligations municipales dans lesquels nous détenons des participations significatives mais que nous ne consolidons pas puisque les certificats résiduels émis par les fiducies d'obligations encaissables par anticipation liés à des obligations municipales sont détenus par des tiers. Au 31 octobre 2014, le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés relativement à ces fiducies d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales et non consolidées se chiffrait à 749 millions de dollars (572 millions en 2013). L'augmentation du risque de perte maximal auquel nous sommes exposés, par rapport à l'exercice précédent, tient en grande partie aux nouvelles fiducies d'obligations encaissables par anticipation et à l'augmentation de nos limites concernant le financement d'obligations encaissables par anticipation. Les commissions touchées à l'égard de la prestation de facilités de liquidités à ces entités, qui sont inscrites dans les revenus autres que d'intérêt, se sont élevées à 2,8 millions de dollars pour l'exercice (3,6 millions en 2013).

Au cours de l'exercice considéré, nous avons agi à titre de prêteur sur stocks de premier rang et d'agent de structuration et des placements sur le marché des titres garantis par des prêts. Nous fournissons maintenant du financement sur stocks de premier rang à des entités structurées non liées et distinctes créées par des tiers, dont le but est l'acquisition de prêts et l'émission de titres garantis par des prêts à terme. Une tranche du produit de la vente des certificats de titres garantis par des prêts à terme sert à rembourser intégralement le financement sur stocks de premier rang que nous fournissons. Au 31 octobre 2014, tous les prêts de cette nature consentis au cours de l'exercice avaient été remboursés.

Fonds de placement

En contrepartie de commissions, nous concluons des dérivés sur actions avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés de placement de parts et d'autres fonds de placement. Ces dérivés offrent aux investisseurs de ces entités le degré de risque qu'ils souhaitent relativement aux fonds visés, et nous couvrons économiquement notre risque lié à ces produits dérivés en investissant dans ces fonds référencés gérés par des tiers. Notre risque maximal, qui vise principalement nos placements dans de tels fonds référencés, s'élevait à 3,4 milliards de dollars au 31 octobre 2014 (2,7 milliards au 31 octobre 2013). L'augmentation de notre risque maximal par rapport à l'exercice précédent tient essentiellement aux écarts de change et au rendement positif des fonds référencés.

Depuis le premier trimestre de 2013, nous fournissons également des facilités de liquidités à certains fonds de placement de tiers. Les fonds émettent des actions privilégiées à taux variable non garanties et ils investissent dans des portefeuilles d'obligations municipales exonérées d'impôt. Au 31 octobre 2014, le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés relativement à ces fonds s'élevait à 641 millions de dollars (594 millions au 31 octobre 2013). L'augmentation du risque de perte maximal auquel nous sommes exposés par rapport à l'exercice précédent tient principalement aux écarts de change.

Entités de titrisation de tiers

Nous détenons des participations dans certaines structures de titrisation mises en place par des tiers non consolidées, qui constituent des entités structurées. Tout comme d'autres institutions financières, nous sommes tenus de fournir à ces entités un financement n'excédant pas notre engagement maximal, et nous sommes exposés aux pertes sur créances à l'égard des actifs sous-jacents, compte tenu des divers rehaussements de crédit. Au 31 octobre 2014, le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés relativement à ces entités se chiffrait à 2,4 milliards de dollars (2,2 milliards au 31 octobre 2013). L'augmentation du risque de perte maximal auquel nous sommes exposés par rapport à l'exercice précédent reflète les actifs titrisés supplémentaires et les fluctuations des taux de change. Le revenu d'intérêt et les revenus autres que d'intérêt sur ces placements se sont élevés à 20 millions de dollars (26 millions en 2013).

Garanties, engagements envers la clientèle de détail et engagements commerciaux

Nous fournissons des garanties et des engagements à nos clients, qui nous exposent aux risques de liquidité et de financement. Le montant maximal potentiel des paiements futurs relatifs à nos garanties et à nos engagements s'est établi à 258 milliards de dollars au 31 octobre 2014, comparativement à 232 milliards à l'exercice précédent. L'augmentation par rapport à l'exercice précédent tient principalement à la croissance des activités et à l'incidence de la conversion des devises au titre des autres engagements. Pour plus de détails sur nos garanties et sur nos engagements, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement ainsi qu'à la note 26 de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

Gestion du risque

Vue d'ensemble

La capacité à bien gérer les risques constitue l'une des principales compétences de RBC, et elle est repose sur un code de conduite bien établi à l'égard du risque et sur une démarche effective en matière de gestion des risques. RBC définit le risque comme la perte éventuelle ou le résultat indésirable découlant de la volatilité du bénéfice réel par rapport au bénéfice prévu, à l'adéquation des fonds propres ou aux liquidités. Les processus de structuration et de gouvernance de l'organisation mis en place par la Gestion des risques du Groupe permettent d'assurer son indépendance par rapport aux activités qu'elle soutient. Notre capacité à gérer ces risques est étayée par un code de conduite bien établi à l'égard du risque et par une démarche efficace en matière de gestion des risques.

Nous gérons nos risques en cherchant à nous assurer que nos activités commerciales et nos transactions se traduisent par un équilibre adéquat entre le rendement obtenu et les risques assumés et qu'elles s'alignent sur notre goût du risque; nous gérons ce dernier au sein de RBC en assurant le respect de notre cadre de gestion lié à notre goût du risque à l'échelle de l'entreprise. Nos principales catégories de risque comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque lié à l'environnement réglementaire, les risques liés à l'assurance, à la réputation, aux stratégies et à la concurrence, les risques liés à l'environnement juridique et réglementaire, ainsi que le risque systémique. Afin d'éviter une concentration trop élevée des risques, nous nous efforçons de diversifier nos secteurs d'activité, nos produits et les industries au sein desquelles nous exerçons des activités.

Énoncé de mission
Nous désirons créer de la valeur pour les actionnaires en faisant preuve de leadership en matière de gestion stratégique des risques.

Objectifs
Les principaux objectifs de la Gestion des risques du Groupe sont les suivants :
- Assurer une surveillance indépendante et objective de la gestion des risques importants découlant des activités de la banque.
- Maintenir un processus de gestion des risques efficace au sein de l'entreprise, au moyen de partenariats avec tous les secteurs de l'entreprise.
- Assurer l'amélioration continue des processus, des outils et des pratiques aux fins de la gestion des risques.
- Promouvoir un code de conduite bien établi à l'égard du risque.

Priorités liées à la gestion du risque :
- Le goût du risque, qui énonce les risques que nous sommes prêts à prendre.
- Le code de conduite à l'égard du risque, qui définit la façon dont nous devrions exercer nos activités.
- La gouvernance et les contrôles du risque, qui portent sur le maintien de processus de gestion des risques efficaces au sein de l'entreprise.
- Le soutien des stratégies concernant l'entreprise et les secteurs d'exploitation ainsi que des stratégies commerciales, en maintenant de solides partenariats et un équilibre entre les risques et les avantages et en s'efforçant d'assurer le partage des responsabilités au chapitre de la conformité au risque au sein de nos secteurs d'activité.
- L'infrastructure de gestion des risques (les ressources humaines, le plan d'exploitation et les systèmes), qui représente une infrastructure efficiente et évolutive aux fins de la gestion du risque et de la conformité à l'environnement réglementaire se composant d'une équipe de spécialistes chevronnés dont les activités sont étayées à l'aide de programmes de formation et de perfectionnement, d'outils et de technologies appropriés.
- La gestion du contexte réglementaire et des relations se traduisant par le respect des exigences et des attentes des autorités de réglementation ainsi que par le maintien de normes rigoureuses en matière de réglementation.

Réalisations :
- Notre profil de risque est demeuré conforme à notre goût du risque au cours de l'exercice.
- Nous avons maintenu des ratios élevés au chapitre de la qualité du crédit.
- Nous avons considérablement amélioré nos capacités en matière de simulations de crise.
- Le nombre d'événements entraînant un risque opérationnel se répercutant sur nos résultats est demeuré faible.
- Nous avons maintenu une gestion rigoureuse du risque lié à l'environnement réglementaire.

Risques principaux et risques émergents

Notre point de vue à l'égard des risques évolue constamment. Une importante composante de notre démarche aux fins de la gestion du risque d'entreprise vise à nous assurer que les risques principaux, qui ne cessent de changer, et les risques émergents sont mis en évidence et gérés de façon adéquate, et qu'ils sont pris en compte dans nos processus existants de gestion, d'évaluation, de mesure, de surveillance et de communication ascendante des risques à l'échelle de l'entreprise.

Ces pratiques permettent à la direction d'adopter un point de vue prospectif aux fins de l'évaluation des risques auxquels nous sommes exposés. La mise en évidence des risques principaux et des risques émergents a lieu dans le cadre de l'expansion des activités et de la mise en œuvre des stratégies approuvées, ainsi que dans l'exécution des responsabilités en matière de surveillance des risques des fonctions Gestion des risques du Groupe, Finances, Trésorerie générale, Gestion globale de la conformité et des autres fonctions de contrôle.

Les activités de surveillance des risques qui peuvent mener à la mise en évidence de nouveaux risques, de risques changeants ou de risques émergents comprennent des mécanismes de contrôle (p. ex., l'approbation des nouveaux produits et projets ou des nouvelles transactions ou initiatives), l'élaboration d'une stratégie commerciale, les simulations de crise, l'évaluation des portefeuilles, les activités de suivi et de communication, ainsi que l'évaluation permanente des faits nouveaux au sein de l'industrie et de ceux en matière de réglementation.

Une analyse détaillée des risques principaux et des risques émergents auxquels nous sommes exposés est présentée ci-après.

Lutte contre le blanchiment d'argent
Nous devons nous conformer à des lois, des règlements et des attentes très complexes et dynamiques au chapitre de la lutte contre le blanchiment d'argent, du financement d'activités terroristes et des mesures anticorruption (collectivement, la lutte contre le blanchiment d'argent) dans les divers pays où nous exerçons des activités. Ces exigences revêtent une importance cruciale pour les milieux financiers à l'échelle internationale, pour les organismes chargés de l'application de la loi et pour les organismes de réglementation. Le contexte réglementaire visant les pratiques liées à la lutte contre le blanchiment d'argent ne cessent d'évoluer en réponse à la mondialisation, à la prolifération des technologies permettant les transactions financières ainsi qu'aux nouvelles stratégies et aux stratégies en pleine évolution concernant le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes. Le champ des activités lié à la lutte contre le blanchiment d'argent continue de s'élargir en raison de l'évolution des activités criminelles telles que la fraude fiscale, le trafic d'êtres humains et la corruption. Le blanchiment d'argent, le financement d'activités terroristes et, de plus en plus, la corruption posent des risques possibles importants pour RBC. Notre réputation auprès des autorités de réglementation, des clients et des autres parties intéressées pourrait être ternie advenant un cas de blanchiment d'argent, particulièrement compte tenu du contexte réglementaire actuel. Les autorités de réglementation ont un faible seuil de tolérance à l'égard des échecs majeurs en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, comme en témoignent les récentes pénalités et mesures d'application des lois.

Nous améliorons constamment nos processus et nos pratiques en matière de suivi des transactions, d'identification des clients et d'évaluation des risques liés aux clients, de manière à prévenir ou à déceler les activités susceptibles de poser des risques pour nos systèmes et nos réseaux. Tous les membres du personnel concernés, y compris la haute direction et le Conseil d'administration, doivent suivre un programme de formation annuel portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent.

Croissance des prêts de gros
Nous avons enregistré une croissance élevée des prêts de gros au cours des derniers exercices, qui concerne principalement le secteur Marchés des Capitaux. Nous avons affiché une solide croissance des prêts aux États-Unis, qui découle de notre stratégie visant à accroître et à renforcer nos relations avec nos clients dans ce marché, ainsi que d'une demande élevée. La croissance touche divers secteurs d'activité, une croissance élevée ayant été enregistrée en ce qui concerne le secteur immobilier commercial et le financement avec endettement. Afin de gérer les risques liés à cette augmentation, nous diversifions nos activités et établissons des plafonds relativement au risque lié à une seule entreprise, à un pays ou à une industrie pour toutes nos activités et transactions et tous nos portefeuilles. Nous continuons de nous conformer à des normes strictes en matière de prêt à mesure que croît notre portefeuille de prêts de gros. Nous soumettons également notre portefeuille à des simulations de crise, ce qui nous aide à évaluer l'incidence possible d'une mauvaise conjoncture économique.

Niveaux élevés d'endettement des ménages au Canada
Les niveaux d'endettement des ménages au Canada demeurent élevés, situation qui tient au fait que le maintien de faibles taux d'intérêt continue de favoriser des ventes élevées d'habitations, de soutenir les prix des habitations et de stimuler la croissance des prêts hypothécaires. Les risques liés aux soldes élevés des emprunts découlent essentiellement de la capacité continue des ménages à gérer les remboursements au titre de leur dette lorsque les taux d'intérêt augmentent et qu'un plus grand pourcentage du revenu disponible est requis pour effectuer les paiements. Des risques supplémentaires découlent de la possibilité que les niveaux élevés d'endettement des ménages accroissent l'incidence d'un choc externe sur l'économie canadienne. La hausse du taux de chômage conjuguée à des hausses des taux d'intérêt et à un ralentissement des marchés immobiliers pourraient se répercuter sur la qualité du crédit de notre portefeuille de prêts de détail. Nous gérons activement nos portefeuilles de prêts et effectuons des simulations de crise fondées sur divers scénarios. Ces simulations démontrent que la plus grande majorité des clients auxquels nous avons consenti un prêt hypothécaire sont en mesure de composer avec les hausses de taux d'intérêt prévues. Pour une analyse plus détaillée de notre portefeuille de prêts de détail, se reporter à la rubrique Risque de crédit.

Cybersécurité
Nous tirons parti des percées technologiques pour étayer notre modèle d'affaires et pour améliorer l'expérience client à l'échelle mondiale. En conséquence, nous sommes exposés aux risques liés à la cybersécurité et à la sophistication croissante des cyberattaques sur le marché. Les attaques au sein de l'industrie visent dans bien des cas à compromettre des données vitales aux fins de leur utilisation inappropriée ou à perturber les activités commerciales. Une telle attaque pourrait compromettre les renseignements confidentiels nous concernant et ceux concernant nos clients et les tiers avec lesquels nous faisons affaire, et pourrait avoir des conséquences négatives, y compris des coûts de remise en état, une perte de revenus, un contrôle réglementaire accru, des litiges et l'atteinte à notre réputation. Nous nous engageons à protéger nos activités; à cette fin, nous effectuons des investissements continus et toujours plus importants dans nos technologies liées à la cyberdéfense, nous appliquons des processus et contrôles rigoureux, et nous investissons dans notre équipe de spécialistes en cyberdéfense. Nos investissements sont positionnés de manière à gérer les risques actuels et à nous permettre de pouvoir composer avec le caractère changeant des cybermenaces.

Gestion du risque d'entreprise

Notre cadre de gestion du risque d'entreprise donne un aperçu du programme mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise pour cerner, évaluer, contrôler, surveiller et communiquer les risques importants auxquels nous sommes exposés.

Code de conduite à l'égard du risque
Notre code de conduite à l'égard du risque se compose d'un ensemble commun de normes de comportement qui reflètent nos valeurs principales, protègent nos clients ainsi que la valeur pour nos actionnaires, et contribuent à l'intégrité et à la stabilité des marchés en cas de risques excessifs. Il définit la façon dont nous devrions exercer nos activités et vise à créer un climat qui permet de prendre des risques et d'agir conformément à nos valeurs et à notre Code de déontologie.

Nous avons recours à quatre composantes clés pour assurer le maintien, au sein de RBC, d'un code de conduite à l'égard du risque bien établi et efficace :

- L'exemple, qui est donné par la direction et par les cadres intermédiaires.
- La responsabilité, que partagent tous les secteurs d'activité et tous les employés.
- Les incitatifs, qui sont étroitement liés à notre profil de risque par rapport à notre goût du risque, ainsi qu'à nos objectifs financiers et stratégiques de même qu'à nos objectifs au chapitre de la gestion des risques et de l'exploitation.
- Une critique efficace, qui favorise des discussions constructives sur les différents points de vue concernant le niveau des risques qui sont pris.

Notre culture au chapitre de la déontologie, de l'intégrité et de la conformité est bien établie et elle s'appuie sur notre Code de déontologie. Ce Code traite de façon générale de diverses questions d'ordre déontologique ou juridique avec lesquelles nos employés doivent composer sur une base quotidienne. Notre Code de déontologie repose sur un certain nombre de cadres et de politiques en matière de conformité, de programmes de formation, d'outils électroniques, de documents de travail et de documents d'orientation des nouveaux employés, ainsi que sur les lignes directrices des cadres dirigeants, tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle mondiale.

Goût du risque
Notre goût du risque correspond à la nature et au montant des risques que nous sommes disposés à accepter pour atteindre nos objectifs commerciaux. La démarche utilisée pour énoncer notre goût du risque se fonde sur trois concepts clés :

- le montant du « bénéfice à risque » qui est jugé acceptable pour un cycle économique, selon un montant de pertes prévues;
- le montant du « capital à risque » qui est jugé acceptable en période de tensions, selon un montant de pertes imprévues;
- le maintien d'un niveau approprié de liquidités au cours des périodes de tensions.

Notre cadre de gestion lié à notre goût du risque comporte les quatre principales composantes suivantes :

1. Délimiter notre capacité à prendre des risques en établissant les contraintes réglementaires qui limitent notre capacité à accepter le risque.

2. Établir et confirmer, sur une base régulière, notre goût du risque, lequel se compose de catalyseurs qui représentent les objectifs commerciaux entraînant des risques que nous devons accepter pour générer les rendements financiers voulus, et les contraintes volontaires qui limitent les risques que nous prenons ou exercent une influence sur ceux-ci. Nos contraintes volontaires sont les suivantes :
   - Maintenir la stabilité du bénéfice.
   - Éviter une concentration excessive de risques.
   - Maintenir une faible exposition aux événements entraînant des tensions.
   - Maintenir une gestion rigoureuse du risque en matière de conformité à la réglementation et du risque opérationnel.
   - Assurer une gestion rigoureuse du risque de liquidité et de financement.
   - Assurer l'adéquation du capital en maintenant des ratios de capital supérieurs aux seuils fixés par les agences de notation et les organismes de réglementation.
   - Maintenir des notations élevées.
   - Maintenir un profil de risque qui nous positionne dans la tranche supérieure du groupe mondial d'entreprises analogues.

3. Établir des limites de risque et seuils de tolérance afin de s'assurer que les activités entraînant la prise de risques s'alignent sur notre goût du risque.

4. Évaluer régulièrement notre profil de risque, à savoir les risques auxquels nous sommes exposés, par rapport à notre goût du risque, et s'assurer que les mesures appropriées sont prises avant que le profil de risque ne cesse de correspondre à notre goût du risque.

Le cadre de gestion d'entreprise lié à notre goût du risque est structuré de manière à ce qu'il puisse être appliqué à l'échelle de l'entreprise, des secteurs d'exploitation, des unités fonctionnelles et de la personne morale. Nous tenons compte du goût du risque dans nos stratégies commerciales et dans notre plan relatif au capital. Nous nous assurons également que la stratégie commerciale correspond au goût du risque de l'entreprise et des secteurs d'exploitation.

L'un des aspects de notre cadre de gestion d'entreprise lié à notre goût du risque est le concept de position de risque, que nous utilisons dans le cadre des processus de planification stratégique des secteurs d'exploitation et au sein de l'entreprise pour mettre en évidence les pressions possibles sur notre profil de risque ou notre goût du risque qui sont susceptibles de découler d'une stratégie proposée. La position de risque constitue une expression de l'incidence des priorités stratégiques sur notre profil de risque au cours d'une période de un an, qui est établie en fonction d'une échelle de risques prudente, neutre ou expansionniste.

Principes de gestion du risque

Les principes suivants servent de lignes directrices aux fins de la gestion des risques au sein de l'entreprise :

1. **Pour maintenir un équilibre efficace entre les risques et les avantages**, nous assurons la concordance entre notre stratégie commerciale et notre goût du risque; nous évitons la concentration excessive des risques en diversifiant ceux-ci; nous établissons adéquatement les prix en fonction des risques; nous atténuons les risques au moyen de contrôles permettant de les détecter et de les prévenir; nous transférons les risques à des tiers.

2. **Tous les échelons de l'organisation sont responsables de la gestion du risque**. Chaque secteur d'exploitation est responsable de la gestion active des risques qu'il prend, et la Gestion des risques du Groupe et les autres unités fonctionnelles des Services de soutien généraux fournissent à cette fin des lignes directrices et assurent une surveillance.

3. **Nous basons notre processus de prise de décisions sur notre compréhension des risques** et nous procédons à une évaluation rigoureuse des risques liés aux relations, aux produits, aux transactions et aux autres activités commerciales.

4. **Nous évitons toute activité qui ne cadre pas avec nos valeurs, notre code de déontologie ou nos politiques**, ce qui nous aide à protéger notre réputation.

5. **L'attention que nous prêtons à nos clients réduit nos risques**, car elle nous permet de connaître nos clients et de nous assurer que tous les produits et toutes les transactions répondent aux besoins des clients et que ces derniers en ont une bonne compréhension.

6. Nous nous assurons que tous les échelons de l'organisation **exercent des jugements et font preuve de bon sens** aux fins de la gestion du risque.

Gouvernance du risque
Le Conseil d'administration et les cadres dirigeants utilisent un modèle de gouvernance se composant de trois lignes de défense afin d'assurer la gestion appropriée et adéquate des risques encourus aux fins de l'atteinte de nos objectifs stratégiques.

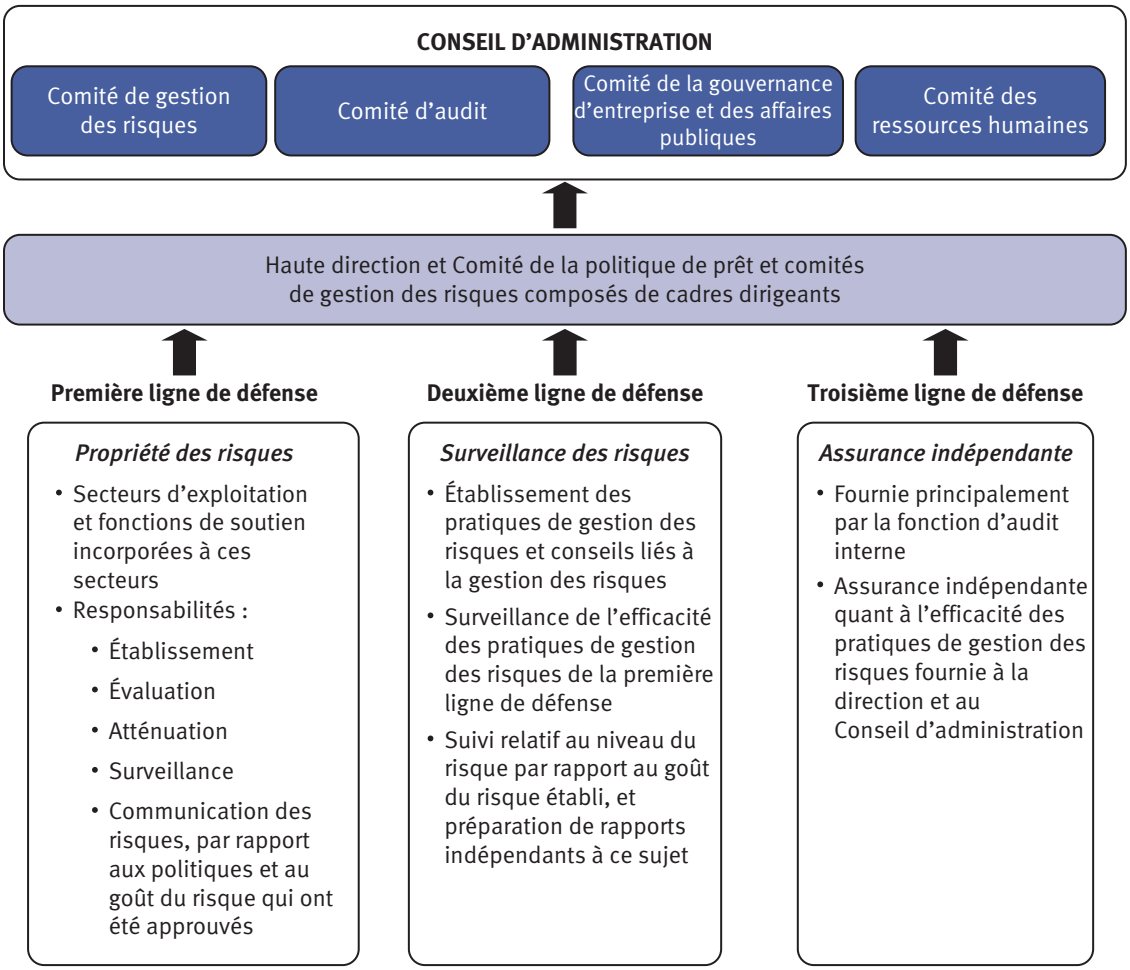

Le Conseil d'administration établit le ton, approuve le goût du risque, effectue une surveillance et s'acquitte de son mandat de gestion des risques principalement par l'entremise de ses comités, qui comprennent le Comité de gestion des risques, le Comité d'audit, le Comité de la gouvernance d'entreprise et des affaires publiques, et le Comité des ressources humaines.

Le Comité de gestion des risques a pour rôle d'assurer la surveillance du programme de gestion des risques. Les activités de surveillance du Comité de gestion des risques visent à s'assurer que la fonction de gestion des risques est suffisamment indépendante des secteurs dont les activités font l'objet d'un examen par cette fonction, et que les politiques, procédures et contrôles qu'utilise la direction sont suffisants et que les risques concordent avec notre goût du risque.

Le Comité d'audit est également responsable de la surveillance dans le cadre de ses responsabilités liées à l'examen de nos contrôles internes et de l'environnement de contrôle, et il doit par ailleurs s'assurer que des politiques liées à la gestion et à l'adéquation du capital ont été mises en place et qu'elles sont efficaces. Le Comité d'audit examine régulièrement les rapports concernant les risques liés à l'environnement réglementaire et juridique, y compris les litiges importants et les questions liées à la conformité à la réglementation.

De plus, les comités du Conseil suivants ont des responsabilités bien définies aux fins de la surveillance du risque lié à la réputation :

- Le Comité de la gouvernance d'entreprise et des affaires publiques assure le suivi de l'efficacité de notre gouvernance d'entreprise, il examine les politiques et les programmes, il revoit les efforts que nous déployons pour nous assurer que notre exploitation demeure en accord avec la réglementation et les valeurs et attentes en évolution du public, et il détermine et évalue les questions d'intérêt public susceptibles d'avoir une incidence sur notre image et notre réputation et conseille la direction à cet égard.
- Le Comité des ressources humaines, en collaboration avec le Comité de gestion des risques, est conjointement responsable de notre Code de déontologie, et il assure une surveillance active de la conception et de l'exploitation de notre système de rémunération.

La haute direction est dirigée par le président et chef de la direction et se compose de notre équipe de cadres dirigeants, dont le chef de la gestion des risques et le chef de l'administration et chef des finances. La haute direction est responsable de notre stratégie et de sa mise à exécution et elle doit à cette fin donner l'exemple. La haute direction détermine notre goût du risque et le recommande au Conseil, à des fins d'approbation. Les activités de surveillance des risques de la haute direction incombent principalement au Comité de la politique de prêt. Ce comité, qui collabore avec les comités de gestion des risques composés de cadres dirigeants, est chargé de faire en sorte que notre profil de risque général cadre avec nos objectifs stratégiques et avec notre goût du risque, et qu'un processus permanent de gestion des risques approprié et efficace a été mis en œuvre.

Les membres du personnel à tous les échelons de l'entreprise sont responsables de la gestion quotidienne des risques découlant des activités s'inscrivant dans le cadre de leur mandat.

La **première ligne de défense** est fournie par les membres du personnel des secteurs d'exploitation, ainsi que par les fonctions de soutien incorporées à ces secteurs qui sont responsables de la prestation des produits et services, ainsi que de la mise à exécution des activités. Les responsabilités suivantes incombent à la première ligne de défense :

- Mise en évidence, évaluation, atténuation, suivi et communication des risques conformément aux politiques de gestion du risque établies à l'échelle de l'entreprise et au goût du risque.
- Maintien de capacités appropriées et adéquates aux fins de la gestion des risques touchant les secteurs d'activité.
- Concordance des stratégies commerciales et d'exploitation, du code de conduite bien établi à l'égard du risque et du goût du risque.

La **deuxième ligne de défense** est fournie par des fonctions ayant des responsabilités indépendantes en matière de surveillance incorporées aux fonctions telles que la Gestion des risques du Groupe, la Gestion globale de la conformité et d'autres fonctions de contrôle et fonctions du Groupe (notamment les fonctions Trésorerie générale, Contentieux, Ressources humaines, Finances, Technologie et Exploitation, Fiscalité d'entreprise et Stratégie d'entreprise). Les responsabilités de la deuxième ligne de défense sont les suivantes :

- Établissement des cadres et des politiques de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et prestation de conseils liés à la gestion des risques.
- Surveillance de l'efficacité des pratiques de gestion des risques de la première ligne de défense.
- Suivi relatif au niveau du risque par rapport au goût du risque établi, et préparation de rapports indépendants à ce sujet.

La Gestion des risques du Groupe, sous la direction du chef de la gestion des risques, est responsable de la surveillance d'un certain nombre de risques importants auxquels nous sommes exposés. Elle assure également la surveillance du risque stratégique par l'entremise du chef de la gestion des risques et de la haute direction, qui doivent s'assurer que le goût du risque et les stratégies des secteurs d'exploitation concordent avec le goût du risque de l'entreprise. La Gestion globale de la conformité est responsable de nos politiques et processus visant à atténuer et à gérer le risque lié à l'environnement réglementaire. Des rôles précis à l'appui du programme de gestion des risques au sein de l'entreprise sont assignés non seulement à la Gestion des risques du Groupe et à la Gestion globale de la conformité, mais également aux autres fonctions de contrôle et fonctions du Groupe.

La **troisième ligne de défense** est principalement fournie par la fonction d'audit interne. Elle fournit à la haute direction et au Conseil d'administration une assurance indépendante quant à l'efficacité des politiques, processus et pratiques de gestion des risques à tous les échelons de l'entreprise.

Mesure du risque

Notre capacité à évaluer les risques est une composante clé de nos processus de gestion du risque et du capital à l'échelle de l'entreprise. Certaines méthodes d'évaluation s'appliquent à divers types de risques, tandis que certaines autres ne s'appliquent qu'à un seul type de risque. Bien que l'évaluation quantitative des risques soit importante, nous nous appuyons également sur des facteurs qualitatifs. Nos modèles et techniques d'évaluation font continuellement l'objet d'évaluations indépendantes afin de déterminer leur pertinence et leur fiabilité. Dans le cas des types de risques difficiles à quantifier, nous accordons une plus grande importance aux facteurs de risque qualitatifs et à l'évaluation des activités afin d'évaluer le niveau de risque général et de nous assurer qu'il s'aligne sur notre goût du risque.

Quantification des pertes prévues

Les pertes prévues servent à évaluer le bénéfice à risque et représentent les pertes auxquelles la conduite des affaires normales est susceptible de donner lieu dans une période de temps donnée selon les prévisions statistiques. En ce qui concerne le risque de crédit, les principaux paramètres utilisés pour évaluer les risques liés aux pertes prévues sont la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance. En ce qui concerne le risque de marché, nous utilisons une technique statistique, soit la valeur à risque, pour évaluer les pertes dans des conditions de marché normales.

Quantification des pertes imprévues

Les pertes imprévues servent à évaluer le capital à risque et représentent une estimation statistique de l'excédent des pertes réelles sur les pertes prévues pour un horizon donné, évalué en fonction d'un niveau de confiance précis. Nous utilisons du capital pour neutraliser toute perte imprévue. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Simulation de crise

La simulation de crise sert à examiner les répercussions possibles d'événements défavorables exceptionnels mais plausibles, et elle constitue un élément important de notre cadre de gestion des risques. Les résultats des simulations de crise servent à :

- Surveiller notre profil de risque en fonction de notre goût du risque, en ce qui a trait au bénéfice à risque et au capital à risque.
- Établir des limites.
- Mettre en évidence les principaux risques et les variations possibles de nos niveaux de capital et de notre situation financière.
- Accroître notre compréhension des mesures d'atténuation qui peuvent être utilisées pour composer avec des événements défavorables.
- Évaluer l'adéquation de nos niveaux de capital cibles.

Les simulations de crise que nous effectuons à l'échelle de l'entreprise servent à évaluer les principales répercussions des risques auxquels nous sommes exposés et des variations du bénéfice sur le bilan, sur le compte de résultat, sur le levier financier et sur le capital. Les comités de gestion des risques composés de cadres dirigeants, le Comité de la politique de prêts et le Conseil d'administration utilisent les résultats obtenus afin de comprendre nos catalyseurs de performance en période de tensions et pour examiner les ratios de capital et de levier financier en période de tensions en fonction des seuils réglementaires et des objectifs internes. De plus, les résultats sont pris en compte dans notre processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes et dans notre processus de planification du capital.

Nous évaluons annuellement un certain nombre de scénarios de crise à l'échelle de l'entreprise ayant un horizon pluriannuel et des degrés de gravité divers. Notre Conseil d'administration revoit les scénarios recommandés, et la Gestion des risques du Groupe dirige le processus d'évaluation des scénarios. Les résultats au sein de l'entreprise sont intégrés afin d'obtenir un aperçu des répercussions à l'échelle de l'entreprise, processus qui fait appel à des experts de la Gestion des risques du Groupe et des fonctions Trésorerie générale, Finances et Économie. Les récents scénarios évalués ont notamment porté sur des récessions à l'échelle mondiale, sur des récessions locales au Canada, sur une flambée des prix de l'énergie, et sur des catastrophes naturelles. Les résultats des simulations de crise effectuées au sein de l'entreprise en 2014 sont conformes aux seuils en matière de goût du risque approuvés par le Conseil.

Les simulations de crise et les analyses de scénarios continues s'appliquant à des types de risques précis tels que le risque de marché, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt structurel, le risque de crédit lié aux prêts de détail et de gros, le risque opérationnel et le risque d'assurance complètent et étayent nos analyses à l'échelle de l'entreprise. Les résultats découlant de ces programmes propres à chaque risque sont utilisés dans le cadre de divers processus nécessitant la prise de décisions, y compris l'établissement des limites de risque, la composition des portefeuilles et la mise en œuvre des stratégies commerciales. Pour des renseignements plus détaillés sur certains de ces programmes, se reporter aux rubriques Risque de marché et Risque de liquidité et de financement.

Outre les programmes permanents de simulations de crise propres à chaque risque et au sein de l'entreprise, nous utilisons des simulations de crise ad hoc et des simulations de crise inversées pour approfondir notre connaissance des risques auxquels nous sommes exposés. Les simulations de crise ad hoc sont des analyses uniques qui servent à étudier des événements en pleine évolution ou à effectuer des

simulations de crise plus approfondies concernant un portefeuille donné. Les simulations de crise inversées, dont le point de départ est une issue grave et qui visent à mettre en évidence des scénarios pouvant mener à une telle issue, servent à mettre en évidence les risques et à comprendre les frontières qui existent entre les risques et le rendement.

Nous participons également à un certain nombre de simulations de crise exigées par les autorités de réglementation, tant sur une base consolidée que par succursale.

Contrôles ex post

Nous soumettons les paramètres utilisés pour évaluer le risque de crédit (c.-à-d. la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et l'utilisation en cas de défaillance) à des contrôles ex post trimestriels afin de nous assurer que les paramètres demeurent appropriés aux fins du calcul du capital réglementaire et du capital économique. Les contrôles ex post consistent à comparer les valeurs réalisées aux paramètres estimés utilisés au début de la période.

Validation des modèles d'évaluation

Nous utilisons couramment des modèles à des fins diverses, notamment en ce qui concerne l'évaluation des produits financiers ainsi que l'évaluation et la gestion des différents types de risques. Les modèles sont validés par des membres du personnel qualifiés qui sont suffisamment indépendants des processus de conception et d'élaboration des modèles, ou par des tiers autorisés. Le processus de validation des modèles constitue un examen indépendant exhaustif d'un modèle, qui permet d'évaluer l'applicabilité des fondements logiques sur lesquels reposent le modèle, les hypothèses et les fondements théoriques, ainsi que la pertinence des sources de données d'entrées, l'interprétation des résultats tirés du modèle et l'utilisation stratégique des données obtenues. En examinant et en évaluant les hypothèses sur lesquelles reposent un modèle et ses limitations, les processus initiaux et permanents de validation des modèles permettent de s'assurer que les modèles tiennent compte des faits nouveaux concernant les marchés et des tendances au sein de l'industrie. Notre processus de validation des modèles est conçu afin de nous assurer que tous les facteurs de risque sous-jacents significatifs sont cernés et atténués avec succès.

Contrôle du risque

Nous avons recours à un processus exhaustif de contrôle du risque à l'appui de notre démarche de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise. Le processus de contrôle repose sur le cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise et sur les cadres de gestion propres à chaque risque. Ces cadres établissent les fondements en vue de l'élaboration et de la communication de politiques, de la mise en œuvre de processus officiels d'examen et d'approbation des risques, ainsi que de l'établissement des pouvoirs délégués et des limites de risque fixées. La mise en œuvre de contrôles du risque solides nous permet d'optimiser le rapport risque-rendement de chaque portefeuille et de chaque opération.

Nos cadres et politiques de gestion du risque sont structurés selon les cinq niveaux suivants :

Niveau 1 : Cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise : ce cadre donne un aperçu du programme mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise pour cerner, évaluer, contrôler, surveiller et communiquer les risques importants auxquels nous sommes exposés. Le cadre de gestion lié à notre goût du risque et le cadre de gestion lié au code de conduite à l'égard du risque étayent ce cadre.

Niveau 2 : Cadres de gestion propres à chaque risque : ces cadres de gestion individuels exposent plus en détail chaque type de risque, ainsi que les méthodes utilisées pour cerner et évaluer les principaux risques, pour assurer leur suivi et pour présenter de l'information à leur sujet, de même que les principales politiques et les principaux rôles et responsabilités.

Niveau 3 : Politiques de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise : ces politiques constituent des critères minimaux en vertu desquels nos secteurs d'exploitation et nos employés doivent exercer leurs activités.

Niveau 4 : Politiques de gestion des risques multiples à l'échelle de l'entreprise : ces politiques régissent les activités telles que l'examen et l'approbation des risques liés à un produit, les simulations de crise, les limites de risque, les pouvoirs d'approbation des risques et la gestion des risques liés aux modèles.

Niveau 5 : Politiques et procédures propres aux secteurs d'exploitation et aux Services de soutien généraux : ces politiques et ces procédures sont élaborées afin de gérer les risques qui sont propres à leurs activités.

Processus d'examen et d'approbation des risques

Les processus d'examen et d'approbation des risques sont élaborés par la Gestion des risques du Groupe, en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité du risque visé. En règle générale, dans le cadre du processus, une personne, un groupe ou un comité indépendant procède à l'examen officiel des risques et approuve ceux-ci. Les responsabilités au chapitre de l'approbation sont régies par les pouvoirs délégués, selon les catégories suivantes : opérations, prêts structurés, projets et initiatives, et nouveaux produits et services.

Pouvoirs et limites

Le Comité de gestion des risques du Conseil d'administration délègue les pouvoirs liés à l'établissement de limites concernant le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'assurance au président et chef de la direction et au chef de la gestion des risques. En vertu des pouvoirs qui leur sont délégués, ces dirigeants peuvent approuver les limites d'exposition aux risques à l'échelle individuelle et pour chaque secteur géographique (pays et région) et secteur d'activité qui s'inscrivent dans des paramètres définis afin de gérer le risque de concentration, établir des limites en matière de prise ferme et de placements pour ce qui est des activités de négociation et des services de banque d'investissement, et établir des seuils de tolérance à l'égard du risque de marché.

Le Conseil d'administration délègue également les pouvoirs liés au risque de liquidité au président et chef de la direction, au chef de l'administration et chef des finances et au chef de la gestion des risques. Ces pouvoirs constituent un contrôle clé visant à s'assurer que des sources fiables et rentables de liquidités ou d'équivalents de liquidités sont disponibles pour satisfaire à nos engagements actuels et possibles.

Communication de l'information

Le processus de suivi et la communication des risques à l'échelle de l'entreprise et des secteurs d'exploitation constituent des composantes cruciales de notre programme général de gestion du risque et ils étayent la capacité des hauts dirigeants et du Conseil d'administration à assumer efficacement leurs responsabilités en matière de gestion et de surveillance des risques. Chaque trimestre, les cadres dirigeants et le Conseil d'administration reçoivent le rapport sur les risques du Groupe, qui comporte un examen détaillé de notre profil de risque par rapport à notre goût du risque et porte sur divers risques avec lesquels nous devons composer et qui contient une analyse des questions et tendances connexes. Outre les rapports sur la surveillance régulière des risques, d'autres rapports concernant les risques émergents ou les variations importantes de notre niveau de risque sont présentés aux cadres dirigeants et au Conseil d'administration à des fins de discussion.

Pyramide de risques
Nous utilisons une pyramide pour cerner et classer les risques principaux auxquels nous sommes exposés. La pyramide de risques favorise l'uniformité de la terminologie et du langage utilisés à l'interne relativement aux risques, et elle sert à mettre en évidence et à évaluer les risques liés aux secteurs d'activité, produits, initiatives, acquisitions et alliances, que ceux-ci soient nouveaux ou non. Les principaux types de risques sont classés verticalement du haut jusqu'au bas de la pyramide, en fonction du degré relatif de contrôle et d'influence que nous considérons exercer sur chaque type de risque. La pyramide de risques fait l'objet d'examens réguliers afin de s'assurer qu'elle reflète tous les risques principaux et que le classement de ces risques est approprié.

Bas de la pyramide – Les catégories de risques au bas de la pyramide de risques sont celles sur lesquelles nous exerçons le niveau le plus élevé de contrôle et d'influence. Ces risques incluent le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque d'assurance et le risque lié à l'environnement réglementaire. Bien que le risque opérationnel soit considéré comme l'un des risques sur lesquels nous exerçons le niveau le plus élevé de contrôle et d'influence, nous l'avons classé plus haut dans la pyramide que les autres risques sur lesquels nous exerçons un niveau élevé de contrôle. Ce classement reflète le degré de contrôlabilité associé aux ressources humaines, aux systèmes et aux événements externes.

Haut de la pyramide – Le risque systémique se trouve au haut de la pyramide de risques, car il constitue de façon générale le risque le moins contrôlable découlant du contexte commercial qui se répercute sur nos activités. Nous avons toutefois mis en place des mesures d'atténuation de l'incidence du risque systémique telles que les simulations de crise et la diversification. Nos activités sont fondées sur des modèles d'affaires, des sources de financement, des produits et des secteurs géographiques diversifiés. Les risques liés à l'environnement juridique et réglementaire et le risque lié à la concurrence sont contrôlables dans une certaine mesure, car nous pouvons exercer une influence sur ces risques en tant que personne morale et en tant que participant actif au sein des secteurs des services financiers au Canada et à l'échelle mondiale.

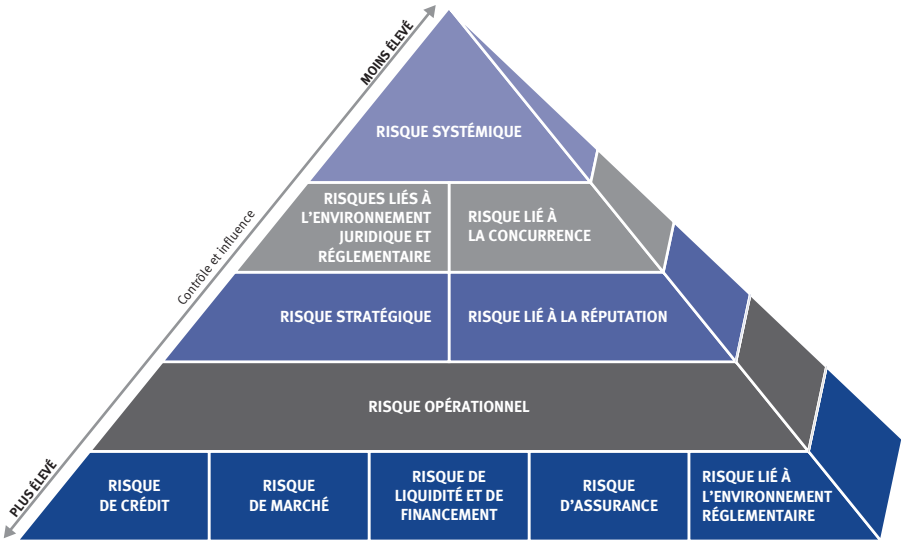

Le texte grisé et les tableaux suivis d'un astérisque (*) qui figurent dans la section du rapport de gestion qui suit présentent les informations sur les risques de crédit et de marché et sur les risques de liquidité et de financement que nous avons fournies conformément à IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, ainsi qu'une analyse portant sur la façon dont nous évaluons nos risques ainsi que sur les objectifs, politiques et méthodes qui servent à gérer ces risques. Par conséquent, ce texte et ces tableaux grisés font partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte causée par l'incapacité possible ou la réticence d'un débiteur à s'acquitter de ses obligations contractuelles. Le risque de crédit peut être direct et découler du risque de défaillance d'un débiteur principal (p. ex., émetteur, débiteur, contrepartie, emprunteur ou titulaire de police) ou indirect et associé à un débiteur secondaire (p. ex., garant ou réassureur). Le risque de crédit comprend le risque de crédit de contrepartie qui découle à la fois des activités de négociation et autres que de négociation.

Si nous ne réussissons pas à gérer efficacement le risque de crédit lié à tous nos produits, services et activités, cela pourrait avoir une incidence directe et immédiate significative sur nos résultats et notre réputation.

Afin d'assurer un équilibre entre les risques et le rendement :

- nous nous assurons que la qualité du crédit n'est pas compromise aux fins de notre croissance.
- nous diversifions les risques de crédit liés aux transactions, aux relations d'affaires et aux portefeuilles.
- nous utilisons des systèmes ou d'autres méthodes d'évaluation du risque de crédit approuvées, des politiques et des outils aux fins de l'établissement des cotes de crédit.
- nous établissons nos prix en fonction des risques de crédit pris en charge.
- nous appliquons une démarche uniforme aux fins de l'évaluation des risques de crédit auxquels nous sommes exposés.
- nous atténuons le risque de crédit au moyen de contrôles préventifs et de contrôles de détection.
- nous transférons les risques de crédit à des tiers, le cas échéant, au moyen de techniques d'atténuation des risques approuvées, notamment des opérations de couverture et des assurances.
- nous avons recours à un processus permanent de suivi et d'administration du risque de crédit.

Mesure du risque – Risque de crédit

Nous quantifions le risque de crédit, tant en ce qui concerne les risques liés aux débiteurs individuels que ceux liés aux portefeuilles, afin de gérer les pertes sur créances prévues et de réduire les pertes imprévues en vue de limiter la volatilité des résultats.

Nous avons recours à divers processus d'évaluation des risques pour nos portefeuilles de prêts de gros et de prêts de détail. Le portefeuille de prêts de gros comprend des prêts aux entreprises, aux organismes souverains, aux entités du secteur public, aux banques et autres institutions financières, et de certains prêts aux particuliers et aux petites entreprises gérés individuellement. Le portefeuille de prêts de détail se compose des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux petites entreprises gérés collectivement. Les systèmes d'établissement de cotes de crédit ont été élaborés afin d'évaluer et de quantifier les risques liés aux activités de prêt d'une manière précise et uniforme.

Deux approches peuvent principalement être utilisées pour la mesure du risque de crédit et l'établissement du capital réglementaire : l'approche des notations internes et l'approche standardisée. Nous utilisons l'approche des notations internes pour la plupart de nos risques de crédit.

Le capital économique, qui correspond à notre propre quantification du risque, est couramment utilisé pour évaluer le rendement, pour établir les limites et pour déterminer l'adéquation des fonds propres internes.

Les principaux paramètres utilisés pour évaluer notre risque de crédit lié au capital réglementaire et au capital économique sont les suivants :

- Probabilité de défaillance : pourcentage estimatif qui représente la probabilité qu'un cas de défaillance par un débiteur se produise dans un délai donné lorsqu'une cote donnée a été attribuée ou qu'un portefeuille d'expositions existe.
- Risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance : montant prévu dû par un débiteur au moment de la défaillance.
- Perte en cas de défaillance : pourcentage estimatif du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance que nous ne nous attendons pas à recouvrer au cours des processus de perception et de recouvrement.

Ces paramètres sont fondés sur l'expérience historique des systèmes internes d'établissement des cotes de crédit conformément aux normes de supervision, et ils sont validés par des experts indépendants et mis à jour régulièrement.

En vertu de l'approche standardisée, qui est utilisée principalement pour les Services aux investisseurs et nos activités bancaires dans les Antilles et aux États-Unis, les facteurs de pondération des risques prescrits par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) servent à calculer les actifs pondérés en fonction des risques relativement au risque de crédit.

Risque de crédit lié aux prêts de gros

En ce qui concerne les prêts de gros, le système d'établissement de cotes de crédit sert à évaluer les risques liés à nos activités de prêt.

Une cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur est attribuée à chaque débiteur; cette cote reflète notre évaluation de la qualité du crédit du débiteur. Une probabilité de défaillance est établie pour chaque cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur. La cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur classe le risque de défaillance d'un débiteur et correspond à notre évaluation de la capacité et de la volonté du débiteur de satisfaire à ses obligations contractuelles dans les délais fixés, sur un horizon de trois ans. L'attribution des cotes d'évaluation du risque lié à l'emprunteur se fonde sur une évaluation du risque commercial et du risque financier liés au débiteur au moyen d'une analyse fondamentale de leur solvabilité. L'établissement de la probabilité de défaillance liée à chaque cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur se fonde principalement sur les données historiques internes en matière de défaillance depuis la fin des années 1990 et, lorsque cela s'avère nécessaire, sur des données externes. L'estimation de la probabilité de défaillance est conçue de manière à constituer une représentation prudente de notre expérience au cours d'un cycle économique comprenant des périodes de tensions ou un ralentissement de l'économie.

Notre système d'établissement de cotes de crédit est semblable à celui utilisé par les agences de notation externes. Le tableau suivant illustre ce système de notation interne, lequel se base sur 22 notes, et il fournit une comparaison par rapport aux notations utilisées par les agences externes.

Cotes de crédit internes* **Tableau 40**

Cotes	Cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur	Standard & Poor's (S&P)	Moody's Investor Service (Moody's)	Description
1	1+	AAA	Aaa	De première qualité
2	1H	AA+	Aa1	
3	1M	AA	Aa2	
4	1L	AA-	Aa3	
5	2+H	A+	A1	
6	2+M	A	A2	
7	2+L	A-	A3	
8	2H	BBB+	Baa1	
9	2M	BBB	Baa2	
10	2L	BBB-	Baa3	
11	2-H	BB+	Ba1	De qualité inférieure
12	2-M	BB	Ba2	
13	2-L	BB-	Ba3	
14	3+H	B+	B1	
15	3+M	B	B2	
16	3+L	B-	B3	
17	3H	CCC+	Caa1	
18	3M	CCC	Caa2	
19	3L	CCC-	Caa3	
20	4	CC	Ca	
21	5	D	C	Prêts douteux
22	6	Faillite	Faillite	

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

Un taux de perte en cas de défaillance est établi pour chaque facilité de crédit. Les taux de perte en cas de défaillance se fondent en grande partie sur des facteurs qui influeront sur l'étendue des pertes advenant le cas où le débiteur manquerait à ses engagements de paiement, et ils comprennent le rang des prêts, les garanties additionnelles et le secteur dans lequel le débiteur exerce ses activités. Les taux estimatifs de perte en cas de défaillance se fondent principalement sur l'historique des pertes depuis la fin des années 1990. Lorsque nous disposons de données internes limitées concernant les pertes, nous tenons aussi compte de données externes aux fins de notre estimation. Les taux de perte en cas de défaillance sont estimés de manière à refléter les conditions qui pourraient prévaloir en période de ralentissement économique, un principe de prudence étant appliqué pour refléter les limites des données et les jugements formulés dans le cadre du processus d'estimation.

Le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance est estimé en fonction du risque actuel lié au débiteur et de toute variation future possible de ce risque en raison de facteurs tels que la nature de l'engagement de crédit et le type de débiteur. Comme c'est le cas pour la perte en cas de défaillance, les taux sont estimés de manière à refléter des conditions liées à un ralentissement, et un principe de prudence est appliqué pour refléter l'incertitude relative aux données et aux modèles. Les estimations sont fondées sur des données internes qui remontent à la fin des années 1990.

Les estimations de la probabilité de défaillance, de la perte en cas de défaillance et du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance sont annuellement mises à jour et ensuite validées et soumises à des contrôles ex post par une équipe indépendante au sein de la banque. L'équipe responsable des estimations effectue également une surveillance et des contrôles ex post trimestriels. Ces cotes et ces évaluations des risques servent à déterminer le montant des pertes prévues, ainsi que le montant du capital économique et du capital réglementaire. Elles servent aussi aux fins de l'établissement des plafonds de risque, de la gestion des portefeuilles et de l'établissement des prix des produits.

Risque de crédit de contrepartie

Le risque de crédit de contrepartie correspond au risque qu'une partie avec laquelle la banque a conclu un contrat financier ou un contrat non financier ne satisfasse pas à ses obligations contractuelles, et manque à ses engagements de paiement. Ce risque est évalué non seulement en fonction de sa valeur actuelle, mais aussi en fonction de la variation possible de cette valeur découlant de l'évolution des conditions du marché. Le risque de crédit de contrepartie découle habituellement des dérivés liés aux activités de négociation et des transactions de mise en pension de titres.

Les transactions sur dérivés comprennent des dérivés financiers (p. ex., des contrats à terme de gré à gré, des contrats à terme normalisés, des swaps et des options) et des dérivés non financiers (p. ex., des contrats sur métaux précieux et sur marchandises). Pour plus de détails sur nos instruments dérivés et sur l'atténuation du risque de crédit, se reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

Risque de crédit lié aux prêts de détail

L'évaluation du crédit par cote constitue le principal système d'établissement de notation utilisé pour évaluer les risques liés au débiteur et à la transaction dans le cas des prêts de détail. Nous utilisons cette évaluation, de même que nos stratégies aux fins de la prise de décisions, dans le cas des nouveaux clients (évaluation par cote des nouveaux clients) ainsi qu'aux fins de la gestion des comptes des clients existants (évaluation du comportement par cote).

Les critères utilisés pour établir les blocs d'expositions servant à quantifier les risques comprennent la cote de comportement, le type de produit (prêt hypothécaire, prêt sur cartes de crédit, marge de crédit et prêt remboursable par versements), le type de garantie (biens meubles, actifs liquides et biens immobiliers), le ratio prêt-valeur ainsi que la situation de défaillance (prêt productif, en retard, en défaillance) liée au risque. Nous procédons à un suivi régulier et à des ajustements périodiques afin de nous assurer que ce processus donne lieu à une différenciation des risques utile. Nous transférons les expositions d'un bloc à l'autre pour évaluer la qualité du crédit.

Les blocs sont également évalués selon les paramètres utilisés pour évaluer le risque de crédit (la probabilité de défaillance et le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance) et ils tiennent compte des caractéristiques de l'emprunteur et de la transaction, notamment l'évaluation du comportement par cote, le type de produit et la situation de défaillance. La perte en cas de défaillance fait l'objet d'un examen et d'une nouvelle estimation sur une base annuelle en vertu de l'approche des notations internes prévue par l'accord de Bâle III. L'estimation est basée sur des facteurs propres à la transaction, notamment les types de produits, le ratio prêt-valeur et les types de garanties. L'établissement de la perte en cas de défaillance se fonde sur des pertes économiques historiques couvrant une période de plus de dix ans ainsi que sur le niveau de granularité le plus élevé et sur une marge de prudence suffisante. Les paramètres sont validés et font l'objet de contrôles ex post par une équipe indépendante au sein de la banque.

Le tableau suivant illustre les taux de probabilité qu'une défaillance se produise et les niveaux de risque connexes :

Cotes de crédit internes* **Tableau 41**

Taux de probabilité de défaillance	Description
0,000 % — 1,718 %	Faible risque
1,719 % — 6,430 %	Risque moyen
6,431 % — 99,99 %	Risque élevé
100 %	Prêts douteux/défaillances

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

Contrôle du risque – Risque de crédit

Le Conseil d'administration et ses comités, la haute direction, le Comité de la politique de prêt et les autres comités de gestion des risques composés de cadres dirigeants collaborent afin de s'assurer qu'un cadre de gestion du risque de crédit et des politiques, processus et procédures connexes ont été mis en place pour gérer le risque de crédit, et ils approuvent les limites liées au risque de crédit. Des rapports sont fournis au Conseil d'administration, au Comité de la politique de prêt et aux cadres dirigeants afin de les tenir informés de notre profil de risque, y compris les informations sur les tendances, les principaux problèmes liés au risque de crédit et les variations de nos expositions, afin de faire en sorte que des mesures appropriées soient prises, le cas échéant. Nos politiques de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise établissent les exigences minimales aux fins de la gestion du risque de crédit et tiennent compte de divers contextes liés aux emprunteurs, aux transactions et à la gestion de portefeuilles.

Nos politiques en matière de crédit font partie intégrante de notre cadre de gestion du risque de crédit, elles établissent les exigences minimales aux fins de la gestion du risque de crédit et se définissent comme suit :

Évaluation du risque de crédit

- Utilisation obligatoire de systèmes aux fins des analyses de l'évaluation des risques ainsi que de cotes de crédit.
- Établissement de critères uniformes d'évaluation du risque de crédit.
- Établissement d'exigences standards liées au contenu dans les documents de demande de crédit.

Concentration du risque de crédit

Le risque de concentration du crédit s'entend du risque découlant d'un degré trop élevé de concentration des risques liés à une seule entreprise, à un secteur, à un pays ou à un produit du portefeuille de prêts. Le risque de concentration découle de l'exposition à un grand nombre de risques similaires relativement auxquels la corrélation positive établie est telle que la capacité à satisfaire aux obligations contractuelles pourrait être touchée de façon similaire par l'évolution de la conjoncture économique, des conditions politiques ou d'autres conditions. Nous gérons les risques de crédit auxquels nous sommes exposés de manière à ce qu'ils concordent au goût du risque de la Banque, et afin de maintenir la composition cible de nos activités et de nous assurer qu'il n'existe aucune concentration excessive du risque. Le Comité de gestion des risques revoit et approuve les plafonds de concentration du risque de crédit.

Atténuation du risque de crédit

Montages financiers

- Des politiques et procédures précises en matière de gestion du risque de crédit servent à établir les exigences relatives à la structuration des transactions. Les facteurs d'atténuation des risques comprennent le recours à des garanties, à des créances de premier rang, à des exigences prêt-valeur et à des clauses restrictives. Des lignes directrices propres à chaque produit décrivent les montages adéquats des produits et les critères relatifs aux clients et aux garants.

Biens donnés en garantie

- Nous exigeons souvent des débiteurs qu'ils donnent des biens en gage à titre de garantie lorsque nous leur accordons un prêt. La mesure dans laquelle les biens donnés en garantie atténuent les risques dépend de la valeur, du type et de la qualité desdits biens. Les exigences précises liées à l'évaluation et à la gestion des biens donnés en garantie sont documentées dans nos politiques de gestion du risque de crédit.

Dérivés de crédit

- Les dérivés de crédit servent à atténuer la concentration des risques liés à un secteur d'activité et le risque lié à une seule entreprise. Pour une description plus détaillée des types de dérivés de crédit auxquels nous avons recours et de la façon dont nous gérons le risque de crédit connexe, se reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

Abstention relative aux prêts

Dans le cadre de la gestion générale de nos relations avec des emprunteurs, il se pourrait que nous devions, pour des raisons d'ordre économique ou juridique, accorder une abstention à certains clients en ce qui a trait aux modalités initiales de leur prêt. Nous nous efforçons de déterminer suffisamment tôt quels emprunteurs sont aux prises avec des difficultés financières et de modifier les modalités de leur prêt, afin de maximiser les montants recouvrés et d'éviter les saisies, les reprises de possession ou d'autres recours judiciaires. Lorsque de tels cas se produisent, l'emprunteur peut se voir accorder des allégements qui ne le seraient pas autrement. Nous avons mis en place des groupes spécialisés et des politiques officielles aux fins de la gestion des prêts en retard ou en défaillance. Les allégements offerts en ce qui a trait aux prêts de détail pourraient inclure une réduction du taux d'intérêt, une renonciation au principal et la prolongation de la durée à

l'échéance. Les allégements offerts relativement aux prêts de gros pourraient inclure la restructuration du contrat de prêt, la modification des modalités initiales du contrat ou l'assouplissement des clauses restrictives. Tant en ce qui concerne les prêts de détail que les prêts de gros, les mesures correctrices appropriées sont basées sur la situation de l'emprunteur et reflètent la politique de la banque ainsi que la volonté et la capacité de l'emprunteur à se conformer au nouveau contrat. Lorsqu'un prêt est restructuré, le placement comptabilisé au titre du prêt est réduit à la date de la restructuration et ramené au montant des flux de trésorerie nets à recevoir en vertu des modalités modifiées du contrat, et il est actualisé au taux d'intérêt effectif du prêt (soit le taux avant la restructuration). Le montant des prêts restructurés en 2014 n'est pas significatif.

Approbation des produits

- Les propositions pour des produits et services de crédit font l'objet d'un examen approfondi et sont approuvées conformément à un cadre d'évaluation des risques.

Gestion des portefeuilles de crédit

- Les plafonds servent à gérer le risque de concentration, et à nous assurer que notre portefeuille est bien diversifié et qu'il s'aligne sur notre goût du risque. Les plafonds font l'objet d'un examen régulier qui tient compte du contexte général et de la conjoncture économique ainsi que du contexte financier et du contexte réglementaire.
- Nous établissons des plafonds relativement aux risques de crédit suivants : le risque lié à une seule entreprise (capital notionnel et capital économique), le risque de prise ferme, le risque (capital notionnel et capital économique) lié à un secteur géographique (pays et région), le risque lié à un secteur d'activité (capital notionnel et capital économique) et le risque lié aux produits et aux portefeuilles, lorsque c'est nécessaire.

Risque de crédit brut

Le risque de crédit brut auquel nous sommes exposés est calculé en fonction des définitions présentées dans l'accord de Bâle III. En vertu de cette méthode, le risque est calculé compte non tenu de tout bien donné en garantie, mais compte tenu d'une estimation des variations futures possibles de ce risque de crédit. Le risque de crédit brut est classé dans les risques liés aux prêts et autres risques ainsi que dans les risques liés aux activités de négociation.

Les risques liés aux prêts et les autres risques comprennent :

- Les prêts et acceptations en cours, les engagements inutilisés ainsi que les autres risques incluant les passifs éventuels tels que les lettres de crédit et les garanties, les titres d'emprunt disponibles à la vente et les dépôts auprès d'institutions financières. Les engagements inutilisés représentent une estimation du montant contractuel susceptible d'être utilisé advenant un cas de défaillance par un débiteur.

Les risques liés aux activités de négociation comprennent :

- Les transactions de mise en pension de titres, lesquelles incluent des conventions de rachat et des conventions de revente, ainsi que des emprunts et prêts de titres. En ce qui concerne les transactions de mise en pension de titres, le risque brut auquel nous sommes exposés représente le montant du financement initial des titres, compte non tenu des biens donnés en garantie.
- Le montant des dérivés qui représente le montant de l'équivalent-crédit, lequel est défini par le BSIF comme la somme du coût de remplacement et du montant au titre du risque de crédit éventuel.

Risque de crédit par portefeuille et par secteur, montant brut* — Tableau 42

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014 – Risques liés aux prêts et autres risques – Prêts et acceptations – En cours	Engagements inutilisés	Autres (1)	Risques liés aux activités de négociation – Mise en pension de titres	Dérivés (2)	Risque total (3)	Au 31 octobre 2013 – Risques liés aux prêts et autres risques – Prêts et acceptations – En cours	Engagements inutilisés	Autres (1)	Risques liés aux activités de négociation – Mise en pension de titres	Dérivés (2)	Risque total (3)
Prêts hypothécaires résidentiels	219 257 $	– $	197 $	– $	– $	219 454 $	209 238 $	– $	– $	– $	– $	209 238 $
Prêts aux particuliers	96 021	83 965	154	–	–	180 140	92 859	77 463	32	–	–	170 354
Prêts sur cartes de crédit	14 924	21 689	–	–	–	36 613	14 142	20 347	–	–	–	34 489
Prêts aux petites entreprises (4)	4 785	4 631	9	–	–	9 425	4 388	4 043	41	–	–	8 472
Prêts de détail	334 987 $	110 285 $	360 $	– $	– $	445 632 $	320 627 $	101 853 $	73 $	– $	– $	422 553 $
Prêts aux entreprises (4)												
Exploitations agricoles	5 694 $	1 079 $	55 $	– $	51 $	6 879 $	5 441 $	630 $	51 $	– $	30 $	6 152 $
Industrie automobile	6 209	4 880	299	–	697	12 085	6 167	3 602	255	–	451	10 475
Biens de consommation	7 172	6 189	547	–	281	14 189	6 230	5 786	509	–	142	12 667
Énergie	9 615	22 161	3 353	–	1 578	36 707	8 906	19 843	3 140	–	2 047	33 936
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	5 688	9 775	13 414	160 514	23 290	212 681	4 903	8 529	13 374	134 290	18 368	179 464
Industrie forestière	979	452	108	–	18	1 557	893	434	104	–	15	1 446
Produits industriels	4 665	4 753	441	–	462	10 321	4 038	3 656	384	–	266	8 344
Mines et métaux	1 320	2 870	876	–	174	5 240	1 074	2 648	807	–	158	4 687
Secteur immobilier et secteurs connexes	30 387	7 791	1 699	22	286	40 185	24 413	5 461	1 487	7	295	31 663
Technologie et médias	4 822	8 705	511	2	955	14 995	4 006	6 883	500	3	620	12 012
Transport et environnement	5 432	3 624	1 702	–	810	11 568	5 593	3 032	1 574	–	564	10 763
Autres	25 886	13 345	8 379	3 490	13 800	64 900	22 755	9 989	9 060	2 202	14 537	58 543
Organismes souverains (4)	4 628	5 303	47 798	25 863	8 170	91 762	4 396	5 527	34 789	27 193	8 319	80 224
Banques (4)	1 201	710	73 365	94 824	22 724	192 824	1 320	270	67 007	87 953	21 243	177 793
Prêts de gros	113 698 $	91 637 $	152 547 $	284 715 $	73 296 $	715 893 $	100 135 $	76 290 $	133 041 $	251 648 $	67 055 $	628 169 $
Risque total	448 685 $	201 922 $	152 907 $	284 715 $	73 296 $	1 161 525 $	420 762 $	178 143 $	133 114 $	251 648 $	67 055 $	1 050 722 $

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2014.
(1) Tient compte des montants en équivalent-crédit liés aux passifs éventuels tels que les lettres de crédit et les garanties, des montants en cours liés aux titres d'emprunt disponibles à la vente, des dépôts auprès d'institutions financières et d'autres actifs.
(2) Montant en équivalent-crédit, compte tenu des conventions-cadres de compensation.
(3) Le risque de crédit brut est présenté compte non tenu de la provision pour pertes sur prêts. Les risques liés aux catégories d'actifs Expositions renouvelables sur la clientèle de détail admissibles et Autres expositions sur la clientèle de détail prévues par l'accord de Bâle III sont en grande partie inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers et aux prêts sur cartes de crédit, tandis que les risques liés aux marges de crédit sur valeur nette sont inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers.
(4) Se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2014 pour obtenir la définition de ces termes.

2014 par rapport à 2013

Le risque de crédit brut total auquel nous sommes exposés a augmenté de 111 milliards de dollars, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement l'augmentation des transactions de mise en pension de titres et la croissance des prêts et acceptations.

Les risques liés aux prêts de détail ont augmenté de 23 milliards de dollars, ou 5 %, résultat qui s'explique en grande partie par la croissance des volumes de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts aux particuliers au Canada, laquelle reflète le maintien de faibles taux d'intérêt.

Le risque de crédit lié aux prêts de gros a augmenté de 88 milliards de dollars, ou 14 %, en raison principalement de l'augmentation des transactions de mise en pension de titres attribuable à la croissance des activités des clients, de la hausse des prêts et acceptations reflétant la croissance enregistrée dans divers secteurs d'activité, en particulier dans le secteur immobilier et secteurs connexes, et de l'augmentation des autres risques liée aux lettres de crédit et aux garanties ainsi qu'aux titres disponibles à la vente. L'augmentation est aussi imputable à l'incidence de la conversion des devises. Le taux d'utilisation des prêts de gros s'est établi à 37 %, soit un taux inchangé par rapport à l'exercice précédent.

Risque de crédit brut par région* (1) — Tableau 43

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014 – Risques liés aux prêts et autres risques – Prêts et acceptations – En cours	Engagements inutilisés	Autres	Risques liés aux activités de négociation – Mise en pension de titres	Dérivés	Risque total	Au 31 octobre 2013 – Risques liés aux prêts et autres risques – Prêts et acceptations – En cours	Engagements inutilisés	Autres	Risques liés aux activités de négociation – Mise en pension de titres	Dérivés	Risque total
Canada	390 221 $	142 841 $	63 060 $	56 308 $	21 649 $	674 079 $	373 714 $	129 632 $	58 048 $	55 394 $	23 619 $	640 407 $
États-Unis	28 325	43 270	23 487	150 549	12 536	258 167	23 177	35 633	20 811	120 482	11 829	211 932
Europe	15 348	13 091	47 904	52 501	34 222	163 066	11 471	10 200	39 111	55 928	27 215	143 925
Autres pays	14 791	2 720	18 456	25 357	4 889	66 213	12 400	2 678	15 144	19 844	4 392	54 458
Risque total	448 685 $	201 922 $	152 907 $	284 715 $	73 296 $	1 161 525 $	420 762 $	178 143 $	133 114 $	251 648 $	67 055 $	1 050 722 $

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2014.
(1) Le profil géographique est principalement basé sur le pays de résidence de l'emprunteur.

2014 par rapport à 2013

La composition géographique du risque de crédit brut auquel nous sommes exposés au Canada, aux États-Unis, en Europe et dans les autres pays s'est établie à 58 %, à 22 %, à 14 % et à 6 %, respectivement, à la fin de l'exercice (61 %, 20 %, 14 % et 5 %, respectivement, en 2013). Les variations de la composition géographique sont principalement attribuables aux transactions de mise en pension de titres.

Prêts et acceptations en cours et engagements inutilisés*(1), (2) — Tableau 44

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014 Faible risque	Risque moyen	Risque élevé	Prêts douteux	Total	31 octobre 2013 (4) Faible risque	Risque moyen	Risque élevé	Prêts douteux	Total
Prêts de détail (3)										
Prêts hypothécaires résidentiels	206 699 $	9 452 $	2 428 $	678 $	219 257 $	195 578 $	10 561 $	2 408 $	691 $	209 238 $
Prêts aux particuliers	158 530	17 309	3 847	300	179 986	150 701	15 240	4 018	363	170 322
Prêts sur cartes de crédit	29 900	5 403	1 310	–	36 613	28 359	4 981	1 149	–	34 489
Prêts aux petites entreprises	6 542	1 519	1 308	47	9 416	5 908	1 439	1 047	37	8 431
	401 671 $	33 683 $	8 893 $	1 025 $	445 272 $	380 546 $	32 221 $	8 622 $	1 091 $	422 480 $

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014 De première qualité	De qualité inférieure	Prêts douteux	Total	31 octobre 2013 De première qualité	De qualité inférieure	Prêts douteux	Total
Prêts de gros (5)								
Prêts aux entreprises	82 714 $	109 829 $	950 $	193 493 $	73 865 $	89 940 $	1 107 $	164 912 $
Organismes souverains	9 476	455	–	9 931	9 582	341	–	9 923
Banques	1 440	469	2	1 911	1 387	200	3	1 590
Total	93 630 $	110 753 $	952 $	205 335 $	84 834 $	90 481 $	1 110 $	176 425 $

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

(1) Ce tableau illustre nos prêts de détail et prêts de gros et nos acceptations en cours ainsi que nos engagements inutilisés, par portefeuille et par catégorie de risque. Pour une description qualitative du processus d'évaluation du risque de crédit, se reporter à la rubrique Mesure du risque – Risque de crédit.

(2) Ce montant est présenté compte non tenu de toute provision pour prêts douteux.

(3) Comprend des engagements inutilisés de néant, de 84,0 milliards de dollars, de 21,7 milliards et de 4,6 milliards relatifs aux prêts hypothécaires résidentiels, aux prêts aux particuliers, aux prêts sur cartes de crédit et aux prêts aux petites entreprises, respectivement.

(4) Les montants comparatifs ont été retraités afin qu'ils soient conformes aux modifications apportées à notre méthodologie d'évaluation des paramètres et au classement des niveaux de risque en 2014.

(5) Comprend des engagements inutilisés de 85,6 milliards de dollars, de 5,3 milliards et de 0,7 milliard relatifs aux prêts aux entreprises, aux organismes souverains et aux banques, respectivement.

2014 par rapport à 2013

Il n'y a eu aucune variation importante de la distribution générale des risques liés aux diverses catégories de qualité de crédit par rapport à l'exercice précédent.

Risque lié à l'Europe — Tableau 45

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014 – Prêts et acceptations: En cours	Prêts et acceptations: Engagements inutilisés (1)	Autres: Valeurs mobilières (2)	Autres: Lettres de crédit et garanties	Autres: Mise en pension de titres	Autres: Dérivés	Risque total lié à l'Europe	31 octobre 2013 Risque total lié à l'Europe
Risque brut lié à l'Europe	15 348 $	13 091 $	22 916 $	24 988 $	52 501 $	34 222 $	163 066 $	143 925 $
Moins : Biens donnés en garantie à l'égard des mises en pension de titres	–	–	–	–	51 386	–	51 386	54 416
Montant additionnel au titre du risque de crédit éventuel	–	–	–	–	–	22 403	22 403	18 827
Engagements inutilisés	–	13 091	–	24 988	–	–	38 079	27 719
Risque de crédit brut lié à l'Europe – en cours	15 348 $	– $	22 916 $	– $	1 115 $	11 819 $	51 198 $	42 963 $
Moins : Biens donnés en garantie à l'égard des dérivés	–	–	–	–	–	8 249	8 249	6 306
Ajouter : Titres détenus à des fins de transaction	–	–	15 471	–	–	–	15 471	13 816
Risque net lié à l'Europe (3)	15 348 $	– $	38 387 $	– $	1 115 $	3 570 $	58 420 $	50 473 $

(1) Se compose d'engagements inutilisés de 10,6 milliards de dollars à des entreprises, de 2,1 milliards à des institutions financières et de 0,4 milliard à des organismes souverains. En ce qui concerne les pays, le risque se compose d'engagements inutilisés de 5,2 milliards de dollars au Royaume-Uni, de 2,3 milliards en Allemagne, de 2,1 milliards en France, de 509 millions en Irlande, de 343 millions en Espagne et de 1 million en Italie, la tranche résiduelle de 2,6 milliards ayant trait aux autres pays européens. Plus de 77 % des engagements inutilisés ont trait à des entités jouissant d'une notation de première qualité.

(2) Les valeurs mobilières comprennent des titres détenus à des fins de transaction de 15,5 milliards de dollars (13,8 milliards en 2013), des dépôts de 11,9 milliards (13,8 milliards en 2013) et des titres disponibles à la vente de 11 milliards (7,8 milliards en 2013).

(3) Exclut un risque de 2,8 milliards de dollars (1 milliard en 2013) lié aux organismes supranationaux et un risque de 0,7 milliard (2,4 milliards en 2013) lié aux produits de réassurance crédit.

Le risque de crédit brut auquel nous sommes exposés est calculé en fonction des définitions présentées dans l'accord de Bâle III. En vertu de cette méthode, le risque est calculé compte non tenu de tout bien donné en garantie, mais compte tenu d'une estimation des variations futures possibles de ce risque de crédit. Conformément à cette définition, le total du risque lié à l'Europe auquel nous sommes exposés se chiffrait à 163 milliards de dollars au 31 octobre 2014. Le risque de crédit brut lié à l'Europe en cours se chiffrait à 51 milliards de dollars, compte tenu des biens donnés en garantie à l'égard des transactions de mise en pension de titres de 51 milliards, des lettres de crédit et des garanties, et des engagements inutilisés relatifs aux prêts de 38 milliards ainsi que du montant de 23 milliards lié au risque de crédit futur éventuel au titre des dérivés. Le risque net auquel nous sommes exposés en Europe se chiffrait à 58 milliards de dollars, compte tenu des biens donnés en garantie, principalement des liquidités, de 8 milliards au titre des dérivés et de l'ajout de titres détenus à des fins de transaction de 15 milliards détenus dans notre portefeuille de négociation. Le risque net auquel nous sommes exposés en Europe reflète aussi une tranche de 0,4 milliard de dollars de l'atténuation des risques au moyen de swaps sur défaillance, qui sont régulièrement utilisés pour couvrir les risques liés à une seule entreprise et le risque de marché.

Risque net lié à l'Europe, par pays (1) **Tableau 46**

	Au					
	31 octobre 2014					31 octobre 2013
(en millions de dollars canadiens)	Prêts en cours	Valeurs mobilières	Mise en pension de titres	Dérivés	Total	Total
Royaume-Uni	9 428 $	12 486 $	874 $	1 245 $	24 033 $	17 515 $
Allemagne	914	8 602	36	620	10 172	8 270
France	569	3 176	50	489	4 284	3 856
Total – R.-U., Allemagne et France	10 911 $	24 264 $	960 $	2 354 $	38 489 $	29 641 $
Grèce	– $	– $	– $	– $	– $	– $
Irlande	619	104	8	152	883	174
Italie	26	67	–	57	150	325
Portugal	9	–	–	–	9	6
Espagne	350	105	–	21	476	491
Total – pays périphériques (2)	1 004 $	276 $	8 $	230 $	1 518 $	996 $
Luxembourg	524 $	1 136 $	2 $	247 $	1 909 $	5 666 $
Pays-Bas	882	2 893	20	465	4 260	2 861
Norvège	369	2 613	–	29	3 011	2 925
Suède	13	2 658	60	–	2 731	2 831
Suisse	502	2 890	54	111	3 557	3 094
Autres	1 143	1 657	11	134	2 945	2 459
Total – autres pays d'Europe	3 433 $	13 847 $	147 $	986 $	18 413 $	19 836 $
Total du risque lié à l'Europe	15 348 $	38 387 $	1 115 $	3 570 $	58 420 $	50 473 $

(1) Le profil géographique est basé sur le pays où survient le risque, ce qui reflète notre évaluation du risque géographique associé à un risque donné. Il s'agit en général du lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Le risque de crédit brut lié aux pays périphériques de l'Europe est de néant pour la Grèce (néant en 2013), de 2,5 milliards de dollars pour l'Irlande (1,5 milliard en 2013), de 0,2 milliard pour l'Italie (0,3 milliard en 2013), de néant pour le Portugal (0,1 milliard en 2013) et de 0,9 milliard pour l'Espagne (0,9 milliard en 2013).

2014 par rapport à 2013

Le risque de crédit net lié à l'Europe a augmenté de 8 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation du risque lié au Royaume-Uni, à l'Allemagne et aux Pays-Bas, laquelle a été neutralisée en partie par la diminution du risque lié au Luxembourg. Le risque net auquel nous sommes exposés relativement aux pays périphériques de l'Europe, y compris la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Portugal et l'Espagne, est demeuré faible, et le risque de crédit total a augmenté de 0,5 milliard de dollars au cours de l'exercice pour atteindre 1,5 milliard au 31 octobre 2014, en grande partie en raison d'une hausse du risque lié à l'Irlande.

Le risque auquel nous sommes exposés concerne principalement les titres de première qualité. Le risque net auquel nous sommes exposés relativement aux plus grands pays européens, y compris le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France, a trait principalement à nos secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine et aux services aux investisseurs; il concerne particulièrement les titres à revenu fixe, les services de trésorerie, les dérivés et les prêts aux grandes entreprises et aux particuliers. Dans le cadre de ces activités, qui sont essentiellement axées sur la clientèle, nous effectuons des transactions avec divers particuliers, institutions financières et grandes entreprises européens. Nous menons également des activités de courtier principal au Royaume-Uni, dans le cadre desquelles nous participons aux séances d'adjudication de créances d'entités gouvernementales, et nous exerçons des activités de tenue de marché et fournissons des liquidités à nos clients. Les risques auxquels nous sommes exposés relativement aux autres pays européens sont principalement liés aux valeurs mobilières, qui comprennent les titres détenus à des fins de transaction, les dépôts et les titres disponibles à la vente.

Les titres détenus à des fins de transaction sont liés à nos activités de tenue de marché pour nos clients et à nos besoins en matière de gestion des liquidités et du financement. Tous nos titres détenus à des fins de transaction sont évalués à la valeur de marché sur une base quotidienne. Les dépôts sont principalement liés aux dépôts auprès de banques centrales ou d'institutions financières, et comprennent aussi les dépôts relatifs à notre secteur Gestion de patrimoine dans les îles Anglo-Normandes. Les titres disponibles à la vente se composent principalement de créances d'entités gouvernementales de pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques et de titres d'emprunt de sociétés. Notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises en Europe est géré à l'échelle mondiale, et les normes en matière de commissions de prise ferme appliquées à ce portefeuille de prêts revêtent la même approche que celle adoptée au Canada et aux États-Unis pour ce qui est de l'utilisation de notre bilan. Une reprise de provision pour pertes sur créances de 1 million de dollars liée à ce portefeuille a été comptabilisée pour l'exercice considéré. Le ratio du montant brut des prêts douteux de ce portefeuille de prêts s'est établi à 0,12 %, en baisse par rapport à 0,69 % à l'exercice précédent.

Risque net lié à l'Europe par type de client — **Tableau 47**

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014 R.-U.	Allemagne	France	Total R.-U., Allemagne et France	Grèce	Irlande	Italie	Portugal	Espagne	Total – pays périphériques	Autres pays d'Europe	Total – Europe	31 octobre 2013 Total – Europe
Institutions financières	4 928 $	6 948 $	1 385 $	13 261 $	– $	92 $	59 $	– $	97 $	248 $	11 132 $	24 641 $	21 593 $
Organismes souverains	10 028	1 776	2 137	13 941	–	14	6	–	10	30	3 556	17 527	16 205
Grandes entreprises	9 077	1 448	762	11 287	–	777	85	9	369	1 240	3 725	16 252	12 675
Total	24 033 $	10 172 $	4 284 $	38 489 $	– $	883 $	150 $	9 $	476 $	1 518 $	18 413 $	58 420 $	50 473 $

2014 par rapport à 2013

Le risque net auquel nous sommes exposés relativement aux grandes entreprises a augmenté de 4 milliards de dollars, en raison d'augmentations qui touchent le Royaume-Uni et l'Allemagne. L'augmentation de 3 milliards de dollars relativement aux institutions financières concerne principalement l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit sur valeur nette (assurés et non assurés)

Les prêts hypothécaires résidentiels et les marges de crédit sur valeur nette sont garantis par des immeubles résidentiels. Le tableau suivant présente la répartition par région géographique :

Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit sur valeur nette — **Tableau 48**

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2014 — Prêts hypothécaires résidentiels (1) Assurés (2)		Non assurés		Total	Marges de crédit sur valeur nette Total
Secteur géographique (3)						
Canada						
Provinces de l'Atlantique	6 411 $	55 %	5 169 $	45 %	11 580 $	2 068 $
Québec	13 006	50	13 248	50	26 254	4 163
Ontario	35 354	40	51 974	60	87 328	17 104
Provinces des Prairies	25 813	53	22 826	47	48 639	10 310
Colombie-Britannique et territoires	15 585	38	25 887	62	41 472	9 768
Total – Canada (4)	96 169 $	45 %	119 104 $	55 %	215 273 $	43 413 $
États-Unis	4	1	535	99	539	332
Autres pays	13	–	3 081	100	3 094	2 691
Total – autres pays	17 $	– %	3 616 $	100 %	3 633 $	3 023 $
Total	96 186 $	44 %	122 720 $	56 %	218 906 $	46 436 $
Total – 31 octobre 2013	96 624 $	46 %	111 822 $	54 %	208 446 $	45 494 $

(1) Les prêts hypothécaires résidentiels excluent des titres adossés à des créances hypothécaires de tiers de 351 millions de dollars (792 millions en 2013).

(2) Les prêts hypothécaires résidentiels assurés sont des prêts hypothécaires pour lesquels le risque de défaut auquel nous sommes exposés est atténué par l'assurance souscrite auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou d'autres sociétés d'assurance indépendantes.

(3) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; les provinces des Prairies comprennent le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

(4) Le solde total consolidé des prêts hypothécaires résidentiels au Canada de 215 milliards de dollars comprend des prêts hypothécaires résidentiels de 192 milliards et des prêts hypothécaires commerciaux de 5 milliards, dont une tranche de 3,4 milliards est garantie, dans le secteur Services bancaires canadiens, ainsi que des prêts hypothécaires résidentiels titrisés de 18 milliards dans le secteur Marchés des Capitaux.

Les marges de crédit sur valeur nette ne sont pas assurées et elles sont présentées dans les prêts aux particuliers. Au 31 octobre 2014, les marges de crédit sur valeur nette du secteur Services bancaires canadiens représentaient une tranche de 43 milliards de dollars (43 milliards en 2013) de ce portefeuille. Environ 97 % de ces marges de crédit (97 % en 2013) sont garanties à l'aide d'un privilège de premier rang grevant la propriété, et une tranche de moins de 8 % (8 % en 2013) des clients qui utilisent une marge de crédit sur valeur nette acquittent uniquement les paiements d'intérêt prévus.

Prêts hypothécaires résidentiels par période d'amortissement
Le tableau suivant présente un sommaire du pourcentage des prêts hypothécaires résidentiels qui sont classés dans les périodes d'amortissement restantes selon les paiements effectués par les clients, qui comprennent des paiements plus élevés que le montant contractuel minimal ou des paiements plus fréquents :

Prêts hypothécaires résidentiels par période d'amortissement — **Tableau 49**

	Au			
	Au 31 octobre 2014			31 octobre 2013
	Canada	**États-Unis et autres pays**	**Total**	Total
Période d'amortissement				
25 ans ou moins	**71 %**	**91 %**	**72 %**	68 %
Plus de 25 à 30 ans	**23**	**9**	**22**	22
Plus de 30 à 35 ans	**5**	**–**	**5**	8
Plus de 35 ans	**1**	**–**	**1**	2
Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	100 %

Ratio prêt-valeur moyen concernant les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, les prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et les produits de la gamme Marge Proprio
Le tableau suivant présente un sommaire du ratio prêt-valeur moyen des nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, des prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et des produits de la gamme Marge Proprio, par secteur géographique :

Ratio prêt-valeur moyen — **Tableau 50**

	2014		2013	
	Non assurés		Non assurés	
	Prêts hypothécaires résidentiels (1)	**Produits de la gamme Marge Proprio** (2)	Prêts hypothécaires résidentiels (1)	Produits de la gamme Marge Proprio (2)
Secteur géographique (3)				
Provinces de l'Atlantique	**74 %**	**74 %**	73 %	74 %
Québec	**71**	**73**	71	73
Ontario	**71**	**71**	71	71
Provinces des Prairies	**74**	**73**	73	73
Colombie-Britannique et territoires	**69**	**67**	69	67
États-Unis	**71**	**n.s.**	69	n.s.
Autres pays	**85**	**n.s.**	83	n.s.
Moyenne des nouveaux prêts et des prêts acquis pour l'exercice (4), (5)	**72 %**	**71 %**	71 %	71 %
Total du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires canadiens	**55 %**	**55 %**	56 %	56 %

(1) Les prêts hypothécaires résidentiels excluent les prêts hypothécaires résidentiels faisant partie des produits de la gamme Marge Proprio.
(2) Les produits de la gamme Marge Proprio comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des marges de crédit sur valeur nette.
(3) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; les provinces des Prairies comprennent le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.
(4) Nous calculons le ratio prêt-valeur moyen concernant les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, les prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et les produits de la gamme Marge Proprio sur une base pondérée, selon le montant du prêt hypothécaire lors du montage.
(5) En ce qui a trait aux nouveaux prêts hypothécaires et aux produits de la gamme Marge Proprio, le ratio prêt-valeur est calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des produits de la gamme Marge Proprio divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.
n.s. non significatif

Bien que le tableau ci-dessus présente les ratios prêt-valeur concernant les prêts montés au cours de l'exercice considéré, le ratio prêt-valeur des soldes en cours des prêts hypothécaires résidentiels non assurés de l'ensemble du secteur Services bancaires canadiens, y compris les produits de la gamme Marge Proprio, s'est établi à 55 % au 31 octobre 2014 (56 % en 2013). Ce calcul est pondéré selon les soldes des prêts hypothécaires et ajusté pour tenir compte des valeurs des propriétés basées sur l'Indice composite de prix des maisons Teranet – Banque Nationale.

Nous avons recours à une approche fondée sur le risque pour évaluer les propriétés. Nos méthodes d'évaluation des propriétés comprennent des modèles d'évaluation automatisés et des estimations. Les modèles d'évaluation automatisés servent à estimer la valeur d'une propriété en fonction des données du marché, y compris les ventes de propriétés comparables et les tendances au chapitre des prix dans la zone statistique métropolitaine où se trouve la propriété évaluée. Nous avons également recours, dans le cadre d'une approche fondée sur le risque, à des méthodes d'évaluation, y compris des estimations à partir d'un véhicule et des estimations complètes sur place.

Nous continuons de gérer activement l'intégralité de notre portefeuille de prêts hypothécaires et effectuons des simulations de crise fondées sur une hausse du taux de chômage, conjuguée à des hausses de taux d'intérêt et à un ralentissement des marchés immobiliers. Ces simulations démontrent que la grande majorité des clients auxquels nous avons consenti un prêt hypothécaire résidentiel ou un produit de la gamme Marge Proprio sont en mesure de continuer à effectuer des paiements si un choc se répercute sur l'un des paramètres mentionnés ci-dessus.

Rendement au chapitre de la qualité du crédit

Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances — **Tableau 51**

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2014	2013
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	1 103 $	995 $
Gestion de patrimoine	19	51
Marchés des Capitaux	44	188
Services de soutien généraux et autres (1)	(2)	3
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	1 164 $	1 237 $
Canada (2)		
Prêts hypothécaires résidentiels	27 $	27 $
Prêts aux particuliers	393	391
Prêts sur cartes de crédit	345	346
Prêts aux petites entreprises	44	32
Prêts de détail	809	796
Prêts de gros	123	149
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	932	945
États-Unis (2)		
Prêts de détail	2 $	3 $
Prêts de gros	40	32
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	42	35
Autres pays (2)		
Prêts de détail	121 $	86 $
Prêts de gros	69	171
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	190	257
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	1 164 $	1 237 $
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances (3)		
Total du ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances	0,27 %	0,31 %
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	0,31	0,30
Services bancaires canadiens	0,27	0,27
Services bancaires dans les Antilles	2,44	1,24
Gestion de patrimoine	0,12	0,42
Marchés des Capitaux	0,07	0,34

(1) La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Services de soutien généraux et autres se compose principalement de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts qui n'ont pas encore été désignés comme prêts douteux. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
(2) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.
(3) Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations.

2014 par rapport à 2013

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 73 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 27 points de base, en baisse de 4 points de base.

La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a augmenté de 108 millions de dollars, ou 11 %, et le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 31 points de base, en hausse de 1 point de base. Ces résultats reflètent principalement la hausse des dotations liées à notre portefeuille dans les Antilles, y compris la dotation supplémentaire de 50 millions liée à notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels, qui a subi une perte de valeur, ainsi que l'augmentation des dotations liées à notre portefeuille de prêts aux petites entreprises au Canada.

La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Gestion de patrimoine a diminué de 32 millions de dollars, résultat qui tient essentiellement à la réduction des dotations ayant trait à quelques comptes.

La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Marchés des Capitaux a diminué de 144 millions de dollars, ce qui s'explique par le fait que la dotation à la provision pour pertes sur créances de l'exercice précédent tenait compte de dotations plus élevées ayant trait à quelques comptes du secteur Technologie et médias dans les autres pays.

Montant brut des prêts douteux		Tableau 52
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**2014**	2013
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	**1 913 $**	1 872 $
Gestion de patrimoine	**11**	96
Marchés des Capitaux	**50**	229
Services aux investisseurs et trésorerie	**2**	3
Services de soutien généraux et autres	**1**	1
Total du montant brut des prêts douteux	**1 977 $**	2 201 $
Canada (1)		
Prêts de détail	**659 $**	729 $
Prêts de gros	**487**	526
Montant brut des prêts douteux	**1 146**	1 255
États-Unis (1)		
Prêts de détail	**13 $**	14 $
Prêts de gros	**18**	98
Montant brut des prêts douteux	**31**	112
Autres pays (1)		
Prêts de détail	**353 $**	348 $
Prêts de gros	**447**	486
Montant brut des prêts douteux	**800**	834
Total du montant brut des prêts douteux	**1 977 $**	2 201 $
Prêts douteux, solde d'ouverture	**2 201 $**	2 250 $
Désignés comme douteux au cours de l'exercice (nouveaux prêts douteux) (2)	**1 317**	1 769
Remboursements nets (2)	**(228)**	(265)
Montants radiés	**(1 329)**	(1 471)
Autres (2), (3)	**16**	(82)
Prêts douteux, solde à la fin de l'exercice	**1 977 $**	2 201 $
Ratio du montant brut des prêts douteux (4)		
Total du ratio du montant brut des prêts douteux	**0,44 %**	0,52 %
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	**0,54**	0,55
Services bancaires canadiens	**0,33**	0,36
Services bancaires dans les Antilles	**11,05**	9,91
Gestion de patrimoine	**0,07**	0,79
Marchés des Capitaux	**0,08**	0,42

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Certaines variations du montant brut des prêts douteux liées aux portefeuilles de prêts de détail et de prêts de gros du secteur Services bancaires canadiens sont généralement attribuées aux nouveaux prêts douteux, car les montants relatifs aux prêts de nouveau productifs, aux prêts remboursés, aux prêts vendus et aux prêts échangés de même qu'aux autres variations ne peuvent être raisonnablement déterminés. Certaines variations du montant brut des prêts douteux liées aux portefeuilles de prêts de détail et de prêts de gros dans les Antilles sont généralement attribuées aux prêts échangés et aux autres variations, car les montants relatifs aux prêts de nouveau productifs, aux prêts remboursés et aux prêts vendus ne peuvent pas être raisonnablement déterminés.

(3) Tiens compte des prêts de nouveau productifs pour l'exercice, des reprises au titre des prêts et des avances radiés précédemment, des prêts vendus, des prêts échangés et des autres variations.

(4) Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations.

2014 par rapport à 2013

Le total du montant brut des prêts douteux a diminué de 224 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent. Le ratio du montant brut des prêts douteux s'est établi à 44 points de base, en baisse de 8 points de base.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a augmenté de 41 millions de dollars, ou 2 %, en raison principalement au nombre plus élevé de prêts douteux liés à nos portefeuilles dans les Antilles, facteur neutralisé en partie par le nombre moins élevé de prêts douteux liés à nos portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels au Canada. Le ratio du montant brut des prêts douteux s'est établi à 54 points de base, en baisse de 1 point de base par rapport à l'exercice précédent.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine a diminué de 85 millions de dollars, en raison essentiellement des radiations et des remboursements liés à quelques comptes.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Marchés des Capitaux a diminué de 179 millions de dollars, en raison principalement du nombre moins élevé de prêts douteux liés aux secteurs Technologie et médias, Transport et environnement, et Produits de financement, lequel reflète en grande partie les remboursements effectués, les radiations et les ventes.

Provision pour pertes sur créances		Tableau 53
(en millions de dollars canadiens)	**2014**	2013
Provision pour prêts douteux		
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	**602 $**	486 $
Gestion de patrimoine	**10**	53
Marchés des Capitaux	**18**	58
Services aux investisseurs et trésorerie	**2**	2
Total de la provision pour prêts douteux	**632**	599
Canada (1)		
Prêts de détail	**143 $**	149 $
Prêts de gros	**160**	170
Provision pour prêts douteux	**303**	319
États-Unis (1)		
Prêts de détail	**1 $**	2 $
Prêts de gros	**16**	19
Provision pour prêts douteux	**17**	21
Autres pays (1)		
Prêts de détail	**172 $**	146 $
Prêts de gros	**140**	113
Provision pour prêts douteux	**312**	259
Total de la provision pour prêts douteux	**632**	599
Provision au titre des prêts non encore désignés comme douteux	**1 453**	1 451
Total de la provision pour pertes sur créances	**2 085 $**	2 050 $

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

2014 par rapport à 2013
Le total de la provision pour pertes sur créances a augmenté de 35 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète essentiellement la hausse de la provision pour pertes sur créances liée à notre portefeuille dans les Antilles, facteur neutralisé en partie par la diminution de la provision pour pertes sur créances des secteurs Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux.

Risque de marché

Le risque de marché s'entend de l'incidence des prix du marché sur la situation financière de l'entreprise, notamment les profits ou les pertes potentiels découlant des fluctuations de variables déterminées par le marché telles que les taux d'intérêt, les écarts de taux, le cours des actions, les prix des marchandises, les taux de change et les volatilités implicites.

Les mesures de la situation financière touchées par le risque de marché et les façons dont le risque de marché se manifeste sont les suivantes :

1 Les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus, qui comprennent :
   a) les variations de la juste valeur des instruments classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net;
   b) la perte de valeur des titres disponibles à la vente;
   c) l'inefficacité de la couverture.

2 Les capitaux propres ordinaires de première catégorie, qui comprennent :
   a) tous les éléments ci-dessus; plus
   b) les variations de la juste valeur des titres disponibles à la vente relativement auxquels les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global;
   c) les variations de la valeur en dollars canadiens des placements dans des filiales étrangères, déduction faite des couvertures, découlant de la conversion des devises;
   d) les réévaluations des régimes de retraite à prestations définies du personnel.

3 Le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie, qui comprend :
   a) tous les éléments ci-dessus; plus
   b) les variations de l'actif pondéré en fonction des risques découlant des variations des risques de marché liés aux activités de négociation;
   c) les variations de la valeur en dollars canadiens de l'actif pondéré en fonction des risques découlant de la conversion des devises.

4 La valeur économique de la banque, qui comprend :
   a) tous les éléments des points 1 et 2 ci-dessus; plus
   b) les variations de la juste valeur des autres positions liées aux activités autres que de négociation dont la juste valeur est fonction des risques de marché.

Contrôles du risque de marché – Positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net

Puisqu'il fait partie du cadre de gestion lié au goût du risque de l'entreprise, le Conseil d'administration approuve les restrictions globales liées au risque de marché de RBC. La Gestion des risques du Groupe crée et gère la structure de contrôle des positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, qui permet de s'assurer que la conduite de nos activités est conforme aux exigences du Conseil. La fonction Gestion des risques de marché et de crédit commercial, qui fait partie de la Gestion des risques du Groupe, est responsable de la création et de la gestion des contrôles et des procédures de gouvernance qui servent à s'assurer que les risques pris cadrent avec les contraintes relatives au goût du risque établies par le Conseil. Ces contrôles prévoient des plafonds relatifs aux éléments suivants :

(1) Les positions de risque de marché;
(2) Les mesures fondées sur des probabilités utilisées pour déterminer les pertes potentielles, telles que la valeur à risque et la valeur à risque en période de tensions pour lesquelles une analyse est présentée ci-dessous;
(3) Les simulations de crise fondées sur des scénarios, qui se fondent sur des scénarios historiques réels concernant le marché tels que la crise financière mondiale de 2008, et sur des scénarios hypothétiques de nature prospective. Ces simulations de crise sont basées sur d'importantes périodes de tension prolongées relatives aux variables du marché.

Les positions de risque de marché sont des mesures de la perte potentielle qui pourrait découler des fluctuations des variables du marché.

Valeur à risque (VAR) – La VAR est une mesure statistique utilisée pour estimer la perte potentielle qui pourrait découler d'un portefeuille financier, selon un niveau de confiance précis et une période de détention déterminée. Nous évaluons la VAR en fonction du 99e centile de l'intervalle de confiance en ce qui a trait aux fluctuations des prix sur une période de détention de un jour, à l'aide d'une simulation historique fondée sur les deux derniers exercices pour lesquels il existe des données de marché historiques à pondération égale. Ces calculs sont révisés quotidiennement en fonction des positions de risque actuelles, sauf en ce qui concerne les ajustements de l'évaluation liés au crédit et certaines autres positions qui sont révisées chaque semaine.

VAR en période de tensions – La VAR en période de tensions est calculée de la même manière que la VAR, sauf que les calculs sont basés sur une période historique de volatilité extrême de un an et sur la situation inverse, plutôt que sur les données historiques des deux derniers exercices. La période de tensions utilisée s'échelonne de septembre 2008 à août 2009. La VAR en période de tensions est calculée hebdomadairement pour tous les portefeuilles.

La VAR et la VAR en période de tensions sont des estimations statistiques fondées sur des données de marché historiques et elles doivent être interprétées en tenant compte de leurs limitations, lesquelles incluent ce qui suit :

- La VAR et la VAR en période de tensions ne permettent pas de prédire les pertes futures si les fluctuations réelles du marché diffèrent considérablement de celles liées aux périodes utilisées pour effectuer les calculs.
- La VAR et la VAR en période de tensions servent à déterminer les pertes potentielles prévues sur une période de détention de un jour et non les pertes potentielles liées aux positions de risque détenues pendant de plus longues périodes de temps.
- La VAR et la VAR en période de tensions sont mesurées à l'aide des positions à la fermeture des bureaux et elles ne tiennent pas compte de l'incidence des activités de négociation effectuées au cours d'une journée.

Nous validons la VAR et la VAR en période de tensions au moyen de diverses mesures – entre autres choses, les modèles sont assujettis à un processus d'examen et de validation effectué par un groupe qui est indépendant du groupe ayant élaboré les modèles, et nous effectuons des contrôles ex post pour comparer la VAR aux revenus quotidiens évalués à la valeur de marché afin de mettre en évidence et d'examiner les événements pour lesquels les résultats réels tirés des activités de négociation excèdent les prévisions liées à la VAR.

Simulations de crise – Notre programme de simulations de crise lié au risque de marché vise à mettre en évidence et à contrôler les risques découlant des variations importantes des prix du marché et des taux de marché. Nous soumettons quotidiennement les positions évaluées à la valeur de marché à des simulations de crise. Ces simulations portent à la fois sur des événements historiques et hypothétiques importants et à long terme. Les scénarios historiques se fondent sur des événements réels survenus sur le marché au cours des 30 dernières années, et ils couvrent des périodes pouvant aller jusqu'à 90 jours. Ces événements comprennent l'effondrement boursier de 1987 et la crise financière mondiale de 2008. Les scénarios hypothétiques ont un caractère prospectif : ils servent à examiner les périodes de tensions futures possibles sur le marché et ils sont élaborés à partir d'événements graves, mais plausibles. Nous évaluons et modifions constamment ces scénarios en fonction de l'évolution des conditions sur les marchés. Les calculs effectués se fondent sur l'hypothèse selon laquelle nos positions sont réévaluées instantanément sans qu'aucune mesure soit prise par la direction.

Les calculs relatifs à ces mesures sont effectués en ce qui a trait à toutes les positions qui sont évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net aux fins de la présentation de l'information financière, sauf en ce qui concerne les positions faisant partie d'une relation de couverture désignée et les positions liées à nos activités d'assurance.

Évaluations du risque de marché – Positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net

VAR et VAR en période de tensions

Le tableau ci-dessous présente les chiffres ayant trait à la VAR liée à la gestion du risque de marché et la VAR en période de tensions liée à la gestion du risque de marché pour 2014 et 2013.

VAR liée à la gestion du risque de marché* **Tableau 54**

	2014				2013			
	Au	Pour l'exercice clos le 31 octobre			Au	Pour l'exercice clos le 31 octobre		
(en millions de dollars canadiens)	31 oct.	Moyenne	Haut	Bas	31 oct.	Moyenne	Haut	Bas
Actions	9 $	10 $	17 $	4 $	8 $	9 $	19 $	5 $
Change	3	2	5	1	5	4	7	1
Marchandises	2	3	7	2	3	3	5	2
Taux d'intérêt	24	27	36	18	38	41	51	36
Risque spécifique de crédit (1)	8	9	11	6	10	10	12	7
Effet de diversification (2)	(18)	(21)	(30)	(15)	(23)	(23)	(31)	(16)
VAR liée à la gestion du risque de marché	28 $	30 $	39 $	19 $	41 $	44 $	51 $	38 $
VAR en période de tensions liée à la gestion du risque de marché	83 $	92 $	121 $	69 $	117 $	95 $	123 $	73 $

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

(1) Le risque lié à l'écart de taux général est évalué en fonction de la VAR liée au taux d'intérêt, tandis que le risque spécifique de crédit tient compte de la volatilité de l'écart de taux lié à chaque émetteur.

(2) La VAR liée à la gestion du risque de marché est inférieure à la somme des VAR individuelles par facteur de risque, en raison de la diversification du portefeuille.

2014 par rapport à 2013

La moyenne de la VAR liée à la gestion du risque de marché s'est établie à 30 millions de dollars, en baisse de 14 millions par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la réduction des positions de risque à l'égard des portefeuilles de titres adossés à des créances hypothécaires et de l'actualisation de l'horizon historique utilisé pour calculer la VAR.

La moyenne de la VAR en période de tensions s'est établie à 92 millions de dollars, en baisse de 3 millions par rapport à l'exercice précédent, résultat qui s'explique principalement par la réduction des positions de risque à l'égard de certains portefeuilles de titres adossés à des créances hypothécaires. La diminution découle également de l'adoption des dispositions d'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), selon lesquelles les variations de la juste valeur des passifs non dérivés attribuables aux variations de notre risque de crédit ne sont plus comptabilisées dans les revenus et sont, par conséquent, exclues de notre modèle de la VAR à compter du 1er mai 2014. La diminution a été partiellement neutralisée par l'accroissement du risque à l'égard des titres à revenu fixe dont les taux ont été particulièrement volatils au cours de la période historique utilisée pour calculer la VAR en période de tensions, comparativement aux données historiques plus récentes, ainsi que par l'incidence de la conversion des devises sur les portefeuilles libellés en devises.

Le graphique ci-dessous illustre nos profits et pertes de négociation quotidiens, ainsi que notre VAR quotidienne liée à la gestion du risque de marché pour l'exercice considéré. Au cours de l'exercice, nous avons connu 11 séances marquées par des pertes de négociation nettes totalisant 46 millions de dollars, comparativement à sept séances marquées par des pertes de négociation nettes totalisant 14 millions en 2013, aucune des pertes n'ayant excédé la VAR.

Revenus de négociation et VAR (en millions de dollars canadiens)

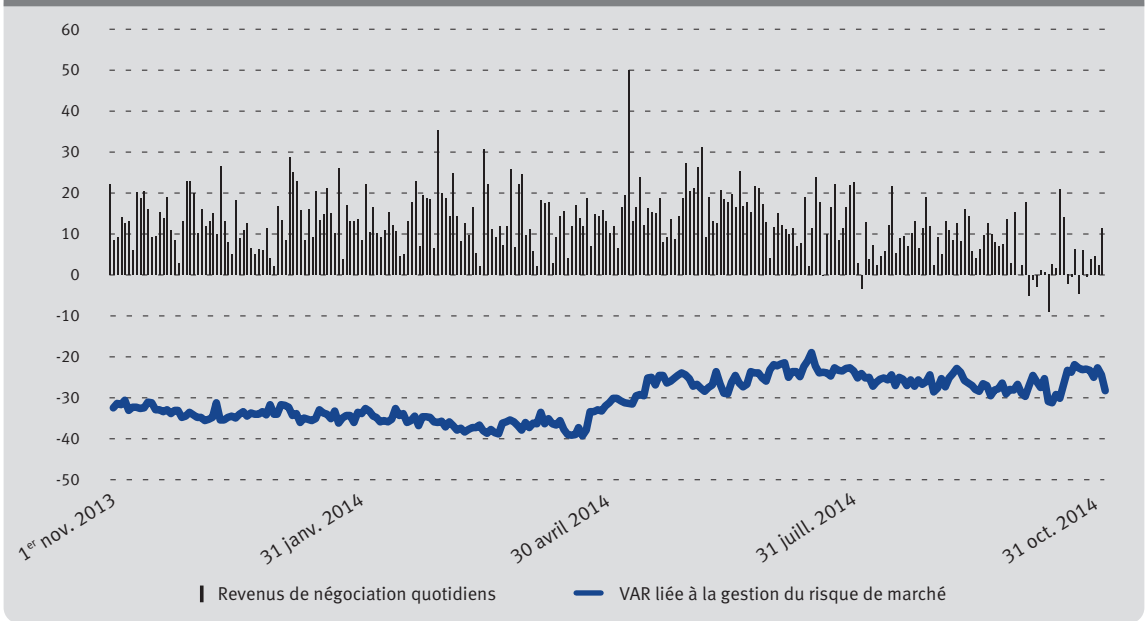

Le graphique ci-dessous illustre la distribution des profits et pertes de négociation quotidiens en 2014. La perte la plus élevée qui a été déclarée s'est élevée à 11 millions de dollars; cette perte, qui s'est produite le 13 octobre 2014, est principalement imputable à certaines stratégies de négociation pour compte propre. Le profit le plus élevé qui a été déclaré est de 50 millions de dollars, le profit quotidien moyen étant de 12 millions.

Revenus de négociation pour l'exercice clos le 31 octobre (majorés au montant imposable équivalent)

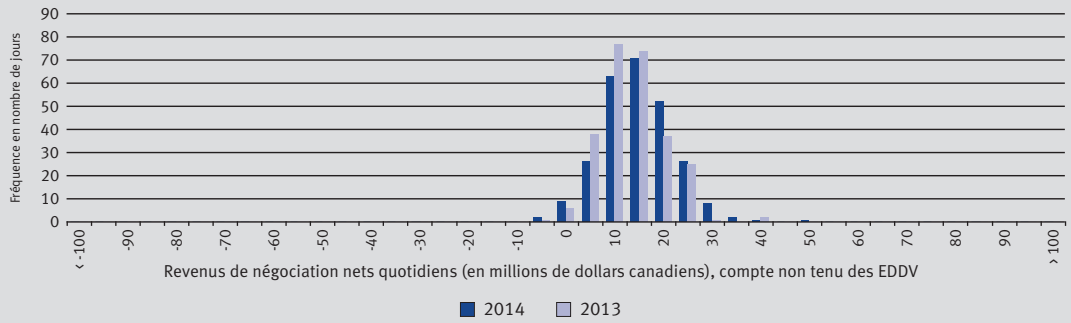

Évaluations du risque de marché – Autres positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net – Actifs et passifs de RBC Assurances
Nous offrons une vaste gamme de produits d'assurance à nos clients et détenons des placements afin de pouvoir respecter nos obligations futures au titre des polices d'assurance. Les placements à l'appui des provisions techniques sont principalement des actifs à revenu fixe désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans le poste Revenus de placement du compte consolidé de résultat et sont en grande partie neutralisées par les variations de la juste valeur des provisions techniques, dont l'incidence est reflétée dans les indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance. Au 31 octobre 2014, les passifs relatifs aux obligations au titre des polices d'assurance se chiffraient à 8,6 milliards de dollars et nous avions des titres détenus à des fins de transaction de 6,8 milliards à l'appui des passifs.

Contrôle du risque de marché – Positions liées au risque de taux d'intérêt structurel (1)

La non-concordance de l'actif et du passif relativement aux positions qui ne sont pas évaluées à la valeur de marché constitue le risque de taux d'intérêt structurel. Ce risque est assujetti à des limites et contrôles distincts. Le Conseil d'administration approuve le goût du risque global lié au risque de taux d'intérêt structurel, et le Comité actif-passif, de même que la Gestion des risques du Groupe, assure la surveillance de ce risque au moyen de politiques, de limites et de normes en matière d'exploitation. En outre, les rapports concernant le risque de taux d'intérêt sont revus régulièrement par la Gestion des risques du Groupe, par le Comité actif-passif, par le Comité de la politique de prêt, par le Comité de gestion des risques du Conseil, ainsi que par le Conseil d'administration.

(1) Les positions liées au risque de taux d'intérêt structurel comprennent l'incidence des dérivés dans le cadre des relations de couverture comptable et les titres disponibles à la vente utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt.

Mesure du risque lié au taux d'intérêt structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel tient compte de l'incidence des variations des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt sur une période de un an et de l'incidence immédiate de ces variations sur la valeur économique des capitaux propres. Ces mesures sont évaluées sur une base hebdomadaire et sont assujetties à des limites et contrôles établis par le Comité actif-passif et par la Gestion des risques du Groupe.

Nous complétons notre évaluation en mesurant le risque de taux d'intérêt en fonction de divers scénarios de marché dynamiques et statiques. Les scénarios dynamiques simulent notre revenu d'intérêt en réponse à diverses combinaisons de facteurs commerciaux et de facteurs de marché. Les facteurs commerciaux comprennent des hypothèses concernant des stratégies futures d'établissement des prix ainsi que le volume et la composition des nouvelles affaires, tandis que les facteurs de marché comprennent des fluctuations présumées des taux d'intérêt ainsi que des variations dans la forme des courbes de rendement. Les scénarios statiques complètent les scénarios dynamiques et sont aussi utilisés pour évaluer les risques liés à la valeur des capitaux propres et au revenu net d'intérêt.

Dans le cadre de notre processus de surveillance, nous évaluons l'efficacité de nos activités d'atténuation du risque de taux d'intérêt en fonction de la valeur et du bénéfice, et les hypothèses qui sous-tendent les modèles sont corroborées par le comportement réel des clients.

Évaluations du risque de marché – Positions liées au taux d'intérêt structurel
Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base et de 200 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres de notre portefeuille autre que de négociation, en présumant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Ces mesures sont fondées sur des hypothèses formulées par la haute direction et elles sont validées par des recherches empiriques. Toutes les mesures du risque de taux d'intérêt sont fondées sur nos positions de taux d'intérêt à un moment donné et elles changent continuellement en raison de nos activités commerciales et de nos mesures liées à la gestion des risques. Au cours de l'exercice 2014, notre exposition au risque de taux d'intérêt s'est située dans les limites de notre objectif.

Évaluations du risque de marché – Activités bancaires autres que de négociation* **Tableau 55**

(en millions de dollars canadiens)	2014						2013		2012	
	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres			Risque lié au revenu net d'intérêt (2)			Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt (2)	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt (2)
	Incidence – dollar canadien	Incidence – dollar américain (1)	Total	Incidence – dollar canadien	Incidence – dollar américain (1)	Total				
Incidence avant impôt d'une :										
augmentation des taux de 100 p.b.	(910)$	(6)$	(916)$	402 $	12 $	414 $	(540)$	391 $	(497)$	397 $
diminution des taux de 100 p.b.	755	(1)	754	(346)	(2)	(348)	446	(303)	405	(322)
Incidence avant impôt d'une :										
augmentation des taux de 200 p.b.	(1 893)	(17)	(1 910)	736	27	763	(1 160)	758	(1 005)	842
diminution des taux de 200 p.b.	1 264	(5)	1 259	(431)	(3)	(434)	799	(398)	651	(370)

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2014.
(1) Représente l'incidence sur les portefeuilles autres que de négociation détenus par nos services bancaires aux États-Unis.
(2) Représente le risque lié au revenu net d'intérêt sur 12 mois découlant d'une variation instantanée et soutenue des taux d'intérêt.

Évaluations du risque de marché concernant les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs

Titres disponibles à la vente

Les titres classés comme disponibles à la vente se sont établis à 46 milliards de dollars au 31 octobre 2014, comparativement à 38 milliards au 31 octobre 2013. Nous détenons des titres d'emprunt désignés comme disponibles à la vente à des fins de placement principalement et pour gérer le risque de taux d'intérêt lié à nos activités bancaires autres que de négociation. Certains portefeuilles de titres d'emprunt existants sont également classés comme disponibles à la vente. Au 31 octobre 2014, notre portefeuille de titres disponibles à la vente nous exposait au risque de taux d'intérêt, lequel représente une perte avant impôt de 6,9 millions de dollars, ce qui correspond à la variation de la valeur des titres découlant d'une augmentation parallèle de un point de base des rendements. Le portefeuille nous expose également au risque lié à l'écart de taux, lequel représente une perte avant impôt de 11,2 millions de dollars, ce qui correspond à la variation de la valeur découlant de l'élargissement de un point de base des écarts de taux. Les variations de la valeur de ces titres sont présentées dans les autres éléments du résultat global. Nos titres disponibles à la vente comprennent également des risques liés aux actions de 1,7 milliard de dollars au 31 octobre 2014, soit un résultat inchangé par rapport à l'exercice précédent.

Dérivés dans le cadre de relations de couverture comptable

Les actifs dérivés dans le cadre d'une relation de couverture comptable désignée se sont établis à 2,0 milliards de dollars au 31 octobre 2014, soit un résultat inchangé par rapport à l'exercice précédent, et les passifs dérivés se sont chiffrés à 837 millions au 31 octobre 2014, en baisse par rapport à 931 millions à l'exercice précédent. Nous avons recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer notre risque de taux d'intérêt structurel, qui est décrit ci-dessus. Dans la mesure où ces swaps sont considérés comme des couvertures efficaces, les variations de leurs justes valeurs sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Le risque de taux d'intérêt lié aux couvertures des flux de trésorerie désignées, qui correspond à la variation de la valeur des dérivés découlant d'une augmentation parallèle de un point de base des rendements, s'est établi à 3,6 millions de dollars au 31 octobre 2014.

Nous avons aussi recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variation de la juste valeur de certains instruments à taux fixe. Les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt et des instruments couverts qui sont liées aux fluctuations des taux d'intérêt sont comptabilisées en résultat.

Nous avons également recours à des dérivés de change pour gérer le risque auquel nous sommes exposés relativement aux placements en titres de capitaux propres dans des filiales qui sont libellés en devises, particulièrement ceux qui sont libellés en dollars américains et en livres sterling. Les variations de la juste valeur de ces couvertures et les écarts de conversion cumulés liés à notre risque de change structurel sont présentés dans les autres éléments du résultat global.

Risque de change lié aux activités autres que de négociation

Le risque de change correspond à l'incidence défavorable possible des fluctuations des taux de change sur le bénéfice et la valeur économique. Nos revenus, nos charges et notre bénéfice libellés en devises autres que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations de la moyenne du dollar canadien par rapport à la moyenne de ces devises. Notre exposition la plus importante touche le dollar américain, en raison du volume d'activités que nous exerçons aux États-Unis et de nos autres opérations conclues en dollars américains. Les autres risques importants auxquels nous sommes exposés sont liés à la livre sterling et à l'euro et ils tiennent à nos opérations conclues dans ces devises à l'échelle mondiale. L'appréciation ou la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling ou à l'euro pourrait faire diminuer ou augmenter, selon le cas, la valeur convertie de nos revenus, charges et bénéfice libellés en devises et pourrait aussi avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation. Nous sommes aussi exposés au risque de change découlant de nos placements dans des établissements étrangers. Dans le cas des placements en titres de capitaux propres qui ne font pas l'objet d'une opération de couverture, lorsque le dollar canadien s'apprécie par rapport à d'autres devises, les pertes de change latentes sur les placements étrangers nets donnent lieu à une diminution de nos capitaux propres, par l'entremise des autres composantes des capitaux propres, et à une réduction de la valeur de conversion de l'actif pondéré en fonction des risques liés aux opérations libellées en devises. La situation inverse se produit lorsque le dollar canadien se déprécie par rapport à d'autres devises. Nous tenons donc compte de ces répercussions lorsque nous déterminons le niveau approprié de nos placements dans des établissements étrangers qui doivent faire l'objet d'une opération de couverture.

Nos objectifs, politiques et méthodes globaux en matière de gestion du risque de marché lié aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à 2013.

Lien entre le risque de marché et les principales données figurant au bilan

Le tableau ci-dessous illustre le lien entre les principales données figurant au bilan et les positions incluses dans les informations fournies à l'égard du risque de marché lié aux activités de négociation et du risque de marché lié aux activités autres que de négociation, ainsi que la façon dont nous gérons le risque de marché lié à nos actifs et passifs à l'aide de différentes mesures.

Lien entre le risque de marché et les principales données figurant au bilan — **Tableau 56**

	Au 31 octobre 2014			
		Évaluation du risque de marché		
(en millions de dollars canadiens)	Montant figurant au bilan	Risque lié aux activités de négociation (1)	Risque lié aux activités autres que de négociation (2)	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
Actifs exposés au risque de marché				
Trésorerie et montants à recevoir de banques (3)	17 421 $	10 840 $	6 581 $	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts à des banques (4)	8 399	5 642	2 757	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières				
Titres détenus à des fins de transaction (5)	151 380	144 607	6 773	Taux d'intérêt, écart de taux
Titres disponibles à la vente (6)	47 768	–	47 768	Taux d'intérêt, écart de taux, cours des actions
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (7)	135 580	135 444	136	Taux d'intérêt
Prêts				
Prêts de détail (8)	334 987	16 614	318 373	Taux d'intérêt
Prêts de gros (9)	102 236	427	101 809	Taux d'intérêt
Provision pour pertes sur prêts	(1 994)	–	(1 994)	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts (10)	675	–	675	Taux d'intérêt
Dérivés	87 402	83 981	3 421	Taux d'intérêt, écart de taux
Autres actifs (11)	49 878	14 098	35 780	Taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché (12)	6 818			
Total de l'actif	940 550 $	411 653 $	522 079 $	
Passifs exposés au risque de marché				
Dépôts (13)	614 100 $	116 348 $	497 752 $	Taux d'intérêt
Passif des fonds distincts (14)	675	–	675	Taux d'intérêt
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	50 345	50 345	–	
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés (15)	64 331	64 210	121	Taux d'intérêt
Dérivés	88 982	87 145	1 837	Taux d'intérêt, écart de taux
Autres passifs (16)	51 190	14 756	36 434	Taux d'intérêt
Débentures subordonnées	7 859	–	7 859	Taux d'intérêt
Passifs non exposés au risque de marché (17)	8 565			
Total du passif	886 047 $	332 804 $	544 678 $	
Total des capitaux propres	54 503 $			
Total du passif et des capitaux propres	940 550 $			

(1) Le risque lié aux activités de négociation comprend les positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus. Les évaluations du risque de marché liées à la VAR, à la VAR en période de tensions et aux simulations de crise servent de contrôles des risques pour le risque lié aux activités de négociation.

(2) Le risque lié aux activités autres que de négociation comprend les positions utilisées aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel et d'autres portefeuilles d'activités autres que de négociation. Les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs comprennent les positions liées à nos activités d'assurance et les titres disponibles à la vente non pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

Les notes ci-dessous fournissent des renseignements additionnels sur les montants associés au risque lié aux activités autres que de négociation.

(3) La trésorerie et les montants à recevoir de banques comprennent un montant de 5 494 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 1 087 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.

(4) Des dépôts productifs d'intérêts à des banques de 2 757 millions de dollars sont pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

(5) Les titres détenus à des fins de transaction comprennent des titres d'un montant de 6 761 millions de dollars utilisés aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances, qui n'est pas pris en compte dans l'évaluation du risque de taux d'intérêt structurel que nous présentons.

(6) Des titres disponibles à la vente de 44 403 millions de dollars sont pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Des titres additionnels d'un montant de 3 365 millions de dollars sont détenus dans le cadre de nos activités d'assurance, titres qui ne sont pas pris en compte dans notre évaluation du risque de taux d'intérêt structurel, et relativement à certains actifs existants.

(7) Les biens achetés en vertu de conventions de revente comprennent un montant de 136 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

(8) Les prêts de détail comprennent un montant de 318 376 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

(9) Les prêts de gros comprennent un montant de 100 646 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 1 163 millions de dollars est utilisé aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances.

(10) Les placements pour le compte de détenteurs de fonds distincts sont pris en compte aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances.

(11) Les autres actifs comprennent un montant de 33 309 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 2 471 millions de dollars est utilisé aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances.

(12) Les autres actifs comprennent des immobilisations corporelles et d'autres actifs d'un montant de 6 818 millions de dollars qui ne sont pas exposés au risque de marché.

(13) Les dépôts comprennent un montant de 497 747 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 5 millions de dollars est utilisé aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances.

(14) Les contrats d'assurance et de placement pour le compte de détenteurs de fonds distincts sont pris en compte aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances.

(15) Les engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat comprennent un montant de 121 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

(16) Les autres passifs comprennent un montant de 9 324 millions de dollars utilisé aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances, et un montant de 27 110 millions utilisé aux fins de l'évaluation de notre risque de taux d'intérêt structurel.

(17) Les autres passifs comprennent des passifs liés à la paie et d'autres passifs d'un montant de 8 565 millions de dollars qui ne sont pas exposés au risque de marché.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2013			
		Évaluation du risque de marché		
	Montant figurant au bilan	Risque lié aux activités de négociation (1)	Risque lié aux activités autres que de négociation (2)	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
Actifs exposés au risque de marché				
Trésorerie et montants à recevoir de banques (3)	15 550 $	8 202 $	7 348 $	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts à des banques (4)	9 039	2 833	6 206	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières				
Titres détenus à des fins de transaction (5)	144 023	137 718	6 305	Taux d'intérêt, écart de taux
Titres disponibles à la vente (6)	38 687	–	38 687	Taux d'intérêt, écart de taux, cours des actions
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (7)	117 517	116 703	814	Taux d'intérêt
Prêts				
Prêts de détail (8)	320 627	16 168	304 459	Taux d'intérêt
Prêts de gros (9)	90 182	387	89 795	Taux d'intérêt
Provision pour pertes sur prêts	(1 959)	–	(1 959)	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts (10)	513	–	513	Taux d'intérêt
Dérivés	74 822	71 678	3 144	Taux d'intérêt, écart de taux
Autres actifs (11)	43 999	12 631	31 368	Taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché (12)	6 745			
Total de l'actif	859 745 $	366 320 $	486 680 $	
Passifs exposés au risque de marché				
Dépôts (13)	563 079 $	105 313 $	457 766 $	Taux d'intérêt
Passif des fonds distincts (14)	513	–	513	Taux d'intérêt
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	47 128	47 128	–	
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés (15)	60 416	60 147	269	Taux d'intérêt
Dérivés	76 745	75 368	1 377	Taux d'intérêt, écart de tauxt
Autres passifs (16)	46 265	12 962	33 303	Taux d'intérêt
Débentures subordonnées	7 443	–	7 443	Taux d'intérêt
Passifs non exposés au risque de marché (17)	8 696			
Total du passif	810 285 $	300 918 $	500 671 $	
Total des capitaux propres	49 460 $			
Total du passif et des capitaux propres	859 745 $			

(1) Le risque lié aux activités de négociation comprend les positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus. Les évaluations du risque de marché liées à la VAR, à la VAR en période de tensions et aux simulations de crise servent de contrôles des risques pour le risque lié aux activités de négociation.

(2) Le risque lié aux activités autres que de négociation comprend les positions utilisées aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel et d'autres portefeuilles d'activités autres que de négociation. Les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs comprennent les positions liées à nos activités d'assurance et les titres disponibles à la vente non pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

Les notes ci-dessous fournissent des renseignements additionnels sur les montants associés au risque lié aux activités autres que de négociation.

(3) La trésorerie et les montants à recevoir de banques comprennent un montant de 6 396 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 952 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.

(4) Des dépôts productifs d'intérêts à des banques de 6 206 millions de dollars sont pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

(5) Les titres détenus à des fins de transaction comprennent des titres d'un montant de 5 863 millions de dollars utilisés aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances, qui n'est pas pris en compte dans l'évaluation du risque de taux d'intérêt structurel que nous présentons.

(6) Des titres disponibles à la vente de 34 307 millions de dollars sont pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Des titres additionnels d'un montant de 4 380 millions de dollars sont détenus dans le cadre de nos activités d'assurance, titres qui ne sont pas pris en compte dans notre évaluation du risque de taux d'intérêt structurel, et relativement à certains actifs existants.

(7) Les biens achetés en vertu de conventions de revente comprennent un montant de 814 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

(8) Les prêts de détail comprennent un montant de 304 459 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

(9) Les prêts de gros comprennent un montant de 88 765 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 1 030 millions de dollars est utilisé aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances.

(10) Les placements pour le compte de détenteurs de fonds distincts sont pris en compte aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances.

(11) Les autres actifs comprennent un montant de 28 756 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 2 612 millions de dollars est utilisé aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances.

(12) Les autres actifs comprennent des immobilisations corporelles et d'autres actifs d'un montant de 6 745 millions de dollars qui ne sont pas exposés au risque de marché.

(13) Les dépôts comprennent un montant de 457 766 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

(14) Les contrats d'assurance et de placement pour le compte de détenteurs de fonds distincts sont pris en compte aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances.

(15) Les engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat comprennent un montant de 269 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

(16) Les autres passifs comprennent un montant de 8 735 millions de dollars utilisé aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances, et un montant de 24 568 millions utilisé aux fins de l'évaluation de notre risque de taux d'intérêt structurel.

(17) Les autres passifs comprennent des passifs liés à la paie et d'autres passifs d'un montant de 8 696 millions de dollars qui ne sont pas exposés au risque de marché.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement (risque de liquidité) est le risque qui se produit lorsque nous ne sommes pas en mesure de générer ni d'obtenir, en temps opportun et de façon rentable, la trésorerie et les équivalents de trésorerie nécessaires pour satisfaire à nos engagements lorsqu'ils deviennent exigibles. De par leur nature intrinsèque, les services bancaires nous exposent à divers types de risque de liquidité, dont les plus courants découlent de la non-concordance de l'échéancier et de la valeur des entrées et sorties de trésorerie, tant en ce qui concerne les risques liés aux éléments figurant au bilan que ceux liés aux éléments hors bilan.

Notre position de liquidité est établie de manière à satisfaire à nos engagements actuels et éventuels dans des conditions commerciales normales et, conjointement à notre situation de capital, à maintenir notre sécurité et notre solidité en période de tensions. Afin d'atteindre ces objectifs, nous appliquons un cadre de gestion des liquidités exhaustif et des stratégies d'atténuation des principaux risques de liquidité qui visent :

- l'établissement d'un équilibre approprié entre le niveau de risque qui est permis selon notre goût du risque, compte tenu de l'incidence éventuelle que des événements graves mais plausibles pourraient avoir, et des coûts engagés pour atténuer ce risque;
- un accès élargi à des sources de financement, y compris le maintien d'un nombre crédible de dépôts de base provenant des clients et la prise de mesures à cet effet, l'accès continu à des sources diversifiées de financement de gros et notre aptitude manifeste à procéder à la monétisation de catégories d'actifs données;
- le maintien d'un plan d'urgence exhaustif relatif aux liquidités à l'échelle de l'entreprise, étayé par des titres négociables non grevés;
- le recours à un processus approprié et transparent aux fins de l'établissement des prix de transfert des liquidités et de la répartition des coûts.

Nos politiques, pratiques et processus aux fins de la gestion des liquidités renforcent ces stratégies d'atténuation du risque. Aux fins de la gestion du risque de liquidité, nous favorisons une démarche centralisée, dans la mesure du possible, compte tenu des diverses questions soulevées dans la présente rubrique.

Nos objectifs, politiques et méthodes en matière de gestion du risque de liquidité n'ont pas subi de modifications significatives par rapport à 2013. Toutefois, certaines limites et pratiques ont été révisées compte tenu des conditions du marché, de manière à ce qu'elles soient conformes aux faits nouveaux en matière de réglementation à l'échelle locale, et que nous puissions nous positionner en prévision de la mise en œuvre prospective des normes de liquidités proposées dans l'accord de Bâle III. Nous continuons de maintenir une position de liquidité et de financement qui est appropriée aux fins de la mise à exécution de notre stratégie, et le risque de liquidité demeure largement dans les limites de notre goût du risque.

Contexte réglementaire

Nous continuons de surveiller et, le cas échéant, de modifier nos politiques, nos pratiques et nos processus aux fins de la gestion des risques en fonction des faits nouveaux en matière de réglementation, de manière à nous positionner en prévision de la mise en œuvre de réformes réglementaires dont l'application est prospective, notamment les normes de liquidités réglementaires de l'accord de Bâle III élaborées par le CBCB et appuyées par le BSIF et d'autres autorités. Les normes concernant les liquidités élaborées par le CBCB comprennent des exigences minimales liées à deux mesures de réglementation, soit le ratio de couverture des liquidités et le ratio de capitalisation stable net. En janvier 2013, le CBCB a publié ses règles définitives concernant le ratio de couverture des liquidités, ainsi qu'un échéancier aux fins de la mise en application graduelle de ces exigences, lequel prévoit une couverture minimale de 60 % en 2015, qui augmentera de 10 % annuellement pour atteindre 100 % en 2019. En janvier 2014, le CBCB a publié son document final intitulé Liquidity coverage ratio disclosure standards. On s'attend à ce que les banques se conforment aux normes d'information relatives au ratio de couverture des liquidités du CBCB à compter du premier trimestre complet de l'année civile 2015 (soit le deuxième trimestre pour les banques canadiennes). En octobre 2014, le CBCB a publié la norme définitive concernant le ratio de capitalisation stable net, et les banques sont tenues de se conformer à la norme minimale d'ici le 1er janvier 2018. Le CBCB élabore actuellement les normes d'information relatives au ratio de capitalisation stable net, et on s'attend à ce qu'un document de consultation soit publié d'ici la fin de l'année.

En mai 2014, le BSIF a publié la version définitive de la ligne directrice sur les normes de liquidité. Cette ligne directrice a pour objectif de décrire les méthodes à l'appui d'une série de paramètres d'évaluation des liquidités qui seront utilisés par le BSIF pour évaluer l'adéquation des liquidités d'une institution. La ligne directrice sur les normes de liquidité convertit les exigences concernant les liquidités élaborées par le CBCB (y compris les paramètres d'évaluation des liquidités relatives au ratio de couverture des liquidités et au ratio de capitalisation stable net ainsi que les outils de surveillance) en ligne directrice du BSIF, en plus d'officialiser l'utilisation des flux de trésorerie nets cumulatifs du BSIF en tant qu'outil de supervision. La ligne directrice sur les normes de liquidité comporte des modifications aux hypothèses et aux paramètres concernant les flux de trésorerie nets cumulatifs que le BSIF avait introduits en 2010. Fait à noter dans la ligne directrice sur les normes de liquidité : tandis que la date de mise en application du ratio de couverture des liquidités de janvier 2015 est conforme aux exigences du CBCB, il n'y aura pas de période d'application progressive, puisque l'exigence minimale liée au ratio de couverture des liquidités pour les institutions canadiennes à cette date sera de 100 %, comparativement à la couverture minimale de 60 % prescrite par le CBCB. La mise en application de la version officielle des outils de surveillance relatifs aux flux de trésorerie nets cumulatifs et aux autres liquidités est également prévue pour janvier 2015. Les outils de surveillance intrajournaliers seront mis en application d'ici 2017. En juillet 2014, le BSIF a publié sa ligne directrice qui établit des exigences en matière de communication de l'information au public concernant le ratio de couverture des liquidités pour les banques d'importance systémique nationale, ce qui est conforme aux normes internationales mises en place par les règles définitives du CBCB publiées plus tôt cette année. Tous les mois, nous établissons un rapport sur les flux de trésorerie nets cumulatifs pour le BSIF et nous soumettons au BSIF des résultats mensuels concernant le ratio de couverture des liquidités et des résultats trimestriels concernant le ratio de capitalisation stable net. Nous soumettons également deux fois par année au BSIF et au CBCB des rapports sur les études d'impact quantitatives concernant le ratio de couverture des liquidités et le ratio de capitalisation stable net.

En août 2014, le ministère des Finances du gouvernement du Canada a publié son document de consultation sur la recapitalisation interne intitulé « Régime de protection des contribuables et de recapitalisation des banques ». Des régimes de recapitalisation interne sont actuellement mis en place dans divers pays par suite de la crise financière de 2008, afin de limiter le risque que les contribuables soient exposés aux pertes potentielles que pourrait subir une institution en sérieuse difficulté et de s'assurer que les actionnaires et les créanciers de l'institution continuent d'assumer la responsabilité de telles pertes. Le régime proposé s'applique seulement aux banques d'importance systémique nationale. Il met l'accent sur une série de passifs et exclut les dépôts. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risques liés à l'environnement juridique et réglementaire.

Mesure du risque

Pour surveiller et contrôler les risques en fonction de seuils de tolérance appropriés, nous établissons des plafonds relatifs à divers paramètres qui reflètent divers horizons et degrés de gravité des périodes de tensions. Nous revoyons et corroborons régulièrement les méthodes de gestion des risques et les hypothèses sous-jacentes afin d'assurer leur concordance avec notre contexte opérationnel, la conjoncture et les conditions du marché prévues, les préférences des agences de notation, les exigences des organismes de réglementation et les pratiques reconnues. Nous évaluons le risque de liquidité à l'aide des dates d'échéance contractuelles de certains actifs et passifs (p. ex., les prêts et le financement de gros) et des échéances réelles d'autres actifs et passifs. Dans le cas des évaluations fondées sur les échéances réelles, la valeur de liquidité des actifs et des passifs est calculée en fonction de modèles fondés sur des comportements observés ou sur le marché qui ne sont pas liés à l'échéance contractuelle. Par exemple, l'échéance réelle peut être plus courte que l'échéance contractuelle si le comportement observé de l'actif suggère que ce dernier peut être monétisé avant l'échéance. L'échéance réelle d'un passif peut être plus longue que l'échéance contractuelle si le comportement observé du passif suggère que ce dernier sera prolongé ou reconduit à l'échéance. En ce qui a trait aux actifs, cela est notamment le cas des obligations liées à des gouvernements, car elles peuvent être monétisées de façon rapide et sûre; en ce qui a trait aux passifs, cela est notamment le cas des dépôts basés sur les relations, une valeur de base étant habituellement attribuée à un grand nombre de ces dépôts, même si les dates d'échéance contractuelles peuvent être très rapprochées ou si les dépôts peuvent, sur le plan juridique, être considérés comme étant à vue (inversement, les prêts à vue affichent les attributs d'actifs à plus long terme et ils sont considérés comme tels pour ce qui est de l'échéance réelle). Les hypothèses formulées à l'interne tiennent compte de toutes les données et informations significatives et pertinentes disponibles ainsi que des méthodes utilisées pour quantifier le risque de liquidité. Nous mesurons et surveillons notre position de liquidité en fonction des trois risques suivants :

Risque de liquidité structurel (à plus long terme)
Nous utilisons des paramètres de capital en liquidités et d'autres paramètres structuraux, qui mettent l'accent principalement sur la non-concordance des échéances réelles de tous les actifs et passifs, pour mesurer et contrôler les risques liés au bilan et pour élaborer notre stratégie de financement à terme. Nous tenons compte des périodes de tensions, y compris une perte prolongée de l'accès à des dépôts en gros non garantis à plus long terme utilisés pour financer les actifs illiquides.

Risque de liquidité stratégique (à plus court terme)
Nous établissons des limites précisant le niveau maximal de flux de trésorerie nets en dollars canadiens et en devises pour certaines périodes à court terme importantes (allant de un jour à neuf semaines) et selon divers types de tensions et attribuons des plafonds ajustés en fonction des risques à l'ensemble des risques liés à nos activités de mise en gage, de même que des plafonds individuels à chaque type d'activité de mise en gage, afin de mesurer notre risque de liquidité à plus court terme. Nos positions liées aux flux nets de trésorerie découlent de l'application d'hypothèses et de paramètres internes aux flux de trésorerie connus et prévus liés à tous les actifs et passifs non grevés et activités hors bilan significatifs. Les actifs qui sont donnés en gage ne sont pas considérés comme une source de liquidités disponibles. Nous contrôlons également ce risque en nous conformant, à l'échelle du groupe et à l'échelle de chaque unité fonctionnelle, à des normes prescrites par les organismes de réglementation.

Risque de liquidité éventuel
La gestion du risque de liquidité éventuel permet d'évaluer l'incidence d'événements soudains entraînant des tensions ainsi que notre réaction connexe. Le plan d'urgence relatif aux liquidités, que la Trésorerie générale maintient et administre, nous aide à prendre les mesures voulues et à réagir lorsqu'une crise de liquidité se produit. L'équipe de gestion des crises de liquidité, qui se compose de cadres des principaux secteurs d'exploitation et des Services de soutien généraux qui sont des spécialistes des questions considérées, contribue à l'élaboration des simulations de crise et des plans de financement, et elle se réunit régulièrement pour évaluer nos liquidités, pour effectuer des simulations de crise et pour évaluer notre état de préparation relativement au plan d'urgence relatif aux liquidités.

Nos simulations de crise, qui font appel à des éléments de scénarios et d'analyses de sensibilité, se basent sur des modèles qui permettent d'évaluer notre exposition possible à des événements mondiaux, à des événements touchant un pays et à des événements touchant RBC (ou encore à une combinaison de ces événements), et elles tiennent compte d'événements historiques et hypothétiques et couvrent une période de neuf semaines, que nous utilisons également pour évaluer le risque de liquidité stratégique interne et qui constitue selon nous le laps de temps le plus critique lorsque surviennent de tels événements. Différents degrés de gravité sont pris en considération relativement à chaque type de crise, et certains scénarios reflètent des révisions à la baisse de plusieurs crans des notations qui nous sont attribuées. Les principales simulations ont lieu mensuellement, et les autres simulations, trimestriellement. La fréquence des simulations dépend de la probabilité et des répercussions des scénarios.

Dans le cas de crises à court terme qui sont particulièrement graves ou de crises qui se prolongent pendant des mois et afin de compléter les liquidités provenant des portefeuilles d'actifs d'urgence affectés à cette fin, nous limiterions les liquidités et les sorties de trésorerie et nous aurions accès à de nouvelles sources de liquidités et de financement, notamment en vendant des actifs liquides et en titrisant ou, dans des circonstances extraordinaires, en vendant des actifs principaux. Par ailleurs, en raison de nos notations actuelles ainsi que de nos relations bien établies sur le marché ainsi que de notre accès au marché, nous sommes d'avis que même advenant des scénarios extrêmes, mais plausibles, nous continuerions à avoir accès aux marchés du financement de gros, mais il se pourrait bien que notre capacité générale s'en trouve réduite, que nos coûts soient plus élevés et que les échéances moyennes soient plus courtes.

Bien que nous puissions aussi avoir possiblement accès à diverses facilités de prêts consenties par des banques centrales dans le cours normal des activités ou en cas d'urgence, au Canada, aux États-Unis et en Europe, ces facilités ne sont pas considérées comme une source de financement aux fins de l'établissement de nos plans d'urgence, en ce qui a trait aux scénarios qui sont considérés comme extrêmes, mais plausibles.

Après avoir examiné les résultats, l'équipe modifie parfois le plan d'urgence relatif aux liquidités et les autres pratiques de gestion du risque de liquidité, de même que les plafonds. Afin de gérer le risque lié à des crises d'une plus longue durée, nous avons recours à des mesures du risque de liquidité structurel qui tiennent compte de périodes de tensions.

Nos actifs liquides se composent principalement d'un groupe diversifié de titres négociables et liquides auxquels des notations élevées ont été attribuées, et ils comprennent des portefeuilles distincts (libellés en dollars canadiens et en dollars américains), d'actifs liquides en cas d'urgence afin de composer avec les risques de liquidité possibles (notamment la baisse des dépôts, la réduction des prêts et l'accroissement des garanties exigées), tant au bilan que hors bilan, qui ont été estimés à l'aide de modèles que nous avons élaborés ou à l'aide d'analyses de scénarios et de simulations de crise que nous effectuons périodiquement. Ces portefeuilles doivent satisfaire à des niveaux minimaux d'actifs de qualité et, le cas échéant, à des critères d'admissibilité stricts (p. ex., des critères en matière d'échéance, de diversification et d'admissibilité aux avances consenties par les banques centrales), de manière à garantir un accès maximal immédiat à des liquidités en cas d'urgence. Les actifs compris dans ces portefeuilles incluent des bons du Trésor et des obligations du gouvernement américain et du gouvernement fédéral

canadien, des obligations d'agences américaines et des obligations garanties d'entités commanditées par le gouvernement américain et par le gouvernement canadien, d'autres obligations d'organismes souverains de première qualité de même que leurs titres d'emprunt garantis, des obligations supranationales et des obligations des provinces canadiennes. Le total de notre portefeuille d'actifs liquides non grevés, que ceux-ci soient détenus comme des liquidités en cas d'urgence ou à des fins de placement ou de négociation, serait disponible à titre de source de liquidités advenant une crise, soit en procédant à une vente inconditionnelle ou pour obtenir du financement garanti.

Profil de risque

Au 31 octobre 2014, les dépôts basés sur les relations, qui constituent la principale source de financement des prêts de détail et des prêts hypothécaires, se sont établis à 394 milliards de dollars, ou 54 % du total du financement (359 milliards, ou 54 %, au 31 octobre 2013). Notre source de financement pour les actifs très liquides au cours de l'exercice se composait principalement de financement de gros à plus court terme qui reflète l'objectif et la période de monétisation prévue de ces actifs. Ce financement de gros se composait de passifs à court terme non garantis de 74 milliards de dollars et de passifs garantis (conventions de rachat et ventes à découvert) de 126 milliards, qui représentaient 10 % et 17 % du total du financement au 31 octobre 2014, respectivement (67 milliards et 111 milliards, ou 10 % et 17 % du total du financement, respectivement, au 31 octobre 2013). Le financement de gros à long terme sert principalement à financer les actifs de gros qui sont moins liquides. Des informations quantitatives supplémentaires sont fournies à la rubrique Financement ci-dessous.

Au 31 octobre 2014, nos actifs liquides en cas d'urgence se chiffraient à 12 milliards de dollars, soit 7 milliards de dollars US et 5 milliards de dollars CA (12 milliards, soit 7 milliards de dollars US et 5 milliards de dollars CA au 31 octobre 2013). Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, nos actifs liquides en cas d'urgence s'élevaient en moyenne à 12 milliards de dollars, soit 7 milliards de dollars US et 5 milliards de dollars CA (10 milliards, soit 5 milliards de dollars US et 5 milliards de dollars CA au 31 octobre 2013). Nous détenions également des réserves d'actifs liquides aux fins des activités de mise en gage des dérivés s'élevant à 4 milliards de dollars US au 31 octobre 2014 (4 milliards de dollars US au 31 octobre 2013); elles servent à atténuer la volatilité de nos besoins nets relatifs aux activités de mise en gage des dérivés. Ces réserves se sont chiffrées en moyenne à 4 milliards de dollars US au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014 (2 milliards de dollars US au 31 octobre 2013).

Conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements, les tableaux suivants présentent des sommaires de nos réserves de liquidités ainsi que de nos charges grevant les actifs. Les actifs non grevés représentent dans la plupart des cas une source de financement à laquelle nous pouvons rapidement avoir accès, au besoin. Dans le tableau des réserves de liquidités, les actifs liquides disponibles comprennent la trésorerie et les portefeuilles de titres figurant au bilan, ainsi que les titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres (conventions de revente et transactions de financement contre sûretés hors bilan) et des transactions sur dérivés, et ils constituent notre source préférée d'accès rapide à des liquidités. Les autres éléments de notre réserve de liquidités sont constitués essentiellement de facilités de crédit non engagées et inutilisées consenties par des banques centrales auxquelles nous pouvons accéder dans des circonstances exceptionnelles, dans la mesure où certaines conditions préalables peuvent être respectées et lorsque des avances peuvent être appuyées par des actifs admissibles (p. ex. certains prêts non grevés) qui ne sont pas compris dans la catégorie des actifs liquides. Le tableau des charges grevant les actifs présente une vue d'ensemble détaillée des actifs dont peut disposer la Banque, pas seulement la réserve de liquidités, et détermine les actifs déjà donnés en garantie, de même que ceux disponibles à titre de garantie (y compris les actifs non grevés du tableau de la réserve de liquidités) aux fins du financement garanti. Les actifs moins liquides tels que les prêts hypothécaires et les créances sur cartes de crédit peuvent être monétisés en partie, mais la monétisation de ces actifs nécessite un plus long délai d'exécution que celle des actifs liquides. Au 31 octobre 2014, nos actifs disponibles à titre de garantie comprenaient 66 % du total de nos actifs liquides. Aux fins des tableaux présentés ci-après, les actifs grevés comprennent : i) les actifs liquides détenus par des banques qui sont donnés en garantie (p. ex., financement de rachat et dérivés donnés en garantie) ou qui ne peuvent être utilisés librement en raison d'exigences réglementaires ou de politiques internes (p. ex., pour assurer le maintien d'une réserve obligatoire ou le respect d'exigences locales en matière d'adéquation des fonds propres, et de manière à maintenir l'accès continu aux systèmes de paiement et de règlement); ii) les titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés qui ont été de nouveau donnés en garantie, lorsque cela est permis (p. ex., pour obtenir un financement à l'aide de conventions de rachat ou pour couvrir des titres vendus à découvert), ou qui n'ont aucune valeur de liquidité puisqu'ils ne peuvent pas être de nouveau donnés en garantie; iii) les actifs illiquides qui ont été titrisés et vendus sur le marché ou qui ont été donnés en garantie à l'appui des entités de financement à terme structuré. Nous ne considérons pas les actifs grevés comme une source de liquidités disponibles aux fins de l'évaluation du risque de liquidité. Les actifs non grevés représentent l'écart entre le total des actifs et les actifs grevés, qu'ils figurent au bilan ou non.

Réserve de liquidités (1) — Tableau 57

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014				
	Actifs liquides détenus par des banques	Titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et placements auprès de banques centrales	18 656 $	– $	18 656 $	1 054 $	17 602 $
Dépôts à un jour auprès d'autres banques	3 855	–	3 855	333	3 522
Titres émis ou garantis par des organismes souverains, des banques centrales ou des banques multilatérales de développement (2), (3)	204 409	16 626	221 035	104 335	116 700
Autres (2)	112 878	21 346	134 224	59 345	74 879
Actifs liquides admissibles auprès de banques centrales (non inclus dans les éléments ci-dessus) (4)	62	–	62	–	62
Lignes de crédit inutilisées accordées par des banques centrales (5)	8 372	–	8 372	–	8 372
Autres actifs admissibles à titre de garanties pour obtenir un escompte (6)	125 627	–	125 627	–	125 627
Autres actifs liquides (7)	11 887	–	11 887	11 887	–
Total des actifs liquides	**485 746 $**	**37 972 $**	**523 718 $**	**176 954 $**	**346 764 $**

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2013 (8)				
	Actifs liquides détenus par des banques	Titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et placements auprès de banques centrales	12 711 $	– $	12 711 $	980 $	11 731 $
Dépôts à un jour auprès d'autres banques	3 767	–	3 767	287	3 480
Titres émis ou garantis par des organismes souverains, des banques centrales ou des banques multilatérales de développement (2), (3)	202 007	15 470	217 477	103 446	114 031
Autres (2)	83 008	20 509	103 517	51 921	51 596
Actifs liquides admissibles auprès de banques centrales (non inclus dans les éléments ci-dessus) (4)	60	–	60	–	60
Lignes de crédit inutilisées accordées par des banques centrales (5)	6 345	–	6 345	–	6 345
Autres actifs admissibles à titre de garanties pour obtenir un escompte (6)	123 778	–	123 778	–	123 778
Autres actifs liquides (7)	11 678	–	11 678	11 678	–
Total des actifs liquides	443 354 $	35 979 $	479 333 $	168 312 $	311 021 $

(en millions de dollars canadiens)	Au	
	31 octobre 2014	31 octobre 2013 (8)
Banque Royale du Canada	**221 007 $**	198 989 $
Succursales à l'étranger	**47 570**	37 619
Filiales	**78 187**	74 413
Total des actifs liquides non grevés	**346 764 $**	311 021 $

(1) L'information est présentée pour l'ensemble de l'entreprise et les montants indiqués sont fondés sur la valeur nominale. Pour gérer le risque de liquidité, nous tenons compte des restrictions juridiques, réglementaires et fiscales ainsi que de toute autre restriction susceptible d'entraver le transfert de liquidités entre les unités fonctionnelles de RBC.

(2) Le montant des actifs liquides détenus par des banques tient compte des titres détenus sans condition par la Banque ou acquis dans le cadre de transactions financières visant des titres figurant au bilan.

(3) Inclut les titres liquides émis par des gouvernements provinciaux et des entités dont une entité gouvernementale américaine est le promoteur et dont le gouvernement fédéral des États-Unis est le curateur (p. ex. la Federal National Mortgage Association et la Federal Home Loan Mortgage Corporation).

(4) Inclut les titres à enchères.

(5) Inclut les prêts qui sont admissibles à titre de garanties pour la facilité d'escompte dont nous disposons à la Federal Reserve Bank of New York. Les montants sont présentés à la valeur nominale et pourraient être assujettis aux exigences en matière de marges de nantissement appliquées par la Federal Reserve Bank afin de déterminer la valeur de la garantie/la capacité d'emprunt. L'accès au programme d'emprunt sur la facilité d'escompte est conditionnel au respect des exigences établies par la Federal Reserve Bank, et les emprunts devraient normalement être rares et attribuables à des circonstances inhabituelles nécessitant des arrangements temporaires.

(6) Représente notre portefeuille de prêts autres qu'hypothécaires non grevés en dollars canadiens (à la valeur nominale) qui pourrait, sous réserve du respect des conditions préalables à l'emprunt et à l'application des exigences en matière de marges de nantissement prescrites, être donné en garanti à la Banque du Canada en vue d'obtenir des avances en vertu de son programme d'aide d'urgence. Le programme d'aide d'urgence et d'autres facilités de la banque centrale ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles dans notre profil de risque de liquidité normal, mais pourraient, dans des circonstances exceptionnelles, lorsque la liquidité normale sur le marché est gravement perturbée, nous permettre, ainsi qu'à d'autres banques, de monétiser les actifs admissibles à titre de garanties auprès de la banque centrale afin de satisfaire aux exigences et d'atténuer toute perturbation supplémentaire des liquidités sur le marché.

(7) Représente les biens donnés en garantie dans le cadre de transactions visant des dérivés négociés hors cote et en Bourse.

(8) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

2014 par rapport à 2013

Le total des actifs liquides a augmenté de 44 milliards de dollars, ou 9 %, en raison essentiellement du financement aux clients au moyen de conventions de revente et des changements apportés à la composition des biens donnés en garantie à l'égard des conventions de revente, alors que les titres détenus à des fins de transaction ont augmenté grâce à la croissance et aux évaluations des actifs et que les réserves d'actifs liquides se sont accrues.

Charges grevant les actifs (1) **Tableau 58**

	Au									
	31 octobre 2014					31 octobre 2013 (6)				
	Actifs grevés		Actifs non grevés			Actifs grevés		Actifs non grevés		
(en millions de dollars canadiens)	Donnés en garantie	Autres (2)	Pouvant être donnés en garantie (3)	Autres (4)	Total (5)	Donnés en garantie	Autres (2)	Pouvant être donnés en garantie (3)	Autres (4)	Total (5)
Trésorerie et montants à recevoir de banques	243 $	1 054 $	15 839 $	285 $	17 421 $	204 $	980 $	14 082 $	284 $	15 550 $
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	90	–	8 309	–	8 399	83	–	8 956	–	9 039
Valeurs mobilières										
Titres détenus à des fins de transaction	64 467	–	85 698	1 215	151 380	54 923	–	88 012	1 088	144 023
Titres disponibles à la vente	7 781	57	37 802	2 128	47 768	7 496	48	31 016	127	38 687
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	111 056	–	68 044	8 432	187 532	104 878	–	53 779	3 925	162 582
Prêts										
Prêts de détail										
Titres hypothécaires	37 441	–	29 042	–	66 483	44 229	–	19 190	–	63 419
Prêts hypothécaires	26 589	–	–	126 185	152 774	22 750	–	–	123 069	145 819
Prêts autres qu'hypothécaires	8 915	–	97 223	9 592	115 730	8 174	–	94 365	8 850	111 389
Prêts de gros	–	–	36 777	65 459	102 236	–	–	35 758	54 424	90 182
Provision pour pertes sur prêts	–	–	–	(1 994)	(1 994)	–	–	–	(1 959)	(1 959)
Actif net des fonds distincts	–	–	–	675	675	–	–	–	513	513
Autres – Dérivés	–	–	–	87 402	87 402	–	–	–	74 822	74 822
– Autres (7)	11 887	–	–	44 809	56 696	11 678	–	–	39 066	50 744
Total de l'actif	268 469 $	1 111 $	378 734 $	344 188 $	992 502 $	254 415 $	1 028 $	345 158 $	304 209 $	904 810 $

(1) L'information est présentée pour l'ensemble de l'entreprise et les montants indiqués sont fondés sur la valeur nominale. Pour gérer le risque de liquidité, nous tenons compte des restrictions juridiques, réglementaires et fiscales ainsi que de toute autre restriction susceptible d'entraver le transfert de liquidités entre les unités fonctionnelles de RBC.

(2) Inclut les actifs qui ne peuvent être utilisés pour obtenir un financement garanti en raison de restrictions juridiques ou d'autre nature.

(3) Inclut les prêts qui pourraient être utilisés afin de garantir les avances consenties par les banques centrales. Notre portefeuille de prêts autres qu'hypothécaires non grevés en dollars canadiens (à la valeur nominale) pourrait, sous réserve du respect des conditions préalables à l'emprunt et à l'application des exigences en matière de marges de nantissement prescrites, être donné en garantie à la Banque du Canada en vue d'obtenir des avances en vertu de son programme d'aide d'urgence. Nous déposons également en garantie des prêts qui sont admissibles à titre de garanties au titre de la facilité d'escompte dont nous disposons à la Federal Reserve Bank of New York. Le programme d'aide d'urgence et d'autres facilités de la banque centrale ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles dans notre profil de risque de liquidité normal, mais pourraient, dans des circonstances exceptionnelles, lorsque la liquidité normale sur le marché a été gravement perturbée, nous permettre, ainsi qu'à d'autres banques, de monétiser les actifs admissibles à titre de garanties auprès de la banque centrale afin de satisfaire aux exigences et d'atténuer la perturbation des liquidités sur le marché.

(4) Les autres actifs non grevés ne sont assujettis à aucune restriction en ce qui a trait à leur recours pour obtenir du financement ou à leur utilisation à titre de garantie, mais ils ne seront pas considérés comme aisément disponibles, car ils pourraient ne pas être acceptables par les banques centrales ou conformément à d'autres programmes de prêts.

(5) Inclut les actifs liquides détenus par des banques et les titres reçus en garantie dans le cadre de transactions sur dérivés et de financement de titres hors bilan.

(6) Les montants donnés en garantie ont trait aux transactions visant des dérivés négociés hors cote et en Bourse.

(7) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Les autres sources de liquidités qui pourraient être disponibles pour atténuer des périodes de tension comprennent : i) notre capacité inutilisée en matière de financement de gros, laquelle est régulièrement évaluée à l'aide d'une méthode qui est revue périodiquement et révisée, selon les besoins; ii) des facilités d'emprunt auprès de banques centrales advenant le cas où, dans des circonstances exceptionnelles, les sources sur le marché seraient insuffisantes et ne nous permettraient pas de monétiser nos actifs disponibles à titre de garantie pour satisfaire à nos besoins (p. ex., la Banque du Canada, la Federal Reserve Bank, la Banque d'Angleterre et la Banque de France).

Contrôle du risque

Le Conseil d'administration approuve annuellement les pouvoirs d'approbation du risque de liquidité délégués aux cadres supérieurs. Le Comité de gestion des risques du Conseil d'administration approuve annuellement le cadre de gestion du risque de liquidité et la politique de mise en gage, et il en assure la surveillance. Le Conseil d'administration, le Comité de gestion des risques, le Comité de la politique de prêt et le Comité actif-passif revoient régulièrement les rapports concernant notre position de liquidité à l'échelle de l'entreprise. Le Comité de la politique de prêt, le Comité d'examen de la politique et/ou le Comité actif-passif assurent également l'examen des documents sur la position de liquidité préparés à l'intention du Conseil d'administration ou de ses comités. Le Comité de gestion des risques liés à la politique/Comité actif-passif approuve annuellement les principaux documents à l'appui du cadre de gestion des liquidités, et il fournit des conseils d'ordre stratégique et des services de gestion et de surveillance à la Trésorerie générale, à la Gestion des risques du Groupe et aux autres fonctions et secteurs d'activité aux fins de la gestion du risque de liquidité. Afin de maximiser l'efficience au chapitre du financement et de l'exploitation, nous surveillons et gérons notre position de liquidité sur une base consolidée et, en ce qui concerne les principales unités fonctionnelles, nous tenons compte des restrictions liées au marché et des restrictions d'ordre juridique, réglementaire, fiscal et opérationnel ainsi que de toute autre restriction applicable susceptible d'entraver le transfert de liquidités entre les unités fonctionnelles de RBC. Ce processus consiste notamment à analyser notre capacité à prêter ou à emprunter des fonds au sein des succursales et des filiales et à convertir les fonds en devises. Les résultats de cette analyse sont pris en compte dans les paramètres de gestion des risques et dans notre plan de redressement.

Politiques
Nos principales politiques en matière de liquidités servent à définir les paramètres de tolérance aux risques. Elles habilitent les comités de la haute direction, la Trésorerie générale ou la Gestion des risques du Groupe à approuver des politiques plus détaillées et des plafonds concernant des activités et des produits donnés qui régissent les activités de gestion et d'évaluation et les obligations d'information.

Pouvoirs et limites
Les plafonds relatifs à nos positions en matière de risque de liquidité structurel sont approuvés au moins une fois l'an et font l'objet de suivis réguliers. Les plafonds relatifs aux flux de trésorerie nets sont approuvés au moins une fois l'an. Selon l'importance de chaque entité publiante, les plafonds relatifs aux flux de trésorerie nets font l'objet d'un contrôle quotidien ou hebdomadaire concernant les principales devises, les succursales, les filiales et les secteurs géographiques. Toutes les dérogations possibles aux plafonds établis sont immédiatement signalées à la Trésorerie générale et à la Gestion des risques du Groupe, qui fournissent ou obtiennent les approbations requises, comme il convient, après avoir examiné les mesures correctrices proposées.

La Trésorerie générale, la Gestion des risques du Groupe et les secteurs d'exploitation effectuent un examen périodique des facteurs de liquidité des actifs et des passifs liés aux flux de trésorerie dans des conditions diverses, afin de confirmer leur pertinence ou de déterminer s'il y a lieu de modifier les hypothèses et les plafonds. Ce processus permet de nous assurer qu'un lien étroit est maintenu entre la gestion du risque de liquidité et de financement et celle du risque de liquidité sur le marché et du risque de crédit et que la Gestion des risques du Groupe approuve les lignes de crédit entre entités. Par suite de l'expérience que nous avons tirée des périodes de volatilité sur les marchés au cours des six dernières années, nous avons modifié notre traitement des liquidités touchant certaines catégories d'actifs, de manière à ce qu'il reflète les variations de la liquidité des marchés. Le cas échéant, nous réduisons les plafonds de manière à tenir compte des résultats découlant des simulations de crise.

Financement

Stratégie de financement
Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs liés au financement de gros à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers et, dans une moindre mesure, de dépôts d'entreprises et de dépôts institutionnels, constitue l'assise de notre position structurelle de liquidité.

Profil des dépôts
En 2014, nous avons continué de nous concentrer sur l'obtention de dépôts de base. La volatilité des soldes de nos dépôts basés sur les relations, y compris les dépôts des particuliers ainsi que les dépôts des entreprises et des clients institutionnels, est relativement faible, et ces dépôts constituent notre principale source de financement fiable. Ces soldes, qui reflètent l'assurance-dépôts et les relations exclusives avec nous, représentent une source extrêmement constante de dépôts de base dans la plupart des circonstances, puisqu'ils sont habituellement moins sensibles aux développements du marché que les dépôts des prêteurs sur opérations et des investisseurs. Les dépôts de base tiennent compte de nos propres estimations statistiques, ajustées en fonction des liquidités, des tranches très stables des soldes des dépôts basés sur les relations (dépôts à vue, dépôts à préavis et dépôts à terme fixe), ainsi que des fonds de gros venant à échéance dans plus de un an, et représentaient 69 % du total de nos dépôts au 31 octobre 2014 (70 % en 2013). Au cours du dernier exercice, les soldes des dépôts de base ont augmenté de 10 %, soit un résultat qui concorde de façon générale à la croissance du total de nos dépôts. La croissance des dépôts de base tient essentiellement à l'accroissement des dépôts basés sur les relations et, dans une mesure moindre, à l'émission de financements de gros à plus long terme. Pour plus de détails sur le montant brut de nos dépôts basés sur les relations et sur les échéances du financement de gros, se reporter à la rubrique Profil de risque et au tableau de la composition du financement de gros ci-dessous, respectivement.

Émission de titres d'emprunt à long terme
En 2014, nous avons continué de profiter d'un financement de gros non garanti plus avantageux au chapitre de l'accès et des taux par rapport à de nombreuses entreprises mondiales homologues. Comme l'illustre le tableau suivant, nous avons également continué d'accroître notre capacité de financement à long terme non garanti en émettant de façon sélective, soit directement ou par l'entremise de nos filiales, du financement à terme de 24 milliards de dollars, dans diverses monnaies et sur divers marchés. Le total du financement à long terme non garanti en cours a augmenté de 12 milliards de dollars.

Nous utilisons des programmes de titrisation adossés à des créances hypothécaires résidentielles et à des créances sur cartes de crédit et sur prêts automobiles à titre de source supplémentaire de financement et aux fins de gestion des liquidités et des actifs et passifs. Le total de notre financement à long terme garanti comprend les titres adossés à des créances hypothécaires en circulation vendus, les obligations sécurisées qui sont garanties par des prêts hypothécaires résidentiels, et les créances sur cartes de crédit et sur prêts automobiles.

Comparativement à 2013, nos titres adossés à des créances hypothécaires en circulation vendus ont diminué de 7 milliards de dollars, et nos obligations sécurisées ainsi que nos créances sur cartes de crédit et sur prêts automobiles ont augmenté de 5 milliards et de 1 milliard, respectivement.

Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan.

Sources de financement à long terme*		Tableau 59
	Au	
(en millions de dollars canadiens)	**31 octobre 2014**	31 octobre 2013
Financement à long terme non garanti	**82 033 $**	69 903 $
Financement à long terme garanti	**57 996**	59 285
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales vendus	**1 330**	1 304
Débentures subordonnées	**7 832**	7 408
	149 191 $	137 900 $

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

Nos activités de financement de gros sont bien diversifiées sur le plan géographique, des secteurs d'investissement, des instruments, des devises, de la structure et des échéances. Nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement, ce qui nous permet de surveiller continuellement les faits nouveaux et les tendances qui se manifestent, de manière à déterminer les occasions ou les risques et à prendre sans délai les mesures qui s'imposent. Nous avons recours à des programmes d'émission de titres d'emprunt à plus long terme enregistrés. Le tableau ci-dessous présente un sommaire de ces programmes et des plafonds autorisés, par secteur géographique.

Programmes par secteur géographique		Tableau 60
Canada	**États-Unis**	**Europe/Asie**
• Prospectus préalable de base au Canada – 15 milliards de dollars	• Programme enregistré auprès de la SEC – 25 milliards de dollars US • Programme d'obligations sécurisées enregistré auprès de la SEC – 12 milliards de dollars US	• Programme européen d'émission de titres d'emprunt – 40 milliards de dollars US • Programme d'obligations sécurisées – 23 milliards d'euros • Programme d'émission au Japon – 1 billion de yens

Nous obtenons également du financement à long terme à l'aide de billets de dépôt canadiens, de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH du Canada, d'obligations hypothécaires du Canada, de titres adossés à des créances sur cartes de crédit, d'obligations kangourou (émises sur le marché australien par des firmes étrangères) et de certificats de dépôt Yankee (émis sur le marché américain par des firmes étrangères). Nous évaluons continuellement nos activités de diversification dans de nouveaux marchés et dans des secteurs d'investissement inexploités par rapport aux coûts d'émission relatifs, car la diversification se traduit par une plus grande souplesse du financement de gros, elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier et elle donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement. Comme l'indiquent les graphiques ci-dessous, notre profil actuel de la dette à long terme est bien diversifié en ce qui concerne chaque monnaie et chaque type de produit de financement à long terme. Le maintien de notations concurrentielles est aussi un élément essentiel du financement rentable.

Composition du financement de la dette à long terme par monnaie d'émission
(128,3 milliards de dollars au 31 octobre 2014)

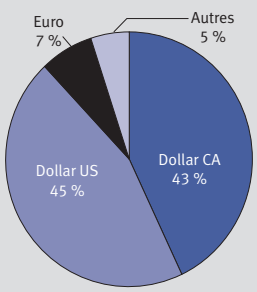

Composition du financement de la dette à long terme par produit
(128,3 milliards de dollars au 31 octobre 2014)

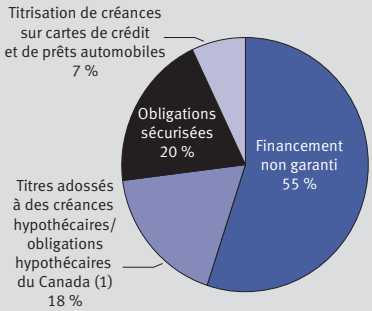

(1) Titres adossés à des créances hypothécaires et obligations hypothécaires du Canada

Le tableau suivant illustre la composition de notre financement de gros et il représente une divulgation accrue de renseignements, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements.

Composition du financement de gros (1) — **Tableau 61**

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014							
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Moins de 1 an – sous-total	De 1 an à 2 ans	2 ans et plus	Total
Dépôts provenant de banques (2)	3 034 $	277 $	11 $	19 $	3 341 $	– $	– $	3 341 $
Certificats de dépôt et papier commercial	859	4 411	10 880	12 873	29 023	2 746	–	31 769
Papier commercial adossé à des actifs (3)	518	1 320	1 835	4 114	7 787	–	–	7 787
Billets à moyen terme non garantis de premier rang (4)	592	4 573	3 341	3 970	12 476	16 809	38 254	67 539
Obligations structurées non garanties de premier rang (5)	336	578	458	1 058	2 430	597	4 729	7 756
Titrisation de prêts hypothécaires	58	699	950	1 435	3 142	3 751	16 395	23 288
Obligations sécurisées/titres adossés à des actifs (6)	761	22	2 391	2 635	5 809	6 934	20 246	32 989
Passifs subordonnés	200	–	–	1 500	1 700	1 500	4 632	7 832
Autres (7)	3 203	51	596	1 111	4 961	42	3 963	8 966
Total	9 561 $	11 931 $	20 462 $	28 715 $	70 669 $	32 379 $	88 219 $	191 267 $
Comprend :								
– Financement garanti	4 455 $	2 041 $	5 176 $	8 184 $	19 856 $	10 685 $	36 641 $	67 182 $
– Financement non garanti	5 106	9 890	15 286	20 531	50 813	21 694	51 578	124 085

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2013							
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Moins de 1 an – sous-total	De 1 an à 2 ans	2 ans et plus	Total
Dépôts provenant de banques (2)	1 820 $	164 $	10 $	354 $	2 348 $	$	– $	2 348 $
Certificats de dépôt et papier commercial	549	3 350	17 122	9 969	30 990	2 088	624	33 702
Papier commercial adossé à des actifs (3)	–	626	1 586	1 717	3 929	–	–	3 929
Billets à moyen terme non garantis de premier rang (4)	–	2 333	3 162	4 608	10 103	9 771	35 670	55 544
Obligations structurées non garanties de premier rang (5)	274	283	565	808	1 930	828	3 131	5 889
Titrisation de prêts hypothécaires	758	2 477	4 078	2 040	9 353	2 845	18 251	30 449
Obligations sécurisées/titres adossés à des actifs (6)	54	94	132	213	493	6 007	21 761	28 261
Passifs subordonnés	1 000	–	–	600	1 600	1 700	4 121	7 421
Autres (7)	4 401	55	163	1 148	5 767	–	3 390	9 157
Total	8 856 $	9 382 $	26 818 $	21 457 $	66 513 $	23 239 $	86 948 $	176 700 $
Comprend :								
– Financement garanti	5 040 $	3 197 $	5 796 $	3 970 $	18 003 $	8 852 $	40 011 $	66 866 $
– Financement non garanti	3 816	6 185	21 022	17 487	48 510	14 387	46 937	109 834

(1) Ne tient pas compte des acceptations bancaires.
(2) Inclut seulement les dépôts constitués à partir de la trésorerie. Ne tient pas compte des dépôts liés aux services que nous fournissons à ces banques (p. ex, services de garde, gestion de la trésorerie).
(3) Inclut seulement le passif consolidé, y compris notre programme de papier commercial garanti par des créances.
(4) Inclut les billets de dépôt.
(5) Inclut les billets pour lesquels le résultat est fonction des fluctuations du taux de change, des marchandises et des titres de participation.
(6) Inclut les prêts sur cartes de crédit, les prêts-auto et les prêts hypothécaires.
(7) Inclut les obligations encaissables par anticipation (garanties) de 3 118 millions de dollars (4 227 millions au 31 octobre 2013), les billets de dépôt au porteur (non garantis) de 2 215 millions (1 540 millions au 31 octobre 2013) et d'autres dépôts structurés à long terme (non garantis) de 3 633 millions (3 390 millions au 31 octobre 2013).

Échéances contractuelles des actifs financiers, des passifs financiers et des éléments hors bilan

Les tableaux suivants présentent le profil des échéances contractuelles résiduelles liées à tous nos actifs, passifs et éléments hors bilan, en fonction de leur valeur comptable (c'est-à-dire le coût amorti ou la juste valeur), à la date du bilan, et les informations fournies ont été accrues conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements. Les éléments hors bilan sont attribués selon la date d'échéance du contrat.

Les renseignements détaillés sur les échéances contractuelles et les engagements de financement constituent une source de renseignements aux fins de la gestion du risque de liquidité. Ces renseignements détaillés servent notamment à modéliser un bilan préparé selon l'approche de la comptabilité behavioriste et qui est basé sur les échéances réelles, de manière à calculer les mesures du risque de liquidité. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion du risque.

Échéances contractuelles des actifs financiers, des passifs financiers et des éléments hors bilan — Tableau 62

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts à des banques	22 871 $	218 $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	2 731 $	25 820 $
Valeurs mobilières										
Titres détenus à des fins de transaction (1)	94 025	13	65	55	48	229	558	5 236	51 151	151 380
Titres disponibles à la vente	4 450	3 739	2 528	433	1 113	3 417	18 307	11 959	1 822	47 768
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	54 860	24 728	28 241	8 261	10 361	2 142	–	–	6 987	135 580
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	19 260	10 776	7 490	14 961	16 081	73 788	176 063	29 787	87 023	435 229
Autres										
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 218	2 013	399	433	2 393	–	6	–	–	11 462
Dérivés	4 145	7 275	3 483	2 673	1 909	8 507	21 331	38 071	8	87 402
Autres actifs financiers	18 729	672	585	169	106	245	281	828	828	22 443
Total des actifs financiers	224 558 $	49 434 $	42 791 $	26 985 $	32 011 $	88 328 $	216 546 $	85 881 $	150 550 $	917 084 $
Autres actifs non financiers	1 847	779	679	409	52	589	1 637	2 302	15 172	23 466
Total de l'actif	226 405 $	50 213 $	43 470 $	27 394 $	32 063 $	88 917 $	218 183 $	88 183 $	165 722 $	940 550 $
Passif et capitaux propres										
Dépôts (2)										
Emprunts non garantis	31 190 $	22 626 $	27 372 $	18 602 $	21 581 $	39 693 $	49 523 $	9 727 $	310 045 $	530 359 $
Emprunts garantis	561	2 715	2 950	5 331	4 786	9 753	21 099	10 135	–	57 330
Obligations sécurisées	748	–	2 558	–	–	4 908	14 556	3 641	–	26 411
Autres										
Acceptations	6 218	2 013	399	433	2 393	–	6	–	–	11 462
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	50 345	–	–	–	–	–	–	–	–	50 345
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	58 208	1 252	1 306	1 051	574	–	–	–	1 940	64 331
Dérivés	3 745	6 997	3 845	3 351	2 042	10 345	22 295	36 359	3	88 982
Autres passifs financiers	18 094	1 121	492	170	298	309	530	4 033	357	25 404
Débentures subordonnées	200	–	–	–	–	–	–	7 659	–	7 859
Total des passifs financiers	169 309 $	36 724 $	38 922 $	28 938 $	31 674 $	65 008 $	108 009 $	71 554 $	312 345 $	862 483 $
Autres passifs non financiers	1 454	2 970	674	57	78	917	2 456	7 956	7 002	23 564
Actions	–	–	–	–	–	–	–	–	54 503	54 503
Total du passif et des capitaux propres	170 763 $	39 694 $	39 596 $	28 995 $	31 752 $	65 925 $	110 465 $	79 510 $	373 850 $	940 550 $
Éléments hors bilan										
Garanties financières	646 $	2 391 $	2 289 $	1 982 $	2 970 $	1 325 $	5 292 $	254 $	59 $	17 208 $
Engagements en vertu de baux	58	114	167	165	161	634	1 220	1 291	–	3 810
Engagements de crédit	1 660	6 352	7 329	6 806	8 513	19 768	108 250	11 539	2 299	172 516
Autres engagements	127	420	575	879	2 578	289	984	263	62 319	68 434
Total des éléments hors bilan	2 491 $	9 277 $	10 360 $	9 832 $	14 222 $	22 016 $	115 746 $	13 347 $	64 677 $	261 968 $

(1) Les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.

(2) La majeure partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou sur un court préavis selon ce qui est prévu au contrat; toutefois en pratique ces soldes de clients forment notre principale source pour répondre à nos besoins d'exploitation et de liquidités tel qu'il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts présentée précédemment.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2013									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts à des banques	12 989 $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	11 600 $	24 589 $
Valeurs mobilières										
Titres détenus à des fins de transaction (1)	93 407	40	19	40	38	249	534	4 507	45 189	144 023
Titres disponibles à la vente	3 420	4 641	1 268	796	1 116	2 452	10 021	13 140	1 833	38 687
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (2)	59 226	10 653	18 506	6 268	10 207	1 543	–	–	11 114	117 517
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts) (2)	14 489	9 689	6 136	10 459	19 614	45 686	181 766	30 918	90 093	408 850
Autres										
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 224	1 621	470	254	2 384	–	–	–	–	9 953
Dérivés	2 349	5 028	2 338	2 353	1 627	6 284	21 056	33 786	1	74 822
Autres actifs financiers	16 082	847	754	114	122	270	447	639	575	19 850
Total des actifs financiers	207 186 $	32 519 $	29 491 $	20 284 $	35 108 $	56 484 $	213 824 $	82 990 $	160 405 $	838 291 $
Autres actifs non financiers	1 273	453	311	147	741	406	1 341	2 227	14 555	21 454
Total de l'actif	208 459 $	32 972 $	29 802 $	20 431 $	35 849 $	56 890 $	215 165 $	85 217 $	174 960 $	859 745 $
Passif et capitaux propres										
Dépôts (3)										
Emprunts non garantis (2)	22 556 $	16 258 $	27 847 $	11 422 $	14 107 $	52 027 $	46 194 $	10 830 $	281 237 $	482 478 $
Emprunts garantis (2)	812	3 800	6 685	3 656	4 265	7 190	21 667	11 218	–	59 293
Obligations sécurisées	–	–	–	–	–	3 226	14 612	3 470	–	21 308
Autres										
Acceptations	5 224	1 621	470	254	2 384	–	–	–	–	9 953
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	47 128	–	–	–	–	–	–	–	–	47 128
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	53 389	1 991	1 308	877	290	1 500	–	–	1 061	60 416
Dérivés	3 021	5 233	2 569	2 536	2 312	11 365	17 739	31 970	–	76 745
Autres passifs financiers (2)	17 123	875	692	268	344	383	662	3 969	123	24 439
Débentures subordonnées	–	–	–	–	–	217	–	7 226	–	7 443
Total des passifs financiers	149 253 $	29 778 $	39 571 $	19 013 $	23 702 $	75 908 $	100 874 $	68 683 $	282 421 $	789 203 $
Autres passifs non financiers (2)	1 606	2 834	686	114	135	1 085	1 692	7 349	5 581	21 082
Actions	–	–	–	–	–	–	–	–	49 460	49 460
Total du passif et des capitaux propres	150 859 $	32 612 $	40 257 $	19 127 $	23 837 $	76 993 $	102 566 $	76 032 $	337 462 $	859 745 $
Éléments hors bilan										
Garanties financières	392 $	1 341 $	2 336 $	1 938 $	2 985 $	2 295 $	4 113 $	141 $	51 $	15 592 $
Engagements en vertu de baux	62	122	181	179	173	662	1 389	1 346	–	4 114
Engagements de crédit	3 757	6 843	4 780	6 488	7 320	18 031	91 288	13 615	1 044	153 166
Autres engagements	156	405	444	799	2 292	371	585	169	57 749	62 970
Total des éléments hors bilan	4 367 $	8 711 $	7 741 $	9 404 $	12 770 $	21 359 $	97 375 $	15 271 $	58 844 $	235 842 $

(1) Les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.

(2) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

(3) La majeure partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou sur un court préavis selon ce qui est prévu au contrat; toutefois en pratique ces soldes de clients forment notre principale source pour répondre à nos besoins d'exploitation et de liquidités tel qu'il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts présentée précédemment.

Échéances contractuelles des passifs financiers et des éléments hors bilan – sur une base non actualisée

Les tableaux suivants illustrent l'analyse des échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers et des éléments hors bilan. Les montants présentés dans le tableau ci-dessous représentent les flux de trésorerie non actualisés contractuels liés à tous les passifs financiers (c'est-à-dire la valeur nominale ou le montant payable à l'échéance). Les montants ne peuvent pas être rapprochés directement avec ceux présentés dans notre bilan consolidé, car le tableau ne tient compte que des flux de trésorerie liés aux paiements à l'échéance de l'instrument et ne présente pas les primes, les escomptes ou les ajustements à la valeur de marché inclus dans la valeur comptable des instruments à la date du bilan. Les passifs financiers sont basés sur la première période au cours de laquelle ils doivent être réglés. En ce qui concerne les éléments hors bilan, les flux de trésorerie non actualisés qui pourraient être payables aux termes des garanties financières et des engagements de crédit sont classés en fonction de la première date à laquelle ceux-ci peuvent être demandés.

Échéances contractuelles des passifs financiers et des éléments hors bilan – sur une base non actualisée* **Tableau 63**

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014					
	À vue	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passifs financiers						
Dépôts (1)	289 204 $	161 953 $	54 385 $	84 609 $	22 967 $	613 118 $
Autres						
Acceptations	–	11 456	–	6	–	11 462
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	50 345	–	–	–	50 345
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	1 941	62 391	–	–	–	64 332
Autres passifs	358	20 174	309	530	4 013	25 384
Débentures subordonnées	–	200	–	–	7 632	7 832
	291 503	306 519	54 694	85 145	34 612	772 473
Éléments hors bilan						
Garanties financières (2)	5 883	11 206	111	7	1	17 208
Contrats de location simple	–	665	634	1 220	1 291	3 810
Engagements de crédit (2)	137 696	34 819	1	–	–	172 516
	143 579	46 690	746	1 227	1 292	193 534
Total des passifs financiers et des éléments hors bilan	435 082 $	353 209 $	55 440 $	86 372 $	35 904 $	966 007 $

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2013					
	À vue	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passifs financiers						
Dépôts (1), (3)	264 287 $	128 206 $	62 267 $	81 738 $	25 534 $	562 032 $
Autres						
Acceptations (3)	–	9 953	–	–	–	9 953
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	47 128	–	–	–	47 128
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	1 061	57 855	1 500	–	–	60 416
Autres passifs (3)	123	19 277	350	678	4 095	24 523
Débentures subordonnées	–	–	200	–	7 208	7 408
	265 471	262 419	64 317	82 416	36 837	711 460
Éléments hors bilan						
Garanties financières (2)	5 850	9 550	178	14	–	15 592
Contrats de location simple	–	717	662	1 389	1 346	4 114
Engagements de crédit (2)	117 753	35 413	–	–	–	153 166
	123 603	45 680	840	1 403	1 346	172 872
Total des passifs financiers et des éléments hors bilan	389 074 $	308 099 $	65 157 $	83 819 $	38 183 $	884 332 $

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

(1) La majeure partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou sur un court préavis selon ce qui est prévu au contrat; toutefois en pratique ces soldes de clients forment notre principale source pour répondre à nos besoins d'exploitation et de liquidités tel qu'il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts présentée précédemment.

(2) Nous sommes d'avis qu'il est hautement improbable que la totalité ou la quasi-totalité de ces garanties et engagements soit prélevée ou réglée en moins de un an, et les contrats pourraient arriver à échéance sans qu'un prélèvement ou un règlement ait été effectué. La gestion du risque de liquidité associé aux engagements potentiels de liquidités est expliquée à la rubrique Mesure du risque présentée précédemment.

(3) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Notations

Notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti et à effectuer certaines activités de titrisation efficientes dépend principalement du maintien de notations concurrentielles. Les notations et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent le point de vue de ces dernières et elles sont basées sur leurs méthodes. Les notations font l'objet de modifications de temps à autre, en raison de facteurs comprenant, sans toutefois s'y limiter, notre solidité financière, notre situation concurrentielle et nos liquidités, ainsi que d'autres facteurs qui sont en partie indépendants de notre volonté.

Le 24 janvier 2014, Fitch Ratings a confirmé nos notations assorties d'une perspective stable, de même que les notations des six autres principales banques canadiennes.

Le 11 juin 2014, Moody's a confirmé nos notations à long terme et a modifié sa perspective, la faisant passer de stable à négative. Elle en a fait de même pour les six autres principales banques canadiennes. Les révisions de la perspective s'expliquent par le fait que Moody's est d'avis que les risques auxquels sont exposés les détenteurs de titres d'emprunt de premier rang et les déposants non assurés des banques canadiennes ont augmenté depuis que le gouvernement du Canada a annoncé son intention de mettre en place un régime de recapitalisation interne pour les banques d'importance systémique nationale et parce que la réduction des coûts publics liés aux mesures d'aide futures des banques grâce à ce partage des obligations est de plus en plus préconisée dans le monde.

Le 7 juillet 2014, DBRS a confirmé nos notations assorties d'une perspective stable, de même que les notations des cinq autres principales banques canadiennes.

Le 2 décembre 2014, Standard & Poor's (S&P) a confirmé nos notations assorties d'une perspective négative. Le 8 août 2014, S&P a modifié sa perspective, la faisant passer de stable à négative, et elle en a fait de même pour les cinq autres principales banques canadiennes afin de refléter l'incidence possible du régime de recapitalisation interne proposé par le gouvernement du Canada qui a été rendu public le 1er août 2014.

Pour en savoir davantage sur le régime de recapitalisation interne proposé, se reporter à la rubrique Risques liés à l'environnement juridique et réglementaire.

Le tableau suivant présente nos principales notations (1) et perspectives au 2 décembre 2014 :

Notations — **Tableau 64**

	Au 2 décembre 2014 (2)		
	Dette à court terme	Dette à long terme de premier rang	Perspective
Moody's	P-1	Aa3	négative (3)
Standard & Poor's	A-1+	AA-	négative (4)
Fitch Ratings	F1+	AA	stable
Dominion Bond Rating Service	R-1(élevé)	AA	stable

(1) Les notations ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ni la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations sont déterminées par les agences de notation en fonction des critères que celles-ci établissent à l'occasion et elles peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation en tout temps.
(2) Le 19 août 2014, Kroll Bond Rating Agency a confirmé nos notations AA et K1+, respectivement, pour la dette à long terme de premier rang ainsi que pour la dette à court terme et les dépôts, avec une perspective stable. Ces notations sont non sollicitées, et nous n'avons pas participé au processus de notation.
(3) Le 11 juin 2014, Moody's a révisé sa perspective, la faisant passer de stable à négative, en ce qui a trait aux notations de notre dette de premier rang et de nos dépôts non garantis.
(4) Le 8 août 2014, Standard & Poor's a révisé sa perspective nous concernant, la faisant passer de stable à négative, ce qui reflète la possible incidence du régime de recapitalisation interne proposé par le gouvernement du Canada.

Obligations contractuelles supplémentaires découlant de révisions à la baisse des notations
Une révision à la baisse de nos notations pourrait avoir une incidence négative sur notre capacité de financement ou sur notre accès aux marchés financiers. Elle pourrait aussi influer sur notre capacité à effectuer des opérations sur dérivés ou des opérations de couverture dans le cours normal des activités et sur les coûts liés à ces opérations et pourrait faire en sorte que nous devions fournir des garanties additionnelles aux termes de certains contrats. Toutefois, en nous basant sur les examens périodiques des éléments susceptibles de déclencher une révision des notations qui sont intégrés dans nos activités actuelles, ainsi que sur notre sensibilité à l'égard de la capacité de financement, nous estimons qu'une légère révision à la baisse n'aurait pas de répercussions importantes sur la composition de notre dette, sur notre accès à du financement, sur le recours à des biens donnés en garantie ni sur les coûts connexes. Le tableau suivant illustre les obligations additionnelles au titre des garanties susceptibles d'être requises à la date de clôture advenant une révision à la baisse de un cran, de deux crans ou de trois crans de nos notations. Ces obligations additionnelles au titre des garanties constituent des exigences additionnelles pour chaque révision à la baisse consécutive et elles ne représentent pas l'incidence cumulative de multiples révisions à la baisse. Les montants présentés varient périodiquement en raison de plusieurs facteurs, y compris le transfert d'activités de négociation à des infrastructures du marché financier ayant fait l'objet d'une compensation centrale et à des Bourses, l'expiration de transactions mettant en jeu des événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, l'application de limites internes aux nouveaux accords afin d'exclure les événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, ainsi que le passage de position négative à position positive des positions évaluées à la valeur de marché dans le cours normal des activités. Aucun titre d'emprunt de premier rang en circulation sur le marché ne comporte de modalités faisant en sorte qu'une révision des notations déclencherait un remboursement anticipé du capital.

Obligations contractuelles supplémentaires découlant de révisions à la baisse des notations — **Tableau 65**

	Au					
	31 octobre 2014			31 octobre 2013		
(en millions de dollars canadiens)	Révision à la baisse de un cran	Révision à la baisse de deux crans	Révision à la baisse de trois crans	Révision à la baisse de un cran	Révision à la baisse de deux crans	Révision à la baisse de trois crans
Exigences contractuelles liées au financement des dérivés ou aux marges	518 $	143 $	790 $	616 $	171 $	762 $
Autres exigences contractuelles liées au financement ou aux marges (1)	396	62	–	490	187	95

(1) Comprend les CPG émis dans le cadre de nos activités sur les marchés des obligations municipales à New York et à Londres.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque de perte financière susceptible de se produire lorsque le montant, l'échéancier ou la fréquence des prestations versées en vertu de contrats d'assurance ou de réassurance diffèrent des prévisions. Le risque d'assurance ne comprend pas les autres risques couverts par d'autres éléments de notre cadre de gestion des risques (p. ex., le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel) lorsque ces risques sont accessoires au transfert des risques.

Nous avons mis en œuvre un cadre de gestion du risque d'assurance qui fournit une vue d'ensemble de notre programme d'établissement, d'évaluation, de gestion et de communication des risques d'assurances auxquels nous sommes exposés. Nous avons élaboré des processus et outils clés afin de soutenir et d'améliorer la gestion du risque, qui portent notamment sur ce qui suit : notre propre évaluation des risques et de la solvabilité, la tolérance au risque d'assurance, le processus exhaustif d'établissement et d'évaluation des risques, les pouvoirs délégués et les plafonds de risque relatifs au risque d'assurance, la gestion du risque lié aux modèles, les simulations de crise, l'étude des résultats techniques, les provisions techniques et les activités de réassurance. Nous avons également mis en place des politiques et des procédures relatives au risque d'assurance, de manière à énoncer les exigences aux fins de la gestion des risques liés aux produits, à l'établissement des prix, à la souscription et à la gestion des sinistres.

Risque lié à l'environnement réglementaire

Le risque lié à l'environnement réglementaire correspond au risque d'un possible non-respect des lois, des règles, des règlements, des pratiques prescrites, des contrats ou des normes de déontologie applicables dans les territoires où nous exerçons nos activités. Les questions relatives à la conformité aux lois et aux règlements peuvent toucher bon nombre de secteurs au sein d'une grande institution financière complexe comme RBC, et découlent souvent de l'inadéquation ou de l'échec des processus et des systèmes, ou de facteurs humains.

Des lois et des règlements ont été établis afin de protéger les intérêts financiers et autres de nos clients, des investisseurs et du public. En tant qu'institution financière de grande envergure à l'échelle mondiale, nous devons nous conformer à de nombreuses lois et à un nombre considérable de règlements en constante évolution mis en œuvre par des organismes gouvernementaux, des autorités de contrôle et des organismes d'autoréglementation au Canada, aux États-Unis, en Europe et dans d'autres pays où nous exerçons des activités. Au cours des dernières années, l'ampleur et la complexité de ces règlements ont augmenté considérablement. Par ailleurs, l'application de la réglementation s'est intensifiée. Ainsi, la récente résolution de questions de réglementation mettant en cause d'autres institutions financières mondiales a entraîné le paiement de pénalités importantes, la conclusion d'ententes ayant trait aux activités futures de ces institutions, la mise en œuvre de mesures visant le personnel concerné et l'établissement de plaidoyers de culpabilité découlant de charges criminelles.

Étant donné que nous exerçons nos activités dans un contexte réglementaire de plus en plus complexe et un contexte de plus en plus strict d'application de la réglementation, nous sommes, et avons été, partie à diverses actions judiciaires, y compris des poursuites civiles et des poursuites en justice, des examens réglementaires, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part de divers organismes de réglementation gouvernementaux et d'autorités chargées de l'application des lois dans divers pays, et nous nous attendons à ce que nos activités commerciales continues soulèvent de telles questions dans l'avenir. Des modifications apportées aux lois, notamment aux lois fiscales, ainsi qu'aux règlements ou aux politiques de réglementation, y compris les changements dans la façon dont les lois sont interprétées, mises en œuvre ou exécutées, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats, par exemple en réduisant les entraves à l'accès aux marchés dans lesquels nous exerçons nos activités, en augmentant les coûts que nous engageons pour nous conformer à ces lois, règlements ou politiques, ou en limitant nos activités et notre capacité à mettre en œuvre nos plans stratégiques. En outre, rien ne garantit que nous nous conformerons toujours à ces lois, règlements ou politiques, ou que nous serons réputés nous y conformer. Il est par conséquent possible qu'un tribunal ou une autorité de réglementation prononce un jugement ou rende une décision qui pourrait se traduire par des amendes, des dommages-intérêts, des pénalités ou d'autres frais, injonctions, condamnations, pertes de permis ou d'enregistrements qui pourraient ternir notre réputation et avoir une incidence négative sur notre bénéfice. Nous sommes également engagés dans des litiges dans le cours normal de nos activités, et le règlement défavorable de tout litige pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats, ou pourrait grandement compromettre notre réputation, ce qui pourrait influer sur nos perspectives commerciales futures. La Gestion globale de la conformité a élaboré un cadre de gestion de la conformité à la réglementation, qui s'aligne sur les attentes du BSIF et des autres autorités de réglementation. Ce cadre vise à gérer et à atténuer les risques liés à l'environnement réglementaire découlant de l'omission de se conformer ou de s'adapter aux lois et aux règlements existants ou nouvellement en vigueur dans les territoires où nous exerçons nos activités. Les risques liés à l'environnement réglementaire correspondent également aux risques liés au blanchiment d'argent, à la corruption, à la protection des renseignements personnels, aux pratiques au sein du marché, à la protection des consommateurs et à la manière de conduire les affaires. Des politiques, des procédures et des cadres relatifs à la conformité à la réglementation ont été élaborés aux fins du respect des exigences minimales requises pour assurer une gestion prudente des risques liés à l'environnement réglementaire. Ce cadre comporte cinq éléments formant un cycle en vertu duquel tous les programmes de gestion du risque en matière de conformité à la réglementation sont élaborés, mis en œuvre et maintenus. L'objectif du premier élément est de veiller à ce que nos programmes de conformité à la réglementation évoluent en fonction de nos activités commerciales et de nos opérations. L'objectif du deuxième élément est de s'assurer que les risques en matière de conformité à la réglementation sont mis en évidence et évalués de façon adéquate, afin d'élaborer des programmes de conformité qui satisfont le plus efficacement possible aux exigences réglementaires. Le troisième élément a trait à l'établissement et à la mise en œuvre de contrôles précis. L'objectif du quatrième élément est d'assurer un suivi et une surveillance adéquats de l'efficacité des contrôles. Enfin, l'objectif du cinquième élément est d'assurer la communication ascendante et la résolution des problèmes au moment opportun, de même que la clarté et la transparence de l'information communiquée. Cette étape cruciale permet aux cadres dirigeants et au Conseil d'administration de s'acquitter avec efficacité de leurs responsabilités au chapitre de la gestion et de la surveillance.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte ou un préjudice en raison de l'inadéquation ou de l'échec des processus, des systèmes, de facteurs humains ou de faits externes.

Ce risque est inhérent à toutes nos activités, y compris les pratiques et contrôles utilisés pour gérer les autres risques. Si nous ne gérons pas le risque opérationnel, cela pourrait entraîner une perte financière directe ou indirecte, une atteinte à notre réputation, la réprobation des autorités de réglementation ou notre incapacité à gérer d'autres risques tels que le risque de crédit ou le risque de marché.

Trois lignes de défense

Le risque opérationnel se fonde sur notre modèle de gouvernance composé de trois lignes de défense. Ce modèle regroupe les rôles et les responsabilités organisationnels, de manière à assurer une gestion coordonnée du risque opérationnel à l'échelle de l'entreprise. Pour plus de détails, se reporter à la section Gestion du risque d'entreprise, à la rubrique Gestion du risque.

Cadre de gestion du risque opérationnel

Nous avons mis en œuvre un cadre de gestion du risque opérationnel qui repose sur les principes de notre cadre de gestion du risque d'entreprise et qui établit les processus visant à cerner, à évaluer et à surveiller le risque opérationnel. Les processus sont mis en œuvre dans le cadre des programmes principaux suivants :

- Événements internes – Les événements internes sont des événements particuliers dans le cadre desquels le risque opérationnel entraîne, ou pourrait entraîner, des répercussions identifiables imprévues. Le programme relatif aux événements internes prévoit une démarche uniforme et structurée aux fins de la collecte et de l'analyse de données sur les événements internes, qui facilite l'analyse des événements entraînant un risque opérationnel pour RBC. Ce programme permet d'acquérir des connaissances en fonction des événements survenus, et il guide l'établissement de notre tolérance au risque opérationnel.
- Événements externes – Les événements externes sont des événements entraînant un risque opérationnel qui se répercutent sur les institutions autres que RBC. Il est essentiel de surveiller et d'analyser les événements externes pour prendre conscience de l'expérience en matière de risque opérationnel au sein de l'industrie et pour déterminer les nouvelles tendances au sein de l'industrie.
- Évaluations du contexte d'affaires et des facteurs de contrôle interne – Ces évaluations visent à améliorer la prise de décisions concernant les activités en prenant conscience des principaux risques ainsi que des points forts et des faiblesses du contrôle interne. Les principaux

processus liés aux évaluations du contexte d'affaires et des facteurs de contrôle interne sont les suivants : les évaluations des risques et des contrôles relatifs à l'entreprise et aux secteurs d'exploitation, ainsi que les initiatives liées au changement et les évaluations des nouveaux produits/produits modifiés qui visent à assurer la compréhension de l'équilibre entre les risques et les avantages aux fins des initiatives commerciales (p. ex., les nouveaux produits, les acquisitions, les modifications apportées aux processus opérationnels, l'implémentation de nouvelles technologies, etc.).

- Analyse des scénarios – L'analyse des scénarios est un processus structuré et discipliné qui permet d'effectuer des évaluations raisonnables d'événements graves et rares, mais toutefois plausibles, qui entraînent un risque opérationnel. Connaître la mesure dans laquelle RBC est vulnérable relativement à ces « risques extrêmes » permet de mettre en place des mesures d'atténuation et guide l'établissement de seuils de risque opérationnel connexes qui aident à définir notre tolérance au risque opérationnel.
- Surveillance du contexte d'affaires et des facteurs de contrôle interne – Nous effectuons une surveillance constante du contexte d'affaires et des facteurs de contrôle interne au moyen d'indicateurs de risque clés et d'autres programmes d'assurance/de surveillance (p. ex., surveillance des unités fonctionnelles, surveillance des centres de gouvernance, résultats des audits, etc.).

Les conclusions formulées à l'issue des programmes de gestion du risque opérationnel servent à déterminer le niveau de risque opérationnel global auquel nous sommes exposés, ce qui établit notre profil de risque opérationnel. Le profil tient compte des risques opérationnels importants auxquels nous sommes exposés, des nouveaux risques et tendances possibles et des risques et tendances émergents, ainsi que des conclusions générales sur le contexte de contrôle et les perspectives au chapitre du risque. Nous cernons et étudions de manière proactive les occasions d'affaires de l'entreprise en matière d'assurances, de manière à atténuer et à réduire l'incidence future possible du risque opérationnel.

Nous tenons compte des décisions concernant les risques et les avantages afin d'assurer un équilibre entre notre décision d'assumer des pertes possibles ou d'engager des coûts aux fins de l'atténuation des risques, qui reflète notre tolérance au risque opérationnel. Notre tolérance au risque opérationnel, qui est déterminée par le Conseil, s'applique à tous nos secteurs d'exploitation.

Un processus visant la préparation de rapports par la direction a été mis en œuvre à divers échelons de l'entreprise, afin d'étayer la gestion proactive du risque opérationnel et de promouvoir la transparence des risques auxquels nous sommes exposés. Des rapports sont produits régulièrement, et ces rapports fournissent des renseignements détaillés sur les principaux facteurs relatifs aux niveaux de risque et aux tendances de chaque secteur d'exploitation et de RBC. De plus, les modifications apportées au profil de risque opérationnel qui ne s'alignent pas sur notre stratégie commerciale ou sur notre tolérance au risque opérationnel sont mises en évidence et analysées.

Capital lié au risque opérationnel

Nous utilisons l'approche standardisée pour calculer les exigences en matière de capital lié au risque opérationnel et pour répartir le capital entre nos unités fonctionnelles. Nous sommes en voie d'obtenir l'accréditation qui nous permettra d'utiliser l'approche des mesures complexes préconisée dans l'accord de Bâle II à titre de mesure de calcul approuvée du capital réglementaire. Les données tirées du modèle de capital accroîtront la transparence à l'égard du caractère significatif des principaux risques, en quantifiant les pertes prévues et les pertes imprévues.

Pertes liées au risque opérationnel

En 2014, nous n'avons subi aucune perte significative liée au risque opérationnel. Pour plus de détails sur les éventualités, y compris les litiges, se reporter aux notes 26 et 27 de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

Risque stratégique

Le risque stratégique constitue le risque que l'entreprise ou l'un de ses secteurs d'exploitation effectue des choix stratégiques inappropriés ou ne soit pas en mesure d'assurer la mise en œuvre fructueuse de stratégies données ou des plans et décisions connexes. La stratégie commerciale constitue le principal élément de notre profil de risque; en conséquence, les modifications apportées à notre profil de risque sont fonction des choix stratégiques que nous effectuons relativement à la composition de nos activités.

Le choix et la mise en œuvre fructueuse des stratégies commerciales incombent aux chefs des différents secteurs d'activité. La surveillance du risque stratégique incombe aux chefs des secteurs d'exploitation, au groupe Stratégie d'entreprise, à la haute direction et au Conseil d'administration. La gestion du risque stratégique bénéficie du soutien du groupe Stratégie d'entreprise, conformément à la politique de planification de la stratégie d'entreprise.

Pour plus de détails sur les principales priorités stratégiques de nos secteurs d'exploitation, se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation.

Risque lié à la réputation

Le risque lié à la réputation représente le risque qu'une action accomplie par une entreprise ou par un de ses représentants ternisse son image aux yeux de la collectivité ou la confiance que lui accorde le public, ce qui pourrait entraîner une diminution des affaires, des actions en justice ou l'assujettir à une surveillance réglementaire accrue.

Un certain nombre d'événements peuvent entraîner un risque lié à la réputation, et ce risque est principalement lié au risque de crédit, aux risques liés à l'environnement juridique et réglementaire, au risque opérationnel et à une incapacité à maintenir une saine conduite relativement au risque. Les défaillances d'exploitation ainsi que la non-conformité aux lois et aux règlements peuvent avoir une incidence importante sur notre réputation.

Nous avons mis en œuvre un cadre de gestion du risque lié à la réputation qui fournit une vue d'ensemble de la méthode que nous utilisons pour gérer ce risque. Ce cadre de gestion porte principalement sur nos responsabilités organisationnelles et sur les contrôles que nous avons mis en place pour atténuer le risque lié à la réputation.

Nous appliquons les principes suivants à notre cadre général de gestion du risque lié à la réputation :

- Nous devons agir avec intégrité en tout temps afin de maintenir la réputation solide et favorable dont nous jouissons.
- Il incombe à tous nos employés, y compris la haute direction, de protéger notre réputation, et cette responsabilité incombe aussi à tous les membres du Conseil d'administration.

Risque lié à l'environnement juridique et réglementaire

Certaines réformes réglementaires influeront sur la façon dont nous exerçons nos activités au Canada et à l'étranger, et l'incidence totale de certaines de ces réformes sur nos activités demeurera inconnue tant que les règles définitives n'auront pas été mises en œuvre et que les

pratiques sur le marché n'auront pas évolué en réponse à ces règles. Nous continuons de prendre des mesures visant ces faits nouveaux et d'autres éléments récents, et nous nous efforçons de faire en sorte que toute répercussion possible d'ordre commercial ou économique soit réduite au minimum. Les réformes réglementaires ci-dessous pourraient entraîner une augmentation des charges d'exploitation, des coûts de conformité et des coûts liés aux technologies, et avoir une incidence défavorable sur notre rentabilité.

Normes mondiales du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire liées à la réforme visant le capital et les liquidités (accord de Bâle III)
Les normes du Comité de Bâle concernant le capital et les liquidités (communément appelées l'« accord de Bâle III ») établissent des exigences minimales en matière de capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, des exigences accrues visant le capital en ce qui concerne le risque de crédit de contreparties, un nouveau ratio international de levier financier et des mesures qui favorisent l'accroissement des fonds propres pouvant être utilisés en période de tensions. Les banques à l'échelle mondiale continuent d'adopter ces nouvelles normes conformément aux directives sur la mise en œuvre de ces normes dans leur pays.

En janvier 2013, le CBCB a publié ses règles définitives concernant la norme de liquidités à court terme, soit le ratio de couverture des liquidités à court terme, dont la mise en application débutera en 2015. Par conséquent, en octobre 2014, le CBCB a publié ses règles définitives concernant la norme de liquidités à long terme, soit le ratio de capitalisation stable net, dont la mise en application débutera en 2018. Pour plus de détails sur une éventuelle incidence sur nos activités, se reporter à la rubrique Risque de liquidités et de financement.

En janvier 2014, le CBCB a publié ses règles définitives concernant le ratio international de levier financier, lesquelles prévoient, relativement aux exigences en matière de capital, le maintien d'un ratio supplémentaire minimum de 3 % à compter du 1er janvier 2018. Pour plus de détails sur une éventuelle incidence sur nos activités, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Au cours de l'exercice, les autorités de réglementation aux États-Unis ont approuvé les règles définitives en vertu desquelles les exigences supplémentaires en matière de levier financier et de ratio de couverture des liquidités s'appliquent aux grandes institutions bancaires exerçant des activités aux États-Unis. Nous nous attendons à ce que d'autres règles prévoyant des exigences précises en matière de ratio de couverture des liquidités et de levier financier soient introduites et s'appliquent à notre société de portefeuille intermédiaire aux États-Unis ainsi qu'à notre réseau de succursales aux États-Unis (voir ci-dessous pour de plus amples renseignements).

Les exigences prévues par l'accord de Bâle III sont en voie d'être mises en œuvre au sein de l'Union européenne, en vertu d'une directive révisée sur les exigences de fonds propres (CRD IV) et du règlement connexe sur les exigences de fonds propres (CRR), qui ont dans les deux cas pris effet le 1er janvier 2014 et dont l'application progressive s'échelonnera jusqu'en 2019. Cette directive et ce règlement prévoient des améliorations au chapitre de la transparence des activités des banques et des fonds de placement dans différents pays, de même que plusieurs normes supplémentaires en matière de gouvernance (y compris des normes concernant la rémunération et les primes des cadres dirigeants, la surveillance des risques par le conseil et la diversité au sein du conseil), et ils prévoient la mise en application d'un cadre commun aux fins de la présentation de l'information selon la réglementation. Ces modifications pourraient également se traduire par des exigences accrues en matière de capital pour nos filiales européennes.

Loi Dodd-Frank – Règle Volcker
Le 10 décembre 2013, les autorités aux États-Unis ont établi la version finale de l'article 619 de la loi intitulée Dodd-Frank Act, qui prévoit d'importantes interdictions et restrictions en ce qui a trait à la capacité des entités de services bancaires d'exercer des activités de négociation pour compte propre et d'avoir certaines relations avec des fonds de couverture et de titres de placements privés (la « règle Volcker »). La version finale de la règle Volcker reporte jusqu'au 21 juillet 2015 le délai accordé pour assurer la conformité générale à la règle et elle fait preuve d'une certaine souplesse en ce qui a trait aux activités que les institutions étrangères exercent à l'extérieur des États-Unis. La règle a une incidence sur nos activités à l'échelle mondiale, car son champ d'application touche la Banque et chacune de ses filiales et de ses sociétés liées (sous réserve de certaines exceptions). Nous pourrons continuer d'exercer la plupart de nos activités de négociation en vertu de la règle, et nous sommes en train de mettre sur pied le programme de surveillance et les paramètres de présentation requis aux fins de la conformité à la règle. Nous avons mis fin ou sommes en voie de mettre fin à certaines activités que nous ne pouvons pas restructurer pour assurer leur conformité à la règle. Nous poursuivons nos discussions avec les autorités de réglementation et avec d'autres parties au sein de l'industrie en ce qui a trait à un nombre limité d'activités commerciales, de manière à évaluer le meilleur moyen de restructurer ces activités pour qu'elles soient conformes à la règle. L'incidence combinée de ces changements ne devrait pas avoir une incidence significative sur nos résultats globaux.

Loi Dodd-Frank – Supervision accrue des entités bancaires étrangères
Le 18 février 2014, la Réserve fédérale américaine a établi la version finale de son nouveau régime de surveillance (intitulé *Enhanced Prudential Standards for Bank Holding Companies and Foreign Banking Organizations*) touchant les banques autres que les banques américaines ayant des filiales, des sociétés liées et des succursales en exploitation aux États-Unis, conformément à l'article 165 de la loi intitulée Dodd-Frank Act. La règle vise à composer avec le risque systémique perçu que les grandes banques étrangères pourraient poser pour les marchés financiers aux États-Unis. En tant que banque étrangère détenant plus de 50 milliards de dollars US en actifs américains non liés à des succursales, RBC est tenue de constituer une société de portefeuille intermédiaire américaine distincte dotée de capitaux permanents dans laquelle toutes nos entités juridiques américaines devront être placées et à laquelle certaines exigences propres aux États-Unis s'appliqueront. La société de portefeuille intermédiaire sera assujettie au contrôle de la Réserve fédérale américaine, comme les sociétés de portefeuille bancaires américaines. Par conséquent, des changements à nos pratiques existantes seront requis, afin de nous doter de la gouvernance et de l'infrastructure nécessaires pour nous conformer à ces exigences propres aux États-Unis en ce qui a trait à l'information financière, au capital et aux liquidités, à la gestion des risques et à la simulation de crise. En outre, les distributions de capital à RBC seront limitées pour la société de portefeuille intermédiaire et de telles distributions seront assujetties à une autorisation de l'organisme de surveillance. Les exigences seront appliquées progressivement entre 2015 et 2018, et RBC devra constituer sa société de portefeuille intermédiaire d'ici le 1er juillet 2016. Un plan de mise en application décrivant notre approche pour nous conformer à ces exigences, ce qui comprend la constitution de la société de portefeuille intermédiaire, doit être déposé auprès de la Réserve fédérale américaine d'ici le 1er janvier 2015. La Réserve fédérale américaine a déclaré qu'elle prévoit publier, à une date ultérieure, des règles distinctes prévoyant l'application d'obligations de remédiation précoce et de limites relatives aux risques liés à une contrepartie unique. La règle définitive reporte par ailleurs jusqu'au 1er janvier 2018 l'application des exigences de levier financier aux États-Unis, qui diffèrent du ratio de levier financier prévu par l'accord de Bâle III. RBC engagera des coûts (initiaux et sur une base permanente) afin d'assurer la conformité à ces exigences supplémentaires en matière d'information financière, de gestion des risques et de gouvernance aux États-Unis, et il se pourrait qu'elle bénéficie d'une moins grande souplesse à l'égard de ses structures de capital et de liquidités qui étaient dans le passé gérées à l'échelle mondiale (plutôt qu'à l'échelle régionale). Nous ne nous attendons pas à ce que ces règles aient une incidence significative sur notre rendement financier ou sur nos résultats globaux.

Régime de recapitalisation interne au Canada
Le 1er août 2014, le gouvernement du Canada a proposé un régime de « recapitalisation interne » s'appliquant aux six banques d'importance systémique nationale. Des régimes de recapitalisation interne sont en voie d'être mis en place dans divers pays par suite de la crise financière de 2008, afin de limiter le risque que les contribuables soient exposés aux pertes potentielles que pourrait subir une institution en sérieuse difficulté et de s'assurer que les actionnaires et les créanciers de l'institution continuent d'assumer la responsabilité de telles pertes. Le régime

proposé conférerait au gouvernement du Canada le pouvoir d'annuler de façon permanente les actions ordinaires existantes d'une institution et/ou de convertir les titres de créance de premier rang à long terme d'une institution en actions ordinaires. Ce pouvoir pourrait uniquement être exercé une fois que l'institution ne serait plus viable et que la conversion des instruments de capital relatifs aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) de l'institution en actions ordinaires aurait eu lieu. Les dépôts (y compris ceux qui sont assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada), les titres de créance de gros à court terme non garantis et les dérivés ne feraient pas l'objet d'une conversion ou d'une annulation. Des exigences accrues en matière d'absorption des pertes s'appliqueraient également afin de s'assurer que les banques touchées maintiennent des fonds propres suffisants pour absorber les conversions proposées. Les modifications proposées pourraient se répercuter de façon négative sur nos coûts aux fins du financement.

Capacité totale d'absorption des pertes

Le 10 novembre 2014, le Conseil de stabilité financière a proposé des normes internationales communes minimales relativement à la capacité totale d'absorption des pertes des banques systémiques mondiales. Ces normes visent à mettre en place une stratégie de résolution consistant à déterminer le caractère adéquat du capital des banques d'importance systémique mondiale afin d'absorber les pertes, de manière à limiter les incidences sur la stabilité financière et à assurer la continuité des fonctions économiques cruciales. Jusqu'à présent, RBC et les autres banques canadiennes n'ont pas été désignées comme étant des banques d'importance systémique mondiale. Nous ne savons pas comment ces normes proposées seront intégrées dans le régime de recapitalisation interne au Canada présenté ci-dessus, lequel reste encore à finaliser.

Réforme concernant les dérivés hors cote

Les réformes concernant les marchés des dérivés hors cote se poursuivent à l'échelle mondiale, et les gouvernements des pays membres du G20 mettent en œuvre leurs plans visant à transformer les régimes de fonds propres, les cadres réglementaires nationaux et les infrastructures des marchés où nous, ainsi que d'autres participants du marché, exerçons des activités. Tout comme c'est le cas pour les autres banques canadiennes, nos services bancaires de gros s'en trouveront modifiés, et certaines de ces modifications auront une incidence sur les clients et sur les revenus tirés des activités de négociation liées aux dérivés du secteur Marchés des Capitaux. En conséquence, nous avons mis en œuvre un cadre de conformité aux nouvelles exigences au Canada (y compris les nouvelles règles sur l'obligation de déclaration des transactions ayant pris effet le 31 octobre 2014), aux États-Unis, en Europe, en Asie-Pacifique et en Australie.

En septembre 2013, le CBCB et l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) ont publié conjointement des lignes directrices en vertu desquelles les entités financières non exemptées doivent s'échanger des marges initiales et des marges sur variation (c'est-à-dire les marges détenues à titre de garantie qui servent de protection contre la défaillance possible d'une contrepartie). Au cours de 2014, les autorités de réglementation en Europe, au Japon et aux États-Unis ont proposé des règles intérieures fondées sur ces lignes directrices. Avec prise d'effet le 1er décembre 2015, RBC s'attend à devoir se conformer à ces lignes directrices et elle collaborera avec les autorités au pays afin d'assurer la conformité aux règles canadiennes qui seront mises en œuvre.

Le 31 décembre 2012, RBC s'est inscrite à titre d'opérateur de swaps aux États-Unis en vertu des exigences de la Commodity Futures Trading Commission (CFTC). Afin d'éviter l'application de doubles exigences prudentielles (et d'atténuer dans une certaine mesure les coûts de conformité et les charges d'exploitation prévus), nous continuons de collaborer avec les autorités canadiennes et américaines, de manière à préconiser l'application du cadre canadien.

En Europe, l'adoption progressive de la réglementation sur les dérivés hors cote est en cours, par suite de la prise d'effet du règlement sur l'infrastructure du marché européen en mars 2013. En vertu du règlement sur l'infrastructure du marché européen, les sociétés doivent effectuer la compensation de certains dérivés standardisés hors cote par l'entremise de contreparties centrales, mettre en place des contrôles pour atténuer les risques liés aux transactions visant les dérivés hors cote qui ne peuvent pas faire l'objet d'une compensation, et fournir aux référentiels centraux des informations sur les contrats qui ont fait, et sur ceux qui n'ont pas fait, l'objet d'une compensation. L'examen de la Directive sur les marchés d'instruments financiers (directive MIF II) (qui prendra effet en janvier 2017) est une autre initiative clé qui vise à accroître la transparence des activités de négociation sur ces marchés, à protéger davantage les investisseurs et à accroître la surveillance des dérivés hors cote et des titres à revenu fixe, principalement grâce à la mise en place de nouveaux types de plateformes de négociation réglementées et à une gouvernance accrue de certaines activités de négociation.

Système de paiements au Canada

Le gouvernement fédéral poursuit son examen d'un certain nombre d'éléments du système de paiements au Canada, notamment la gouvernance, les paiements mobiles, les cartes de débit et de crédit, et le cadre réglementaire général.

Le 4 novembre 2014, MasterCard Canada et Visa Canada ont annoncé qu'elles s'engageaient volontairement à réduire les frais de carte de crédit imposés aux marchands et à ramener le taux effectif moyen à 1,5 % pour les cinq prochaines années, avec prise d'effet le 30 avril 2015. En raison de cet engagement, le ministre des Finances a laissé savoir que le gouvernement ne comptait pas, pour le moment, réglementer les taux d'interchange des cartes de crédit. Le gouvernement a toutefois laissé savoir qu'il pourrait apporter, dans un avenir rapproché, des modifications au Code de conduite destiné à l'industrie des cartes de crédit et de débit, auquel l'adhésion est volontaire. Nous continuerons d'évaluer l'incidence de cette annonce au fur et à mesure que davantage de renseignements seront disponibles. Nous sommes d'avis que nous sommes bien positionnés pour effectuer tous les ajustements qui s'imposent en réponse à cet engagement, et nous continuerons d'offrir à nos clients des services aux particuliers et aux entreprises des cartes de crédit concurrentielles.

Ces modifications, de même que d'autres modifications possibles, pourraient se répercuter sur les technologies et les systèmes de RBC ainsi que sur les plans de l'exploitation et de la réglementation. Bien que l'examen du gouvernement en soit à un stade peu avancé, les risques liés à la mise en œuvre de ces réformes pourraient notamment avoir une incidence sur nos revenus et sur notre stratégie commerciale, en raison de la mise en application possible de mesures telles que celles concernant la divulgation accrue des renseignements et la mise en place d'un type de programme de règlement des différends pour les marchands. Nous continuons de participer aux consultations du gouvernement à ce sujet et préconisons la mise en œuvre de règlements équitables et cohérents pour tous les participants au système de paiements, afin d'en protéger la sécurité et l'intégrité tout en favorisant l'innovation.

Protection des consommateurs

Le 19 septembre 2014, la Cour suprême du Canada a rendu un jugement dans un recours collectif intenté au Québec en 2003, soit l'affaire *Marcotte* c. *Banque de Montréal*. La Cour a déterminé que certaines dispositions de la *Loi sur la protection du consommateur* du Québec s'appliquent aux cartes de crédit émises par des banques à charte fédérales. La Cour suprême a convenu avec les banques que les frais de conversion que les titulaires de cartes paient lorsqu'ils effectuent des transactions en devises étrangères ne constituent pas des « frais de crédit » et qu'ils ne sont donc pas assujettis à certaines restrictions imposées par la *Loi sur la protection du consommateur*, mais elle a statué que l'obligation de mentionner les frais prévue par la loi s'applique. En conséquence, cinq banques et une coopérative de crédit sont tenues de rembourser les frais de conversion et de verser des dommages-intérêts punitifs aux titulaires de cartes de crédit pour ne pas avoir légalement

indiqué ces frais. Ni la Banque Royale du Canada, ni aucune des trois autres banques nommées dans la poursuite, ne sont tenues de verser des dommages-intérêts ni de rembourser des frais, car elles ont dans toutes les circonstances divulgué les frais de conversion, conformément aux dispositions des lois applicables. La décision de la Cour suprême est importante en ce sens qu'elle restreint les circonstances dans le cadre desquelles la compétence exclusive du gouvernement fédéral sur les services bancaires rend les lois provinciales/territoriales inopérantes, et qu'elle accroît les circonstances où RBC et d'autres institutions réglementées par le gouvernement fédéral pourraient être assujetties à la fois à des lois fédérales et à des lois provinciales/territoriales.

La décision de la Cour suprême pourrait également se répercuter sur les travaux plus généraux entrepris par le gouvernement fédéral en matière de protection des consommateurs. En décembre 2013, le gouvernement a amorcé des consultations sur l'élaboration d'un cadre fédéral de protection des consommateurs fondé sur des principes, lequel vise l'établissement de normes de protection des consommateurs, et nous avons participé aux consultations du ministère des Finances à cet égard.

Loi intitulée Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA)

La loi intitulée Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA), qui a pris effet le 1er juillet 2014, exige de façon générale que les institutions financières autres qu'américaines fournissent à l'Internal Revenue Service (IRS) aux États-Unis des renseignements sur les comptes des personnes des États-Unis et sur les comptes financiers dans lesquels elles ont une participation, de manière à identifier les personnes qui pourraient se soustraire à l'impôt aux États-Unis au moyen de comptes étrangers. Le 5 février 2014, le gouvernement canadien a conclu un accord intergouvernemental avec le gouvernement américain, en vertu duquel les institutions financières canadiennes et leurs clients sont dispensés de l'application de certaines dispositions de la loi. Aux termes de l'accord intergouvernemental, les institutions financières canadiennes fourniront des renseignements directement à l'ARC plutôt qu'à l'IRS. L'ARC transmettra ensuite ces renseignements à l'IRS en vertu des dispositions de la convention fiscale entre le Canada et les États-Unis qui sont actuellement en vigueur. L'accord intergouvernemental supprime également, de façon générale, l'exigence selon laquelle les institutions financières canadiennes doivent effectuer des retenues d'impôt de 30 % et les verser à l'IRS, en ce qui a trait aux paiements de source américaine versés ou crédités aux titulaires de comptes de particuliers qui ne fournissent pas les renseignements requis pour déterminer leur statut aux États-Unis. Les comptes de ces particuliers seront plutôt traités comme des comptes déclarables aux États-Unis et inclus dans les renseignements fournis aux autorités fiscales.

Réforme de la réglementation au Royaume-Uni et ailleurs en Europe

Le cadre réglementaire au Royaume-Uni et ailleurs en Europe continue de faire l'objet d'une importante réforme et d'une restructuration. La version finale de la loi intitulée *U.K. Financial Services (Banking Reform) Act* a été établie en décembre 2013, et les autorités de réglementation continuent d'adopter des règlements aux fins de la mise en œuvre de la nouvelle loi. Les changements principaux portent sur la mise en place d'exigences accrues en matière de gouvernance, de protection des consommateurs et de rémunération des cadres dirigeants des banques. Les cadres dirigeants des banques concernées doivent se conformer à des exigences plus strictes en matière de surveillance, de certification et d'information à fournir en vertu du régime de personnes approuvées. Les autorités au Royaume-Uni effectuent également des consultations sur la mise en place au Royaume-Uni d'un nouveau code de rémunération qui établit de nouvelles règles en matière de rémunération, lesquelles visent à accroître la concordance entre les risques et les récompenses à long terme dans le secteur bancaire. Les autorités européennes ont également publié des lignes directrices visant à assurer la mise en place d'une démarche uniforme aux fins du traitement des plaintes au sein de l'Union européenne.

En juillet 2014, les législateurs au Royaume-Uni ont confirmé que nos entités au Royaume-Uni ne seront pas tenues de se conformer aux exigences visant la séparation des services bancaires de détail et des services de banque d'investissement, pour autant qu'elles satisfassent à des seuils de minimis prescrits.

Risque lié à la concurrence

La concurrence à laquelle se livrent les sociétés de services financiers au sein des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités est vive. La fidélisation et le maintien de la clientèle dépendent de certains facteurs, notamment les nouvelles technologies qu'utilisent nos concurrents ou les services qu'ils offrent, les niveaux relatifs de services, les prix relatifs et les caractéristiques de nos produits ou services, notre réputation, les mesures prises par nos concurrents, ainsi que la conformité aux lois sur la concurrence et aux lois antitrust. D'autres sociétés, comme des compagnies d'assurance, ainsi que des entreprises non financières, offrent de plus en plus des services traditionnellement offerts par des banques. Ainsi, nos activités liées aux paiements font l'objet d'une forte concurrence de la part de nouveaux concurrents offrant des services non traditionnels. Cette concurrence pourrait aussi entraîner une réduction du revenu net d'intérêt et des commissions et avoir une incidence défavorable sur nos résultats.

Risque systémique

Le risque systémique correspond au risque que le système financier dans son ensemble, ou en grande partie – dans un pays, une région ou à l'échelle mondiale – soit en danger réel et immédiat de s'effondrer ou de subir des dommages importants, ce qui pourrait entraîner des dommages significatifs pour l'économie ainsi que des risques financiers, des risques liés à la réputation et d'autres risques pour RBC.

Le risque systémique est considéré comme le risque le moins contrôlable auquel RBC est exposée. Notre capacité d'atténuer ce risque dans le cadre de nos activités est limitée, sauf au moyen de mécanismes de collaboration entre les principaux participants de l'industrie et, le cas échéant, le secteur public, en vue de réduire la fréquence et l'incidence de ces risques. Les deux principales mesures qui nous permettent d'atténuer l'incidence du risque systémique sont la diversification et la simulation de crises.

Nos portefeuilles, produits, activités et sources de financement diversifiés nous aident à atténuer les répercussions possibles du risque systémique. Nous atténuons également ce risque en établissant des plafonds de risque afin de nous assurer que notre portefeuille est bien diversifié, et que le risque de concentration est réduit et s'aligne sur notre goût du risque.

Les simulations de crise tiennent compte des variations simultanées d'un certain nombre de facteurs de risque. Elles permettent de s'assurer que nos stratégies commerciales et notre processus de planification du capital sont bien établis en évaluant l'incidence possible du risque de crédit, du risque de marché, du risque de liquidité et de financement et du risque opérationnel sur nos activités, lorsque la conjoncture est défavorable. Notre programme de simulation de crises au sein de l'entreprise se fonde sur des scénarios de crises de gravités diverses élaborés à partir d'événements défavorables mais plausibles touchant l'économie et les marchés financiers. Nous évaluons ces scénarios et intégrons les résultats afin d'obtenir un aperçu, à l'échelle de l'entreprise, des incidences sur nos résultats financiers et nos besoins en capital. Pour plus de détails sur nos simulations de crise, se reporter à la rubrique Gestion du risque – Gestion du risque d'entreprise.

Aperçu d'autres risques

Outre les risques décrits à la rubrique Gestion du risque, présentés ci-après, il existe d'autres facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et sur nos résultats financiers. L'analyse qui suit n'est pas exhaustive, car d'autres facteurs pourraient également influer de façon négative sur nos résultats.

Contexte général et conjoncture économique

Le contexte général et la conjoncture économique dans les régions où nous exerçons nos activités ont eu une incidence importante sur notre bénéfice. Ces conditions incluent les habitudes d'épargne et de dépenses des consommateurs, de même que les habitudes d'emprunt et de remboursement des consommateurs, les investissements des entreprises, les dépenses publiques, les taux de change, les risques liés à l'endettement d'États souverains, le niveau d'activité et la volatilité des marchés financiers, la solidité de l'économie et l'inflation. Ainsi, un repli économique pourrait entraîner une hausse du chômage, une baisse du revenu familial et une diminution des bénéfices des grandes entreprises, des investissements des entreprises et des dépenses de consommation, et pourrait avoir une incidence défavorable sur la demande visant nos prêts et nos autres produits et entraîner une hausse de nos dotations à la provision pour pertes sur créances. Compte tenu de l'importance de nos activités au Canada, un ralentissement de l'économie au Canada ou aux États-Unis touchant le Canada se répercuterait principalement sur les prêts aux particuliers et aux entreprises du secteur Services bancaires canadiens, y compris les cartes, et pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation.

Les variations des taux d'intérêt influent également sur notre bénéfice. Le maintien de faibles taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale pourrait faire en sorte qu'une compression des écarts liés principalement à nos secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine ait une incidence défavorable sur notre revenu net d'intérêt. Bien qu'une augmentation des taux d'intérêt aurait une incidence positive sur nos secteurs qui sont actuellement touchés par la compression des écarts; une hausse importante des taux d'intérêt pourrait également avoir une incidence défavorable sur les bilans des ménages. Cette situation pourrait se traduire par une détérioration du crédit, laquelle pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats financiers, particulièrement dans certains secteurs d'activité des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine.

Les activités des secteurs Marchés des Capitaux et Services aux investisseurs et trésorerie seront touchées de façon défavorable si les marchés financiers mondiaux se détériorent, ce qui entraînera une réduction de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, une baisse des volumes de transactions des clients et la volatilité des activités de négociation. En ce qui concerne le secteur Gestion de patrimoine, la détérioration des conditions du marché pourrait se traduire par une diminution de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et des volumes de transactions. Une détérioration des marchés financiers et des marchés du crédit pourrait nuire à notre capacité à accéder aux marchés financiers selon des modalités favorables, et pourrait également avoir une incidence défavorable sur nos liquidités, entraînant par le fait même une hausse des coûts de financement et une réduction des volumes de transactions des secteurs Marchés des Capitaux et Services aux investisseurs et trésorerie. Pour plus de détails sur les facteurs économiques et les facteurs de marché qui pourraient se répercuter sur notre rendement financier, se reporter aux rubriques Gestion de patrimoine, Services aux investisseurs et trésorerie et Marchés des Capitaux.

Politiques gouvernementales, budgétaires, monétaires et autres

Les politiques budgétaires, monétaires et autres adoptées par la Banque du Canada et divers autres organismes de réglementation canadiens, par le Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis et par d'autres organismes de réglementation aux États-Unis, ou par les organismes internationaux, dans les territoires où nous exerçons nos activités, ont une incidence sur nos activités et notre bénéfice. De telles politiques peuvent également avoir des répercussions négatives sur les activités de nos clients et contreparties au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, ce qui peut faire augmenter le risque de défaut de paiement de ces clients et contreparties.

Risque fiscal et transparence

Le risque fiscal correspond au risque de pertes lié à des passifs d'impôt imprévus. Les lois et systèmes fiscaux qui s'appliquent à RBC sont complexes et nombreux. En conséquence, nous faisons en sorte que toute décision ou mesure prise en matière de fiscalité reflète dans tous les cas notre évaluation des coûts à long terme et des risques en jeu, y compris leur incidence sur nos relations avec les clients, les actionnaires et les autorités de réglementation, et sur notre réputation.

Notre démarche en matière de fiscalité est régie par un cadre de gestion de la politique fiscale et du risque fiscal, et elle reflète les éléments fondamentaux de notre pyramide de risques. La surveillance de notre politique fiscale et la gestion du risque fiscal incombent au chef de l'administration et chef des finances ainsi qu'au vice-président principal, Fiscalité. Nous communiquons régulièrement notre position fiscale au Comité d'audit et discutons de notre stratégie fiscale avec le Comité d'audit et le Comité de gestion des risques, ainsi qu'avec la haute direction.

Notre stratégie fiscale a pour objet d'assurer la transparence et d'étayer nos stratégies commerciales, et elle concorde avec notre vision et nos valeurs. Nous cherchons à maximiser la valeur pour les actionnaires et nous nous assurons à cette fin de l'efficience fiscale de la structure de nos secteurs d'activité, tout en prenant en compte le risque lié à la réputation en nous conformant à toutes les lois et à tous les règlements. Notre cadre de gestion vise à assurer que :

- nous agissons avec intégrité et de faire preuve de franchise, d'ouverture et d'honnêteté relativement à toutes les questions fiscales;
- nous faisons en sorte que la stratégie fiscale concorde avec notre stratégie commerciale, laquelle encourage uniquement les transactions de bonne foi ayant un objectif commercial et une substance économique;
- nous assurons le respect intégral de nos obligations statutaires et la communication de toutes ces obligations aux administrations fiscales;
- nous nous efforçons de collaborer avec les administrations fiscales afin d'établir des relations à long terme positives et, advenant le cas où surviendrait un différend, d'étudier la question de manière constructive.

Lorsque nous évaluons les besoins de nos clients, nous prenons en compte un certain nombre de facteurs, y compris les objectifs de la transaction. Nous nous assurons que nous soutenons uniquement des transactions de clients de bonne foi, lesquelles présentent un objectif d'affaires et une substance économique. Si nous apprenons que des transactions de clients visent à se soustraire à leurs obligations fiscales, nous n'irons pas de l'avant avec ces transactions.

Nous avons des bureaux dans plus de 40 pays, et la complexité des lois fiscales et des méthodes comptables peut, dans bien des cas, faire en sorte que notre interprétation juridique diffère de celle des administrations fiscales de ces pays. Advenant un tel cas, nous nous engageons à amorcer un dialogue ouvert et transparent avec les administrations fiscales, de manière à assurer l'évaluation rapide et la prompte résolution de la question concernée. Si nous ne gérons pas les risques fiscaux de façon appropriée et si nous ne résolvons pas les questions avec les administrations fiscales, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats ou nuire considérablement à notre réputation.

Contribution fiscale
En 2014, le total de la charge d'impôt et des autres taxes versées aux divers paliers de gouvernement s'est élevé à 3,2 milliards de dollars (3 milliards en 2013; 2,9 milliards en 2012). Au Canada, le total de la charge d'impôt et des autres taxes versées aux divers paliers de gouvernement pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 s'est élevé à 2,2 milliards de dollars (2,6 milliards en 2013; 2 milliards en 2012).

Charge d'impôt et autres taxes – par catégorie
(en millions de dollars canadiens)

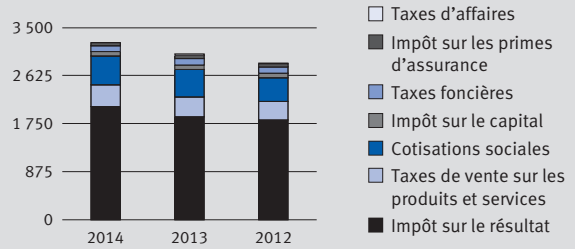

Charge d'impôt et autres taxes – par secteur géographique
(en millions de dollars canadiens)

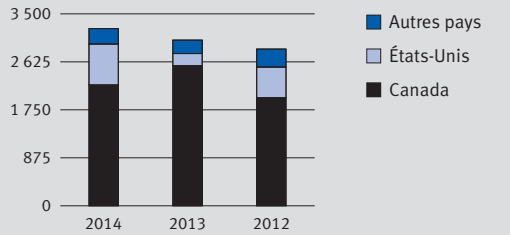

Pour plus de détails sur la charge d'impôt et les autres taxes, se reporter à la rubrique Rendement financier.

Capacité d'attirer et de fidéliser des employés
La concurrence aux fins de l'embauche d'employés qualifiés est vive au sein de l'industrie des services financiers et des autres industries où nous recrutons du personnel. Notre objectif consiste à attirer et à fidéliser des employés qualifiés, mais rien ne garantit que nous pourrons y arriver.

Exactitude et intégralité des renseignements sur nos clients et contreparties
Lorsque nous décidons de consentir du crédit à des clients ou à des contreparties ou de conclure d'autres transactions avec eux, il se peut que nous nous basions sur les renseignements qui ont été fournis par ces clients ou contreparties ou en leur nom, notamment des états financiers audités et d'autres renseignements financiers. Il se peut également que nous fondions notre décision sur les déclarations des clients et des contreparties quant à l'intégralité et à l'exactitude de cette information. Si les états financiers et les autres renseignements financiers concernant les clients et les contreparties sur lesquels nous nous basons ne sont pas conformes aux PCGR ou s'ils comprennent des déclarations trompeuses significatives, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats financiers.

Élargissement et intégration de nos réseaux de distribution
Nous examinons régulièrement des occasions d'élargir nos réseaux de distribution au moyen d'acquisitions ou de croissance interne, notamment par l'ajout de nouveaux bureaux de vente d'assurance, comptes d'épargne en ligne, guichets automatiques et succursales dans des marchés réceptifs à forte croissance. Toutefois, si nous ne sommes pas en mesure d'élargir ces réseaux de distribution ou de les intégrer efficacement, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Risque lié aux modèles
Le recours à des modèles joue un rôle important dans un grand nombre de nos activités. Nous avons recours à plusieurs modèles à des fins diverses, notamment aux fins de l'évaluation des produits financiers, de l'évaluation des risques et de la gestion des différents types de risque. Le risque lié aux modèles correspond au risque qu'une erreur se produise lors de la conception, de l'élaboration, de la mise en œuvre ou de l'utilisation subséquente des modèles. Nous avons mis en place un cadre de gestion du risque lié aux modèles à l'échelle de l'entreprise, qui établit les principes, les politiques et les procédures ainsi que les rôles et responsabilités aux fins de la gestion du risque lié aux modèles. L'un des principaux éléments de ce cadre utilisé pour atténuer le risque lié aux modèles est le recours à un procédé de validation indépendante.

Risque lié aux technologies de l'information
Nous avons recours aux technologies de l'information pour exercer nos activités et valider nos objectifs commerciaux stratégiques. Le risque lié aux technologies de l'information constitue le risque pour nos activités qui découle de l'utilisation, de la détention, de l'exploitation, du rôle, de l'influence et de l'adoption des technologies de l'information au sein de l'entreprise. Il a trait aux technologies de l'information liées à des événements susceptibles d'avoir une incidence défavorable sur nos activités. Ces événements pourraient entraîner l'interruption des activités ou des services, le vol de propriété intellectuelle et de renseignements confidentiels, un contrôle réglementaire accru, des litiges et l'atteinte à notre réputation. Nous avons mis en place un cadre de gestion du risque lié aux technologies de l'information à l'échelle de l'entreprise afin de gérer le risque lié aux technologies de l'information auquel nous sommes exposés.

Risque lié à la gestion de l'information
Le risque lié à la gestion de l'information correspond au risque de subir une perte ou un préjudice advenant une gestion inappropriée de l'information durant son cycle de vie. Nous sommes exposés à ce risque lorsque nous acquérons, créons, traitons, utilisons, partageons, consultons, conservons ou éliminons des informations. En ce qui concerne les renseignements personnels, l'incapacité de gérer adéquatement l'information peut entraîner une utilisation abusive de données confidentielles ou des atteintes à la vie privée. En ce qui a trait aux renseignements des clients, l'incapacité de traiter l'information de façon précise et en temps opportun peut donner lieu à une interruption de leurs activités. En ce qui concerne les informations corporatives et exclusives, une mauvaise gestion de ces informations peut entraîner la communication de renseignements confidentiels, la non-disponibilité de l'information requise et le fait de se fier à des données inexactes à des fins de prise de décision. De tels événements pourraient avoir des conséquences légales ou réglementaires, compromettre notre réputation et donner lieu à une perte financière.

Risque lié aux médias sociaux
La portée et le profil des médias sociaux ont augmenté à un point tel que ces médias présentent un certain nombre de risques. Ces risques comprennent l'atteinte à notre marque et à notre réputation, les fuites d'information, la non-conformité aux exigences réglementaires et le risque de gouvernance. Afin de gérer les risques liés aux médias sociaux auxquels nous sommes exposés, nous avons mis en place une politique à l'échelle de l'entreprise, ainsi que des politiques s'adressant aux unités fonctionnelles qui portent sur l'utilisation des médias sociaux externes; ces politiques établissent les exigences relatives à l'utilisation des médias sociaux par les secteurs d'activité et à l'échelle de l'entreprise, et elles font partie de notre cadre plus général de gouvernance des médias sociaux.

Risque environnemental
Le risque environnemental correspond au risque que l'incidence de problèmes environnementaux entraîne une perte de valeur financière ou d'exploitation ou une atteinte à notre réputation. Il découle de nos activités commerciales et de celles de nos clients. Par exemple, les questions d'ordre environnemental liées à l'achat et à la vente, par nos clients, de propriétés contaminées ou au développement de projets à grande échelle pourraient faire en sorte que nous soyons exposés au risque de crédit, au risque lié à l'environnement réglementaire et au risque lié à la réputation. Nous pourrions être obligés de composer avec le risque opérationnel et le risque lié à l'environnement juridique lorsque des questions d'ordre environnemental surviennent dans nos succursales, nos bureaux ou nos centres de traitement des données.

Le Groupe responsable de la durabilité de l'entreprise (GRDE) établit les exigences prescrites dans nos politiques à l'échelle de l'entreprise, aux fins de la mise en évidence, de l'évaluation, du contrôle, de la surveillance et de la présentation du risque environnemental. La haute direction et le Comité de la gouvernance et des affaires publiques du Conseil d'administration sont responsables de la surveillance. Les secteurs d'exploitation et les unités fonctionnelles des Services de soutien généraux doivent pour leur part incorporer dans leurs activités les exigences et contrôles liés à la gestion du risque environnemental. Le GRDE fournit également des services-conseils et des services de soutien aux secteurs d'exploitation, aux fins de la gestion de risques environnementaux précis dans le cadre des opérations commerciales.

Nous nous assurons périodiquement que nos politiques et processus de gestion du risque environnemental sont mis en œuvre de la façon envisagée. Nous fournissons annuellement, ou plus souvent selon les besoins, des informations sur les activités de gestion du risque environnemental ainsi que sur les questions et les tendances liées à ces risques à la haute direction et au Comité de la gouvernance et des affaires publiques du Conseil d'administration. Si nous ne gérons pas le risque environnemental de façon appropriée, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats ou nuire considérablement à notre réputation.

Nous fournissons annuellement des informations exhaustives sur la gestion du risque environnemental dans le Rapport sur la responsabilité de l'entreprise et la Déclaration de responsabilité publique.

Risque lié aux tierces parties et aux activités d'impartition
Notre incapacité à gérer les fournisseurs de services de manière efficace pourrait faire en sorte que RBC doive composer avec des interruptions de services, des mesures réglementaires, des pertes financières, des litiges ou une atteinte à sa réputation. Le risque lié aux tierces parties et aux activités d'impartition fait l'objet d'une surveillance accrue de la part des autorités de réglementation et d'une plus grande attention de la part des médias. Nous avons formalisé et normalisé nos attentes relativement à nos fournisseurs au moyen d'un Code de déontologie à l'intention des fournisseurs axé sur des principes, qui permet de s'assurer que le comportement des fournisseurs est conforme à nos normes au chapitre de l'intégrité des affaires, des pratiques commerciales responsables, du traitement responsable des personnes et de l'environnement.

Autres facteurs
Les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels incluent les modifications de la politique gouvernementale en matière de commerce, les modifications apportées aux normes comptables, y compris leur incidence sur les méthodes comptables, les estimations et les jugements, les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où nous exerçons des activités, les modifications apportées à nos notations, la mise au point réussie, au moment opportun, de nouveaux produits et services, notre capacité à effectuer plus de ventes croisées à nos clients, les changements technologiques, la conception, la mise en œuvre et la mise à exécution efficaces de processus et de contrôles connexes, la fraude perpétrée à l'interne ou à l'externe, l'incidence possible, sur nos activités, d'une épidémie ayant des répercussions sur l'économie locale, nationale ou mondiale, d'une panne de l'infrastructure publique, notamment les transports, la communication, les réseaux d'électricité ou d'aqueducs, de conflits internationaux et d'autres questions politiques, y compris celles liées à la guerre contre le terrorisme, et la mesure dans laquelle nous réussissons à prévoir et à gérer les risques connexes.

Nous informons nos lecteurs que l'analyse des facteurs de risque, dont un bon nombre sont indépendants de notre volonté, n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence sur nos résultats.

Gestion du capital

Nous gérons activement notre capital afin de maintenir des ratios de capital solides et de conserver des notations élevées, tout en procurant des rendements solides à nos actionnaires. Outre les exigences des autorités de réglementation, nous tenons compte des attentes des agences de notation, des déposants et des actionnaires, ainsi que de nos plans d'affaires, des simulations de crise, des comparaisons avec nos homologues et de nos objectifs internes en matière de ratios de capital. Notre objectif est d'optimiser l'utilisation et la structure du capital et de soutenir nos secteurs d'exploitation et nos clients et d'offrir des rendements supérieurs à nos actionnaires, tout en protégeant nos déposants et nos créanciers de premier rang.

Cadre de gestion du capital
Notre cadre de gestion du capital prévoit les politiques et processus nécessaires pour établir et évaluer le capital ainsi que pour mobiliser et investir des capitaux de tout genre, selon une démarche coordonnée et uniforme. Il comprend la démarche générale de gestion du capital, y compris les principes directeurs et les rôles et responsabilités liés à l'adéquation des fonds propres et aux transactions, aux dividendes, au capital distinct et à la gestion de l'actif pondéré en fonction des risques et du montant brut de l'actif ajusté, soit le risque total. Nous gérons et surveillons différents types de capital, notamment le capital réglementaire, le capital économique et le capital affecté aux filiales.

La planification du capital est un processus dynamique qui fait appel à diverses équipes, y compris la fonction Finances, la Trésorerie générale, la Gestion des risques du Groupe, la fonction Économie et nos secteurs d'activité. Il porte sur les objectifs internes en matière de ratios de capital, sur les opérations potentielles portant sur les capitaux propres ainsi que sur les ratios de distribution prévus et sur les rachats d'actions. Les éléments intégraux de notre processus de planification du capital comprennent nos plans d'exploitation, les simulations de crise à l'échelle de l'entreprise, et le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes; la planification du capital tient également compte des exigences en matière de capital réglementaire et des changements de méthodes comptables, des exigences internes en matière de capital, des paramètres utilisés par les agences de notation et du capital distinct.

Nous établissons notre plan relatif au capital sur une base annuelle; ce plan cadre avec les mesures prises par la direction incorporées dans le plan d'exploitation annuel, lequel comprend des prévisions concernant la croissance des actifs et du bénéfice et tient compte de nos stratégies commerciales, des conditions du marché et de la conjoncture économique prévues, ainsi que du positionnement par rapport à nos homologues. Le processus tient notamment compte des opérations potentielles portant sur les capitaux propres en fonction des capitaux autogénérés prévus, des prévisions commerciales, des conditions du marché et des autres faits nouveaux tels que les changements de méthodes comptables et les modifications réglementaires susceptibles de se répercuter sur les exigences en matière de capital. Tous les éléments du plan relatif au capital font l'objet d'un suivi au cours de l'exercice et sont modifiés au besoin.

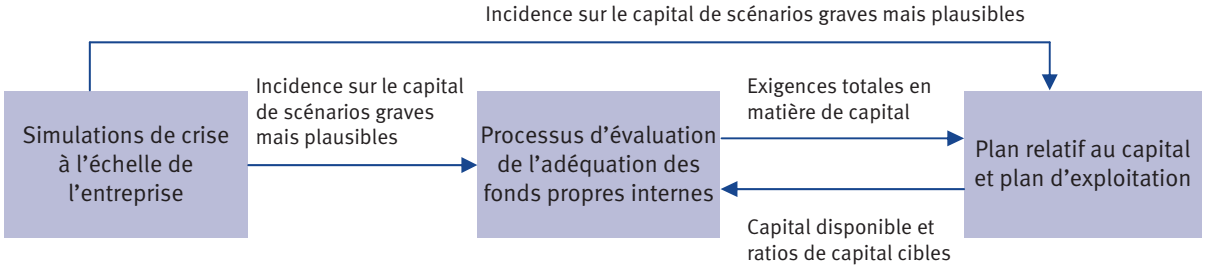

Les simulations de crise à l'échelle de l'entreprise et le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes fournissent des données clés aux fins de la planification du capital, qui nous permettent notamment d'établir des objectifs internes appropriés en matière de ratios de capital. Nous évaluons les scénarios de crises à l'échelle de l'entreprise et intégrons les résultats afin d'obtenir un aperçu, à l'échelle de l'entreprise, des incidences sur nos résultats financiers et nos exigences en matière de capital, ce qui facilite la planification de mesures devant être prises pour faire face aux événements défavorables exceptionnels. Le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes est un processus annuel exigé par le BSIF qui a pour objectif d'évaluer l'adéquation des fonds propres et les exigences en matière de capital, de manière à couvrir tous les risques significatifs et à prévoir un coussin de capital pour couvrir les éventualités graves, mais plausibles. Conformément aux lignes directrices du BSIF, les principaux éléments de notre processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes comprennent une évaluation exhaustive des risques, des simulations de crise, un processus d'évaluation et de planification du capital (ayant trait au capital économique et au capital réglementaire), un processus de surveillance par le Conseil et par les cadres dirigeants, un processus de suivi et de communication de l'information ainsi qu'un examen des contrôles internes.

Nos objectifs internes en matière de capital sont établis de manière à maintenir une solide position du capital qui excède les objectifs réglementaires « tout compris » du BSIF en vertu de l'accord de Bâle III, lesquels comprennent des ratios minimaux et une réserve de conservation des fonds propres qui permet d'absorber les pertes en période de tensions. La méthode « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de capital non admissibles, conformément à la ligne directrice du BSIF sur les normes d'adéquation des fonds propres en vertu de l'accord de Bâle III. Les résultats des simulations de crise à l'échelle de l'entreprise et de l'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes sont pris en compte pour déterminer la réserve de conservation des fonds propres conforme aux lignes directrices du BSIF, l'objectif étant d'assurer que les fonds propres de la Banque sont suffisants pour couvrir les risques et absorber les pertes liés à tous les scénarios de crises plausibles, compte tenu de notre profil de risque et de notre goût du risque. De plus, nous ajoutons un coussin de capital discrétionnaire aux objectifs réglementaires du BSIF afin de maintenir la solidité de notre capital, en prévision des modifications réglementaires et des changements comptables, ainsi qu'aux fins de comparaison avec le capital de nos homologues, des analyses effectuées par les agences de notation et du niveau de capital distinct.

Le Conseil d'administration est en fin de compte responsable de la surveillance du cadre de gestion du capital, y compris l'examen et l'approbation annuels de notre plan relatif au capital. Le Comité actif-passif et la haute direction supervisent conjointement la gestion du capital et reçoivent régulièrement des rapports sur la conformité aux plafonds et lignes directrices établis. Le Comité de gestion des risques approuve le cadre de gestion du capital annuellement. Le Comité d'audit et le Comité de gestion des risques approuvent conjointement le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes. Le Comité d'audit est aussi responsable de l'examen continu du contrôle interne à l'égard de la gestion du capital.

Accord de Bâle III

Nos exigences en matière de capital réglementaire sont déterminées selon la méthode « tout compris » prescrite par l'accord de Bâle III, conformément aux lignes directrices du BSIF. L'entité supérieure consolidée à laquelle l'accord de Bâle III s'applique est la Banque Royale du Canada.

En vertu de l'accord de Bâle III, les banques doivent choisir, parmi des approches différentes, l'approche qu'elles adopteront pour calculer leur capital réglementaire minimal nécessaire pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel.

Nous avons adopté l'approche des notations internes en vertu de l'accord de Bâle III afin de calculer le capital lié au risque de crédit aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée. La plupart des risques de crédit auxquels nous sommes exposés sont présentés conformément à l'approche des notations internes concernant le capital réglementaire prévue par l'accord de Bâle III, mais pour certains portefeuilles considérés comme non significatifs sur le plan de la consolidation, le risque de crédit est toujours présenté conformément à l'approche standardisée prévue par l'accord de Bâle III (par exemple, nos services bancaires dans les Antilles). Nous continuons d'utiliser l'approche standardisée pour calculer le capital lié au risque opérationnel aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée. En ce qui concerne le calcul du capital lié au risque de marché aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée, nous utilisons à la fois l'approche des notations internes et l'approche standardisée.

En décembre 2010, le CBCB a publié un document intitulé « Basel III: A global regulatory framework for more resilient banks and banking systems ». Ce document, dont le but est de favoriser une stabilité financière et une croissance économique durable, énonce les exigences en matière de fonds propres et de liquidités qui s'appliquent aux banques à l'échelle mondiale. Le CBCB a établi les exigences transitoires en vertu de l'accord de Bâle III relativement aux ratios des capitaux propres ordinaires de première catégorie, du capital de première catégorie et du capital total, qui sont de 4 %, de 5,5 % et de 8 %, respectivement, pour 2014, et qui seront progressivement majorés à 7 %, à 8,5 % et à 10,5 %, respectivement (ratio minimal plus la réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %) d'ici le 1er janvier 2019. Le CBCB a également publié, en janvier 2011, des exigences relatives aux FPUNV visant à assurer l'absorption des pertes liées aux instruments de capital réglementaire en cas de non-viabilité. En août 2011, le BSIF a publié un préavis, qui décrit les principes et les exigences en matière de FPUNV, y compris la conversion intégrale et permanente des instruments de fonds propres (autres que les actions ordinaires) en actions ordinaires par suite d'un événement déclencheur, avec prise d'effet au premier trimestre de 2013.

Le BSIF s'attend à ce que les banques canadiennes se conforment à l'heure actuelle aux ratios cibles « tout compris » (ratios minimaux plus la réserve de conservation des fonds propres – exigences du CBCB ayant prise d'effet le 1er janvier 2019) en ce qui concerne le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie, le ratio du capital de première catégorie et le ratio du capital total. Avec prise d'effet le 1er janvier 2014, les exigences de fonds propres relatives à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit sont appliquées graduellement sur une période de cinq ans débutant en 2014 et se terminant le 31 décembre 2018, afin d'assurer une mise en application similaire à celle effectuée dans d'autres pays. Conformément aux directives, deux options sont possibles pour appliquer graduellement les exigences de fonds propres relatives à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit. RBC a choisi l'option 1, selon laquelle l'ajustement de l'évaluation lié au crédit a augmenté l'actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des ratios des capitaux propres ordinaires de première catégorie, du capital de première

catégorie et du capital total; les exigences ont été mises en application graduellement à l'aide de multiples de 57 %, de 65 % et de 77 %, respectivement, pour 2014. Ces multiples varieront d'un exercice à l'autre pour atteindre 100 % d'ici la fin de 2018. En 2015, les exigences relatives au ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie, au ratio du capital de première catégorie et au ratio du capital total seront mises en application graduellement à l'aide de multiples de 64 %, de 71 % et de 77 %, respectivement.

En janvier 2014, le CBCB a publié la version finale de son document intitulé « Basel III leverage ratio framework and disclosure requirement », en vertu duquel les banques doivent présenter le ratio de levier financier et ses composantes, avec prise d'effet au premier trimestre de 2015. Le ratio de levier financier se définit comme la mesure du capital divisée par la mesure des risques. La mesure du capital se définit actuellement comme le capital de première catégorie, et le risque correspond à la somme a) des risques figurant au bilan; b) des risques liés aux dérivés; c) des risques liés aux transactions de financement de titres; et d) des éléments hors bilan. Le ratio de levier financier minimum est de 3 %. Le 30 octobre 2014, le BSIF a publié la version définitive de sa Ligne directrice sur les exigences de levier, qui prévoit le remplacement du coefficient actif-capital actuel prescrit par le BSIF par le ratio de levier financier prescrit par l'accord de Bâle, avec prise d'effet au premier trimestre de 2015.

En mars 2013, le BSIF a publié la liste des six banques canadiennes, qui comprend RBC, désignées comme des banques d'importance systémique nationale, pour lesquelles un supplément au titre des fonds propres pondérés en fonction des risques de 1 % s'appliquera à compter du 1er janvier 2016. En juillet 2013, le CBCB a publié un document révisé intitulé « Global systemically important banks (G-SIB): updated assessment methodology and the higher loss absorbency requirement ». Le CBCB exige que toutes les banques dont le risque total lié au ratio de levier financier en vertu de l'accord de Bâle III excède 200 milliards d'euros, de même que les banques désignées comme des banques d'importance systémique mondiale dans l'année précédente, rendent publics les 12 indicateurs utilisés dans la méthodologie d'évaluation, l'objectif étant d'accroître la transparence du caractère relatif de l'importance systémique mondiale potentielle et la qualité des données des banques. Conformément au préavis intitulé « Banques d'importance systémique mondiale – Obligations redditionnelles » que le BSIF a publié en mars 2014, les banques canadiennes, y compris RBC, qui satisfont au critère de taille du CBCB et qui n'ont pas été désignées comme des banques d'importance systémique mondiale dans l'année précédente devront uniquement rendre publics, dans leur rapport aux actionnaires, les 12 indicateurs (et non le modèle de déclaration intégrale) pour la clôture des exercices 2013 et 2014, au plus tard au premier trimestre de 2015. Pour les exercices ultérieurs, l'information sera fournie dans le rapport annuel des banques à l'intention des actionnaires.

Le tableau suivant présente un sommaire des ratios cibles réglementaires établis par le BSIF en vertu de l'accord de Bâle III.

Cibles de capital réglementaire du BSIF en vertu de l'accord de Bâle III — **Tableau 66**

Ratios du capital en vertu de l'accord de Bâle III	Exigences de ratios cibles du capital réglementaire du BSIF applicables aux grandes banques en vertu de l'accord de Bâle III					Ratios du capital de RBC au 31 octobre 2014	Ratios cibles du capital réglementaire du BSIF atteints ou dépassés
	Ratio minimal	Réserve de conservation des fonds propres	Ratio minimal incluant la réserve de conservation des fonds propres	Supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique nationale (1)	Ratio minimal incluant la réserve de conservation des fonds propres et le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique (1)		
Capitaux propres ordinaires de première catégorie (%)	› 4,5 %	2,5 %	› 7,0 %	1,0 %	› 8,0 %	9,9 %	✓
Capital de première catégorie (%)	› 6,0 %	2,5 %	› 8,5 %	1,0 %	› 9,5 %	11,4 %	✓
Capital total (%)	› 8,0 %	2,5 %	› 10,5 %	1,0 %	› 11,5 %	13,4 %	✓

(1) Le supplément qui s'applique aux banques d'importance systémique nationale concerne le capital pondéré en fonction des risques, et il aura prise d'effet le 1er janvier 2016.

Le tableau qui suit présente des détails sur notre capital réglementaire, notre actif pondéré en fonction des risques et nos ratios de capital. Notre position de capital est demeurée solide au cours de l'exercice et nos ratios de capital restent bien supérieurs aux cibles de capital réglementaire fixées par le BSIF.

Capital réglementaire, actif pondéré en fonction des risques et ratios de capital

Capital réglementaire, actif pondéré en fonction des risques et ratios de capital — Tableau 67

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les coefficients)	Au 31 octobre 2014	Au 31 octobre 2013
Capital (1)		
Capitaux propres ordinaires de première catégorie	**36 406 $**	30 541 $
Capital de première catégorie	**42 202**	37 196
Capital total	**50 020**	44 716
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de capital (1), (2)		
Aux fins du calcul du ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie	**368 594 $**	318 981 $
Aux fins du calcul du ratio du capital de première catégorie	**369 976**	318 981
Aux fins du calcul du ratio du capital total	**372 050**	318 981
L'actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du ratio du capital total comprend : (1)		
Risque de crédit	**286 327 $**	232 641 $
Risque de marché	**38 460**	42 184
Risque opérationnel	**47 263**	44 156
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du capital total	**372 050 $**	318 981 $
Ratios de capital et coefficients (1), (3)		
Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie	**9,9 %**	9,6 %
Ratio du capital de première catégorie	**11,4 %**	11,7 %
Ratio du capital total	**13,4 %**	14,0 %
Coefficient actif-capital (4)	**17,0 X**	16,6 X
Montant brut de l'actif ajusté (en milliards) (4)	**885,0 $**	807,0 $

(1) Le capital, l'actif pondéré en fonction des risques et les ratios de capital et coefficients sont calculés à l'aide des normes de fonds propres du BSIF en vertu de l'accord de Bâle III.

(2) Avec prise d'effet au troisième trimestre de 2014, différents facteurs scalaires ont été appliqués à l'ajustement de l'évaluation du crédit utilisé dans le cadre du calcul de l'actif pondéré en fonction des risques applicable à chacune des trois catégories de capital. Aux troisième et quatrième trimestres de 2014, des facteurs scalaires relatifs à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit de 57 %, de 65 % et de 77 % ont été appliqués aux capitaux propres ordinaires de première catégorie, au capital de première catégorie et au capital total, respectivement. Les facteurs scalaires appliqués pour l'exercice 2015 seront de 64 %, de 71 % et de 77 %.

(3) Afin d'accroître la comparabilité avec les autres institutions financières mondiales, nous utilisons les ratios de capital transitoires suivants : le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie, le ratio du capital de première catégorie et le ratio du capital total transitoires étaient de 11,8 %, de 11,8 % et de 13,8 %, respectivement, au 31 octobre 2014. La base transitoire prévoit le calcul du capital en fonction de l'application des ajustements réglementaires et du retrait progressif des instruments de capital non admissibles au cours de l'exercice considéré.

(4) Le coefficient actif-capital et le montant brut de l'actif ajusté sont également calculés sur une base transitoire.

Capital réglementaire et ratios de capital en vertu de l'accord de Bâle III

En vertu de l'accord de Bâle III, le capital réglementaire se compose des capitaux propres ordinaires de première catégorie, du capital de première catégorie supplémentaire et du capital de deuxième catégorie.

Les capitaux propres ordinaires de première catégorie comprennent le capital de la plus haute qualité. La portée des ajustements réglementaires aux termes de l'accord de Bâle III inclut la déduction intégrale de certains éléments ainsi que des composantes du capital supplémentaires qui sont assujettis aux déductions liées à un seuil.

Le capital de première catégorie comprend principalement les capitaux propres ordinaires de première catégorie et certains éléments de capital de première catégorie supplémentaire, y compris les actions privilégiées à dividende non cumulatif. Le capital de deuxième catégorie comprend des débentures subordonnées qui satisfont à certains critères, certaines provisions pour pertes sur prêts ainsi que les participations sans contrôle dans des instruments de capital de deuxième catégorie de filiales. Le capital total représente la somme du capital de première catégorie et du capital de deuxième catégorie. Les actions privilégiées et les débentures subordonnées émises après le 1er janvier 2013 doivent être assorties de clauses relatives aux FPUNV afin d'être incluses dans le capital réglementaire. Pour plus de détails sur les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, se reporter à la rubrique Risque lié à l'environnement juridique et réglementaire.

Les ratios de capital réglementaire sont calculés au moyen de la division des capitaux propres ordinaires de première catégorie, du capital de première catégorie et du capital total par l'actif pondéré en fonction des risques lié à chaque catégorie de capital. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un coefficient actif-capital (qui est calculé en divisant le montant brut de l'actif ajusté par le capital total calculé sur une base transitoire en vertu de l'accord de Bâle III) égal ou inférieur au niveau maximal prescrit par le BSIF. Tous les éléments qui sont déduits du capital sont exclus du total de l'actif. Comme l'exige le BSIF, nous comptons adopter, à compter du premier trimestre de 2015, le ratio de levier financier prescrit par l'accord de Bâle III, qui remplace le coefficient actif-capital utilisé à l'heure actuelle.

Le tableau suivant présente un sommaire des principales composantes des capitaux propres ordinaires de première catégorie, du capital de première catégorie supplémentaire et du capital de deuxième catégorie.

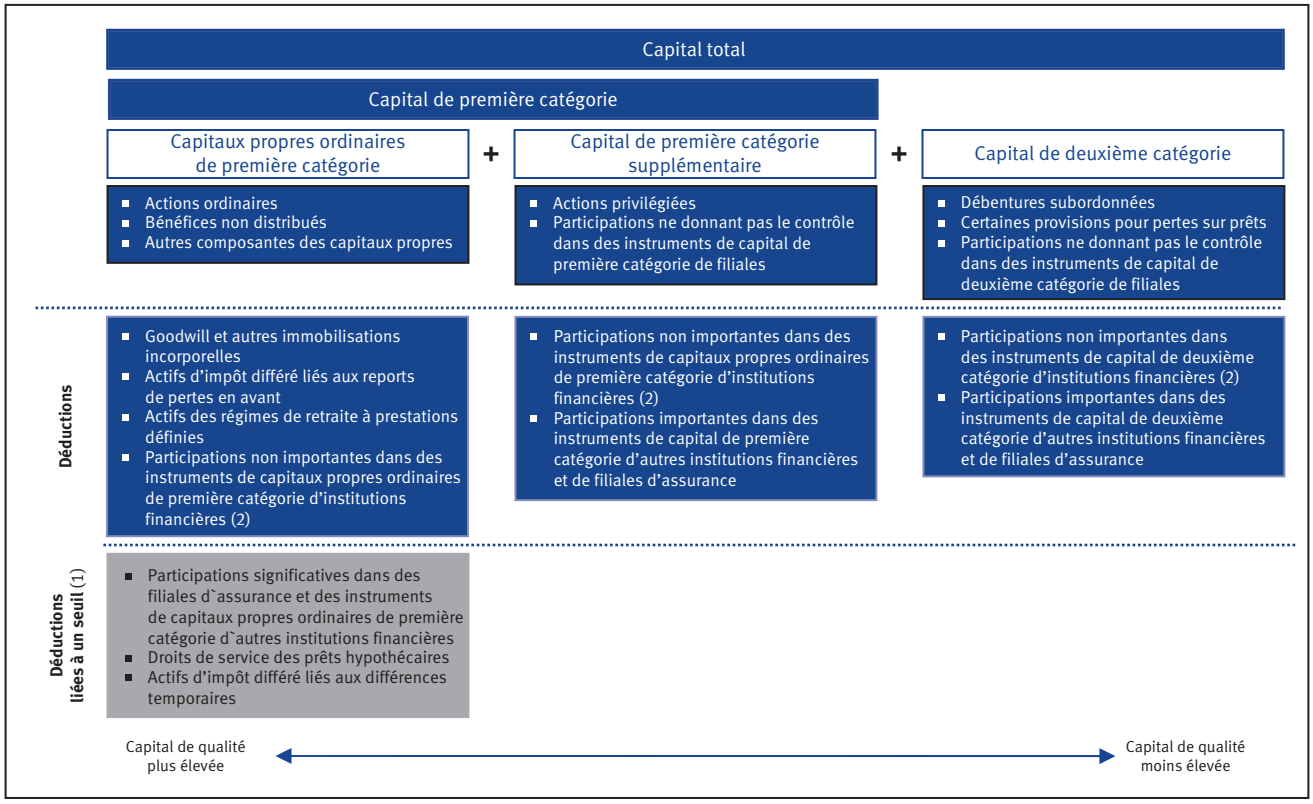

(1) Premier niveau : le montant par lequel chaque élément excède 10 % des capitaux propres ordinaires de première catégorie (compte tenu de toutes les déductions, mais avant les déductions liées au seuil) sera déduit des capitaux propres ordinaires de première catégorie. Deuxième niveau : le montant total des trois éléments non déduits du montant du premier niveau ci-dessus qui excède 15 % des capitaux propres ordinaires de première catégorie après les ajustements réglementaires sera déduit du capital, et le solde résiduel non déduit sera assujetti à une pondération en fonction du risque de 250 %.

(2) Les participations non significatives sont assujetties à certains critères liés aux normes de fonds propres qui servent à déterminer le montant pouvant être déduit.

Capital réglementaire		Tableau 68
	Méthode « tout compris »	
(en millions de dollars canadiens)	**2014**	2013
Capitaux propres ordinaires de première catégorie : instruments, réserves et ajustements réglementaires		
Actions ordinaires admissibles directement émises (et leur équivalent dans le cas d'entités qui ne sont pas constituées en sociétés par actions) plus primes liées au capital correspondantes	**14 684 $**	14 607 $
Bénéfices non distribués	**31 442**	28 124
Cumul des autres éléments du résultat global (et autres réserves)	**2 418**	1 207
Capital directement émis qui sera progressivement éliminé des capitaux propres ordinaires de première catégorie (seulement applicable aux entités qui ne sont pas constituées en sociétés par actions)	**–**	–
Actions ordinaires émises par des filiales et détenues par des tiers (montant autorisé dans les capitaux propres ordinaires de première catégorie du groupe)	**12**	11
Ajustements réglementaires relatifs aux capitaux propres ordinaires de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III	**(12 150)**	(13 408)
Capitaux propres ordinaires de première catégorie	**36 406 $**	30 541 $
Capital de première catégorie supplémentaire : instruments et ajustements réglementaires		
Instruments de capital de première catégorie supplémentaire admissibles directement émis plus primes liées au capital correspondantes	**1 000**	–
Instruments de capital directement émis qui seront progressivement éliminés du capital de première catégorie supplémentaire	**4 794**	6 652
Instruments de capital de première catégorie supplémentaire émis par des filiales et détenus par des tiers (montant autorisé dans le capital de première catégorie supplémentaire du groupe)	**2**	3
Ajustements réglementaires appliqués au capital de première catégorie supplémentaire en vertu de l'accord de Bâle III	**–**	–
Capital de première catégorie supplémentaire	**5 796**	6 655
Capital de première catégorie (capital de première catégorie = capitaux propres ordinaires de première catégorie + capital de première catégorie supplémentaire)	**42 202 $**	37 196 $
Capital de deuxième catégorie : instruments, provisions et ajustements réglementaires		
Instruments de capital de deuxième catégorie admissibles directement émis plus primes liées au capital correspondantes	**2 010**	–
Instruments de capital directement émis qui seront progressivement éliminés du capital de deuxième catégorie	**5 595**	7 234
Instruments de capital de deuxième catégorie émis par des filiales et détenus par des tiers (montant autorisé dans le capital de deuxième catégorie du groupe)	**31**	24
Provisions collectives	**182**	262
Autres	**–**	–
Ajustements réglementaires appliqués au capital de deuxième catégorie en vertu de l'accord de Bâle III	**–**	–
Capital de deuxième catégorie	**7 818 $**	7 520 $
Capital total (capital total = capital de première catégorie + capital de deuxième catégorie)	**50 020 $**	44 716 $

2014 par rapport à 2013

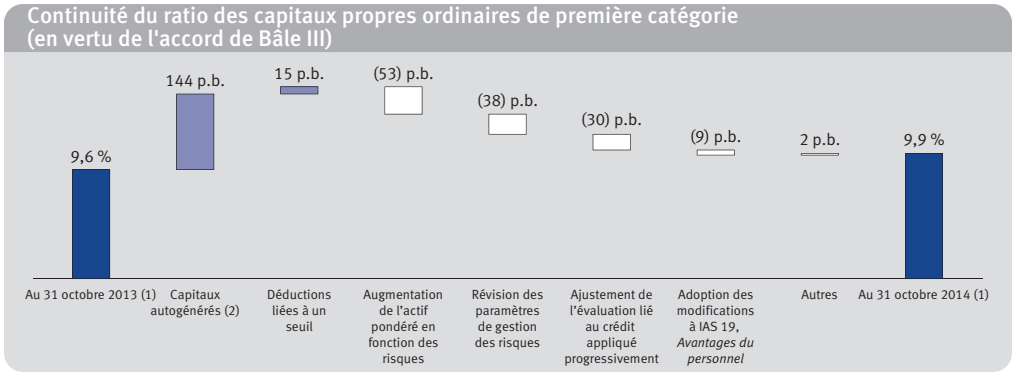

(1) Représente des chiffres arrondis.
(2) Les capitaux autogénérés de 4,6 milliards de dollars représentent le bénéfice net disponible pour les actionnaires, moins les dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées.

Notre ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie s'est établi à 9,9 % au 31 octobre 2014, en hausse de 30 points de base par rapport au 31 octobre 2013, résultat qui tient principalement aux capitaux autogénérés et à la diminution des déductions liées à un seuil. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse de l'actif pondéré en fonction des risques reflétant la croissance des activités, par la révision de nos paramètres de gestion des risques et par la mise en application des exigences de fonds propres relatives à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit. L'incidence de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*, et l'incidence nette de la conversion des devises ont également diminué notre ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie.

Notre ratio du capital de première catégorie s'est élevé à 11,4 %, en baisse de 30 points de base, en raison essentiellement du rachat net d'instruments de capital de première catégorie supplémentaire, de la hausse de l'actif pondéré en fonction des risques reflétant la croissance des activités, de la révision de nos paramètres de gestion des risques et de la mise en application des exigences de fonds propres relatives à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit, ainsi que de l'incidence de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*, et de l'incidence nette de la conversion des devises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les capitaux autogénérés, par la diminution des déductions liées à un seuil et par la réduction du retrait progressif d'instruments de capital non admissibles.

Notre ratio du capital total s'est établi à 13,4 %, en baisse de 60 points de base, résultat qui tient aux facteurs relatifs à notre ratio du capital de première catégorie dont il est fait mention ci-dessus, lesquels ont été neutralisés en partie par l'émission nette de débentures subordonnées.

Au 31 octobre 2014, notre coefficient actif-capital (sur une base transitoire) était de 17,0 fois, par rapport à 16,6 fois au 31 octobre 2013. L'augmentation tient essentiellement à la hausse du montant brut de l'actif ajusté découlant de la croissance des activités, au rachat net d'instruments de capital de première catégorie, à l'application progressive de déductions de capital, à l'incidence de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*, et à l'incidence de la conversion des devises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les capitaux autogénérés, par la réduction du retrait progressif d'instruments de capital non admissibles et par l'émission nette de débentures subordonnées.

Actif pondéré en fonction des risques en vertu de l'accord de Bâle III

Le BSIF exige que les banques satisfassent à des exigences minimales de fonds propres fondées sur les risques en ce qui concerne le risque de crédit, le risque opérationnel et, si elles effectuent d'importantes activités de négociation, le risque de marché. L'actif pondéré en fonction des risques est calculé pour chacun de ces types de risque, et le total de l'actif pondéré en fonction des risques représente la somme de chacun des montants calculés. De plus, le BSIF exige que les exigences minimales de fonds propres fondées sur les risques correspondent à au moins 90 % des besoins de liquidités calculés en vertu des normes de l'accord de Bâle I. Si les besoins de liquidités sont inférieurs à 90 %, on doit procéder à un ajustement transitoire de l'actif pondéré en fonction des risques, conformément aux lignes directrices du BSIF sur les normes d'adéquation des fonds propres.

Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du capital total — **Tableau 69**

	2014						2013
			Actif pondéré en fonction des risques				
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Risque (1)	Facteur de pondération moyen des risques (2)	Approche standardisée	Approche avancée	Autres	Total	Total
Risque de crédit							
Risques liés aux prêts et autres risques							
Prêts hypothécaires résidentiels	191 905 $	6 %	1 048 $	9 525 $	– $	10 573 $	8 490 $
Autres prêts de détail	229 594	21 %	4 775	44 201	–	48 976	48 418
Prêts aux entreprises	231 982	55 %	17 594	109 354	–	126 948	101 780
Prêts aux organismes souverains	58 453	13 %	2 538	5 145	–	7 683	3 910
Prêts aux banques	81 477	9 %	2 543	4 536	–	7 079	5 409
Total des risques liés aux prêts et autres risques	793 411 $	25 %	28 498 $	172 761 $	– $	201 259 $	168 007 $
Risques liés aux activités de négociation							
Mise en pension de titres	284 715 $	2 %	24 $	4 864 $	24 $	4 912 $	2 662 $
Dérivés – y compris l'application progressive des ajustements de l'évaluation liés au crédit et des capitaux propres ordinaires de première catégorie	73 296	37 %	1 447	15 116	10 312	26 875	16 489
Total des risques liés aux activités de négociation	358 011 $	9 %	1 471 $	19 980 $	10 336 $	31 787 $	19 151 $
Total des risques liés aux prêts et autres risques et des risques liés aux activités de négociation	1 151 422 $	20 %	29 969 $	192 741 $	10 336 $	233 046 $	187 158 $
Instruments d'intermédiation bancaire	2 035	100 %	–	2 025	–	2 025	1 712
Risques liés aux opérations de titrisation	39 936	15 %	342	5 488	–	5 830	6 789
Facteur scalaire réglementaire	s.o.	s.o.	s.o.	11 938	–	11 938	9 813
Autres actifs	43 764	69 %	s.o.	s.o.	30 032	30 032	27 169
Total du risque de crédit	1 237 157 $	23 %	30 311 $	212 192 $	40 368 $	282 871 $	232 641 $
Risque de marché							
Taux d'intérêt			2 211 $	4 115 $	– $	6 326 $	3 361 $
Actions			178	1 443	–	1 621	3 330
Change			1 224	50	–	1 274	1 661
Marchandises			2 025	5	–	2 030	990
Risque spécifique			11 640	3 340	–	14 980	21 948
Exigence de fonds propres supplémentaire			–	12 229	–	12 229	10 894
Total du risque de marché			17 278 $	21 182 $	– $	38 460 $	42 184 $
Risque opérationnel			47 263 $	s.o.	s.o.	47 263 $	44 156 $
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des capitaux propres ordinaires de première catégorie (3)			94 852 $	233 374 $	40 368 $	368 594 $	318 981 $
Ajustement supplémentaire de l'évaluation lié au crédit, prescrit par le BSIF, pour le capital de première catégorie			–	–	1 382	1 382	–
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du capital de première catégorie (3)			94 852 $	233 374	41 750	369 976 $	318 981 $
Ajustement supplémentaire de l'évaluation lié au crédit, prescrit par le BSIF, pour le capital total			–	–	2 074	2 074	–
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du capital total (3)	1 237 157 $		94 852 $	233 374 $	43 824 $	372 050 $	318 981 $

(1) Le risque total représente le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance, soit le risque brut prévu advenant un cas de défaillance par un débiteur. Ce montant est présenté compte non tenu de toute provision pour prêts non douteux ou de toute réduction de valeur partielle et il ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit ni les garanties détenues.

(2) Représente le facteur de pondération moyen des risques de contrepartie liés à une catégorie donnée.

(3) Avec prise d'effet au troisième trimestre de 2014, différents facteurs scalaires ont été appliqués à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit utilisé dans le cadre du calcul de l'actif pondéré en fonction des risques applicable à chacune des trois catégories de capital. Aux troisième et quatrième trimestres de 2014, des facteurs scalaires relatifs à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit de 57 %, de 65 % et de 77 % ont été appliqués aux capitaux propres ordinaires de première catégorie, au capital de première catégorie et au capital total, respectivement. Les facteurs scalaires appliqués pour l'exercice 2015 seront de 64 %, de 71 % et de 77 %.

2014 par rapport à 2013

Au cours de l'exercice, l'actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des capitaux propres ordinaires de première catégorie a augmenté de 50 milliards de dollars, résultat qui reflète en grande partie la croissance des activités, les révisions apportées à nos paramètres de gestion des risques liés aux prêts de détail et aux prêts à la grande entreprise, la mise en application des exigences de fonds propres relatives à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit, et l'incidence de la conversion des devises.

Principales activités de gestion du capital

Le tableau suivant présente nos principales activités de gestion du capital pour l'exercice clos le 31 octobre 2014.

Principales activités de gestion du capital — **Tableau 70**

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	2014 Date d'émission ou de rachat	2014 Nombre d'actions (en milliers)	2014 Montant
Capital de première catégorie			
Actions ordinaires émises			
Options sur actions exercées (1)		2 723	150 $
Actions achetées aux fins d'annulation		(1 546)	(16)
Émission d'actions privilégiées de série AK (2)	24 février 2014	2 421	61
Émission d'actions privilégiées de série AZ (2), (3), (4)	30 janvier 2014	20 000	500
Émission d'actions privilégiées de série BB (2), (3), (4)	3 juin 2014	20 000	500
Rachat d'actions privilégiées de série AN	24 février 2014	(9 000)	(225)
Rachat d'actions privilégiées de série AP	24 février 2014	(11 000)	(275)
Rachat d'actions privilégiées de série AR	24 février 2014	(14 000)	(350)
Rachat d'actions privilégiées de série AT	24 août 2014	(11 000)	(275)
Rachat d'actions privilégiées de série AV	24 août 2014	(16 000)	(400)
Remboursement de titres TRuCS 2013 (2)	31 décembre 2013		(900)
Capital de deuxième catégorie			
Émission de débentures subordonnées échéant le 17 juillet 2024 (2), (4)	17 juillet 2014		1 000
Émission de débentures subordonnées échéant le 29 septembre 2026 (2), (4)	29 septembre 2014		1 000
Remboursement de débentures subordonnées échéant le 18 juin 2103 (2)	18 juin 2014		(600)
Remboursement de débentures subordonnées échéant le 4 novembre 2018 (2)	4 novembre 2013		(1 000)

(1) Les montants comprennent les espèces reçues au titre des options sur actions exercées au cours de la période et les ajustements de la juste valeur des options sur actions.
(2) Pour plus de détails, se reporter aux notes 19, 20 et 21 de nos états financiers consolidés annuels de 2014.
(3) En fonction du montant brut.
(4) Instruments de capital relatifs aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité.

Dividendes

Notre politique relative aux dividendes sur actions ordinaires reflète nos perspectives en ce qui concerne le bénéfice, notre ratio de distribution cible, ainsi que le besoin de maintenir des niveaux de capital adéquats pour financer les occasions d'affaires. En 2014, le ratio de distribution s'est élevé à 47 %, soit un résultat conforme à notre ratio de distribution cible de 40 % à 50 %. Les dividendes sur actions ordinaires versés au cours de l'exercice se sont établis à 4,1 milliards de dollars.

Principales données concernant les actions (1) **Tableau 71**

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	2014			2013			2012		
	Nombre d'actions (en milliers)	**Montant**	**Dividendes déclarés par action**	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions ordinaires en circulation	**1 442 233**	**14 511 $**	**2,84 $**	1 441 056	14 377 $	2,53 $	1 445 303	14 323 $	2,28 $
Actions privilégiées de premier rang en circulation									
À dividende non cumulatif, série W (2)	**12 000**	**300**	**1,23**	12 000	300	1,23	12 000	300	1,23
À dividende non cumulatif, série AA	**12 000**	**300**	**1,11**	12 000	300	1,11	12 000	300	1,11
À dividende non cumulatif, série AB	**12 000**	**300**	**1,18**	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18
À dividende non cumulatif, série AC	**8 000**	**200**	**1,15**	8 000	200	1,15	8 000	200	1,15
À dividende non cumulatif, série AD	**10 000**	**250**	**1,13**	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AE	**10 000**	**250**	**1,13**	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AF	**8 000**	**200**	**1,11**	8 000	200	1,11	8 000	200	1,11
À dividende non cumulatif, série AG	**10 000**	**250**	**1,13**	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AH	**–**	**–**	**–**	–	–	0,86	8 500	213	1,41
À dividende non cumulatif, série AJ (3)	**13 579**	**339**	**0,97**	16 000	400	1,25	16 000	400	1,25
À dividende non cumulatif, série AK (3)	**2 421**	**61**	**0,53**	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AL (3)	**12 000**	**300**	**1,15**	12 000	300	1,40	12 000	300	1,40
À dividende non cumulatif, série AN (3)	**–**	**–**	**0,39**	9 000	225	1,56	9 000	225	1,56
À dividende non cumulatif, série AP (3)	**–**	**–**	**0,39**	11 000	275	1,56	11 000	275	1,56
À dividende non cumulatif, série AR (3)	**–**	**–**	**0,39**	14 000	350	1,56	14 000	350	1,56
À dividende non cumulatif, série AT (3)	**–**	**–**	**1,17**	11 000	275	1,56	11 000	275	1,56
À dividende non cumulatif, série AV (3)	**–**	**–**	**1,17**	16 000	400	1,56	16 000	400	1,56
À dividende non cumulatif, série AX (3)	**13 000**	**325**	**1,53**	13 000	325	1,53	13 000	325	1,53
À dividende non cumulatif, série AZ (3), (4)	**20 000**	**500**	**0,50**	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif, série BB (3), (4)	**20 000**	**500**	**0,46**	–	–	–	–	–	–
Actions propres – privilégiées	**1**	**–**		47	1		42	1	
Actions propres – ordinaires	**892**	**71**		666	41		543	30	
Options sur actions									
En cours	**8 579**			10 604			12 304		
Pouvant être exercées	**4 987**			5 711			6 544		
Dividendes									
Actions ordinaires		**4 097**			3 651			3 291	
Actions privilégiées		**213**			253			258	

(1) Pour plus de détails au sujet de nos activités de gestion du capital, se reporter à la note 21 de nos états financiers consolidés annuels.
(2) Avec prise d'effet le 24 février 2010, nous avons le droit de convertir ces actions en actions ordinaires, à notre gré et sous réserve de certaines restrictions.
(3) Le taux de dividende sera révisé tous les cinq ans.
(4) Instruments de capital relatifs aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité.

Le 27 octobre 2014, nous avons annoncé que la TSX avait approuvé notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat d'un nombre maximal de 12 millions de nos actions ordinaires. Les rachats pourront être effectués entre le 1er novembre 2014 et le 31 octobre 2015, par l'intermédiaire de la TSX, de la NYSE ainsi que par l'intermédiaire d'autres Bourses et marchés publiés désignés, au Canada et aux États-Unis. Les actions seront rachetées à leur cours au moment du rachat. Nous déterminerons le montant et le moment du rachat en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités uniquement après consultation avec le BSIF. Au 2 décembre 2014, nous n'avions pas racheté d'actions en vertu de cette offre publique de rachat se terminant en 2015.

Notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédente a débuté le 1er novembre 2013 et a pris fin le 31 octobre 2014. Nous avons racheté 1,5 million de nos actions ordinaires dans le cadre de cette offre. Le coût total des actions rachetées s'est établi à 113 millions de dollars et il se compose d'une valeur comptable de 16 millions et d'une prime supplémentaire de 97 millions payée lors du rachat.

Le 14 novembre 2014, toutes les débentures subordonnées à 10 % en circulation, d'un montant de 200 millions de dollars, sont arrivées à échéance. Le produit de l'arrivée à échéance majoré des intérêts courus a été payé aux porteurs de titres à la date d'échéance.

Le 24 novembre 2014, nous avons racheté la totalité des actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série AX. Le remboursement a été financé à l'aide de nos fonds d'administration générale.

Au 28 novembre 2014, le nombre d'actions ordinaires en circulation et d'options sur actions en cours se chiffrait à 1 442 238 852 et à 8 573 404, respectivement. Au 28 novembre 2014, le nombre de nos actions propres privilégiées et ordinaires s'établissait à (67 007) et à (442 349), respectivement.

Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion de nos instruments de capital en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait se produire, les actions privilégiées de série AZ, les actions privilégiées de série BB, les débentures subordonnées échéant le 17 juillet 2024 et les débentures subordonnées échéant le 29 septembre 2026, qui sont des instruments de capital relatifs aux FPUNV, seraient converties en actions ordinaires de RBC selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 $; ii) le cours du marché de nos actions ordinaires à la date de l'événement déclencheur (prix moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix plancher de 5,00 $ et en tenant compte des dividendes et des intérêts cumulés estimatifs, ces instruments de capital relatifs aux FPUNV se convertiraient en un maximum de 812 millions d'actions ordinaires de RBC, au total, ce qui représenterait un effet dilutif de 36,01 % selon le nombre d'actions ordinaires de RBC en circulation au 31 octobre 2014.

Capital attribué
La méthode que nous utilisons consiste à attribuer le capital à nos secteurs d'exploitation selon le montant le plus élevé entre le capital économique pleinement diversifié et les exigences en matière de capital réglementaire de l'accord de Bâle III. L'attribution du capital fondée sur le risque fournit une mesure du rendement uniforme des secteurs d'exploitation, qui permet une comparaison avec notre objectif de rendement global et aide la direction à déterminer l'affectation des ressources, en fonction d'autres facteurs.

Le capital attribué est calculé et attribué en fonction d'un plus grand nombre de risques, comparativement aux exigences en matière de capital réglementaire de l'accord de Bâle III, lesquelles sont calibrées principalement en fonction du risque de crédit, du risque de marché (activités de négociation) et du risque opérationnel. Le capital économique représente notre propre quantification des risques liés à nos activités commerciales, ce qui correspond au capital requis pour demeurer solvable dans des conditions de marché extrêmes, compte tenu de notre objectif qui consiste à maintenir une notation élevée. Le capital économique est calculé en fonction du risque de crédit, du risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), du risque opérationnel, du risque commercial, du risque lié aux immobilisations corporelles, ainsi que du risque d'assurance, et il comprend l'attribution du capital lié au goodwill et aux autres immobilisations incorporelles. Les risques communs entre les deux cadres sont alignés de façon à refléter les exigences accrues en matière de capital réglementaire.

- Le risque commercial est le risque de pertes ou de préjudices dus à des écarts dans les volumes, les prix et les coûts occasionnés par la concurrence, par des modifications réglementaires ainsi que par des risques liés à la réputation et aux stratégies.
- Le risque lié aux immobilisations corporelles constitue le risque que la valeur future de ces actifs soit inférieure à leur valeur comptable.

Se reporter à la rubrique sur la gestion du risque pour une analyse plus détaillée du risque de crédit, du risque de marché, du risque opérationnel et du risque d'assurance.

Par ailleurs, le capital attribué sert à évaluer l'adéquation de nos fonds propres. Notre politique a pour objectif de maintenir un niveau de capitaux disponibles qui excède considérablement le capital économique. Le capital disponible se définit comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les autres instruments de capital semblables à des titres de participation et qui permettent d'absorber les pertes, tels que les actions privilégiées.

Le calcul et l'attribution du capital nécessitent la formulation d'hypothèses et de jugements par la direction. Ces dernières font l'objet d'une surveillance dans le but de garantir que le cadre de gestion du capital économique demeure exhaustif et uniforme. Les modèles sont comparés avec les principales pratiques du secteur au moyen de sondages, d'examens des méthodes et des relations permanentes établies avec des professionnels du secteur spécialisés en gestion des risques.

L'information qui suit donne un aperçu de notre capital attribué.

Capital attribué — **Tableau 72**

(en millions de dollars canadiens)	2014	2013
Risque de crédit	13 800 $	11 800 $
Risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation)	3 900	3 300
Risque opérationnel	4 300	4 050
Risque commercial et risque lié aux immobilisations corporelles	2 750	2 650
Risque d'assurance	500	500
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	11 350	10 750
Attribution du capital réglementaire	4 150	3 400
Capital attribué	40 750 $	36 450 $
Sous-attribution de capital (1)	4 950	4 150
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	45 700 $	40 600 $

(1) Le montant comparatif a été retraité pour refléter l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*.

2014 par rapport à 2013
Le capital attribué a augmenté de 4,3 milliards de dollars, principalement en raison de l'augmentation du risque de crédit reflétant des activités, la révision de nos paramètres de gestion des risques et l'incidence de la conversion des devises. Le risque de marché a augmenté en raison principalement d'une augmentation du risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation et de l'introduction du risque de change structurel au premier trimestre de 2014. Le risque opérationnel et le risque commercial ont augmenté en raison de la hausse des revenus bruts. Le risque lié au goodwill et aux autres immobilisations incorporelles a augmenté essentiellement en raison de l'incidence de la conversion des devises.

Notre capitalisation demeure favorable, et les niveaux actuels des capitaux disponibles excèdent le capital attribué requis pour couvrir tous nos risques significatifs. Pour plus de détails sur le capital additionnel, se reporter au tableau 66, lequel présente un sommaire des ratios cibles réglementaires établis par le BSIF.

Capital attribué relatif au contexte dans lequel nous exerçons nos activités
Dans l'exercice de nos activités, nous sommes exposés à divers risques. Le tableau qui suit donne un aperçu général des risques liés à nos secteurs d'exploitation, ce qui comprend le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel. Nous avons utilisé le capital attribué pour illustrer l'importance relative des risques liés à chacun de nos secteurs d'exploitation. La distribution du capital attribué reflète la nature diversifiée de nos activités. L'actif pondéré en fonction des risques représente notre exposition au risque de crédit, au risque de marché et au risque opérationnel aux fins des exigences en matière de capital réglementaire.

Le risque le plus important lié au secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises est le risque de crédit, et ce risque a principalement trait aux services financiers aux particuliers et aux entreprises et aux transactions sur cartes de crédit. Les principaux risques liés au secteur Gestion de patrimoine, qui fournit des services aux clients institutionnels et aux particuliers, sont le risque opérationnel et le risque de crédit. Les risques liés au secteur Assurances ont principalement trait aux assurances vie, maladie, habitation et automobile, et ce secteur est également exposé au risque de marché et au risque opérationnel. Le risque le plus important lié au secteur Services aux investisseurs et trésorerie est le risque de crédit, et ce secteur est également exposé au risque de marché et au risque opérationnel. Le risque le plus important lié au secteur Marchés des Capitaux est le risque de crédit, et ce secteur est aussi exposé au risque de marché. Pour en savoir davantage sur les risques présentés ci-dessous, veuillez vous reporter à la rubrique Gestion du risque.

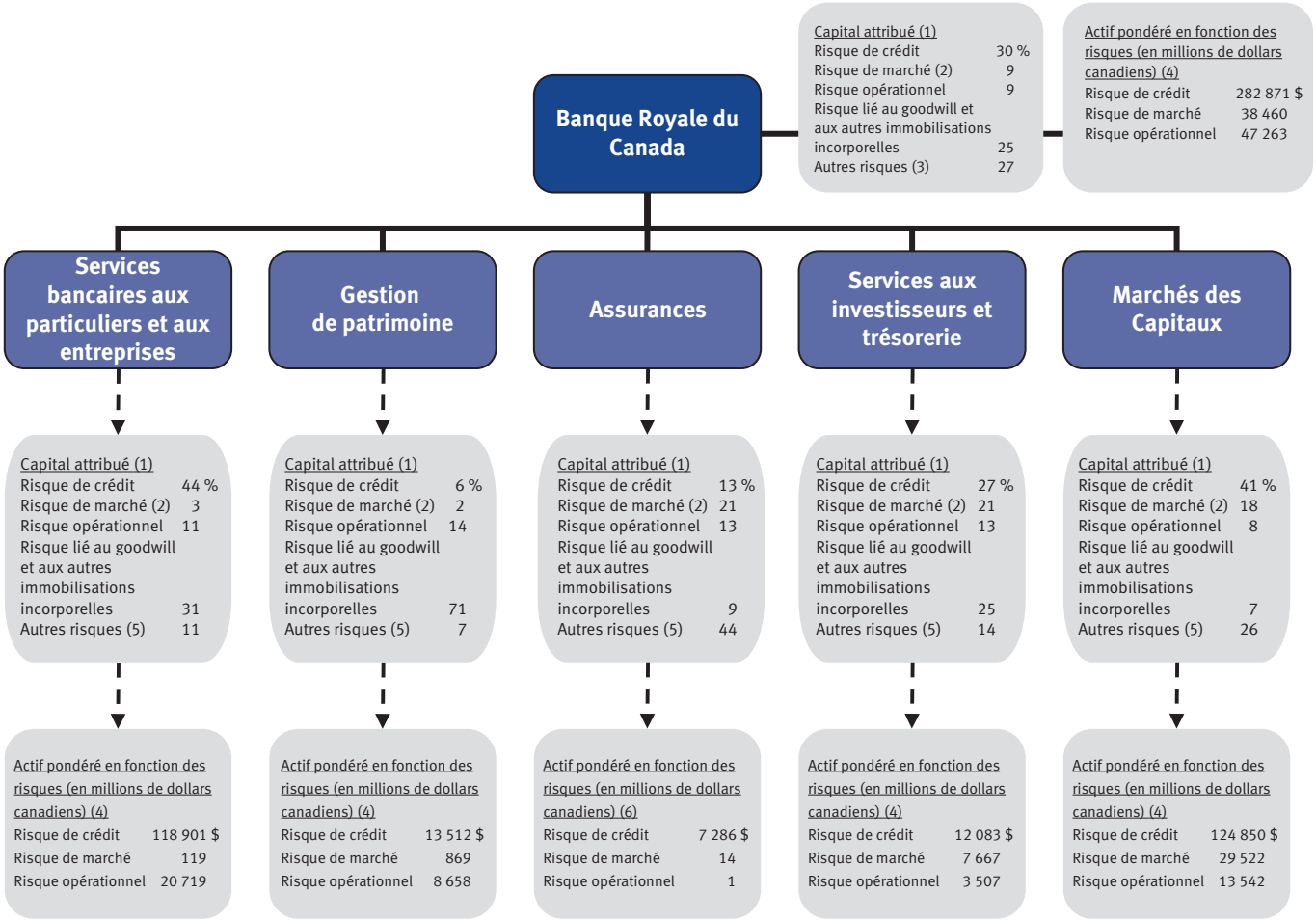

(1) Capital attribué : Représente le montant de capital estimatif requis pour couvrir les risques. On obtient ce capital en estimant le niveau de capital requis pour couvrir les risques associés à nos diverses entreprises, compte tenu de nos normes de solvabilité et notations cibles.

(2) Capital attribué au risque de marché : Représente le montant de capital estimatif requis pour couvrir le risque de marché et le risque de taux d'intérêt liés aux activités de négociation.

(3) Autres – RBC : Comprend a) le montant de capital estimatif requis pour couvrir le risque commercial, le risque lié aux immobilisations corporelles, ainsi que le risque d'assurance; b) un ajustement du capital réglementaire, car le capital attribué correspond au capital réglementaire ou au capital économique, selon le plus élevé des deux montants; c) le capital non attribué comptabilisé qui représente l'excédent des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires attribués, lequel est seulement présenté dans le secteur Services de soutien généraux.

(4) Le montant de l'actif pondéré en fonction des risques présenté ci-dessus représente l'actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie.

(5) Autres risques – secteurs d'exploitation : Comprend a) le montant de capital estimatif requis pour couvrir le risque commercial et le risque lié aux immobilisations corporelles et le risque d'assurance; b) un ajustement du capital réglementaire, car le capital correspond, au niveau du secteur d'exploitation, au capital réglementaire ou au capital économique, selon le plus élevé des deux montants.

(6) Le montant de l'actif pondéré en fonction des risques du secteur Assurances présenté ci-dessus représente nos placements dans les filiales d'assurance capitalisés au taux prescrit par les organismes de réglementation, tel qu'il est requis selon les normes d'adéquation des fonds propres en vertu de l'accord de Bâle.

Capital affecté aux filiales

Notre cadre de gestion du capital comprend la gestion du capital affecté aux filiales. Nous investissons le capital à l'échelle de l'entreprise, afin de satisfaire aux exigences des autorités de réglementation locales en matière d'adéquation des fonds propres et de maximiser les rendements pour nos actionnaires. Nous investissons dans nos filiales au besoin au cours de l'exercice. Nous établissons des lignes directrices pour déterminer les investissements de capitaux dans nos filiales et pour gérer le lien qui existe entre les capitaux investis dans les filiales et notre capital consolidé pour nous assurer un accès au capital dont il est tenu compte pour mesurer le capital réglementaire consolidé.

Chaque filiale est responsable d'assurer sa conformité aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres prescrites par les autorités de réglementation locales, lesquelles pourraient comprendre des restrictions liées au transfert d'actifs sous forme d'espèces, de dividendes, de prêts ou d'avances. Actuellement, la Trésorerie générale est responsable des activités de surveillance centralisée et des activités de gestion du capital consolidé de toutes les filiales.

Autres facteurs influant sur le capital

Le traitement des fonds propres liés aux placements en titres de capitaux propres dans d'autres entités se fonde sur diverses lignes directrices d'ordre comptable et réglementaire et sur le montant ou la nature du placement. Nous avons recours aux trois démarches générales suivantes :

- Consolidation : nous consolidons les entités que nous contrôlons dans nos bilans consolidés.
- Déduction : certains titres détenus sont portés entièrement en déduction du capital réglementaire. Ces titres comprennent tous les « intérêts de groupe financier » non consolidés, tels qu'ils sont définis dans la *Loi sur les banques* (Canada), dans le capital d'institutions financières, ainsi que tous les placements dans des filiales d'assurance.
- Pondération des risques : un facteur de pondération des risques est attribué aux placements en titres de capitaux propres non consolidés qui ne sont pas portés en déduction du capital, en fonction du taux prescrit aux fins du calcul des charges de capital.

Approche aux fins de l'établissement du capital réglementaire utilisée pour déterminer les risques liés aux activités de titrisation
En ce qui concerne les risques liés aux activités de titrisation, nous avons recours à une approche d'évaluation interne des risques liés à notre PCAA, ainsi qu'à des approches fondées sur des notations et à des approches standardisées en ce qui concerne les risques liés aux autres activités de titrisation.

Bien que les méthodes d'établissement de notations en vertu de notre approche d'évaluation interne soient basées en grande partie sur les critères publiés par les organismes externes d'évaluation du crédit (OEEC) tels que S&P et qu'elles soient en conséquence analogues aux méthodes qu'utilisent ces organismes, elles ne sont pas identiques à ces méthodes. Notre processus d'établissement des notations consiste notamment à comparer le rehaussement de crédit disponible relatif à une structure de titrisation avec le niveau des pertes prévues en période de tensions. Le degré de gravité des tensions utilisé est déterminé au moyen du profil de risque désiré relatif à la transaction. Par conséquent, nous attribuons un degré de gravité des tensions plus élevé aux flux de trésorerie liés à une transaction donnée de manière à établir une notation plus élevée. À l'inverse, des notations moins élevées sont établies dans le cas des transactions à l'égard desquelles le degré de gravité des tensions utilisé est plus faible.

La plupart des autres risques liés aux transactions de titrisation auxquels nous sommes exposés (autres que ceux liés au PCAA) sont assortis de notations externes, et nous utilisons la moins élevée de nos notations internes ou la notation externe la plus faible pour déterminer l'attribution du capital qui est appropriée pour ces positions. Nous comparons périodiquement nos notations internes avec celles des OEEC, afin de nous assurer que les notations des OEEC sont raisonnables.

La Gestion des risques du Groupe est responsable de l'évaluation de tous les risques en matière de capital liés au portefeuille d'intermédiation bancaire. La Gestion des risques du Groupe est indépendante des secteurs d'activité où surviennent les risques liés aux activités de titrisation et elle effectue parfois ses propres analyses en collaboration avec les secteurs d'activité concernés, mais elle demeure dans tous les cas indépendante de ces secteurs. La Gestion des risques du Groupe a élaboré des lignes directrices concernant les critères spécifiques relatifs aux catégories d'actifs, qui précisent les méthodes d'établissement des notations pour chaque catégorie d'actifs. Les lignes directrices font l'objet d'examens périodiques et elles sont assujetties au processus de reproduction des notations prévu par le pilier I de l'accord de Bâle.

Risques liés aux prêts à risque et aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain découlant des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, des TGC et des prêts hypothécaires

Tableau 73

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2014 Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque	2014 Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles de catégorie Alt-A	2014 TGC pouvant comprendre des prêts hypothécaires à risque ou de catégorie Alt-A	2014 Total	2013 Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque	2013 Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles de catégorie Alt-A	2013 TGC pouvant comprendre des prêts hypothécaires à risque ou de catégorie Alt-A	2013 Total
Juste valeur des titres	157 $	188 $	– $	345 $	205 $	221 $	15 $	441 $
Juste valeur des titres selon la notation								
AAA	1 $	– $	– $		8 $	8 $	– $	
AA	19	4	–		36	19	–	
A	66	3	–		16	25	–	
BBB	25	–	–		51	11	–	
Inférieure à BBB-	46	181	–		94	158	15	
Total	157 $	188 $	– $	345 $	205 $	221 $	15 $	441 $
Juste valeur des titres par année de montage								
2003 (ou avant)	– $	23 $	– $		1 $	25 $	– $	
2004	4	19	–		4	43	–	
2005	58	67	–		94	63	15	
2006	73	68	–		38	64	–	
2007 et par la suite	22	11	–		68	26	–	
Total	157 $	188 $	– $	345 $	205 $	221 $	15 $	441 $
Coût amorti des prêts hypothécaires à risque et de catégorie Alt-A (prêts entiers)	10 $	41 $	– $	51 $	7 $	26 $	– $	33 $
Risque total lié aux prêts à risque et de catégorie Alt-A	167 $	229 $	– $	396 $	212 $	247 $	15 $	474 $

Sensibilité de la juste valeur des titres aux modifications des hypothèses :

Augmentation de 100 p.b. de l'écart de taux	(4)$	(8)$
Augmentation de 100 p.b. des taux d'intérêt	(1)	(18)
Augmentation de 20 % des taux de défaillance	(2)	(2)
Diminution de 25 % des taux de remboursement anticipé	(2)	6

Certaines activités et transactions que nous effectuons nous exposent au risque de défaillance lié aux prêts hypothécaires résidentiels à risque et de catégorie Alt-A sur le marché américain. Notre exposition aux prêts hypothécaires résidentiels à risque et de catégorie Alt-A sur le marché américain, qui s'est établie à 396 millions de dollars, représente moins de 0,1 % du total de notre actif au 31 octobre 2014, comparativement à 474 millions, ou 0,1 %, à l'exercice précédent La diminution de 78 millions de dollars s'explique principalement par la vente de titres.

2014 par rapport à 2013

Le total de nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles présenté dans le tableau ci-dessus pourrait être exposé aux risques liés aux prêts à risque sur le marché américain. Au 31 octobre 2014, notre exposition aux titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque sur le marché américain s'est établie à 157 millions de dollars, en baisse de 48 millions, ou 23 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à la vente de certains titres. Une tranche de 86 millions de dollars, ou 55 %, de nos placements liés à cette exposition présentait la notation A ou une notation plus élevée, soit une augmentation de 26 millions par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'achat de certains titres.

Au 31 octobre 2014, nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque sur le marché américain qui présentaient la notation AAA représentaient 1 % du total de nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque sur le marché américain, comparativement à 4 % à l'exercice précédent, principalement en raison de la vente de certains titres. Au 31 octobre 2014, notre exposition aux risques liés aux prêts à risque sur le marché américain s'est établie à 10 millions de dollars, en hausse de 3 millions, résultat qui tient principalement à l'achat de certains titres.

Du total de notre portefeuille de titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, des placements d'une juste valeur de 188 millions de dollars pourraient être exposés aux risques liés aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain). L'exposition aux risques liés aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain a diminué de 33 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, environ 42 % de ces titres ayant été émis en 2006 et par la suite, comparativement à 41 % à l'exercice précédent. Au 31 octobre 2014, notre exposition aux risques liés aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain s'est établie à 41 millions de dollars, soit une augmentation de 15 millions par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'achat de certains titres.

Sur le total de notre portefeuille de TGC, aucun placement n'est exposé aux risques liés aux prêts à risque ou aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain. Au 31 octobre 2014, la juste valeur de nos TGC de sociétés, qui se composent principalement de titres garantis par des prêts de sociétés de 812 millions de dollars, a diminué de 600 millions par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement du rachat de certains titres.

Arrangements hors bilan
Pour de plus amples renseignements sur nos arrangements hors bilan, y compris les conduits multicédants, les instruments de placement structurés et les autres entités à détenteurs de droits variables au 31 octobre 2014, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan.

Financement avec endettement
Les activités de prêt avec endettement se rapportent à l'octroi de financement par emprunt dont le produit est généralement utilisé par les emprunteurs pour financer les rachats de participations, les fusions et acquisitions et les restructurations d'entreprise, et comprennent les facilités de crédit-relais qui répondent à certains critères de levier financier. Nous avons revu notre définition au cours de l'exercice; nous considérions auparavant que le financement avec endettement concernait principalement une entité liée à un promoteur financier. Cette définition pourrait changer dans l'avenir. Au 31 octobre 2014, le total de nos engagements, y compris les montants capitalisés et non capitalisés, s'établissait à 16,4 milliards de dollars.

Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales
La juste valeur de nos placements directs dans des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales s'élevait à 115 millions de dollars au 31 octobre 2014.

Actifs et passifs évalués à la juste valeur
Nos instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés dans les niveaux 1, 2 ou 3, selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur définie dans IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Pour de plus amples renseignements sur la juste valeur de nos instruments financiers et sur les transferts d'instruments entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

Le tableau ci-dessous illustre le total de la juste valeur de chaque catégorie principale d'actifs financiers et de passifs financiers évalués à la juste valeur, ainsi que le pourcentage de la juste valeur pour chaque catégorie classée dans les niveaux 1, 2 ou 3 au 31 octobre 2014.

Actifs et passifs évalués à la juste valeur — **Tableau 74**

	Au 31 octobre 2014				
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Juste valeur (1)	Niveau 1 (1)	Niveau 2 (1)	Niveau 3 (1)	Total
Actifs financiers					
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	151 380 $	43 %	56 %	1 %	100 %
Titres disponibles à la vente	45 995	17	74	9 %	100
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	85 292	0	100	0 %	100
Prêts de gros	3 615	0	87	13 %	100
Dérivés	144 470	2	97	1 %	100
Passifs financiers					
Dépôts	79 439 $	0 %	99 %	1 %	100 %
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	50 345	65	35	0 %	100
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	58 411	0	100	0 %	100
Dérivés	145 964	2	97	1 %	100

(1) Les actifs et passifs dérivés présentés dans le tableau ci-dessus ne reflètent pas l'incidence de la compensation.

Questions en matière de comptabilité et de contrôle

Méthodes comptables critiques et estimations

Mise en application des méthodes comptables critiques et des estimations
Nos principales méthodes comptables sont présentées à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2014. Certaines de ces méthodes, ainsi que des estimations faites par la direction aux fins de l'application desdites méthodes, constituent des méthodes comptables critiques, car elles font en sorte que nous sommes tenus d'exercer des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines, et parce qu'il est probable que des montants considérablement différents seront présentés dans des conditions différentes ou selon diverses hypothèses. Nos méthodes comptables critiques et nos estimations visent la juste valeur des instruments financiers, la provision pour pertes sur créances, le goodwill et autres immobilisations incorporelles, les avantages du personnel, la consolidation, la décomptabilisation d'actifs financiers ainsi que l'impôt sur le résultat. Nos méthodes comptables critiques et nos estimations ont été examinées et approuvées par notre Comité d'audit, en collaboration avec la direction, dans le cadre du processus d'examen et d'approbation de nos principales méthodes comptables et estimations et jugements.

Juste valeur des instruments financiers
La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Nous déterminons la juste valeur en tenant compte de tous les facteurs que les participants du marché prendraient en considération pour établir un prix, y compris les méthodes d'évaluation généralement reconnues.

Le Conseil d'administration surveille l'évaluation des instruments financiers principalement par l'entremise du Comité d'audit et du Comité de gestion des risques. Le Comité d'audit revoit la présentation des instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur et les informations à fournir, tandis que le Comité de gestion des risques évalue le caractère adéquat des structures de gouvernance et des processus de contrôle concernant ces instruments.

Nous avons mis en place des politiques, des procédures et des contrôles liés aux méthodes et aux techniques d'évaluation afin de nous assurer que la juste valeur fait l'objet d'une estimation raisonnable. Les principaux processus et contrôles d'évaluation comprennent, sans s'y limiter, la ventilation des profits et des pertes, la vérification indépendante des prix et les normes de validation des modèles. Ces processus de contrôle sont gérés soit par le groupe Finance, soit par la Gestion des risques du Groupe et ils sont indépendants des secteurs d'activité connexes et de leurs fonctions de négociation. La ventilation des profits et des pertes est un processus qui vise à expliquer les variations de la juste valeur de certaines positions et elle est effectuée quotidiennement pour les portefeuilles de négociation. Tous les instruments comptabilisés à la juste valeur sont soumis à la vérification indépendante des prix, soit un processus en vertu duquel les évaluations de la fonction de négociation sont comparées aux cours du marché externe et à d'autres données de marché pertinentes. Les sources de données de marché comprennent les cours du marché, les courtiers et les prix du vendeur. D'autres techniques d'évaluation sont utilisées lorsque les prix ou les cours ne sont pas disponibles. Certains processus d'évaluation ont recours à des modèles d'évaluation pour déterminer la juste valeur. Notre démarche en matière d'utilisation de modèles est systématique et constante. L'utilisation de modèles d'évaluation conformes à notre cadre de gestion des risques liés aux modèles est approuvée. Le cadre traite, entre autres choses, des normes d'établissement des modèles, des processus et procédures de validation et des autorités d'approbation. Le processus de validation est l'un des principaux contrôles de modèles. La validation des modèles a pour objectif de s'assurer qu'un modèle est adéquat pour l'utilisation prévue et de définir des limitations quant à son utilisation. Tous les modèles sont régulièrement soumis au processus de validation.

Au nombre des autres contrôles figure l'utilisation d'une liste de sources tierces attestées pour l'établissement des prix. La liste de sources tierces pour l'établissement des prix accorde la priorité aux services et aux prix dont l'exactitude est la plus élevée et la plus constante. Le niveau d'exactitude est déterminé au fil du temps en comparant les prix déterminés par des tiers aux prix déterminés par des courtiers ou un système, aux prix déterminés par d'autres services d'établissement des prix et, lorsqu'elles sont disponibles, aux données de négociation réelles.

Pour déterminer la juste valeur, on utilise une hiérarchie qui place en ordre de priorité les données utilisées dans les techniques d'évaluation. Selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et le niveau le plus bas correspond aux données non observables (niveau 3). La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Les données du niveau 1 correspondent aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs, auxquels nous avons accès à la date d'évaluation, pour des actifs ou des passifs identiques. Les données du niveau 2 comprennent les prix cotés pour des actifs ou passifs semblables sur des marchés actifs, les prix cotés pour des actifs ou passifs identiques ou semblables sur des marchés qui sont inactifs, et les données du modèle qui sont observables ou qui peuvent être corroborées par des données observables sur le marché sur pratiquement toute la durée de vie des actifs ou des passifs. Les données du niveau 3 correspondent à une ou à plusieurs données non observables aux fins du calcul de la juste valeur de l'actif ou du passif. Les données non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où des données observables ne sont pas disponibles à la date d'évaluation. La disponibilité des données aux fins de l'évaluation peut influer sur la sélection des techniques d'évaluation. Un instrument financier est classé aux fins de présentation en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

Lorsque des prix ou des données observables ne sont pas disponibles, la direction doit exercer son jugement pour déterminer les justes valeurs en évaluant d'autres sources pertinentes d'information, comme les données historiques et les données indirectes de transactions semblables, et en utilisant des techniques d'extrapolation et d'interpolation. En ce qui a trait aux instruments qui ne sont pas négociés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée au moyen d'une technique d'évaluation optimisant l'utilisation de données de marché observables dans la mesure où elles sont disponibles. Pour ce qui est des instruments plus complexes ou illiquides, un jugement important doit être exercé pour la détermination du modèle à utiliser, la sélection des données prises en compte dans le modèle et, dans certains cas, l'application d'ajustements à la valeur obtenue selon le modèle ou aux cours du marché associés aux instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, car la sélection des données du modèle peut être subjective et les données peuvent ne pas être observables. Les données non observables sont de par leur nature incertaines puisqu'il y a alors peu de données de marché disponibles, voire aucune telle donnée, pour déterminer dans quelle mesure une transaction peut être conclue dans des conditions de concurrence normale dans le cours normal des affaires. Dans une telle situation, on évalue les ajustements appropriés au titre de l'évaluation qui sont apportés à ces données pour tenir compte du risque de marché et de l'incertitude des paramètres, ainsi que d'autres ajustements au titre de l'évaluation pour tenir compte du risque lié au modèle.

Nous comptabilisons les ajustements au titre de l'évaluation afin de refléter adéquatement la qualité du crédit de la contrepartie relativement à notre portefeuille de dérivés, les différences entre la courbe des swaps indexés sur le taux à un jour et les taux interbancaires offerts à Londres (LIBOR) pour les dérivés garantis par des créances, les ajustements de l'évaluation liés au financement pour les dérivés hors cote non garantis et sous-garantis par des créances, les profits ou les pertes latents à la création de la transaction, les écarts acheteur-vendeur et les paramètres non observables. Ces ajustements peuvent être subjectifs étant donné qu'un jugement important doit être exercé dans la sélection des données, notamment la probabilité d'une défaillance et le taux de recouvrement, et ils visent à obtenir une juste valeur reflétant les hypothèses qui seraient prises en compte par les participants du marché dans le cadre de l'établissement du prix des instruments financiers. Le prix réalisé sur une transaction peut différer de sa valeur comptabilisée antérieurement estimée à l'aide du jugement de la direction et, par conséquent, avoir une incidence sur les profits et les pertes latents constatés aux postes Revenus tirés des activités de négociation ou Autres de la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Des ajustements au titre de l'évaluation sont comptabilisés relativement au risque de crédit lié à nos portefeuilles de dérivés afin d'établir la juste valeur de ceux-ci. Les ajustements de l'évaluation du crédit tiennent compte de la qualité du crédit de nos contreparties, de l'évaluation à la valeur de marché actuelle ou future éventuelle des transactions ainsi que de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que les conventions-cadres de compensation et les conventions d'affectation d'actifs en garantie. Les montants des ajustements de l'évaluation liés au crédit sont établis en fonction des estimations du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance, de la probabilité d'une défaillance, des taux de recouvrement pour chaque contrepartie, ainsi que des corrélations entre les facteurs de marché et de crédit. Le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance correspond aux montants des actifs et des passifs liés aux dérivés prévus au moment de la défaillance, estimés au moyen d'un processus de modélisation qui tient compte des facteurs de risque sous-jacents. La probabilité d'une défaillance et le taux de recouvrement sont habituellement fondés sur les cours du marché pour une protection de crédit et les notations liées à la contrepartie. La corrélation est la mesure statistique de la façon dont les facteurs de crédit et de marché peuvent varier les uns en fonction des autres. La corrélation est estimée à l'aide de données historiques et de données du marché lorsque de telles données sont disponibles. Les ajustements de l'évaluation liés au crédit sont calculés quotidiennement et les variations sont comptabilisées au poste Revenus tirés des activités de négociation de la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Selon notre méthode d'évaluation de la juste valeur des dérivés hors cote garantis par des créances au moyen de la courbe des swaps indexés sur le taux à un jour, la différence entre les taux de certains swaps indexés sur le taux à un jour et le LIBOR dans l'évaluation des dérivés est considérée comme un ajustement au titre de l'évaluation.

Les ajustements de l'évaluation liés au financement sont également calculés afin de tenir compte du coût et de l'avantage du financement dans l'évaluation des dérivés hors cote non garantis et sous-garantis par des créances. Les flux de trésorerie futurs prévus de ces dérivés sont actualisés de manière à refléter le coût et l'avantage du financement des dérivés en utilisant comme données une courbe de financement, les volatilités implicites et les corrélations.

Au besoin, lorsque la juste valeur d'un instrument financier n'est pas dérivée d'un prix coté sur le marché ou qu'elle ne s'appuie pas sur d'autres transactions observables sur le marché, selon une technique d'évaluation qui tient compte de données observables sur le marché, un ajustement au titre de l'évaluation est apporté afin de refléter le profit ou la perte latent à la création de cet instrument financier.

Un ajustement au titre de l'évaluation des cours acheteur et vendeur est nécessaire lorsqu'un instrument financier est évalué au cours moyen, plutôt qu'au cours acheteur ou vendeur de l'actif ou du passif, respectivement. L'ajustement au titre de l'évaluation tient compte de l'écart entre le cours moyen et, soit le cours acheteur, soit le cours vendeur.

Certains modèles d'évaluation nécessitent un calibrage des paramètres en fonction de facteurs comme les prix des options observés sur le marché. Le calibrage des paramètres peut varier en fonction de facteurs comme le choix des instruments ou la méthodologie d'optimisation. Un ajustement au titre de l'évaluation est également estimé afin d'atténuer les incertitudes liées au calibrage des paramètres.

Nous classons nos instruments financiers évalués à la juste valeur de façon récurrente selon trois niveaux en fonction du degré de transparence des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des instruments. Au 31 octobre 2014, les instruments de niveau 2, dont la juste valeur est fondée sur des données observables, comprenaient des actifs financiers de 355 milliards de dollars (296 milliards en 2013) et des passifs financiers de 296 milliards (234 milliards en 2013). Ces montants représentent 81 % du total de nos actifs financiers évalués à la juste valeur (79 % en 2013) et 89 % du total de nos passifs financiers évalués à la juste valeur (85 % en 2013), respectivement. Les instruments de niveau 3, dont les évaluations comportent des données non observables importantes, comprenaient des actifs financiers de 6 milliards de dollars (8 milliards en 2013) et des passifs financiers de 2 milliards (8 milliards en 2013), ce qui représente 1 % du total de nos actifs financiers évalués à la juste valeur (2 % en 2013) et 1 % du total de nos passifs financiers évalués à la juste valeur (3 % en 2013), respectivement.

À chaque date de clôture, ou plus fréquemment lorsque les conditions l'exigent, nous évaluons nos titres disponibles à la vente afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation, telle qu'une baisse importante ou prolongée de la juste valeur du titre en deçà de son coût, ou lorsqu'une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs provenant du titre peut être estimée de façon fiable. Lorsque nous évaluons la perte de valeur des titres d'emprunt, nous étudions principalement les notations des contreparties et les facteurs propres aux titres, notamment les garanties, les notations externes, la priorité de rang et d'autres facteurs de marché. Pour évaluer les titres d'emprunt complexes, y compris les titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis, les titres adossés à des actifs et d'autres produits structurés, nous utilisons également des modèles de prévision des flux de trésorerie qui tiennent compte des flux de trésorerie réels et prévus pour chaque titre et d'un certain nombre d'hypothèses et de données fondées sur des facteurs propres à chaque titre. Les données et les hypothèses utilisées, notamment les défaillances, le remboursement anticipé et les taux de recouvrement, se fondent sur les données de marché à jour. Pour ce qui est des titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis, les taux de recouvrement sont tributaires, dans une large mesure, des prix de l'immobilier anticipés au niveau municipal, fournis par des tiers. En outre, nous tenons compte de la structure des transactions et des rehaussements de crédit en ce qui concerne les titres structurés. Si les résultats indiquent qu'il sera impossible de recouvrer entièrement la somme du capital et des intérêts courus à l'égard d'un titre, le titre est soumis à une analyse plus approfondie afin de déterminer si une perte sera ultérieurement réalisée. Puisque les titres de participation ne sont pas assortis de flux de trésorerie contractuels, ils sont évalués différemment des titres d'emprunt. En évaluant s'il existe une indication objective que le titre ait subi une perte de valeur, nous prenons en compte les facteurs qui comprennent la durée au cours de laquelle et la mesure dans laquelle la juste valeur a été inférieure au coût, ainsi que la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur. Nous prenons également en compte la valeur recouvrable estimée et la période de recouvrement. Nous analysons plus en profondeur les titres dont la juste valeur a été inférieure au coût pendant plus de douze mois. Si un titre disponible à la vente a subi une perte de valeur, la perte cumulée latente qui a antérieurement été comptabilisée dans les autres composantes des capitaux propres est comptabilisée directement en résultat, dans les revenus autres que d'intérêt. Au 31 octobre 2014, les pertes brutes latentes sur les titres disponibles à la vente se chiffraient à 181 millions de dollars (293 millions en 2013). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances liée aux risques figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi qu'aux éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés, est maintenue à un niveau que la direction estime approprié pour couvrir les pertes sur créances à la date de clôture.

Les provisions sont calculées individuellement pour les prêts qui sont considérés individuellement significatifs, et elles sont calculées collectivement pour les prêts qui ne sont pas individuellement significatifs et pour les prêts qui sont significatifs, mais pour lesquels il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation, au moyen d'évaluations quantitatives et qualitatives fondées sur des informations actuelles et historiques sur les créances. Pour de plus amples renseignements sur la provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

Prêts soumis à un test de dépréciation individuel

Les prêts importants pris individuellement sont soumis à un test de dépréciation individuel afin de déceler des indices objectifs de dépréciation. Un prêt est considéré comme ayant subi une dépréciation lorsque la direction détermine qu'elle ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants à recevoir aux termes des modalités initiales du contrat, ou la valeur équivalente.

L'exposition au risque de crédit des prêts individuellement importants est évaluée en fonction de facteurs comme l'ensemble de la situation financière, des ressources et de l'historique de paiement de l'emprunteur et, le cas échéant, la valeur réalisable de tout bien affecté en garantie. S'il existe une indication de dépréciation donnant lieu à une perte de valeur, le montant de la perte est comptabilisé en résultat et correspond à la différence entre la valeur comptable du prêt, y compris les intérêts courus, et le montant recouvrable estimé. Le montant recouvrable estimé correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, déterminé au taux d'intérêt effectif original du prêt, y compris les flux de trésorerie qui résulteraient de la réalisation de la garantie, moins les coûts de sortie.

Prêts soumis à un test de dépréciation collectif

Les prêts qui ne sont pas importants pris individuellement, ou qui ont été soumis à un test de dépréciation individuel et n'ont pas montré d'indice de dépréciation, sont soumis à un test de dépréciation collectif. Pour réaliser une évaluation collective de la dépréciation, les prêts sont groupés selon des caractéristiques de risque similaires qui tiennent compte du type de prêt, du secteur d'activité, de la situation géographique, du type d'instrument de garantie, du retard de paiement observé et d'autres facteurs pertinents.

La provision relative au test de dépréciation collectif est déterminée en fonction de facteurs tels que : i) les pertes antérieures, qui tiennent compte des probabilités historiques de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition au risque de défaillance, dans des portefeuilles comportant des caractéristiques semblables en matière de risque de crédit; ii) le jugement de la direction à l'égard de l'ampleur de la perte de valeur en fonction de la comparaison de l'historique de pertes et de la perte réelle présentée à la date de clôture, compte tenu des tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, de la conjoncture économique, de l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs. Les flux de trésorerie futurs d'un groupe de prêts sont soumis collectivement à un test de dépréciation sur la base des flux de trésorerie contractuels des prêts compris dans le groupe et d'un historique de pertes enregistrées sur des prêts présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires à celles du groupe. L'historique de pertes est ajusté sur la base des données observables actuelles afin de refléter les effets des circonstances actuelles qui n'affectaient pas la période sur laquelle est basé l'historique de pertes et de supprimer les effets des circonstances comprises dans la période historique qui n'existent pas actuellement. La méthodologie et les hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs sont régulièrement revues afin de réduire les différences éventuelles entre les estimations de perte et la perte réelle.

Sortie de prêts
Les prêts et la provision pour pertes sur créances connexe sont sortis du bilan, intégralement ou partiellement, lorsque la possibilité de recouvrement est à peu près inexistante. Les prêts garantis sont généralement sortis du bilan après la réception de tout produit de la réalisation d'une garantie. Lorsque la valeur nette de réalisation d'une garantie a été déterminée et qu'il n'est pas raisonnable de prévoir un recouvrement additionnel, la sortie anticipée est possible. En ce qui concerne les cartes de crédit, les soldes et la provision pour pertes sur créances connexe sont sortis du bilan lorsque le paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement sortis lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours.

Total de la provision pour pertes sur créances
Selon les procédures dont il est fait mention ci-dessus, la direction estime que le total de la provision pour pertes sur créances, à savoir 2 085 millions de dollars, est suffisant pour absorber les pertes sur créances estimatives subies par le portefeuille de prêts au 31 octobre 2014 (2 050 millions en 2013). Ce montant comprend une tranche de 91 millions de dollars (91 millions en 2013) liée à des éléments hors bilan et autres, classée à titre de provisions au poste Autres passifs de nos bilans consolidés.

Goodwill et autres immobilisations incorporelles
Nous affectons le goodwill aux groupes d'unités génératrices de trésorerie. Le goodwill n'est pas amorti; il est soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus souvent s'il y a des indications objectives d'une dépréciation. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation dans le cadre duquel la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie est comparée à sa valeur comptable. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie correspond à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur actualisée. La valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie comprend la valeur comptable des actifs, des passifs et du goodwill attribués à l'unité génératrice de trésorerie. Lorsque la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable, la perte de valeur est d'abord portée en diminution de la valeur comptable de tout goodwill attribué à l'unité génératrice de trésorerie, puis aux autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie, proportionnellement à la valeur comptable de chaque actif. Toute perte de valeur est comptabilisée en résultat dans la période au cours de laquelle elle est mise en évidence. Les reprises ultérieures de pertes de valeur du goodwill sont interdites.

Nous évaluons la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie de nos unités génératrices de trésorerie au moyen principalement de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui intègre les prévisions internes des produits et des charges de chaque unité génératrice de trésorerie. La direction doit exercer un jugement important pour estimer les flux de trésorerie futurs prévus (incertitude liée au moment de la réalisation et au montant), les taux d'actualisation (fondés sur les risques propres aux unités génératrices de trésorerie) et les taux de croissance finaux. Les risques propres aux unités génératrices de trésorerie comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix et l'inflation). Si les bénéfices prévus et les autres hypothèses dans les périodes futures s'écartent considérablement des montants actuels utilisés lors de nos tests de dépréciation, la valeur de notre goodwill pourrait subir une dépréciation.

Les autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, laquelle varie de 3 à 10 ans pour les logiciels et de 10 à 20 ans pour les relations-clients. Elles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des indices suggèrent qu'un actif pourrait avoir subi une perte de valeur. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle et sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif isolé ne peut pas être estimée, nous estimons la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Si la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle est ramenée à sa valeur recouvrable, et une perte de valeur est comptabilisée. Une perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise lorsqu'une modification est apportée aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) depuis que la dernière perte de valeur a été comptabilisée. Un jugement important doit être exercé pour estimer la durée d'utilité et la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de dépréciation. Nous ne détenons pas d'immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée.

Au 31 octobre 2014, nous avions un goodwill de 8,6 milliards de dollars (8,3 milliards en 2013) et d'autres immobilisations incorporelles de 2,8 milliards (2,8 milliards en 2013). Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 2 et 10 de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

Avantages du personnel
Nous parrainons un certain nombre de régimes d'avantages offerts aux employés admissibles, y compris des régimes de retraite enregistrés, des régimes de retraite complémentaires et des régimes d'assurances maladie, dentaire, invalidité et vie.

Le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations définies repose sur diverses hypothèses telles que les taux d'actualisation, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les hypothèses à l'égard des taux d'actualisation sont déterminées à partir des cours au comptant établis en fonction d'une courbe du rendement dérivé d'obligations de sociétés ayant la notation Aa pour nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au Canada, et à partir des cours au comptant établis en fonction d'une courbe de rendement d'obligations de sociétés ayant la notation Aa pour nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi dans les autres pays. La direction formule toutes les autres hypothèses, en faisant largement appel à l'exercice du jugement, et les actuaires procèdent à leur examen. Tout écart

entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles influera sur les montants des obligations au titre des prestations constituées et les réévaluations. Les hypothèses moyennes pondérées utilisées et la sensibilité des hypothèses clés sont présentées à la note 17 de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

Consolidation

Les filiales sont les entités, y compris les entités structurées, sur lesquelles nous exerçons un contrôle. Nous contrôlons une entité lorsque nous sommes exposés ou que nous avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que nous détenons sur l'entité émettrice. Nous détenons le pouvoir sur une entité lorsque nous avons des droits effectifs qui nous confèrent la capacité actuelle de diriger les activités qui ont l'incidence la plus importante sur les rendements de l'entité (les activités pertinentes). Le pouvoir peut être déterminé sur la base des droits de vote ou, dans le cas des entités structurées, d'autres accords contractuels.

Nous ne sommes pas considérés comme exerçant un contrôle sur une entité lorsque nous exerçons un pouvoir sur une entité à titre de mandataire. Pour déterminer si nous agissons comme mandataire, nous examinons la relation globale existant entre nous, l'entité émettrice et les autres parties à l'accord en fonction des facteurs suivants : i) l'étendue de notre pouvoir décisionnel; ii) les droits détenus par d'autres parties; iii) la rémunération à laquelle nous avons droit; iv) notre exposition à la variabilité des rendements

La détermination du contrôle est fondée sur les faits et circonstances actuels et fait l'objet d'une évaluation sur une base continue. Dans certains cas, l'évaluation de divers facteurs et de diverses conditions peut porter à croire que le contrôle de l'entité est exercé par différentes parties, selon que ces facteurs ou ces conditions sont évalués séparément ou dans leur ensemble. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous évaluons les conditions et les facteurs pertinents dans leur ensemble afin de déterminer si nous contrôlons une entité. Plus précisément, nous exerçons notre jugement lorsque nous évaluons si nous avons d'importants droits décisionnels sur les activités pertinentes et si nous exerçons notre pouvoir en agissant pour notre propre compte ou comme mandataire.

Nous consolidons toutes nos filiales à partir de la date à laquelle le contrôle nous a été transféré, et cessons de consolider une entité lorsqu'elle n'est plus contrôlée par nous. Nos conclusions aux fins de la consolidation ont une incidence sur le classement et le montant des actifs, des passifs, des revenus et des charges comptabilisés dans nos états financiers consolidés.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales que nous consolidons sont présentées dans nos bilans consolidés à titre de composante distincte des capitaux propres, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présenté séparément dans nos comptes consolidés de résultat.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan et à la note 7 de nos états financiers consolidés annuels.

Décomptabilisation d'actifs financiers

Nous effectuons périodiquement des transactions dans le cadre desquelles nous transférons des actifs financiers, tels que des prêts ou des titres adossés à des créances hypothécaires structurés, à des entités structurées ou à des fiducies, lesquelles émettent des titres aux investisseurs. Nous décomptabilisons les actifs lorsque nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie de l'actif ont pris fin, lorsque nous conservons le droit de recevoir les flux de trésorerie, mais que nous avons une obligation de payer ces flux de trésorerie à un tiers sous réserve de certaines exigences de transfert, ou lorsque nous transférons nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie ainsi que la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux actifs ont été transférés. Lorsque nous conservons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs transférés, ceux-ci ne sont pas décomptabilisés de nos bilans consolidés et sont comptabilisés comme des transactions de financement garanti. Lorsque nous ne conservons ni ne transférons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs, nous décomptabilisons les actifs si le contrôle de l'actif est abandonné. Lorsque nous conservons le contrôle sur les actifs transférés, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés dans la mesure où nous conservons des liens. La direction doit exercer un jugement pour déterminer si nous avons transféré ou conservé la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété de l'actif financier transféré.

La plupart des actifs transférés en vertu de conventions de rachat et de conventions de prêt de titres et dans le cadre de nos transactions de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens ne sont pas admissibles à la décomptabilisation; en conséquence, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés connexes dans nos bilans consolidés, et aucun profit ni aucune perte lié à ces activités de titrisation n'est comptabilisé. Autrement, un profit ou une perte lié à la transaction de titrisation est comptabilisé en comparant la valeur comptable de l'actif transféré et sa juste valeur à la date du transfert. Au 31 octobre 2014, la valeur comptable et la juste valeur des actifs transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation se sont établies à 101 milliards de dollars et à 101 milliards, respectivement (104 milliards et 103 milliards en 2013) et la valeur comptable et la juste valeur des passifs connexes ont totalisé 101 milliards et 102 milliards, respectivement (103 milliards et 104 milliards en 2013). Pour de plus amples renseignements sur la décomptabilisation d'actifs financiers, se reporter à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. La direction exerce un jugement pour interpréter les lois fiscales pertinentes et pour estimer la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé, y compris le moment et le montant prévus de la réalisation. Un actif ou un passif d'impôt différé est déterminé pour chaque différence temporaire en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Lorsque les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible, aucun impôt différé n'est comptabilisé.

Chaque trimestre, nous effectuons une évaluation afin de déterminer si la réalisation des avantages liés à nos actifs d'impôt différé est probable; notre évaluation tient compte des indications tant positives que négatives. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 24 de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

Changements de méthodes comptables et informations à fournir

Nous avons adopté plusieurs IFRS nouvelles et modifiées avec prise d'effet le 1er novembre 2013. Ces normes nouvelles et modifiées comprennent IFRS 10, *États financiers consolidés*, IFRS 11, *Partenariats*, IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, IAS 27, *États financiers individuels*, IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, IAS 19, *Avantages du personnel*, IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir – compensation des actifs financiers et des passifs financiers*, et les dispositions sur le risque de crédit propre d'IFRS 9, *Instruments financiers*. Pour des détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

Changements futurs de méthodes comptables et informations à fournir

Avec prise d'effet le 1er novembre 2014, nous adopterons les modifications à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* ainsi que l'Interprétation 21, *Droits ou taxes* (IFRIC 21) de l'IFRS Interpretations Committee. Se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2014 pour de plus amples renseignements sur les nouvelles normes. L'adoption de ces normes nouvelles ou modifiées ne devrait pas avoir d'incidence significative sur nos états financiers consolidés.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de présentation de l'information

Nos contrôles et procédures de présentation de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de fournir dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis est consignée, traitée, résumée et rapportée au cours des délais prévus dans ces lois. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à assurer la collecte et la communication de cette information à la direction, notamment au président et chef de la direction et au chef de l'administration et chef des finances, afin de permettre la prise de décisions au moment opportun à l'égard de l'information à fournir.

Au 31 octobre 2014, la direction a évalué l'efficacité de nos contrôles et processus liés à la présentation de l'information, conformément aux règles adoptées par la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Cette évaluation a été faite sous la supervision et avec le concours du président et chef de la direction et du chef de l'administration et chef des finances. Selon cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le chef de l'administration et chef des finances ont conclu que nos contrôles et processus liés à la présentation de l'information étaient efficaces au 31 octobre 2014.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la présentation de l'information financière, conformément aux PCGR. Toutefois, étant donné ses limites intrinsèques, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas prévenir ni déceler des inexactitudes en temps opportun. Se reporter au rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ainsi qu'au rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous n'avons effectué aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence significative ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Transactions entre parties liées

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires habituels et des services d'exploitation et concluons d'autres opérations avec des sociétés affiliées ou avec d'autres sociétés liées, y compris avec nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles accordées à des parties non liées. Nous accordons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés. En outre, nous offrons des régimes d'unités d'actions différées et d'autres régimes aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 12 et 28 de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

Revenu net d'intérêt sur l'actif et le passif moyens

Tableau 75

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Soldes moyens 2014	Soldes moyens 2013	Soldes moyens 2012 (1)	Intérêt 2014	Intérêt 2013	Intérêt 2012 (1)	Soldes moyens 2014	Soldes moyens 2013	Soldes moyens 2012 (1)
Actif									
Dépôts à d'autres banques (2)									
Canada	**1 692 $**	1 355 $	1 104 $	**61 $**	57 $	30 $	**3,61 %**	4,21 %	2,72 %
États-Unis	**540**	426	899	**1**	4	8	**0,19**	0,94	0,89
Autres pays	**5 227**	7 370	3 496	**14**	13	16	**0,27**	0,18	0,46
	7 459	9 151	5 499	**76**	74	54	**1,02 %**	0,81 %	0,98 %
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction	**149 920**	137 064	122 573	**3 322**	3 113	3 027	**2,22**	2,27	2,47
Titres disponibles à la vente	**43 047**	37 809	36 838	**671**	666	811	**1,56**	1,76	2,20
	192 967	174 873	159 411	**3 993**	3 779	3 838	**2,07**	2,16	2,41
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**136 857**	123 766	103 042	**971**	941	937	**0,71**	0,76	0,91
Prêts (2), (3)									
Canada									
Prêts de détail	**314 159**	301 887	292 899	**12 245**	12 077	11 961	**3,90**	4,00	4,08
Prêts de gros	**54 681**	50 248	37 204	**2 721**	2 486	2 180	**4,98**	4,95	5,86
	368 840	352 135	330 103	**14 966**	14 563	14 141	**4,06**	4,14	4,28
États-Unis	**28 402**	22 691	18 802	**888**	776	702	**3,13**	3,42	3,73
Autres pays	**25 067**	21 129	14 251	**1 125**	1 015	1 097	**4,49**	4,80	7,70
	422 309	395 955	363 156	**16 979**	16 354	15 940	**4,02**	4,13	4,39
Total de l'actif productif d'intérêts	**759 592**	703 745	631 108	**22 019**	21 148	20 769	**2,90**	3,01	3,29
Dépôts non productifs d'intérêts à d'autres banques	**13 495**	11 511	9 322	**–**	–	–	**–**	–	–
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	**10 725**	9 663	8 617	**–**	–	–	**–**	–	–
Autres actifs (2)	**122 688**	127 081	153 953	**–**	–	–	**–**	–	–
Total de l'actif	**906 500 $**	852 000 $	803 000 $	**22 019 $**	21 148 $	20 769 $	**2,43 %**	2,48 %	2,59 %
Passif et capitaux propres									
Dépôts (2), (4)									
Canada	**415 509**	375 864	349 053	**5 416**	5 242	5 368	**1,30 %**	1,39 %	1,54 %
États-Unis	**50 459**	43 076	39 255	**158**	169	209	**0,31**	0,39	0,53
Autres pays	**54 267**	48 953	38 113	**299**	283	471	**0,55**	0,58	1,24
	520 235	467 893	426 421	**5 873**	5 694	6 048	**1,13**	1,22	1,42
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	**50 548**	48 979	43 080	**1 494**	1 579	1 584	**2,96**	3,22	3,68
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	**68 594**	70 881	55 369	**278**	279	327	**0,41**	0,39	0,59
Débentures subordonnées	**6 632**	8 216	8 156	**246**	336	360	**3,71**	4,09	4,41
Autres passifs portant intérêt	**251**	484	429	**12**	11	11	**4,78**	2,27	2,56
Total du passif portant intérêt	**646 260**	596 453	533 455	**7 903**	7 899	8 330	**1,22**	1,32	1,56
Dépôts ne portant pas intérêt	**72 867**	69 823	64 179	**–**	–	–	**–**	–	–
Acceptations	**10 725**	9 663	8 617	**–**	–	–	**–**	–	–
Autres passifs (2)	**124 643**	129 118	154 108	**–**	–	–	**–**	–	–
Total du passif	**854 495 $**	805 057 $	760 359 $	**7 903 $**	7 899 $	8 330 $	**0,92 %**	0,98 %	1,10 %
Capitaux propres	**52 005**	46 943	42 641	**–**	s.o.	s.o.	**s.o.**	s.o.	s.o.
Total du passif et des capitaux propres	**906 500 $**	852 000 $	803 000 $	**7 903 $**	7 899 $	8 330 $	**0,87 %**	0,93 %	1,04 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt	**906 500 $**	852 000 $	803 000 $	**14 116 $**	13 249 $	12 439 $	**1,56 %**	1,56 %	1,55 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt (moyenne des actifs productifs)									
Canada	**497 436 $**	471 448 $	441 562 $	**11 121 $**	10 956 $	10 357 $	**2,24 %**	2,32 %	2,35 %
États-Unis	**135 876**	116 016	87 845	**1 896**	1 603	1 308	**1,40**	1,38	1,49
Autres pays	**126 280**	116 281	101 701	**1 099**	690	774	**0,87**	0,59	0,76
Total	**759 592 $**	703 745 $	631 108 $	**14 116 $**	13 249 $	12 439 $	**1,86 %**	1,88 %	1,97 %

(1) Sur la base des activités poursuivies.

(2) En 2012, les garanties en espèces versées pour 2012 et 2011 ont été reclassées des postes Dépôts productifs d'intérêts à des banques et Prêts – prêts de gros au poste Autres actifs, et les garanties en espèces reçues ont été reclassées du poste Dépôts au poste Autres passifs.

(3) Le revenu d'intérêt comprend des commissions sur prêts de 516 millions de dollars (509 millions en 2013; 467 millions en 2012).

(4) Les dépôts comprennent les dépôts d'épargne, lesquels avaient des soldes moyens de 133 milliards de dollars (124 milliards en 2013; 109 milliards en 2012), des frais d'intérêt de 0,7 milliard (0,7 milliard en 2013; 0,6 milliard en 2012), ainsi que des taux moyens de 0,5 % (0,6 % en 2013; 0,6 % en 2012). Les dépôts comprennent également les dépôts à terme, lesquels avaient des soldes moyens de 302 milliards de dollars (273 milliards en 2013; 264 milliards en 2012), des frais d'intérêt de 4,4 milliards (4,3 milliards en 2013; 4,6 milliards en 2012), ainsi que des taux moyens de 1,47 % (1,57 % en 2013; 1,74 % en 2012).

Variation du revenu net d'intérêt — Tableau 76

(en millions de dollars canadiens)	2014 par rapport à 2013 — Facteur d'augmentation (de diminution) — Volume moyen (2)	Taux moyen (2)	Variation nette	2013 par rapport à 2012 (1) — Facteur d'augmentation (de diminution) — Volume moyen (2)	Taux moyen (2)	Variation nette
Actif						
Dépôts à d'autres banques (3)						
Canada (4)	14 $	(10)$	4 $	7 $	20 $	27 $
États-Unis (4)	1	(4)	(3)	(4)	–	(4)
Autres pays (4)	(4)	5	1	18	(21)	(3)
Valeurs mobilières						
Titres détenus à des fins de transaction	292	(83)	209	358	(272)	86
Titres disponibles à la vente	92	(87)	5	21	(166)	(145)
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	100	(70)	30	188	(184)	4
Prêts(3)						
Canada						
Prêts de détail	491	(323)	168	367	(251)	116
Prêts de gros	219	16	235	764	(458)	306
États-Unis	195	(83)	112	145	(71)	74
Autres pays	189	(79)	110	529	(611)	(82)
Total du revenu d'intérêt	1 589 $	(718)$	871 $	2 393 $	(2 014)$	379 $
Passif						
Dépôts (3)						
Canada	553	(379)	174	412	(538)	(126)
États-Unis	29	(40)	(11)	20	(60)	(40)
Autres pays	31	(15)	16	134	(322)	(188)
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	51	(136)	(85)	217	(222)	(5)
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	(9)	8	(1)	92	(140)	(48)
Débentures subordonnées	(65)	(25)	(90)	3	(27)	(24)
Autres passifs portant intérêt	(5)	6	1	1	(1)	–
Total des frais d'intérêt	585 $	(581)$	4 $	879 $	(1 310)$	(431)$
Revenu net d'intérêt	1 004 $	(137)$	867 $	1 514 $	(704)$	810 $

(1) Sur la base des activités poursuivies.
(2) L'écart de volume ou de taux est attribué en fonction du pourcentage des variations de soldes et de taux par rapport au total de la variation nette du revenu net d'intérêt.
(3) En 2012, les garanties en espèces versées pour 2012 et 2011 ont été reclassées des postes Dépôts productifs d'intérêts à des banques et Prêts – prêts de gros au poste Autres actifs, et les garanties en espèces reçues ont été reclassées du poste Dépôts au poste Autres passifs.
(4) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur le point d'inscription des actifs et des passifs en question.

Prêts et acceptations par secteur géographique — Tableau 77

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	IFRS — 2014	2013	2012 (1)	2011 (1)	PCGR du Canada — 2010 (1)
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	215 624 $	206 134 $	195 552 $	185 620 $	124 064 $
Prêts aux particuliers	86 984	85 701	80 000	75 668	69 291
Prêts sur cartes de crédit	14 650	13 902	13 422	12 723	9 704
Prêts aux petites entreprises	4 785	4 388	2 503	2 481	2 712
Prêts de détail	322 043	310 125	291 477	276 492	205 771
Prêts aux entreprises	63 925	58 959	51 212	45 186	45 217
Prêts aux organismes souverains	3 840	3 807	3 751	3 304	2 785
Prêts aux banques	413	823	390	747	808
Prêts de gros	68 178 $	63 589 $	55 353 $	49 237 $	48 810 $
	390 221 $	373 714 $	346 830 $	325 729 $	254 581 $
États-Unis					
Prêts de détail	4 686	3 734	3 138	3 101	4 230
Prêts de gros	23 639	19 443	17 081	11 094	7 584
	28 325	23 177	20 219	14 195	11 814
Autres pays					
Prêts de détail	8 258	6 768	5 673	5 152	4 936
Prêts de gros	21 881	17 103	16 900	12 110	11 084
	30 139	23 871	22 573	17 262	16 020
Total des prêts et des acceptations	448 685 $	420 762 $	389 622 $	357 186 $	282 415 $
Total de la provision pour pertes sur prêts	(1 994)	(1 959)	(1 996)	(1 967)	(2 038)
Total des prêts et des acceptations déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	446 691 $	418 803 $	387 626 $	355 219 $	280 377 $

(1) Sur la base des activités poursuivies.

Prêts et acceptations par portefeuille et par secteur — Tableau 78

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	IFRS 2014	IFRS 2013	IFRS 2012 (1)	IFRS 2011 (1)	PCGR du Canada 2010 (1)
Prêts hypothécaires résidentiels	**219 257 $**	209 238 $	198 324 $	188 406 $	126 790 $
Prêts aux particuliers	**96 021**	92 859	85 800	80 921	75 519
Prêts sur cartes de crédit	**14 924**	14 142	13 661	12 937	9 916
Prêts aux petites entreprises	**4 785**	4 388	2 503	2 481	2 712
Prêts de détail	**334 987 $**	320 627 $	300 288 $	284 745 $	214 937 $
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	**5 694**	5 441	5 202	4 880	4 705
Industrie automobile	**6 209**	6 167	3 585	3 025	3 228
Biens de consommation	**7 172**	6 230	5 432	5 341	5 202
Énergie	**9 615**	8 906	8 802	6 394	5 869
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	**5 688**	4 903	3 895	2 007	4 593
Industrie forestière	**979**	893	811	698	726
Produits industriels	**4 665**	4 038	3 938	3 381	3 143
Mines et métaux	**1 320**	1 074	965	1 122	587
Secteur immobilier et secteurs connexes	**30 387**	24 413	20 650	15 569	12 651
Technologie et médias	**4 822**	4 006	4 203	2 712	2 257
Transport et environnement	**5 432**	5 593	5 221	4 927	3 546
Autres (2)	**25 886**	22 755	21 447	17 011	15 290
Prêts aux organismes souverains	**4 628**	4 396	4 193	4 050	3 765
Prêts aux banques	**1 201**	1 320	990	1 324	1 916
Prêts de gros	**113 698 $**	100 135 $	89 334 $	72 441 $	67 478 $
Total des prêts et des acceptations	**448 685 $**	420 762 $	389 622 $	357 186 $	282 415 $
Total de la provision pour pertes sur prêts	**(1 994)**	(1 959)	(1 996)	(1 967)	(2 038)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	**446 691 $**	418 803 $	387 626 $	355 219 $	280 377 $

(1) Sur la base des activités poursuivies.
(2) Pour 2014, le poste Autres est lié aux produits de financement, 3,7 milliards de dollars, aux soins de santé, 4,0 milliards, aux sociétés de portefeuille et de placement, 6,9 milliards, aux autres services, 8,3 milliards, et à d'autres éléments, 3,0 milliards.

Prêts douteux, par portefeuille et par secteur géographique — Tableau 79

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	IFRS 2014	IFRS 2013	IFRS 2012 (1)	IFRS 2011 (1)	PCGR du Canada 2010 (1)
Prêts hypothécaires résidentiels	678 $	691 $	674 $	719 $	691 $
Prêts aux particuliers	300	363	273	289	278
Prêts aux petites entreprises	47	37	33	40	49
Prêts de détail	1 025	1 091	980	1 048	1 018
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	40 $	43 $	52 $	75 $	74 $
Industrie automobile	12	12	17	38	97
Biens de consommation	108	101	83	91	91
Énergie	6	14	2	33	104
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	3	1	5	13	28
Industrie forestière	25	26	30	27	49
Produits industriels	48	54	88	38	102
Mines et métaux	9	2	2	4	8
Secteur immobilier et secteurs connexes	314	367	353	464	560
Technologie et médias	38	117	251	47	68
Transport et environnement	32	98	73	105	52
Autres (2)	315	272	312	311	385
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	9
Prêts aux banques	2	3	2	33	34
Prêts de gros	952	1 110	1 270	1 279	1 661
Total des prêts douteux (3)	1 977 $	2 201 $	2 250 $	2 327 $	2 679 $
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	388 $	464 $	475 $	567 $	544 $
Prêts aux particuliers	224	229	206	188	174
Prêts aux petites entreprises	47	36	34	40	49
Prêts de détail	659	729	715	795	767
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	36	38	44	62	71
Industrie automobile	11	9	11	30	87
Biens de consommation	70	58	34	48	53
Énergie	4	14	–	25	65
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	1	1	3	1	1
Industrie forestière	6	8	12	7	11
Produits industriels	41	40	34	26	99
Mines et métaux	9	2	2	2	4
Secteur immobilier et secteurs connexes	171	169	153	164	177
Technologie et médias	37	86	238	43	55
Transport et environnement	11	21	22	12	42
Autres	90	80	88	93	106
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
Prêts de gros	487	526	641	513	771
Total	1 146 $	1 255 $	1 356 $	1 308 $	1 538 $
États-Unis					
Prêts de détail	13 $	14 $	7 $	6 $	– $
Prêts de gros	18	98	162	116	364
Total	31 $	112 $	169 $	122 $	364 $
Autres pays					
Prêts de détail	353 $	348 $	258 $	247 $	251 $
Prêts de gros	447	486	467	650	526
Total	800 $	834 $	725 $	897 $	777 $
Total des prêts douteux	1 977 $	2 201 $	2 250 $	2 327 $	2 679 $
Provision pour prêts douteux	(632)	(599)	(636)	(605)	(721)
Prêts douteux, montant net	1 345 $	1 602 $	1 614 $	1 722 $	1 958 $
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations					
Prêts hypothécaires résidentiels	0,31 %	0,33 %	0,34 %	0,38 %	0,54 %
Prêts aux particuliers	0,31 %	0,39 %	0,32 %	0,36 %	0,37 %
Prêts aux petites entreprises	0,98 %	0,83 %	1,32 %	1,61 %	1,81 %
Prêts de détail	0,31 %	0,34 %	0,33 %	0,37 %	0,47 %
Prêts de gros	0,84 %	1,11 %	1,42 %	1,77 %	2,46 %
Total	0,44 %	0,52 %	0,58 %	0,65 %	0,95 %
Provision pour prêts douteux en pourcentage du montant brut des prêts douteux	31,98 %	27,22 %	28,33 %	26,00 %	26,91 %

(1) Sur la base des activités poursuivies.

(2) Pour 2014, le poste Autres est lié aux soins de santé, 18 millions de dollars, aux sociétés de portefeuille et de placement, 132 millions, aux autres services, 99 millions, et à d'autres éléments, 66 millions.

(3) Les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours, non compris dans les prêts douteux, s'établissaient à 316 millions de dollars en 2014 (346 millions en 2013; 393 millions en 2012; 525 millions en 2011; 180 millions en 2010).

Dotation à la provision pour pertes sur créances, par portefeuille et par secteur géographique — Tableau 80

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	IFRS 2014	IFRS 2013	IFRS 2012 (1)	IFRS 2011 (1)	PCGR du Canada 2010 (1)
Prêts hypothécaires résidentiels	**94 $**	41 $	67 $	42 $	25 $
Prêts aux particuliers	**441**	458	445	438	457
Prêts sur cartes de crédit	**353**	354	394	448	399
Prêts aux petites entreprises	**44**	32	43	35	45
Prêts de détail	**932 $**	885 $	949 $	963 $	926 $
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	**3 $**	4 $	8 $	7 $	18 $
Industrie automobile	**2**	3	(2)	(4)	15
Biens de consommation	**27**	17	27	14	29
Énergie	**27**	(6)	(11)	(20)	(6)
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	**–**	10	1	(11)	(34)
Industrie forestière	**7**	4	5	5	3
Produits industriels	**14**	21	32	3	(6)
Mines et métaux	**2**	1	–	–	(1)
Secteur immobilier et secteurs connexes	**58**	62	82	66	184
Technologie et médias	**14**	157	102	(3)	5
Transport et environnement	**2**	35	47	29	10
Autres (2)	**76**	44	61	82	76
Prêts aux organismes souverains	**–**	–	–	–	–
Prêts aux banques	**–**	–	–	–	15
Prêts de gros	**232 $**	352 $	352 $	168 $	308 $
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts douteux	**1 164 $**	1 237 $	1 301 $	1 131 $	1 234 $
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	**27 $**	27 $	34 $	25 $	7 $
Prêts aux particuliers	**393**	391	413	408	444
Prêts sur cartes de crédit	**345**	346	391	448	399
Prêts aux petites entreprises	**44**	32	43	35	45
Prêts de détail	**809 $**	796 $	881 $	916 $	895 $
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	**4**	4	8	7	18
Industrie automobile	**3**	3	(2)	(3)	15
Biens de consommation	**25**	16	13	13	17
Énergie	**(5)**	(6)	(11)	(9)	3
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	**–**	–	1	–	(1)
Industrie forestière	**1**	3	5	4	3
Produits industriels	**14**	14	12	3	(4)
Mines et métaux	**2**	1	–	1	2
Secteur immobilier et secteurs connexes	**34**	37	43	31	35
Technologie et médias	**14**	50	98	6	(6)
Transport et environnement	**3**	2	10	5	10
Autres	**28**	25	30	44	30
Prêts aux organismes souverains	**–**	–	–	–	–
Prêts aux banques	**–**	–	–	–	–
Prêts de gros	**123 $**	149 $	207 $	102 $	122 $
Total	**932 $**	945 $	1 088 $	1 018 $	1 017 $
États-Unis					
Prêts de détail	**2**	3	4	4	–
Prêts de gros	**40**	32	29	(19)	62
	42 $	35 $	33 $	(15)$	62 $
Autres pays					
Prêts de détail	**121**	86	64	43	31
Prêts de gros	**69**	171	116	85	124
	190 $	257 $	180 $	128 $	155 $
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts douteux	**1 164 $**	1 237 $	1 301 $	1 131 $	1 234 $
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts non douteux	**–**	–	(2)	2	6
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	**1 164 $**	1 237 $	1 299 $	1 133 $	1 240 $
Dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	**0,27 %**	0,31 %	0,35 %	0,33 %	0,40 %

(1) Sur la base des activités poursuivies.
(2) Pour 2014, le poste Autres est lié aux produits de financement, 3 millions de dollars, aux sociétés de portefeuille et de placement, 29 millions, aux autres services, 18 millions, et à d'autres éléments, 26 millions.

Provision pour pertes sur créances, par portefeuille et par secteur géographique — Tableau 81

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	IFRS 2014	IFRS 2013	IFRS 2012 (1), (2)	IFRS 2011 (1)	PCGR du Canada 2010 (1)
Provision au début	**2 050 $**	2 087 $	2 056 $	2 966 $	2 264 $
Provision au début – activités abandonnées	**–**	–	–	(854)	–
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**1 164**	1 237	1 299	1 133	1 240
Radiations par portefeuille					
Prêts hypothécaires résidentiels	**(30)**	(24)	(32)	(16)	(11)
Prêts aux particuliers	**(565)**	(498)	(499)	(515)	(538)
Prêts sur cartes de crédit	**(466)**	(466)	(496)	(545)	(463)
Prêts aux petites entreprises	**(47)**	(35)	(50)	(45)	(56)
Prêts de détail	**(1 108)$**	(1 023)$	(1 077)$	(1 121)$	(1 068)$
Prêts aux entreprises	**(221)$**	(448)$	(288)$	(226)$	(478)$
Prêts aux organismes souverains	**–**	–	–	(9)	–
Prêts aux banques	**–**	–	(32)	–	–
Prêts de gros	**(221)$**	(448)$	(320)$	(235)$	(478)$
Total des radiations par portefeuille	**(1 329)$**	(1 471)$	(1 397)$	(1 356)$	(1 546)$
Recouvrements par portefeuille					
Prêts hypothécaires résidentiels	**2 $**	2 $	1 $	1 $	1 $
Prêts aux particuliers	**106**	96	83	79	79
Prêts sur cartes de crédit	**114**	112	102	97	63
Prêts aux petites entreprises	**9**	9	8	7	7
Prêts de détail	**231 $**	219 $	194 $	184 $	150 $
Prêts aux entreprises	**32 $**	51 $	39 $	60 $	51 $
Prêts aux organismes souverains	**–**	–	–	–	–
Prêts aux banques	**–**	–	–	–	–
Prêts de gros	**32 $**	51 $	39 $	60 $	51 $
Total des recouvrements par portefeuille	**263 $**	270 $	233 $	244 $	201 $
Radiations nettes	**(1 066)$**	(1 201)$	(1 164)$	(1 112)$	(1 345)$
Ajustements (3)	**(63)**	(73)	(104)	(75)	(33)
Total de la provision pour pertes sur créances à la fin	**2 085 $**	2 050 $	2 087 $	2 058 $	2 126 $
Provision pour prêts douteux					
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	**31 $**	36 $	41 $	47 $	47 $
Prêts aux particuliers	**93**	97	89	88	88
Prêts aux petites entreprises	**19**	16	12	15	18
Prêts de détail	**143 $**	149 $	142 $	150 $	153 $
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	**6 $**	6 $	9 $	13 $	14 $
Industrie automobile	**4**	4	7	15	27
Biens de consommation	**22**	15	14	17	20
Énergie	**–**	1	1	3	10
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	**–**	–	–	–	1
Industrie forestière	**3**	4	6	3	4
Produits industriels	**18**	15	10	12	36
Mines et métaux	**1**	1	1	1	1
Secteur immobilier et secteurs connexes	**48**	42	45	47	36
Technologie et médias	**17**	46	107	20	12
Transport et environnement	**5**	6	8	5	6
Autres	**36**	30	31	43	40
Prêts aux organismes souverains	**–**	–	–	–	–
Prêts aux banques	**–**	–	–	–	–
Prêts de gros	**160 $**	170 $	239 $	179 $	207 $
	303 $	319 $	381 $	329 $	360 $
États-Unis					
Prêts de détail	**1 $**	2 $	1 $	1 $	– $
Prêts de gros	**16**	19	38	25	85
	17 $	21 $	39 $	26 $	85 $
Autres pays					
Prêts de détail	**172 $**	146 $	96 $	80 $	83 $
Prêts de gros	**140**	113	120	170	193
	312 $	259 $	216 $	250 $	276 $
Total de la provision pour prêts douteux	**632 $**	599 $	636 $	605 $	721 $
Provision pour prêts non douteux					
Prêts hypothécaires résidentiels	**78 $**	48 $	48 $	41 $	26 $
Prêts aux particuliers	**400**	405	392	412	480
Prêts sur cartes de crédit	**385**	385	403	415	365
Prêts aux petites entreprises	**45**	45	60	60	60
Prêts de détail	**908 $**	883 $	903 $	928 $	931 $
Prêts de gros	**454 $**	477 $	457 $	434 $	386 $
Éléments hors bilan et autres éléments	**91 $**	91 $	91 $	91 $	88 $
Total de la provision pour prêts non douteux	**1 453 $**	1 451 $	1 451 $	1 453 $	1 405 $
Total de la provision pour pertes sur créances	**2 085 $**	2 050 $	2 087 $	2 058 $	2 126 $
Principaux ratios					
Provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et des acceptations	**0,46 %**	0,49 %	0,54 %	0,57 %	0,75 %
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	**0,25 %**	0,27 %	0,31 %	0,33 %	0,49 %

(1) Sur la base des activités poursuivies.
(2) Au 1er novembre 2011, le solde d'ouverture de la provision pour pertes sur créances a été retraité en raison de l'application des modifications d'IFRS 11.
(3) En vertu des IFRS, les autres ajustements comprennent une désactualisation de 87 millions de dollars et des variations du taux de change de (24) millions [86 millions et (13) millions en 2013; 110 millions et (6) millions en 2012. Pour plus de détails, se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

Information sur la qualité du crédit par province canadienne — Tableau 82

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 2014	IFRS 2013	IFRS 2012 (1)	IFRS 2011 (1)	PCGR du Canada 2010 (1)
Prêts et acceptations					
Provinces de l'Atlantique (2)	**22 130 $**	21 263 $	19 953 $	18 481 $	14 558 $
Québec	**50 748**	48 060	42 920	38 776	33 093
Ontario	**159 817**	152 258	141 566	141 230	103 179
Provinces des Prairies (3)	**88 538**	84 015	77 187	68 468	54 843
Colombie-Britannique et territoires (4)	**68 988**	68 118	65 204	58 774	48 908
Total des prêts et des acceptations au Canada	**390 221 $**	373 714 $	346 830 $	325 729 $	254 581 $
Montant brut des prêts douteux					
Provinces de l'Atlantique (2)	**81 $**	83 $	67 $	66 $	72 $
Québec	**205**	177	180	135	162
Ontario	**391**	424	502	398	598
Provinces des Prairies (3)	**258**	330	338	404	429
Colombie-Britannique et territoires (4)	**211**	241	269	305	277
Total du montant brut des prêts douteux au Canada	**1 146 $**	1 255 $	1 356 $	1 308 $	1 538 $
Dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts douteux					
Provinces de l'Atlantique (2)	**51 $**	50 $	62 $	54 $	50 $
Québec	**92**	78	96	63	85
Ontario	**588**	605	704	686	659
Provinces des Prairies (3)	**111**	113	120	107	146
Colombie-Britannique et territoires (4)	**90**	99	106	108	77
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts douteux au Canada	**932 $**	945 $	1 088 $	1 018 $	1 017 $

(1) Sur la base des activités poursuivies.
(2) Comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.
(3) Comprennent le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.
(4) Comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

Le 29 octobre 2012, le Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements, qui a été mis en place par le Conseil de stabilité financière, a publié un rapport (intitulé Enhancing the Risk Disclosures of Banks) dans lequel il présente 32 recommandations visant à présenter des renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques. En conséquence, nous avons fourni des informations supplémentaires dans notre rapport annuel 2014 et dans notre document d'information financière complémentaire.

L'index suivant présente un sommaire de nos renseignements à fournir selon les recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements :

			Référence	
Catégorie de risque	Recommandation	Information à fournir	Page du rapport annuel	Page de l'IFC
Généralités	1	Table des matières sur les informations relatives aux risques à fournir conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	125	1
	2	Définir la terminologie et les mesures relatives aux risques	54-60 227-229	—
	3	Risques principaux et risques émergents	54-55	—
	4	Nouveaux ratios réglementaires	79, 99-100	—
Gouvernance, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion des risques	54-60	—
	6	Culture à l'égard du risque	57-58	—
	7	Risques relatifs au contexte dans lequel nous exerçons nos activités	108-109	—
	8	Simulation de crise	58, 73	—
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Ratios de capital minimaux en vertu de l'accord de Bâle III et supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique nationale	100	—
	10	Composition des fonds propres et rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire	—	22-27
	11	État de l'évolution du capital réglementaire	—	28
	12	Planification stratégique en matière de capital	99-100	—
	13	Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'activité	—	31
	14	Analyse des exigences de capital et renseignements sur le modèle d'évaluation connexe	61-64	29-30
	15	Information relative au risque de crédit lié aux actifs pondérés en fonction des risques et mesures de risque connexes	—	42-44
	16	Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par catégorie de risque	—	31
	17	Information relative au contrôle ex post en vertu de l'accord de Bâle	58, 62	42
Liquidités	18	Analyse quantitative et qualitative de notre réserve de liquidités	81-82	—
Financement	19	Actifs grevés et non grevés par catégorie du bilan, et obligations contractuelles découlant de révisions des notations	83 90	—
	20	Analyse de l'ensemble des actifs, passifs et engagements hors bilan consolidés en fonction de la durée contractuelle résiduelle à la date du bilan	87-88	—
	21	Sources de financement et stratégie de financement	84-85	—
Risque de marché	22	Liens entre les postes du bilan et les mesures de risque de marché relatives aux portefeuilles de négociation et aux portefeuilles autres que de négociation	77-78	—
	23	Ventilation des facteurs de risque de marché	72-75	—
	24	Informations relatives à la validation et au contrôle ex post des mesures de risque de marché	72	—
	25	Principales techniques de gestion des risques au-delà des mesures et paramètres de risque présentés	72-74	—
Risque de crédit	26	Profil de risque de crédit de la banque Sommaire quantitatif de l'ensemble des expositions au risque de crédit en rapprochement avec le bilan	60-72 168-170 118-125	32-44
	27	Politiques de détermination des prêts douteux	64, 114-115 143-144	—
	28	Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des prêts douteux et des provisions pour dépréciation au cours de l'exercice	71-72	34, 38
	29	Quantification de l'exposition notionnelle brute aux dérivés négociés hors cote ou en Bourse	62	46
	30	Mesures d'atténuation du risque de crédit, y compris les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit	63	41
Autres	31	Types d'autres risques	90-98	—
	32	Événements publics comportant des risques	92 212-213	—

RAPPORTS ET ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

127 Rapports

127 Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

127 Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

128 Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

129 Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

130 États financiers consolidés

130 Bilans consolidés

131 Comptes consolidés de résultat

132 États consolidés du résultat global

133 États consolidés des variations des capitaux propres

134 Tableaux consolidés des flux de trésorerie

135 Notes annexes

135 Note 1 Informations générales

135 Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements

151 Note 3 Juste valeur des instruments financiers

165 Note 4 Valeurs mobilières

168 Note 5 Prêts

171 Note 6 Décomptabilisation d'actifs financiers

172 Note 7 Entités structurées

177 Note 8 Instruments financiers dérivés et activités de couverture

183 Note 9 Locaux et matériel

184 Note 10 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

186 Note 11 Cessions importantes

187 Note 12 Coentreprises et entreprises associées

187 Note 13 Autres actifs

188 Note 14 Dépôts

189 Note 15 Assurances

191 Note 16 Fonds distincts

192 Note 17 Avantages du personnel – Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

198 Note 18 Autres passifs

198 Note 19 Débentures subordonnées

199 Note 20 Titres de fiducie de capital

201 Note 21 Capitaux propres

203 Note 22 Rémunération fondée sur des actions

205 Note 23 Revenus et charges découlant de certains instruments financiers

206 Note 24 Impôt sur le résultat

208 Note 25 Bénéfice par action

209 Note 26 Garanties, engagements, actifs donnés en garantie et éventualités

212 Note 27 Litiges

213 Note 28 Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances

213 Note 29 Transactions entre parties liées

215 Note 30 Résultats par secteur d'exploitation

217 Note 31 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers

218 Note 32 Gestion du capital

219 Note 33 Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

222 Note 34 Recouvrement et règlement des actifs et des passifs présentés au bilan

223 Note 35 Information sur la société mère

224 Note 36 Événements postérieurs à la date du bilan

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les présents états financiers consolidés de la Banque Royale du Canada ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information présentée, y compris les nombreux montants qui doivent nécessairement être fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux exigences de la *Loi sur les banques* (Canada) et selon les Normes internationales d'information financière. L'information financière contenue dans notre rapport de gestion est présentée de manière cohérente avec ces états financiers consolidés publiés par l'International Accounting Standards Board.

Nos systèmes de contrôles internes sont conçus en vue de fournir l'assurance raisonnable que les transactions sont dûment autorisées, que l'actif est bien protégé et que des registres adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques et les manuels de procédures, le Code de déontologie et la responsabilisation des employés quant à leur rendement selon des sphères de responsabilité appropriées et bien définies.

Les systèmes de contrôles internes sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation, qui est conçue afin d'assurer que nous et nos employés nous conformons à la législation sur les valeurs mobilières et aux règles portant sur les conflits d'intérêts, et par une équipe d'auditeurs internes qui effectue une revue périodique de toutes les facettes de nos activités.

Le Conseil d'administration voit à ce que la direction assume ses responsabilités en matière d'information financière par l'entremise de son Comité d'audit composé uniquement d'administrateurs indépendants. Ce comité revoit nos états financiers consolidés et recommande au Conseil de les approuver. Le Comité d'audit assume d'autres responsabilités importantes, étant notamment chargé de revoir nos procédures de contrôles internes actuels ainsi que les révisions prévues de ces procédures et de conseiller les administrateurs en matière d'audit et de présentation de l'information financière. Notre responsable en chef de la conformité à la réglementation et notre auditeur interne en chef peuvent consulter librement et en tout temps le Comité d'audit.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) effectue les examens et enquêtes concernant nos opérations et activités qu'il juge nécessaires pour déterminer, d'une part, si nous respectons les dispositions de la *Loi sur les banques* et, d'autre part, si nous sommes en bonne santé financière. Dans l'exécution de son mandat, le BSIF s'efforce de protéger les droits et intérêts de nos déposants et créanciers.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant nommé par nos actionnaires sur recommandation du Comité d'audit et du Conseil d'administration, a effectué un audit indépendant des états financiers consolidés et a présenté le rapport qui suit. Les auditeurs peuvent en tout temps s'entretenir avec le Comité d'audit de tous les aspects de leur mission d'audit et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail.

David I. McKay
Président du Conseil et chef de la direction

Janice R. Fukakusa
Chef de l'administration et chef des finances

Toronto, le 2 décembre 2014

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Aux actionnaires de la Banque Royale du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque Royale du Canada et de ses filiales (Banque), qui comprennent les bilans consolidés au 31 octobre 2014 et au 31 octobre 2013, et les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2014, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion
À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle des bilans de la Banque Royale du Canada et de ses filiales au 31 octobre 2014 et au 31 octobre 2013, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2014, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board.

Autres points
Nous avons également audité, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque au 31 octobre 2014 selon les critères établis en vertu de l'Internal Control – Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission, et notre rapport daté du 2 décembre 2014 exprimait une opinion sans réserve sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l
Comptables professionnels agréés, comptables agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 2 décembre 2014

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de la Banque Royale du Canada d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le président et chef de la direction et par le chef de l'administration et chef des finances, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres employés, pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend des politiques et des procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des transactions et des cessions de nos actifs;
- fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que nos encaissements et décaissements ne sont faits qu'avec l'autorisation de notre direction et de notre Conseil d'administration;
- fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention et la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de nos actifs qui pourrait avoir une incidence significative sur nos états financiers.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, il se peut que celui-ci ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies en temps opportun. En outre, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situations ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de l'administration et chef des finances, et avec leur participation, la direction a évalué l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2014, en se fondant sur les critères énoncés en vertu de l'Internal Control – Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2014 est efficace selon les critères énoncés en vertu de l'Internal Control – Integrated Framework (2013). La direction a également conclu, en se fondant sur les résultats de notre évaluation, que le contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2014 ne comportait aucune faiblesse significative.

Notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2014 a fait l'objet d'un audit par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., le cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, qui a également procédé à l'audit de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, comme en fait mention le rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, et il a émis une opinion sans réserve sur l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière dans son rapport.

David I. McKay
Président et chef de la direction

Janice R. Fukakusa
Chef de l'administration et chef des finances

Toronto, le 2 décembre 2014

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Aux actionnaires de la Banque Royale du Canada

Nous avons audité le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque Royale du Canada et de ses filiales (la Banque) au 31 octobre 2014, selon les critères établis en vertu de l'Internal Control – Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. La direction de la Banque est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, laquelle évaluation est comprise dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque en nous fondant sur notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu dans tous ses aspects significatifs. Notre audit comprend l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque qu'il y ait une faiblesse significative, le contrôle par sondages et l'évaluation de la conception et du fonctionnement efficace du contrôle interne selon le risque évalué, ainsi que la mise en œuvre de tout autre procédé que nous jugeons nécessaire dans les circonstances. Nous sommes d'avis que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

Les procédures de contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société sont conçues par les chefs de la direction et des finances ou par les personnes exerçant des fonctions analogues, ou sous leur supervision, et mises en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres employés de la société, pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comprend des politiques et des procédures qui 1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des transactions et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et des administrateurs; 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention et la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, notamment la possibilité de collusion ou de contournement inapproprié des contrôles par la direction, il se peut que celui-ci ne permette pas de prévenir ou de détecter en temps opportun certaines anomalies significatives imputables à une erreur ou à une fraude. En outre, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situations ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

À notre avis, la Banque a maintenu, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2014, selon les critères établis en vertu de l'Internal Control – Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

Nous avons également audité, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, les états financiers consolidés de la Banque au 31 octobre 2014 et pour l'exercice clos à cette date, et notre rapport daté du 2 décembre 2014 exprime une opinion sans réserve à l'égard de ces états financiers consolidés.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l
Comptables professionnels agréés, comptables agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 2 décembre 2014

Bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014	Au 31 octobre 2013
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**17 421 $**	15 550 $
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	**8 399**	9 039
Valeurs mobilières (note 4)		
Titres détenus à des fins de transaction	**151 380**	144 023
Titres disponibles à la vente	**47 768**	38 687
	199 148	182 710
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**135 580**	117 517
Prêts (note 5)		
Prêts de détail	**334 987**	320 627
Prêts de gros	**102 236**	90 182
	437 223	410 809
Provision pour pertes sur prêts (note 5)	**(1 994)**	(1 959)
	435 229	408 850
Actif net des fonds distincts (note 16)	**675**	513
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	**11 462**	9 953
Dérivés (note 8)	**87 402**	74 822
Locaux et matériel, montant net (note 9)	**2 684**	2 636
Goodwill (note 10)	**8 647**	8 332
Autres immobilisations incorporelles (note 10)	**2 775**	2 777
Participations dans des coentreprises et des entreprises associées (note 12)	**295**	247
Actifs au titre des avantages du personnel (note 17)	**138**	161
Autres actifs (note 13)	**30 695**	26 638
	144 098	125 566
Total de l'actif	**940 550 $**	859 745 $
Passif et capitaux propres		
Dépôts (note 14)		
Particuliers	**209 217 $**	194 943 $
Entreprises et gouvernements	**386 660**	354 593
Banques	**18 223**	13 543
	614 100	563 079
Passif net au titre des fonds distincts (note 16)	**675**	513
Autres		
Acceptations	**11 462**	9 953
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	**50 345**	47 128
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	**64 331**	60 416
Dérivés (note 8)	**88 982**	76 745
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance (note 15)	**8 564**	8 034
Passifs au titre des avantages du personnel (note 17)	**2 420**	2 027
Autres passifs (note 18)	**37 309**	34 947
	263 413	239 250
Débentures subordonnées (note 19)	**7 859**	7 443
Total du passif	**886 047**	810 285
Capitaux propres attribuables aux actionnaires (note 21)		
Actions privilégiées	**4 075**	4 600
Actions ordinaires (émises : 1 442 232 886 et 1 441 055 616)	**14 511**	14 377
Actions propres – privilégiées [détenues : (1 207) et (46 641)]	**–**	1
– ordinaires [détenues : (891 733) et (666 366)]	**71**	41
Bénéfices non distribués	**31 615**	27 438
Autres composantes des capitaux propres	**2 418**	1 208
	52 690	47 665
Participations ne donnant pas le contrôle (note 21)	**1 813**	1 795
Total des capitaux propres	**54 503**	49 460
Total du passif et des capitaux propres	**940 550 $**	859 745 $

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés. Les montants comparatifs ont été retraités. Se reporter à la note 2.

David I. McKay
Président et chef de la direction

Victor L. Young
Administrateur

Comptes consolidés de résultat

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012
Revenu d'intérêt			
Prêts	16 979 $	16 354 $	15 940 $
Valeurs mobilières	3 993	3 779	3 838
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	971	941	937
Dépôts et autres	76	74	54
	22 019	21 148	20 769
Frais d'intérêt			
Dépôts et autres	5 873	5 694	6 048
Autres passifs	1 784	1 869	1 922
Débentures subordonnées	246	336	360
	7 903	7 899	8 330
Revenu net d'intérêt	14 116	13 249	12 439
Revenus autres que d'intérêt			
Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires (note 15)	4 957	3 911	4 897
Revenus tirés des activités de négociation	742	867	1 305
Commissions de gestion de placements et de services de garde	3 355	2 870	2 006
Revenus tirés des fonds communs de placement	2 621	2 201	1 896
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 379	1 337	1 182
Frais bancaires	1 494	1 437	1 376
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils	1 809	1 569	1 434
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	827	748	586
Revenus sur cartes	689	632	588
Commissions de crédit	1 080	1 092	849
Profit net sur les titres disponibles à la vente (note 4)	192	188	148
Quote-part des bénéfices des coentreprises et des entreprises associées (note 12)	162	159	163
Autres	685	422	278
	19 992	17 433	16 708
Total des revenus	34 108	30 682	29 147
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 5)	1 164	1 237	1 299
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance (note 15)	3 573	2 784	3 621
Frais autres que d'intérêt			
Ressources humaines (notes 17 et 22)	11 031	10 248	9 082
Matériel	1 147	1 081	913
Frais d'occupation	1 330	1 235	1 130
Communications	779	728	748
Honoraires	763	753	666
Impartition de services de traitement	246	250	254
Amortissement des autres immobilisations incorporelles (note 10)	666	566	494
Perte de valeur des autres immobilisations incorporelles (notes 10 et 11)	8	10	–
Perte de valeur des participations dans des coentreprises et des entreprises associées (note 12)	–	20	168
Autres	1 691	1 323	1 186
	17 661	16 214	14 641
Bénéfice avant impôt lié aux activités poursuivies	11 710	10 447	9 586
Impôt sur le résultat (note 24)	2 706	2 105	2 028
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	9 004	8 342	7 558
Perte nette liée aux activités abandonnées (note 11)	–	–	(51)
Bénéfice net	9 004 $	8 342 $	7 507 $
Bénéfice net attribuable aux :			
Actionnaires	8 910 $	8 244 $	7 410 $
Participations ne donnant pas le contrôle	94	98	97
	9 004 $	8 342 $	7 507 $
Bénéfice de base par action (en dollars) (note 25)	6,03 $	5,53 $	4,96 $
Bénéfice de base par action lié aux activités poursuivies (en dollars)	6,03	5,53	4,99
Perte de base par action liée aux activités abandonnées (en dollars)	–	–	(0,03)
Bénéfice dilué par action (en dollars) (note 25)	6,00	5,49	4,91
Bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies (en dollars)	6,00	5,49	4,94
Perte diluée par action liée aux activités abandonnées (en dollars)	–	–	(0,03)
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	2,84	2,53	2,28

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés. Les montants comparatifs ont été retraités. Se reporter à la note 2.

États consolidés du résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012
Bénéfice net	**9 004 $**	8 342 $	7 507 $
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt (note 24)			
Éléments qui seront reclassés en résultat dans une période future :			
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente			
Profits nets latents sur les titres disponibles à la vente	**143**	15	193
Reclassement en résultat de profits nets sur les titres disponibles à la vente	**(58)**	(87)	(33)
	85	(72)	160
Écarts de change			
Profits de change latents	**2 743**	1 402	114
Pertes nettes de change liées aux activités de couverture	**(1 585)**	(912)	–
Reclassement en résultat de pertes de change	**44**	1	170
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les activités de couverture des investissements nets	**3**	(1)	(159)
	1 205	490	125
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie			
(Pertes nettes) profits nets sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**(108)**	(11)	32
Reclassement de pertes (profits) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**28**	(30)	25
	(80)	(41)	57
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat dans une période future :			
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel	**(236)**	319	(779)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	**(59)**	–	–
	(295)	319	(779)
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	**915**	696	(437)
Total du bénéfice global	**9 919 $**	9 038 $	7 070 $
Total du bénéfice global attribuable aux :			
Actionnaires	**9 825 $**	8 940 $	6 972 $
Participations ne donnant pas le contrôle	**94**	98	98
	9 919 $	9 038 $	7 070 $

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés. Les montants comparatifs ont été retraités. Se reporter à la note 2.

États consolidés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)	Actions privilégiées	Actions ordinaires	Actions propres – privilégiées	Actions propres – ordinaires	Bénéfices non distribués	Autres composantes des capitaux propres: Titres disponibles à la vente	Écarts de change	Couvertures de flux de trésorerie	Total des autres composantes des capitaux propres	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1er novembre 2011	4 813 $	14 010 $	– $	8 $	20 084 $	259 $	71 $	160 $	490 $	39 405 $	1 758 $	41 163 $
Variations des capitaux propres												
Capital social émis	–	313	–	–	–	–	–	–	–	313	–	313
Actions propres – vente	–	–	98	5 186	–	–	–	–	–	5 284	–	5 284
Actions propres – achat	–	–	(97)	(5 164)	–	–	–	–	–	(5 261)	–	(5 261)
Attributions de rémunération fondée sur des actions	–	–	–	–	(9)	–	–	–	–	(9)	–	(9)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	–	(3 291)	–	–	–	–	(3 291)	–	(3 291)
Dividendes sur actions privilégiées et autres	–	–	–	–	(258)	–	–	–	–	(258)	(92)	(350)
Autres	–	–	–	–	5	–	–	–	–	5	(3)	2
Bénéfice net	–	–	–	–	7 410	–	–	–	–	7 410	97	7 507
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	(779)	160	125	56	341	(438)	1	(437)
Solde au 31 octobre 2012	4 813 $	14 323 $	1 $	30 $	23 162 $	419 $	196 $	216 $	831 $	43 160 $	1 761 $	44 921 $
Variations des capitaux propres												
Capital social émis	–	121	–	–	–	–	–	–	–	121	–	121
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	–	(67)	–	–	(341)	–	–	–	–	(408)	–	(408)
Actions privilégiées rachetées	(213)	–	–	–	(9)	–	–	–	–	(222)	–	(222)
Actions propres – vente	–	–	127	4 453	–	–	–	–	–	4 580	–	4 580
Actions propres – achat	–	–	(127)	(4 442)	–	–	–	–	–	(4 569)	–	(4 569)
Attributions de rémunération fondée sur des actions	–	–	–	–	(7)	–	–	–	–	(7)	–	(7)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	–	(3 651)	–	–	–	–	(3 651)	–	(3 651)
Dividendes sur actions privilégiées et autres	–	–	–	–	(253)	–	–	–	–	(253)	(94)	(347)
Autres	–	–	–	–	(26)	–	–	–	–	(26)	30	4
Bénéfice net	–	–	–	–	8 244	–	–	–	–	8 244	98	8 342
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	319	(72)	490	(41)	377	696	–	696
Solde au 31 octobre 2013	4 600 $	14 377 $	1 $	41 $	27 438 $	347 $	686 $	175 $	1 208 $	47 665 $	1 795 $	49 460 $
Variations des capitaux propres												
Capital social émis	**1 000**	**150**	**–**	**–**	**(14)**	**–**	**–**	**–**	**–**	**1 136**	**–**	**1 136**
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	**–**	**(16)**	**–**	**–**	**(97)**	**–**	**–**	**–**	**–**	**(113)**	**–**	**(113)**
Actions privilégiées rachetées	**(1 525)**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**(1 525)**	**–**	**(1 525)**
Actions propres – vente	**–**	**–**	**124**	**5 333**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**5 457**	**–**	**5 457**
Actions propres – achat	**–**	**–**	**(125)**	**(5 303)**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**(5 428)**	**–**	**(5 428)**
Attributions de rémunération fondée sur des actions	**–**	**–**	**–**	**–**	**(9)**	**–**	**–**	**–**	**–**	**(9)**	**–**	**(9)**
Dividendes sur actions ordinaires	**–**	**–**	**–**	**–**	**(4 097)**	**–**	**–**	**–**	**–**	**(4 097)**	**–**	**(4 097)**
Dividendes sur actions privilégiées et autres	**–**	**–**	**–**	**–**	**(213)**	**–**	**–**	**–**	**–**	**(213)**	**(94)**	**(307)**
Autres	**–**	**–**	**–**	**–**	**(8)**	**–**	**–**	**–**	**–**	**(8)**	**18**	**10**
Bénéfice net	**–**	**–**	**–**	**–**	**8 910**	**–**	**–**	**–**	**–**	**8 910**	**94**	**9 004**
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	**–**	**–**	**–**	**–**	**(295)**	**85**	**1 205**	**(80)**	**1 210**	**915**	**–**	**915**
Solde au 31 octobre 2014	**4 075 $**	**14 511 $**	**– $**	**71 $**	**31 615 $**	**432 $**	**1 891 $**	**95 $**	**2 418 $**	**52 690 $**	**1 813 $**	**54 503 $**

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés. Les montants comparatifs ont été retraités. Se reporter à la note 2.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net	9 004 $	8 342 $	7 507 $
Ajustements liés aux éléments sans effet de trésorerie et autres			
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 164	1 237	1 416
Amortissement	499	445	412
Impôt différé	(207)	(72)	(204)
Amortissement et perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	674	576	514
Perte de valeur de participations dans des coentreprises et des entreprises associées	–	20	168
Perte (profit) à la vente de locaux et de matériel	14	(24)	25
Profit sur les titres disponibles à la vente	(228)	(217)	(222)
Perte (profit) à la cession d'activités	95	(17)	–
Perte de valeur de titres disponibles à la vente	25	26	55
Quote-part des bénéfices des coentreprises et des entreprises associées	(162)	(159)	(162)
Profit net à la vente de coentreprises et d'entreprises associées	(62)	–	–
Ajustements liés à la variation nette des actifs et passifs d'exploitation			
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	530	113	802
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	187	(467)	(177)
Impôt exigible	(206)	354	(815)
Actifs dérivés	(12 580)	16 475	8 180
Passifs dérivés	12 237	(20 017)	(3 679)
Titres détenus à des fins de transaction	(7 253)	(23 038)	6 850
Prêts, déduction faite de la titrisation	(27 096)	(20 175)	(29 320)
Biens achetés en vertu de conventions de revente et des titres empruntés	(18 063)	(5 260)	(25 179)
Dépôts	52 339	41 857	18 103
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	3 915	(3 616)	16 162
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	3 233	6 372	(3 484)
Montants à payer aux courtiers ou à recevoir de courtiers	(638)	536	537
Autres	(2 247)	3 794	864
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	15 174	7 085	(1 647)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Variation des dépôts productifs d'intérêts à des banques	640	1 207	1 585
Produit de la vente de titres disponibles à la vente	8 795	6 476	9 779
Produit de l'arrivée à échéance de titres disponibles à la vente	38 950	37 099	45 991
Acquisitions de titres disponibles à la vente	(54 208)	(41 057)	(54 782)
Produit de l'arrivée à échéance de titres détenus jusqu'à leur échéance	285	401	190
Acquisitions de titres détenus jusqu'à leur échéance	(1 625)	(284)	(242)
Acquisitions nettes de locaux, de matériel et d'autres immobilisations incorporelles	(1 227)	(932)	(1 320)
Produit de cessions	173	17	2 677
Flux de trésorerie affectés aux acquisitions	–	(2 537)	(628)
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités d'investissement	(8 217)	390	3 250
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Rachat de titres de fiducie de capital	(900)	–	–
Émission de débentures subordonnées	2 000	2 046	–
Remboursement de débentures subordonnées	(1 600)	(2 000)	(1 006)
Émission d'actions ordinaires	150	121	126
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(113)	(408)	–
Émission d'actions privilégiées	1 000	–	–
Rachat d'actions privilégiées	(1 525)	(222)	–
Actions propres – vente	5 457	4 580	5 284
Actions propres – achat	(5 428)	(4 569)	(5 261)
Dividendes versés	(4 211)	(3 810)	(3 272)
Frais d'émission	(14)	–	–
Dividendes/distributions versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(94)	(94)	(92)
Variation des emprunts à court terme des filiales	(6)	(93)	21
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement	(5 284)	(4 449)	(4 200)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	198	96	1
Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	1 871	3 122	(2 596)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période (1), (2)	15 550	12 428	15 024
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période (1)	17 421 $	15 550 $	12 428 $
Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les éléments suivants :			
Intérêts versés	7 186 $	7 223 $	7 839 $
Intérêts reçus	20 552	19 348	19 691
Dividendes reçus	1 702	1 478	1 316
Impôt sur le résultat payé	2 315	1 479	2 884

(1) Nous sommes tenus de maintenir des soldes auprès des banques centrales et d'autres organismes de réglementation. Le total des soldes était de 2,0 milliards de dollars au 31 octobre 2014 (2,6 milliards au 31 octobre 2013; 2,1 milliards au 31 octobre 2012; 2,0 milliards au 1er novembre 2011).

(2) Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, la trésorerie et les équivalents de trésorerie au début de la période comprennent de la trésorerie et des montants à recevoir de banques de 12 308 millions de dollars ainsi que de la trésorerie et des montants à recevoir de banques inclus dans les actifs liés aux activités abandonnées de 2 716 millions.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés. Les montants comparatifs ont été retraités. Se reporter à la note 2.

Note 1 Informations générales

La Banque Royale du Canada et ses filiales (la Banque) offrent, à l'échelle mondiale, des services financiers diversifiés, dont des produits et services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de gestion de patrimoine, d'assurance, aux investisseurs et liés aux marchés des capitaux. Se reporter à la note 30 pour en savoir davantage sur nos secteurs d'exploitation.

La société mère, la Banque Royale du Canada, est une banque de l'annexe I en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada), constituée et établie au Canada. Notre bureau central est situé au Royal Bank Plaza, 200 Bay Street, Toronto (Ontario), Canada, et notre siège social, au 1, Place Ville Marie, Montréal (Québec), Canada. Nos actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole RY.

Ces états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). À moins d'indication contraire, les montants sont libellés en dollars canadiens. L'information présentée dans les tableaux est en millions de dollars, sauf les montants par action et les pourcentages. Les présents états financiers consolidés sont également conformes au paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers consolidés doivent être dressés conformément aux IFRS. Les méthodes comptables décrites à la note 2 ont été appliquées avec cohérence à toutes les périodes présentées.

Le 2 décembre 2014, le Conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers consolidés.

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements

Les principales méthodes comptables utilisées dans la préparation des présents états financiers consolidés, y compris les exigences comptables prescrites par le BSIF, sont résumées ci-après. Ces méthodes comptables sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux IFRS.

Généralités

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction établisse des estimations subjectives et des hypothèses qui influent sur les montants présentés concernant les actifs, les passifs, le résultat net et l'information connexe. Les estimations faites par la direction se fondent sur l'expérience passée et des hypothèses qui sont considérées comme étant raisonnables. Les principales sources d'incertitude liée aux estimations comprennent : la dépréciation des valeurs mobilières, la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la provision pour pertes sur créances, la décomptabilisation d'actifs financiers, les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance, les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, l'impôt sur le résultat, la valeur comptable du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, les provisions pour litiges, et les produits différés au titre du programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations ainsi que de certaines autres, ce qui pourrait avoir une incidence sur nos futurs états financiers consolidés. Se reporter aux méthodes comptables pertinentes décrites dans cette note pour plus de détails sur notre utilisation d'estimations et d'hypothèses.

Jugements importants

Lors de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction a dû faire des jugements importants qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs et passifs et sur les montants présentés des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période. Les éléments suivants ont nécessité des jugements importants, comme il est décrit aux notes indiquées des états financiers consolidés :

Consolidation d'entités structurées	Note 2 – page 135 Note 7 – page 172	Dépréciation des valeurs mobilières	Note 2 – page 139 Note 4 – page 165
Juste valeur des instruments financiers	Note 2 – page 140 Note 3 – page 151	Mise en application de la méthode du taux d'intérêt effectif	Note 2 – page 141
Provision pour pertes sur créances	Note 2 – page 143 Note 5 – page 168	Décomptabilisation d'actifs financiers	Note 2 – page 145 Note 6 – page 171
Avantages du personnel	Note 2 – page 146 Note 17 – page 192	Impôt sur le résultat	Note 2 – page 146 Note 24 – page 206
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	Note 2 – page 147 Note 10 – page 184 Note 11 – page 186	Provisions	Note 2 – page 149 Note 26 – page 209 Note 27 – page 212

Principes de consolidation

Nos états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de la société mère, la Banque Royale du Canada, et de ses filiales, y compris certaines entités structurées, compte tenu de l'élimination des transactions, des soldes, des revenus et des charges intersociétés.

Consolidation

Les filiales sont les entités, y compris les entités structurées, sur lesquelles nous exerçons un contrôle. Nous contrôlons une entité lorsque nous sommes exposés ou que nous avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que nous détenons sur l'entité émettrice. Nous détenons le pouvoir sur une entité lorsque nous avons des droits effectifs qui nous confèrent la capacité actuelle de diriger les activités qui ont l'incidence la plus importante sur les rendements de l'entité (les activités pertinentes). Le pouvoir peut être déterminé sur la base des droits de vote ou, dans le cas des entités structurées, d'autres accords contractuels,

Nous ne sommes pas considérés comme exerçant un contrôle sur une entité lorsque nous exerçons un pouvoir sur une entité à titre de mandataire. Pour déterminer si nous agissons comme mandataire, nous examinons la relation globale existant entre nous, l'entité émettrice et les autres parties à l'accord en fonction des facteurs suivants : i) l'étendue de notre pouvoir décisionnel; ii) les droits détenus par d'autres parties; iii) la rémunération à laquelle nous avons droit; iv) notre exposition à la variabilité des rendements.

La détermination du contrôle est fondée sur les faits et circonstances actuels et fait l'objet d'une évaluation sur une base continue. Dans certains cas, l'évaluation de divers facteurs et de diverses conditions peut porter à croire que le contrôle de l'entité est exercé par différentes parties, selon que ces facteurs ou ces conditions sont évalués séparément ou dans leur ensemble. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous évaluons les facteurs et les conditions pertinents dans leur ensemble afin de déterminer si nous contrôlons une entité. Plus précisément, nous exerçons notre jugement lorsque nous évaluons si nous avons d'importants droits décisionnels sur les activités pertinentes et si nous exerçons notre pouvoir en agissant pour notre propre compte ou comme mandataire.

Nous consolidons toutes nos filiales à partir de la date à laquelle le contrôle nous a été transféré, et cessons de consolider une entité lorsqu'elle n'est plus contrôlée par nous. Nos conclusions aux fins de la consolidation ont une incidence sur le classement et le montant des actifs, des passifs, des revenus et des charges comptabilisés dans nos états financiers consolidés.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales que nous consolidons sont présentées dans nos bilans consolidés à titre de composante distincte des capitaux propres, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présenté séparément dans nos comptes consolidés de résultat.

Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Nos participations dans des sociétés en commandite et des sociétés liées sur lesquelles nous exerçons une influence notable sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Nous utilisons également cette méthode pour comptabiliser nos participations dans des coentreprises sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint. Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations sont initialement comptabilisées au coût et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser notre quote-part du résultat net de l'entité émettrice (y compris les profits nets ou les pertes nettes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global) après la date d'acquisition.

Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants (et les groupes destinés à être cédés) sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel, la direction doit s'être engagée à l'égard de la vente et il doit être hautement probable que la vente aura lieu d'ici un an. Les actifs non courants (et les groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable précédente et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, et sont présentés séparément des autres actifs dans les bilans consolidés.

Un groupe destiné à être cédé est classé à titre d'activités abandonnées s'il respecte les conditions suivantes : i) il s'agit d'une composante distincte du reste de nos activités, tant du point de vue financier que de l'exploitation et ii) soit il représente une ligne d'activité principale et distincte, soit il fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte. Les groupes destinés à être cédés classés dans les activités abandonnées sont présentés séparément de nos activités poursuivies dans nos comptes consolidés de résultat.

Au cours du troisième trimestre de 2011, nous avons annoncé la vente de la quasi-totalité de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis et nous avons conclu cette vente au cours du deuxième trimestre de 2012. Nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis ont été comptabilisés à titre d'activités abandonnées dans nos états financiers consolidés pour toutes les périodes présentées.

Changements de méthodes comptables

Au cours du premier trimestre, nous avons adopté les nouvelles normes comptables suivantes (en ordre d'importance).

IAS 19, *Avantages du personnel* (IAS 19)

Les modifications à IAS 19 changent la manière de comptabiliser les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, particulièrement les gains actuariels et les pertes actuarielles, les coûts des services passés, les frais d'intérêt et le rendement des actifs des régimes. La norme modifiée élimine le report et l'amortissement des écarts actuariels par le biais du résultat net, exigeant plutôt la comptabilisation immédiate des écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global. Les coûts des services passés sont également comptabilisés immédiatement dans la période où un régime est modifié. Le montant net des intérêts, calculé en appliquant le taux d'actualisation à l'actif net ou au passif net au titre des prestations définies, remplace les composantes coût financier et rendement prévu des actifs des régimes de la charge au titre des régimes à prestations définies. Les modifications présentent également un certain nombre d'exigences en matière d'informations intermédiaires et annuelles à fournir sur les régimes à prestations définies.

Nous avons adopté les modifications de façon rétrospective le 1er novembre 2013. Aux termes de la norme modifiée, nous comptabilisons la valeur actualisée de notre obligation au titre des prestations définies pour chaque régime de retraite à prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime, comme un passif au poste Passifs au titre des avantages du personnel dans nos bilans consolidés. Dans le cas des régimes comportant un actif net au titre des prestations définies, le montant est comptabilisé comme un actif au poste Actifs au titre des avantages du personnel. Les nouvelles informations annuelles à fournir sont présentées à la note 17.

IFRS 10, *États financiers consolidés* (IFRS 10)

IFRS 10 remplace les exigences relatives à la consolidation prévues par IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* (IAS 27), et SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc* (SIC-12), et elle fournit un modèle de consolidation unique applicable à tous les types d'entités. IFRS 10 est fondée sur le principe qu'une entité doit consolider toutes les autres entités qu'elle contrôle.

Aux termes d'IAS 27 et de SIC-12, le contrôle était basé sur le fait de détenir la majorité des participations avec droit de vote ou, dans le cas des entités ad hoc, sur une évaluation globale de l'objet et de la conception de l'entité, de nos droits décisionnels et de notre exposition à la majorité des risques et avantages attachés à la propriété. Aux termes d'IFRS 10, trois conditions doivent être remplies pour avoir le contrôle : i) il faut avoir un pouvoir décisionnel en ce qui a trait aux activités pertinentes, ii) il faut être exposé à des rendements variables et iii) il doit y avoir un lien entre pouvoir décisionnel et rendements. IFRS 10 présente un guide d'application substantiel qui approfondit les principes nouveaux et existants liés à la détermination du contrôle. Elle met davantage l'accent sur le pouvoir décisionnel en en faisant une condition pour avoir le contrôle, ne présente plus une définition claire de l'évaluation de l'exposition aux risques et aux avantages, mais amène de nouveaux faits à prendre en considération pour déterminer si nous agissons pour notre propre compte ou comme mandataire pour des entités sur lesquelles nous exerçons un pouvoir décisionnel. La détermination du contrôle est fondée sur les faits et circonstances actuels et doit faire l'objet d'une évaluation sur une base continue.

Nous avons adopté IFRS 10 de façon rétrospective le 1er novembre 2013. Lors de l'adoption, la Fiducie de capital RBC II a été déconsolidée, car notre participation ne nous expose pas à des rendements variables. Se reporter à la note 20 pour en savoir davantage sur les instruments de capital novateurs.

IFRS 11, *Partenariats* (IFRS 11)
IFRS 11 exige d'une partie à un partenariat qu'elle détermine le type de partenariat auquel elle participe en évaluant ses droits et obligations issus du partenariat. IFRS 11 exige d'un coparticipant qu'il comptabilise et évalue les actifs et passifs liés à sa participation dans le partenariat, et d'un coentrepreneur qu'il applique la méthode de la mise en équivalence. Nous avons adopté IFRS 11 de façon rétrospective le 1er novembre 2013. Par suite de l'adoption, nous utilisons la méthode de la mise en équivalence pour la comptabilisation des coentreprises, et non plus la méthode de la consolidation proportionnelle.

IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (IFRS 12)
IFRS 12 fournit des directives plus détaillées sur les informations à fournir annuellement à l'égard des intérêts d'une entité présentant l'information financière dans d'autres entités. La norme exige qu'une entité présente de l'information qui aide les utilisateurs à évaluer i) la nature de ses intérêts détenus dans des filiales, des coentreprises, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées (structures hors bilan) et les risques qui leur sont associés et ii) l'incidence de ces intérêts sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'entité. Nous avons adopté IFRS 12 le 1er novembre 2013. Nos informations annuelles à fournir, présentées aux notes 7 et 12, ont été mises à jour pour refléter les exigences d'IFRS 12.

IAS 27, *États financiers individuels* (IAS 27) et IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (IAS 28)
En raison des nouvelles IFRS, soit IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12, l'IASB a publié des versions modifiées d'IAS 27 et d'IAS 28 et en a changé les titres. Nous avons adopté de façon rétrospective ces nouvelles exigences le 1er novembre 2013. L'adoption n'a eu aucune incidence sur nos états financiers consolidés.

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (IFRS 13)
IFRS 13 présente une définition révisée de la juste valeur et établit, dans une même norme, un cadre pour l'évaluation de la juste valeur. IFRS 13 exige également la présentation d'informations à fournir plus exhaustives sur l'évaluation de la juste valeur. Les exigences relatives à l'évaluation et aux informations à fournir d'IFRS 13 s'appliquent lorsqu'une autre norme impose ou permet que l'élément soit évalué à la juste valeur, sauf quelques exceptions limitées. Nous avons adopté de façon prospective IFRS 13 le 1er novembre 2013. L'adoption n'a pas eu une incidence significative sur nos états financiers consolidés. Les nouvelles informations annuelles à fournir sont présentées aux notes 3, 10 et 17.

IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7)
Les modifications à IFRS 7 exigent la présentation d'informations supplémentaires afin de permettre aux utilisateurs d'évaluer l'incidence des accords de compensation sur la situation financière d'une entité. En vertu des modifications, les entités doivent présenter le montant brut et le montant net des conventions-cadres de compensation et des accords semblables, y compris l'incidence des garanties financières, qu'elles soient présentées ou non au montant net dans le bilan. Nous avons adopté les modifications à IFRS 7 le 1er novembre 2013. Les nouvelles informations annuelles à fournir sont présentées à la note 33.

L'incidence de l'adoption au premier trimestre des normes expliquées ci-dessus sur nos bilans consolidés au 31 octobre 2013, au 31 octobre 2012 et au 1er novembre 2011 et sur nos comptes consolidés de résultat pour les exercices clos les 31 octobre 2013 et 2012 est présentée dans les tableaux suivants.

	Au 31 octobre 2013 et pour l'exercice clos à cette date					
		Ajustements				
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Montant publié	IAS 19	IFRS 10	IFRS 11	Incidence totale	Montant retraité
Bilan consolidé						
Trésorerie et montants à recevoir de banques	15 870 $	– $	– $	(320) $	(320) $	15 550 $
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	9 061	–	–	(22)	(22)	9 039
Valeurs mobilières – Titres détenus à des fins de transaction et Titres disponibles à la vente	182 718	–	1	(9)	(8)	182 710
Prêts – Prêts de gros (1)	89 998	–	3	181	184	90 182
Autres – Participations dans des coentreprises et des entreprises associées	112	–	–	135	135	247
Autres – Actifs au titre des avantages du personnel	1 084	(923)	–	–	(923)	161
Autres – Autres postes touchés par les changements de méthodes comptables (2)	40 503	292	–	(412)	(120)	40 383
Postes non touchés par les changements de méthodes comptables	521 473	–	–	–	–	521 473
Total de l'actif	860 819	(631)	4	(447)	(1 074)	859 745
Dépôts – Entreprises et gouvernements (1)	353 723	–	903	(33)	870	354 593
Autres – Passifs au titre des avantages du personnel	1 759	268	–	–	268	2 027
Autres – Autres passifs (1)	35 384	(24)	1	(414)	(437)	34 947
Titres de fiducie de capital	900	–	(900)	–	(900)	–
Bénéfices non distribués	28 314	(876)	–	–	(876)	27 438
Autres composantes des capitaux propres	1 207	1	–	–	1	1 208
Postes non touchés par les changements de méthodes comptables	439 532	–	–	–	–	439 532
Total du passif et des capitaux propres	860 819 $	(631) $	4 $	(447) $	(1 074) $	859 745 $
Compte consolidé de résultat						
Bénéfice net	8 429 $	(87) $	– $	– $	(87) $	8 342 $
Bénéfice de base par action (en dollars)	5,60	(0,07)	–	–	(0,07)	5,53
Bénéfice dilué par action (en dollars)	5,54	(0,05)	–	–	(0,05)	5,49

	Au 31 octobre 2012 et pour l'exercice clos à cette date					
		Ajustements				
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Montant publié	IAS 19	IFRS 10	IFRS 11	Incidence totale	Montant retraité
Bilan consolidé						
Trésorerie et montants à recevoir de banques	12 617 $	– $	– $	(189) $	(189) $	12 428 $
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	10 255	–	–	(9)	(9)	10 246
Valeurs mobilières – Titres détenus à des fins de transaction et Titres disponibles à la vente	161 611	–	1	(10)	(9)	161 602
Prêts – Prêts de gros (1)	79 953	–	3	(7)	(4)	79 949
Autres – Participations dans des coentreprises et des entreprises associées	125	–	–	452	452	577
Autres – Actifs au titre des avantages du personnel	1 049	(920)	–	–	(920)	129
Autres – Autres postes touchés par les changements de méthodes comptables (2)	47 881	367	–	(834)	(467)	47 414
Postes non touchés par les changements de méthodes comptables	511 609	–	–	–	–	511 609
Total de l'actif	825 100	(553)	4	(597)	(1 146)	823 954
Dépôts – Entreprises et gouvernements (1)	315 457	–	903	(21)	882	316 339
Autres – Passifs au titre des avantages du personnel	1 729	589	–	–	589	2 318
Autres – Autres passifs (1)	38 228	(35)	1	(576)	(610)	37 618
Titres de fiducie de capital	900	–	(900)	–	(900)	–
Bénéfices non distribués	24 270	(1 108)	–	–	(1 108)	23 162
Autres composantes des capitaux propres	830	1	–	–	1	831
Postes non touchés par les changements de méthodes comptables	443 686	–	–	–	–	443 686
Total du passif et des capitaux propres	825 100 $	(553) $	4 $	(597) $	(1 146) $	823 954 $
Compte consolidé de résultat						
Bénéfice net	7 539 $	(32) $	– $	– $	(32) $	7 507 $
Bénéfice de base par action (en dollars)	4,98	(0,02)	–	–	(0,02)	4,96
Bénéfice dilué par action (en dollars)	4,93	(0,02)	–	–	(0,02)	4,91

	Au 1er novembre 2011					
		Ajustements				
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Montant publié	IAS 19	IFRS 10	IFRS 11	Incidence totale	Montant retraité
Bilan consolidé						
Trésorerie et montants à recevoir de banques	12 428 $	– $	– $	(120)$	(120)$	12 308 $
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	6 460	–	–	(3 133)	(3 133)	3 327
Valeurs mobilières – Titres détenus à des fins de transaction et Titres disponibles à la vente	167 022	–	7	(4 577)	(4 570)	162 452
Prêts – Prêts de gros (1)	64 752	–	3	(849)	(846)	63 906
Autres – Participations dans des coentreprises et des entreprises associées	142	–	–	1 652	1 652	1 794
Autres – Actifs au titre des avantages du personnel	311	(144)	–	(12)	(156)	155
Autres – Autres postes touchés par les changements de méthodes comptables (2)	40 182	97	–	(3 872)	(3 775)	36 407
Postes non touchés par les changements de méthodes comptables	502 536	–	–	–	–	502 536
Total de l'actif	793 833	(47)	10	(10 911)	(10 948)	782 885
Dépôts – Entreprises et gouvernements (1)	299 956	–	903	(15 424)	(14 521)	285 435
Autres – Passifs au titre des avantages du personnel	1 639	263	–	(8)	255	1 894
Autres – Autres passifs (1)	36 796	(13)	1	4 521	4 509	41 305
Titres de fiducie de capital	894	–	(894)	–	(894)	–
Bénéfices non distribués	20 381	(297)	–	–	(297)	20 084
Autres composantes des capitaux propres	490	–	–	–	–	490
Postes non touchés par les changements de méthodes comptables	433 677	–	–	–	–	433 677
Total du passif et des capitaux propres	793 833 $	(47)$	10 $	(10 911)$	(10 948)$	782 885 $

(1) Les montants ont été retraités par rapport à ceux publiés initialement afin de refléter les changements de classement effectués au cours de la période considérée.
(2) Comprend les locaux et le matériel, le goodwill, les autres immobilisations incorporelles et les autres actifs.

Au cours du deuxième trimestre, nous avons adopté la nouvelle norme comptable suivante :

Dispositions sur le risque de crédit propre d'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9)
Les dispositions sur le risque de crédit propre d'IFRS 9 changent la manière de comptabiliser les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net). Auparavant, en vertu de la Norme comptable internationale (IAS) 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), toutes les variations de la juste valeur des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net étaient comptabilisées en résultat net. En vertu d'IFRS 9, les variations de la juste valeur de ces passifs attribuables à notre risque de crédit propre sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'en résultat. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne seront pas reclassés en résultat net dans une période future.

Nous avons adopté de façon prospective les dispositions sur le risque de crédit propre d'IFRS 9; la date de la première application est le 1er novembre 2013. Les variations de la juste valeur de nos passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuables aux modifications de notre risque de crédit propre sont désormais comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les autres variations de la juste valeur continuent d'être comptabilisées aux postes Revenus tirés des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêts – Autres. Nous n'avons pas retraité nos résultats trimestriels ou annuels pour les périodes antérieures au 1er février 2014, puisque les montants n'étaient pas importants. Les montants constatés dans le compte de résultat du premier trimestre ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global pour le deuxième trimestre.

Le tableau ci-dessous présente l'incidence de l'adoption de la norme susmentionnée sur notre état consolidé du résultat global et sur notre compte consolidé de résultat pour l'exercice clos le 31 octobre 2014. Les données présentées en vertu des dispositions sur le risque de crédit propre d'IFRS 9 sont comparées aux résultats pro forma que nous aurions comptabilisés si nous avions continué d'appliquer IAS 39. L'adoption n'a pas eu d'incidence sur notre bilan consolidé.

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014		
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Données pro forma (IAS 39)	Incidence	Données présentées (IFRS 9)
Compte consolidé de résultat			
Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation	672 $	70 $	742 $
Revenus autres que d'intérêt – Autres	674	11	685
Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines (1)	11 008	23	11 031
Bénéfice net	8 962	42	9 004
Bénéfice de base par action (en dollars)	6,00	0,03	6,03
Bénéfice dilué par action (en dollars)	5,97	0,03	6,00
État consolidé du résultat global			
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	974 $	(59) $	915 $

(1) Les ajustements avaient trait aux arrangements de rémunération variable.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Valeurs mobilières

Les titres sont classés initialement, selon l'intention de la direction, comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente ou détenus jusqu'à leur échéance. Certains titres d'emprunt à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif peuvent être classés au titre des prêts et créances.

Les titres détenus à des fins de transaction comprennent les titres acquis aux fins de vente à court terme qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net en raison de leur nature, ainsi que les titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net selon l'option de la juste valeur. Les obligations découlant de la livraison des titres détenus à des fins de transaction vendus mais non encore acquis sont comptabilisées à titre de passif et inscrites à leur juste valeur. Les profits et les pertes réalisés et latents relativement à ces titres sont inclus dans le poste Revenus tirés des activités de négociation, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les dividendes et les revenus d'intérêt afférents aux titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt. Les intérêts et les dividendes sur les titres portant intérêt et les titres de participation vendus à découvert sont comptabilisés dans les frais d'intérêt.

Les titres disponibles à la vente comprennent : i) les titres qui peuvent être vendus pour répondre aux besoins de liquidités, par suite ou en prévision de variations des taux d'intérêt et du risque connexe de paiement anticipé, de variations du risque de change, de changements des sources ou des modalités de financement; et ii) les titres de substitut de prêt, qui consistent en des instruments de financement de clients, structurés comme des placements après impôt plutôt que comme des prêts ordinaires afin d'offrir aux clients un taux d'emprunt avantageux. Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes latents découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres composantes des capitaux propres. Les variations des taux de change liés aux titres de participation disponibles à la vente sont comptabilisées dans les autres composantes des capitaux propres, alors que les variations des taux de change liés aux titres d'emprunt disponibles à la vente sont comptabilisées au poste Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation, dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsque le titre est vendu, tout profit ou perte cumulé comptabilisé dans les autres composantes des capitaux propres est inclus au poste Profit net (perte nette) sur les titres disponibles à la vente, dans les revenus autres que d'intérêt. Les primes ou les escomptes à l'achat de titres d'emprunt disponibles à la vente sont amortis sur la durée de vie du titre selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt.

Chaque date de clôture, ou plus fréquemment lorsque les conditions l'exigent, nous évaluons nos titres disponibles à la vente afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Une telle indication existe notamment, dans le cas des titres d'emprunt, lorsqu'une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs provenant d'un actif ou d'un groupe d'actifs peut être estimée de façon fiable et, dans le cas des titres de participation, lorsqu'il y a une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un placement en deçà de son coût.

Lorsque nous évaluons la perte de valeur des titres d'emprunt, nous étudions principalement les notations des contreparties et les facteurs propres aux titres, notamment la priorité de rang, les notations externes et la valeur de toute garantie détenue, pour lesquels il peut ne pas y avoir de donnée de marché facilement accessible. La direction doit faire largement appel à son jugement pour évaluer la perte de valeur puisqu'elle doit tenir compte de tous les éléments probants disponibles pour déterminer si des indications objectives de dépréciation existent et si le capital et les intérêts sur les titres d'emprunt disponibles à la vente peuvent être entièrement recouvrés. Pour évaluer les titres d'emprunt complexes, nous utilisons des modèles de prévision des flux de trésorerie qui tiennent compte des flux de trésorerie réels et prévus pour chaque titre, déterminés en fonction de facteurs propres à chaque titre et au moyen d'un certain nombre d'hypothèses et de données nécessitant le jugement de la direction, telles que les défaillances, le remboursement anticipé et les taux de recouvrement. Étant donné le caractère subjectif du choix de ces données et hypothèses, le montant réel et le moment de réalisation des flux de trésorerie futurs peuvent différer des estimations utilisées par la direction et, par conséquent, peuvent donner lieu à des conclusions différentes quant à la constatation ou à l'évaluation de la perte de valeur.

Pour déterminer s'il existe une indication objective que les titres de participation ont subi une perte de valeur, nous tenons compte de facteurs tels que la durée au cours de laquelle et la mesure dans laquelle la juste valeur a été inférieure au coût, ainsi que de l'évaluation de la direction quant aux risques liés à la situation financière et aux activités de l'émetteur et à tout autre risque qu'il présente. La direction examine tous ces facteurs afin de déterminer la perte de valeur, mais dans la mesure où son jugement peut différer du montant réel et du moment du recouvrement de la juste valeur, l'estimation de la perte de valeur pourrait changer d'une période à l'autre selon les événements futurs qui pourraient survenir ou non et, par conséquent, les conclusions relatives à la dépréciation des titres de participation peuvent différer.

Si un titre disponible à la vente a subi une perte de valeur, la perte cumulée latente qui a antérieurement été comptabilisée dans les autres composantes des capitaux propres est sortie des capitaux propres et comptabilisée au poste Profit net (perte nette) sur les titres disponibles à la vente, dans les revenus autres que d'intérêt. Le montant de la perte cumulée est égal à la différence entre le coût/coût amorti et la juste valeur actuelle du titre, diminuée de toute perte de valeur antérieurement comptabilisée. À la suite d'une dépréciation, les diminutions additionnelles de la juste valeur sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêt, sauf si la diminution est liée à des variations du taux d'intérêt sans risque, et les augmentations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres composantes des capitaux propres jusqu'à la vente. En ce qui a trait aux titres d'emprunt disponibles à la vente, le montant de la reprise des pertes de valeur antérieurement comptabilisées est inscrit dans nos comptes consolidés de résultat si la reprise peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur.

Les titres détenus jusqu'à leur échéance sont des titres d'emprunt que nous avons l'intention et la capacité de détenir jusqu'à la date d'échéance. Ces titres sont initialement comptabilisés à la juste valeur et par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur que nous évaluons au moyen du même modèle de dépréciation que celui utilisé pour les prêts. Les revenus d'intérêt et l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres d'emprunt sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt. En ce qui a trait aux titres détenus jusqu'à leur échéance, le montant de la reprise des pertes de valeur antérieurement comptabilisées est inscrit dans nos comptes consolidés de résultat si la reprise peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur. Les reprises de pertes de valeurs sur des titres détenus jusqu'à leur échéance sont comptabilisées à un montant qui n'excède pas le coût amorti du placement qui aurait été obtenu avant la perte de valeur initiale. Nous détenons une quantité négligeable de titres détenus jusqu'à leur échéance. Tous les titres détenus jusqu'à leur échéance ont été inclus dans les titres disponibles à la vente de nos bilans consolidés.

Nous comptabilisons la totalité de nos titres selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement. Les variations de la juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont inscrites dans le résultat en ce qui a trait aux titres classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur des titres disponibles à la vente entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des variations des taux de change sur les titres d'emprunt, lesquelles sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêt.

Option de la juste valeur

Un instrument financier peut être désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (option de la juste valeur) au moment de la constatation initiale, et ce, même si cet instrument n'a pas été acquis ou pris en charge principalement en vue de sa revente ou de son rachat à court terme. Un instrument qui est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de l'option de la juste valeur doit avoir une juste valeur mesurable de façon fiable et satisfaire à l'un des critères suivants : i) il en résulte l'élimination ou la réduction importante d'une disparité de traitement en matière d'évaluation ou de comptabilisation qui résulterait autrement du fait que les actifs ou les passifs sont évalués sur une base différente, ou que les profits et les pertes sur ces éléments sont comptabilisés sur une base différente (une non-concordance comptable); ii) la gestion et l'évaluation du groupe d'actifs financiers ou de passifs financiers auquel appartient l'instrument se font en fonction de la juste valeur conformément à notre stratégie en matière de gestion des risques, et l'information est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants, et nous pouvons démontrer que les risques financiers importants sont éliminés ou réduits de manière importante ou iii) un dérivé est incorporé au contrat hôte financier ou non financier et le dérivé n'est pas étroitement lié au contrat hôte. Ces instruments ne peuvent pas être sortis de la catégorie « à la juste valeur par le biais du résultat net » pendant qu'ils sont détenus ou une fois qu'ils ont été émis.

Les actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur et tout profit ou toute perte latent découlant des variations de la juste valeur est inscrit aux postes Revenu tiré des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres. Les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur et les variations de la juste valeur attribuables aux modifications de notre risque de crédit propre sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les autres variations de la juste valeur sont comptabilisées aux postes Revenus tirés des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres. Lors de la comptabilisation initiale, nous déterminons si la présentation de l'incidence des variations du risque de crédit propre dans les autres éléments du résultat global créerait ou accroîtrait une non-concordance comptable dans le résultat net. Si tel est le cas, la variation de la juste valeur de notre dette désignée à la juste valeur par le biais du résultat net est entièrement constatée en résultat net.

Pour déterminer les ajustements à la juste valeur de nos titres d'emprunt désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, nous calculons la valeur actualisée de ces instruments en fonction des flux de trésorerie contractuels sur la durée du contrat, selon notre taux de financement effectif au début et à la fin de la période, et nous comptabilisons la variation de la valeur actualisée dans les Autres éléments du résultat global, les Revenus tirés des activités de négociation ou les Revenus autres que d'intérêt – Autres, selon ce qui est le plus approprié.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Nous déterminons la juste valeur en tenant compte de tous les facteurs que les participants du marché prendraient en considération pour établir un prix, y compris les méthodes d'évaluation généralement reconnues.

Le Conseil d'administration surveille l'évaluation des instruments financiers principalement par l'entremise du Comité d'audit et du Comité de gestion des risques. Le Comité d'audit revoit la présentation des instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur et les informations à fournir, tandis que le Comité de gestion des risques évalue le caractère adéquat des structures de gouvernance et des processus de contrôle concernant l'évaluation de ces instruments.

Nous avons mis en place des politiques, des procédures et des contrôles liés aux méthodes et aux techniques d'évaluation afin de nous assurer que la juste valeur fait l'objet d'une estimation raisonnable. Les principaux processus et contrôles d'évaluation comprennent, sans s'y limiter, la ventilation des profits et des pertes, la vérification indépendante des prix et les normes de validation des modèles. Ces processus de contrôle sont gérés soit par le groupe Finance, soit par la Gestion des risques du Groupe et ils sont indépendants des secteurs d'activité connexes et de leurs fonctions de négociation. La ventilation des profits et des pertes est un processus qui vise à expliquer les variations de la juste valeur de certaines positions et elle est effectuée quotidiennement pour les portefeuilles de négociation. Tous les instruments comptabilisés à la juste valeur sont soumis à la vérification indépendante des prix, soit un processus en vertu duquel les évaluations de la fonction de négociation sont comparées aux cours du marché externe et à d'autres données de marché pertinentes. Les sources de données de marché comprennent les cours du marché, les courtiers et les prix du vendeur. Nous accordons la priorité aux services d'établissement des prix de tierce partie et aux prix dont l'exactitude est la plus élevée et la plus constante. Le niveau d'exactitude est déterminé au fil du temps en comparant les prix déterminés par des tiers aux prix déterminés par des courtiers ou un système, aux prix déterminés par d'autres services d'établissement des prix et, lorsqu'elles sont disponibles, aux données de négociation réelles. D'autres techniques d'évaluation sont utilisées lorsque les prix ou les cours ne sont pas

disponibles. Certains processus d'évaluation ont recours à des modèles pour déterminer la juste valeur. Notre démarche en matière d'utilisation de modèles est systématique et constante. L'utilisation de modèles d'évaluation conformes à notre cadre de gestion des risques liés aux modèles est approuvée. Le cadre traite, entre autres choses, des normes d'établissement des modèles, des processus et procédures de validation et des autorités d'approbation. La validation des modèles permet de s'assurer qu'un modèle est adéquat pour l'utilisation prévue et définit des paramètres quant à son utilisation. Tous les modèles sont régulièrement soumis au processus de validation.

Nous comptabilisons les ajustements au titre de l'évaluation afin de refléter adéquatement la qualité du crédit de la contrepartie relativement à notre portefeuille de dérivés, les différences entre la courbe des swaps indexés sur le taux à un jour et les taux interbancaires offerts à Londres (LIBOR) pour les dérivés garantis par des créances, les ajustements de l'évaluation liés au financement pour les dérivés hors cote sous-garantis et non garantis par des créances, les profits ou les pertes latents à la création de la transaction, les écarts acheteur-vendeur et les paramètres non observables. Ces ajustements peuvent être subjectifs étant donné qu'un jugement important doit être exercé dans la sélection des données, notamment la probabilité d'une défaillance et le taux de recouvrement, et ils visent à obtenir une juste valeur reflétant les hypothèses qui seraient prises en compte par les intervenants du marché dans le cadre de l'établissement du prix des instruments financiers. Le prix réalisé sur une transaction peut différer de sa valeur comptabilisée antérieurement estimée à l'aide du jugement de la direction et, par conséquent, avoir une incidence sur les profits et les pertes latents constatés aux postes Revenus tirés des activités de négociation ou Autres de la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Des ajustements au titre de l'évaluation sont comptabilisés relativement au risque de crédit lié à nos portefeuilles de dérivés afin d'établir la juste valeur de ceux-ci. Les ajustements de l'évaluation liés au crédit tiennent compte de la qualité du crédit de nos contreparties, de l'évaluation à la valeur de marché actuelle ou future éventuelle des transactions ainsi que de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que les conventions-cadres de compensation et les conventions d'affectation d'actifs en garantie. Les montants des ajustements de l'évaluation liés au crédit sont établis en fonction des estimations du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance, de la probabilité d'une défaillance, des taux de recouvrement pour chaque contrepartie, ainsi que des corrélations entre les facteurs de marché et de crédit. Le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance correspond aux montants des actifs et des passifs liés aux dérivés prévus au moment de la défaillance, estimés au moyen d'un processus de modélisation qui tient compte des facteurs de risque sous-jacents. La probabilité d'une défaillance et le taux de recouvrement sont habituellement fondés sur les cours du marché pour une protection de crédit et les notations liées à la contrepartie. La corrélation est la mesure statistique de la façon dont les facteurs de crédit et de marché peuvent varier les uns en fonction des autres. La corrélation est estimée à l'aide de données historiques et de données du marché lorsque de telles données sont disponibles. Les ajustements de l'évaluation liés au crédit sont calculés quotidiennement et les variations sont comptabilisées au poste Revenus tirés des activités de négociation de la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Selon notre méthode d'évaluation de la juste valeur des dérivés hors cote garantis par des créances au moyen de la courbe des swaps indexés sur le taux à un jour, la différence entre les taux de certains swaps indexés sur le taux à un jour et le LIBOR dans l'évaluation des dérivés est considérée comme un ajustement au titre de l'évaluation.

Les ajustements de l'évaluation liés au financement sont également calculés afin de tenir compte du coût et de l'avantage du financement dans l'évaluation des dérivés hors cote sous-garantis ou non garantis par des créances. Les flux de trésorerie futurs prévus de ces dérivés sont actualisés de manière à refléter le coût et l'avantage du financement des dérivés en utilisant comme données une courbe de financement, les volatilités implicites et les corrélations.

Au besoin, lorsque la juste valeur d'un instrument financier n'est pas dérivée d'un prix coté sur le marché ou qu'elle ne s'appuie pas sur d'autres transactions observables sur le marché, selon une technique d'évaluation qui tient compte de données observables sur le marché, un ajustement au titre de l'évaluation est apporté afin de refléter le profit ou la perte latent à la création de cet instrument financier.

Un ajustement au titre de l'évaluation des cours acheteur et vendeur est nécessaire lorsqu'un instrument financier est évalué au cours moyen, plutôt qu'au cours acheteur ou vendeur de l'actif ou du passif, respectivement. L'ajustement au titre de l'évaluation tient compte de l'écart entre le cours moyen et, soit le cours acheteur, soit le cours vendeur.

Certains modèles d'évaluation nécessitent un calibrage des paramètres en fonction de facteurs comme les prix des options observés sur le marché. Le calibrage des paramètres peut varier en fonction de facteurs comme le choix des instruments ou la méthodologie d'optimisation. Un ajustement au titre de l'évaluation est également estimé afin d'atténuer les incertitudes liées au calibrage des paramètres.

Pour déterminer la juste valeur, on utilise une hiérarchie qui place en ordre de priorité les données utilisées dans les techniques d'évaluation. Selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et le niveau le plus bas correspond aux données non observables (niveau 3). La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Les données du niveau 1 correspondent aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs, auxquels nous avons accès à la date d'évaluation, pour des actifs ou des passifs identiques. Les données du niveau 2 comprennent les prix cotés pour des actifs ou passifs semblables sur des marchés actifs, les prix cotés pour des actifs ou passifs identiques ou semblables sur des marchés qui sont inactifs, et les données du modèle qui sont observables ou qui peuvent être corroborées par des données observables sur le marché sur pratiquement toute la durée de vie des actifs ou des passifs. Les données du niveau 3 correspondent à une ou à plusieurs données non observables qui sont importantes aux fins du calcul de la juste valeur de l'actif ou du passif. Les données non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où des données observables ne sont pas disponibles à la date d'évaluation. La disponibilité des données aux fins de l'évaluation peut influer sur la sélection des techniques d'évaluation. Un instrument financier est classé aux fins de présentation en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

Lorsque des prix ou des données observables ne sont pas disponibles, la direction doit exercer son jugement pour déterminer les justes valeurs en évaluant d'autres sources pertinentes d'information, comme les données historiques et les données indirectes de transactions semblables, et en utilisant des techniques d'extrapolation et d'interpolation. Pour ce qui est des instruments plus complexes ou illiquides, un jugement important doit être exercé pour la détermination du modèle à utiliser, la sélection des données prises en compte dans le modèle et, dans certains cas, l'application d'ajustements à la valeur obtenue selon le modèle ou aux cours du marché associés aux instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, car la sélection des données du modèle peut être subjective et les données peuvent ne pas être observables. Les données non observables sont de par leur nature incertaines puisqu'il y a alors peu de données de marché disponibles, voire aucune telle donnée, pour déterminer dans quelle mesure une transaction peut être conclue dans le cours normal des affaires. Dans une telle situation, on évalue les ajustements appropriés au titre de l'évaluation qui sont apportés à ces données pour tenir compte du risque de marché et de l'incertitude des paramètres, ainsi que d'autres ajustements au titre de l'évaluation pour tenir compte du risque lié au modèle.

Intérêts

Les intérêts sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt et les frais d'intérêt, dans les comptes consolidés de résultat, en ce qui concerne tous les instruments financiers productifs d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui permet d'actualiser les flux de trésorerie futurs estimatifs sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier au montant de la valeur

comptable nette lors de la constatation initiale. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous évaluons le taux d'intérêt effectif, en raison de l'incertitude liée au montant des flux de trésorerie futurs et au moment de leur réalisation.

Coûts de transaction
En ce qui concerne les instruments financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont inscrits au bilan au moment de la comptabilisation initiale. Pour les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, les coûts de transaction inscrits au bilan sont amortis par le biais du résultat net sur la durée de vie estimée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les actifs financiers disponibles à la vente évalués à la juste valeur qui n'ont pas de paiements déterminés ou déterminables ni d'échéance fixe, les coûts de transaction inscrits à l'actif sont comptabilisés en résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé ou subit une dépréciation.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés au bilan lorsqu'il y a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Biens achetés en vertu de conventions de revente et biens vendus en vertu de conventions de rachat
Nous achetons des valeurs mobilières dans le cadre de conventions de revente et nous prenons possession de ces valeurs mobilières. Les conventions de revente sont traitées comme des transactions de prêts assortis de garanties, c'est-à-dire que nous suivons de près la valeur de marché des valeurs mobilières acquises et que des garanties supplémentaires sont obtenues, au besoin. Nous avons le droit de liquider les garanties en cas de défaillance de la part de la contrepartie. Nous vendons également des valeurs mobilières en vertu de conventions de rachat, lesquelles sont traitées comme des transactions d'emprunts assortis de garanties. Les titres reçus en vertu de conventions de revente et les titres livrés en vertu de conventions de rachat ne sont pas comptabilisés dans nos bilans consolidés ou décomptabilisés de ceux-ci, respectivement, à moins que les risques et avantages liés au droit de propriété aient été obtenus ou abandonnés.

Les conventions de revente et de rachat sont inscrites aux bilans consolidés aux montants d'achat ou de vente initiaux des valeurs mobilières, sauf lorsqu'elles sont désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et qu'elles sont comptabilisées à la juste valeur. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente sont présentés à titre de revenu d'intérêt, et les intérêts engagés sur les conventions de rachat sont présentés à titre de frais d'intérêt dans nos comptes consolidés de résultat. Les variations de la juste valeur liées aux conventions de revente et de rachat désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont incluses dans le poste Revenus tirés des activités de négociation ou dans le poste Autres, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Dérivés
Les dérivés sont utilisés principalement dans les activités de vente et de négociation. Les dérivés sont également utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt, de change, de crédit et les autres risques de marché. Les dérivés les plus souvent utilisés sont les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt, les contrats de garantie de taux d'intérêt, les options sur taux d'intérêt, les contrats de change à terme de gré à gré, les swaps de devises, les contrats à terme standardisés sur devises, les options sur devises, les swaps sur actions et les dérivés de crédit. Tous les dérivés sont comptabilisés dans nos bilans consolidés à la juste valeur, y compris les dérivés incorporés à des contrats financiers et non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes.

Lorsque des dérivés sont incorporés dans d'autres instruments financiers ou contrats hôtes, de tels regroupements sont appelés instruments hybrides et font en sorte que certains des flux de trésorerie de l'instrument hybride varient d'une façon semblable à celle d'un dérivé autonome. Si le contrat hôte n'est pas comptabilisé à la juste valeur, et que les variations de la juste valeur ne sont pas prises en compte dans nos comptes consolidés de résultat, le dérivé incorporé doit habituellement être séparé du contrat hôte et comptabilisé de façon distincte à la juste valeur par le biais du résultat net si les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte. Tous les dérivés incorporés sont présentés sur une base combinée avec les contrats hôtes, bien qu'ils soient séparés aux fins de l'évaluation lorsque les conditions nécessaires à la séparation sont remplies.

Lorsque des dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de vente et de négociation, les profits et les pertes réalisés et latents sur ces dérivés sont constatés au poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés à titre d'actifs dérivés, alors que les dérivés ayant une juste valeur négative sont présentés à titre de passifs dérivés. Conformément à notre politique pour la compensation des actifs et des passifs financiers, la juste valeur nette de certains actifs et passifs dérivés est présentée à titre d'actif ou de passif, selon le cas. Les ajustements de l'évaluation sont pris en compte dans la juste valeur des actifs dérivés et des passifs dérivés. Les primes versées et reçues sont présentées dans les actifs dérivés et les passifs dérivés, respectivement.

Lorsque les dérivés sont utilisés pour gérer nos propres risques, nous déterminons pour chaque dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée, comme il est expliqué à la rubrique Comptabilité de couverture ci-après.

Comptabilité de couverture
Nous utilisons des dérivés et des produits non dérivés dans le cadre de nos stratégies de couverture afin de gérer notre exposition aux risques de taux d'intérêt, de change et de crédit ainsi qu'aux autres risques de marché. Si la comptabilité de couverture est appropriée, la relation de couverture est désignée et documentée dès sa mise en place pour déterminer l'objectif précis de gestion du risque ainsi que la stratégie de couverture. La documentation précise l'actif, le passif ou les flux de trésorerie prévisionnels couverts, le risque géré par l'opération de couverture, le type d'instrument de couverture utilisé et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. Nous évaluons, aussi bien lors de la mise en place de la couverture que sur une base continue, si les instruments de couverture ont été hautement efficaces pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts. Une couverture est considérée comme hautement efficace seulement si les deux conditions suivantes sont réunies : i) à la mise en place de la couverture et au cours des périodes ultérieures, on s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace pour compenser les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie attribuables au risque couvert; ii) les résultats réels de l'opération de couverture se situent dans un intervalle prédéterminé. Dans le cas d'une couverture de transaction prévue, il doit être hautement probable que la transaction se concrétise et cette dernière doit présenter un risque de variation des flux de trésorerie qui pourrait au bout du compte avoir une incidence sur le profit net ou la perte nette présentée. On cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsqu'il est établi que l'instrument de couverture n'est plus une couverture efficace, lorsque l'instrument de couverture est liquidé ou vendu, lorsque l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue ou lorsque la transaction prévue a cessé d'être hautement probable. Veuillez vous reporter à la note 8 pour obtenir des renseignements sur la juste valeur des instruments dérivés et non dérivés en fonction de leur relation de couverture, ainsi que sur les dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

Couvertures de la juste valeur
Dans une relation de couverture de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des variations de la juste valeur attribuables au risque couvert et est constatée dans les revenus autres que d'intérêt. Les variations de la juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, sont compensées par les variations de la juste valeur du dérivé de couverture, lesquelles sont également constatées dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements cumulatifs à la juste valeur portés à la valeur comptable de l'élément couvert sont amortis en résultat net sur la durée de vie restante de l'élément couvert.

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir notre risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Couvertures de flux de trésorerie
Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture, déduction faite de l'impôt, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, et la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsque la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, les montants accumulés auparavant comptabilisés dans les autres composantes des capitaux propres sont reclassés dans le revenu net d'intérêt au cours des périodes où la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le revenu net d'intérêt. Les profits et les pertes latents sur les dérivés sont reclassés immédiatement en résultat net lorsque l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue, ou lorsqu'une transaction prévue n'est plus susceptible de se réaliser.

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif à taux variable.

Couvertures de l'investissement net
Dans le cas de la couverture du risque de change lié à un investissement net dans un établissement à l'étranger, la tranche efficace des profits et des pertes de change sur les instruments de couverture, déduction faite de l'impôt applicable, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. La totalité ou une partie des montants précédemment inclus dans les autres composantes des capitaux propres sont comptabilisés en résultat net à la cession totale ou partielle de l'établissement à l'étranger.

Nous utilisons des contrats de change et des passifs libellés en devises pour gérer le risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger qui ont une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien.

Prêts
Les prêts sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui ne sont pas classés comme disponibles à la vente. Les prêts sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Lorsque des prêts sont accordés au taux du marché, la juste valeur correspond au montant versé aux emprunteurs. Les prêts sont par la suite évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, duquel la perte de valeur est retranchée, à moins que nous entendions les vendre dans un avenir proche au moment de leur création ou qu'ils aient été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; auquel cas, ils sont constatés à la juste valeur.

Nous évaluons à chaque date de clôture s'il y a une indication objective qu'un prêt est douteux. Les indications qu'un prêt est douteux comprennent les indices que l'emprunteur connaît des difficultés financières importantes, la probabilité de faillite ou d'autre réorganisation financière et une diminution mesurable des flux de trésorerie futurs estimés attestée par les changements défavorables de la solvabilité de l'emprunteur ou la conjoncture économique corrélés avec les défauts de paiement. Lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 90 jours, les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit et des prêts garantis ou assurés par un gouvernement canadien (fédéral ou provincial) ou par un organisme gouvernemental canadien (collectivement, entités gouvernementales canadiennes), sont classés à titre de prêts douteux, sauf s'ils sont entièrement garantis et qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement de la dette à l'intérieur d'un délai de 180 jours après la date d'échéance du paiement. Les prêts garantis par une entité gouvernementale canadienne sont classés à titre de prêts douteux lorsqu'ils sont en souffrance depuis 365 jours. Les soldes de cartes de crédit sont sortis du bilan lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours.

Les actifs acquis pour satisfaire les engagements de prêts sont inscrits à leur juste valeur moins les coûts de la vente. La juste valeur est évaluée soit en fonction de la valeur de marché du moment si elle est disponible, soit en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Tout excédent de la valeur comptable du prêt sur la juste valeur inscrite des actifs acquis est porté au débit de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Les intérêts sur les prêts sont constatés au poste Revenu d'intérêt – Prêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les flux de trésorerie futurs estimatifs utilisés dans ce calcul incluent ceux qui sont prévus par les modalités contractuelles de l'actif, toutes les commissions qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, les coûts de transaction et tout autre escompte ou prime. Les commissions perçues à l'égard des nouveaux prêts et des prêts restructurés ou renégociés sont différées et comptabilisées sous la rubrique Revenu d'intérêt sur la durée estimée de ces prêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il est raisonnablement probable qu'un prêt en résulte, les commissions d'engagement et de mobilisation sont également comptabilisées dans le poste Revenu d'intérêt sur la durée prévue de ce prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Sinon, les commissions sont comptabilisées au poste Autres passifs et amorties dans les revenus autres que d'intérêt sur la période d'engagement ou de confirmation du prêt. Les commissions liées au remboursement anticipé de prêts hypothécaires ne sont pas incluses dans le taux d'intérêt effectif au moment du montage, car les montants ne peuvent être évalués de manière fiable. Si les commissions liées au remboursement anticipé sont reçues dans le cadre du renouvellement d'un prêt hypothécaire, les commissions sont incluses dans le taux d'intérêt effectif et, si le prêt n'est pas renouvelé, les commissions liées au remboursement anticipé sont constatées dans le revenu d'intérêt à la date du remboursement anticipé.

Provision pour pertes sur créances
Une provision pour pertes sur créances est constituée s'il y a une indication objective que nous ne serons pas en mesure de recouvrer tous les montants à recevoir sur notre portefeuille de prêts aux termes des modalités initiales du contrat, ou la valeur équivalente. Ce portefeuille comprend des risques figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi que des éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés.

La provision pour pertes sur créances est augmentée par les pertes de valeur comptabilisées et réduite par les sorties du bilan, déduction faite des recouvrements. La provision pour pertes sur créances touchant les postes du bilan est portée en réduction des actifs et la provision pour pertes sur créances touchant les éléments hors bilan est comptabilisée dans les provisions au poste Autres passifs.

Nous évaluons si des indications objectives de dépréciation existent individuellement pour des prêts individuellement importants, de même que collectivement pour des prêts qui ne sont pas individuellement importants. Si nous déterminons qu'il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation pour un prêt considéré individuellement, important ou non, nous incluons ce prêt dans un groupe de prêts présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et procédons à un test de dépréciation collectif. Les prêts soumis à un test de dépréciation individuel et pour lesquels une perte de valeur est comptabilisée ne sont pas pris en compte dans un test de dépréciation collectif.

La provision pour pertes sur créances représente les meilleures estimations de la direction quant aux pertes subies au titre de notre portefeuille de prêts à la date de clôture du bilan. La direction doit faire appel à son jugement pour établir les hypothèses et les estimations qui seront utilisées dans le calcul de la provision au titre des prêts soumis à des tests de dépréciation individuel ou collectif. Les hypothèses et estimations sous-jacentes appliquées aux prêts soumis à des tests de dépréciation individuel ou collectif peuvent varier d'une période à l'autre et avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation.

Prêts soumis à un test de dépréciation individuel

Les prêts qui sont importants pris individuellement sont soumis à un test de dépréciation individuel afin de déceler des indices objectifs de dépréciation. Un prêt est considéré comme ayant subi une dépréciation lorsque la direction détermine qu'elle ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants à recevoir aux termes des modalités initiales du contrat, ou la valeur équivalente.

L'exposition au risque de crédit des prêts individuellement importants est évaluée en fonction de facteurs comme l'ensemble de la situation financière, des ressources et de l'historique de paiement de l'emprunteur et, le cas échéant, la valeur réalisable de tout bien affecté en garantie. S'il existe une indication de dépréciation donnant lieu à une perte de valeur, le montant de la perte correspond à la différence entre la valeur comptable du prêt, y compris les intérêts courus, et le montant recouvrable estimé. Le montant recouvrable estimé correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, déterminé au taux d'intérêt effectif original du prêt, y compris les flux de trésorerie qui résulteraient de la réalisation de la garantie, moins les coûts de la vente. Les pertes de valeur résultant d'un test de dépréciation individuel entraînent une réduction de la valeur comptable du prêt par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur et le montant de la perte est comptabilisé au poste Dotation à la provision pour pertes sur créances dans nos comptes consolidés de résultat. Après la dépréciation, le revenu d'intérêt est constaté à la désactualisation résultant de la constatation initiale de la dépréciation.

Nous devons faire largement appel au jugement lorsque nous évaluons les indications de dépréciation et que nous estimons le montant et le moment de réalisation des flux de trésorerie futurs aux fins de la détermination de la perte de valeur. Afin de déterminer si des indications objectives de dépréciation existent, nous examinons principalement des facteurs spécifiques tels que la situation financière de l'emprunteur, les défauts de paiement des intérêts ou du capital par l'emprunteur, les conditions économiques locales et d'autres données observables. Pour déterminer le montant recouvrable estimatif, nous évaluons la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt effectif, à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses et de données. La direction doit faire appel à son jugement pour choisir les données et hypothèses qui seront utilisées, telles que le montant du prêt que l'on ne prévoit pas recouvrer et le coût lié aux délais de recouvrement du capital ou des intérêts, ainsi que pour estimer la valeur de toute garantie détenue pour laquelle il pourrait ne pas y avoir de donnée de marché facilement accessible. Les variations du montant que l'on prévoit recouvrer auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes sur créances et pourraient entraîner une variation de la provision pour pertes sur créances.

Prêts soumis à un test de dépréciation collectif

Les prêts qui ne sont pas importants pris individuellement, ou qui ont été soumis à un test de dépréciation individuel et n'ont pas montré d'indice de dépréciation, sont soumis à un test de dépréciation collectif. Pour réaliser une évaluation collective de la dépréciation, les prêts sont groupés selon des caractéristiques de risque similaires qui tiennent compte du type de prêt, du secteur d'activité, de la situation géographique, du type d'instrument de garantie, du retard de paiement observé et d'autres facteurs pertinents.

La provision relative au test de dépréciation collectif est déterminée en fonction de facteurs tels que : i) les pertes antérieures, qui tiennent compte des probabilités historiques de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition au risque de défaillance, dans des portefeuilles comportant des caractéristiques semblables en matière de risque de crédit; ii) le jugement de la direction à l'égard de l'ampleur de la perte de valeur en fonction de la comparaison de l'historique de pertes et de la perte réelle présentée à la date de clôture, compte tenu des tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, de la conjoncture économique, de l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs. Les flux de trésorerie futurs d'un groupe de prêts sont soumis collectivement à un test de dépréciation sur la base des flux de trésorerie contractuels des prêts compris dans le groupe et d'un historique de pertes enregistrées sur des prêts présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires à celles du groupe. L'historique de pertes est ajusté sur la base des données observables actuelles afin de refléter les effets des circonstances actuelles qui n'affectaient pas la période sur laquelle est basé l'historique de pertes et de supprimer les effets des circonstances comprises dans la période historique qui n'existent pas actuellement. La méthodologie et les hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs sont régulièrement revues afin de réduire les différences éventuelles entre les estimations de perte et la perte réelle. Les pertes de valeur résultant d'un test de dépréciation collectif entraînent une réduction de la valeur comptable du montant global des prêts par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur et le montant de la perte est comptabilisé au poste Dotation à la provision pour pertes sur créances. Après la dépréciation, le revenu d'intérêt est constaté à la désactualisation résultant de la constatation initiale de la dépréciation.

La méthodologie et les hypothèses utilisées pour calculer les provisions au titre des prêts soumis à un test de dépréciation collectif comportent un degré d'incertitude, notamment parce qu'il n'est pas possible de déterminer les pertes pour chacun des prêts étant donné le grand nombre de prêts non importants au sein du portefeuille. Nous devons faire largement appel au jugement pour évaluer l'historique de pertes, la période d'identification des pertes, et la relation avec les portefeuilles actuels, y compris la défaillance et les soldes des prêts, ainsi que les activités, la conjoncture économique et les conditions liées au crédit courantes, y compris le rendement sectoriel, le taux de chômage et les risques liés aux pays. Les variations de ces hypothèses auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes sur créances et pourraient entraîner une variation de la provision pour pertes sur créances connexe.

Sortie de prêts

Les prêts et la provision pour pertes sur créances connexe sont sortis du bilan, intégralement ou partiellement, lorsque la possibilité de recouvrement est à peu près inexistante. Les prêts garantis sont généralement sortis du bilan après la réception de tout produit de la réalisation d'une garantie. Lorsque la valeur nette de réalisation d'une garantie a été déterminée et qu'il n'est pas raisonnable de prévoir un recouvrement additionnel, la sortie anticipée est possible. En ce qui concerne les cartes de crédit, les soldes et la provision pour pertes sur créances connexe sont sortis du bilan lorsque le paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement sortis lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours.

Décomptabilisation d'actifs financiers
Nos diverses activités de titrisation consistent généralement en un transfert d'actifs financiers, tels que des prêts ou des titres adossés à des créances hypothécaires structurés, à des entités structurées ou des fiducies indépendantes, lesquelles émettent ensuite des titres aux investisseurs.

Les actifs financiers sont décomptabilisés de nos bilans consolidés lorsque nos droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs expirent, lorsque nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie à un tiers sous réserve de certaines exigences de transfert ou lorsque nous transférons nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie et que la quasi-totalité des risques et avantages des actifs ont été transférés. Lorsque nous conservons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs transférés, ceux-ci ne sont pas décomptabilisés de nos bilans consolidés et sont comptabilisés comme des transactions de financement garanti. Lorsque nous ne conservons ni ne transférons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs, nous décomptabilisons les actifs si le contrôle de l'actif est abandonné. Lorsque nous conservons le contrôle sur les actifs transférés, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés dans la mesure où nous conservons des liens.

La direction doit faire appel à son jugement pour déterminer si les droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs transférés sont expirés ou si nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie. Nous décomptabilisons les actifs financiers transférés si la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs ont été transférés. Pour déterminer si nous avons transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs transférés, la direction examine l'exposition de l'entité avant et après le transfert ainsi que la variation du montant et du moment de réalisation des flux de trésorerie nets des actifs transférés. Dans le cas des actifs transférés pour lesquels nous conservons les droits de gestion, la direction a fait appel à son jugement pour déterminer les avantages liés aux droits de gestion par rapport aux attentes du marché. Si les avantages liés aux droits de gestion sont supérieurs à la juste valeur de marché, un actif de gestion est comptabilisé au poste Autres actifs de nos bilans consolidés. Si les avantages liés aux droits de gestion sont inférieurs à la juste valeur de marché, un passif de gestion est comptabilisé au poste Autres passifs de nos bilans consolidés.

Décomptabilisation des passifs financiers
Nous sortons un passif financier de nos bilans consolidés lorsque l'obligation précisée au contrat est acquittée ou annulée ou a expiré. Nous comptabilisons l'écart entre la valeur comptable d'un passif financier transféré et la contrepartie payée dans nos comptes consolidés de résultat.

Garanties
Les contrats de garantie financière sont des contrats qui peuvent éventuellement nous obliger à faire un paiement (sous forme de trésorerie, d'autres actifs, de nos propres actions ou de la prestation de services) pour rembourser le titulaire d'une perte qu'il subit en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu des dispositions initiales ou modifiées d'un instrument d'emprunt. Nous comptabilisons un passif dans nos bilans consolidés au début d'une garantie, lequel représente la juste valeur de l'engagement découlant de l'émission de la garantie. Les garanties financières sont par la suite réévaluées en retenant le plus élevé de deux montants : i) le montant initialement comptabilisé et ii) notre meilleure estimation de la valeur actualisée de la dépense nécessaire au règlement de l'obligation actualisée à la fin de la période de présentation de l'information financière.

S'il satisfait à la définition de dérivé, le contrat de garantie financière est évalué à la juste valeur à chaque date de clôture et présenté au poste Dérivés de nos bilans consolidés.

Assurance et fonds distincts
Les primes découlant de contrats de longue durée, principalement des contrats d'assurance vie, sont inscrites au poste Revenus autres que d'intérêt – Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires au moment où elles deviennent exigibles. Les primes découlant de contrats de courte durée, principalement l'assurance IARD, et les frais liés aux services administratifs sont constatés au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires sur la durée du contrat connexe. Les primes non acquises découlant des contrats de courte durée, qui représentent la tranche non échue des primes, sont constatées au poste Autres passifs. Les placements effectués par nos services d'assurance sont classés comme disponibles à la vente ou comme prêts et créances, à l'exception des placements soutenant les obligations liées aux indemnités au titre des contrats d'assurances vie et maladie de même qu'au titre d'une partie des contrats d'assurance IARD. Ces placements sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires.

Les sinistres et les obligations liées aux indemnités d'assurance représentent les sinistres actuels et les estimations au titre des indemnités d'assurance futures. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont déterminées au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents, aux charges d'exploitation, aux frais d'administration des polices et aux provisions pour détérioration des résultats. Ces hypothèses sont revues au moins annuellement en fonction des résultats réels et des conditions du marché. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD représentent les provisions estimatives au titre des sinistres déclarés et non déclarés. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie et d'assurance IARD sont constatées au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les modifications des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont reflétées dans le poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de nos comptes consolidés de résultat au cours de la période où les estimations ont subi des variations.

Les primes cédées au titre de la réassurance et les recouvrements de réassurance relativement aux indemnités et sinistres sont prises en compte dans les revenus et charges, selon le cas. Les montants à recouvrer au titre de la réassurance, qui se rapportent aux montants des prestations versées et des réclamations non versées, sont inclus dans les Autres actifs.

Les coûts d'acquisition relatifs aux nouvelles activités d'assurance comprennent les commissions, les taxes sur les primes, certains coûts liés à la souscription et d'autres coûts variables liés à l'acquisition de nouvelles activités. Les coûts d'acquisition différés liés aux produits d'assurance vie sont constatés implicitement au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance conformément à la méthode canadienne axée sur le bilan. Dans le cas de l'assurance IARD, ces frais sont constatés au poste Autres actifs et amortis sur la durée des contrats.

Les fonds distincts représentent les activités dans lesquelles un contrat d'assurance est conclu aux termes duquel le montant de la prestation est directement lié à la valeur de marché des placements détenus dans un fonds sous-jacent. L'entente contractuelle est telle que les actifs liés aux fonds distincts sous-jacents sont inscrits à notre nom, mais les titulaires d'une police liée à un fonds distinct prennent en charge le risque et conservent les avantages découlant du rendement du placement du fonds. Le passif lié à ces contrats est calculé en fonction des obligations contractuelles au moyen d'hypothèses actuarielles et est au moins équivalent à la valeur de rachat ou de transfert calculée par référence à la valeur des fonds ou indices sous-jacents appropriés. Les actifs et les passifs des fonds distincts sont présentés séparément dans

nos bilans consolidés. Comme les titulaires d'une police liée à un fonds distinct assument les risques et profitent des avantages liés au rendement du fonds, le revenu de placement gagné par les fonds distincts et les charges engagées par ces fonds sont compensées et ne sont pas présentées séparément dans nos comptes consolidés de résultat. Les honoraires que nous gagnons grâce aux fonds distincts comprennent les honoraires de gestion et les frais liés à la mortalité, aux polices, à l'administration et au rachat. Ces honoraires sont comptabilisés dans les Revenus autres que d'intérêt – Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires. Nous offrons des garanties minimales relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance pour ce qui est des fonds distincts. Le passif lié à ces garanties minimales est inscrit au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

Des tests de suffisance du passif sont effectués sur tous les portefeuilles de contrats d'assurance à chaque date de clôture pour assurer la suffisance des passifs liés aux contrats d'assurance. Les meilleures estimations actuelles des flux de trésorerie contractuels futurs, des coûts de gestion et d'administration des sinistres et des rendements des actifs qui supportent les passifs sont prises en compte dans les tests. Lorsque les résultats du test mettent en évidence une insuffisance dans les passifs, celle-ci est immédiatement comptabilisée dans nos comptes consolidés de résultat par le biais d'une réduction des coûts d'acquisition différés inclus dans les Autres actifs ou d'une augmentation des Sinistres et réclamations liées aux indemnités d'assurance.

Avantages du personnel – prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Notre charge au titre des régimes de retraite à prestations définies, comprise dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines, correspond au coût des prestations des employés au titre des services de l'année en cours, au montant net des intérêts sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, au coût des services passés et aux profits ou pertes liés à la liquidation. Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies, qui comprennent les écarts actuariels et le rendement des actifs des régimes (à l'exclusion des sommes comprises dans le montant net des intérêts sur le passif au titre des prestations définies), sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles se produisent. Les écarts actuariels comprennent les ajustements liés à l'expérience (l'incidence des différences entre les hypothèses actuarielles précédentes et ce qui s'est réellement produit) ainsi que l'incidence des modifications des hypothèses actuarielles. Le coût des services passés correspond à la variation de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies attribuable à une modification ou à une réduction du régime, et il est immédiatement passé en charges.

Pour chaque régime de retraite à prestations définies, nous comptabilisons la valeur actualisée de nos obligations au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime, comme un passif au titre des prestations définies et nous le constatons au poste Passifs au titre des avantages du personnel dans nos bilans consolidés. Dans le cas des régimes comportant un actif net au titre des prestations définies, le montant est comptabilisé comme un actif au poste Actifs au titre des avantages du personnel dans nos bilans consolidés.

Le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations définies nécessite l'exercice d'un jugement important, car la constatation repose sur les taux d'actualisation et sur diverses hypothèses actuarielles, telles que les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. En raison de la nature à long terme de ces régimes, de telles estimations et hypothèses font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques. Pour ce qui est de nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, le taux d'actualisation est déterminé en fonction de rendements de marché liés à des obligations de sociétés de première qualité. Étant donné que le taux d'actualisation est fondé sur des rendements disponibles actuels ainsi que sur l'évaluation de la liquidité du marché par la direction, il ne donne qu'une indication des rendements futurs. Les hypothèses actuarielles, qui sont établies conformément aux pratiques actuelles dans les pays où nos régimes sont en vigueur, peuvent s'écarter des résultats réels puisque les statistiques propres à chaque pays reflètent uniquement une estimation du comportement futur des employés. Ces hypothèses sont formulées par la direction et sont passées en revue par les actuaires au moins une fois par année. Toute variation dans les hypothèses susmentionnées pourrait influer sur les montants de l'obligation au titre des prestations, des charges et des réévaluations que nous comptabilisons.

Nos cotisations aux régimes à cotisations définies sont passées en charges lorsque les employés ont rendu des services en échange de telles cotisations. La charge au titre des régimes à cotisations définies est inscrite dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines.

Rémunération fondée sur des actions

Nous offrons des régimes de rémunération fondée sur des actions à certains employés clés ainsi qu'aux administrateurs qui ne sont pas nos employés.

Pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés, une charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des droits applicable, ainsi qu'une augmentation correspondante des capitaux propres. La juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation des options, qui tiennent compte du prix d'exercice de l'option, du prix actuel de l'action, du taux d'intérêt sans risque, de la volatilité attendue du prix de l'action sur la durée de vie de l'option et d'autres facteurs pertinents. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice ainsi que le montant initial comptabilisé au titre des capitaux propres sont portés au crédit du poste Actions ordinaires. Nos autres régimes de rémunération comprennent notamment les régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement et les régimes d'unités d'actions différées à l'intention des employés clés (régimes). Les obligations en vertu des régimes sont comptabilisées sur leur période d'acquisition des droits. Les régimes sont réglés en trésorerie.

Pour les attributions réglées en trésorerie, nos obligations à payer sont ajustées à leur juste valeur à chaque date de bilan. Pour les attributions réglées en actions, nos obligations à payer sont fondées sur la juste valeur de nos actions ordinaires à la date de l'attribution. Les variations de nos obligations, compte non tenu des couvertures connexes, sont comptabilisées sous la rubrique Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines dans nos comptes consolidés de résultat, et une hausse correspondante est constatée dans les autres passifs pour les attributions réglées en trésorerie et dans les bénéfices non distribués pour les attributions réglées en actions.

Le coût de rémunération associé aux options et aux attributions octroyées aux employés admissibles au départ à la retraite ou qui le seront au cours de la période d'acquisition des droits est constaté immédiatement si l'employé est admissible au départ à la retraite à la date d'attribution ou durant la période allant de la date d'attribution à la date où l'employé devient admissible au départ à la retraite.

Nos cotisations aux régimes d'épargne et d'actionnariat des employés sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé et est comptabilisé dans nos comptes consolidés de résultat, sauf dans la mesure où il a trait à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé dans les capitaux propres.

L'impôt sur le résultat exigible est passé en charges selon les lois fiscales applicables dans chaque territoire dans la période au cours de laquelle le bénéfice se produit et est calculé selon les taux adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan. L'impôt différé est comptabilisé sur les

différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Un actif ou un passif d'impôt différé est déterminé pour chaque différence temporaire, sauf dans le cas des bénéfices liés à nos filiales, à nos succursales et à nos entreprises associées ainsi que des participations dans des coentreprises dont les différences temporaires ne devraient pas s'inverser dans un avenir prévisible et dont nous avons la capacité de contrôler le moment auquel la résorption aura lieu. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'imposition et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan. Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes faisant partie du même groupe de déclaration fiscale (lequel a l'intention de procéder à un règlement net), et lorsqu'il existe un droit juridique de compenser les montants comptabilisés. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsque les mêmes conditions sont remplies. Nos comptes consolidés de résultat comprennent des éléments qui sont non imposables ou non déductibles à des fins fiscales et, en conséquence, la charge d'impôt diffère de celle qui serait constituée selon les taux prévus par la loi.

L'impôt différé cumulé en raison des différences temporaires et des reports en avant de perte fiscale est inclus dans les Autres actifs et les Autres passifs. Chaque trimestre, nous évaluons nos actifs d'impôt différé afin de déterminer si la réalisation des avantages liés à ces actifs est probable; notre évaluation tient compte des indications tant positives que négatives.

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. Un jugement important doit être exercé pour interpréter les lois fiscales pertinentes et pour déterminer notre charge d'impôt en fonction de nos meilleures estimations quant aux positions fiscales qui font l'objet d'une vérification ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. Nous effectuons un examen chaque trimestre afin de mettre à jour nos meilleures estimations selon l'information disponible, mais les décisions prises par les autorités fiscales compétentes pourraient donner lieu à un passif et à une charge d'impôt additionnels.

La direction doit également faire largement appel à son jugement pour déterminer notre actif ou passif d'impôt différé, car la constatation d'un tel actif ou passif dépend de nos prévisions quant aux bénéfices imposables futurs et des taux d'imposition qui devraient être en vigueur dans la période au cours de laquelle l'actif est réalisé ou le passif réglé. Toute variation de nos prévisions peut entraîner une variation des actifs ou passifs d'impôt différé comptabilisés dans nos bilans consolidés, ainsi que de la charge d'impôt différé dans nos comptes consolidés de résultat.

Regroupements d'entreprises, goodwill et autres immobilisations incorporelles

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant, sont comptabilisées au montant de leur quote-part de la juste valeur des actifs et passifs identifiables, à moins d'indication contraire. Les immobilisations incorporelles identifiables sont constatées séparément du goodwill et sont incluses dans le poste Autres immobilisations incorporelles. Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition de l'entreprise sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition.

Goodwill

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie aux fins du test de dépréciation, lequel est appliqué sur le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de la gestion interne. Le test de dépréciation est effectué annuellement, au 1er août, ou plus souvent s'il y a des indications objectives d'une dépréciation, en comparant la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie à sa valeur comptable. La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie correspond à la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'une unité génératrice de trésorerie. La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'une unité génératrice de trésorerie dans une transaction normale entre des intervenants du marché, diminué des coûts de sortie. La juste valeur d'une unité génératrice de trésorerie est estimée au moyen de techniques d'évaluation comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, et ajustée pour tenir compte du point de vue d'un acheteur tiers potentiel. Les indications externes, comme des contrats de vente exécutoires ou des transactions récentes pour des entreprises semblables du même secteur, sont prises en considération dans la mesure où elles sont disponibles.

Un jugement important doit être exercé pour estimer les données prises en compte dans le modèle utilisé pour la détermination du montant recouvrable de nos unités génératrices de trésorerie, notamment les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation et les taux de croissance finaux, en raison de l'incertitude liée au moment de la réalisation et au montant des flux de trésorerie et du caractère prospectif de ces données. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les prévisions financières établies par la direction, lesquelles sont estimées en fonction des résultats prévus, des initiatives d'affaires ainsi que des dépenses d'investissement et des rendements pour les actionnaires prévus. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital à l'échelle de la banque, ajusté en fonction des risques propres à l'unité génératrice de trésorerie et de son exposition au risque de change, comme il est reflété dans les écarts de l'inflation prévue. Le coût du capital à l'échelle de la banque est fondé sur le modèle d'évaluation des actifs financiers. Les risques propres aux unités génératrices de trésorerie comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix et l'inflation). Les taux de croissance finaux reflètent la croissance prévue du produit intérieur brut à long terme et l'inflation dans les pays où l'unité génératrice de trésorerie exerce ses activités. Des variations de ces hypothèses pourraient avoir une incidence sur le montant de la perte de valeur constatée dans les frais autres que d'intérêt.

La valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie comprend la valeur comptable des actifs, des passifs et du goodwill attribués à l'unité génératrice de trésorerie. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en diminution de la valeur comptable de tout goodwill attribué à l'unité génératrice de trésorerie, puis elle est attribuée aux autres actifs non financiers de l'unité génératrice de trésorerie proportionnellement à la valeur comptable de chaque actif. Toute perte de valeur est comptabilisée en charges dans la période au cours de laquelle la perte de valeur est identifiée. Le goodwill est présenté au coût après déduction du cumul des pertes de valeur. Les reprises ultérieures de pertes de valeur du goodwill sont interdites.

À la cession d'une partie d'une unité génératrice de trésorerie, la valeur comptable du goodwill lié à la partie de l'unité génératrice de trésorerie vendue est incluse dans le calcul des profits et des pertes à la cession. La valeur comptable est évaluée sur la base de la juste valeur relative de la partie cédée par rapport à l'intégralité de l'unité génératrice de trésorerie.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les actifs non monétaires identifiables, et elles sont acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, ou sont générées en interne. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées séparément du goodwill lorsqu'elles sont séparables ou résultent de droits contractuels ou autres droits et que leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable. Le coût d'une immobilisation incorporelle acquise séparément comprend son coût

d'acquisition et les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif pour son utilisation prévue. Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts directement attribuables à la création, à la production et à la préparation de l'actif en vue de son exploitation de la manière prévue par la direction. Les frais de recherche et de développement qui ne peuvent pas être incorporés dans le coût de l'actif sont passés en charges. Après la constatation initiale, une immobilisation incorporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, laquelle varie de 3 à 10 ans pour les logiciels et de 10 à 20 ans pour les relations-clients. Nous ne détenons pas d'immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée.

Les immobilisations incorporelles sont soumises à un test visant à déterminer s'il existe des indices de dépréciation à chaque date de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'une immobilisation incorporelle pourrait avoir subi une perte de valeur, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle et sa valeur recouvrable. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, nous estimons la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Si la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle est réduite à sa valeur recouvrable, ce qui donne lieu à une perte de valeur.

Une perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise lorsqu'une modification est apportée aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) depuis que la dernière perte de valeur a été comptabilisée. Si une perte de valeur est subséquemment reprise, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est révisée et établie à la valeur la moins élevée entre la valeur recouvrable de l'actif et sa valeur comptable (déduction faite de l'amortissement) qui aurait été déterminée s'il n'y avait pas eu de perte de valeur antérieure.

En raison de la nature subjective de ces estimations, un jugement important doit être exercé pour déterminer la durée d'utilité et la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de dépréciation. Les estimations de la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles s'appuient sur certaines données clés, notamment les flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les ventes prévues et les coûts attribués, qui sont estimés en fonction des résultats attendus et des initiatives d'affaires. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital à l'échelle de la banque, ajusté en fonction des risques propres à l'actif. Des variations de ces hypothèses pourraient avoir une incidence sur le montant de la perte de valeur constatée dans les frais autres que d'intérêt.

Autres

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. Les profits et les pertes de change résultant de la conversion et du règlement de ces éléments sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat au poste Revenus autres que d'intérêt.

Les actifs et les passifs non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis en dollars canadiens aux taux historiques. Les actifs financiers non monétaires classés comme disponibles à la vente, comme les instruments de capitaux propres, qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan et les profits et pertes de change qui en découlent sont constatés dans les autres composantes des capitaux propres jusqu'à ce que l'actif soit vendu ou subisse une perte de valeur.

Les actifs et les passifs de nos établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan, tandis que les revenus et les charges de ces établissements à l'étranger sont convertis aux taux de change moyens pour la période de présentation de l'information financière.

Les profits ou les pertes latents résultant de la conversion de nos établissements à l'étranger de même que la tranche efficace des couvertures connexes sont comptabilisés après impôt dans les autres composantes des capitaux propres. Au moment de la cession ou de la cession partielle d'un établissement à l'étranger, une tranche appropriée du montant net des profits ou des pertes de change cumulés est portée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Locaux et matériel

Les locaux et le matériel comprennent les terrains, les bâtiments, les améliorations locatives, le matériel informatique, le mobilier, les agencements et le reste du matériel et ils sont constatés au coût moins l'amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur. Le coût comprend le prix d'achat, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue, ainsi que l'estimation initiale de tout coût de sortie. L'amortissement est essentiellement comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, soit de 25 à 50 ans pour les bâtiments, de 3 à 10 ans pour le matériel informatique et de 7 à 10 ans pour le mobilier, les agencements et le reste du matériel. La période d'amortissement des améliorations locatives correspond au moindre de la durée d'utilité des améliorations locatives ou de la durée du bail plus la première période de renouvellement, si le renouvellement est raisonnablement assuré, jusqu'à concurrence de 10 ans. Les terrains ne sont pas amortis. Les profits et les pertes à la cession sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les locaux et le matériel sont évalués pour déterminer s'il y a des indicateurs de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'un actif pourrait avoir subi une perte de valeur, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif individuel, nous estimons la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient et effectuons un test de dépréciation au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. Une perte de valeur est constatée dans la mesure où la valeur recouvrable d'un actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie), laquelle correspond au montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie, est inférieure à sa valeur comptable. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie). La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) dans une transaction normale entre des intervenants du marché, diminué des coûts de sortie.

Après la constatation de la perte de valeur, la dotation à l'amortissement est ajustée pour les périodes futures afin de refléter la valeur comptable révisée de l'actif. Si, par la suite, une perte de valeur est reprise, la valeur comptable de l'actif est révisée pour correspondre à la valeur la moins élevée entre la valeur recouvrable de l'actif et sa valeur comptable (diminuée de l'amortissement) qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. La dotation à l'amortissement pour les périodes futures est ajustée pour refléter la valeur comptable révisée.

Provisions
Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain et elle est comptabilisée lorsque nous avons une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation de la contre-partie requise pour régler l'obligation actuelle à la date de présentation de l'information financière. Un jugement important doit être exercé pour déterminer si une obligation actuelle existe et pour estimer la probabilité, le moment et le montant de toute sortie de ressources. Nous comptabilisons des provisions au titre des litiges et des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, ainsi qu'une provision pour éléments hors bilan et autres. Les provisions sont comptabilisées dans le poste Autres passifs de nos bilans consolidés.

Nous devons estimer l'issue des procédures judiciaires en cours, les charges qui devront être engagées pour la mise hors service des immobilisations, et les pertes sur créances liées aux engagements inutilisés et aux garanties. Compte tenu du caractère prospectif de ces estimations, nous devons faire largement appel à notre jugement pour prévoir le moment de la réalisation et le montant des flux de trésorerie futurs. Nous comptabilisons nos provisions en tenant compte de toute l'information disponible à la fin de la période de présentation de l'information financière et apportons des ajustements sur une base trimestrielle afin de refléter les prévisions actuelles. Si les résultats réels différaient de nos prévisions, nous pourrions devoir engager des charges supérieures aux provisions constatées.

S'il est prévu qu'une partie ou la totalité des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera recouvrée d'un tiers, un assureur par exemple, un actif distinct est comptabilisé si on a la quasi-certitude que le remboursement sera reçu.

Commissions et honoraires
Les honoraires de gestion de portefeuille et les autres honoraires tirés de services-conseils et d'autres services de gestion sont comptabilisés sur la base des contrats de service applicables. Les honoraires liés à la prestation de services, y compris la gestion d'actifs, la gestion de patrimoine, la planification financière et les services de garde de titres qui couvrent une période de service précise, sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle le service est offert. Les honoraires comme les commissions de prise ferme et les commissions de courtage qui sont liées à la prestation de services liés à des transactions précises sont comptabilisés lorsque le service a été rendu.

Revenu de dividendes
Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit de percevoir le paiement est établi, soit à la date ex-dividende pour les titres de capitaux propres cotés et, habituellement, à la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les titres de capitaux propres qui ne sont pas cotés.

Location
Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements. Un contrat de location-financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif loué. Le transfert de propriété peut intervenir ou non. Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Contrats de location simple
Lorsque nous sommes preneurs dans le cadre d'un contrat de location simple, nous comptabilisons les loyers sur une base linéaire à la rubrique Frais autres que d'intérêt sur la durée du contrat de location.

Contrat de location-financement
Lorsque nous sommes preneurs dans le cadre d'un contrat de location-financement, nous comptabilisons initialement l'actif loué et l'obligation liée au contrat connexe aux postes Locaux et matériel, Autres immobilisations incorporelles et Autres passifs dans nos bilans consolidés, pour un montant égal à la juste valeur de l'actif loué, ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, chacune étant déterminée au commencement du contrat de location. Les coûts directs initiaux directement attribuables au contrat de location sont comptabilisés comme un actif aux termes du contrat de location-financement.

Bénéfice par action
Le bénéfice par action est calculé au moyen de la division du bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Le bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires est établi après déduction des droits aux dividendes des actionnaires privilégiés, de tout profit (perte) au rachat d'actions privilégiées, déduction faite de l'impôt connexe et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Le bénéfice dilué par action reflète la dilution potentielle qui pourrait survenir si des actions ordinaires additionnelles étaient présumées avoir été émises en vertu de titres ou de contrats qui confèrent à leur détenteur le droit d'obtenir des actions ordinaires dans l'avenir, dans la mesure où ce droit n'est pas assujetti à des éventualités non dénouées. Pour les contrats qui pourraient être réglés en trésorerie ou en actions ordinaires à notre gré, le bénéfice dilué par action est calculé en supposant que ces contrats seront réglés en actions. Les revenus et les charges liés à ces types de contrat ne sont pas inclus dans le bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, et les actions supplémentaires qui seraient émises sont incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action. Ces contrats comprennent nos actions privilégiées convertibles et les titres de fiducie de capital. Pour ce qui est des options sur actions dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen du marché de nos actions ordinaires, elles sont présumées être exercées, et le produit de l'exercice est utilisé pour racheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pour l'exercice. Le nombre d'actions ordinaires additionnelles émises en vertu d'options sur actions et rachetées au moyen du produit de l'exercice des options est inclus dans le calcul du bénéfice dilué par action.

Capital social
Nous classons un instrument financier que nous émettons comme un actif financier, un passif financier ou un instrument de capitaux propres, selon la nature de l'accord contractuel.

Nos actions ordinaires que nous détenons sont classées comme des actions propres dans les capitaux propres et sont comptabilisées au coût moyen pondéré. Au moment de la vente d'actions propres, l'écart entre le produit de la vente et le coût des actions est constaté au poste Bénéfices non distribués. Les instruments financiers que nous émettons sont classés comme des instruments de capitaux propres lorsqu'il n'y a aucune obligation contractuelle de transférer de la trésorerie ou d'autres actifs financiers. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'instruments de capitaux propres sont inclus dans les capitaux propres à titre de déduction du produit, moins l'impôt. Les instruments financiers qui seront réglés par un nombre variable de nos actions ordinaires au moment de la conversion par les détenteurs ainsi que les distributions à verser connexes sont classés à titre de passifs dans nos bilans consolidés. Les dividendes et les distributions du rendement relatifs à ces instruments sont classés dans la rubrique Frais d'intérêt de nos comptes consolidés de résultat.

Changements futurs de méthodes comptables et des informations à fournir

Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption des normes suivantes sur nos états financiers consolidés :

IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (IAS 32)

En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications à IAS 32, lesquelles clarifient les exigences actuelles pour la compensation des actifs financiers et des passifs financiers. En ce qui nous concerne, les modifications entreront en vigueur le 1er novembre 2014. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence significative sur nos états financiers consolidés.

Interprétation 21, *Droits ou taxes* (IFRIC 21) *de l'IFRS Interpretations Committee*

En mai 2013, l'IASB a publié IFRIC 21, qui fournit des directives sur le moment où il faut comptabiliser un passif au titre d'un droit ou d'une taxe dont la comptabilisation est requise par IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Elle traite également de la comptabilisation d'un passif au titre d'un droit ou d'une taxe dont l'échéance ou le montant sont certains. L'interprétation précise que l'événement générateur d'obligation qui crée le passif relatif au paiement d'un droit ou d'une taxe est l'activité décrite dans la législation pertinente qui rend le droit ou la taxe exigible. En ce qui nous concerne, IFRIC 21 est entrée en vigueur le 1er novembre 2014. L'adoption de cette interprétation ne devrait pas avoir d'incidence significative sur nos états financiers consolidés.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* (IFRS 15)

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, qui établit les principes de présentation de la nature, du montant, du calendrier et du degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie tirés des contrats d'une entité avec des clients. La norme fournit un modèle unique composé de cinq étapes et fondé sur des principes pour la comptabilisation des produits. Ce modèle doit être appliqué à tous les contrats conclus avec des clients. En ce qui nous concerne, IFRS 15 entrera en vigueur le 1er novembre 2017.

IFRS 9, *Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a publié la version intégrale d'IFRS 9, norme publiée pour la première fois en novembre 2009 qui réunit les étapes de classement et d'évaluation, de dépréciation et de comptabilité de couverture qui composent le projet de l'IASB visant à remplacer IAS 39.

IFRS 9 établit une approche basée sur les principes pour le classement des actifs financiers, en fonction du modèle économique d'une entité et de la nature des flux de trésorerie de l'actif. Tous les actifs financiers, y compris les contrats hybrides, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti. Pour les passifs financiers, IFRS 9 comprend les exigences en matière de classement et d'évaluation auparavant incluses dans IAS 39.

IFRS 9 établit également un modèle de perte de valeur attendue pour tous les actifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Le modèle se compose de trois étapes : 1) lors de la comptabilisation initiale, les pertes sur créances attendues sur douze mois sont comptabilisées en résultat net et une provision pour perte est établie; 2) si le risque de crédit augmente de façon importante et qu'il n'est pas considéré comme faible, les pertes de crédit attendues sur toute la durée de vie sont comptabilisées; 3) lorsqu'un actif financier est considéré comme ayant subi une perte sur créances, le revenu d'intérêt est calculé selon la valeur comptable de l'actif, déduction faite de la provision pour perte, plutôt que selon sa valeur comptable brute.

Enfin, IFRS 9 introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture afin de mieux harmoniser la comptabilisation des relations de couverture avec les activités de gestion des risques d'une entité.

Nous avons adopté les dispositions sur le risque de crédit propre d'IFRS 9 au cours du deuxième trimestre de l'exercice considéré. En ce qui nous concerne, les dernières sections d'IFRS 9 entreront en vigueur d'ici le 1er novembre 2018.

Note 3 Juste valeur des instruments financiers

Valeur comptable et juste valeur de certains instruments financiers

Les tableaux suivants illustrent la comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur de chaque type d'instrument financier.

	Au 31 octobre 2014						
	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable	Juste valeur		
(en millions de dollars canadiens)	Instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments disponibles à la vente évalués à la juste valeur	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers							
Valeurs mobilières							
Titres détenus à des fins de transaction	141 217 $	10 163 $	– $	– $	– $	151 380 $	151 380 $
Titres disponibles à la vente (1)	–	–	46 009	1 759	1 762	47 768	47 771
Total des valeurs mobilières	141 217	10 163	46 009	1 759	1 762	199 148	199 151
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	–	85 292	—	50 288	50 288	135 580	135 580
Prêts							
Prêts de détail	–	–	–	333 763	335 178	333 763	335 178
Prêts de gros	1 337	2 278	–	97 851	97 758	101 466	101 373
	1 337	2 278	–	431 614	432 936	435 229	436 551
Autres							
Dérivés	87 402	–	–	–	–	87 402	87 402
Autres actifs	–	930	–	32 975	32 975	33 905	33 905
Passifs financiers							
Dépôts							
Particuliers	112 $	13 289 $		195 816 $	195 964 $	209 217 $	209 365 $
Entreprises et gouvernements (2)	–	59 446		327 214	328 328	386 660	387 774
Banques (3)	–	6 592		11 631	11 636	18 223	18 228
	112	79 327		534 661	535 928	614 100	615 367
Autres							
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	50 345	–		–	–	50 345	50 345
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	58 411		5 920	5 921	64 331	64 332
Dérivés	88 982	–		–	–	88 982	88 982
Autres passifs	20	30		36 816	36 762	36 866	36 812
Débentures subordonnées	–	106		7 753	7 712	7 859	7 818

	Au 31 octobre 2013						
	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable	Juste valeur		
(en millions de dollars canadiens)	Instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments disponibles à la vente évalués à la juste valeur	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers							
Valeurs mobilières							
Titres détenus à des fins de transaction	135 346 $	8 677 $	– $	– $	– $	144 023 $	144 023 $
Titres disponibles à la vente (1)	–	–	38 286	401	401	38 687	38 687
Total des valeurs mobilières	135 346	8 677	38 286	401	401	182 710	182 710
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	–	82 023	–	35 494	35 494	117 517	117 517
Prêts							
Prêts de détail	–	–	–	319 447	317 635	319 447	317 635
Prêts de gros	614	964	–	87 825	87 848	89 403	89 426
	614	964	–	407 272	405 483	408 850	407 061
Autres							
Dérivés	74 822	–	–	–	–	74 822	74 822
Autres actifs	–	983	–	28 820	28 820	29 803	29 803
Passifs financiers							
Dépôts							
Particuliers	69 $	9 069 $		185 805 $	185 989 $	194 943 $	195 127 $
Entreprises et gouvernements (2)	–	56 037		298 556	299 442	354 593	355 479
Banques (3)	–	1 932		11 611	11 611	13 543	13 543
	69	67 038		495 972	497 042	563 079	564 149
Autres							
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	47 128	–		–	–	47 128	47 128
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	53 948		6 468	6 468	60 416	60 416
Dérivés	76 745	–		–	–	76 745	76 745
Autres passifs	(2)	42		34 352	34 352	34 392	34 392
Débentures subordonnées	–	109		7 334	7 285	7 443	7 394

(1) Les titres disponibles à la vente comprennent les titres détenus jusqu'à leur échéance qui sont constatés au coût amorti.
(2) Le poste Entreprises et gouvernements comprend les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.
(3) Les banques désignent les banques réglementées.

Les tableaux suivants présentent des renseignements sur les prêts et les créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, le risque maximal de crédit, le degré d'atténuation du risque par les dérivés de crédit et des instruments semblables ainsi que les variations de la juste valeur de ces actifs. Les variations de la juste valeur des prêts et des créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net attribuables aux modifications du risque de crédit se calculent par la différence entre le total des variations de la juste valeur de l'instrument au cours de la période et des variations de la juste valeur calculées en fonction des courbes de rendement sans risque appropriées.

Prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

	Au 31 octobre 2014						
(en millions de dollars canadiens)	Valeur comptable des prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Risque maximal de crédit	Degré d'atténuation du risque de crédit par les dérivés de crédit ou des instruments semblables	Variations de la juste valeur pour l'exercice attribuables aux modifications du risque de crédit relativement aux positions encore détenues	Variations cumulatives de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit relativement aux positions encore détenues (1)	Variations de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables pour l'exercice	Variations cumulatives de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables (1)
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	5 603 $	5 603 $	– $	– $	– $	– $	– $
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	85 292	85 292	–	–	–	–	–
Prêts de gros	2 278	2 278	242	4	5	–	–
Autres actifs	326	326	–	–	–	–	–
	93 499 $	93 499 $	242 $	4 $	5 $	– $	– $

	Au 31 octobre 2013						
(en millions de dollars canadiens)	Valeur comptable des prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Risque maximal de crédit	Degré d'atténuation du risque de crédit par les dérivés de crédit ou des instruments semblables	Variations de la juste valeur pour l'exercice attribuables aux modifications du risque de crédit relativement aux positions encore détenues	Variations cumulatives de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit relativement aux positions encore détenues (1)	Variations de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables pour l'exercice	Variations cumulatives de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables (1)
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	2 424 $	2 424 $	– $	– $	– $	– $	– $
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	82 023	82 023	–	–	–	–	–
Prêts de gros	964	964	224	3	1	–	–
Autres actifs	463	463	–	–	–	–	–
	85 874 $	85 874 $	224 $	3 $	1 $	– $	– $

(1) La variation cumulative est mesurée depuis la comptabilisation initiale des dérivés de crédit ou des instruments semblables.

Les tableaux suivants présentent les variations de la juste valeur de nos passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ainsi que leur valeur à l'échéance contractuelle et leur valeur comptable. Les variations de la juste valeur de nos passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net attribuables aux modifications du risque de crédit représentent la différence entre le total des variations de la juste valeur de l'instrument au cours de la période et les variations de la juste valeur attribuables aux changements dans les conditions du marché tels que les variations du taux d'intérêt de référence ou du taux de change.

Passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

	Au 31 octobre 2014					
(en millions de dollars canadiens)	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle	Variations de la juste valeur pour l'exercice attribuables aux modifications du risque de crédit comprises dans le résultat net relativement aux positions encore détenues	Variations de la juste valeur pour l'exercice attribuables aux modifications du risque de crédit comprises dans les autres éléments du résultat global relativement aux positions encore détenues	Variations cumulatives de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit relativement aux positions encore détenues (1)
Dépôts à terme						
Particuliers	12 964 $	13 289 $	325 $	– $	13 $	19 $
Entreprises et gouvernements (2)	59 139	59 446	307	–	61	58
Banques (3)	6 592	6 592	–	–	–	–
	78 695	79 327	632	–	74	77
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	58 413	58 411	(2)	–	–	–
Autres passifs	30	30	–	–	–	–
Débentures subordonnées	101	106	5	–	3	(3)
	137 239 $	137 874 $	635 $	– $	77 $	74 $

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2013					
	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle	Variations de la juste valeur pour l'exercice attribuables aux modifications du risque de crédit comprises dans le résultat net relativement aux positions encore détenues	Variations de la juste valeur pour l'exercice attribuables aux modifications du risque de crédit comprises dans les autres éléments du résultat global relativement aux positions encore détenues	Variations cumulatives de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit relativement aux positions encore détenues (1)
Dépôts à terme						
Particuliers	8 963 $	9 069 $	106 $	(20)$	s.o.	6 $
Entreprises et gouvernements (2)	56 216	56 037	(179)	36	s.o.	(3)
Banques (3)	1 932	1 932	–	–	s.o.	–
	67 111	67 038	(73)	16	s.o.	3
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	53 952	53 948	(4)	–	s.o.	–
Autres passifs	42	42	–	–	s.o.	–
Débentures subordonnées	106	109	3	6	s.o.	(6)
	121 211 $	121 137 $	(74)$	22 $	s.o.	(3)$

(1) La variation cumulative est mesurée depuis la comptabilisation initiale des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, des pertes liées à la juste valeur de 4 millions de dollars compris antérieurement dans les autres éléments du résultat global ont été réalisés relativement aux passifs financiers décomptabilisés au cours de l'exercice.

(2) Le poste Entreprises et gouvernements comprend les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.

(3) Les banques désignent les banques réglementées.

s.o. sans objet.

Juste valeur des actifs et des passifs évalués de façon récurrente et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur de façon récurrente et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

	Au											
	31 octobre 2014						31 octobre 2013					
	Évaluations à la juste valeur selon le			Total de la juste valeur, montant brut	Ajustements de compensation	Actifs/ passifs à la juste valeur	Évaluations à la juste valeur selon le			Total de la juste valeur, montant brut	Ajustements de compensation	Actifs/ passifs à la juste valeur
(en millions de dollars canadiens)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3				Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3			
Actifs financiers												
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	– $	5 603 $	– $	5 603 $	$	5 603 $	– $	2 424 $	– $	2 424 $	$	2 424 $
Valeurs mobilières												
Titres détenus à des fins de transaction												
Créances d'entités gouvernementales canadiennes (1)												
Gouvernement fédéral	8 288	5 855	–	14 143		14 143	11 978	6 976	–	18 954		18 954
Provinces et municipalités	–	11 371	–	11 371		11 371	–	12 146	–	12 146		12 146
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (1)	1 838	27 628	6	29 472		29 472	5 480	23 980	22	29 482		29 482
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE (2)	7 334	7 991	–	15 325		15 325	2 815	8 101	370	11 286		11 286
Titres adossés à des créances hypothécaires (1)	–	964	4	968		968	–	802	28	830		830
Titres adossés à des actifs												
TGC (3)	–	37	74	111		111	–	–	31	31		31
Titres non garantis par des créances	–	889	364	1 253		1 253	–	1 084	260	1 344		1 344
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	15	27 422	149	27 586		27 586	–	24 346	415	24 761		24 761
Titres de participation	47 396	3 589	166	51 151		51 151	41 874	3 132	183	45 189		45 189
	64 871	85 746	763	151 380		151 380	62 147	80 567	1 309	144 023		144 023
Titres disponibles à la vente (4)												
Créances d'entités gouvernementales canadiennes (1)												
Gouvernement fédéral	429	11 540	–	11 969		11 969	153	9 690	–	9 843		9 843
Provinces et municipalités	–	799	–	799		799	–	667	–	667		667
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (1)	29	4 839	1 389	6 257		6 257	26	4 238	2 014	6 278		6 278
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	6 979	7 303	11	14 293		14 293	5 463	5 434	–	10 897		10 897
Titres adossés à des créances hypothécaires (1)	–	138	–	138		138	–	139	–	139		139
Titres adossés à des actifs												
TGC	–	857	24	881		881	–	1 294	103	1 397		1 397
Titres non garantis par des créances	–	381	182	563		563	–	283	180	463		463
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	–	7 714	1 573	9 287		9 287	–	5 096	1 673	6 769		6 769
Titres de participation	140	514	1 028	1 682		1 682	137	585	969	1 691		1 691
Titres de substitut de prêt	102	24	–	126		126	103	24	–	127		127
	7 679	34 109	4 207	45 995		45 995	5 882	27 450	4 939	38 271		38 271
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	–	85 292	–	85 292		85 292	–	82 023	–	82 023		82 023
Prêts	–	3 154	461	3 615		3 615	–	1 164	414	1 578		1 578
Autres												
Dérivés												
Contrats de taux d'intérêt	13	102 176	339	102 528		102 528	22	78 517	333	78 872		78 872
Contrats de change	–	33 761	48	33 809		33 809	–	20 709	76	20 785		20 785
Dérivés de crédit	–	244	10	254		254	–	193	32	225		225
Autres contrats	3 238	4 839	560	8 637		8 637	2 558	3 219	858	6 635		6 635
Ajustements de l'évaluation (5)	–	(702)	(56)	(758)		(758)	(2)	(398)	(105)	(505)		(505)
Total des dérivés, montant brut	3 251	140 318	901	144 470		144 470	2 578	102 240	1 194	106 012		106 012
Ajustements de compensation					(57 068)	(57 068)					(31 190)	(31 190)
Total des dérivés						87 402						74 822
Autres actifs	604	326	–	930		930	520	452	11	983		983
	76 405 $	354 548 $	6 332 $	437 285 $	(57 068)$	380 217 $	71 127 $	296 320 $	7 867 $	375 314 $	(31 190)$	344 124 $
Passifs financiers												
Dépôts												
Particuliers	– $	12 904 $	497 $	13 401 $	$	13 401 $	– $	8 095 $	1 043 $	9 138 $	$	9 138 $
Entreprises et gouvernements	–	59 376	70	59 446		59 446	–	52 104	3 933	56 037		56 037
Banques	–	6 592	–	6 592		6 592	–	1 932	–	1 932		1 932
Autres												
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	32 857	17 484	4	50 345		50 345	31 832	15 280	16	47 128		47 128
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	58 411	–	58 411		58 411	–	53 948	–	53 948		53 948
Dérivés												
Contrats de taux d'intérêt	9	96 752	709	97 470		97 470	9	74 113	791	74 913		74 913
Contrats de change	–	35 664	39	35 703		35 703	–	22 715	193	22 908		22 908
Dérivés de crédit	–	327	15	342		342	–	295	37	332		332
Autres contrats	2 886	8 537	1 062	12 485		12 485	2 379	5 979	1 727	10 085		10 085
Ajustements de l'évaluation (5)	–	(65)	29	(36)		(36)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.		s.o.
Total des dérivés, montant brut	2 895	141 215	1 854	145 964		145 964	2 388	103 102	2 748	108 238		108 238
Ajustements de compensation					(56 982)	(56 982)					(31 493)	(31 493)
Total des dérivés						88 982						76 745
Autres passifs	–	30	20	50		50	–	37	3	40		40
Débentures subordonnées	–	106	–	106		106	–	–	109	109		109
	35 752 $	296 118 $	2 445 $	334 315 $	(56 982)$	277 333 $	34 220 $	234 498 $	7 852 $	276 570 $	(31 493)$	245 077 $

(1) Au 31 octobre 2014, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales inclus dans tous les niveaux de la juste valeur des titres détenus à des fins de transaction étaient de 6 564 millions de dollars et de 81 millions (4 934 millions et 93 millions au 31 octobre 2013), respectivement, et ceux inclus dans tous les niveaux de la juste valeur des titres disponibles à la vente se chiffraient à 6 956 millions et à 34 millions (3 105 millions et 35 millions au 31 octobre 2013), respectivement.

(2) OCDE signifie « Organisation de Coopération et de Développement Économiques ».

(3) TGC signifie « titres garantis par des créances ».

(4) Ne comprend pas les titres disponibles à la vente et détenus jusqu'à leur échéance d'un montant de 14 millions de dollars et de 1 759 millions, respectivement (15 millions et 401 millions au 31 octobre 2013), qui sont comptabilisés au coût.

(5) Les exigences d'IFRS 13 sont appliquées de façon prospective, et la norme permet une exception, au moyen d'un choix de méthode comptable, visant l'évaluation de la juste valeur d'un portefeuille d'instruments financiers selon la position de risque nette ouverte lorsque certains critères sont respectés. Nous avons opté pour ce choix de méthode afin de déterminer la juste valeur de certains portefeuilles d'instruments financiers, principalement des dérivés, en fonction de l'exposition nette au risque de crédit ou de marché. Les montants de l'ajustement de l'évaluation figurant dans ce tableau comprennent ceux établis pour l'ensemble du portefeuille.

s. o. sans object

Les paragraphes qui suivent décrivent, pour nos principaux actifs et passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente, la façon dont les justes valeurs sont établies, les données qui sont utilisées pour leur évaluation ainsi que leur classement selon le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur présenté ci-dessus :

Obligations liées à des gouvernements (entités gouvernementales canadiennes, américaines et d'autres pays membres de l'OCDE)
Les obligations liées à des gouvernements sont incluses dans les postes Créances d'entités gouvernementales canadiennes, Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains, Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur des titres d'emprunt garantis ou émis par des entités gouvernementales sur des marchés actifs est déterminée en fonction des prix des transactions récentes, des cours établis par les courtiers ou des prix établis par des vendeurs tiers, et ces titres sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs est fondée soit sur les prix des titres, soit sur des techniques d'évaluation qui utilisent des données comme des rendements et des écarts liés au risque implicites dérivés des prix des titres d'entités gouvernementales semblables négociés activement. Les titres dont les prix ou les taux sont observables et peuvent être comparés aux prix des transactions, aux cours établis par les courtiers ou aux prix établis par les vendeurs sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie. Les titres dont les données ne sont pas observables sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie.

Obligations sur le marché municipal américain et obligations de sociétés
La juste valeur des obligations sur le marché municipal américain et des obligations de sociétés, qui sont comptabilisées aux postes Titres d'emprunt de sociétés et autres créances, Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, est déterminée en se fondant sur l'un ou l'autre des éléments suivants : les prix des transactions récentes, les cours établis par les courtiers, les services d'établissement des prix ou, dans certains cas, la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie qui utilise des données sur les taux comme des rendements de référence (CDOR, LIBOR et autres taux de référence semblables) et des écarts liés au risque de titres comparables. Les titres dont les prix ou les taux sont observables et peuvent être comparés aux prix des transactions, aux cours établis par les courtiers ou aux prix établis par les vendeurs sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie. Les titres dont les données ne sont pas observables sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie.

Titres adossés à des actifs et titres adossés à des créances hypothécaires
Les titres adossés à des actifs et les titres adossés à des créances hypothécaires sont présentés aux postes Titres adossés à des actifs, Titres adossés à des créances hypothécaires, Créances d'entités gouvernementales canadiennes, Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Les titres adossés à des actifs correspondent principalement aux titres garantis par des créances (TGC). Les données utilisées pour l'évaluation des titres adossés à des créances hypothécaires et des TGC sont, lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché, les cours établis par les contrepartistes ou les syndicataires chefs de file, les cours établis par les courtiers et les prix établis par les vendeurs de titres identiques. Lorsque les prix de titres identiques ne sont pas facilement accessibles, nous avons recours aux modèles standards appliqués dans le secteur qui utilisent des données comme les marges d'escompte, les rendements, le taux de défaillance, le taux de remboursement anticipé et l'ampleur des taux de perte, lesquels sont fondés sur les prix de transaction, les cours établis par les courtiers ou les prix établis par les vendeurs d'instruments comparables. Lorsque les prix et les données sont observables, les titres adossés à des actifs et les titres adossés à des créances hypothécaires sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie. Autrement, ils sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie.

Titres à enchères
Les titres à enchères sont inclus dans les Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains et les Titres adossés à des actifs du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. L'évaluation des titres à enchères consiste à actualiser les flux de trésorerie projetés provenant de la garantie des prêts aux étudiants sous-jacents et à tenir compte de multiples données, comme les taux de défaillance, de remboursement anticipé, de report et de rachat et les écarts de taux. Ces données ne sont pas observables et, par conséquent, les titres à enchères sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie. Toutes les données pertinentes doivent être évaluées et il faut faire appel à beaucoup de jugement pour déterminer les données d'évaluation appropriées.

Titres de participation
Les postes Titres de participation et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur consistent en des actions ordinaires inscrites et non inscrites, des titres de placements privés et des fonds de couverture comportant certaines clauses de rachat restrictives. La juste valeur des actions ordinaires est fondée sur les prix cotés sur des marchés actifs, lorsqu'ils sont disponibles, et ces titres sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie. Lorsque les prix cotés sur des marchés actifs ne sont pas facilement accessibles, la juste valeur est déterminée en se fondant sur les cours du marché de titres semblables ou au moyen de technique d'évaluation, notamment les ratios cours/bénéfice et la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données les flux de trésorerie projetés et le taux d'actualisation. Les titres de placements privés sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie, car leurs données ne sont pas observables. Les fonds de couverture sont évalués selon la valeur liquidative. Si nous pouvons racheter un fonds de couverture à sa valeur liquidative avant la prochaine date de clôture trimestrielle, le fonds est classé dans le niveau 2 de la hiérarchie. Autrement, le fonds est classé dans le niveau 3 de la hiérarchie.

Dérivés
La juste valeur des dérivés négociés en Bourse, comme les options sur taux d'intérêt et sur actions et les contrats à terme standardisés, est fondée sur les cours du marché, et ces titres sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Les dérivés hors cote comprennent principalement les swaps de taux d'intérêt et de devises, les options sur taux d'intérêt, les contrats de change à terme et les options sur devises, ainsi que les options et les swaps sur marchandises. Les dérivés sur taux d'intérêt, sur devises et sur actions hors cote ou négociés en Bourse sont inclus dans les postes Contrats de taux d'intérêt, Contrats de change et Autres contrats, respectivement, du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur des dérivés hors cote est déterminée au moyen de modèles d'évaluation lorsque les cours du marché ou les données sur les prix consensuels établis par des tiers ne sont pas disponibles. Les modèles d'évaluation, comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie ou le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, tiennent compte des données observables et non observables sur les taux d'intérêt, les taux de change, les cours des actions et les prix des marchandises (y compris les indices), les écarts de taux, les niveaux correspondants de la volatilité sur le marché et d'autres facteurs d'établissement des prix fondés sur le

marché. Tel qu'il a été mentionné précédemment, les écarts acheteur-vendeur, les ajustements de l'évaluation liés au crédit, les ajustements de l'évaluation liés au financement, les swaps indexés sur le taux à un jour, les incertitudes liées aux paramètres et aux modèles et le profit ou la perte latent à la création d'une transaction sont d'autres ajustements à la juste valeur. Un instrument dérivé est classé dans le niveau 2 de la hiérarchie si des données observables sur le marché sont disponibles ou si les données non observables n'ont pas d'incidence importante sur la juste valeur. Autrement, l'instrument dérivé est classé dans le niveau 3 de la hiérarchie.

Titres empruntés ou achetés en vertu de conventions de revente et titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat
Dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, ces instruments sont inclus dans les postes Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés. La juste valeur de ces contrats est calculée au moyen de techniques d'évaluation comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, dont les données sont fondées sur les courbes de taux d'intérêt. Ces contrats sont classés dans les instruments de niveau 2 de la hiérarchie, car les données sont observables.

Dépôts
La majorité de nos dépôts est évaluée au coût amorti, mais nous avons désigné certains dépôts comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dépôts à la juste valeur par le biais du résultat net se composent de dépôts pris, de certificats de dépôt et de billets émis ainsi que d'obligations liées à des titres de participation et à des taux d'intérêt, et ils sont inclus dans le poste Dépôts du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie et des modèles d'évaluation des options sur dérivés. Les données des modèles d'évaluation comprennent les courbes de rendements de référence, les écarts de taux, les taux d'intérêt, la volatilité des titres de participation et des taux d'intérêt, les dividendes et la corrélation, le cas échéant. Les dépôts sont classés dans les instruments de niveau 2 ou de niveau 3 de la hiérarchie, selon l'importance des écarts de taux, de la volatilité, des dividendes et de la corrélation non observables.

Information quantitative sur les évaluations de la juste valeur à l'aide de données non observables importantes (instruments de niveau 3)
Le tableau suivant présente la juste valeur de nos principaux instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer leur juste valeur, les fourchettes et les moyennes pondérées des données non observables.

Au 31 octobre 2014 (en millions de dollars canadiens, sauf les prix, les pourcentages et les ratios)

		Juste valeur				Fourchette des valeurs des données (2), (3), (4)		
Produits	Poste dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur	Actifs	Passifs	Techniques d'évaluation	Principales données non observables (1)	Bas	Haut	Moyenne pondérée/ventilation des données (5)
Instruments financiers non dérivés								
Titres adossés à des actifs	Titres adossés à des actifs	478 $		Fondée sur les prix Flux de trésorerie actualisés	Prix	53,70 $	90,50 $	75,92 $
					Marges d'escompte	0,70 %	9,48 %	5,09 %
					Rendements	2,84 %	5,36 %	3,52 %
					Taux de défaillance	1,00 %	5,00 %	2,00 %
					Taux de remboursement anticipé	15,00 %	30,00 %	20,00 %
					Ampleur des taux de perte	30,00 %	70,00 %	50,00 %
Titres à enchères	Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	979		Flux de trésorerie actualisés	Marges d'escompte	1,32 %	4,63 %	2,26 %
					Taux de défaillance	9,00 %	10,00 %	9,80 %
					Taux de remboursement anticipé	4,00 %	8,00 %	4,76 %
	Titres adossés à des actifs	166			Taux de recouvrement	40,00 %	97,50 %	93,51 %
Titres d'emprunt de sociétés	Titres d'emprunt de sociétés et autres	100		Fondée sur les prix Flux de trésorerie actualisés	Prix	2,50 $	119,52 $	97,86 $
					Rendements	2,75 %	7,50 %	3,84 %
	Prêts	461			Taux de capitalisation	6,43 %	9,47 %	7,95 %
	Engagements afférents à des titres vendus à découvert		4		Escomptes de liquidité (6)	10,00 %	10,00 %	10,00 %
Créances d'entités gouvernementales et obligations municipales	Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	416		Fondée sur les prix Flux de trésorerie actualisés	Prix	67,38 $	100,00 $	96,24 $
					Rendements	0,17 %	30,15 %	3,06 %
	Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	11						
	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	1 616						
Financement bancaire et dépôts	Dépôts		70	Flux de trésorerie actualisés	Corrélation taux d'intérêt/taux d'intérêt	19,00 %	67,00 %	Ventilation égale
					Corrélation taux de change/taux de change	68,00 %	68,00 %	Ventilation égale
					Corrélation taux de change/taux d'intérêt	29,00 %	56,00 %	Ventilation égale
Titres de placements privés, placements dans des fonds de couverture et dérivés sur actions connexes	Titres de participation	1 194		Cours de marché comparable Fondée sur les prix Flux de trésorerie actualisés	Ratios valeur de l'entreprise/BAIIA	4,00 X	10,80 X	8,73 X
					Ratios c/b	8,79 X	15,70 X	11,79 X
	Actifs liés aux dérivés	11			Ratios valeur de l'entreprise/revenus	0,45 X	7,50 X	4,97 X
	Passifs liés aux dérivés		434		Escomptes de liquidité (6)	– %	50,00 %	26,92 %
					Taux d'actualisation	12,00 %	17,00 %	14,78 %
					Valeurs liquidatives/prix (7)	s.o.	s.o.	s.o.
Instruments financiers dérivés	Actifs liés aux dérivés	348		Flux de trésorerie actualisés Modèle d'évaluation des options	Taux d'intérêt	2,96 %	2,98 %	Ventilation égale
Dérivés sur taux d'intérêt et obligations structurées liées à des taux d'intérêt (8)	Passifs liés aux dérivés		732		Taux des swaps sur IPC	1,73 %	2,30 %	Ventilation égale
					Corrélation taux d'intérêt/taux d'intérêt	19,00 %	67,00 %	Ventilation égale
					Corrélations taux de change/taux d'intérêt	29,00 %	56,00 %	Ventilation égale
					Corrélation taux de change/taux de change	68,00 %	68,00 %	Ventilation égale
					Volatilités des taux d'intérêt	26,28 %	28,28 %	Ventilation égale
Dérivés sur actions et obligations structurées liées à des titres de participation (8)	Actifs liés aux dérivés	442		Flux de trésorerie actualisés Modèle d'évaluation des options	Rendements des actions	0,04 %	18,11 %	Tranche inférieure
	Dépôts		497		Corrélation cours des actions/cours des actions	0,50 %	97,20 %	Milieu
	Passifs liés aux dérivés		529		Corrélation cours des actions/taux de change	(72,80)%	53,20 %	Milieu
					Volatilités des cours des actions	1,00 %	172,00 %	Tranche inférieure
Autres (9)								
	Titres adossés à des créances hypothécaires	4						
	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	6						
	Actifs liés aux dérivés	100						
	Passifs liés aux dérivés		159					
	Autres passifs		20					
Total		6 332 $	2 445 $					

(1) Les acronymes désignent les termes suivants : i) bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (BAIIA); ii) cours/bénéfice (c/b); et iii) indice des prix à la consommation (IPC).
(2) L'information comparative relative aux périodes antérieures au 1er novembre 2013 n'est pas requise en vertu d'IFRS 13.
(3) Les valeurs du bas et du haut représentent les données des niveaux réels le plus bas et le plus élevé qui sont utilisées pour évaluer un groupe d'instruments financiers d'une catégorie de produits en particulier. Ces fourchettes de données ne reflètent pas le niveau d'incertitude des données, mais sont influencées par les différents instruments sous-jacents de la catégorie de produits. Par conséquent, les fourchettes de données varieront d'une période à l'autre en fonction des caractéristiques des instruments sous-jacents détenus à chaque date de bilan. Lorsqu'elle est présentée, la moyenne pondérée des valeurs des données est calculée en fonction de la juste valeur relative des instruments de la catégorie de produits. Les moyennes pondérées des dérivés ne sont pas présentées dans le tableau, car elles ne constituent pas une mesure comparable, mais la ventilation des principales données non observables dans la fourchette indiquée pour chacune des catégories de produits y est présentée.
(4) Les données fondées sur les prix sont importantes pour certains titres d'emprunt et elles sont fondées sur des données de référence externes, des instruments comparables ou des données de négociation datées d'avant la fin du trimestre. Pour ces instruments, la donnée sur le prix est exprimée en dollars pour chaque tranche de 100 $ de la valeur nominale. Par exemple, si la donnée sur le prix est de 105 $, un instrument est évalué à prime sur sa valeur nominale.
(5) Le niveau de regroupement et de diversité de chaque catégorie d'instruments dérivés peut faire en sorte que certaines fourchettes de données soient étendues et que les données y soient réparties inégalement. Dans le tableau, nous avons indiqué si la majorité des données sont concentrées dans la partie supérieure, centrale ou inférieure de la fourchette, ou si elles sont réparties également dans la fourchette.
(6) La juste valeur des titres, compte tenu des données sur les escomptes de liquidité, totalisait 211 millions de dollars.
(7) La valeur liquidative d'un fonds de couverture est la juste valeur totale de l'actif moins le passif, divisée par le nombre de parts du fonds. La valeur liquidative des fonds et les dérivés sur actions correspondants fondés sur la valeur liquidative ne sont pas considérés comme des données observables, car nous ne pouvons racheter certains de ces fonds de couverture à la valeur liquidative avant la prochaine date de clôture trimestrielle. Les titres de placements privés sont évalués à la valeur liquidative ou selon des techniques d'évaluation. La fourchette de la valeur liquidative par part ou du prix par action n'a pas été présentée pour les fonds de couverture ou les titres de placements privés en raison de la dispersion des prix qui découle de la diversité des placements.
(8) Les obligations structurées comprennent des dérivés incorporés sur taux d'intérêt et sur actions dont les données non observables sont semblables à celles des dérivés sur actions et sur taux d'intérêt.
(9) La catégorie Autres inclut principalement des instruments non importants comme les dérivés sur marchandises, les dérivés de change, les dérivés de crédit et les contrats d'assurance vie détenus par des banques.
s.o. sans objet

Sensibilité aux données non observables et relations entre les données non observables

Rendement, écarts de taux/marges d'escompte

Le rendement d'un instrument financier est le taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs dans un modèle d'évaluation. Une augmentation du rendement, de façon isolée, se traduirait par une diminution de l'évaluation de la juste valeur, et réciproquement. Un écart de taux/une marge d'escompte est la différence entre le rendement d'un instrument d'emprunt et le rendement d'un instrument de référence. Les instruments de référence sont assortis de notations élevées et d'échéances semblables et sont souvent des obligations d'entités gouvernementales. Par conséquent, l'écart de taux/la marge d'escompte représente le taux d'actualisation utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs d'un actif afin de refléter le rendement du marché nécessaire pour compenser l'incertitude des flux de trésorerie estimatifs. L'écart de taux ou la marge d'escompte d'un instrument fait partie du rendement utilisé dans la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. En général, une augmentation de l'écart de taux ou la marge d'escompte se traduira par une diminution de la juste valeur, et réciproquement.

Écart de financement

Les écarts de financement sont les écarts de taux qui s'appliquent particulièrement aux taux de nos dépôts ou de nos financements. Une diminution des écarts de financement, de façon isolée, se traduira par une augmentation de la juste valeur de nos passifs, et réciproquement.

Taux de défaillance

Le taux de défaillance est le taux auquel les emprunteurs omettent d'effectuer leurs remboursements prévus. Une diminution du taux de défaillance donnera habituellement lieu à une augmentation de la juste valeur du prêt, et réciproquement. Cet effet sera beaucoup plus prononcé pour un prêt aux étudiants non garanti par un gouvernement que pour un prêt garanti par un gouvernement.

Taux de remboursement anticipé

Le taux de remboursement anticipé est le taux auquel un prêt sera remboursé par anticipation par rapport à son amortissement prévu. Les remboursements anticipés modifient les flux de trésorerie futurs d'un prêt. Une augmentation du taux de remboursement anticipé, de façon isolée, se traduira par une augmentation de la juste valeur si le taux d'intérêt du prêt est inférieur au taux de réinvestissement en vigueur, et une diminution du taux de remboursement anticipé, de façon isolée, se traduira par une diminution de la juste valeur si le taux d'intérêt d'un prêt est inférieur au taux de réinvestissement en vigueur. Les taux de remboursement anticipés sont, en général, corrélés négativement par rapport aux taux d'intérêt.

Taux de recouvrement et ampleur des taux de perte

Le taux de recouvrement est une estimation du montant qui devrait être recouvré dans un scénario de prêt en défaillance. Le taux de recouvrement est le pourcentage du montant recouvré divisé par le solde du prêt. La notion inverse du recouvrement est l'ampleur des taux de perte. L'ampleur des taux de perte est une estimation du montant qui ne sera pas recouvré si un prêt est en défaillance. L'ampleur des taux de perte est le pourcentage de la perte divisé par le solde du prêt. En général, une augmentation du taux de recouvrement ou une diminution de l'ampleur des taux de perte se traduira par une augmentation de la juste valeur du prêt, et réciproquement.

Taux de capitalisation

Un taux de capitalisation est le taux de rendement d'un placement dans un bien immobilier calculé en divisant le revenu du bien par la valeur du bien. Un taux de capitalisation moins élevé se traduira par une augmentation de la valeur du bien, et réciproquement.

Taux de volatilité

La volatilité mesure la variabilité potentielle des prix futurs et est souvent évaluée comme écart type des fluctuations des prix. La volatilité est une donnée des modèles d'évaluation des options qui est utilisée pour déterminer la valeur des dérivés et des obligations structurées émises. La volatilité est utilisée pour évaluer les options sur actions, sur taux d'intérêt, sur marchandises et sur devises. Un taux de volatilité plus élevé représente une plus forte probabilité que le taux ou le prix sous-jacent fluctuera. Des taux de volatilité plus élevés pourraient se traduire par une augmentation ou une diminution de la juste valeur de l'option, selon les modalités de l'option. La détermination des taux de volatilité dépend de divers facteurs y compris, sans s'y limiter, le cours du marché sous-jacent, le prix d'exercice et l'échéance.

Rendement de l'action

Le rendement de l'action correspond au rendement prévu des actions sous-jacentes, exprimé en pourcentage annuel de leur prix. Le rendement de l'action est utilisé comme donnée des modèles d'évaluation des prix des contrats à terme de gré à gré sur actions et des options. Une augmentation du rendement de l'action se traduira par une diminution du prix à terme et réciproquement. Une augmentation du rendement de l'action se traduira par une augmentation ou une diminution de la valeur d'une option, selon les modalités de l'option.

Taux de corrélation

La corrélation est la relation linéaire entre les variations de deux variables différentes. La corrélation est une donnée utilisée pour évaluer les contrats dérivés et les obligations structurées émises lorsque le rendement d'un instrument est déterminé par des variables corrélées. Lorsque les variables sont corrélées positivement, une augmentation d'une variable se traduira par une augmentation de l'autre variable. Lorsque les variables sont corrélées négativement, une augmentation d'une variable se traduira par une diminution de l'autre variable. Les variables en question peuvent faire partie d'une seule catégorie d'actifs ou d'un seul marché (cours des actions, taux d'intérêt, prix des marchandises, écarts de taux et taux de change) ou faire partie de différentes catégories d'actifs (cours des actions par rapport aux taux de change ou taux d'intérêt par rapport aux taux de change). Les variations de la corrélation donneront lieu à une augmentation ou à une diminution de la juste valeur d'un instrument financier selon les modalités de son rendement contractuel.

Taux d'intérêt

Un taux d'intérêt est le montant à payer en pourcentage sur le capital ou le capital nominal. Une augmentation des taux d'intérêt entraînera une diminution de la valeur des flux de trésorerie actualisés d'un instrument financier, et réciproquement.

Taux des swaps sur l'indice des prix à la consommation

Le taux d'un swap sur l'indice des prix à la consommation (IPC) est exprimé en pourcentage d'une augmentation du prix moyen d'un panier de produits et services, par exemple dans les secteurs du transport, de l'alimentation et des soins de santé. Une augmentation du taux des swaps sur IPC se traduira par une augmentation des paiements des swaps sur inflation, et réciproquement.

Ratios valeur de l'entreprise/BAIIA, ratios c/b, ratios valeur de l'entreprise/revenus et escomptes de liquidité
Les données d'évaluation des titres de placements privés incluent les ratios valeur de l'entreprise/bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (BAIIA), les ratios cours/bénéfice (c/b) et les ratios valeur de l'entreprise/revenus. Ces ratios sont utilisés pour calculer soit la valeur de l'entreprise, soit la valeur de l'action d'une société en se fondant sur un multiple des bénéfices ou des revenus estimés. Des multiples plus élevés se traduiront par des justes valeurs plus élevées pour tous les types de ratios, et réciproquement. Un escompte de liquidité peut être appliqué lorsqu'il y a peu de transactions sur lesquelles fonder les évaluations, voire aucune.

Relations entre les données non observables
Les données non observables liées aux titres à enchères, y compris celles présentées ci-dessus, soit la marge d'escompte, le taux de défaillance, le taux de remboursement anticipé, le taux de recouvrement et l'ampleur des taux de perte, pourraient ne pas être indépendantes l'une de l'autre. Une variation du taux de défaillance, du taux de remboursement anticipé, du taux de recouvrement et de l'ampleur des taux de perte pourrait avoir une incidence sur la marge d'escompte des titres à enchères. En général, les marges d'escompte diminueront si les taux de défaillance diminuent ou si les taux de recouvrement augmentent. Les remboursements anticipés pourraient se traduire par une augmentation ou une diminution de la juste valeur.

Variations de l'évaluation à la juste valeur pour les instruments évalués de façon récurrente et classés dans le niveau 3
Les tableaux suivants présentent les variations des évaluations récurrentes à la juste valeur pour les instruments compris dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014								
(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au 1er novembre 2013	Total des profits (pertes) réalisés/ latents compris dans le résultat	Total des profits (pertes) latents compris dans les autres éléments du résultat global (1)	Achats d'actifs/ émissions de passifs	Ventes d'actifs/ règlements de passifs et autres (2)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur au 31 octobre 2014	Variations des profits (pertes) latents compris dans le résultat relativement aux positions encore détenues au titre des actifs et des passifs pour l'exercice clos le 31 octobre 2014
Actifs									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	22 $	– $	2 $	47 $	(61)$	5 $	(9)$	6 $	1 $
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	370	–	(4)	–	–	–	(366)	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	28	(3)	2	90	(83)	1	(31)	4	–
Titres adossés à des actifs									
TGC	31	15	(9)	130	(85)	7	(15)	74	2
Titres non garantis par des créances	260	(2)	20	2 083	(1 984)	16	(29)	364	(5)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	415	(2)	27	263	(487)	20	(87)	149	–
Titres de participation	183	1	14	84	(77)	22	(61)	166	–
	1 309	9	52	2 697	(2 777)	71	(598)	763	(2)
Titres disponibles à la vente									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	2 014	–	240	–	(856)	–	(9)	1 389	s.o.
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	–	–	–	1	10	–	–	11	s.o.
Titres adossés à des actifs									
TGC	103	–	9	–	(36)	24	(76)	24	s.o.
Titres non garantis par des créances	180	(4)	23	–	(17)	–	–	182	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres	1 673	–	130	1 760	(1 921)	–	(69)	1 573	s.o.
Titres de participation	969	120	120	47	(228)	–	–	1 028	s.o.
	4 939	116	522	1 808	(3 048)	24	(154)	4 207	s.o.
Prêts de gros	414	3	32	31	(19)	–	–	461	(22)
Autres									
Soldes nets des dérivés (3)									
Contrats de taux d'intérêt	(458)	(100)	(2)	31	(13)	94	78	(370)	(108)
Contrats de change	(117)	(28)	3	3	–	2	146	9	(18)
Dérivés de crédit	(5)	(31)	(2)	–	33	–	–	(5)	(5)
Autres contrats	(869)	43	(54)	(103)	93	(169)	557	(502)	20
Ajustements de l'évaluation	(105)	15	(1)	–	(73)	–	79	(85)	4
Autres actifs	11	–	–	–	–	–	(11)	–	–
	5 119 $	27 $	550 $	4 467 $	(5 804)$	22 $	97 $	4 478 $	(131)$
Passifs									
Dépôts									
Particuliers	(1 043)$	11 $	(54)$	(560)$	184 $	(299)$	1 264 $	(497)$	20 $
Entreprises et gouvernements	(3 933)	(184)	(180)	(1 551)	265	–	5 513	(70)	(7)
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(16)	1	(1)	(198)	202	–	8	(4)	–
Autres passifs	(3)	29	–	–	(50)	–	4	(20)	(22)
Débentures subordonnées	(109)	–	(3)	–	–	–	112	–	–
	(5 104)$	(143)$	(238)$	(2 309)$	601 $	(299)$	6 901 $	(591)$	(9)$

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2013								
	Juste valeur au 1er novembre 2012	Total des profits (pertes) réalisés/ latents compris dans le résultat	Total des profits (pertes) latents compris dans les autres éléments du résultat global (1)	Achats d'actifs/ émissions de passifs	Ventes d'actifs/ règlements de passifs et autres (2)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur au 31 octobre 2013	Variations des profits (pertes) latents compris dans le résultat relativement aux positions encore détenues au titre des actifs et des passifs pour l'exercice clos le 31 octobre 2013
Actifs									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	99 $	2 $	2 $	414 $	(525)$	34 $	(4)$	22 $	– $
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	375	(1)	6	633	(237)	–	(406)	370	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	55	7	2	50	(64)	21	(43)	28	1
Titres adossés à des actifs									
TGC	59	10	1	16	(48)	–	(7)	31	8
Titres non garantis par des créances	23	(2)	7	4 608	(4 376)	70	(70)	260	(2)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	397	19	10	634	(655)	96	(86)	415	1
Titres de participation	302	(16)	8	107	(224)	7	(1)	183	(29)
	1 310	19	36	6 462	(6 129)	228	(617)	1 309	(21)
Titres disponibles à la vente									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	1 906	–	88	417	(406)	9	–	2 014	s.o.
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	–	–	–	–	–	–	–	–	s.o.
Titres adossés à des actifs									
TGC	1 996	–	67	–	(542)	12	(1 430)	103	s.o.
Titres non garantis par des créances	645	4	36	–	(505)	–	–	180	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	1 446	(12)	80	1 281	(1 172)	50	–	1 673	s.o.
Titres de participation	948	65	51	27	(122)	–	–	969	s.o.
	6 941	57	322	1 725	(2 747)	71	(1 430)	4 939	s.o.
Prêts de gros	403	8	22	288	(307)	–	–	414	–
Autres									
Soldes nets des dérivés (3)									
Contrats de taux d'intérêt	(487)	70	(3)	32	(70)	(4)	4	(458)	95
Contrats de change	(198)	46	21	19	(9)	13	(9)	(117)	56
Dérivés de crédit	(22)	(21)	–	–	38	–	–	(5)	(8)
Autres contrats	(1 052)	(193)	(33)	153	101	(79)	234	(869)	13
Ajustements de l'évaluation	(282)	160	–	(6)	26	(2)	(1)	(105)	124
Autres actifs	14	(3)	–	–	–	–	–	11	1
	6 627 $	143 $	365 $	8 673 $	(9 097)$	227 $	(1 819)$	5 119 $	260 $
Passifs									
Dépôts									
Particuliers	(6 840)$	(737)$	(102)$	(6 133)$	7 213 $	(69)$	5 625 $	(1 043)$	(34)$
Entreprises et gouvernements	(2 519)	(11)	(95)	(1 738)	165	–	265	(3 933)	(120)
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(8)	10	–	(96)	79	(8)	7	(16)	–
Autres passifs	(101)	98	(3)	–	3	–	–	(3)	98
Débentures subordonnées	(122)	(6)	19	–	–	–	–	(109)	(6)
	(9 590)$	(646)$	(181)$	(7 967)$	7 460 $	(77)$	5 897 $	(5 104)$	(62)$

(1) Ces montants comprennent les profits et les pertes de change découlant de la consolidation des filiales étrangères à l'égard des instruments de niveau 3, s'il y a lieu. Les profits latents sur les titres disponibles à la vente compris dans les autres éléments du résultat global se sont établis à 152 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 (profits de 79 millions au 31 octobre 2013), à l'exclusion des profits ou des pertes de change qui découlent de la consolidation.

(2) Comprend l'amortissement des primes ou des escomptes comptabilisés en résultat net.

(3) Le montant net des dérivés au 31 octobre 2014 comprend des actifs dérivés de 901 millions de dollars (1 194 millions au 31 octobre 2013) et des passifs dérivés de 1 854 millions (2 748 millions au 31 octobre 2013).

s.o. sans objet

Total des profits ou des pertes des instruments de niveau 3 comptabilisés en résultat (1)

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014					
	Total des profits (pertes) réalisés/latents compris dans le résultat			Variations des profits (pertes) latents compris dans le résultat relativement aux positions encore détenues au titre des actifs et des passifs pour l'exercice clos le 31 octobre 2014		
(en millions de dollars canadiens)	Actifs	Passifs	Total	Actifs	Passifs	Total
Revenus autres que d'intérêt						
Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires	1 $	– $	1 $	– $	– $	– $
Revenus tirés des activités de négociation	686	(882)	(196)	136	(208)	(72)
Profit net sur les titres disponibles à la vente	115	–	115	–	–	–
Commissions de crédit et autres	(3)	(33)	(36)	11	(79)	(68)
	799 $	(915)$	(116)$	147 $	(287)$	(140)$

(1) L'information comparative relative aux périodes antérieures au 1er novembre 2013 n'est pas requise en vertu d'IFRS 13.

Transferts entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur pour les instruments inscrits à la juste valeur de façon récurrente
Les transferts entre les niveaux 1 et 2, et les transferts d'instruments dans le niveau 3 et les sorties d'instruments de ce niveau sont présumés avoir eu lieu à la fin de la période. Pour un actif ou un passif transféré dans le niveau 3 au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est exclue de la colonne Total des profits (pertes) réalisés/latents compris dans le résultat du tableau de rapprochement ci-dessus, alors que pour les sorties du niveau 3 effectuées au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est comprise dans cette colonne du tableau de rapprochement ci-dessus.

Les transferts entre les niveaux 1 et 2 sont effectués selon que la juste valeur est obtenue au moyen des cours du marché sur les marchés actifs (niveau 1) ou estimée au moyen des données observables d'une méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (niveau 2). Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, certaines obligations liées à des gouvernements d'un montant de 1 905 millions de dollars, présentées au poste Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains des catégories des titres détenus à des fins de transaction et des titres disponibles à la vente, et un montant de 1 027 millions présenté au poste Engagements afférents à des titres vendus à découvert ont été transférés du niveau 1 aux soldes du niveau 2 correspondants. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, certaines obligations liées à des gouvernements d'un montant de 1 105 millions de dollars, présentées au poste Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains de la catégorie des titres détenus à des fins de transaction, et un montant de 1 308 millions présenté au poste Engagements afférents à des titres vendus à découvert ont été transférés du niveau 1 aux soldes du niveau 2 correspondants, et certaines obligations liées à des gouvernements d'un montant de 122 millions, présentées au poste Créances d'entités gouvernementales canadiennes – Gouvernement fédéral de la catégorie des titres détenus à des fins de transaction, ont été transférées du niveau 2 aux soldes du niveau 1 correspondants.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, les transferts importants hors du niveau 3 comprenaient : i) des créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE de 366 millions de dollars, en raison de la transparence accrue des prix; ii) des contrats de taux d'intérêt de 112 millions, en raison de l'observabilité accrue des swaps de taux d'intérêt; iii) des contrats de change d'un montant net de 149 millions, en raison d'échéances plus courtes; iv) d'autres contrats d'un montant net de 515 millions, principalement en raison de l'observabilité accrue des prix des placements sous-jacents; v) des dépôts des particuliers de 1 071 millions et de 185 millions attribuables au fait que les données non observables n'ont pas eu une incidence importante sur leurs justes valeurs et que la volatilité des titres de participation est devenue observable, respectivement; vi) des dépôts d'entreprises et de gouvernements de 5 032 millions, car l'écart de financement est devenu observable; et vii) des dépôts d'entreprises et de gouvernements de 462 millions, car les rendements sont devenus observables. Les transferts importants vers le niveau 3 comprennent des dépôts des particuliers de 139 millions de dollars, car la volatilité des titres de participation est devenue non observable.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, les transferts importants hors du niveau 3 comprenaient : i) des créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE de 406 millions de dollars, en raison de l'accroissement des activités sur le marché; ii) des TGC de 1 437 millions, en raison de la transparence accrue des prix dont témoignent les données boursières, les données des courtiers ou les multiples cotes des vendeurs; iii) certains soldes nets des dérivés, la plupart des transferts se rapportant à des dérivés dont les prix sont devenus observables, car les durées à l'échéance sont devenues plus courtes en raison du temps écoulé; et iv) des dépôts des particuliers de 5 535 millions transférés hors du niveau 3 parce que les données non observables n'avaient pas une incidence importante sur l'évaluation de la juste valeur de ces instruments.

Variation de la juste valeur positive et négative des instruments financiers de niveau 3 découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles

Un instrument financier est classé dans le niveau 3 si une ou plusieurs de ses données non observables peuvent avoir une incidence importante sur l'évaluation de sa juste valeur. Dans le cadre de l'établissement des états financiers, les niveaux appropriés de ces données non observables sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction. En raison de la nature non observable des cours ou des taux, il peut y avoir une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments financiers de niveau 3.

Le tableau suivant résume l'incidence sur la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles. Cette analyse de sensibilité vise à illustrer l'incidence éventuelle que peut avoir le facteur d'incertitude relative lié à la juste valeur des instruments financiers de niveau 3. Pour la présentation des sensibilités ci-dessous, nous avons pris en considération les soldes qui se compensaient lorsque : i) la variation du facteur d'évaluation compensait la juste valeur positive et négative, ii) les deux éléments qui se compensaient étaient classés dans le niveau 3 et iii) les risques étaient gérés et présentés sur la base du solde net. En ce qui concerne la sensibilité globale, il est en pratique improbable que l'ensemble des autres hypothèses raisonnablement possibles se réalisent simultanément.

	Au					
	31 octobre 2014			31 octobre 2013		
(en millions de dollars canadiens)	**Juste valeur des instruments de niveau 3**	**Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles**	**Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles**	Juste valeur des instruments de niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles
Valeurs mobilières						
Titres détenus à des fins de transaction						
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	**6 $**	**– $**	**– $**	22 $	– $	(1)$
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	**–**	**–**	**–**	370	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	**4**	**1**	**(1)**	28	1	(2)
Titres adossés à des actifs	**438**	**10**	**(14)**	291	3	(3)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	**149**	**2**	**(2)**	415	42	(32)
Titres de participation	**166**	**–**	**–**	183	–	–
Titres disponibles à la vente						
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	**1 389**	**23**	**(57)**	2 014	20	(64)
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	**11**	**–**	**–**	–	–	–
Titres adossés à des actifs	**206**	**12**	**(18)**	283	9	(16)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	**1 573**	**12**	**(10)**	1 673	9	(10)
Titres de participation	**1 028**	**92**	**(23)**	969	24	(20)
Prêts	**461**	**12**	**(11)**	414	3	(3)
Dérivés	**901**	**23**	**(21)**	1 194	84	(85)
Autres actifs	**–**	**–**	**–**	11	–	–
	6 332 $	**187 $**	**(157)$**	7 867 $	195 $	(236)$
Dépôts	**(567)**	**14**	**(14)**	(4 976)	60	(39)
Dérivés	**(1 854)**	**38**	**(59)**	(2 748)	77	(100)
Autres, titres vendus à découvert, autres passifs et débentures subordonnées	**(24)**	**–**	**–**	(128)	1	–
	(2 445)$	**52 $**	**(73)$**	(7 852)$	138 $	(139)$

Sensibilité

Au 31 octobre 2014, l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles se traduirait par une augmentation de 187 millions de dollars et une diminution de 157 millions de la juste valeur des positions d'actif de niveau 3, dont une tranche de 139 millions et une tranche de 98 millions, respectivement, seraient inscrites dans les autres composantes des capitaux propres. L'utilisation de ces hypothèses se traduirait par une diminution de 52 millions de dollars et par une augmentation de 73 millions de la juste valeur des positions de passif de niveau 3.

Données de l'évaluation des instruments de niveau 3 et approches utilisées pour formuler les autres hypothèses raisonnablement possibles
Les données non observables utilisées pour les instruments de niveau 3 et les approches adoptées pour l'élaboration des autres hypothèses raisonnablement possibles utilisées dans l'analyse de la sensibilité sont résumées ci-dessous.

Actifs ou passifs financiers	Méthode d'analyse de la sensibilité
Titres adossés à des actifs, titres d'emprunt de sociétés, créances d'entités gouvernementales et obligations municipales	Les sensibilités sont déterminées en ajustant, selon un écart type positif ou négatif, les écarts entre le cours acheteur et le cours vendeur ou les prix des données d'entrée, si un nombre suffisant de prix sont relevés, ou en utilisant les prix plafonds et planchers du vendeur comme autre hypothèse raisonnablement possible.
Titres à enchères	La sensibilité des titres à enchères est déterminée en diminuant la marge d'escompte pour l'établir entre 12 % et 15 % et en l'augmentant pour l'établir entre 19 % et 38 %, en fonction de la fourchette raisonnable d'incertitude liée à la juste valeur pour chaque marché relatif à un instrument financier en particulier. Les modifications de la marge d'escompte reflètent les fluctuations mensuelles historiques sur le marché des titres adossés à des actifs liés aux prêts étudiants.
Titres de participation privés, placements dans des fonds de couverture et dérivés sur actions connexes	La sensibilité des titres de participation privés directs est établie en i) ajustant le taux d'actualisation de 2 % lorsque la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie est utilisée pour établir la juste valeur, ii) en ajustant les coefficients des prix selon les divers coefficients de sociétés comparables lorsque des modèles fondés sur les prix sont utilisés ou iii) en utilisant une autre approche pour l'évaluation. Les valeurs liquidatives des fonds d'actions privés, des fonds de couverture et des dérivés sur actions connexes sont fournies par le gestionnaire du fonds. Par conséquent, il n'y a pas d'autre hypothèse raisonnablement possible pour ces placements.
Dérivés sur taux d'intérêt	Les sensibilités des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises sont dérivées au moyen d'un écart type positif ou négatif de ces données et d'un montant basé sur l'incertitude du modèle et des paramètres, le cas échéant.
Dérivés sur actions	La sensibilité de la position de niveau 3 est déterminée en appliquant aux données non observables du modèle un écart type positif ou négatif par rapport aux données de marché des services d'établissement des prix, notamment la volatilité, les dividendes ou les corrélations, selon le cas.
Financement bancaire et dépôts	Les sensibilités des dépôts sont calculées en appliquant à la courbe de financement une fluctuation positive ou négative d'un certain nombre de points de base.
Obligations structurées	Les sensibilités dans le cas des obligations structurées liées à des taux d'intérêt et à des titres de participation sont dérivées en ajustant les données selon un écart type positif ou négatif et, dans le cas des autres dépôts, en estimant une fluctuation positive ou négative raisonnable de la courbe de financement de certains points de base.
Certificats de placement garanti de municipalités	La sensibilité est calculée au moyen d'un écart type positif ou négatif par rapport à l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur de la courbe de financement.

Juste valeur des instruments financiers qui sont comptabilisés au coût amorti et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur
Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers qui sont comptabilisés au coût amorti et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

	Au 31 octobre 2014 (1)					
		La juste valeur pourrait ne pas correspondre approximativement à la valeur comptable				
		Évaluations à la juste valeur selon le				
(en millions de dollars canadiens)	La juste valeur correspond toujours approximativement à la valeur comptable (2)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Total de la juste valeur
Titres détenus jusqu'à leur échéance (3)	– $	5 $	1 522 $	235 $	1 762 $	1 762 $
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	29 198	–	21 090	–	21 090	50 288
Prêts						
Prêts de détail	65 766	–	265 038	4 374	269 412	335 178
Prêts de gros	5 603	–	88 940	3 215	92 155	97 758
	71 369	–	353 978	7 589	361 567	432 936
Autres actifs	28 224	–	4 546	205	4 751	32 975
	128 791	5	381 136	8 029	389 170	517 961
Dépôts						
Particuliers	139 209	–	55 924	831	56 755	195 964
Entreprises et gouvernements	176 555	–	150 827	946	151 773	328 328
Banques	9 659	–	1 915	62	1 977	11 636
	325 423	–	208 666	1 839	210 505	535 928
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	5 419	–	502	–	502	5 921
Autres passifs	27 280	–	5 699	3 783	9 482	36 762
Débentures subordonnées	–	–	7 657	55	7 712	7 712
	358 122 $	– $	222 524 $	5 677 $	228 201 $	586 323 $

(1) L'information comparative relative aux périodes antérieures au 1er novembre 2013 n'est pas requise en vertu d'IFRS 13.
(2) Le niveau de certains instruments financiers n'a pas été établi, car leur valeur comptable correspond toujours approximativement à leur juste valeur, en raison de leur nature à court terme (instruments qui sont à recevoir ou à payer à vue ou qui sont assortis d'une échéance initiale de trois mois ou moins) et de leur risque de crédit négligeable.
(3) Inclus dans le poste Titres disponibles à la vente de la catégorie Valeurs mobilières de nos bilans consolidés.

La juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti et présentée dans le tableau ci-dessus est établie au moyen des techniques d'évaluation et des données suivantes.

Titres détenus jusqu'à leur échéance
La juste valeur des obligations d'entités gouvernementales canadiennes du gouvernement fédéral et d'entités gouvernementales des pays membres de l'OCDE ainsi que des obligations de sociétés est fondée sur les prix cotés. La juste valeur de certaines obligations d'entités gouvernementales de pays non membres de l'OCDE est fondée sur les prix du vendeur ou calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données les courbes de rendement des obligations d'entités gouvernementales d'autres pays.

Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés
Les méthodes d'évaluation utilisées pour les instruments à long terme sont décrites dans la rubrique Juste valeur des actifs et des passifs évalués de façon récurrente et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. En général, la valeur comptable des instruments à court terme correspond approximativement à leur juste valeur.

Prêts de détail
Les prêts de détail comprennent les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux particuliers et aux petites entreprises et les prêts sur cartes de crédit. Pour les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers et aux petites entreprises, nous séparons le portefeuille selon certaines caractéristiques, telles que le type de produit, le taux d'intérêt contractuel, la durée jusqu'à l'échéance et l'évaluation liés au crédit, s'il y a lieu. La juste valeur de ces prêts est établie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données applicables comme les taux d'intérêt en vigueur, les taux affichés et les taux contractuels des clients, les escomptes des clients, les écarts de taux, les taux de remboursement anticipé et le ratio prêt-valeur. La juste valeur des créances sur cartes de crédit est également calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données les taux de rendement, de sortie du bilan et de paiements mensuels du portefeuille. En général, la valeur comptable des prêts à court terme et à taux variable correspond approximativement à leur juste valeur.

Prêts de gros
Les prêts de gros comprennent les prêts aux entreprises, aux banques et aux organismes souverains. Lorsque les cours du marché sont disponibles, les prêts sont évalués en fonction des cours du marché. Autrement, la juste valeur est établie selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie en utilisant les données suivantes : les taux d'intérêt sur le marché et les écarts avec le marché des actifs dont les notations et les durées jusqu'à l'échéance sont semblables, la fréquence de défaillance attendue fondée sur les cours des swaps sur défaillance de crédit, si elle est disponible, et les données pertinentes sur les cours, comme le taux contractuel, les dates de montage et d'échéance, le prix de rachat, la fréquence et la date de paiement du coupon convenues.

Dépôts
Les dépôts se composent de dépôts à vue, sur préavis et à terme, qui comprennent des billets de dépôt de premier rang que nous avons émis à des fins de financement à long terme. La juste valeur des dépôts à terme est établie au moyen de l'une des techniques d'évaluation suivantes : i) pour les dépôts à termes et autres instruments semblables, nous répartissons le portefeuille selon la durée jusqu'à l'échéance. La juste valeur de ces instruments est établie selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données telles que les taux des clients pour de nouveaux contrats assortis des échéances correspondantes; ii) pour les billets de dépôt de premier rang, nous avons recours aux prix négociés réels, aux prix du vendeur ou à la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données la courbe des taux d'intérêt sur le marché et nos écarts de financement. La valeur comptable des dépôts à court terme ainsi que des dépôts à vue et sur préavis correspond approximativement à leur juste valeur.

Autres actifs et autres passifs
Les autres actifs et les autres passifs comprennent des montants à recevoir et des montants à payer relativement à certaines marchandises et primes des options. La juste valeur des montants à recevoir et à payer relativement aux marchandises est calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données applicables comme les taux d'intérêt du marché, les écarts de taux des contreparties, nos écarts de financement, les prix à terme des marchandises et les prix au comptant. Les montants à recevoir et à payer relativement aux primes des options sont évalués selon les modèles d'actualisation des flux de trésorerie en utilisant comme données les taux d'intérêt du marché.

Débentures subordonnées
La juste valeur des débentures subordonnées est fondée sur les prix de transaction récents.

Note 4 Valeurs mobilières

Valeur comptable des valeurs mobilières

Le tableau suivant présente les instruments financiers que nous détenions à la fin de la période, évalués à la valeur comptable :

	Au 31 octobre 2014						
	Durée jusqu'à l'échéance (1)						
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Sans échéance précise	Total
Titres détenus à des fins de transaction (2)							
Créances d'entités gouvernementales canadiennes	3 050 $	6 651 $	7 594 $	2 232 $	5 987 $	– $	25 514 $
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	3 272	6 811	7 109	5 678	6 602	–	29 472
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	1 637	3 205	6 223	1 594	2 666	–	15 325
Titres adossés à des créances hypothécaires (3)	–	1	86	246	635	–	968
Titres adossés à des actifs (3)	56	66	307	321	614	–	1 364
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances (3)							
Acceptations bancaires	754	8	–	–	–	–	762
Certificats de dépôt	17	342	574	30	17	–	980
Autres (4)	470	5 501	13 086	2 998	3 789	–	25 844
Titres de participation	–	–	–	–	–	51 151	51 151
	9 256	22 585	34 979	13 099	20 310	51 151	151 380
Titres disponibles à la vente (2)							
Créances d'entités gouvernementales canadiennes							
Gouvernement fédéral							
Coût amorti	626	615	8 195	2 197	–	–	11 633
Juste valeur	627	619	8 356	2 367	–	–	11 969
Rendement (5)	1,8 %	2,8 %	2,2 %	3,3 %	–	–	2,4 %
Provinces et municipalités							
Coût amorti	–	–	644	130	18	–	792
Juste valeur	–	–	648	131	20	–	799
Rendement (5)	–	–	2,4 %	2,9 %	4,9 %	–	2,5 %
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains							
Coût amorti	108	385	80	213	5 544	–	6 330
Juste valeur	108	383	81	213	5 472	–	6 257
Rendement (5)	0,0 %	8,5 %	0,7 %	0,4 %	0,7 %	–	1,1 %
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE							
Coût amorti	5 663	2 138	6 357	117	–	–	14 275
Juste valeur	5 663	2 139	6 374	117	–	–	14 293
Rendement (5)	0,1 %	0,2 %	0,9 %	0,4 %	–	–	0,5 %
Titres adossés à des créances hypothécaires							
Coût amorti	–	–	–	17	116	–	133
Juste valeur	–	–	–	17	121	–	138
Rendement (5)	–	–	–	3,0 %	1,8 %	–	2,0 %
Titres adossés à des actifs							
Coût amorti	–	–	381	833	277	–	1 491
Juste valeur	–	–	387	849	208	–	1 444
Rendement (5)	–	–	0,6 %	0,5 %	1,0 %	–	0,6 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Coût amorti	1 625	822	5 820	727	255	–	9 249
Juste valeur	1 628	823	5 840	739	257	–	9 287
Rendement (5)	1,1 %	2,0 %	1,6 %	2,0 %	4,2 %	–	1,7 %
Titres de participation							
Coût	–	–	–	–	–	1 333	1 333
Juste valeur	–	–	–	–	–	1 696	1 696
Titres de substitut de prêt							
Coût	–	–	–	–	–	124	124
Juste valeur	–	–	–	–	–	126	126
Rendement (5)	–	–	–	–	–	3,9 %	3,9 %
Coût amorti	8 022	3 960	21 477	4 234	6 210	1 457	45 360
Juste valeur	8 026	3 964	21 686	4 433	6 078	1 822	46 009
Titres détenus jusqu'à leur échéance (2)							
Coût amorti	163	110	38	1 448	–	–	1 759
Juste valeur	163	110	40	1 449	–	–	1 762
Total de la valeur comptable des valeurs mobilières (2)	17 445 $	26 659 $	56 703 $	18 980 $	26 388 $	52 973 $	199 148 $

	Au 31 octobre 2013						
	Durée jusqu'à l'échéance (1)						
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Sans échéance précise	Total
Titres détenus à des fins de transaction (2)							
Créances d'entités gouvernementales canadiennes	3 341 $	8 872 $	8 245 $	4 204 $	6 438 $	– $	31 100 $
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	2 415	9 852	8 655	3 376	5 184	–	29 482
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	1 181	2 041	6 281	709	1 074	–	11 286
Titres adossés à des créances hypothécaires (3)	2	6	46	136	640	–	830
Titres adossés à des actifs (3)	90	38	351	206	690	–	1 375
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances (3)							
Acceptations bancaires	678	–	–	–	–	–	678
Certificats de dépôt	22	493	1 042	19	12	–	1 588
Autres (4)	1 319	2 114	12 289	3 115	3 658	–	22 495
Titres de participation	–	–	–	–	–	45 189	45 189
	9 048	23 416	36 909	11 765	17 696	45 189	144 023
Titres disponibles à la vente (2)							
Créances d'entités gouvernementales canadiennes							
Gouvernement fédéral							
Coût amorti	852	533	4 927	3 189	4	–	9 505
Juste valeur	853	540	5 007	3 439	4	–	9 843
Rendement (5)	2,6 %	2,7 %	2,1 %	3,6 %	4,8 %	–	2,7 %
Provinces et municipalités							
Coût amorti	250	175	181	40	19	–	665
Juste valeur	250	175	182	40	20	–	667
Rendement (5)	1,4 %	1,4 %	2,5 %	4,3 %	4,9 %	–	2,0 %
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains							
Coût amorti	158	68	521	534	5 141	–	6 422
Juste valeur	157	68	522	533	4 998	–	6 278
Rendement (5)	0,4 %	0,1 %	2,5 %	0,4 %	0,7 %	–	0,8 %
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE							
Coût amorti	5 263	1 306	2 913	1 405	–	–	10 887
Juste valeur	5 262	1 311	2 917	1 407	–	–	10 897
Rendement (5)	0,1 %	0,7 %	0,7 %	0,4 %	–	–	0,4 %
Titres adossés à des créances hypothécaires							
Coût amorti	–	–	–	25	105	–	130
Juste valeur	–	–	–	26	113	–	139
Rendement (5)	–	–	–	3,5 %	2,5 %	–	2,7 %
Titres adossés à des actifs							
Coût amorti	8	–	279	1 193	408	–	1 888
Juste valeur	5	–	291	1 237	327	–	1 860
Rendement (5)	2,6 %	–	1,0 %	0,5 %	1,1 %	–	0,7 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Coût amorti	1 387	939	3 475	615	333	–	6 749
Juste valeur	1 394	945	3 478	619	333	–	6 769
Rendement (5)	1,3 %	1,8 %	1,7 %	2,8 %	4,5 %	–	1,9 %
Titres de participation							
Coût	–	–	–	–	–	1 407	1 407
Juste valeur	–	–	–	–	–	1 706	1 706
Titres de substitut de prêt							
Coût	–	–	–	–	–	125	125
Juste valeur	–	–	–	–	–	127	127
Rendement (5)	–	–	–	–	–	4,0 %	4,0 %
Coût amorti	7 918	3 021	12 296	7 001	6 010	1 532	37 778
Juste valeur	7 921	3 039	12 397	7 301	5 795	1 833	38 286
Titres détenus jusqu'à leur échéance (2)							
Coût amorti	140	141	76	44	–	–	401
Juste valeur	140	141	76	44	–	–	401
Total de la valeur comptable des valeurs mobilières (2)	17 109 $	26 596 $	49 382 $	19 110 $	23 491 $	47 022 $	182 710 $

(1) Les échéances réelles pourraient être différentes des échéances contractuelles présentées ci-dessus, car les emprunteurs peuvent avoir le droit de rembourser leur emprunt à l'avance, avec ou sans pénalité pour remboursement anticipé.

(2) Les titres détenus à des fins de transaction et les titres disponibles à la vente sont constatés à la juste valeur. Les titres détenus jusqu'à l'échéance sont constatés au coût amorti.

(3) Comprend les TGC qui sont présentés au poste Titres adossés à des actifs – TGC dans le tableau intitulé « Juste valeur des actifs et des passifs évalués de façon récurrente et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur », figurant à la note 3.

(4) Comprend principalement des titres d'emprunt de sociétés, des titres d'emprunt d'organismes supranationaux, ainsi que du papier commercial.

(5) Le rendement moyen pondéré est calculé au moyen du taux d'intérêt contractuel et en fonction de la valeur comptable à la fin de l'exercice pour chacune des catégories de titres.

Profits et pertes latents sur les titres disponibles à la vente (1), (2)

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014 Coût/ coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Au 31 octobre 2013 Coût/ coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Créances d'entités gouvernementales canadiennes								
Gouvernement fédéral	11 633 $	338 $	(2)$	11 969 $	9 505 $	340 $	(2)$	9 843 $
Provinces et municipalités	792	8	(1)	799	665	3	(1)	667
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (3)	6 330	9	(82)	6 257	6 422	9	(153)	6 278
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	14 275	19	(1)	14 293	10 887	14	(4)	10 897
Titres adossés à des créances hypothécaires	133	5	–	138	130	10	(1)	139
Titres adossés à des actifs								
TGC	857	26	(2)	881	1 343	58	(4)	1 397
Titres non garantis par des créances	634	5	(76)	563	545	3	(85)	463
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	9 249	49	(11)	9 287	6 749	49	(29)	6 769
Titres de participation	1 333	369	(6)	1 696	1 407	312	(13)	1 706
Titres de substitut de prêt	124	2	–	126	125	3	(1)	127
	45 360 $	830 $	(181)$	46 009 $	37 778 $	801 $	(293)$	38 286 $

(1) Ne comprend pas les titres détenus jusqu'à leur échéance de 1 759 millions de dollars au 31 octobre 2014 (401 millions au 31 octobre 2013) qui sont comptabilisés au coût.
(2) La plupart des prêts hypothécaires relatifs à nos titres adossés à des créances hypothécaires sont résidentiels. Le coût/coût amorti, les profits bruts latents, les pertes brutes latentes et la juste valeur liés aux titres adossés à des créances hypothécaires commerciales se chiffraient à 33 millions de dollars, à 1 million, à néant et à 34 millions, respectivement, au 31 octobre 2014 (34 millions, 1 million, néant et 35 millions au 31 octobre 2013).
(3) Comprend des titres émis par des entités autres que des agences aux États-Unis adossés à des actifs assurés par le gouvernement, ainsi que des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres adossés à des actifs émis par des organismes gouvernementaux des États-Unis.

Les titres disponibles à la vente font l'objet de tests pour vérifier s'il y a une indication objective de dépréciation à chaque date de clôture, ou plus souvent si la situation le justifie. Notre test de dépréciation est essentiellement fondé sur les facteurs décrits à la note 2. Selon la nature des titres faisant l'objet d'un test de dépréciation, nous appliquons des méthodes particulières pour évaluer si le coût/coût amorti du titre sera recouvré. Au 31 octobre 2014, les pertes brutes latentes sur les titres disponibles à la vente se chiffraient à 181 millions de dollars (293 millions au 31 octobre 2013). La direction est d'avis qu'il n'y a pas d'indication objective de dépréciation de nos titres disponibles à la vente qui affichaient une perte latente au 31 octobre 2014.

Titres détenus jusqu'à leur échéance

Les titres détenus jusqu'à leur échéance comptabilisés au coût amorti font périodiquement l'objet de tests de dépréciation et sont classés comme ayant subi une perte de valeur lorsque la direction estime que le plein recouvrement du capital et des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré. Le test de dépréciation des titres détenus jusqu'à leur échéance se fonde principalement sur le modèle de dépréciation utilisé pour les prêts. La direction est d'avis qu'il n'y a pas d'indication objective de dépréciation de nos titres détenus jusqu'à leur échéance au 31 octobre 2014.

Profit net et perte nette sur les titres disponibles à la vente (1)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012
Profits réalisés	232 $	231 $	242 $
Pertes réalisées	(15)	(17)	(46)
Pertes de valeur	(25)	(26)	(48)
	192 $	188 $	148 $

(1) Les montants qui suivent ont trait à nos activités d'assurance et ils ne sont pas constatés au poste Profit net (perte nette) sur les titres disponibles à la vente. Ils sont constatés au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires des comptes consolidés de résultat : les profits réalisés pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 se sont chiffrés à 12 millions de dollars (3 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013; 9 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2012). Les pertes réalisées pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 se sont établies à 1 million de dollars (néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2012). Il n'y a eu aucune perte de valeur relativement à nos activités d'assurance au cours des exercices clos le 31 octobre 2014, le 31 octobre 2013 et le 31 octobre 2012.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, des profits nets de 192 millions de dollars ont été constatés dans les revenus autres que d'intérêt, comparativement à 188 millions à l'exercice précédent. Les résultats de l'exercice considéré reflètent des profits nets réalisés de 217 millions de dollars, principalement composé des distributions et des profits à la vente de certains titres de participation, sur le rachat et la restructuration de certains titres adossés à des actifs, et à la vente de créances d'entités gouvernementales canadiennes. Les profits nets réalisés ont été neutralisés en partie par des pertes de valeur de 25 millions de dollars principalement liées à des titres de participation. En comparaison, des profits nets réalisés de 214 millions de dollars ont été constatés pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, lesquels ont été compensés en partie par des pertes de valeur de 26 millions.

Note 4 Valeurs mobilières (suite)

Reclassement d'instruments financiers
Le tableau suivant présente des données sur certains titres que nous avons reclassés au cours de périodes de présentation de l'information financière antérieures :

Instruments financiers reclassés au cours de périodes antérieures

	Au	
	31 octobre 2014	31 octobre 2013
(en millions de dollars canadiens)	**Total de la valeur comptable et de la juste valeur**	Total de la valeur comptable et de la juste valeur
Actifs financiers – Titres à la juste valeur par le biais du résultat net reclassés dans les titres disponibles à la vente (1)		
TGC	**751 $**	1 154 $
Titres adossés à des créances hypothécaires	**44**	59
	795 $	1 213 $

(1) Le 1er octobre 2011 et le 1er novembre 2011, nous avons reclassé des titres à la juste valeur par le biais du résultat net aux titres disponibles à la vente une tranche de 1 872 millions de dollars et de 255 millions des TGC et des titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis, respectivement.

	Pour les exercices clos					
	le 31 octobre 2014		le 31 octobre 2013		le 31 octobre 2012	
(en millions de dollars canadiens)	**Variation de la juste valeur au cours de la période** (1)	**Revenu d'intérêt/ profits (pertes) comptabilisés en résultat net au cours de la période**	Variation de la juste valeur au cours de la période (1)	Revenu d'intérêt/ profits (pertes) comptabilisés en résultat net au cours de la période	Variation de la juste valeur au cours de la période (1)	Revenu d'intérêt/ profits (pertes) comptabilisés en résultat net au cours de la période
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net reclassés dans les titres disponibles à la vente						
TGC	**(29)$**	**58 $**	(5)$	59 $	60 $	76 $
Titres adossés à des créances hypothécaires	**(2)**	**4**	–	8	2	8
	(31)$	**62 $**	(5)$	67 $	62 $	84 $

(1) Cette variation représente les profits ou les pertes liés à la juste valeur qui auraient été comptabilisés en résultat net si les actifs n'avaient pas été reclassés.

Note 5 Prêts

	Au							
	31 octobre 2014				31 octobre 2013			
(en millions de dollars canadiens)	**Canada**	**États-Unis**	**Autres pays**	**Total**	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Prêts de détail (1)								
Prêts hypothécaires résidentiels	**215 624 $**	**539 $**	**3 094 $**	**219 257 $**	206 134 $	378 $	2 726 $	209 238 $
Prêts aux particuliers	**86 984**	**4 082**	**4 955**	**96 021**	85 701	3 306	3 852	92 859
Prêts sur cartes de crédit	**14 650**	**65**	**209**	**14 924**	13 902	50	190	14 142
Prêts aux petites entreprises (2)	**4 785**	**–**	**–**	**4 785**	4 388	–	–	4 388
	322 043 $	**4 686 $**	**8 258 $**	**334 987 $**	310 125 $	3 734 $	6 768 $	320 627 $
Prêts de gros (1)								
Prêts aux entreprises (3)	**54 656**	**23 544**	**20 250**	**98 450**	51 122	19 395	16 009	86 526
Prêts aux banques (4)	**413**	**30**	**758**	**1 201**	823	28	469	1 320
Prêts aux organismes souverains (5)	**1 797**	**–**	**788**	**2 585**	1 747	–	589	2 336
	56 866 $	**23 574 $**	**21 796 $**	**102 236 $**	53 692 $	19 423 $	17 067 $	90 182 $
Total des prêts	**378 909 $**	**28 260 $**	**30 054 $**	**437 223 $**	363 817 $	23 157 $	23 835 $	410 809 $
Provision pour pertes sur prêts	**(1 466)**	**(100)**	**(428)**	**(1 994)**	(1 482)	(105)	(372)	(1 959)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	**377 443 $**	**28 160 $**	**29 626 $**	**435 229 $**	362 335 $	23 052 $	23 463 $	408 850 $

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.
(2) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.
(3) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré individuellement.
(4) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.
(5) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.

Durée jusqu'à l'échéance des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

	Au 31 octobre 2014							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité aux taux d'intérêt			
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an (2)	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles aux taux	Total
Prêts de détail	**184 647 $**	**140 785 $**	**9 555 $**	**334 987 $**	**121 451 $**	**208 956 $**	**4 580 $**	**334 987 $**
Prêts de gros	**83 263**	**15 526**	**3 447**	**102 236**	**43 808**	**57 284**	**1 144**	**102 236**
Total des prêts	**267 910 $**	**156 311 $**	**13 002 $**	**437 223 $**	**165 259 $**	**266 240 $**	**5 724 $**	**437 223 $**
Provision pour pertes sur prêts				**(1 994)**				**(1 994)**
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts				**435 229 $**				**435 229 $**

	Au 31 octobre 2013							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité aux taux d'intérêt			
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an (2)	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles aux taux	Total
Prêts de détail	175 673 $	133 501 $	11 453 $	320 627 $	125 836 $	189 628 $	5 163 $	320 627 $
Prêts de gros	73 050	12 010	5 122	90 182	47 061	41 611	1 510	90 182
Total des prêts	248 723 $	145 511 $	16 575 $	410 809 $	172 897 $	231 239 $	6 673 $	410 809 $
Provision pour pertes sur prêts				(1 959)				(1 959)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts				408 850 $				408 850 $

(1) Généralement basée sur la date contractuelle de modification des taux ou la date d'échéance, selon la plus rapprochée des deux.
(2) Comprend des prêts à taux variable dont les taux peuvent être révisés au gré du client sans pénalité.

Provision pour pertes sur créances

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014						
(en millions de dollars canadiens)	Solde au début de la période	Dotation à la provision pour pertes sur créances	Sorties du bilan	Recouvrements	Désactualisation	Écart de change/ autres	Solde à la fin de la période
Prêts de détail							
Prêts hypothécaires résidentiels	151 $	95 $	(30)$	2 $	(26)$	48 $	240 $
Prêts aux particuliers	583	444	(565)	106	(23)	(10)	535
Prêts sur cartes de crédit	385	353	(466)	114	–	(1)	385
Prêts aux petites entreprises	61	44	(47)	9	(2)	(1)	64
	1 180	936	(1 108)	231	(51)	36	1 224
Prêts de gros							
Prêts aux entreprises	777	228	(221)	32	(36)	(12)	768
Prêts aux banques (1)	2	–	–	–	–	–	2
	779	228	(221)	32	(36)	(12)	770
Total de la provision pour pertes sur prêts	1 959	1 164	(1 329)	263	(87)	24	1 994
Provision pour éléments hors bilan et autres (2)	91	–	–	–	–	–	91
Total de la provision pour pertes sur créances	**2 050 $**	**1 164 $**	**(1 329)$**	**263 $**	**(87)$**	**24 $**	**2 085 $**
Évalués individuellement	240	160	(188)	16	(24)	10	214
Évalués collectivement	1 810	1 004	(1 141)	247	(63)	14	1 871
Total de la provision pour pertes sur créances	**2 050 $**	**1 164 $**	**(1 329)$**	**263 $**	**(87)$**	**24 $**	**2 085 $**

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2013						
	Solde au début de la période	Dotation à la provision pour pertes sur créances	Sorties du bilan	Recouvrements	Désactualisation	Écart de change/ autres	Solde à la fin de la période
Prêts de détail							
Prêts hypothécaires résidentiels	124 $	41 $	(24)$	2 $	(24)$	32 $	151 $
Prêts aux particuliers	543	455	(498)	96	(17)	4	583
Prêts sur cartes de crédit	403	354	(466)	112	–	(18)	385
Prêts aux petites entreprises	72	32	(35)	9	(2)	(15)	61
	1 142	882	(1 023)	219	(43)	3	1 180
Prêts de gros							
Prêts aux entreprises	852	355	(448)	51	(43)	10	777
Prêts aux banques (1)	2	–	–	–	–	–	2
	854	355	(448)	51	(43)	10	779
Total de la provision pour pertes sur prêts	1 996	1 237	(1 471)	270	(86)	13	1 959
Provision pour éléments hors bilan et autres (2)	91	–	–	–	–	–	91
Total de la provision pour pertes sur créances	2 087 $	1 237 $	(1 471)$	270 $	(86)$	13 $	2 050 $
Évalués individuellement	298	287	(346)	31	(28)	(2)	240
Évalués collectivement	1 789	950	(1 125)	239	(58)	15	1 810
Total de la provision pour pertes sur créances	2 087 $	1 237 $	(1 471)$	270 $	(86)$	13 $	2 050 $

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012						
	Solde au début de la période	Dotation à la provision pour pertes sur créances	Sorties du bilan	Recouvrements	Désactualisation	Écart de change/ autres	Solde à la fin de la période
Prêts de détail							
Prêts hypothécaires résidentiels	112 $	64 $	(32)$	1 $	(34)$	13 $	124 $
Prêts aux particuliers	557	437	(499)	83	(23)	(12)	543
Prêts sur cartes de crédit	415	403	(496)	102	–	(21)	403
Prêts aux petites entreprises	75	43	(50)	8	(2)	(2)	72
	1 159	947	(1 077)	194	(59)	(22)	1 142
Prêts de gros							
Prêts aux entreprises	773	352	(288)	39	(51)	27	852
Prêts aux banques (1)	33	–	(32)	–	–	1	2
	806	352	(320)	39	(51)	28	854
Total de la provision pour pertes sur prêts	1 965	1 299	(1 397)	233	(110)	6	1 996
Provision pour éléments hors bilan et autres (2)	91	–	–	–	–	–	91
Total de la provision pour pertes sur créances	2 056 $	1 299 $	(1 397)$	233 $	(110)$	6 $	2 087 $
Évalués individuellement	252	244	(202)	19	(26)	11	298
Évalués collectivement	1 804	1 055	(1 195)	214	(84)	(5)	1 789
Total de la provision pour pertes sur créances	2 056 $	1 299 $	(1 397)$	233 $	(110)$	6 $	2 087 $

(1) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.
(2) La provision pour éléments hors bilan et autres fait l'objet d'une présentation distincte dans les provisions au poste Autres passifs.

Revenu net d'intérêt, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos		
	le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012
Revenu net d'intérêt	**14 116 $**	13 249 $	12 439 $
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**1 164**	1 237	1 299
Revenu net d'intérêt, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances	**12 952 $**	12 012 $	11 140 $

Prêts en souffrance mais non douteux

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014 De 1 jour à 29 jours	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total	Au 31 octobre 2013 De 1 jour à 29 jours	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Prêts de détail	3 055 $	1 284 $	316 $	4 655 $	2 953 $	1 358 $	329 $	4 640 $
Prêts de gros	431	322	–	753	624	303	17	944
	3 486 $	1 606 $	316 $	5 408 $	3 577 $	1 661 $	346 $	5 584 $

Valeur comptable brute des prêts évalués individuellement comme étant douteux (1)

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014	31 octobre 2013
Prêts de détail	– $	71 $
Prêts de gros		
Prêts aux entreprises	631	815
Prêts aux banques (2)	2	3
Total	633 $	889 $

(1) Le solde moyen brut des prêts évalués individuellement comme étant douteux était de 690 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 (887 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013).

(2) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

Note 6 Décomptabilisation d'actifs financiers

Nous effectuons des transactions dans le cadre desquelles nous transférons des actifs financiers, comme des prêts ou des titres, à des entités structurées ou à d'autres tiers. Les actifs financiers transférés sont décomptabilisés de nos bilans consolidés lorsque nous transférons la quasi-totalité des risques et des avantages attachés aux droits de propriété des actifs financiers. Lorsque nous sommes exposés à la quasi-totalité des risques et avantages inhérents aux actifs financiers, ou lorsque nous n'avons ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages mais conservons le contrôle des actifs financiers, nous continuons de comptabiliser les actifs dans nos bilans consolidés et un passif est comptabilisé au titre du produit en espèces reçu.

La majorité des actifs transférés en vertu de conventions de rachat et de conventions de prêt de titres et dans le cadre de nos transactions de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens ne sont pas admissibles à la décomptabilisation.

Actifs financiers transférés qui n'ont pas été décomptabilisés

Titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens

Nous titrisons des prêts hypothécaires résidentiels canadiens assurés par la création de groupes de titres adossés à des créances hypothécaires dans le cadre du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). Tous les prêts titrisés en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH doivent être assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou un assureur tiers. Nous exigeons que l'emprunteur paie l'assurance hypothécaire dans le cas de prêts hypothécaires pour lesquels le montant emprunté est plus élevé que l'équivalent de 80 % de l'évaluation initiale de la valeur de la propriété (ratio prêt-valeur). Nous devons prendre en charge le coût de l'assurance des prêts hypothécaires résidentiels titrisés en vertu de ce programme d'un ratio prêt-valeur inférieur à 80 %. Conformément au Programme des titres hypothécaires LNH, nous avons la responsabilité d'effectuer tous les paiements exigibles sur les titres adossés à des créances hypothécaires que nous avons émis, que les fonds nécessaires proviennent du débiteur hypothécaire ou de l'assureur. Lorsque l'emprunteur manque aux engagements relativement aux paiements hypothécaires, nous soumettons une réclamation à l'assureur si le montant récupéré à la suite du recouvrement ou de la saisie de biens est moindre que la somme du solde en capital du prêt, des intérêts courus et des coûts de recouvrement sur le prêt impayé. Le processus de réclamation est géré par l'assureur conformément à ses politiques et couvre la totalité du solde impayé du prêt plus les intérêts sur, en règle générale, un maximum de 12 mois, les frais de vente et les autres charges admissibles. Si la réclamation est refusée, une perte est constatée au poste Dotation à la provision pour pertes sur créances dans nos comptes consolidés de résultat. Le montant constaté en tant que perte n'était pas important pour nos états financiers consolidés, et aucune perte importante découlant d'une poursuite liée à un défaut de paiement sur un prêt hypothécaire n'a été comptabilisée au cours de 2014 et de 2013.

Nous cédons les groupes de titres adossés à des créances hypothécaires LNH principalement à une entité structurée parrainée par le gouvernement, en vertu du Programme des Obligations hypothécaires du Canada. L'entité émet périodiquement des obligations hypothécaires du Canada, lesquelles sont garanties par le gouvernement, et elle cède ces obligations à des tiers investisseurs. L'entité utilise le produit de l'émission d'obligations hypothécaires du Canada pour acheter des groupes de titres adossés à des créances hypothécaires LNH auprès d'émetteurs admissibles qui participent à l'émission d'une série particulière des obligations hypothécaires du Canada. Nous continuons de fournir des services de gestion à l'égard des prêts hypothécaires résidentiels sous-jacents que nous avons titrisés, soit nous-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un tiers gestionnaire. Nous agissons également à titre de contrepartie dans le cadre de swaps de taux en vertu desquels nous versons à l'entité les intérêts payables aux porteurs d'obligations hypothécaires du Canada et nous touchons les intérêts sur les titres adossés à des créances hypothécaires sous-jacents et sur les actifs réinvestis. Dans le cadre du swap, nous devons également tenir un « compte de réinvestissement du capital » pour tout versement en capital reçu relativement aux prêts hypothécaires sous-jacents afin de respecter les obligations liées au remboursement à l'échéance des obligations hypothécaires du Canada. Nous réinvestissons les remboursements de capital reçus dans des placements admissibles aux termes des modalités du swap.

Nous avons déterminé qu'aucun des prêts liés au programme de titres adossés à des créances hypothécaires LNH transférés à l'entité ne peut être décomptabilisé, puisque nous n'avons pas transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Par conséquent, ces titres adossés à des créances hypothécaires transférés continuent d'être classés dans les prêts hypothécaires résidentiels et constatés dans nos bilans consolidés. Le montant en espèces reçu relativement à ces titres adossés à des créances hypothécaires transférés est traité comme un emprunt garanti, et un passif correspondant est constaté au poste Dépôts – Entreprises et gouvernements dans nos bilans consolidés.

Note 6 Décomptabilisation d'actifs financiers (suite)

Titres vendus en vertu de conventions de rachat et titres prêtés
Nous concluons également des transactions, comme des conventions de rachat et des conventions de prêt de titres, dans le cadre desquelles nous transférons des actifs en vertu de modalités prévoyant leur rachat dans le futur et conservons la quasi-totalité des risques et avantages liés au crédit, au prix, au taux d'intérêt et au change associés aux actifs. Ces actifs transférés demeurent inscrits dans nos bilans consolidés et ils sont comptabilisés à titre de transactions d'emprunts assortis de garanties.

Le tableau suivant présente l'information relative à la valeur comptable et à la juste valeur des actifs transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation, ainsi que le passif correspondant.

	Au							
	31 octobre 2014				31 octobre 2013			
(en millions de dollars canadiens)	**Prêts hypothécaires résidentiels canadiens** (1), (2)	**Titres vendus en vertu de conventions de rachat** (3)	**Titres prêtés** (3)	**Total**	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (1), (2)	Titres vendus en vertu de conventions de rachat (3)	Titres prêtés (3)	Total
Valeur comptable des actifs transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation	**36 972 $**	**60 279 $**	**4 052 $**	**101 303 $**	43 092 $	55 715 $	4 701 $	103 508 $
Valeur comptable du passif connexe	**36 941**	**60 279**	**4 052**	**101 272**	43 019	55 715	4 701	103 435
Juste valeur des actifs transférés	**37 010 $**	**60 279 $**	**4 052 $**	**101 341 $**	42 921 $	55 715 $	4 701 $	103 337 $
Juste valeur du passif connexe	**37 769**	**60 279**	**4 052**	**102 100**	43 418	55 715	4 701	103 834
Juste valeur de la position nette	**(759)$**	**– $**	**– $**	**(759)$**	(497)$	– $	– $	(497)$

(1) Comprend les prêts hypothécaires résidentiels canadiens transférés principalement à la Fiducie du Canada pour l'habitation au moment de la titrisation initiale et d'autres placements admissibles servant au financement après la titrisation initiale.
(2) La garantie légale des porteurs d'obligations hypothécaires du Canada se limite aux actifs transférés et ne s'étend pas à notre actif général.
(3) Ne comprend pas la valeur excédentaire des actifs donnés en garantie.

Note 7 Entités structurées

Nous nous livrons, dans le cours normal des activités, à diverses transactions financières par l'entremise d'entités structurées, afin de soutenir nos besoins et les besoins de nos clients en matière de financement et d'investissement. Une entité structurée est une entité pour laquelle les droits de vote ou autres droits similaires ne sont pas les principaux facteurs permettant de déterminer l'existence d'un contrôle. Les entités structurées sont généralement constituées dans un but précis et bien défini, et des restrictions sont imposées à leurs activités courantes. Nous consolidons une entité structurée lorsque nous contrôlons l'entité conformément à nos méthodes comptables décrites à la note 2. Dans d'autres cas, nous pourrions être le promoteur d'une telle entité ou y détenir une participation, mais sans la consolider.

Entités structurées consolidées
Nous consolidons les entités structurées suivantes, dont les actifs et les passifs sont comptabilisés dans nos bilans consolidés. Les garanties dont disposent les tiers investisseurs dans ces entités structurées grèvent habituellement uniquement les actifs des entités connexes et non l'ensemble de nos actifs, à moins que nous ne manquions à nos obligations contractuelles à l'égard de ces entités. Dans le cours normal des activités, les actifs de chaque entité structurée consolidée ne peuvent, de façon générale, que servir à régler les obligations de cette entité.

Entité de titrisation de créances sur cartes de crédit
Nous titrisons une partie de nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité structurée, sur une base renouvelable. Cette entité est financée au moyen de l'émission d'effets de premier rang et secondaires garantis par les créances sur cartes de crédit sous-jacentes. Les billets de premier rang sont émis à des tiers investisseurs et nous conservons les billets secondaires. Les garanties dont disposent les tiers investisseurs grèvent uniquement les actifs transférés.

Nous continuons d'offrir des services liés aux créances sur cartes de crédit vendues et jouons un rôle administratif pour l'entité. Nous fournissons également une protection de premier niveau contre les pertes en raison du fait que nous détenons tous les billets secondaires émis par l'entité et de nos droits liés aux marges excédentaires (revenu net d'intérêt résiduel déduction faite de toutes les autres charges au titre de la fiducie), lesquels sont subordonnés aux obligations envers les porteurs de titres de premier rang. De plus, nous pouvons détenir certains billets de premier rang comme placements ou dans le cadre de nos activités de tenue de marché; nous conservons à l'occasion un compte de réserve en espèces de l'entité; nous fournissons des prêts subordonnés à l'entité pour acquitter ses frais initiaux; nous agissons aussi à titre de contrepartie à des swaps de taux d'intérêt et de devises qui couvrent les risques de taux d'intérêt et de change de l'entité.

Nous consolidons l'entité structurée car nous avons le pouvoir décisionnel en ce qui a trait au calendrier et à l'importance des émissions futures ainsi qu'à d'autres activités pertinentes que nous avions définies dès sa mise en place. Nous obtenons également des avantages de financement importants et nous conservons la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété en raison du soutien au crédit fourni. Au 31 octobre 2014, des effets émis par nos entités de titrisation de créances sur cartes de crédit d'un montant de 8,5 milliards de dollars ont été comptabilisés au poste Dépôts dans nos bilans consolidés (7,0 milliards au 31 octobre 2013).

Entités de titrisation de créances automobiles
Nous contrôlons certaines entités de titrisation de créances automobiles par suite de l'acquisition des activités de financement automobile et de dépôt d'Ally Financial Inc. au Canada conclue en 2013. Ces entités ont émis des billets de premier rang et des billets secondaires garantis par des créances automobiles qu'Ally Financial Inc. monte et transfère aux entités. Nous continuons de fournir des rehaussements de crédit liés aux

billets en circulation sous forme de surdimensionnement, de comptes de réserve en espèces et de nos droits liés aux marges excédentaires, lesquels sont subordonnés aux porteurs de titres. Nous agissons également à titre de contrepartie dans le cadre de swaps de taux d'intérêt d'une des entités, lesquels servent à couvrir son risque de taux d'intérêt. Les garanties dont disposent les tiers investisseurs grèvent uniquement les actifs transférés.

Nous consolidons ces entités puisque nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes et que nous conservons la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété. Au 31 octobre 2014, des dépôts de 407 millions de dollars étaient en cours relativement à ces structures (944 millions au 31 octobre 2013).

Entité de papier commercial garanti par des créances

Nous avons constitué une entité de financement qui nous fournit des prêts qu'elle finance en émettant du papier commercial à l'intention de tiers investisseurs. Le papier commercial de l'entité structurée est assorti d'une notation équivalente à celle de RBC, puisque nous sommes tenus d'avancer des liquidités à l'entité si les liquidités provenant d'autres sources sont insuffisantes pour régler le papier commercial arrivant à échéance. Nous donnons des garanties sur ces prêts et sommes exposés aux risques de marché et de crédit liés aux titres donnés en garantie. Nous administrons l'entité et gagnons des honoraires d'administration en échange de ces services.

Nous consolidons l'entité structurée puisque nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, que nous sommes l'unique emprunteur de la structure, et que nous sommes exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété en raison du soutien au crédit fourni. Au 31 octobre 2014, un papier commercial d'un montant de 7,8 milliards de dollars a été comptabilisé au poste Dépôts dans nos bilans consolidés (3,9 milliards au 31 octobre 2013).

Entités de capital novatrices

La Fiducie de capital RBC a été créée aux fins de l'émission des instruments de capital novateurs, dont le produit a servi à l'achat de prêts hypothécaires émis par RBC. Nous consolidons la fiducie puisque, en notre qualité d'administrateur, d'agent administrateur et d'investisseur en capitaux propres, nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes de la fiducie et que nous sommes exposés à la variabilité du rendement des prêts hypothécaires sous-jacents. Se reporter à la note 20 pour en savoir davantage sur les instruments de capital novateurs.

Obligations sécurisées

RBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership (Guarantor LP) a été créée aux fins de l'émission de garanties d'obligations sécurisées que nous émettons. Nous transférons périodiquement des prêts hypothécaires à Guarantor LP afin de soutenir les activités de financement et de se conformer aux exigences en matière de couverture des actifs en vertu de notre programme d'obligations sécurisées. Les obligations sécurisées garanties par Guarantor LP sont des obligations directes, non garanties et inconditionnelles de RBC; par conséquent, les investisseurs sont engagés dans un litige contre la Banque, lequel se poursuivra si les obligations sécurisées ne sont pas payées par la Banque et si les actifs hypothécaires de Guarantor LP ne sont pas suffisants pour couvrir les sommes à payer relativement aux obligations sécurisées.

Nous consolidons Guarantor LP puisque, en notre qualité d'administrateur, d'agent administrateur et d'investisseur en capitaux propres, nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes de Guarantor LP et que nous sommes exposés à la variabilité du rendement des prêts hypothécaires sous-jacents. Au 31 octobre 2014, le montant total des prêts hypothécaires transférés et en cours s'établissait à 38,3 milliards de dollars (37,1 milliards au 31 octobre 2013) et des obligations sécurisées d'un montant de 26,4 milliards étaient constatées au poste Dépôts dans nos bilans consolidés (21,3 milliards au 31 octobre 2013).

Programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères

Nous avons vendu des titres à enchères à des fiducies d'obligations encaissables par anticipation. Chacun de ces programmes est constitué d'une fiducie de rehaussement de crédit et d'une fiducie d'obligations encaissables par anticipation. Tous les titres à enchères vendus au programme d'obligations encaissables par anticipation sont soutenus par des lettres de crédit et une facilité de crédit que nous avons émises, en vertu desquelles nous sommes tenus de fournir un financement advenant toute perte liée aux titres à enchères. Le certificat de la fiducie de rehaussement de crédit est déposé dans une fiducie d'obligations encaissables par anticipation qui assure le financement de l'achat du titre sous-jacent au moyen de l'émission de certificats à taux variable à l'intention d'investisseurs à court terme et d'un certificat résiduel à l'intention d'un unique tiers investisseur. Tant les fiducies de rehaussement de crédit que celles d'obligations encaissables par anticipation sont des entités structurées. Nous sommes l'agent de revente des certificats à taux variable et nous procurons des facilités de liquidités à chaque programme d'obligations encaissables par anticipation lié à des titres à enchères aux fins d'achat des certificats à taux variable qui ont été déposés pour rachat mais non revendus avec succès. Nous touchons des honoraires basés sur le marché en notre qualité d'agent de revente et relativement à la prestation des lettres de crédit et des facilités de crédit.

Nous consolidons ces programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères puisque nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes de la fiducie de rehaussement de crédit et que nous sommes exposés à la variabilité du rendement des titres à enchères sous-jacents par l'entremise des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit que nous avons fournies. Au 31 octobre 2014, des titres à enchères d'un montant de 67 millions de dollars ont été inclus dans les titres disponibles à la vente liés aux structures consolidées d'obligations encaissables par anticipation (683 millions au 31 octobre 2013) et des certificats à taux variable d'un montant correspondant de 69 millions ont été comptabilisés au poste Dépôts dans nos bilans consolidés (744 millions au 31 octobre 2013).

Programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des obligations municipales

Nous avons recours à une entité de financement d'obligations encaissables par anticipation afin de financer des obligations municipales imposables et exonérées d'impôt dans notre secteur Marchés des Capitaux. La structure des programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des obligations municipales auxquels nous participons est semblable à la structure des programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères décrite ci-dessus. Cependant, dans le cadre de certains programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des obligations municipales, nous achetons aussi des certificats résiduels émis par ces entités d'obligations encaissables par anticipation, ce qui nous expose au risque de crédit lié aux obligations sous-jacentes ainsi qu'au risque de taux d'intérêt de l'entité.

Nous consolidons les programmes dans lesquels nous sommes le détenteur du certificat résiduel, car nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, y compris à la sélection des obligations municipales sous-jacentes et la capacité de mettre fin à la structure, et que nous sommes exposés à la variabilité du rendement des obligations municipales sous-jacentes. Au 31 octobre 2014, des obligations municipales d'un montant de 3,3 milliards de dollars étaient incluses dans les titres disponibles à la vente liés aux structures consolidées d'obligations encaissables par anticipation (3,7 milliards au 31 octobre 2013) et des certificats à taux variable d'un montant correspondant de 3,3 milliards étaient comptabilisés au poste Dépôts dans nos bilans consolidés (3,7 milliards au 31 octobre 2013).

Fonds de placement non gérés par RBC
Nous concluons certains dérivés sur actions avec des tiers en vertu desquels nos placements dans les fonds visés sont détenus par une société en commandite intermédiaire (l'entité intermédiaire), dans laquelle nous détenons la grande majorité des titres de participation. Nous consolidons l'entité intermédiaire puisque nous avons le pouvoir décisionnel lié à l'ensemble des activités de l'entité et que nous sommes exposés à la majorité des risques et des avantages en raison de nos placements en titres de participation. Au 31 octobre 2014, des titres détenus à des fins de transaction, d'un montant de 277 millions de dollars, lesquels représentent nos placements dans les fonds de référence, étaient constatés dans nos bilans consolidés (300 millions au 31 octobre 2013).

Fonds de placement gérés par RBC
Nous sommes les promoteurs et les gestionnaires de placements de fonds communs de placement et d'organismes de placement collectif, ce qui nous permet d'orienter les décisions de placement des fonds. Nous consolidons certains fonds communs de placement et organismes de placement collectif dans lesquels nos participations, qui comprennent des investissements directs du capital de démarrage ainsi que des honoraires de gestion ou des honoraires liés au rendement, indiquent que nous agissons pour notre propre compte. Au 31 octobre 2014, des titres détenus à des fins de transaction dans les fonds consolidés, d'un montant de 499 millions de dollars (295 millions au 31 octobre 2013), et les autres passifs représentant les parts de fonds détenues par des tiers, d'un montant de 189 millions (26 millions au 31 octobre 2013), étaient constatés dans nos bilans consolidés.

Entités structurées non consolidées
Nous détenons des droits dans certaines entités structurées que nous ne consolidons pas, mais nous avons comptabilisé dans nos bilans consolidés les actifs et les passifs découlant de nos transactions et de nos liens avec ces entités.

Le tableau suivant illustre les actifs et les passifs que nous inscrivons à nos bilans consolidés, ainsi que le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés par rapport à nos participations détenues dans les entités structurées non consolidées. Ce tableau présente également la taille de chaque catégorie d'entité structurée non consolidée, évaluée selon le total des actifs des entités dans lesquelles RBC détient une participation.

	Au 31 octobre 2014							
(en millions de dollars canadiens)	Conduits multicédants (1)	Entités de financement structuré	Fonds de placement non gérés par RBC	Fonds de placement gérés par RBC	Entités de titrisation de tiers	Placements dans le portefeuille de négociation	Autres	Total
Actif figurant au bilan								
Valeurs mobilières	42 $	– $	3 343 $	151 $	1 $	3 345 $	718 $	7 600 $
Prêts	864	–	–	–	1 463	–	–	2 327
Dérivés	–	3	–	–	–	–	8	11
Autres actifs	–	913	1	220	–	–	286	1 420
	906 $	916 $	3 344 $	371	1 464 $	3 345 $	1 012 $	11 358 $
Passif figurant au bilan								
Dérivés	85 $	– $	– $	– $	2 $	– $	– $	87 $
Autres passifs	–	–	5	–	–	–	260	265
	85 $	– $	5 $	– $	2 $	– $	260 $	352 $
Risque de perte maximal (2)	31 019 $	2 158 $	4 005 $	203 $	2 397 $	3 345 $	873 $	44 000 $
Total de l'actif des entités structurées non consolidées	30 428 $	13 118 $	621 938 $	272 852 $	27 095 $	875 438 $	64 963 $	1 905 832 $

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2013							
	Conduits multicédants (1)	Entités de financement structuré	Fonds de placement non gérés par RBC	Fonds de placement gérés par RBC	Entités de titrisation de tiers	Placements dans le portefeuille de négociation	Autres	Total
Actif figurant au bilan								
Valeurs mobilières	14 $	– $	2 629 $	143 $	– $	3 494 $	761 $	7 041 $
Prêts	896	–	–	–	1 454	–	3	2 353
Dérivés	44	20	–	–	–	–	9	73
Autres actifs	–	870	1	200	–	–	350	1 421
	954 $	890 $	2 630 $	343 $	1 454 $	3 494 $	1 123 $	10 888 $
Passif figurant au bilan								
Dépôts	– $	– $	– $	– $	– $	– $	903 $	903 $
Dérivés	11	–	–	–	2	–	–	13
Autres passifs	–	–	1	–	–	–	333	334
	11 $	– $	1 $	– $	2 $	– $	1 236 $	1 250 $
Risque de perte maximal (2)	31 600 $	1 969 $	3 294 $	182 $	2 187 $	3 494 $	1 059 $	43 785 $
Total de l'actif des entités structurées non consolidées	31 075 $	22 733 $	810 866 $	238 348 $	40 183 $	736 756 $	58 102 $	1 938 063 $

(1) Le total de l'actif des entités structurées non consolidées représente le montant maximal des actifs qui pourraient devoir être acquis par les conduits en vertu d'engagements d'acquisition en vigueur. Sur les engagements d'acquisition en cours, les conduits ont acquis des actifs financiers d'un montant total de 19,8 milliards de dollars au 31 octobre 2014 (18,8 milliards au 31 octobre 2013).

(2) Le risque de perte maximal découlant de nos participations détenues dans ces entités est principalement lié aux placements, aux prêts, à la juste valeur des dérivés et aux facilités de liquidités et de rehaussement de crédit. Le risque de perte maximal lié aux conduits multicédants est plus élevé que l'actif au bilan, la différence correspondant essentiellement à la valeur nominale des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit. Se reporter à la note 26.

Nos liens avec chaque catégorie significative d'entité structurée non consolidée sont décrits ci-dessous.

Conduits multicédants

Nous offrons cinq programmes de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) offerts par des conduits multicédants (conduits multicédants) – deux au Canada et trois aux États-Unis. Ces conduits acquièrent principalement des actifs financiers auprès des clients et financent ces acquisitions au moyen de l'émission de PCAA.

Nous n'avons aucune participation ni aucun droit conservé dans les conduits multicédants que nous administrons et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs détenus par les conduits multicédants. En notre qualité d'agent administrateur, nous touchons des honoraires résiduels relativement à la prestation de services tels que la coordination des activités de financement, le montage d'opérations, la consignation, l'exécution et la surveillance des opérations. Le PCAA qu'émet chaque conduit multicédant est émis au nom de ce dernier et est assorti d'un recours à l'égard des actifs financiers que détient le conduit multicédant et il ne confère aucun droit de recours à notre égard, sauf par l'intermédiaire de notre participation dans des facilités de garantie de liquidités ou des facilités de rehaussement de crédit. De temps à autre, nous pouvons acheter du PCAA émis par nos conduits multicédants en notre qualité d'agent des placements, afin de faciliter la liquidité générale du programme.

Nous fournissons aux conduits multicédants des facilités de garantie de liquidités liées à l'opération et à l'échelle du programme. Nous fournissons également aux conduits multicédants des rehaussements de crédit à l'échelle du programme, en vertu desquels nous sommes tenus d'acheter des actifs ou d'avancer des fonds lorsque le conduit multicédant n'a pas autrement accès à des fonds d'autres sources, telles que les facilités de garantie de liquidités, pour régler le PCAA arrivant à échéance. Dans certains cas, nous, ou un autre tiers, pouvons fournir un rehaussement de crédit lié à l'opération sous des formes diverses. Nous touchons des honoraires basés sur le marché relativement à la prestation de ces facilités de garantie de liquidités et de crédit.

Pour certaines opérations, nous agissons à titre de contrepartie à des contrats de change à terme et à des swaps de taux d'intérêt afin de faciliter la titrisation d'actifs à taux fixe et/ou libellés en devises pour nos clients au moyen des conduits. Ces dérivés nous exposent aux risques de change et de taux d'intérêt, qui font l'objet d'une gestion centralisée par nos bureaux de change et de swaps, respectivement, et au risque de crédit à l'égard des actifs sous-jacents, qui est atténué par les rehaussements de crédit décrits ci-dessous.

Chaque opération est structurée à l'aide d'une protection de premier niveau contre les pertes liée à l'opération fournie par le tiers vendeur. Ce rehaussement peut revêtir diverses formes, notamment un surdimensionnement, des écarts de taux excédentaires, des catégories subordonnées d'actifs financiers, des garanties ou des lettres de crédit. Le montant de ce rehaussement varie, mais il est généralement établi de manière à couvrir un multiple des pertes subies.

Un tiers non lié (l'investisseur assumant les pertes prévues) prend en charge les pertes sur créances, jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal, qui pourraient survenir à l'égard des actifs des conduits multicédants avant les détenteurs de titres d'emprunt des conduits multicédants et nous. En contrepartie de la prise en charge de la position de perte de premier niveau des conduits multicédants, chacun des conduits multicédants verse à l'investisseur assumant les pertes prévues un rendement proportionnel à sa position de risque. L'investisseur assumant les pertes prévues détient un pouvoir substantiel de diriger la majeure partie des activités qui ont une incidence importante sur le rendement économique du conduit, notamment la sélection initiale et l'approbation des engagements en matière d'achat d'actifs et des facilités de liquidités, l'approbation du renouvellement de ces opérations et facilités et des modifications apportées à celles-ci, la vente ou le transfert d'actifs, le suivi constant du rendement des actifs, l'atténuation des pertes sur créances et la gestion des passifs liés au PCAA.

Nous ne consolidons pas ces conduits multicédants, puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel de diriger les activités pertinentes susmentionnées.

Entités de financement structuré

Nous avons acheté des titres à enchères américains auprès de certaines fiducies (fiducies liées à des titres à enchères américains) qui financent leurs placements à long terme dans des prêts aux étudiants au moyen de l'émission de billets de premier rang et de billets secondaires à court terme. Nous pourrions subir des pertes liées à ces fiducies liées à des titres à enchères américains si des défauts de paiement sur les prêts aux étudiants sous-jacents se produisent; cependant, dans la plupart de ces structures, le capital et les intérêts courus sur ces prêts sont garantis par des organismes gouvernementaux des États-Unis. Nous agissons à titre d'agent de vente aux enchères pour certaines de ces entités, mais

n'avons aucune obligation juridique d'acheter les billets émis par ces entités dans le cadre du processus d'enchères. Nous ne consolidons pas ces fiducies liées à des titres à enchères américains puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités d'investissement et de financement des fiducies, qui sont les activités ayant le plus d'incidence sur le rendement des fiducies.

En outre, nous investissons dans certains programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des obligations municipales que nous ne consolidons pas. Ces programmes sont semblables aux programmes consolidés d'obligations encaissables par anticipation liés à des obligations municipales décrits ci-dessus. Cependant, les certificats résiduels sont détenus par des tiers et nous ne fournissons pas de rehaussement de crédit des actifs sous-jacents. Nous fournissons seulement des facilités de liquidités sur les certificats à taux variable, lesquelles peuvent être utilisées si les certificats ont été déposés pour rachat mais ne peuvent pas être revendus. Nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes des programmes. Par conséquent, nous ne consolidons pas ces programmes. Les actifs transférés à ces programmes sont décomptabilisés de nos bilans consolidés.

Fonds de placement non gérés par RBC

En contrepartie de commissions, nous concluons des dérivés sur actions avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés de placement de parts et d'autres fonds de placement. Ces dérivés offrent aux investisseurs de ces entités le degré de risque qu'ils souhaitent relativement aux fonds référencés, et nous couvrons économiquement notre risque lié à ces produits dérivés en investissant dans ces fonds référencés, lesquels sont également gérés par des tiers. Nous agissons également à titre de dépositaire ou d'administrateur pour plusieurs fonds. Nous ne consolidons pas ces fonds visés gérés par des tiers, puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger leurs activités d'investissement.

Nous fournissons des facilités de liquidités à certains fonds de placement de tiers. Les fonds ont émis des actions privilégiées à taux variable non garanties et ils investissent dans des portefeuilles d'obligations municipales exonérées d'impôt. Les engagements inutilisés relatifs aux liquidités nous exposent au risque de liquidité lié aux actions privilégiées, et les engagements utilisés nous exposent au risque de crédit lié aux obligations municipales sous-jacentes. Nous ne consolidons pas ces fonds gérés par des tiers, puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger leurs activités d'investissement.

Fonds de placement gérés par RBC

Nous sommes les promoteurs et les gestionnaires de placements de fonds communs de placement et d'organismes de placement collectif, ce qui nous permet d'orienter les décisions de placement des fonds. Nous ne consolidons pas ces fonds communs de placement et organismes de placement collectif dans lesquels nos droits indiquent que nous exerçons notre pouvoir décisionnel à titre de mandataire des autres porteurs de parts.

Entités de titrisation de tiers

Nous détenons des droits dans des entités de titrisation qui fournissent du financement à certains tiers aux noms desquels les entités ont été créées. Les activités de ces entités se limitent à l'achat et à la vente d'actifs précis émis par le promoteur et à l'émission d'effets adossés à des actifs garantis par ces actifs. Les actifs sous-jacents sont généralement des créances, y compris des prêts automobiles et le crédit-bail automobile. Tout comme d'autres institutions financières, nous sommes tenus de fournir du financement n'excédant pas notre engagement maximal, et nous sommes exposés aux pertes sur créances à l'égard des actifs sous-jacents, compte tenu des divers rehaussements de crédit. Ce rehaussement peut revêtir diverses formes, notamment un surdimensionnement, des écarts de taux excédentaires, des catégories subordonnées d'actifs financiers, des garanties ou des lettres de crédit. Le montant de ce rehaussement varie, mais il est généralement établi de manière à couvrir un multiple des pertes subies. Nous ne consolidons pas ces entités puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, y compris aux activités d'investissement et de financement.

Placements dans le portefeuille de négociation

Nous investissons également dans des titres émis par des entités structurées, y compris des entités dont le gouvernement est le promoteur, dans le cadre de nos activités de négociation. Nous n'avons pas créé ces entités et nous n'en sommes pas le promoteur. Notre participation se limite à celle d'un investisseur passif. Ces placements ne sont assortis d'aucun engagement de financement; par conséquent, le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés se limite à notre placement. Nous ne consolidons pas ces entités puisque nous n'avons aucun pouvoir décisionnel lié à leurs activités.

Autres

Les autres entités structurées comprennent les entités de création de produits de crédit et les fonds liés aux crédits d'impôt.

Nous utilisons des entités structurées généralement dans le but de transformer des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, afin de répartir le risque de crédit et de créer des produits de crédit faits sur mesure qui répondent aux exigences précises des investisseurs. Nous concluons des contrats sur dérivés, y compris des dérivés de crédit, pour souscrire une protection à l'égard de ces entités (protection liée au crédit) et modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents, et ainsi répondre aux besoins des investisseurs. Pour certaines entités, nous sommes les seuls à assurer leur montage et à mettre en place les swaps, en plus de remplir d'autres fonctions administratives pour certaines de ces entités. Nous ne consolidons pas ces entités de création de produits de crédit puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, qui comprennent la sélection des portefeuilles de garanties et de référence, et que nous ne sommes pas exposés à la majorité des avantages ou des risques des entités.

Nous avons créé certains fonds pour transférer à des tiers les crédits d'impôt obtenus à l'égard de projets immobiliers d'habitations à loyer modéré ou de restauration historique (fonds liés aux crédits d'impôt). Nous sommes les promoteurs des fonds liés aux crédits d'impôt en raison de la responsabilité qui nous incombe de gérer les fonds, de structurer le financement et d'effectuer les tâches administratives pour ces fonds liés aux crédits d'impôt. Nous ne consolidons pas les fonds liés aux crédits d'impôt puisque les investisseurs de ces fonds ont le pouvoir décisionnel lié au choix des placements sous-jacents et qu'ils sont exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété et des risques fiscaux de ces fonds.

Entités commanditées

Nous sommes le promoteur de certaines entités structurées dans lesquelles nous détenons des droits mais que nous ne consolidons pas. Pour déterminer si nous sommes le promoteur d'une entité structurée, nous tenons compte à la fois de facteurs qualitatifs et quantitatifs, y compris l'objet et la nature de l'entité, notre association initiale et continue avec l'entité et le fait de savoir si nous détenons des droits subordonnés dans l'entité. Nous sommes considérés comme le promoteur de certaines entités de création de produits de crédit, d'entités liées aux crédits

d'impôt, de fonds communs de placements gérés par RBC et d'une entité de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous avons transféré des prêts hypothécaires commerciaux d'une valeur comptable de 173 millions de dollars (néant au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013) à une entité de titrisation commanditée dans laquelle nous ne détenions pas de droits à la fin de la période considérée.

Soutien financier fourni aux entités structurées
Au cours des exercices clos les 31 octobre 2014, 2013 et 2012, nous n'avons fourni aucun soutien financier ou autre que financier à des entités structurées consolidées et non consolidées lorsque nous n'étions pas tenus, par un contrat, de le faire. En outre, nous n'avons pas l'intention de fournir un tel soutien dans l'avenir.

Note 8 Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Les instruments dérivés sont répartis en deux catégories, à savoir les instruments financiers dérivés et les dérivés non financiers. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur varie en fonction d'un sous-jacent qui peut être un taux d'intérêt, un taux de change, le risque de crédit, le cours d'un titre de participation ou un indice de titres de participation. Les dérivés non financiers sont des contrats dont la valeur varie en fonction du prix des métaux précieux ou d'une marchandise ou d'un indice de marchandises. Le capital nominal des dérivés représente le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement par les contreparties et il ne reflète pas le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance.

Instruments financiers dérivés
Contrats à terme de gré à gré et standardisés
Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes non standardisées qui sont conclues entre des contreparties sur le marché hors cote, tandis que les contrats à terme standardisés comportent des montants et des dates de règlement standards et sont négociés sur des marchés à terme. Des exemples de contrats de gré à gré et standardisés sont présentés ci-dessous :

Les contrats à terme de gré à gré (contrats de garantie de taux) et standardisés sur taux d'intérêt sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier sensible au taux d'intérêt à une date ultérieure préétablie, à un prix déterminé.

Les contrats de change à terme et les contrats à terme standardisés sur devises sont des obligations contractuelles d'échanger une devise contre une autre à un prix de règlement déterminé, à une date préétablie.

Les contrats à terme de gré à gré et standardisés sur actions sont des obligations contractuelles visant l'achat ou la vente d'une valeur fixe (le prix convenu) d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné à une date ultérieure préétablie.

Swaps
Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels deux contreparties échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux convenus appliqués à un capital nominal. Des exemples de swaps sont présentés ci-dessous.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels deux contreparties échangent une série de paiements dans une seule monnaie en fonction de différents taux d'intérêt appliqués à un capital nominal. Les swaps sur devises comportent l'échange de paiements à taux fixe dans une monnaie contre réception de paiements fixes dans une autre monnaie. Les swaps simultanés de taux et de devises comportent l'échange de capitaux nominaux et d'intérêts dans deux monnaies différentes.

Les swaps sur actions sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser ou de recevoir des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné.

Options
Les options sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquérir (option d'achat), soit de vendre (option de vente) des valeurs mobilières, des taux de change, des taux d'intérêt ou d'autres instruments financiers ou marchandises, à un prix convenu et à une date donnée ou d'ici cette date. Le vendeur d'une option peut également procéder au règlement du contrat en versant un règlement en espèces correspondant à la valeur du droit de l'acquéreur. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit. Les options que nous concluons comprennent, sans s'y limiter, des options sur taux d'intérêt, des options de change, des options sur actions et des options sur indice boursier.

Dérivés de crédit
Les dérivés de crédit sont des contrats hors cote qui transfèrent le risque de crédit lié à un instrument financier sous-jacent (actif référencé) d'une contrepartie à une autre. Des exemples de dérivés de crédit sont présentés ci-dessous.

Les swaps sur défaillance offrent une protection contre la baisse de valeur de l'actif référencé par suite d'incidents de crédit comme un défaut de paiement ou une faillite. Leur structure est semblable à celle d'une option en vertu de laquelle l'acquéreur verse une prime au vendeur du swap sur défaillance en contrepartie d'un paiement déterminé en fonction de l'incident de crédit touchant l'actif référencé.

Les options panier sur défaillance sont semblables aux swaps sur défaillance, sauf que l'instrument financier référencé sous-jacent est un groupe d'actifs plutôt qu'un actif unique.

Les swaps sur rendement total sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser à une autre contrepartie ou de recevoir de celle-ci des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur de l'actif référencé.

Autres produits dérivés
Certains bons de souscription et engagements de prêt qui répondent à la définition d'un produit dérivé sont aussi inclus dans les instruments dérivés.

Dérivés non financiers
Nous négocions également des produits dérivés non financiers, dont des produits dérivés sur métaux précieux et sur marchandises, dans les marchés hors cote et boursiers.

Dérivés émis aux fins de transaction
La plupart de nos opérations liées aux dérivés résultent de nos activités de vente et de négociation. Les activités de vente comportent la mise sur pied et la mise en marché de produits dérivés à l'intention des clients pour leur permettre de transférer, de modifier ou de réduire les risques courants ou éventuels. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, le positionnement et l'arbitrage. La tenue de marché

consiste à coter des cours acheteur et vendeur à des intervenants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et du volume. Le positionnement correspond au fait de gérer les risques de marché dans le but de tirer parti des fluctuations favorables des prix, des taux ou des indices. L'arbitrage consiste à tirer parti des écarts détectés dans les cours entre les marchés et les produits.

Dérivés émis à des fins autres que de transaction

Nous utilisons également les dérivés à des fins autres que de transaction, soit essentiellement à des fins de couverture, dans le cadre de la gestion des risques de taux d'intérêt, de crédit et de change de même que le risque lié au cours des actions à l'égard de nos activités de financement, de prêt, d'investissement et de gestion des actifs et des passifs.

Nous avons recours aux swaps de taux d'intérêt pour gérer notre risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux ou à l'échéance des actifs et des passifs actuels ou prévus, y compris dans le cadre des activités de financement et d'investissement. Les options achetées servent à couvrir des dépôts rachetables et d'autres options intégrées dans les produits à la consommation. Nous avons recours à des swaps sur devises et à des contrats de change à terme pour gérer notre risque de change. Nous avons principalement recours à des dérivés de crédit pour gérer notre risque de crédit. Nous atténuons la concentration des risques liés à un secteur de l'industrie et les risques liés à une seule entreprise de notre portefeuille de crédit en achetant des dérivés de crédit afin de transférer le risque de crédit à des tiers.

Certains dérivés et instruments de trésorerie sont précisément désignés comme instruments de couverture et sont admissibles à la comptabilité de couverture. Nous appliquons la comptabilité de couverture afin de réduire au minimum l'incidence de la volatilité des résultats et du capital imputable à la variation des taux d'intérêt ou de change. Les fluctuations des taux d'intérêt ou de change peuvent accroître ou diminuer la valeur de marché des actifs et des passifs, ainsi que donner lieu à la variabilité des flux de trésorerie prévus. Lorsqu'une relation de couverture est efficace, les profits, les pertes, les revenus et les charges liés à l'instrument de couverture compensent les profits, les pertes, les revenus et les charges liés à l'élément couvert. Nous évaluons et mesurons l'efficacité d'une relation de couverture principalement en fonction de la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture dérivé par rapport à la variation de la juste valeur de l'élément couvert. Quand des instruments de trésorerie sont désignés comme des couvertures des risques de change, seules les variations de leur valeur imputables au risque de change sont incluses dans l'évaluation et le calcul de l'efficacité de la couverture.

À l'occasion, nous utilisons également des produits dérivés pour couvrir la valeur économique de certaines positions qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture ou lorsque nous jugeons qu'il est économiquement impossible d'appliquer la comptabilité de couverture. Dans de telles circonstances, la variation de la juste valeur est reflétée dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Un montant de 44 millions de dollars au titre des profits latents après impôt liés aux couvertures qui ne sont plus désignées comme telles (des profits latents avant impôt de 60 millions), qui étaient comptabilisés dans les autres composantes des capitaux propres au 31 octobre 2014, devrait être reclassé dans le revenu net d'intérêt au cours des 12 prochains mois.

Le tableau suivant illustre la juste valeur des instruments financiers dérivés et non dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture, ainsi que des instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

Instruments dérivés et non dérivés

	Au							
	31 octobre 2014				31 octobre 2013			
	Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture				Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture			
(en millions de dollars canadiens)	**Couvertures de flux de trésorerie**	**Couvertures de la juste valeur**	**Couvertures de l'investissement net**	**Non désignés comme instruments de couverture**	Couvertures de flux de trésorerie	Couvertures de la juste valeur	Couvertures de l'investissement net	Non désignés comme instruments de couverture
Actif								
Instruments dérivés	**504 $**	**1 392 $**	**87 $**	**85 419 $**	555 $	1 461 $	32 $	72 774 $
Passif								
Instruments dérivés	**511**	**121**	**205**	**88 145**	460	376	95	75 814
Instruments non dérivés	**–**	**–**	**20 949**	**–**	–	–	17 499	–

Résultats des activités de couverture comptabilisées en résultat net et dans les autres éléments du résultat global

	Pour les exercices clos								
	le 31 octobre 2014			le 31 octobre 2013			le 31 octobre 2012		
(en millions de dollars canadiens)	Profits nets (pertes nettes) compris dans les revenus autres que d'intérêt	Profits nets (pertes nettes) compris dans le revenu net d'intérêt	Profits (pertes) latents après impôt compris dans les autres éléments du résultat global	Profits nets (pertes nettes) compris dans les revenus autres que d'intérêt	Profits nets (pertes nettes) compris dans le revenu net d'intérêt	Profits (pertes) latents après impôt compris dans les autres éléments du résultat global	Profits nets (pertes nettes) compris dans les revenus autres que d'intérêt	Profits nets (pertes nettes) compris dans le revenu net d'intérêt	Profits (pertes) latents après impôt compris dans les autres éléments du résultat global
Couvertures de la juste valeur									
Profits (pertes) sur les instruments de couverture	216 $	s.o.	s.o.	(551)$	s.o.	s.o.	(66)$	s.o.	s.o.
(Pertes) profits sur les éléments couverts attribuables au risque couvert	(329)	s.o.	s.o.	459	s.o.	s.o.	(15)	s.o.	s.o.
Tranche inefficace (1)	(113)	s.o.	s.o.	(92)	s.o.	s.o.	(81)	s.o.	s.o.
Couvertures de flux de trésorerie									
Tranche inefficace	(13)	s.o.	s.o.	(13)	s.o.	s.o.	(4)	s.o.	s.o.
Tranche efficace	s.o.	s.o.	(108)	s.o.	s.o.	(11)	s.o.	s.o.	32
Reclassées en résultat au cours de la période (2)	s.o.	(38)	s.o.	s.o.	40	s.o.	s.o.	(35)	s.o.
Couvertures de l'investissement net									
Tranche inefficace	1	s.o.	s.o.	1	s.o.	s.o.	1	s.o.	s.o.
Profits (pertes) de change	s.o.	s.o.	2 743	s.o.	s.o.	1 402	s.o.	s.o.	114
(Pertes) profits liés aux couvertures	s.o.	s.o.	(1 585)	s.o.	s.o.	(912)	s.o.	s.o.	–
	(125)$	(38)$	1 050 $	(104)$	40 $	479 $	(84)$	(35)$	146 $

(1) Comprend des pertes de 109 millions de dollars (82 millions en 2013; 76 millions en 2012) qui sont exclues de l'évaluation portant sur l'efficacité de la couverture. Ces montants sont comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêt et sont compensés par d'autres couvertures économiques.

(2) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, des pertes après impôt de 28 millions de dollars ont été reclassées des autres composantes des capitaux propres au résultat (profits de 30 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013; pertes de 25 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2012).

s.o. Sans objet

Capitaux nominaux des dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance (montants absolus)

	Au 31 octobre 2014					
	Durée jusqu'à l'échéance					
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans (1)	Total	À des fins de transaction	À des fins autres que de transaction
Contrats hors cote						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	324 707 $	47 227 $	– $	371 934 $	371 934 $	– $
Swaps	1 626 852	3 301 834	1 852 349	6 781 035	6 579 940	201 095
Options achetées	98 085	101 493	23 930	223 508	223 508	–
Options vendues	97 259	104 445	32 258	233 962	233 962	–
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	1 019 102	30 832	1 094	1 051 028	1 018 520	32 508
Swaps sur devises	7 371	15 102	20 415	42 888	42 156	732
Swaps simultanés de taux et de devises	148 340	424 982	218 011	791 333	763 764	27 569
Options achetées	27 159	12 665	4 058	43 882	43 882	–
Options vendues	28 287	12 220	4 475	44 982	44 982	–
Dérivés de crédit (2)	1 702	16 188	8 124	26 014	24 707	1 307
Autres contrats (3)	62 652	58 982	20 685	142 319	140 168	2 151
Contrats négociés en Bourse						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	14 429	16 614	47	31 090	31 090	–
Contrats à terme standardisés – position vendeur	52 345	19 373	1	71 719	71 719	–
Options achetées	21 303	5 229	–	26 532	26 532	–
Options vendues	4 322	–	–	4 322	4 322	–
Contrats de change						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	960	–	–	960	960	–
Contrats à terme standardisés – position vendeur	1 167	–	–	1 167	1 167	–
Autres contrats (3)	132 399	33 755	420	166 574	166 571	3
	3 668 441 $	4 200 941 $	2 185 867 $	10 055 249 $	9 789 884 $	265 365 $

	Au 31 octobre 2013					
	Durée jusqu'à l'échéance					
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans (1)	Total	À des fins de transaction	À des fins autres que de transaction
Contrats hors cote						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	364 918 $	93 570 $	– $	458 488 $	458 488 $	– $
Swaps	1 218 382	2 718 313	1 369 003	5 305 698	5 095 519	210 179
Options achetées	59 272	83 085	27 178	169 535	169 337	198
Options vendues	59 921	81 222	33 000	174 143	174 112	31
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	887 156	30 991	1 079	919 226	858 547	60 679
Swaps sur devises	6 054	14 420	13 796	34 270	34 270	–
Swaps simultanés de taux et de devises	131 805	308 927	144 779	585 511	555 841	29 670
Options achetées	19 217	10 917	4 732	34 866	34 866	–
Options vendues	19 737	11 729	4 682	36 148	36 148	–
Dérivés de crédit (2)	1 650	11 498	8 961	22 109	20 704	1 405
Autres contrats (3)	57 593	42 101	20 647	120 341	120 336	5
Contrats négociés en Bourse						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	10 332	6 809	–	17 141	17 103	38
Contrats à terme standardisés – position vendeur	20 727	13 952	–	34 679	34 604	75
Options achetées	13 831	3 557	–	17 388	17 388	–
Options vendues	11 371	1 277	–	12 648	12 648	–
Contrats de change						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	6 092	9 646	102	15 840	15 840	–
Contrats à terme standardisés – position vendeur	11 381	12 617	–	23 998	23 998	–
Autres contrats (3)	140 471	29 786	387	170 644	170 641	3
	3 039 910 $	3 484 417 $	1 628 346 $	8 152 673 $	7 850 390 $	302 283 $

(1) Comprend des contrats échéant dans plus de 10 ans d'une valeur nominale de 668 milliards de dollars (501 milliards au 31 octobre 2013). Le coût de remplacement positif brut connexe s'établit à 39 milliards de dollars (25 milliards au 31 octobre 2013).

(2) Les dérivés de crédit comprennent les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance, dont les dérivés de crédit traités à titre de garantie aux fins de présentation selon la réglementation du BSIF. Des dérivés de crédit d'une valeur nominale de 1,3 milliard de dollars (1,4 milliard au 31 octobre 2013) constituent des couvertures économiques. Les dérivés de crédit émis aux fins de transaction comprennent la protection achetée de 13,3 milliards de dollars (11,0 milliards au 31 octobre 2013) et la protection vendue de 11,4 milliards (9,7 milliards au 31 octobre 2013).

(3) Les autres contrats comprennent les dérivés sur métaux précieux, sur marchandises, à valeur stable et sur titres de participation.

Les tableaux suivants indiquent les périodes auxquelles les flux de trésorerie devraient avoir lieu et influer sur le résultat net pour les couvertures de flux de trésorerie :

	Au 31 octobre 2014					
(en millions de dollars canadiens)	**Moins de 1 an**	**De 1 an à 2 ans**	**De 2 à 3 ans**	**De 3 à 5 ans**	**Plus de 5 ans**	**Total**
Entrées de trésorerie liées aux actifs	**268 $**	**287 $**	**243 $**	**325 $**	**85 $**	**1 208 $**
Sorties de trésorerie liées aux passifs	**(540)**	**(446)**	**(384)**	**(269)**	**(87)**	**(1 726)**
Flux de trésorerie nets	**(272)$**	**(159)$**	**(141)$**	**56 $**	**(2)$**	**(518)$**

	Au 31 octobre 2013					
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Entrées de trésorerie liées aux actifs	267 $	232 $	218 $	314 $	321 $	1 352 $
Sorties de trésorerie liées aux passifs	(533)	(531)	(495)	(602)	(122)	(2 283)
Flux de trésorerie nets	(266)$	(299)$	(277)$	(288)$	199 $	(931)$

Juste valeur des instruments dérivés

	Au							
	31 octobre 2014				31 octobre 2013			
	Juste valeur moyenne pour l'exercice clos (1)		Juste valeur à la fin de l'exercice		Juste valeur moyenne pour l'exercice clos (1)		Juste valeur à la fin de l'exercice	
(en millions de dollars canadiens)	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative
Dérivés détenus ou émis à des fins de transaction								
Contrats de taux d'intérêt								
Contrats de garantie de taux d'intérêt	258 $	206 $	347 $	357 $	505 $	347 $	348 $	262 $
Swaps	78 884	75 195	95 960	91 386	80 490	78 156	73 164	69 897
Options achetées	3 671	–	4 123	–	2 792	–	3 253	–
Options vendues	–	4 509	–	5 101	–	3 619	–	3 966
	82 813	79 910	100 430	96 844	83 787	82 122	76 765	74 125
Contrats de change								
Contrats à terme de gré à gré	8 416	8 741	12 155	11 752	9 229	9 381	6 774	7 629
Swaps sur devises	1 732	1 155	1 788	1 506	1 505	1 053	1 432	944
Swaps simultanés de taux et de devises	10 433	14 261	16 034	19 165	9 692	16 333	9 308	12 058
Options achetées	1 645	–	2 621	–	1 900	–	2 234	–
Options vendues	–	1 349	–	2 222	–	1 704	–	1 744
	22 226	25 506	32 598	34 645	22 326	28 471	19 748	22 375
Dérivés de crédit (2)	225	281	254	301	229	254	225	276
Autres contrats (3)	7 052	10 662	8 525	12 373	5 203	8 275	6 635	10 085
	112 316	116 359	141 807	144 163	111 545	119 122	103 373	106 861
Dérivés détenus ou émis à des fins autres que de transaction								
Contrats de taux d'intérêt								
Swaps			2 098	626			2 106	787
Options achetées			–	–			1	–
Options vendues			–	–			–	1
			2 098	626			2 107	788
Contrats de change								
Contrats à terme de gré à gré			326	259			194	194
Swaps sur devises			–	45			–	–
Swaps simultanés de taux et de devises			885	754			843	339
Options achetées			–	–			–	–
Options vendues			–	–			–	–
			1 211	1 058			1 037	533
Dérivés de crédit (2)			–	41			–	56
Autres contrats (3)			112	112			–	–
			3 421	1 837			3 144	1 377
Justes valeurs brutes totales avant la compensation			145 228	146 000			106 517	108 238
Ajustements de l'évaluation déterminés collectivement (4)			(758)	(36)			(505)	s.o.
Incidence des conventions de compensation admissibles à la compensation au bilan			(57 068)	(56 982)			(31 190)	(31 493)
			87 402	88 982			74 822	76 745
Incidence des conventions de compensation non admissibles à la compensation au bilan (5)			(60 546)	(60 546)			(51 653)	(51 653)
			26 856 $	28 436 $			23 169 $	25 092 $

(1) La juste valeur moyenne est calculée en fonction des soldes mensuels.
(2) Les dérivés de crédit comprennent les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance, dont les dérivés de crédit traités à titre de garantie aux fins de présentation selon la réglementation du BSIF.
(3) Les autres contrats comprennent les dérivés sur métaux précieux, sur marchandises, à valeur stable et sur titres de participation.
(4) Les exigences d'IFRS 13 sont appliquées de façon prospective, et la norme permet une exception, au moyen d'un choix de méthode comptable, visant l'évaluation de la juste valeur d'un portefeuille d'instruments financiers selon la position de risque nette ouverte lorsque certains critères sont respectés. Nous avons opté pour ce choix de méthode afin de déterminer la juste valeur de certains portefeuilles d'instruments financiers, principalement des dérivés, en fonction de l'exposition nette au risque de crédit ou de marché. Les montants de l'ajustement de l'évaluation figurant dans ce tableau comprennent ceux établis pour l'ensemble du portefeuille.
(5) Incidence additionnelle de la compensation des risques de crédit lorsque nous détenons des accords non admissibles à la compensation au bilan.
s.o. sans objet

Juste valeur des instruments dérivés selon la durée jusqu'à leur échéance

	Au							
	31 octobre 2014				31 octobre 2013			
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs dérivés	19 485 $	29 838 $	38 079 $	87 402 $	13 695 $	27 340 $	33 787 $	74 822 $
Passifs dérivés	19 980	32 640	36 362	88 982	15 672	29 104	31 969	76 745

Risque de crédit lié aux dérivés

Le risque de crédit découlant d'une transaction sur les dérivés résulte de la possibilité que la contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où la valeur de marché d'une ou de plusieurs transactions est positive pour nous. Par conséquent, le risque de crédit lié aux dérivés est représenté par la juste valeur positive du produit et correspond habituellement à une petite fraction du capital nominal du contrat.

Nous gérons le risque de crédit lié aux dérivés en suivant les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limites et de surveillance que celles que nous appliquons aux autres opérations de crédit. Cette méthode comprend l'évaluation de la solvabilité des contreparties et la gestion de la taille, de la diversification et de la structure des échéances du portefeuille. L'utilisation du crédit pour tous les produits est comparée de façon continue à des limites établies et fait l'objet de rapports d'exception. Nous utilisons un seul système de notation de crédit interne pour tous les risques de crédit. Dans la plupart des cas, ces notations internes se rapprochent des notations de crédit externes attribuées par les agences de notation du crédit indépendantes.

La compensation est une technique qui peut réduire notre risque de crédit découlant des dérivés; elle est facilitée, en général, par l'utilisation de conventions-cadres de compensation. Une convention-cadre de compensation prévoit un règlement unique sur la base du solde net de tous les instruments financiers visés par la convention en cas de manquement aux dispositions. Cependant, le risque de crédit est diminué uniquement dans la mesure où nos obligations financières envers une même contrepartie peuvent être déduites des obligations qu'a cette contrepartie envers nous. Nous maximisons l'utilisation de conventions-cadres de compensation afin de réduire notre exposition au risque de crédit lié aux dérivés. Notre exposition globale au risque de crédit, atténuée au moyen de l'utilisation de conventions-cadres de compensation, peut varier de façon importante après la date de clôture, puisqu'elle subit l'incidence de toutes les transactions faisant l'objet de la convention, de même que des fluctuations des taux du marché des instruments sous-jacents. La mesure de notre risque de crédit découlant de transactions sur les dérivés est réduite pour exprimer l'incidence de la compensation, dans les cas où le caractère exécutoire de cette compensation est appuyé par une analyse juridique appropriée, cette analyse étant documentée dans nos politiques en matière de risque de crédit lié aux transactions.

L'utilisation de garanties représente une autre technique importante d'atténuation du risque de crédit aux fins de la gestion du risque de crédit de contrepartie lié aux dérivés. Des clauses d'évaluation à la valeur de marché figurant dans les contrats que nous concluons avec certaines contreparties, habituellement sous forme d'annexes de soutien au crédit, nous donnent le droit de demander que la contrepartie paie ou garantisse la valeur de marché courante de ses positions lorsque la valeur franchit un certain seuil.

Le coût de remplacement représente la juste valeur totale de tous les contrats en cours qui sont en position de gain compte tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation. Le montant d'équivalent-crédit correspond à la somme du coût de remplacement et d'une majoration au titre du risque de crédit éventuel, selon la définition qu'en fait le BSIF. Le montant pondéré en fonction des risques est déterminé par l'application des mesures courantes du risque de la contrepartie définies par le BSIF au montant d'équivalent-crédit.

Risque de crédit lié aux dérivés

	Au					
	31 octobre 2014 (1)			31 octobre 2013 (1)		
(en millions de dollars canadiens)	**Coût de remplacement**	**Montant d'équivalent-crédit** (2)	**Équivalent pondéré en fonction des risques** (3)	Coût de remplacement	Montant d'équivalent-crédit (2)	Équivalent pondéré en fonction des risques (3)
Contrats hors cote						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	**183 $**	**276 $**	**70 $**	94 $	278 $	48 $
Swaps	**12 455**	**22 308**	**4 660**	13 133	20 914	5 465
Options achetées	**355**	**665**	**386**	399	634	363
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	**5 731**	**11 049**	**3 201**	2 463	6 891	2 232
Swaps	**3 190**	**6 576**	**2 516**	2 500	6 262	1 946
Options achetées	**225**	**443**	**201**	259	444	221
Dérivés de crédit (4)	**178**	**2 053**	**1 136**	106	1 480	719
Autres contrats (5)	**1 780**	**6 670**	**3 996**	1 864	6 838	3 519
Contrats négociés en Bourse	**3 530**	**10 358**	**207**	2 867	11 186	224
Total	**27 627 $**	**60 398 $**	**16 373 $**	23 685 $	54 927 $	14 737 $

(1) Les montants sont présentés compte non tenu des conventions-cadres de compensation, conformément à l'accord de Bâle III.
(2) Le total du montant d'équivalent-crédit comprend des actifs affectés en garantie de 11,4 milliards de dollars (9,6 milliards au 31 octobre 2013).
(3) Les soldes pondérés en fonction des risques sont calculés conformément aux accords de Bâle III.
(4) Les dérivés de crédit comprennent les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance et excluent les dérivés de crédit émis à des fins autres que de transaction liés aux protections achetées.
(5) Les autres contrats comprennent les dérivés sur métaux précieux, sur marchandises, à valeur stable et sur titres de participation.

Coût de remplacement des instruments dérivés selon la notation des risques et le type de contrepartie

	Au 31 octobre 2014								
	Notation des risques (1)					**Type de contrepartie** (2)			
(en millions de dollars canadiens)	**AAA, AA**	**A**	**BBB**	**BB ou moins**	**Total**	**Banques**	**Entités gouvernementales des pays membres de l'OCDE**	**Autres**	**Total**
Coût de remplacement positif brut	**25 765 $**	**98 566 $**	**13 995 $**	**6 915 $**	**145 241 $**	**52 986 $**	**12 427 $**	**79 828 $**	**145 241 $**
Incidence des conventions-cadres de compensation	**19 279**	**88 911**	**8 154**	**1 270**	**117 614**	**44 372**	**7 743**	**65 499**	**117 614**
Coût de remplacement (après les conventions de compensation)	**6 486 $**	**9 655 $**	**5 841 $**	**5 645 $**	**27 627 $**	**8 614 $**	**4 684 $**	**14 329 $**	**27 627 $**

	Au 31 octobre 2013								
	Notation des risques (1)					Type de contrepartie (2)			
(en millions de dollars canadiens)	AAA, AA	A	BBB	BB ou moins	Total	Banques	Entités gouvernementales des pays membres de l'OCDE	Autres	Total
Coût de remplacement positif brut	20 610 $	68 471 $	11 604 $	5 844 $	106 529 $	48 730 $	10 634 $	47 165 $	106 529 $
Incidence des conventions-cadres de compensation	14 345	60 780	6 829	890	82 844	37 070	6 734	39 040	82 844
Coût de remplacement (après les conventions de compensation)	6 265 $	7 691 $	4 775 $	4 954 $	23 685 $	11 660 $	3 900 $	8 125 $	23 685 $

(1) Les notations internes des risques de crédit que nous utilisons pour les principaux types de contrepartie sont sensiblement les mêmes que celles qui sont utilisées par les agences de notation de crédit indépendantes. Les notations AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de qualité supérieure tandis que les notations BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure.

(2) Le type de contrepartie est défini conformément aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres du BSIF.

Note 9 Locaux et matériel

(en millions de dollars canadiens)	Terrains	Bâtiments	Matériel informatique	Mobilier, agencements et autre matériel	Améliorations locatives	Travaux en cours	Total
Coût							
Solde au 31 octobre 2013	134 $	1 358 $	1 516 $	1 434 $	2 040 $	113 $	6 595 $
Entrées (1)	–	14	108	74	54	279	529
Acquisitions au moyen de regroupements d'entreprises	–	–	–	–	–	–	–
Transferts des travaux en cours	1	17	43	34	90	(185)	–
Cessions	(2)	(1)	(412)	(303)	(67)	(1)	(786)
Écart de change	2	8	27	14	34	2	87
Autres	2	(49)	(4)	(5)	41	–	(15)
Solde au 31 octobre 2014	137 $	1 347 $	1 278 $	1 248 $	2 192 $	208 $	6 410 $
Amortissement cumulé							
Solde au 31 octobre 2013	– $	499 $	1 155 $	1 015 $	1 290 $	– $	3 959 $
Amortissement	–	50	181	101	167	–	499
Cessions	–	(1)	(412)	(282)	(61)	–	(756)
Écart de change	–	3	21	9	20	–	53
Autres	–	(52)	(20)	(4)	47	–	(29)
Solde au 31 octobre 2014	– $	499 $	925 $	839 $	1 463 $	– $	3 726 $
Valeur comptable nette au 31 octobre 2014	137 $	848 $	353 $	409 $	729 $	208 $	2 684 $

(en millions de dollars canadiens)	Terrains	Bâtiments	Matériel informatique	Mobilier, agencements et autre matériel	Améliorations locatives	Travaux en cours	Total
Coût							
Solde au 31 octobre 2012	128 $	1 274 $	1 430 $	1 369 $	1 864 $	199 $	6 264 $
Entrées (1)	3	12	107	40	40	234	436
Acquisitions au moyen de regroupements d'entreprises	–	–	1	21	–	–	22
Transferts des travaux en cours	2	44	31	52	155	(284)	–
Cessions	(1)	(3)	(59)	(56)	(6)	(3)	(128)
Écart de change	2	6	13	7	16	2	46
Autres	–	25	(7)	1	(29)	(35)	(45)
Solde au 31 octobre 2013	134 $	1 358 $	1 516 $	1 434 $	2 040 $	113 $	6 595 $
Amortissement cumulé							
Solde au 31 octobre 2012	– $	455 $	1 048 $	950 $	1 147 $	– $	3 600 $
Amortissement	–	42	171	92	140	–	445
Cessions	–	(2)	(56)	(48)	(5)	–	(111)
Écart de change	–	2	9	4	8	–	23
Autres	–	2	(17)	17	–	–	2
Solde au 31 octobre 2013	– $	499 $	1 155 $	1 015 $	1 290 $	– $	3 959 $
Valeur comptable nette au 31 octobre 2013	134 $	859 $	361 $	419 $	750 $	113 $	2 636 $

(1) Au 31 octobre 2014, nous avions des engagements contractuels totalisant 216 millions de dollars visant l'acquisition de locaux et de matériel (122 millions au 31 octobre 2013; 222 millions au 31 octobre 2012).

Note 10 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Goodwill

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable du goodwill par unité génératrice de trésorerie pour les exercices clos les 31 octobre 2014 et 2013.

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires canadiens	Services bancaires dans les Antilles	Gestion de patrimoine – Canada	Gestion mondiale d'actifs	Gestion de patrimoine – États-Unis	Gestion de patrimoine – International	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux	Total
Au 31 octobre 2012	1 929 $	1 446 $	543 $	1 889 $	517 $	127 $	118 $	52 $	837 $	7 458 $
Acquisitions	598	–	–	–	–	–	–	96	11	705
Écart de change	–	58	5	48	22	5	–	1	30	169
Au 31 octobre 2013	2 527 $	1 504 $	548 $	1 937 $	539 $	132 $	118 $	149 $	878 $	8 332 $
Cessions	–	(51)	–	–	–	–	–	–	–	(51)
Écart de change	–	140	10	105	43	9	–	–	59	366
Au 31 octobre 2014	2 527 $	1 593 $	558 $	2 042 $	582 $	141 $	118 $	149 $	937 $	8 647 $

Nous effectuons un test de dépréciation annuel en comparant la valeur comptable de chaque unité génératrice de trésorerie avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est représentée par sa valeur d'utilité, sauf en cas d'excédent de la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie sur sa valeur d'utilité. Dans ce cas, nous déterminons la juste valeur de l'unité génératrice de trésorerie diminuée des coûts de sortie et sa valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. Notre test de dépréciation annuel est effectué au 1er août.

Lors de notre test de dépréciation annuel de 2014, les valeurs recouvrables de nos unités génératrices de trésorerie Services bancaires dans les Antilles et Gestion de patrimoine – International étaient basées sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie (unité génératrice de trésorerie Services bancaires dans les Antilles dans le test de dépréciation annuel de 2013). En 2014 et en 2013, les valeurs recouvrables de toutes les autres unités génératrices de trésorerie ayant fait l'objet d'un test étaient basées sur la valeur d'utilité.

Valeur d'utilité

Nous calculons la valeur d'utilité au moyen d'une méthode de l'actualisation des flux de trésorerie sur cinq ans. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les prévisions financières établies par la direction pour une période de cinq ans, lesquelles sont estimées en fonction des résultats prévus, des initiatives d'affaires, des capitaux requis pour financer les flux de trésorerie futurs et des rendements pour les actionnaires. Les principaux facteurs ayant une incidence sur les flux de trésorerie futurs comprennent la marge nette d'intérêt et la moyenne des actifs productifs d'intérêts. Les valeurs attribuées à ces facteurs pour la période visée par les prévisions sont fondées sur l'expérience passée, les prévisions économiques internes et externes et les attentes de la direction quant à l'incidence de la conjoncture économique sur nos résultats financiers. Au-delà de la période initiale de cinq ans, il est présumé que les flux de trésorerie augmenteront de façon constante, selon un taux de croissance nominal à long terme (taux de croissance final). Les taux de croissance finaux sont établis en fonction de l'appréciation courante du marché du produit intérieur brut et de l'inflation dans les pays où l'unité génératrice de trésorerie exerce ses activités. Les taux d'actualisation utilisés pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus de chaque unité génératrice de trésorerie sont fondés sur le coût du capital à l'échelle de la banque, ajusté en fonction des risques auxquels chaque unité génératrice de trésorerie est exposée. Les risques propres aux unités génératrices de trésorerie comprennent le risque souverain, le risque commercial/d'exploitation, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix et l'inflation).

L'estimation de la valeur d'utilité nécessite un jugement important pour déterminer les données utilisées pour l'application du modèle d'actualisation des flux de trésorerie; cette estimation est très sensible aux variations des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et des taux de croissance finaux appliqués aux flux de trésorerie postérieurs à la période visée par les prévisions. Ces données et hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie en utilisant la valeur d'utilité ont été soumises à un test de sensibilité en appliquant une variation raisonnablement possible à ces hypothèses. Les taux d'actualisation après impôt ont été augmentés de 1 %, les taux de croissance finaux ont été diminués de 1 % et les flux de trésorerie futurs ont été réduits de 10 %. Au 1er août 2014, aucune des variations décrites d'une donnée ou d'une hypothèse clé individuelle n'aurait donné lieu à un excédent de la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie sur sa valeur recouvrable, selon la valeur d'utilité.

Les taux de croissance finaux et les taux d'actualisation avant impôt utilisés dans nos modèles d'actualisation des flux de trésorerie sont résumés ci-après.

	Au			
	1er août 2014		1er août 2013	
	Taux d'actualisation (1)	**Taux de croissance final**	Taux d'actualisation (1)	Taux de croissance final
Groupe d'unités génératrices de trésorerie				
Services bancaires canadiens	**10,6 %**	**3,0 %**	10,6 %	3,0 %
Services bancaires dans les Antilles	**13,0**	**4,2**	12,9	4,2
Gestion de patrimoine – Canada	**11,9**	**3,0**	11,9	3,0
Gestion mondiale d'actifs	**11,6**	**3,0**	11,8	3,0
Gestion de patrimoine – États-Unis	**15,7**	**3,0**	15,9	3,0
Gestion de patrimoine – International	**10,3**	**3,0**	11,8	3,0
Assurances	**10,1**	**3,0**	10,2	3,0
Services aux investisseurs et trésorerie	**12,8**	**3,0**	12,5	3,0
Marchés des Capitaux	**15,9**	**3,0**	15,6	3,0

(1) Les taux d'actualisation avant impôt sont déterminés implicitement en fonction des taux d'actualisation après impôt.

Juste valeur diminuée des coûts de sortie – Services bancaires dans les Antilles
Pour notre unité génératrice de trésorerie Services bancaires dans les Antilles, nous avons calculé la juste valeur diminuée des coûts de sortie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui projette les flux de trésorerie futurs sur une période de 5 ans. Les flux de trésorerie sont fondés sur les prévisions de la direction, lesquelles sont ajustées pour estimer le point de vue d'un acheteur tiers potentiel. Quant aux flux de trésorerie postérieurs à la période initiale de 5 ans, il est présumé qu'ils augmenteront de façon constante, selon un taux de croissance nominal à long terme. Les flux de trésorerie futurs, les taux de croissance finaux et les taux d'actualisation sont basés sur les mêmes facteurs que ceux décrits ci-dessus. Cette évaluation de la juste valeur est classée dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur car certaines données importantes ne sont pas observables.

L'estimation de la juste valeur diminuée des coûts de sortie nécessite un jugement important pour déterminer les données utilisées pour l'application du modèle d'actualisation des flux de trésorerie; cette estimation est très sensible aux variations des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et des taux de croissance finaux appliqués aux flux de trésorerie postérieurs à la période visée par les prévisions. Ces données et hypothèses clés ont été soumises à un test de sensibilité en appliquant une variation raisonnablement possible à ces hypothèses. Les taux d'actualisation après impôt ont été augmentés de 1 %, les taux de croissance finaux ont été diminués de 1 % et les flux de trésorerie futurs ont été réduits de 10 %. Au 1er août 2014, la valeur recouvrable basée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie s'établissait à 120 % de sa valeur comptable. Aucune des variations raisonnablement possibles décrites touchant une donnée ou une hypothèse clé individuelle ne donnerait lieu à un excédent de la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie sur sa valeur recouvrable, selon la juste valeur diminuée des coûts de sortie.

Juste valeur diminuée des coûts de sortie – Gestion de patrimoine – International
Pour notre unité génératrice de trésorerie Gestion de patrimoine – International, nous avons calculé la juste valeur diminuée des coûts de sortie au moyen d'une méthode fondée sur les ratios. Chaque activité au sein de cette unité génératrice de trésorerie a été évaluée soit au moyen du ratio prix/actifs administrés, soit au moyen du ratio prix/revenus, selon le cas, afin de refléter les motifs d'un acheteur tiers potentiel. Pour les activités applicables, nous avons appliqué aux actifs administrés un ratio prix/actifs administrés de 2,5 % au 1er août 2014 et nous avons appliqué aux revenus un ratio prix/revenus de 2,5 fois pour les 12 mois précédant la date de test. Ces ratios représentent notre meilleure estimation par rapport à une série de données raisonnablement possibles selon des transactions précédentes pour des activités comparables. Cette évaluation de la juste valeur est classée dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, car certaines données significatives ne sont pas observables.

L'estimation de la juste valeur diminuée des coûts de sortie nécessite un jugement important pour déterminer l'approche d'évaluation et les données appropriées; cette estimation est la plus sensible aux variations du ratio prix/actifs administrés et du ratio prix/revenus. Si les ratios utilisés étaient chacun diminués dans l'extrémité inférieure de la fourchette de la série de données considérées raisonnablement possible, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie basée sur la juste valeur diminuée des coûts de la cession dépasserait quand même toujours sa valeur comptable.

Autres immobilisations incorporelles
Le tableau suivant présente la valeur comptable de nos autres immobilisations incorporelles :

	Au 31 octobre 2014					
(en millions de dollars canadiens)	Logiciels générés en interne	Autres logiciels	Immobilisations incorporelles liées à des dépôts de base	Listes de clients et relations-clients	Logiciels en cours	Total
Valeur comptable brute						
Solde au 31 octobre 2013	2 554 $	1 128 $	157 $	1 509 $	711 $	6 059 $
Entrées	48	57	–	–	545	650
Transferts	750	22	–	–	(772)	–
Cessions	(4)	(2)	(3)	–	–	(9)
Pertes de valeur	–	–	–	(8)	–	(8)
Écart de change	32	15	14	48	8	117
Autres variations	22	(34)	–	(38)	(5)	(55)
Solde au 31 octobre 2014	3 402 $	1 186 $	168 $	1 511 $	487 $	6 754 $
Amortissement cumulé						
Solde au 31 octobre 2013	(1 815)$	(811)$	(117)$	(539)$	– $	(3 282)$
Dotation à l'amortissement pour l'exercice	(460)	(60)	(22)	(124)	–	(666)
Cessions	4	1	–	–	–	5
Pertes de valeur	–	–	–	–	–	–
Écart de change	(22)	(13)	(12)	(22)	–	(69)
Autres variations	–	(5)	–	38	–	33
Solde au 31 octobre 2014	(2 293)$	(888)$	(151)$	(647)$	– $	(3 979)$
Solde net au 31 octobre 2014	1 109 $	298 $	17 $	864 $	487 $	2 775 $

Note 10 Goodwill et autres immobilisations incorporelles (suite)

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2013					
	Logiciels générés en interne	Autres logiciels	Immobilisations incorporelles liées à des dépôts de base	Listes de clients et relations-clients	Logiciels en cours	Total
Valeur comptable brute						
Solde au 31 octobre 2012	2 206 $	976 $	150 $	1 365 $	650 $	5 347 $
Entrées	30	63	–	120	581	794
Transferts	400	122	–	–	(522)	–
Cessions	(2)	(2)	–	–	–	(4)
Pertes de valeur	(7)	(4)	–	–	(2)	(13)
Écart de change	15	9	7	25	2	58
Autres variations	(88)	(36)	–	(1)	2	(123)
Solde au 31 octobre 2013	2 554 $	1 128 $	157 $	1 509 $	711 $	6 059 $
Amortissement cumulé						
Solde au 31 octobre 2012	(1 442)$	(730)$	(90)$	(413)$	– $	(2 675)$
Dotation à l'amortissement pour l'exercice	(361)	(66)	(22)	(117)	–	(566)
Cessions	1	1	–	–	–	2
Pertes de valeur	3	–	–	–	–	3
Écart de change	(9)	(7)	(5)	(11)	–	(32)
Autres variations	(7)	(9)	–	2	–	(14)
Solde au 31 octobre 2013	(1 815)$	(811)$	(117)$	(539)$	– $	(3 282)$
Solde net au 31 octobre 2013	739 $	317 $	40 $	970 $	711 $	2 777 $

Note 11 Cessions importantes

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Services bancaires dans les Antilles

Le 27 juin 2014, nous avons conclu la vente de RBC Royal Bank (Jamaica) Limited et de RBTT Securities Jamaica Limited (collectivement, les activités de RBC en Jamaïque) à Sagicor Group Jamaica Limited, comme il avait été annoncé le 29 janvier 2014. En raison de cette transaction, nous avons comptabilisé une perte à la cession totalisant 100 millions de dollars (avant et après impôt), y compris une perte de 60 millions au premier trimestre et de 40 millions principalement liée aux pertes de change reclassées du poste Autres composantes des capitaux propres au troisième trimestre de 2014. La perte à la cession a été incluse au poste Frais autres que d'intérêt – Autres.

Services bancaires aux États-Unis

Le 2 mars 2012, nous avons conclu la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis à PNC Financial Services Group, Inc. (PNC) annoncée le 20 juin 2011. Par suite de cette transaction, nous avons comptabilisé une perte à la vente totalisant 294 millions de dollars après impôt, y compris une perte estimée de 304 millions en 2011 et une réduction de la perte à la vente de 10 millions en 2012. La perte à la cession a été comptabilisée dans la perte nette liée aux activités abandonnées.

Les résultats des activités vendues à PNC et certains de nos actifs liés aux services bancaires régionaux aux États-Unis ont été présentés dans nos états financiers consolidés à titre d'activités abandonnées pour toutes les périodes présentées. Les principales données financières liées à ces activités sont présentées dans les tableaux ci-dessous.

Total des activités abandonnées – Comptes de résultat

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos		
	le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012
Revenu net d'intérêt	**– $**	– $	200 $
Revenus autres que d'intérêt	**–**	–	68
Total des revenus	**–**	–	268
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**–**	–	117
Frais autres que d'intérêt	**–**	–	258
Perte nette avant impôt	**–**	–	(107)
Perte nette	**–**	–	(61)
Profit à la vente	**–**	–	10
Perte nette liée aux activités abandonnées			
Services bancaires de détail régionaux aux États-Unis vendus à PNC	**–**	–	(36)
Autres actifs liés aux services bancaires régionaux aux États-Unis	**–**	–	(15)
Total	**– $**	– $	(51)$

Total des activités abandonnées – Tableaux des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation	– $	– $	(6 727)$
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	–	–	4 054
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement	–	–	(24)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	–	–	(19)
Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	–	–	(2 716)
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de l'exercice	–	–	2 716
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de l'exercice	– $	– $	– $

Note 12 Coentreprises et entreprises associées

Le tableau suivant présente la valeur comptable de nos participations dans des coentreprises et des entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, ainsi que notre quote-part du bénéfice de ces entités.

	Coentreprises			Entreprises associées		
	En date du et pour l'exercice clos le					
(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2014	31 octobre 2013	31 octobre 2012	31 octobre 2014	31 octobre 2013	31 octobre 2012
Valeur comptable	180 $	135 $	452 $	115 $	112 $	125 $
Quote-part des éléments suivants :						
Bénéfice net (1)	131	133	139	31	26	24
Autres éléments du résultat global	5	5	25	–	–	–
	136 $	138 $	164 $	31 $	26 $	24 $

(1) Notre bénéfice net pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 reflète notre quote-part du bénéfice de RBC Dexia jusqu'au 27 juillet 2012, date à laquelle nous avons conclu l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % que nous ne détenions pas déjà.

Prises individuellement, les coentreprises et les entreprises associées n'ont aucune incidence significative sur nos résultats financiers. Auparavant, nos principales coentreprises comprenaient une participation de 50 % dans RBC Dexia. Au cours du troisième trimestre de 2012, nous avons conclu l'acquisition de RBC Dexia. Par conséquent, RBC Dexia n'est plus une coentreprise.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous avons comptabilisé des pertes de valeur de néant relativement à nos participations dans des entreprises associées (20 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2013; néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2012) et des profits sur les ventes des entreprises associées d'un montant de 62 millions (néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2013; néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2012). Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, nous avons comptabilisé une perte de valeur de 168 millions de dollars relativement à notre participation dans notre ancienne coentreprise RBC Dexia.

Note 13 Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014	31 octobre 2013
Garanties en espèces et dépôts de garantie	12 481 $	11 689 $
Débiteurs et montants prépayés	3 773	3 563
Sommes à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients	2 354	1 474
Actifs liés aux activités d'assurance		
Prêts garantis	1 121	1 273
Avances sur police	113	132
Actifs de réassurance	512	422
Autres	400	355
Actif d'impôt différé	2 382	2 141
Intérêts courus à recevoir	1 554	1 789
Impôt à recevoir	1 620	1 252
Métaux précieux	223	173
Autres	4 162	2 375
	30 695 $	26 638 $

Note 14 Dépôts

Le tableau suivant présente nos passifs au titre des dépôts :

	Au							
	31 octobre 2014				31 octobre 2013			
(en millions de dollars canadiens)	**À vue** (1)	**Sur préavis** (2)	**À terme** (3)	**Total**	À vue (1)	Sur préavis (2)	À terme (3)	Total
Particuliers	**120 444 $**	**17 793 $**	**70 980 $**	**209 217 $**	111 566 $	15 732 $	67 645 $	194 943 $
Entreprises et gouvernements	**162 988**	**3 038**	**220 634**	**386 660**	146 985	1 209	206 399	354 593
Banques	**5 771**	**11**	**12 441**	**18 223**	5 734	11	7 798	13 543
	289 203 $	**20 842 $**	**304 055 $**	**614 100 $**	264 285 $	16 952 $	281 842 $	563 079 $
Dépôts non productifs d'intérêts (4)								
Canada	**65 774 $**	**3 478 $**	**– $**	**69 252 $**	60 201 $	3 282 $	– $	63 483 $
États-Unis	**1 777**	**15**	**–**	**1 792**	1 444	7	–	1 451
Europe (5)	**3 314**	**1**	**–**	**3 315**	3 810	1	–	3 811
Autres pays	**5 057**	**279**	**–**	**5 336**	4 684	315	–	4 999
Dépôts productifs d'intérêts (4)								
Canada	**175 172**	**10 895**	**241 902**	**427 969**	158 743	9 604	223 409	391 756
États-Unis	**3 497**	**2 144**	**45 359**	**51 000**	3 488	202	42 863	46 553
Europe (5)	**31 118**	**418**	**9 282**	**40 818**	28 985	45	7 992	37 022
Autres pays	**3 494**	**3 612**	**7 512**	**14 618**	2 930	3 496	7 578	14 004
	289 203 $	**20 842 $**	**304 055 $**	**614 100 $**	264 285 $	16 952 $	281 842 $	563 079 $

(1) Les dépôts remboursables à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels nous n'avons pas le droit à un avis de retrait. Ces dépôts comprennent des comptes d'épargne et des comptes-chèques.
(2) Les dépôts remboursables sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels nous pouvons exiger légalement un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes d'épargne.
(3) Les dépôts à terme comprennent les dépôts remboursables à une date fixe. Ces dépôts comprennent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables. Au 31 octobre 2014, le solde des dépôts à terme comprenait aussi des billets de dépôt de premier rang que nous avons émis à des fins de financement à long terme de 150 milliards de dollars (134 milliards au 31 octobre 2013).
(4) Les divisions géographiques des dépôts sont fondées sur l'origine des dépôts et le pays où les revenus sont comptabilisés. Au 31 octobre 2014, les dépôts libellés en dollars américains, en livres sterling, en euros et en autres devises s'élevaient à 183 milliards de dollars, 11 milliards, 23 milliards et 22 milliards, respectivement (152 milliards, 8 milliards, 20 milliards et 21 milliards au 31 octobre 2013).
(5) Comprend le Royaume-Uni, la Suisse et les îles Anglo-Normandes.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles de nos passifs au titre des dépôts à terme.

	Au	
(en millions de dollars canadiens)	**31 octobre 2014**	31 octobre 2013
Moins de 1 an :		
Moins de 3 mois	**57 840 $**	43 426 $
De 3 à 6 mois	**32 880**	34 532
De 6 à 12 mois	**50 300**	33 450
De 1 an à 2 ans	**54 354**	62 443
De 2 à 3 ans	**31 559**	34 519
De 3 à 4 ans	**28 946**	22 358
De 4 à 5 ans	**24 673**	25 596
Plus de 5 ans	**23 503**	25 518
	304 055 $	281 842 $
Montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 $ ou plus	**270 000 $**	247 000 $

Le tableau suivant présente les soldes moyens des dépôts et les taux d'intérêt moyens.

	Pour les exercices clos					
	le 31 octobre 2014		le 31 octobre 2013		le 31 octobre 2012	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**Soldes moyens**	**Taux moyens**	Soldes moyens	Taux moyens	Soldes moyens	Taux moyens
Canada	**477 316 $**	**1,13 %**	435 842 $	1,20 %	403 610 $	1,33 %
États-Unis	**52 058**	**0,30**	44 512	0,38	41 617	0,50
Europe (1)	**43 429**	**0,21**	38 791	0,27	33 394	0,62
Autres pays	**20 299**	**1,03**	18 571	0,95	11 979	2,20
	593 102 $	**0,99 %**	537 716 $	1,06 %	490 600 $	1,23 %

(1) Comprend le Royaume-Uni, la Suisse et les îles Anglo-Normandes.

Gestion du risque
Le risque d'assurance correspond aux fluctuations des échéances, de la fréquence et de la gravité des événements assurés par rapport à nos attentes au moment de la souscription. En raison de notre diversité géographique et de la composition de nos activités, nous ne sommes pas exposés à un degré élevé de risque de concentration. Le risque de concentration n'est pas une préoccupation majeure pour les activités d'assurance vie et maladie, car le niveau de leurs caractéristiques particulières aux régions n'est pas significatif comme celui des activités d'assurance IARD. L'exposition des activités d'assurance IARD aux concentrations de risques d'assurance est atténuée principalement grâce à un solide cadre de gestion du risque d'assurance, qui comprend des principes de souscription prudents et la diversification en fonction des gammes de produits et des régions géographiques. La réassurance est également utilisée au sein de toutes les activités d'assurance afin d'améliorer notre profil de risque et de limiter l'obligation par sinistre. Nous gérons le risque de souscription et de prix au moyen de lignes directrices sur la sélection des risques qui détaillent la catégorie, la nature et le type d'activités qui peuvent être acceptées, de politiques d'établissement des prix par gamme de produits et du contrôle centralisé de la formulation des contrats. Le risque de gestion ou de paiement inapproprié lié aux sinistres est atténué au moyen des contrôles des systèmes informatiques et de processus manuels effectués par des professionnels, ce qui, combiné à une série de politiques et de procédures détaillées, permet de s'assurer que tous les sinistres sont traités en temps opportun et de façon précise et adéquate.

Réassurance
Dans le cours normal des activités, nos activités d'assurance réassurent les risques auprès d'autres compagnies d'assurance et de réassurance en vue de diminuer notre profil de risque, de limiter l'exposition aux risques majeurs et de fournir une capacité de croissance future additionnelle. Ces ententes de réassurance ne déchargent pas nos filiales d'assurance de leurs obligations directes envers les assurés. Nous évaluons la situation financière de nos réassureurs et surveillons nos concentrations du risque de crédit afin de réduire au minimum notre exposition à des pertes liées à l'insolvabilité du réassureur. Les montants de réassurance (primes cédées) inclus dans les revenus autres que d'intérêt sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Primes et sinistres nets

	Pour les exercices clos		
(en millions de dollars canadiens)	**le 31 octobre 2014**	le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012
Primes brutes	**4 962 $**	4 785 $	4 739 $
Primes cédées à des réassureurs	**(1 220)**	(1 111)	(1 034)
Primes nettes	**3 742 $**	3 674 $	3 705 $
Indemnités et sinistres bruts	**3 692 $**	2 768 $	3 472 $
Quote-part des réassureurs des indemnités et sinistres	**(498)**	(442)	(417)
Sinistres nets	**3 194 $**	2 326 $	3 055 $

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance
Toutes les hypothèses actuarielles sont établies conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et aux exigences du BSIF. Les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur l'évaluation des passifs d'assurance, les processus utilisés pour les établir et les hypothèses utilisées au 31 octobre 2014 sont les suivants :

Polices d'assurance vie
Mortalité et morbidité – les estimations de la mortalité se fondent sur les tables de mortalité nationales et standardisées du secteur, ajustées au besoin pour tenir compte de notre propre expérience. Les estimations de la morbidité sont effectuées en fonction des taux de sinistres et de résiliations pour les polices d'assurance maladie et se basent sur notre propre expérience et celle du secteur.

Rendement prévu des placements – les hypothèses se basent sur le taux de rendement actuel, sur une hypothèse de réinvestissement et sur une provision pour pertes sur créances futures pour chaque secteur d'activité et sont établies au moyen de scénarios utilisant des taux d'intérêt, ce qui comprend les scénarios visant à déterminer les obligations minimales prescrits par les normes actuarielles.

Comportement des titulaires de police – en vertu de certaines polices, le titulaire de police dispose du droit contractuel de modifier ses indemnités et ses primes et de convertir son contrat en une forme permanente d'assurance. Tous les titulaires de police ont le droit de résilier leur contrat par déchéance. La déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime. Nous établissons les hypothèses quant à la déchéance d'après nos taux de déchéance récents, ajustés pour tenir compte des nouvelles pratiques du secteur, le cas échéant.

Polices autres que d'assurance vie
Les hypothèses liées à des sinistres non payés se rapportent à l'évolution du sinistre, du commencement au règlement final. Les hypothèses quant aux provisions, basées sur l'évolution historique des sinistres engagés/payés ajustée en fonction des modifications des produits, des processus des sinistres et des tendances législatives, donnent lieu à un ratio de la perte collective comparativement aux primes acquises.

Les hypothèses relatives au portefeuille qui ont la plus grande incidence sur les passifs nets inscrits dans nos bilans consolidés sont les suivantes :

Principales hypothèses relatives à l'assurance

	Au	
	31 octobre 2014	31 octobre 2013
Polices d'assurance vie		
Assurances – Canada		
Taux de mortalité (1)	**0,12 %**	0,12 %
Taux de morbidité (2)	**1,82**	1,99
Rendement des réinvestissements (3)	**3,15**	3,15
Taux de déchéance (4)	**0,50**	0,50
Assurances – International		
Taux de mortalité (1)	**0,43**	0,46
Rendement des réinvestissements (3)	**2,19**	2,29
Polices autres que d'assurance vie		
Ratio de perte prévu (5), (6)	**60,16**	62,14

(1) Taux de mortalité annuel moyen pour le plus important portefeuille de polices assurées.
(2) Taux de règlement net moyen pour les portefeuilles d'assurance invalidité individuels et collectifs.
(3) Taux de réinvestissement final des activités d'assurance.
(4) Taux de résiliation des polices final (taux de déchéance) pour le plus important portefeuille d'assurance vie permanente qui dépend d'un taux de résiliation plus élevé pour maintenir sa rentabilité (polices fondées sur les déchéances).
(5) Ratio des pertes liées aux sinistres et des frais de sinistres engagés par rapport aux primes nettes des activités d'assurance IARD, évaluant la rentabilité ou l'historique de pertes de l'ensemble de notre portefeuille d'affaires.
(6) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Le tableau suivant présente un sommaire de notre quote-part brute et de celle des réassureurs des passifs d'assurance à la fin de l'exercice.

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance

	Au					
	31 octobre 2014			31 octobre 2013		
(en millions de dollars canadiens)	**Montant brut**	**Montant cédé**	**Montant net**	Montant brut	Montant cédé	Montant net
Obligations liées aux polices d'assurance vie						
Assurances vie et maladie et contrats de rentes	**7 555 $**	**390 $**	**7 165 $**	7 029 $	300 $	6 729 $
Contrats de placement (1)	**5**	**–**	**5**	1	–	1
	7 560 $	**390 $**	**7 170 $**	7 030 $	300 $	6 730 $
Obligations liées aux polices autres que d'assurance vie						
Provision pour primes non acquises (1)	**419 $**	**– $**	**419 $**	410 $	– $	410 $
Provision pour réclamations non versées	**1 010**	**29**	**981**	1 005	21	984
	1 429 $	**29 $**	**1 400 $**	1 415 $	21 $	1 394 $
	8 989 $	**419 $**	**8 570 $**	8 445 $	321 $	8 124 $

(1) Les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance comprennent des contrats de placement et la provision pour primes non acquises, lesquels sont comptabilisés dans le poste Autres passifs des bilans consolidés.

Rapprochement des obligations liées aux polices d'assurance vie

	31 octobre 2014			31 octobre 2013		
(en millions de dollars canadiens)	**Montant brut**	**Montant cédé**	**Montant net**	Montant brut	Montant cédé	Montant net
Soldes au début de l'exercice	**7 030 $**	**300 $**	**6 730 $**	6 989 $	206 $	6 783 $
Polices nouvelles et en vigueur	**621**	**90**	**531**	(67)	94	(161)
Changements d'hypothèses et de méthodologie	**(95)**	**–**	**(95)**	108	–	108
Variation nette des contrats de placement	**4**	**–**	**4**	–	–	–
Soldes à la fin de l'exercice	**7 560 $**	**390 $**	**7 170 $**	7 030 $	300 $	6 730 $

Rapprochement des obligations liées aux polices autres que d'assurance vie

	31 octobre 2014			31 octobre 2013		
(en millions de dollars canadiens)	**Montant brut**	**Montant cédé**	**Montant net**	Montant brut	Montant cédé	Montant net
Soldes au début de l'exercice	**1 415 $**	**21 $**	**1 394 $**	1 354 $	27 $	1 327 $
Variations de la provision pour primes non acquises						
Primes souscrites	**942**	**91**	**851**	980	32	948
Moins : Primes acquises, montant net	**(933)**	**(91)**	**(842)**	(990)	(32)	(958)
Variations de la provision pour réclamations non versées et frais de règlement						
Sinistres engagés	**595**	**38**	**557**	652	33	619
Moins : Sinistres payés	**(590)**	**(30)**	**(560)**	(581)	(39)	(542)
Soldes à la fin de l'exercice	**1 429 $**	**29 $**	**1 400 $**	1 415 $	21 $	1 394 $

L'augmentation nette des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance par rapport à l'exercice précédent comprenait l'augmentation nette des obligations au titre de l'assurance vie et maladie, de la réassurance et de l'assurance IARD, qui s'explique par la croissance des activités et les fluctuations des marchés qui touchent les actifs garantissant les obligations au titre de l'assurance vie et maladie. Au cours de l'exercice, nous avons revu l'ensemble des principales méthodes et hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations liées aux indemnités d'assurance, ce qui a donné lieu à une diminution nette de 102 millions de dollars des passifs d'assurance, laquelle comprend i) une diminution de 37 millions découlant des mises à jour des hypothèses en raison des fluctuations nettes favorables des taux d'intérêt et du marché des titres de participation; ii) une diminution de 36 millions découlant des incidences sur le passif d'importants projets commerciaux; iii) une diminution de 21 millions découlant des changements apportés aux données et au système d'évaluation; et iv) une diminution de 8 millions découlant des mises à jour des hypothèses liées au risque d'assurance découlant surtout des hypothèses sur la mortalité, la morbidité, le maintien, les provisions pour détérioration des résultats de l'assurance IARD et les charges. Les modifications des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont reflétées dans le poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de nos comptes consolidés de résultat au cours de la période où les estimations ont subi des variations.

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant présente la sensibilité du niveau des obligations au titre des polices d'assurance présentées dans la présente note aux variations raisonnablement possibles des hypothèses actuarielles utilisées pour calculer ces obligations. La variation en pourcentage est appliquée à divers modèles existants d'hypothèses actuarielles pour obtenir l'incidence possible sur le bénéfice net. L'analyse ne vise pas à expliquer l'incidence d'une variation en pourcentage à l'égard des actifs et des passifs d'assurance présentés précédemment. L'analyse porte sur la modification d'une seule hypothèse alors que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées, ce qui est peu susceptible de se produire en pratique.

Sensibilité

		Incidence sur le bénéfice net pour l'exercice clos le	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Changement de variable	**31 octobre 2014**	31 octobre 2013
Augmentation des taux d'intérêt du marché (1)	1 %	**1 $**	27 $
Diminution des taux d'intérêt du marché (1)	1	**(3)**	(35)
Augmentation de la valeur de marché des titres de participation	10	**6**	8
Diminution de la valeur de marché des titres de participation	10	**(3)**	(2)
Augmentation des frais de maintien	5	**(25)**	(30)
Polices d'assurance vie			
Variation défavorable des taux de mortalité des bénéficiaires	2	**(72)**	(53)
Variation défavorable des taux de mortalité des assurances	2	**(47)**	(46)
Variation défavorable des taux de morbidité	5	**(156)**	(191)
Variation défavorable des taux de déchéance	10	**(192)**	(170)
Polices autres que d'assurance vie			
Augmentation du ratio de perte prévu	5	**(10)**	(11)

(1) Les sensibilités aux taux d'intérêt sur le marché ont été calculées en augmentant ou en diminuant de 100 points de base tous les points de la courbe de rendement, les variations persistant pour une année. Pour l'exercice précédent, nous avons également tenu compte d'une variation correspondante de 15 points de base du taux de réinvestissement final, ce qui n'est plus requis en raison de changements actuariels pris en compte dans la détermination du taux de réinvestissement final appliqué au cours de la période considérée.

Note 16 Fonds distincts

Nous offrons certains contrats d'assurance variables individuels qui permettent aux titulaires de police d'investir dans des fonds distincts. Les rendements du placement sur ces fonds passent directement aux titulaires de police. Le risque lié aux montants investis incombe au titulaire de police, sauf lorsque les titulaires de police ont choisi des options comportant des garanties relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance. Un passif est comptabilisé pour les garanties au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

L'actif net des fonds distincts est comptabilisé à la juste valeur. L'actif net de tous nos fonds distincts est classé dans le niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur du passif au titre des fonds distincts correspond à la juste valeur de l'actif net des fonds distincts. L'actif net des fonds distincts et le passif au titre des fonds distincts sont présentés sur des lignes séparées au bilan consolidé. Les tableaux suivants présentent la composition de l'actif net et les variations de l'actif net pour l'exercice.

Actif net des fonds distincts

	Au	
(en millions de dollars canadiens)	**31 octobre 2014**	31 octobre 2013
Trésorerie	**1 $**	6 $
Placement dans des fonds communs de placement	**675**	509
Autres passifs, montant net	**(1)**	(2)
	675 $	513 $

Note 16 Fonds distincts (suite)

Variation de l'actif net

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013
Actif net au début	513 $	383 $
Ajouts (déductions) :		
Dépôts provenant des titulaires de police	239	188
Profits réalisés et latents, montant net	52	45
Intérêts et dividendes	19	13
Paiements aux titulaires de police	(132)	(105)
Frais de gestion et d'administration	(16)	(11)
Actif net à la fin	675 $	513 $

Note 17 Avantages du personnel – Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Caractéristiques des régimes

Nous parrainons un certain nombre de programmes qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Les régimes de retraite sont administrés par des fiduciaires juridiquement distincts de la Banque. La plupart des bénéficiaires des régimes de retraite résident au Canada, et les autres bénéficiaires résident aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Caraïbes. Les modalités des régimes de retraite, y compris les décisions à l'égard des placements, des prestations de retraite et de la capitalisation, sont dictées par des comités de retraite, des fiduciaires (au Royaume-Uni) ou des dirigeants locaux. Les changements importants aux régimes doivent être approuvés par le Conseil d'administration.

Nos régimes de retraite à prestations définies prévoient des prestations de retraite établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite. Nos principaux régimes de retraite à prestations définies sont fermés aux nouveaux participants. Les nouveaux employés sont généralement admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les caractéristiques de ces régimes varient selon la région. Nous offrons également des régimes de retraite complémentaires non agréés à certains dirigeants et cadres dirigeants, lesquels sont habituellement non capitalisés ou capitalisés en partie.

Nos régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies selon le cumul des cotisations des employés et de la Banque. Les cotisations de la Banque correspondent à un pourcentage du salaire annuel de l'employé et une partie de ces cotisations dépend du montant de la cotisation et du nombre d'années de service de l'employé.

Nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi principaux offrent une protection au titre des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance invalidité et de l'assurance vie et ils couvrent des employés actuels et retraités qui résident, pour la plupart, au Canada. Ces régimes ne sont pas capitalisés, sauf si la loi l'exige.

Nous évaluons nos obligations au titre des prestations et nos actifs au titre des régimes de retraite au 31 octobre de chaque année. Tous les régimes sont évalués au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Nous capitalisons nos régimes enregistrés à prestations définies conformément aux montants déterminés sur une base actuarielle qui sont nécessaires pour remplir nos obligations au titre des avantages du personnel en vertu de la législation actuelle relative aux régimes de retraite. En ce qui a trait à notre principal régime de retraite, l'évaluation actuarielle la plus récente effectuée aux fins de la capitalisation a été finalisée le 1er janvier 2014. La prochaine évaluation actuarielle sera finalisée le 1er janvier 2015.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, les cotisations versées par la Banque aux régimes de retraite (régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies) et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ont totalisé 537 millions de dollars et 63 millions (389 millions et 55 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013), respectivement. Pour 2015, le total des cotisations versées à nos régimes de retraite à prestations définies et à nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi devrait se chiffrer à 363 millions de dollars et à 70 millions, respectivement.

Risques

En raison de la façon dont ils sont conçus, les régimes de retraite à prestations définies exposent la Banque à certains risques liés entre autres au rendement des placements, aux réductions des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, à l'augmentation de l'espérance de vie des participants aux régimes, aux niveaux futurs de l'inflation qui auront une incidence sur les augmentations des salaires dans l'avenir de même qu'aux hausses futures des coûts des soins de santé. La fermeture de nos régimes de retraite à prestations définies et la migration vers des régimes de retraite à cotisations définies fera en sorte que la volatilité liée aux coûts des services futurs diminuera avec le temps.

Le tableau suivant présente la situation financière de tous nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale, y compris les ententes de retraite conclues avec les dirigeants.

	Au			
	31 octobre 2014		31 octobre 2013	
(en millions de dollars canadiens)	**Régimes de retraite à prestations définies**	**Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi**	Régimes de retraite à prestations définies	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Canada				
Juste valeur de l'actif des régimes	**10 419 $**	**4 $**	9 454 $	3 $
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	**10 767**	**1 754**	9 519	1 636
Déficit, montant net	**(348)$**	**(1 750)$**	(65)$	(1 633)$
Autres pays				
Juste valeur de l'actif des régimes	**932 $**	**– $**	812 $	– $
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	**1 038**	**78**	894	86
Déficit, montant net	**(106)$**	**(78)$**	(82)$	(86)$
Total				
Juste valeur de l'actif des régimes	**11 351 $**	**4 $**	10 266 $	3 $
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	**11 805**	**1 832**	10 413	1 722
Total du déficit, montant net	**(454)$**	**(1 828)$**	(147)$	(1 719)$
Montants comptabilisés aux bilans consolidés				
Actifs au titre des avantages du personnel	**138 $**	**– $**	161 $	– $
Passifs au titre des avantages du personnel	**(592)**	**(1 828)**	(308)	(1 719)
Total du déficit, montant net	**(454)$**	**(1 828)$**	(147)$	(1 719)$

Le tableau suivant présente une analyse des variations de la situation financière de tous nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale, y compris les ententes de retraite conclues avec les dirigeants.

	En date du et pour l'exercice clos le			
	31 octobre 2014		31 octobre 2013	
(en millions de dollars canadiens)	**Régimes de retraite à prestations définies** (1)	**Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi**	Régimes de retraite à prestations définies (1)	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes à l'ouverture	**10 266 $**	**3 $**	9 348 $	1 $
Revenu d'intérêt	**472**	**–**	408	–
Réévaluations				
Rendement de l'actif des régimes (excluant le revenu d'intérêt)	**647**	**–**	601	–
Variation des taux de change	**60**	**–**	32	–
Cotisations – Employeur	**400**	**63**	272	55
Cotisations – Participants aux régimes	**52**	**13**	52	12
Paiements	**(456)**	**(75)**	(430)	(65)
Paiements – montants versés relativement aux liquidations	**(78)**	**–**	(4)	–
Autres	**(12)**	**–**	(13)	–
Juste valeur de l'actif des régimes à la clôture	**11 351 $**	**4 $**	10 266 $	3 $
Variation de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations				
Obligation au titre des prestations à l'ouverture	**10 413 $**	**1 722 $**	9 857 $	1 682 $
Coûts des services rendus	**315**	**31**	298	28
Coûts des services passés	**97**	**–**	(2)	(2)
Frais d'intérêt	**486**	**80**	438	73
Réévaluations				
(Gains) pertes actuariels découlant des hypothèses démographiques	**76**	**(58)**	382	51
(Gains) pertes actuariels découlant des hypothèses financières	**830**	**119**	(265)	(65)
Pertes actuarielles découlant des ajustements liés à l'expérience	**6**	**7**	49	4
Variation des taux de change	**67**	**6**	38	4
Cotisations – Participants aux régimes	**52**	**13**	52	12
Paiements	**(456)**	**(75)**	(430)	(65)
Paiements – montants versés relativement aux liquidations	**(78)**	**–**	(4)	–
Regroupements et cessions d'entreprises	**–**	**(11)**	–	–
Autres	**(3)**	**(2)**	–	–
Obligation au titre des prestations à la clôture	**11 805 $**	**1 832 $**	10 413 $	1 722 $
Obligation non capitalisée	**28 $**	**1 670 $**	27 $	1 557 $
Obligation entièrement ou partiellement capitalisée	**11 777**	**162**	10 386	165
Total de l'obligation au titre des prestations	**11 805 $**	**1 832 $**	10 413 $	1 722 $

(1) Pour les régimes de retraite qui ont un déficit de capitalisation, l'obligation au titre des prestations et la juste valeur de l'actif des régimes se chiffraient à 10 180 millions de dollars et à 9 587 millions au 31 octobre 2014, respectivement (8 996 millions et 8 688 millions au 31 octobre 2013, respectivement).

Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Le tableau qui suit présente la composition de notre charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi.

	Pour les exercices clos					
	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		
(en millions de dollars canadiens)	**le 31 octobre 2014**	le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012	**le 31 octobre 2014**	le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012
Coûts des services rendus	**315 $**	298 $	221 $	**31 $**	28 $	25 $
Coûts des services passés	**97**	(2)	1	**–**	(2)	(4)
Frais (revenu) d'intérêt, montant net	**14**	30	(4)	**80**	73	79
Réévaluations des autres avantages à long terme	**–**	–	–	**9**	(5)	2
Frais administratifs	**13**	11	11	**–**	–	–
Charge au titre des régimes à prestations définies	**439 $**	337 $	229 $	**120 $**	94 $	102 $
Charge au titre des régimes à cotisations définies	**137**	117	91	**–**	–	–
Total de la charge au titre des prestations constituées	**576 $**	454 $	320 $	**120 $**	94 $	102 $

Le total des coûts des services pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 s'est élevé à 307 millions de dollars (284 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013; 212 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2012) dans le cas des régimes de retraite au Canada et à 105 millions (12 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013; 10 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2012) dans le cas des régimes dans les autres pays. Les frais d'intérêt, montant net, pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 ont totalisé 10 millions de dollars (26 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013; revenu d'intérêt, montant net, de 8 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2012) dans le cas des régimes de retraite au Canada et 4 millions (4 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013; 4 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2012) dans le cas des régimes dans les autres pays.

Réévaluations des régimes d'avantages du personnel

Le tableau qui suit présente la composition de nos réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

	Pour les exercices clos					
	Régimes de retraite à prestations définies			Régimes de retraite à cotisations définies		
(en millions de dollars canadiens)	**le 31 octobre 2014**	le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012	**le 31 octobre 2014**	le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012
(Gains) pertes actuariels :						
Modifications des hypothèses démographiques	**76 $**	382 $	(1)$	**(54)$**	53 $	(65)$
Modifications des hypothèses financières	**830**	(265)	1 159	**113**	(62)	190
Ajustements liés à l'expérience	**6**	49	8	**–**	4	(2)
Rendement de l'actif des régimes (excluant les intérêts en fonction du taux d'actualisation)	**(647)**	(601)	(231)	**–**	–	–
	265 $	(435)$	935 $	**59 $**	(5)$	123 $

Le total des réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 correspond à une perte de 238 millions de dollars (gain de 424 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013; perte de 871 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2012) dans le cas des régimes de retraite au Canada et à une perte de 27 millions (gain de 11 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013; perte de 64 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2012) dans le cas des régimes dans les autres pays.

Politiques et stratégies de placement

L'actif des régimes de retraite à prestations définies est investi prudemment afin de respecter nos obligations à long terme au titre des prestations. Dans le cas des régimes de retraite, la stratégie de placement consiste à détenir un portefeuille de placements diversifié en ce qui a trait à la catégorie d'actifs et à l'emplacement géographique, afin de réduire le risque d'investissement spécifique sur la situation de capitalisation, tout en maximisant les rendements prévus pour respecter les obligations au titre des prestations. L'actif des régimes est investi en portant une attention particulière aux risques liés aux principaux facteurs de risque ayant une incidence sur les obligations au titre des prestations, soit les taux d'intérêt, les écarts de taux et l'inflation. La politique relative à la composition de l'actif est donc conforme à un cadre de gestion de l'actif et du passif. Au nombre des facteurs pris en considération lors de l'élaboration de notre politique relative à la composition de l'actif figurent, sans s'y limiter :

i) la nature des obligations au titre des prestations sous-jacentes, y compris la durée et le profil des échéances des passifs;
ii) les données démographiques relatives aux membres, y compris les prévisions à l'égard de l'âge normal de la retraite, des départs et des décès;
iii) la situation financière des régimes de retraite;
iv) les avantages tirés de la diversification entre diverses catégories d'actifs;
v) le rendement prévu de l'actif, y compris les valeurs de la volatilité et les corrélations des actifs et des passifs.

Afin de mettre en œuvre notre politique relative à la composition de l'actif, nous pouvons investir dans des titres de participation, des titres d'emprunt, des placements non traditionnels et des instruments dérivés. Notre position liée à certains types de placements, notamment les actions ordinaires, les titres de participation et d'emprunt sur les marchés émergents, les titres d'emprunt assortis d'une notation inférieure à BBB et les prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, ne peut être supérieure à un pourcentage défini de la valeur de marché de l'actif de nos régimes de retraite à prestations définies. Nous pouvons recourir aux instruments dérivés soit à titre d'investissement synthétique, afin de reproduire plus efficacement le rendement d'un titre sous-jacent, soit à titre de couverture du risque financier lié au portefeuille sous-jacent. Afin de gérer notre risque de crédit, les contreparties à nos instruments dérivés doivent détenir des notations minimales et conclure des conventions d'affectation d'actifs en garantie.

L'actif de nos régimes de retraite à prestations définies se compose principalement de titres de participation et de titres d'emprunt. Nos titres de participation sont généralement évalués selon les prix cotés non ajustés sur un marché actif (niveau 1) et nos titres d'emprunt sont généralement évalués selon les prix cotés pour des actifs semblables sur un marché actif (niveau 2). Les placements non traditionnels et les autres placements comprennent la trésorerie, les fonds de couverture et les placements dans des fonds privés, y compris l'infrastructure, les contrats de location de biens immobiliers, les titres de participation privés et les instruments financiers dérivés. De façon générale, dans le cas des placements dans des fonds privés, aucun prix coté sur un marché n'est disponible (niveau 2 ou niveau 3). Ces actifs sont évalués par un évaluateur indépendant, ou alors leur prix est fixé selon des données observables sur le marché.

Au cours de l'exercice, nous avons continué d'apporter des modifications aux placements et de les diversifier en fonction des facteurs de risque, dans la lignée de nos efforts visant à réduire la variabilité de la capitalisation. Par conséquent, le risque lié aux actions a été réduit par l'entremise d'une recomposition diversifiée des placements en titres de participation axée vers des placements non traditionnels de qualité ayant une faible corrélation avec les marchés des titres de participation, y compris des placements dans des fonds de couverture, des infrastructures, des titres de placements privés et des biens immobiliers. De plus, une plus grande exposition aux titres d'emprunt est utilisée pour réduire la non-concordance de la durée des actifs et des passifs, et donc la variabilité de la situation de capitalisation des régimes découlant des variations des taux d'intérêt. En raison de la sensibilité de leurs prix aux fluctuations des taux d'intérêt, les titres d'emprunt assortis d'échéances plus longues sont considérés comme une bonne couverture économique du risque lié aux passifs du régime, qui sont aussi actualisés en utilisant surtout les taux d'intérêt des obligations à long terme comme données. Nous prévoyons continuer à augmenter la pondération des titres d'emprunt pour autant que nous le permettent les conditions du marché, afin de réduire davantage le risque lié à la variabilité de la situation de capitalisation.

Répartition de l'actif des régimes à prestations définies (1)

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2014 Juste valeur	Pourcentage du total de l'actif des régimes	Prix cotés sur un marché actif (2)	Au 31 octobre 2013 Juste valeur	Pourcentage du total de l'actif des régimes	Prix cotés sur un marché actif (2)
Titres de participation						
Canada	1 623 $	14 %	100 %	1 354 $	13 %	100 %
Autres pays	2 530	22	100	2 625	25	100
Titres d'emprunt						
Obligations liées à des gouvernements – Canada	2 199	19	–	2 377	23	–
Obligations liées à des gouvernements – Autres pays	530	5	–	495	5	–
Obligations de sociétés et autres obligations	2 097	19	–	1 601	16	–
Placements non traditionnels et autres placements	2 372	21	11	1 814	18	15
	11 351 $	100 %	39 %	10 266 $	100 %	41 %

(1) La répartition de l'actif est fondée sur les placements sous-jacents détenus directement et indirectement par l'entremise de fonds, ce qui cadre avec notre politique et nos stratégies en matière de placement.

(2) Si notre évaluation des prix cotés sur un marché actif était fondée sur des placements directs, 45 % du total de l'actif des régimes serait classé comme étant évalué selon les prix cotés sur un marché actif (48 % au 31 octobre 2013).

Nos régimes de retraite au Canada sont composés de titres de participation à 38 % (40 % au 31 octobre 2013) et nos régimes dans les autres pays, à 18 % (24 % au 31 octobre 2013). Nos régimes de retraite au Canada sont composés de titres d'emprunt à 41 % (42 % au 31 octobre 2013) et nos régimes dans les autres pays, à 58 % (62 % au 31 octobre 2013). Nos régimes de retraite au Canada sont composés de placements non traditionnels et d'autres placements à 21 % (18 % au 31 octobre 2013) et nos régimes dans les autres pays, à 24 % (14 % au 31 octobre 2013).

Au 31 octobre 2014, l'actif des régimes comprenait une tranche de 1 million (1 million au 31 octobre 2013) de nos actions ordinaires d'une juste valeur de 107 millions de dollars (84 millions au 31 octobre 2013) et une tranche de 39 millions (13 millions au 31 octobre 2013) de nos titres d'emprunt. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, les dividendes reçus relativement à nos actions ordinaires détenues dans l'actif des régimes se sont établis à 4 millions de dollars (3 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013).

Profil des échéances

Le tableau suivant présente le profil des échéances de notre obligation au titre des régimes de retraite à prestations définies.

(en millions de dollars canadiens, sauf pour le nombre de participants et les durées en années)	Au 31 octobre 2014 Canada	Autres pays	Total
Nombre de participants aux régimes	75 250	10 084	85 334
Versements réels de prestations en 2014	405 $	51 $	456 $
Versements de prestations prévus en 2015	488	40	528
Versements de prestations prévus en 2016	512	41	553
Versements de prestations prévus en 2017	537	39	576
Versements de prestations prévus en 2018	560	40	600
Versements de prestations prévus en 2019	581	43	624
Versements de prestations prévus de 2020 à 2024	3 192	263	3 455
Durée moyenne pondérée des paiements de prestations définies	15,2 ans	19,8 ans	15,5 ans

Hypothèses importantes

Les méthodes auxquelles nous avons recours pour déterminer les hypothèses importantes utilisées dans le calcul de la charge au titre des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi sont décrites ci-après :

Taux d'actualisation

En ce qui a trait aux régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au Canada, à chaque date d'évaluation, tous les paiements de prestations futurs prévus sont actualisés selon les cours au comptant établis en fonction d'une courbe dérivée des rendements d'obligations de sociétés ayant une notation Aa. La courbe dérivée est basée sur des taux observés pour des obligations de société ayant une notation Aa et dont l'échéance est de moins de six ans et sur une courbe prévue des rendements de titres de société ayant une notation Aa fondée sur les écarts entre les obligations de sociétés ayant une notation Aa et les obligations des provinces ayant une notation Aa pour les titres dont l'échéance est de plus de six ans. En ce qui a trait aux régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi des autres pays, à chaque date d'évaluation, tous les paiements de prestations futurs prévus sont actualisés selon les cours au comptant établis en fonction d'une courbe des rendements d'obligations de sociétés ayant une notation Aa. Les cours au comptant au-delà de 30 ans sont réputés être équivalents au cours au comptant dans 30 ans. Le taux d'actualisation correspond au taux unique qui génère une valeur actualisée équivalente à celle calculée à partir de l'ensemble de la courbe d'actualisation. Cette méthode d'évaluation n'est pas fondée sur des hypothèses à l'égard des rendements du réinvestissement.

Taux de croissance de la rémunération future
Les hypothèses liées à la croissance de la rémunération future sont élaborées de façon distincte pour chaque régime, lorsque cela est pertinent, en fonction des hypothèses relatives à l'inflation des prix et des politiques de rémunération dans chacun des marchés, et conformément aux exigences locales prévues par la loi et à celles particulières aux régimes.

Taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé
Le calcul des coûts des soins de santé repose sur des hypothèses relatives aux tendances à long terme et à court terme, lesquelles sont fondées sur les tendances récentes des régimes et les attentes du marché.

	Au					
	Régimes de retraite à prestations définies			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		
	31 octobre 2014	31 octobre 2013	31 octobre 2012	**31 octobre 2014**	31 octobre 2013	31 octobre 2012
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations						
Taux d'actualisation	**4,10 %**	4,60 %	4,40 %	**4,20 %**	4,70 %	4,50 %
Taux de croissance de la rémunération future	**3,30 %**	3,30 %	3,30 %	**s.o.**	s.o.	s.o.
Taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé						
– Soins médicaux (1)	**s.o.**	s.o.	s.o.	**3,50 %**	3,80 %	3,90 %
– Soins dentaires	**s.o.**	s.o.	s.o.	**4,00 %**	4,00 %	4,00 %

(1) En ce qui a trait aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les taux tendanciels hypothétiques en matière de coûts des soins de santé médicaux qui sont utilisés aux fins d'évaluation du coût prévu des avantages étaient de 3,50 % pour le prochain exercice, diminuant à un taux final de 2,50 % en 2030.
s.o. sans objet

Hypothèses relatives à la mortalité
Les hypothèses relatives à la mortalité sont un élément important de l'évaluation de nos obligations en vertu des régimes de retraite à prestations définies. Ces hypothèses ont été établies selon les statistiques propres à chaque pays. L'amélioration future de l'espérance de vie est prise en compte, s'il y a lieu. Le tableau ci-dessous présente un sommaire des hypothèses relatives à la mortalité utilisées pour les principaux régimes.

	Au							
	31 octobre 2014				31 octobre 2013			
	Espérance de vie à 65 ans pour un membre actuellement âgé de				Espérance de vie à 65 ans pour un membre actuellement âgé de			
	65 ans		**45 ans**		65 ans		45 ans	
(en années)	**Homme**	**Femme**	**Homme**	**Femme**	Homme	Femme	Homme	Femme
Pays								
Canada	**23,0**	**23,5**	**24,0**	**24,5**	22,4	23,2	23,5	24,1
États-Unis	**20,6**	**22,9**	**21,1**	**23,4**	20,5	22,8	21,0	23,3
Royaume-Uni	**23,9**	**25,2**	**26,1**	**27,6**	23,8	25,1	26,0	27,5

Analyse de sensibilité
Les hypothèses utilisées peuvent avoir une incidence importante sur les obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. L'augmentation (la diminution) de l'obligation dans le tableau ci-dessous a été déterminée en présumant que toutes les autres hypothèses demeuraient inchangées. En pratique, il est peu probable que cela arrive, car les changements de certaines hypothèses peuvent être corrélés. Le tableau ci-dessous présente une analyse de sensibilité des hypothèses clés pour 2014 :

(en millions de dollars canadiens)	**Régimes de retraite à prestations définies – Augmentation (diminution) de l'obligation**	**Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi – Augmentation (diminution) de l'obligation**
Taux d'actualisation		
Incidence d'une augmentation de 50 p.b. du taux d'actualisation	**(864)$**	**(125)$**
Incidence d'une diminution de 50 p.b. du taux d'actualisation	**960**	**140**
Taux de croissance de la rémunération future		
Incidence d'une augmentation de 50 p.b. du taux de croissance de la rémunération future	**65**	**s.o.**
Incidence d'une diminution de 50 p.b. du taux de croissance de la rémunération future	**(66)**	**s.o.**
Taux de mortalité		
Incidence d'une augmentation de l'espérance de vie d'une année supplémentaire	**265**	**46**
Taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé		
Incidence d'une augmentation de 100 p.b. du taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé	**s.o.**	**131**
Incidence d'une diminution de 100 p.b. du taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé	**s.o.**	**(112)**

s.o. sans objet

Note 18 Autres passifs

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014	Au 31 octobre 2013
Garanties en espèces	**10 500 $**	8 855 $
Créditeurs et charges à payer	**2 386**	2 917
Paie et rémunération connexe	**6 582**	5 911
Sommes à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients	**2 063**	1 821
Instruments négociables	**2 416**	2 172
Intérêts courus à payer	**1 748**	1 796
Revenu différé	**1 937**	1 783
Impôt à payer	**1 691**	1 480
Certificats au titre des métaux précieux	**572**	677
Dividendes à payer	**1 127**	1 027
Passifs liés aux activités d'assurance	**617**	566
Impôt différé	**204**	170
Provisions	**500**	271
Autres	**4 966**	5 501
	37 309 $	34 947 $

Note 19 Débentures subordonnées

Les débentures sont des obligations non garanties dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Tous les rachats, toutes les annulations et tous les échanges de débentures subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation du BSIF. Toutes les débentures subordonnées sont rachetables à notre gré. Les montants ci-dessous comprennent l'incidence de la couverture de la juste valeur pour le risque de taux d'intérêt et sont présentés déduction faite de nos participations dans les titres qui n'ont pas été annulés et qui sont toujours en circulation.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les montants libellés en devises) Échéance	Date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée	Taux d'intérêt	Libellés en devises (en millions)	Au 31 octobre 2014	Au 31 octobre 2013
14 novembre 2014 (1)		10,00 %		**200 $**	217 $
4 novembre 2018	4 novembre 2013 (2)	5,45 %(3)		**–**	1 000
15 juin 2020	15 juin 2015	4,35 %(4)		**1 491**	1 508
2 novembre 2020	2 novembre 2015	3,18 %(5)		**1 483**	1 488
8 juin 2023		9,30 %		**110**	110
17 juillet 2024 (6)	17 juillet 2019	3,04 %(7)		**1 002**	–
6 décembre 2024	6 décembre 2019	2,99 %(8)		**1 992**	1 947
29 septembre 2026 (6)	29 septembre 2021	3,45 %(9)		**1 009**	–
1er novembre 2027	1er novembre 2022	4,75 %	300 $TT	**53**	49
26 juin 2037	26 juin 2017	2,86 %	10 000 JPY	**106**	109
1er octobre 2083	Toute date de paiement des intérêts	(10)		**224**	224
29 juin 2085	Toute date de paiement des intérêts	(11)	174 $ US	**196**	181
18 juin 2103	18 juin 2009 (12)	5,95 %(13)		**–**	615
				7 866 $	7 448 $
Coûts de financement différés				**(7)**	(5)
				7 859 $	7 443 $

Les modalités des débentures sont les suivantes :

(1) Toutes les débentures subordonnées à 10,00 % en circulation, d'un montant de 200 millions de dollars, sont arrivées à échéance le 14 novembre 2014.

(2) Le 4 novembre 2013, toutes les débentures subordonnées en circulation, d'un montant de 1 milliard de dollars, ont été rachetées pour un prix équivalant à 100 % de leur capital plus les intérêts courus à la date de rachat.

(3) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,00 %.

(4) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,41 %.

(5) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,21 %.

(6) Les billets sont assortis de clauses relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV), qui sont nécessaires afin que les actions soient admissibles à titre de capital réglementaire de deuxième catégorie en vertu de l'accord de Bâle III. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion de l'instrument en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Dans un tel cas, chaque billet peut être converti en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique dont le multiplicateur est 1,5, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 $; ii) le cours du marché de nos actions ordinaires selon le cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto. Le nombre d'actions émises est déterminé en divisant la valeur d'une action privilégiée par le prix de conversion. Le nombre d'actions émises est déterminé en divisant la valeur nominale du billet (y compris les intérêts courus et impayés sur ce billet) par le prix de conversion, puis en appliquant le multiplicateur.

(7) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,08 %.

(8) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,10 %.

(9) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,12 %.

(10) Portent intérêt au taux des acceptations bancaires de 30 jours, majoré de 40 points de base.

(11) Portent intérêt au taux LIMEAN de trois mois en dollars américains majoré de 25 points de base. En cas de réduction du dividende annuel que nous déclarons sur nos actions ordinaires, les intérêts à payer sur les débentures sont réduits au prorata de la réduction du dividende, et le montant de la réduction des intérêts est payable à même le produit de la vente d'actions ordinaires nouvellement émises.

(12) Le 18 juin 2014, toutes les débentures subordonnées en circulation, d'un montant de 600 millions de dollars, ont été rachetées pour un prix équivalant à 100 % de leur capital plus les intérêts courus à la date de rachat.

(13) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, tous les cinq ans par la suite, au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans majoré de 1,72 %.

Tableau des échéances
L'ensemble des échéances des débentures subordonnées, selon les dates d'échéance prévues dans les modalités d'émission, s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2014
Moins de 1 an	200 $
De 5 à 10 ans	4 086
Par la suite	3 580
	7 866 $

Note 20 Titres de fiducie de capital

Nous avons émis des instruments de capital novateurs, soit des titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS), par l'intermédiaire de deux entités structurées, c'est-à-dire la Fiducie de capital RBC (Fiducie) et la Fiducie de capital RBC II (Fiducie II). La Fiducie II a été liquidée en 2014, à la suite du rachat des titres RBC TruCS de série 2013 le 31 décembre 2013.

La Fiducie a émis des titres RBC TruCS sans droit de vote de séries 2010, 2011, 2015 et 2008-1 (titres RBC TruCS de séries 2010, 2011, 2015 et 2008-1). Les titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 ont été rachetés en 2010 et en 2011, respectivement.

Les titres RBC TruCS de séries 2015 et 2008-1 ne confèrent aucun droit de conversion ou de rachat aux détenteurs. Par conséquent, à la consolidation de la Fiducie, les titres RBC TruCS de séries 2015 et 2008-1 sont classés à titre de participation ne donnant pas le contrôle. Les détenteurs de titres RBC TruCS de séries 2015 et 2008-1 peuvent recevoir des distributions fixes semestrielles en espèces non cumulatives jusqu'au 31 décembre 2015 et au 30 juin 2018, respectivement, ainsi que des distributions en espèces selon des taux variables par la suite.

Aucune distribution ne sera payée par la Fiducie à l'égard des titres RBC TruCS si nous sommes dans l'impossibilité de déclarer des dividendes réguliers sur i) nos actions privilégiées ou sur ii) nos actions ordinaires si aucune action privilégiée n'est alors en circulation. Le cas échéant, nous recevrons, à titre de détenteur des participations restantes dans la Fiducie, la distribution des fonds nets distribuables de la Fiducie. Advenant le cas où la Fiducie ne verserait pas les distributions semestrielles en entier, nous ne déclarerons aucune forme de dividende sur nos actions privilégiées ou nos actions ordinaires pour une période donnée.

Le tableau ci-dessous présente les principales modalités et conditions des titres RBC TruCS.

Principales modalités des titres de fiducie de capital RBC

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Date d'émission	Dates de distribution	Rendement annuel	Date de rachat la plus rapprochée: Au gré de l'émetteur	Date de conversion: Au gré du détenteur	Au 31 octobre 2014 Montant en capital	Au 31 octobre 2013 Montant en capital
Fiducie de capital RBC (1), (2), (3), (4), (5), (6), (7)							
Titres inclus dans les participations ne donnant pas le contrôle							
1 200 000 titres de fiducie de capital de série 2015	28 octobre 2005	30 juin, 31 décembre	4,87 %(8)	31 décembre 2010	s.o.	**1 200 $**	1 200 $
500 000 titres de fiducie de capital de série 2008-1	28 avril 2008	30 juin, 31 décembre	6,82 %(8)	30 juin 2013	s.o.	**500**	500
Fiducie de capital RBC II (2), (3), (4), (5), (6), (7), (9)							
Titres inclus dans les dépôts							
900 000 titres de fiducie de capital de série 2013 (10)	23 juillet 2003	30 juin, 31 décembre	5,812 %	31 décembre 2008	En tout temps	**— $**	900 $

Les principales modalités et conditions à l'égard des titres RBC TruCS sont les suivantes :

(1) Sous réserve de l'approbation du BSIF, la Fiducie peut racheter les titres RBC TruCS de séries 2008-1 et 2015 sans le consentement des détenteurs de ces titres, dans leur totalité (mais non en partie), à la date de rachat la plus rapprochée indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.

(2) Sous réserve de l'approbation du BSIF, advenant le cas où un événement spécial déterminé surviendrait, les fiducies peuvent racheter les titres RBC TruCS de séries 2008-1, 2013 ou 2015 sans le consentement des détenteurs de ces titres, dans leur totalité (mais non en partie), avant la date de rachat la plus rapprochée indiquée ci-dessus.

(3) Prix de rachat pour l'émetteur : les titres RBC TruCS de série 2008-1 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu avant le 30 juin 2018, ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter du 30 juin 2018. Les titres RBC TruCS de séries 2013 et 2015 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu avant les 31 décembre 2013 et 2015, respectivement, ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter des 31 décembre 2013 et 2015, respectivement. Le prix de rachat correspond à un montant de 1 000 $ plus les distributions impayées de rachat. Le prix de rachat anticipé correspond à un montant égal au plus élevé i) du prix de rachat et ii) du prix calculé pour obtenir un rendement annuel égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada émise à la date de rachat et échéant le 30 juin 2018, majoré de 77 points de base pour la série RBC TruCS 2008-1, les 31 décembre 2013 et 2015, majoré de 23 points de base et de 19,5 points de base pour les séries RBC TruCS 2013 et 2015, respectivement.

(4) Échange automatique : sans le consentement des détenteurs, tous les titres RBC TruCS de séries 2008-1, 2013 et 2015 seront automatiquement échangés contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de séries AI,T et Z de la Banque, respectivement, advenant le cas où l'un des événements suivants surviendrait : i) les procédures visant la liquidation de la Banque sont amorcées; ii) le BSIF prend le contrôle de la Banque; iii) les ratios du capital de première catégorie affichés par la Banque sont de moins de 5 % et les ratios de capital total sont de moins de 8 % ou iv) le BSIF demande à la Banque d'augmenter son capital ou de fournir des liquidités supplémentaires, et la Banque choisit d'effectuer l'échange automatique ou ne réussit pas à se conformer à cette demande. Les actions privilégiées de premier rang de séries AI, T et Z donnent droit à des dividendes non cumulatifs payables semestriellement en espèces. Les actions privilégiées de premier rang de série T peuvent être converties au gré du détenteur en actions ordinaires d'un nombre variable.

(5) De temps à autre, nous achetons certains instruments de capital novateurs que nous conservons temporairement. Au 31 octobre 2014, nous détenions des titres RBC TruCS 2015 d'une valeur de 9 millions de dollars (néant au 31 octobre 2013) et des titres RBC TruCS de série 2008-1 d'une valeur de 3 millions (néant au 31 octobre 2013) sous forme de titres propres, lesquels ont été déduits du capital réglementaire.

(6) Capital réglementaire : Conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF, avec prise d'effet en janvier 2013, les RBC TruCS ne sont plus admissibles à titre de capital de première catégorie supplémentaire, car ils ne respectent pas les exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité. Par conséquent, les RBC TruCS en circulation sont retirés progressivement du capital réglementaire, conformément aux lignes directrices du BSIF.

(7) Droit d'échange des détenteurs : les détenteurs des titres RBC TruCS de série 2013 peuvent en tout temps échanger, en totalité ou en partie, leurs titres RBC TruCS de série 2013 contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de série U pour chaque titre détenu. Les actions privilégiées de premier rang de série U donnent droit à des dividendes non cumulatifs payables semestriellement en espèces lorsque notre Conseil d'administration en déclare et peuvent être converties au gré du détenteur en actions ordinaires d'un nombre variable. Les titres RBC TruCS de séries 2008-1 et 2015 ne confèrent pas de tels droits aux détenteurs.

(8) Les distributions non cumulatives en espèces à l'égard des titres RBC TruCS de série 2015 seront payées semestriellement au taux de 4,87 % jusqu'au 31 décembre 2015 et au taux correspondant à la moitié du taux des acceptations bancaires de 180 jours majoré de 1,5 % par la suite. Les distributions non cumulatives en espèces à l'égard des titres RBC TruCS de série 2008-1 seront payées semestriellement au taux de 6,82 % jusqu'au 30 juin 2018 et par la suite au taux correspondant à la moitié du taux des acceptations bancaires de 180 jours, majoré de 3,5 %.

(9) Sous réserve de l'approbation du BSIF, la Fiducie II peut racheter tous les titres RBC TruCS de série 2013 en circulation sans le consentement des détenteurs de ces titres, en totalité ou en partie, à la date de rachat indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.

(10) Le 31 décembre 2013, la Fiducie II a racheté la totalité des RBC TruCS de série 2013, d'un montant en capital de 900 millions de dollars, contre un montant en espèces équivalant à un prix de rachat de 1 000 $ par part.

s.o. sans objet

Note 21 Capitaux propres

Capital social

Capital social autorisé

Actions privilégiées – Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang sans valeur nominale, pouvant être émises en série; la contrepartie globale de la totalité des actions privilégiées de premier et de second rang pouvant être émises ne peut excéder 20 milliards de dollars et 5 milliards, respectivement.

Actions ordinaires – Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale peut être émis.

Capital social en circulation

Le tableau suivant présente en détail nos actions ordinaires et privilégiées en circulation.

	Au					
	31 octobre 2014			31 octobre 2013		
(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les dividendes par action)	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions privilégiées						
Actions privilégiées de premier rang (1)						
À taux fixe et à dividende non cumulatif						
Série W	12 000	300 $	1,23 $	12 000	300 $	1,23 $
Série AA	12 000	300	1,11	12 000	300	1,11
Série AB	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18
Série AC	8 000	200	1,15	8 000	200	1,15
Série AD	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
Série AE	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
Série AF	8 000	200	1,11	8 000	200	1,11
Série AG	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
Série AH (2)	–	–	–	–	–	0,86
À taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif						
Série AJ (3)	13 579	339	0,97	16 000	400	1,25
Série AL	12 000	300	1,15	12 000	300	1,40
Série AN (4)	–	–	0,39	9 000	225	1,56
Série AP (4)	–	–	0,39	11 000	275	1,56
Série AR (4)	–	–	0,39	14 000	350	1,56
Série AT (5)	–	–	1,17	11 000	275	1,56
Série AV (5)	–	–	1,17	16 000	400	1,56
Série AX (6)	13 000	325	1,53	13 000	325	1,53
Série AZ	20 000	500	0,50	–	–	–
Série BB	20 000	500	0,46	–	–	–
À taux variable et à dividende non cumulatif						
Série AK (3)	2 421	61	0,53	–	–	–
		4 075 $			4 600 $	
Actions ordinaires						
Solde au début de l'exercice	1 441 056	14 377 $		1 445 303	14 323 $	
Émises en vertu du régime d'options sur actions (7)	2 723	150		2 528	121	
Rachetées aux fins d'annulation (8)	(1 546)	(16)		(6 775)	(67)	
Solde à la fin de l'exercice	1 442 233	14 511 $	2,84 $	1 441 056	14 377 $	2,53 $
Actions propres – actions privilégiées						
Solde au début de l'exercice	47	1 $		42	1 $	
Ventes	4 919	124		4 892	127	
Achats	(4 965)	(125)		(4 887)	(127)	
Solde à la fin de l'exercice	1	– $		47	1 $	
Actions propres – actions ordinaires						
Solde au début de l'exercice	666	41 $		543	30 $	
Ventes	70 684	5 333		71 361	4 453	
Achats	(70 458)	(5 303)		(71 238)	(4 442)	
Solde à la fin de l'exercice	892	71 $		666	41 $	

(1) Des séries d'actions privilégiées de premier rang ont été émises au prix de 25 $ l'action.

(2) Le 2 juillet 2013, nous avons racheté la totalité des 8,5 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AH émises et en circulation, contre un montant en espèces équivalant à un prix de rachat de 26 $ l'action plus les dividendes déclarés. Ce montant comprend le prix d'émission initial de 25 $ l'action plus une prime de rachat de 1 $ l'action.

(3) Le 24 février 2014, nous avons émis 2,4 millions d'actions privilégiées de premier rang à taux variable et à dividende non cumulatif, série AK, d'un montant total de 61 millions de dollars dans le cadre d'une option au gré du détenteur permettant la conversion à raison de une pour une de certaines de nos actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série AJ.

(4) Le 24 février 2014, nous avons racheté la totalité des actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série AN (9 millions d'actions), série AP (11 millions d'actions) et série AR (14 millions d'actions) émises et en circulation contre un montant en espèces, à un prix de rachat de 25 $ par action.

(5) Le 24 août 2014, nous avons racheté la totalité des actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série AT (11 millions d'actions) et série AV (16 millions d'actions) émises et en circulation contre un montant en espèces, à un prix de rachat de 25 $ par action.

(6) Le 24 novembre 2014, nous avons racheté la totalité des 13 millions d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série AX émises et en circulation contre un montant en espèces, à un prix de rachat de 25 $ par action.

(7) Comprend les ajustements de la juste valeur des options sur actions de 16 millions de dollars (14 millions en 2013).

(8) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous avons acheté aux fins d'annulation des actions ordinaires à un coût moyen de 72,64 $ l'action (60,34 $ l'action au 31 octobre 2013). La valeur comptable s'élève à 10,03 $ l'action (9,94 $ l'action au 31 octobre 2013).

Au 31 octobre 2014	Rendement annuel pour la période initiale	Prime	Dividende par action de la période considérée (1)	Date de rachat la plus rapprochée (2)	Date d'émission	Prix de rachat (2), (3)
Actions privilégiées						
Actions privilégiées de premier rang						
À taux fixe et à dividende non cumulatif						
Série W (4)	4,90 %		0,306250 $	24 février 2010	31 janvier 2005	25,00 $
Série AA	4,45 %		0,278125	24 mai 2011	4 avril 2006	25,25
Série AB	4,70 %		0,293750	24 août 2011	20 juillet 2006	25,25
Série AC	4,60 %		0,287500	24 novembre 2011	1er novembre 2006	25,50
Série AD	4,50 %		0,281250	24 février 2012	13 décembre 2006	25,50
Série AE	4,50 %		0,281250	24 février 2012	19 janvier 2007	25,50
Série AF	4,45 %		0,278125	24 mai 2012	14 mars 2007	25,50
Série AG	4,50 %		0,281250	24 mai 2012	26 avril 2007	25,50
À taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif (5)						
Série AJ	5,00 %	1,93 %	0,220000	24 février 2014	16 septembre 2008	25,00
Série AL	5,60 %	2,67 %	0,266250	24 février 2014	3 novembre 2008	25,00
Série AX	6,10 %	4,13 %	0,381250	24 novembre 2014	29 avril 2009	25,00
Série AZ (6)	4,00 %	2,21 %	0,250000	24 mai 2019	30 janvier 2014	25,00
Série BB (6)	3,90 %	2,26 %	0,243750	24 août 2019	3 juin 2014	25,00
À taux variable et à dividende non cumulatif						
Série AK (7)		1,93 %	0,180786	24 février 2019	24 février 2014	25,00

(1) Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées de chacune des séries sont payables trimestriellement, selon les modalités et les dates déterminées par le Conseil d'administration, le 24 de chaque mois de février, mai, août et novembre ou aux environs de ces dates.

(2) Le prix de rachat correspond au prix au 31 octobre 2014 ou au prix de rachat contractuel, selon ce qui s'applique. Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi sur les Banques* (Canada), nous pouvons, à compter des dates précisées ci-dessus, racheter les actions privilégiées de premier rang. Sauf indication contraire, les actions peuvent être rachetées en espèces à un prix de 25 $ par action si les actions sont rachetées à la date de rachat la plus rapprochée et à la même date tous les cinq ans par la suite. Dans le cas des actions de série W, AA, AB, AC, AD, AE, AF et AG, elles peuvent être rachetées en espèces, à un prix de 26 $ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant à la date de rachat la plus rapprochée, diminué de 0,25 $ pour chaque période de 12 mois subséquente jusqu'à atteindre le prix par action de 25 $ si les actions sont rachetées quatre ans après la date de rachat la plus rapprochée ou par la suite.

(3) Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi sur les Banques* (Canada), nous pouvons racheter aux fins d'annulation des actions privilégiées de premier rang de chacune des séries, au prix ou aux prix les plus bas auxquels, selon le Conseil d'administration, ces actions peuvent être obtenues.

(4) Sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto, nous pouvons, à compter du 24 février 2010, convertir les actions privilégiées de premier rang de série W en actions ordinaires. Les actions privilégiées de premier rang de série W peuvent être converties en un nombre d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 $ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'opération.

(5) Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat la plus rapprochée et tous les cinq ans par la suite à un taux équivalant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans, plus la prime indiquée. Les détenteurs ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang à taux variable à dividende non cumulatif, sous certaines conditions, à la date de rachat la plus rapprochée et tous les cinq ans par la suite, à un taux équivalant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois, plus la prime indiquée.

(6) Les actions privilégiées sont assorties de clauses relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV), qui sont nécessaires afin que les actions soient admissibles à titre de capital réglementaire de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion de l'instrument en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Dans un tel cas, chaque action privilégiée peut être convertie en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 $; ii) le cours du marché de nos actions ordinaires selon le cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto. Le nombre d'actions émises est déterminé en divisant la valeur d'une action privilégiée (25,00 $ plus les dividendes déclarés et non versés) par le prix de conversion.

(7) Le taux de dividende équivaut au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois, plus la prime indiquée. Les détenteurs ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série AJ, sous certaines conditions, le 24 février 2019 et tous les cinq ans par la suite.

Restrictions relatives au paiement des dividendes

La *Loi sur les Banques* (Canada) nous interdit de déclarer des dividendes sur nos actions privilégiées ou ordinaires si, ce faisant, nous contrevenons, ou contreviendrions, aux règles relatives à la suffisance du capital et aux liquidités ou à toute autre directive de réglementation publiée en vertu de la Loi. En outre, nous ne pouvons en aucun cas verser des dividendes sur nos actions ordinaires tant que l'ensemble des dividendes sur nos actions privilégiées n'ont pas été déclarés et versés, ou réservés aux fins du versement. Nous avons convenu que s'il advenait que la Fiducie ne soit pas en mesure de verser la totalité des distributions requises sur les titres de fiducie de capital, nous ne verserions aucun dividende de quelque nature que ce soit sur nos actions privilégiées et ordinaires. Se reporter à la note 20.

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Régime de réinvestissement de dividendes

Notre régime de réinvestissement de dividendes (régime) offre aux actionnaires ordinaires et privilégiés la possibilité de recevoir des actions ordinaires additionnelles plutôt que des dividendes en espèces. Le régime n'est offert qu'aux actionnaires résidant au Canada ou aux États-Unis. Les exigences de notre régime sont remplies soit au moyen d'achats d'actions sur le marché libre, soit au moyen d'actions propres. Au cours de 2014 et de 2013, les exigences de notre régime de réinvestissement de dividendes ont été remplies au moyen d'achats d'actions sur le marché libre.

Actions disponibles pour émission future

Au 31 octobre 2014, 43,7 millions d'actions ordinaires étaient disponibles pour émission future dans le cadre de notre régime de réinvestissement de dividendes et de l'exercice potentiel d'options sur actions en cours. En outre, nous pourrions émettre un maximum de 38,9 millions d'actions propres ordinaires en vertu du Régime général d'épargne et d'achat de titres de la Banque, approuvé par les actionnaires le 26 février 2009.

Participations ne donnant pas le contrôle

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014	Au 31 octobre 2013
Titres de fiducie de capital RBC (1)		
Série 2015	**1 211 $**	1 220 $
Série 2008-1	**508**	511
Autres	**94**	64
	1 813 $	1 795 $

(1) Au 31 octobre 2014, les titres RBC TruCS de série 2015 comprenaient des intérêts courus d'un montant de 20 millions de dollars (20 millions au 31 octobre 2013), déduction faite des titres propres de 9 millions (néant au 31 octobre 2013). Les titres de série 2008-1 comprenaient des intérêts courus de 11 millions de dollars (11 millions au 31 octobre 2013), déduction faite des titres propres de 3 millions (néant au 31 octobre 2013).

Note 22 Rémunération fondée sur des actions

Régimes d'options sur actions

Nous offrons des régimes d'options sur actions à certains employés clés. En vertu de ces régimes, des options sont périodiquement octroyées pour acquérir des actions ordinaires. Le prix d'exercice de chaque option octroyée correspond au cours moyen pondéré en fonction du volume d'un lot régulier (100 actions) de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto : i) le jour précédant le jour de l'octroi ou ii) pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement le jour de l'octroi, selon le plus élevé des deux montants. Les droits des options sont acquis sur une période de quatre ans pour les employés et les options peuvent être exercées pour une période n'excédant pas dix ans à partir de la date d'octroi.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 à l'égard des régimes d'options sur actions s'est établie à 7 millions de dollars (7 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013; 7 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2012). Au 31 octobre 2014, la charge de rémunération liée aux options dont les droits n'étaient pas acquis s'élevait à 4 millions de dollars (5 millions au 31 octobre 2013; 7 millions au 31 octobre 2012) et devait être amortie sur une période moyenne pondérée de 1,4 an (1,1 an au 31 octobre 2013; 1,5 an au 31 octobre 2012).

Une analyse de la fluctuation du nombre d'options et de la moyenne pondérée du prix d'exercice est présentée ci-après :

Sommaire des activités visant les options sur actions ainsi que des données qui s'y rapportent

(en dollars canadiens par option, sauf le nombre d'options)	31 octobre 2014		31 octobre 2013		31 octobre 2012	
	Nombre d'options (en milliers)	**Moyenne pondérée du prix d'exercice**	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix d'exercice	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix d'exercice
En cours au début de l'exercice	**10 604**	**50,39 $**	12 304	48,12 $	14 413	45,06 $
Octroyées	**705**	**69,17**	906	58,65	1 161	48,93
Exercées (1), (2)	**(2 723)**	**49,03**	(2 528)	42,22	(3 174)	34,36
Ayant fait l'objet d'une renonciation au cours de l'exercice	**(7)**	**52,92**	(78)	53,27	(96)	52,37
En cours à la fin de l'exercice	**8 579**	**52,36 $**	10 604	50,39 $	12 304	48,12 $
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	**4 987**	**49,60 $**	5 711	47,80 $	6 544	45,43 $
Pouvant être octroyées	**11 443**		12 140		12 968	

(1) Le montant des espèces reçu par suite de l'exercice d'options au cours de l'exercice s'est élevé à 133 millions de dollars (107 millions au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013; 109 millions au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012), et le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'exercice s'est établi à 74,27 $ (63,17 $ au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013; 54,48 $ au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012).

(2) De nouvelles actions ont été émises pour toutes les options sur actions exercées en 2014, en 2013 et en 2012. Se reporter à la note 21.

Options en cours au 31 octobre 2014, en fonction des fourchettes de prix d'exercice :

(en dollars canadiens par option, sauf le nombre d'options)	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options (en milliers)	**Moyenne pondérée du prix d'exercice (1)**	**Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée**	**Nombre d'options (en milliers)**	**Moyenne pondérée du prix d'exercice (1)**
De 31,70 $ à 35,37 $	**1 031**	**35,35 $**	**4,09**	**1 031**	**35,35 $**
De 44,13 $ à 48,93 $	**1 448**	**47,86**	**5,75**	**322**	**44,13**
De 50,55 $ à 52,94 $	**2 323**	**52,66**	**5,02**	**1 452**	**52,70**
De 54,99 $ à 57,90 $	**2 182**	**55,08**	**4,33**	**2 182**	**55,08**
De 58,65 $ à 69,17 $	**1 595**	**63,30**	**8,55**	**–**	**–**
Total	**8 579**	**52,36 $**	**5,51**	**4 987**	**49,60 $**

(1) Les prix d'exercice moyens pondérés ont été révisés de façon à refléter la conversion d'options libellées en devises au taux de change en vigueur au 31 octobre 2014.

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014 a été estimée à 7,19 $ (5,33 $ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013; 4,42 $ pour l'exercice clos le 31 octobre 2012). Cette estimation a été déterminée au moyen du modèle de Black et Scholes à la date de l'octroi, en tenant compte des modalités particulières en vertu desquelles les options sont octroyées, notamment la période d'acquisition des droits, la volatilité prévue du cours de l'action estimée en fonction de la volatilité moyenne historique du cours de l'action et de la volatilité implicite des options négociées sur nos actions ordinaires assorties d'une échéance semblable à celle des options offertes aux employés. Les hypothèses suivantes ont été utilisées aux fins de la détermination de la juste valeur des options octroyées :

Hypothèses moyennes pondérées

	Pour les exercices clos		
(en dollars canadiens par action, sauf les pourcentages)	**le 31 octobre 2014**	le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012
Cours de l'action à la date de l'octroi	**68,75 $**	58,65 $	48,19 $
Taux d'intérêt sans risque	**1,95 %**	1,38 %	1,38 %
Rendement prévu des actions	**3,94 %**	4,19 %	3,93 %
Volatilité prévue du cours des actions	**18 %**	18 %	18 %
Durée de vie prévue des options	**6 ans**	6 ans	6 ans

Régimes d'épargne et d'actionnariat des employés

Nous offrons à plusieurs employés l'occasion de détenir nos actions ordinaires au moyen de régimes d'épargne et d'actionnariat. En vertu de ces régimes, les employés peuvent généralement verser des cotisations variant entre 1 % et 10 % de leur salaire annuel ou sur la base de prestations pour les employés touchant des commissions. Pour chaque cotisation se situant dans une fourchette de 1 % à 6 %, nous constituerons un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l'employé dans nos actions ordinaires. Pour le régime d'épargne RBC DVM, notre cotisation annuelle maximale s'établit à 4 500 $ par employé. Pour le régime d'intéressement RBC RU, notre cotisation annuelle maximale est fixée à 1 500 £ par employé. En vertu de ces régimes, nous avons versé 85 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014 (77 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013; 75 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2012) pour l'acquisition de nos actions ordinaires. Au 31 octobre 2014, un total de 38 millions d'actions ordinaires étaient détenues en vertu de ces régimes (38 millions d'actions ordinaires au 31 octobre 2013; 37 millions d'actions ordinaires au 31 octobre 2012).

Régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

Nous offrons des régimes d'unités d'actions différées aux dirigeants, aux administrateurs qui ne sont pas nos employés et à certains employés clés. En vertu de ces régimes, les dirigeants ou les administrateurs peuvent choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de leur prime de rendement annuelle variable à court terme ou de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées). Le choix de participer au régime doit être fait avant le début de l'exercice. Les unités d'actions différées génèrent des dividendes sous forme d'unités d'actions additionnelles au taux des dividendes sur des actions ordinaires. Le participant ne peut convertir ces unités d'actions qu'au moment de prendre sa retraite, en cas d'une invalidité permanente ou lorsqu'il quitte son poste. La valeur en espèces des unités d'actions différées équivaut à la valeur de marché des actions ordinaires à la date de conversion.

Nous avons un régime de primes différées pour certains employés clés du secteur Marchés des Capitaux. La prime différée est investie en unités d'actions de RBC et un pourcentage précis des droits est acquis chaque année, à la date anniversaire de l'attribution, sur une période de trois ans. Le montant de chaque tranche de droits acquis est payé en espèces et est fondé sur le nombre initial d'unités d'actions de RBC plus les dividendes cumulés, évalués au moyen du cours de clôture moyen des actions ordinaires de RBC pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'acquisition des droits.

Nous offrons à certains employés clés des régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement; les droits rattachés à ces actions s'acquièrent après trois ans. Lorsque les droits sont acquis, l'attribution est payée en espèces et est fondée sur le nombre initial d'unités d'actions de RBC attribuées plus les dividendes cumulés, évalués au moyen du cours de clôture moyen des actions ordinaires de RBC pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'acquisition des droits. Aux termes de certains régimes, une partie des attributions peut être augmentée ou diminuée d'au plus 25 %, selon le rendement total pour les actionnaires que nous avons obtenu par rapport à celui d'un ensemble défini d'institutions financières mondiales homologues. Nous offrions antérieurement une rémunération différée à certains employés sous forme d'actions ordinaires, lesquelles étaient détenues en fiducie et accumulaient des dividendes pendant la période d'acquisition des droits de trois ans.

Nous maintenons un régime de rémunération différée non admissible pour des employés clés aux États-Unis conformément à une entente appelée le régime d'accumulation de patrimoine américain de RBC. Ce régime permet aux employés admissibles de différer une partie de leur revenu annuel et de répartir les reports parmi différents fonds, y compris un fonds d'unités d'actions qui suit de près la valeur de nos actions ordinaires. Certains reports peuvent aussi être admissibles à nos contributions équivalentes. Toutes les contributions équivalentes sont attribuées au fonds d'unités d'actions de RBC.

Notre passif au titre des attributions octroyées aux termes des régimes d'unités d'actions différées et des autres régimes est évalué à la juste valeur, en fonction du cours du marché de nos actions ordinaires. Les tableaux suivants présentent nos obligations au titre des régimes d'unités d'actions différées et des autres régimes, et les charges (économies) de rémunération connexes comptabilisées pour l'exercice.

Obligation au titre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

	31 octobre 2014			31 octobre 2013			31 octobre 2012		
	Unités octroyées au cours de l'exercice		Unités en circulation à la fin de l'exercice	Unités octroyées au cours de l'exercice		Unités en circulation à la fin de l'exercice	Unités octroyées au cours de l'exercice		Unités en circulation à la fin de l'exercice
(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'unités et les montants par unité)	Nombre d'unités octroyées (en milliers)	Juste valeur moyenne pondérée	Valeur comptable	Nombre d'unités octroyées (en milliers)	Juste valeur moyenne pondérée	Valeur comptable	Nombre d'unités octroyées (en milliers)	Juste valeur moyenne pondérée	Valeur comptable
Régimes d'unités d'actions différées	**315**	**71,57 $**	**333 $**	265	60,83 $	307 $	302	59,60 $	229 $
Régime de primes différées	**5 339**	**78,97**	**1 585**	5 215	69,45	1 517	8 917	56,72	1 494
Régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement	**2 181**	**68,09**	**503**	2 337	58,62	440	2 570	49,03	307
Régime d'accumulation de patrimoine américain de RBC	**69**	**74,68**	**343**	374	61,23	301	458	51,91	253
Autres régimes fondés sur des actions	**845**	**70,32**	**118**	809	60,47	76	437	51,34	45
	8 749	**75,12 $**	**2 882 $**	9 000	65,23 $	2 641 $	12 684	54,87 $	2 328 $

Charges de rémunération comptabilisées au titre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

	Pour les exercices clos		
(en millions de dollars canadiens)	**le 31 octobre 2014**	le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012
Régimes d'unités d'actions différées	**61 $**	53 $	29 $
Régime de primes différées	**121**	284	185
Régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement	**243**	249	151
Régime d'accumulation de patrimoine américain de RBC	**147**	211	136
Autres régimes fondés sur des actions	**65**	46	29
	637 $	843 $	530 $

Note 23 Revenus et charges découlant de certains instruments financiers

Les profits et les pertes découlant des instruments financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf de ceux qui soutiennent nos services d'assurances, sont comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêt. Le revenu d'intérêt et le revenu de dividendes connexes sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt.

Profits nets (pertes nettes) découlant des instruments financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net (1)

	Pour les exercices clos		
(en millions de dollars canadiens)	**le 31 octobre 2014**	le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012
Profits nets (pertes nettes)			
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (2)	**922 $**	875 $	1 217 $
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (3)	**(132)**	(30)	(54)
	790 $	845 $	1 163 $
Par gamme de produits			
Taux d'intérêt et crédit	**603 $**	593 $	805 $
Titres de participation	**(190)**	(55)	(8)
Contrats de change et sur marchandises	**377**	307	366
	790 $	845 $	1 163 $

(1) Les montants qui suivent ont trait à nos activités d'assurance et ils sont exclus des revenus autres que d'intérêt, mais inclus dans le poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires des comptes consolidés de résultat : les profits nets (pertes nettes) découlant des instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net se sont établis à 515 millions de dollars [(496) millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013; 439 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2012].
(2) Compte non tenu des dérivés désignés comme instruments de couverture. Se reporter à la note 8 pour en savoir davantage sur les profits (pertes) sur ces dérivés.
(3) Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, des pertes nettes liées à la juste valeur de 414 millions de dollars sur les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, autres que celles attribuables aux variations de notre propre risque de crédit, ont été incluses dans les revenus autres que d'intérêt.

Revenu net d'intérêt tiré des instruments financiers (1)

	Pour les exercices clos		
(en millions de dollars canadiens)	**le 31 octobre 2014**	le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012
Revenu d'intérêt			
Instruments financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net	**4 246 $**	3 959 $	4 955 $
Autres catégories d'instruments financiers (2)	**17 773**	17 189	15 814
	22 019	21 148	20 769
Frais d'intérêt			
Instruments financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net	**2 198 $**	2 260 $	3 029 $
Autres catégories d'instruments financiers	**5 705**	5 639	5 301
	7 903	7 899	8 330
Revenu net d'intérêt	**14 116 $**	13 249 $	12 439 $

(1) Les montants qui suivent ont trait à nos activités d'assurance et ils sont exclus du revenu net d'intérêt, mais inclus dans le poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires des comptes consolidés de résultat : revenu d'intérêt de 435 millions de dollars (470 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013; 466 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2012) et frais d'intérêt de néant (néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2013; néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2012).
(2) Se reporter à la note 5 pour de l'information sur le revenu d'intérêt couru sur les actifs financiers qui ont subi une perte de valeur.

Note 23 Revenus et charges découlant de certains instruments financiers (suite)

Revenu tiré des autres catégories d'instruments financiers (1), (2)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012
Profits nets (pertes nettes) découlant d'instruments financiers évalués au coût amorti (3)	**(7)$**	– $	(4)$
Honoraires nets qui ne font pas partie intégrante du taux d'intérêt effectif au titre d'actifs et de passifs financiers	**4 190**	3 869	3 378
Honoraires nets provenant des activités de fiducie et autres activités connexes	**9 138**	7 990	6 595

(1) Se reporter à la note 4 pour de l'information sur les profits nets (pertes nettes) sur les titres disponibles à la vente.
(2) Se reporter à la note 4 pour de l'information sur les pertes de valeur des titres disponibles à la vente et des titres détenus jusqu'à leur échéance, ainsi qu'à la note 5 pour de l'information sur les pertes de valeur des prêts.
(3) Les instruments financiers évalués au coût amorti comprennent les titres détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et les passifs financiers évalués au coût amorti.

Note 24 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt se compose de ce qui suit :

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012
Charge (économie) d'impôt présentée dans les comptes consolidés de résultat			
Impôt exigible			
Charge d'impôt pour l'exercice considéré	**2 858 $**	2 516 $	2 166 $
Ajustements au titre des exercices précédents	**(64)**	(289)	(184)
Économie découlant d'une perte fiscale, d'un crédit d'impôt ou d'une différence temporaire d'une période précédente non constatés antérieurement	**(4)**	(2)	–
	2 790	2 225	1 982
Impôt différé			
Naissance et renversement des différences temporaires	**(156)**	(100)	(107)
Incidence des modifications des taux d'imposition	**(3)**	(1)	2
Ajustements au titre des exercices précédents	**74**	(5)	167
Économie découlant d'une perte fiscale, d'un crédit d'impôt ou d'une différence temporaire d'une période précédente non constatés antérieurement	**(3)**	(46)	(16)
Réduction de valeur	**4**	32	–
	(84)	(120)	46
	2 706	2 105	2 028
Charge d'impôt présentée dans les états consolidés du résultat global et des variations des capitaux propres			
Autres éléments du résultat global			
Profits nets latents sur les titres disponibles à la vente	**70**	3	72
Reclassement en résultat de profits sur les titres disponibles à la vente	**(12)**	(20)	(2)
Profits de change latents	**5**	2	1
(Pertes) profits de change liés aux activités de couverture	**(561)**	(322)	39
Reclassement de (profits) pertes sur les activités de couverture des investissements nets	**1**	–	(59)
(Pertes nettes) profits nets latents sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**(39)**	(4)	11
Reclassement en résultat de (profits) pertes sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**10**	(11)	10
Réévaluation des régimes d'avantages du personnel	**(88)**	121	(279)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	**(22)**	–	–
Frais d'émission	**(7)**	–	–
	(643)	(231)	(207)
Total de la charge d'impôt	**2 063 $**	1 874 $	1 821 $

Notre taux d'imposition effectif est passé de 20,1 % en 2013 à 23,1 % en 2014, essentiellement en raison d'ajustements fiscaux nets favorables de 214 millions de dollars liés à des exercices antérieurs comptabilisés en 2013, lesquels sont présentés au poste Autres dans le tableau ci-dessous.

Le tableau suivant présente une analyse des différences entre la charge d'impôt présentée dans les comptes consolidés de résultat et les montants calculés au taux canadien prévu par la loi.

Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la loi

	Pour les exercices clos					
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**le 31 octobre 2014**		le 31 octobre 2013		le 31 octobre 2012	
Impôt sur le résultat au taux d'imposition canadien prévu par la loi	**3 080 $**	**26,3 %**	2 737 $	26,2 %	2 531 $	26,4 %
(Diminution) augmentation de l'impôt attribuable à ce qui suit :						
Taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales	**(272)**	**(2,3)**	(190)	(1,8)	(299)	(3,1)
Perte de valeur du goodwill	**–**	**–**	–	–	37	0,4
Revenu tiré de valeurs mobilières exonéré d'impôt	**(386)**	**(3,3)**	(294)	(2,8)	(330)	(3,4)
Modification du taux d'imposition	**(3)**	**–**	(1)	–	2	–
Incidence d'une perte fiscale, d'un crédit d'impôt ou de différences temporaires non constatés antérieurement	**(7)**	**(0,1)**	(48)	(0,5)	(16)	(0,1)
Autres	**294**	**2,5**	(99)	(1,0)	103	1,0
Impôt sur le résultat présenté dans les comptes consolidés de résultat/ taux d'imposition effectif	**2 706 $**	**23,1 %**	2 105 $	20,1 %	2 028 $	21,2 %

Les actifs et les passifs d'impôt différé découlent des reports en avant de pertes fiscales et des différences temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable inscrite aux bilans consolidés.

Composantes importantes des actifs et des passifs d'impôt différé

	Au 31 octobre 2014						
(en millions de dollars canadiens)	**Actif net au 1er novembre 2013**	**Variation par le biais des capitaux propres**	**Variation par le biais du résultat net**	**Écart de change**	**Acquisitions/ cessions**	**Autres**	**Actif net au 31 octobre 2014**
Actif (passif) d'impôt différé, montant net							
Provision pour pertes sur créances	**413 $**	**– $**	**(37)$**	**– $**	**– $**	**– $**	**376 $**
Rémunération différée	**1 290**	**–**	**151**	**72**	**–**	**–**	**1 513**
Charges liées au réalignement de l'entreprise	**6**	**–**	**3**	**–**	**–**	**–**	**9**
Reports en avant de pertes fiscales	**62**	**–**	**(19)**	**1**	**–**	**–**	**44**
Revenu différé	**42**	**–**	**78**	**–**	**–**	**–**	**120**
Titres disponibles à la vente	**102**	**(49)**	**(19)**	**(4)**	**–**	**–**	**30**
Locaux et matériel	**(227)**	**–**	**(99)**	**4**	**–**	**–**	**(322)**
Charge différée	**(80)**	**7**	**(25)**	**–**	**–**	**–**	**(98)**
Montant lié aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi	**492**	**88**	**(16)**	**2**	**–**	**–**	**566**
Immobilisations incorporelles	**(279)**	**–**	**5**	**(8)**	**–**	**–**	**(282)**
Autres	**150**	**–**	**62**	**10**	**–**	**–**	**222**
	1 971 $	**46 $**	**84 $**	**77 $**	**– $**	**– $**	**2 178 $**
Composés des éléments suivants :							
Actifs d'impôt différé	**2 141 $**						**2 382 $**
Passifs d'impôt différé	**(170)**						**(204)**
	1 971 $						**2 178 $**

	Au 31 octobre 2013						
(en millions de dollars canadiens)	Actif net au 1er novembre 2012	Variation par le biais des capitaux propres	Variation par le biais du résultat net	Écart de change	Acquisitions/ cessions	Autres	Actif net au 31 octobre 2013
Actif (passif) d'impôt différé, montant net							
Provision pour pertes sur créances	418 $	– $	(55)$	(1)$	58 $	(7)$	413 $
Rémunération différée	988	–	270	33	–	(1)	1 290
Charges liées au réalignement de l'entreprise	39	–	(33)	–	–	–	6
Reports en avant de pertes fiscales	72	1	(13)	–	–	2	62
Revenu différé	97	–	2	–	(57)	–	42
Titres disponibles à la vente	140	(1)	(39)	2	–	–	102
Locaux et matériel	(150)	–	(83)	1	–	5	(227)
Charge différée	(81)	–	1	–	–	–	(80)
Montant lié aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi	555	(121)	53	5	–	–	492
Immobilisations incorporelles	(230)	–	(15)	(7)	(31)	4	(279)
Autres	80	1	32	1	31	5	150
	1 928 $	(120)$	120 $	34 $	1 $	8 $	1 971 $
Composés des éléments suivants :							
Actifs d'impôt différé	2 071 $						2 141 $
Passifs d'impôt différé	(143)						(170)
	1 928 $						1 971 $

Note 24 Impôt sur le résultat (suite)

Le montant des reports en avant de pertes fiscales lié aux actifs d'impôt différé se rapporte aux pertes subies par nos activités au Luxembourg, au Royaume-Uni, aux États-Unis, dans les Antilles et au Japon. Des actifs d'impôt différé de 44 millions de dollars (62 millions au 31 octobre 2013) ont été comptabilisés au 31 octobre 2014 à l'égard des pertes fiscales subies au cours de l'exercice considéré ou des exercices précédents. La comptabilisation de ces montants dépend des prévisions concernant les bénéfices imposables futurs. Les prévisions de la direction s'appuient sur l'hypothèse qu'il est probable que les résultats des activités futures généreront un bénéfice imposable suffisant pour utiliser les actifs d'impôt différé. Les prévisions reposent sur le soutien continu en matière de liquidité et de capital fourni à nos activités d'exploitation, notamment sur les stratégies de planification fiscale mises en œuvre pour offrir un tel soutien.

Au 31 octobre 2014, des pertes fiscales inutilisées, des crédits d'impôt et des différences temporaires déductibles de 532 millions de dollars, de 267 millions et de 7 millions (514 millions, 183 millions et néant au 31 octobre 2013), qui pouvaient être portés en diminution des ajustements fiscaux éventuels ou du bénéfice imposable futur, n'ont pas été comptabilisés en tant qu'actif d'impôt différé. Ce montant comprend des pertes fiscales inutilisées de 167 millions de dollars (168 millions au 31 octobre 2013), qui arriveront à échéance dans deux à quatre ans, et de 365 millions (346 millions au 31 octobre 2013), qui arriveront à échéance après quatre ans. Des crédits d'impôt de 6 millions de dollars (néant au 31 octobre 2013) arriveront à échéance dans deux à quatre ans, et des crédits d'impôt de 261 millions (183 millions au 31 octobre 2013) arriveront à échéance après quatre ans. De plus, des différences temporaires déductibles de 7 millions de dollars (néant au 31 octobre 2013) arriveront à échéance après quatre ans.

Le montant des différences temporaires associées aux participations dans des filiales, des succursales et des entreprises associées et aux participations dans des coentreprises pour lesquelles aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé par la société mère s'élevait à 9,0 milliards de dollars au 31 octobre 2014 (7,7 milliards au 31 octobre 2013).

Note 25 Bénéfice par action

	Pour les exercices clos		
(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	**le 31 octobre 2014**	le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012
Bénéfice de base par action			
Bénéfice net	**9 004 $**	8 342 $	7 507 $
Perte nette liée aux activités abandonnées	**–**	–	(51)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	**9 004**	8 342	7 558
Dividendes sur actions privilégiées	**(213)**	(253)	(258)
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	**(94)**	(98)	(97)
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires lié aux activités poursuivies	**8 697**	7 991	7 203
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	**1 442 553**	1 443 735	1 442 167
Bénéfice (perte) de base par action			
Activités poursuivies (en dollars)	**6,03 $**	5,53 $	4,99 $
Activités abandonnées (en dollars)	**–**	–	(0,03)
	6,03 $	5,53 $	4,96 $
Bénéfice dilué par action			
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires lié aux activités poursuivies	**8 697 $**	7 991 $	7 203 $
Incidence dilutive des actions échangeables	**21**	53	53
Bénéfice net lié aux activités poursuivies disponible pour les actionnaires ordinaires, compte tenu de l'incidence dilutive des actions échangeables	**8 718**	8 044	7 256
Perte nette liée aux activités abandonnées disponible pour les actionnaires ordinaires	**–**	–	(51)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	**1 442 553**	1 443 735	1 442 167
Options sur actions (1)	**2 938**	2 320	1 626
Actions pouvant être émises en vertu d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions	**–**	74	433
Actions échangeables (2)	**6 512**	20 400	24 061
Nombre moyen d'actions ordinaires dilué (en milliers)	**1 452 003**	1 466 529	1 468 287
Bénéfice (perte) dilué par action			
Activités poursuivies (en dollars)	**6,00 $**	5,49 $	4,94 $
Activités abandonnées (en dollars)	**–**	–	(0,03)
	6,00 $	5,49 $	4,91 $

(1) L'incidence de la dilution liée aux options sur actions a été établie au moyen de la méthode des actions propres. Lorsque le prix d'exercice des options en cours excède le cours moyen du marché de nos actions ordinaires, les options sont exclues du calcul du bénéfice dilué par action. Les montants suivants ont été exclus du calcul du bénéfice dilué par action : pour les exercices clos les 31 octobre 2014 et 2013, aucune option en cours n'a été exclue du calcul du bénéfice dilué par action; pour pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, un nombre moyen d'options en cours de 3 992 229 ayant un prix d'exercice moyen de 55,05 $.

(2) Comprend les actions privilégiées échangeables et les titres de fiducie de capital.

Note 26 Garanties, engagements, actifs donnés en garantie et éventualités

Garanties et engagements

Nous avons recours à des garanties et à d'autres instruments de crédit hors bilan afin de répondre aux besoins de financement de nos clients.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de notre risque maximal de pertes sur créances lié aux garanties et aux engagements que nous avons fournis à des tiers. Le risque de crédit maximal lié à une garantie est le risque maximal de perte en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu de dispositions de recours ou de polices d'assurance ou en raison d'actifs détenus en garantie ou affectés en garantie. Le risque maximal de crédit lié à un engagement de prêt correspond au montant intégral de l'engagement. Dans les deux cas, le risque maximal est considérablement plus élevé que le montant comptabilisé à titre de passif dans nos bilans consolidés.

	Risque maximal de pertes sur créances	
	Au	
(en millions de dollars canadiens)	**31 octobre 2014**	31 octobre 2013
Garanties financières		
Lettres de crédit de soutien financier	**17 208 $**	15 592 $
Engagements de crédit		
Facilités de garantie de liquidités	**31 467**	32 142
Rehaussements de crédit	**3 246**	3 181
Lettres de crédit documentaire	**180**	139
Autres engagements de crédit	**137 623**	117 704
Autres engagements		
Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres	**62 319**	57 749
Garanties de bonne fin	**6 115**	5 221

Notre processus d'examen du crédit et notre politique en ce qui a trait à l'exigence de garanties et aux types de biens détenus en garantie sont habituellement les mêmes pour les garanties et les engagements que ceux qui s'appliquent aux prêts. De façon générale, nos clients sont autorisés à demander un règlement ou à utiliser nos garanties et nos engagements dans un délai de un an. Toutefois, certaines garanties peuvent être utilisées seulement si des conditions particulières sont remplies. Ces conditions, de même que certaines exigences accessoires, sont décrites aux paragraphes suivants. Nous sommes d'avis qu'il est hautement improbable que la totalité ou la plus grande partie des garanties et des engagements soient utilisés ou réglés dans un délai de un an, et les contrats pourraient venir à échéance sans que les garanties et les engagements aient été utilisés ou réglés.

Garanties financières

Lettres de crédit de soutien financier

Les lettres de crédit de soutien financier constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations envers le tiers. Dans le cas de certaines garanties, la contrepartie peut exiger que nous effectuions un paiement même si le client n'a pas failli à ses obligations. La durée à l'échéance de ces garanties peut atteindre huit ans.

Notre politique en ce qui a trait aux actifs affectés en garantie à l'égard de ces instruments et aux types de garanties détenues est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. Lorsque des actifs sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de la transaction. Les actifs affectés en garantie peuvent être composés de trésorerie, de titres et d'autres actifs.

Engagements de crédit

Facilités de garantie de liquidités

Nous fournissons des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes de papier commercial adossé à des actifs administrés par nous et par des tiers, à titre de source de financement de rechange advenant le cas où lesdits programmes ne seraient pas en mesure d'accéder aux marchés du papier commercial et, dans certaines circonstances précises, lorsque les mesures de rendement prédéterminées des actifs financiers que ces structures détiennent ne sont pas respectées. La durée restante moyenne de ces facilités de garantie de liquidités est d'environ trois ans.

Nous fournissons également des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes liés à des titres qui ne sont pas adossés à des créances, comme des billets à vue à taux variable émis par des tiers. Ces lignes de crédit fournissent à l'émetteur les fonds nécessaires pour l'achat des billets s'il se trouve dans l'incapacité de les revendre, pourvu que l'instrument et/ou l'émetteur conserve une notation de premier ordre.

Les modalités des facilités de garantie de liquidités ne nous obligent pas à avancer des fonds à ces programmes en cas de faillite ou d'insolvabilité ni, en général, à acheter des actifs non productifs ou en défaillance.

Rehaussements de crédit

Les rehaussements de crédit partiels que nous fournissons aux structures d'accueil multicédantes que nous administrons visent à protéger les investisseurs porteurs de papier commercial advenant le cas où, au moment du recouvrement des actifs sous-jacents, le rehaussement de crédit lié à la transaction ou les liquidités ne seraient pas assez élevés pour le paiement du papier commercial à l'échéance. Chaque portefeuille d'actifs est structuré de manière à obtenir une notation de titre de grande qualité au moyen de rehaussements de crédit de notre part ou de la part de tiers liés à chaque transaction. La durée restante moyenne de ces facilités de crédit s'établit à environ trois ans.

Lettres de crédit documentaire

Les lettres de crédit documentaire, qui sont des documents que nous émettons au nom de notre client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises, sont garanties par les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent.

Autres engagements de crédit
Les engagements de crédit représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations bancaires ou de lettres de crédit.

Autres engagements
Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres
Dans les transactions de prêt de titres, nous agissons à titre de mandataire pour le détenteur d'une valeur mobilière qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres. Dans le cadre de ces activités de garde, un engagement d'indemnisation peut être fourni aux clients prêteurs de titres, lequel vise à assurer que la juste valeur des titres prêtés sera remboursée dans le cas où l'emprunteur ne retournerait pas les titres empruntés et où la valeur des actifs détenus en garantie ne suffirait pas à couvrir la juste valeur de ces titres. Ces engagements d'indemnisation arrivent habituellement à échéance sans avoir été utilisés. Les échéances de ces engagements d'indemnisation varient puisque les titres prêtés comportent un droit de rappel sur demande. Les actifs détenus en garantie à l'égard des transactions de prêt de titres sont habituellement constitués de trésorerie ou de titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada, le gouvernement des États-Unis ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE.

Garanties de bonne fin
Les garanties de bonne fin constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements auprès de tiers bénéficiaires au cas où un client ne respecterait pas une obligation contractuelle non financière précise. Ces obligations comprennent habituellement des contrats de travail et de service, des garanties de bonne exécution et des garanties liées au commerce international. La durée à l'échéance de ces garanties peut atteindre huit ans.

Notre politique en ce qui a trait à l'exigence d'actifs affectés en garantie à l'égard de ces instruments et aux types de garanties détenues est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. Lorsque des actifs sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de la transaction. Les actifs affectés en garantie peuvent être composés de trésorerie, de titres et d'autres actifs.

Engagements d'indemnisation
Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des engagements d'indemnisation (qui comportent souvent des modalités standards) avec nos contreparties dans le cadre de transactions telles que les contrats d'acquisition, de vente, de fiducie, d'agence, de licence, de garde, de prestation de services et de location, ainsi que les contrats signés avec des dirigeants ou des administrateurs. Ces conventions d'indemnisation pourraient exiger que nous compensions la contrepartie pour des coûts engagés en raison d'une modification des lois et des règlements (y compris les lois fiscales) ou de poursuites ou de sanctions légales dont la contrepartie ferait l'objet par suite de la transaction. Les modalités des conventions d'indemnisation varient d'un contrat à l'autre. La nature de ces conventions d'indemnisation nous empêche d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que nous pourrions être tenus de verser aux contreparties. Par le passé, nous n'avons jamais eu à verser un montant important en vertu de tels engagements.

Montants non engagés
Les montants non engagés représentent les facilités de crédit inutilisées pour lesquelles nous pouvons retirer unilatéralement le crédit consenti à l'emprunteur. Ces montants incluent tant les engagements envers la clientèle de détail que les engagements commerciaux. Au 31 octobre 2014, le solde total des montants non engagés se chiffrait à 195 milliards de dollars (183 milliards au 31 octobre 2013).

Actifs donnés en garantie et actifs affectés en garantie
Dans le cours normal de nos activités, nous donnons en garantie des actifs et concluons des conventions d'affectation d'actifs en garantie conformément à des modalités qui sont habituelles pour nos activités régulières de prêt, d'emprunt et de négociation comptabilisées dans nos bilans consolidés. Voici des exemples des modalités générales liées aux actifs donnés en garantie et aux actifs affectés en garantie:

- Les risques et les avantages liés aux actifs donnés en garantie reviennent à l'emprunteur.
- Les actifs donnés en garantie sont réattribués à l'emprunteur lorsque les modalités obligatoires ont été respectées.
- Le droit du créancier de revendre les actifs ou de les affecter de nouveau en garantie dépend de l'entente particulière en vertu de laquelle l'actif est donné en garantie.
- S'il n'y a eu aucun manquement, le créancier doit redonner un actif comparable à l'emprunteur lorsque les obligations ont été respectées.

Nous sommes également tenus de fournir à la Banque du Canada des garanties intrajournalières lorsque nous utilisons le Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV), un système de transfert électronique télégraphique en temps réel qui traite en continu tous les paiements de grande valeur ou de classe critique libellés en dollars canadiens au cours de la journée. Les actifs donnés en garantie affectés aux activités du STPGV nous sont généralement remis à la fin du cycle de règlement quotidien. Par conséquent, le montant des actifs donnés en garantie n'est pas inclus dans le tableau ci-dessous. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous avons donné en moyenne des actifs de 3,1 milliards de dollars en garanties intrajournalières à la Banque du Canada chaque jour (3,0 milliards pour l'exercice clos le 31 octobre 2013). Dans certaines rares occasions, nous devons obtenir une avance à un jour auprès de la Banque du Canada afin de répondre à un besoin de règlement, auquel cas une valeur équivalente des actifs donnés en garantie est utilisée pour garantir l'avance. Aucune avance à un jour n'avait été prise au 31 octobre 2014 et au 31 octobre 2013.

Les détails des actifs donnés en garantie de passifs et des actifs détenus ou donnés de nouveau en garantie sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014	Au 31 octobre 2013 (1)
Sources d'actifs donnés en garantie et affectés en garantie		
Actifs de la Banque		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**243 $**	204 $
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	**90**	83
Prêts	**72 191**	74 138
Valeurs mobilières	**59 476**	50 527
Autres actifs	**11 887**	11 678
	143 887 $	136 630 $
Actifs des clients		
Biens reçus en garantie et disponibles à la vente ou à la remise en garantie	**189 229**	164 397
Moins : Actifs non vendus ou qui n'ont pas été donnés de nouveau en garantie	**(67 747)**	(49 612)
	121 482	114 785
	265 369	251 415
Utilisations d'actifs donnés en garantie et affectés en garantie		
Titres prêtés	**21 550 $**	19 535 $
Titres empruntés	**25 150**	27 951
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	**50 345**	47 128
Engagements afférents à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat	**61 184**	56 580
Titrisation	**45 089**	49 899
Obligations sécurisées	**26 589**	22 750
Transactions sur dérivés	**17 068**	14 363
Gouvernements étrangers et banques centrales	**2 167**	1 928
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	**4 947**	3 672
Autres	**11 280**	7 609
	265 369 $	251 415 $

(1) Certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Engagements en vertu de baux

Contrats de location-financement

Nous louons du matériel informatique auprès de tiers en vertu de contrats de location-financement. Les contrats de location sont assortis d'échéances, de clauses d'indexation et de droits de renouvellement divers. Les paiements minimaux futurs au titre de la location en vertu des contrats de location-financement s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014			Au 31 octobre 2013		
	Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	**Charges d'intérêts futures**	**Valeur actualisée des contrats de location-financement**	Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	Charges d'intérêts futures	Valeur actualisée des contrats de location-financement
Paiements minimaux futurs au titre de la location						
Un an au plus tard	**59 $**	**(6)$**	**53 $**	69 $	(8)$	61 $
Plus de un an mais cinq ans au plus tard	**51**	**(6)**	**45**	86	(10)	76
	110 $	**(12)$**	**98 $**	155 $	(18)$	137 $

Au 31 octobre 2014, la valeur comptable nette du matériel informatique détenu en vertu de contrats de location-financement se chiffrait à 113 millions de dollars (153 millions au 31 octobre 2013).

Note 26 Garanties, engagements, actifs donnés en garantie et éventualités (suite)

Contrats de location simple
Nous avons des obligations en vertu d'un certain nombre de contrats de location simple non résiliables qui visent des locaux et du matériel. Ces contrats de location sont assortis d'échéances, de clauses d'indexation et de droits de renouvellement divers. Les paiements minimaux futurs au titre de la location en vertu des contrats de location simple non résiliables s'établissent comme suit.

	Au			
	31 octobre 2014		31 octobre 2013	
(en millions de dollars canadiens)	**Terrains et bâtiments**	**Matériel**	Terrains et bâtiments	Matériel
Paiements minimaux futurs au titre de la location				
Un an au plus tard	**536 $**	**134 $**	586 $	138 $
Plus de un an mais cinq ans au plus tard	**1 663**	**200**	1 752	314
Plus de cinq ans	**1 294**	**–**	1 349	–
	3 493	**334**	3 687	452
Moins : paiements minimaux futurs au titre de la sous-location à recevoir	**(17)**	**–**	(25)	–
Paiements minimaux futurs au titre de la location, montant net	**3 476 $**	**334 $**	3 662 $	452 $

Note 27 Litiges

Nous sommes une importante institution mondiale qui est soumise à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires complexes, lesquelles sont en constante évolution. Par conséquent, la Banque Royale du Canada et ses filiales sont et ont été parties à diverses procédures judiciaires, y compris des poursuites en responsabilité, des vérifications réglementaires, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part de diverses agences de réglementation gouvernementales et autorités chargées de l'exécution de la loi, dans divers territoires. Certaines de ces procédures pourraient faire intervenir de nouvelles théories et interprétations juridiques et pourraient être présentées en invoquant tant les lois criminelles que civiles, et certaines procédures pourraient donner lieu à des pénalités civiles, réglementaires ou criminelles. La direction revoit régulièrement l'état d'avancement de toutes les procédures et exercera son jugement afin de les résoudre au mieux des intérêts de la Banque. Ces procédures judiciaires font largement appel à l'exercice du jugement et soulèvent beaucoup d'incertitudes; le risque financier et les autres risques qui y sont associés pourraient avoir une incidence significative sur nos résultats d'exploitation de toute période donnée. Nos procédures judiciaires importantes sont décrites ci-dessous.

Enquêtes et litiges relatifs au LIBOR
Diverses autorités de réglementation et autorités en matière de concurrence et d'exécution de la loi dans le monde, y compris au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis, mènent des enquêtes liées à certaines soumissions effectuées dans le passé par un groupe de banques relativement à la fixation du taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) libellé en dollars américains. Étant donné que la Banque Royale du Canada est membre de certains comités du LIBOR, y compris du comité du LIBOR libellé en dollars américains, nous avons fait l'objet de demandes d'information réglementaires et nous collaborons à ces enquêtes. En outre, la Banque Royale du Canada et d'autres banques du comité du LIBOR libellé en dollars américains ont été désignées comme défenderesses dans des litiges de droit privé engagés aux États-Unis concernant la fixation du LIBOR, y compris dans un certain nombre de recours collectifs qui ont été regroupés devant le tribunal du district des États-Unis du district sud de New York (le tribunal). Les plaintes dans ces actions font état de revendications à notre encontre et à l'encontre d'autres banques du comité en vertu de diverses lois américaines, y compris la législation antitrust américaine, la Commodity Exchange Act (CEA) des États-Unis et la loi de l'État. Le tribunal a rendu trois décisions détaillées sur diverses requêtes relatives aux recours regroupés, le 29 mars 2013, le 23 août 2013 et le 23 juin 2014, lesquelles ont, ensemble, réduit l'étendue des revendications à notre encontre et à l'encontre d'autres banques du comité. Un aspect procédural de ces décisions est actuellement porté en appel devant la Cour suprême des États-Unis, ce qui pourrait avoir une incidence sur l'étendue des revendications à notre encontre. Selon les éléments connus à ce jour, il nous est impossible pour le moment de prédire la résolution de ces enquêtes réglementaires et de ces litiges de droit privé, ni le moment auquel ils seront réglés et l'incidence éventuelle sur la Banque Royale du Canada.

Litiges relatifs à la CFTC
La Banque Royale du Canada est devenue défenderesse dans une poursuite en responsabilité intentée par la Commodity Futures Trading Commission (CFTC) des États-Unis. Le libellé de la poursuite allègue que certaines transactions entre sociétés liées étaient en fait des transactions fictives inappropriées, qui ont été effectuées à l'abri de la concurrence. À l'heure actuelle, la direction estime que le règlement final de cette poursuite n'aura pas d'incidence défavorable significative sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

Litige relatif aux districts scolaires du Wisconsin
La Banque Royale du Canada est défenderesse dans le cadre d'un recours relativement au rôle que nous avons joué dans des transactions portant sur des placements réalisés par un certain nombre de districts scolaires du Wisconsin dans certains titres garantis par des créances. Ces transactions ont également fait l'objet d'une enquête réglementaire. Bien que nous ayons conclu un accord avec la Securities and Exchange Commission en septembre 2011, dont le montant a été versé aux districts scolaires par l'intermédiaire d'un fonds d'indemnisation, le recours se poursuit. Selon les éléments connus à ce jour, il nous est impossible à l'heure actuelle de prédire le dénouement de cette procédure, ni le moment auquel elle sera réglée. La direction estime toutefois que le règlement final de cette procédure n'aura pas d'incidence défavorable significative sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

Litige relatif à Rural/Metro
Le 10 octobre 2014, la Court of Chancery du Delaware, dans le cadre d'un recours collectif présenté par d'anciens actionnaires de Rural/Metro Corporation, a tenu la Banque Royale du Canada responsable pour un montant de 75,8 millions de dollars US, plus les intérêts, pour avoir été complice d'un manquement à l'obligation fiduciaire de trois administrateurs de Rural/Metro. La demande d'honoraires des avocats des demandeurs est en cours et doit être réglée avant qu'un jugement final ne soit enregistré. La direction estime que le règlement final de cette procédure, y compris tout appel éventuel, n'aura pas d'incidence défavorable significative sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

Autres litiges
Nous sommes défenderesse dans un certain nombre d'autres poursuites qui allèguent que certaines de nos pratiques et mesures sont inappropriées. Les poursuites portent sur diverses questions complexes, et le moment auquel elles seront réglées demeure variable et incertain. La direction est d'avis que nous parviendrons, à terme, à résoudre ces poursuites, dans la mesure où nous pouvons les évaluer, sans subir d'incidence financière significative. Il s'agit, toutefois, de questions qui font dans une large mesure appel à l'exercice du jugement, et les obligations éventuelles pouvant découler de ces poursuites pourraient influer de façon significative sur nos résultats d'exploitation pour toute période donnée.

Nous faisons l'objet de diverses autres poursuites judiciaires qui contestent le bien-fondé de certaines de nos autres pratiques ou mesures. Nous jugeons que le montant global du passif éventuel lié à ces autres poursuites, dans la mesure où nous pouvons l'évaluer, ne sera pas significatif à l'égard de notre situation financière ou de nos résultats d'exploitation consolidés.

Note 28 Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances

Le tableau ci-après illustre notre exposition au risque de taux d'intérêt. La valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers est présentée ci-dessous d'après leur date d'échéance ou de modification des taux, selon la date la plus rapprochée.

Le tableau ci-dessous ne tient pas compte des hypothèses de la direction relativement aux événements futurs lorsque les dates d'échéance ou de modification des taux prévues diffèrent sensiblement de celles qui sont stipulées par contrat. Nous tenons compte de ces hypothèses dans la gestion de l'exposition au risque de taux d'intérêt. Ces hypothèses comprennent la modification prévue des taux de certains prêts et dépôts et des instruments de négociation. La prise en compte de ces hypothèses dans le tableau consolidé relatif à la modification des taux ou des échéances au 31 octobre 2014 aurait une incidence sur l'écart sur moins de un an, lequel passerait de 11,4 milliards de dollars à 75,6 milliards.

	Au 31 octobre 2014							
(en millions de dollars canadiens)	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois	De 3 à 6 moins	De 6 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Total
Actif								
Trésorerie et dépôts à des banques	10 912 $	8 638 $	1 $	– $	– $	– $	6 269 $	25 820 $
Titres détenus à des fins de transaction	105	27 518	9 181	8 408	23 001	32 464	50 703	151 380
Titres disponibles à la vente	–	23 387	2 414	1 465	14 264	4 416	1 822	47 768
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	1 004	115 025	15 933	3 618	–	–	–	135 580
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	165 259	65 121	12 339	25 191	156 311	7 278	3 730	435 229
Dérivés	87 402	–	–	–	–	–	–	87 402
Actif net des fonds distincts	–	–	–	–	–	–	675	675
Autres actifs	33	12 428	1	–	–	113	44 121	56 696
	264 715 $	252 117 $	39 869 $	38 682 $	193 576 $	44 271 $	107 320 $	940 550 $
Passif								
Dépôts	236 376 $	119 539 $	18 251 $	37 724 $	101 572 $	20 943 $	79 695 $	614 100 $
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	592	61 308	806	1 625	–	–	–	64 331
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	450	938	1 790	824	10 392	14 633	21 318	50 345
Dérivés	88 982	–	–	–	–	–	–	88 982
Passif net au titre des fonds distincts	–	–	–	–	–	–	675	675
Autres passifs	71	10 605	31	61	1 720	6 710	40 557	59 755
Débentures subordonnées	–	620	–	1 491	2 591	3 157	–	7 859
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	1 719	–	94	1 813
Capitaux propres	–	825	–	1 050	2 200	–	48 615	52 690
	326 471 $	193 835 $	20 878 $	42 775 $	120 194 $	45 443 $	190 954 $	940 550 $
Écart total	(61 756)$	58 282 $	18 991 $	(4 093)$	73 382 $	(1 172)$	(83 634)$	– $
Dollar canadien	(39 220)$	11 370 $	4 683 $	(1 898)$	97 840 $	(6 936)$	(65 948)$	(109)$
Devises	(22 536)	46 912	14 308	(2 195)	(24 458)	5 764	(17 686)	109
Écart total	(61 756)$	58 282 $	18 991 $	(4 093)$	73 382 $	(1 172)$	(83 634)$	– $

Note 29 Transactions entre parties liées

Parties liées
Les parties liées comprennent les sociétés liées, les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts à nos employés, les principaux dirigeants, le Conseil d'administration (les administrateurs), les membres de la famille proche des principaux dirigeants et des administrateurs, ainsi que les entités qui sont, directement ou indirectement, sous contrôle, contrôle conjoint ou influence notable des principaux dirigeants, des administrateurs ou des membres de leur famille proche.

Principaux dirigeants et administrateurs
Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle de nos activités, directement ou indirectement. Ils incluent les principaux membres de notre organisation désignés sous le nom de haute direction. La haute direction se compose du président et chef de la direction et des personnes qui relèvent de lui, notamment le chef de l'administration et

chef des finances, le chef des ressources humaines, le chef de la gestion des risques et les chefs de nos unités d'exploitation. Les administrateurs ne planifient pas, ne dirigent pas ou ne contrôlent pas les activités de l'entité; ils surveillent la gestion de l'entreprise et exécutent des tâches de gérance.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

Les tableaux suivants présentent la rémunération versée aux principaux dirigeants et administrateurs ainsi que les participations et les options qu'ils détiennent.

	Pour les exercices clos		
(en millions de dollars canadiens)	**le 31 octobre 2014** (1)	le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012
Salaires et autres avantages du personnel à court terme (2)	**22 $**	23 $	21 $
Avantages postérieurs à l'emploi	**7**	3	2
Paiements fondés sur des actions	**26**	30	25
	55 $	56 $	48 $

(1) Au cours de l'exercice, certains dirigeants qui étaient membres de la haute direction de la Banque au 31 octobre 2013 ont quitté la Banque et, par conséquent, ne font plus partie des principaux dirigeants. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, la rémunération attribuable aux anciens dirigeants, y compris les prestations et les paiements fondés sur des actions de l'exercice considéré liés aux attributions effectuées au cours d'exercices antérieurs, s'est établie à 60 millions de dollars.

(2) Comprend la tranche de la prime de rendement annuelle variable à court terme que certains dirigeants ont choisi de recevoir sous forme d'unités d'actions différées. Pour plus de détails, se reporter à la note 22.

Options sur actions, attributions de rémunération fondée sur des actions et actions détenues par les principaux dirigeants, les administrateurs et les membres de leur famille proche

	Au			
	31 octobre 2014 (1)		31 octobre 2013	
(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	**Nombre d'unités détenues**	**Valeur**	Nombre d'unités détenues	Valeur
Options sur actions	**2 472 134**	**66 $**	4 566 316	84 $
Attributions de rémunération fondée sur des actions autre que des options	**1 447 763**	**116**	2 467 532	173
Actions ordinaires de RBC	**686 674**	**55**	1 485 843	104
	4 606 571	**237 $**	8 519 691	361 $

(1) Au cours de l'exercice, des dirigeants qui étaient membres de la haute direction de la Banque au 31 octobre 2013 ont quitté la Banque et, par conséquent, ne font plus partie des principaux dirigeants. Le total des options sur actions, des attributions fondées sur des actions et des actions détenues par ces dirigeants au moment de leur départ s'établissait à 3 459 347 unités, d'une valeur de 194 millions de dollars.

Transactions, contrats et ententes impliquant des principaux dirigeants, des administrateurs ou des membres de leur famille proche

Dans le cours normal des activités, nous offrons certains services bancaires aux principaux dirigeants, aux administrateurs et aux membres de leur famille proche. Ces transactions ont été effectuées essentiellement aux mêmes conditions, notamment en ce qui a trait aux taux d'intérêt et aux garanties, que celles qui prévalent pour des transactions comparables avec des personnes d'un statut similaire, et elles n'impliquaient pas un risque plus grand que le risque normal lié au remboursement et ne présentaient pas d'autres caractéristiques défavorables.

Au 31 octobre 2014, le total des prêts accordés à des principaux dirigeants, des administrateurs ou des membres de leur famille proche s'établissait à 7 millions de dollars (6 millions au 31 octobre 2013). Les principaux dirigeants, les administrateurs ou les membres de leur famille proche n'ont bénéficié d'aucune garantie, d'aucun actif donné en garantie ni d'aucun engagement.

Coentreprises et entreprises associées

Dans le cours normal des activités, nous fournissons certains services bancaires et financiers à nos coentreprises et entreprises associées, notamment des prêts, des dépôts productifs d'intérêts et des dépôts non productifs d'intérêts. Ces transactions répondent à la définition de transactions entre parties liées et ont été effectuées essentiellement aux mêmes conditions que celles qui prévalent pour des transactions comparables avec des tiers.

Au 31 octobre 2014, les prêts à des coentreprises et à des entreprises associées s'établissaient à 57 millions de dollars (48 millions au 31 octobre 2013) et les dépôts provenant des coentreprises et des entreprises associées s'élevaient à 14 millions (12 millions au 31 octobre 2013).

Autres transactions, contrats ou ententes impliquant des coentreprises ou des entreprises associées

	En date du et pour l'exercice clos le		
(en millions de dollars canadiens)	**31 octobre 2014**	31 octobre 2013	31 octobre 2012
Engagements et autres éventualités	**315 $**	240 $	349 $
Autres honoraires reçus pour services rendus	**45**	47	84
Autres honoraires payés pour services reçus	**185**	191	245

Actif net affecté

Certaines de nos filiales et coentreprises sont assujetties à des exigences réglementaires en vigueur dans les territoires où elles exercent leurs activités. En vertu de ces exigences, il est possible qu'elles ne puissent nous transférer notre quote-part de leur actif sous forme de dividendes en espèces, de prêts ou d'avances. Au 31 octobre 2014, l'actif net affecté de ces filiales et de ces coentreprises s'élevait à 16,0 milliards de dollars (16,2 milliards au 31 octobre 2013).

Note 30 Résultats par secteur d'exploitation

Composition des secteurs d'exploitation

Aux fins de la gestion, en fonction des produits et services offerts, nous sommes organisés en cinq secteurs d'exploitation : Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine, Assurances, Services aux investisseurs et trésorerie et Marchés des Capitaux.

Le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises comprend nos activités de services bancaires aux particuliers et aux entreprises ainsi que de nos activités de financement automobile et de services d'investissement de détail, et il se compose de quatre secteurs d'activité : Services financiers aux particuliers, Services financiers aux entreprises et Solutions cartes et paiements (Services bancaires canadiens) et Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis. Au Canada, nous fournissons un vaste éventail de produits et services financiers à notre clientèle de particuliers et d'entreprises par l'intermédiaire de nos réseaux élargis de succursales, de guichets automatiques bancaires, de services bancaires en ligne et par téléphone, ainsi que par l'intermédiaire d'une grande équipe de vente interne. Dans les Antilles, nous offrons une vaste gamme de produits et services financiers aux particuliers, aux entreprises clientes et aux institutions publiques dans leurs marchés respectifs. Aux États-Unis, nous répondons aux besoins en matière de services bancaires transfrontaliers de nos clients canadiens aux États-Unis, ainsi qu'aux besoins en matière de services bancaires de nos clients de gestion de patrimoine aux États-Unis.

Le secteur Gestion de patrimoine regroupe la Gestion de patrimoine – Canada, la Gestion de patrimoine – États-Unis et International et la Gestion mondiale d'actifs. Ce secteur offre des services aux clients fortunés et aux clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe, en Asie et dans les pays émergents, y compris une gamme complète de solutions de placements, de services de fiducie, de services bancaires, de services de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine. Nous offrons également aux institutions et aux particuliers faisant partie de notre clientèle des produits et des services de gestion d'actifs, directement ou par l'entremise des réseaux de distribution de RBC et de tiers distributeurs.

Le secteur Assurances regroupe nos activités d'assurance au Canada et à l'échelle mondiale, lesquelles sont divisées en deux secteurs d'activité : Assurances – Canada et Assurances – International. Il offre un vaste éventail de produits d'assurances vie, maladie et IARD, ainsi que des produits et des solutions de réassurance. Au Canada, nous offrons nos produits et services par l'intermédiaire de nos propres réseaux de distribution composés de notre équipe de vente, notamment les succursales de vente au détail d'assurances, nos représentants des ventes, les centres d'appels et le réseau en ligne, ainsi que par l'intermédiaire des conseillers indépendants en assurance et grâce à des alliances. En dehors de l'Amérique du Nord, nous exerçons des activités de réassurance dans le monde entier.

Le secteur Services aux investisseurs et trésorerie offre des services de garde internationaux, des services d'administration de fonds et de caisses de retraite ainsi qu'une gamme intégrée de produits aux investisseurs institutionnels du monde entier. Nous offrons également des services de gestion de la trésorerie, de correspondants bancaires et de négociation à des institutions financières partout dans le monde, ainsi que des services de gestion des liquidités et du financement à RBC et à d'autres institutions choisies.

Le secteur Marchés des Capitaux se compose d'une majorité de nos services bancaires de gros à l'échelle mondiale et il fournit un vaste choix de produits et services à des sociétés ouvertes et fermées, à des investisseurs institutionnels, à des gouvernements et à des banques centrales par l'intermédiaire de nos deux principaux secteurs d'activité : Marchés mondiaux et Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement. En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et de services, notamment des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, des services de montage et de distribution de titres de participation et de prêts et des services de structuration et de négociation. Ailleurs dans le monde, nous sommes présents dans des marchés ciblés au Royaume-Uni, en Europe et en Asie-Pacifique, où nous offrons un ensemble de capacités diversifiées dans nos principaux secteurs d'expertise, soit les secteurs de l'énergie, des mines et des infrastructures.

Toutes les autres activités ayant trait à l'entreprise qui ne sont pas attribuées à ces cinq secteurs d'exploitation, notamment le financement de l'entreprise, la titrisation, les charges nettes liées au capital non attribué ainsi que les ajustements de consolidation, y compris les écritures d'élimination des montants de majoration au montant imposable équivalent, sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux. Les ajustements au montant imposable équivalent font augmenter le revenu net d'intérêt provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) au montant imposable équivalent effectif, et un montant compensatoire correspondant est constaté dans la charge d'impôt. La direction est d'avis que ces ajustements sont nécessaires pour refléter la manière dont le secteur Marchés des Capitaux est géré, car cela accroît la comparabilité des revenus de sources imposables et de sources présentant des avantages fiscaux. Il se pourrait toutefois que les majorations au montant imposable équivalent ne soient pas comparables à des majorations semblables effectuées par d'autres institutions financières. La majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 s'élève à 492 millions de dollars (380 millions au 31 octobre 2013; 431 millions au 31 octobre 2012).

Secteurs géographiques

Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les colonnes Canada, États-Unis et Autres pays. Les transactions sont principalement constatées selon l'emplacement qui reflète le mieux le risque lié aux variations négatives de la conjoncture économique et les occasions de croissance liées aux variations positives de cette conjoncture. Cet emplacement correspond fréquemment à celui de l'entité juridique par l'entremise de laquelle les activités sont exercées et à celui de nos clients. Les transactions sont comptabilisées dans la monnaie locale de référence et sont assujetties aux variations des taux de change en raison de la fluctuation du dollar canadien.

Cadre d'information de gestion

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement individuel de nos secteurs d'exploitation comme s'ils exerçaient leurs activités sur une base autonome, et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette approche vise à faire en sorte que les résultats de nos secteurs d'exploitation reflètent toutes les données pertinentes quant aux revenus et aux charges liés à l'exercice de leurs activités. La direction surveille régulièrement les résultats de ces secteurs en vue de prendre des décisions quant à l'affectation des ressources et à l'évaluation du rendement. Ces éléments n'ont aucune incidence sur nos résultats consolidés.

Les charges de chaque secteur d'exploitation peuvent comprendre des coûts engagés ou des services fournis, directement ou au nom des secteurs d'exploitation, au niveau de l'entreprise. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à l'un de nos secteurs d'exploitation, nous utilisons un cadre d'information de gestion qui comprend des hypothèses, des estimations et des méthodes aux fins de l'attribution des coûts indirects et des charges indirectes à nos secteurs d'exploitation. Ce cadre sert également à l'attribution du capital et à la fixation des prix de cession des fonds de nos secteurs d'exploitation, de manière à mesurer avec justesse et de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et sur les risques sous-jacents du secteur d'exploitation visé. Les activités entre les secteurs d'exploitation suivent généralement les taux du marché. Toutes les autres activités ayant trait à l'entreprise qui ne sont pas attribuées à nos cinq secteurs d'exploitation sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux.

Note 30 Résultats par secteur d'exploitation (suite)

La direction revoit périodiquement les hypothèses et les méthodes que nous utilisons dans le cadre d'information de gestion, afin d'assurer leur validité. Les méthodes d'attribution du capital comportent la formulation d'un certain nombre d'hypothèses et d'estimations qui sont révisées périodiquement.

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014									
(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt (2), (3)	9 743 $	469 $	– $	732 $	3 485 $	(313)$	14 116 $	11 121 $	1 896 $	1 099 $
Revenus autres que d'intérêt	3 987	5 844	4 964	1 152	3 881	164	19 992	10 495	4 256	5 241
Total des revenus	13 730	6 313	4 964	1 884	7 366	(149)	34 108	21 616	6 152	6 340
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 103	19	–	–	44	(2)	1 164	922	52	190
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	3 573	–	–	–	3 573	2 188	1	1 384
Frais autres que d'intérêt	6 563	4 800	579	1 286	4 344	89	17 661	9 650	4 222	3 789
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	6 064	1 494	812	598	2 978	(236)	11 710	8 856	1 877	977
Charge (économie) d'impôt	1 589	411	31	157	923	(405)	2 706	1 983	672	51
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4 475	1 083	781	441	2 055	169	9 004	6 873	1 205	926
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bénéfice net	4 475 $	1 083 $	781 $	441 $	2 055 $	169 $	9 004 $	6 873 $	1 205 $	926 $
Les frais autres que d'intérêt comprennent :										
Amortissements	339 $	147 $	16 $	58 $	28 $	577 $	1 165 $	971 $	39 $	155 $
Perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	–	6	–	–	2	–	8	2	6	–
Provisions pour restructuration	20	16	–	–	–	–	36	–	16	20
Total de l'actif	377 051 $	27 084 $	12 930 $	103 822 $	400 314 $	19 349 $	940 550 $	496 055 $	215 985 $	228 510 $
Le total de l'actif comprend :										
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles	318 $	105 $	16 $	30 $	147 $	563 $	1 179 $	924 $	154 $	101 $
Total du passif	376 154 $	27 022 $	12 988 $	103 798 $	400 114 $	(34 029)$	886 047 $	441 535 $	216 052 $	228 460 $

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2013									
(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt (2), (3)	9 434 $	396 $	– $	671 $	2 872 $	(124)$	13 249 $	10 956 $	1 603 $	690 $
Revenus autres que d'intérêt	3 585	5 091	3 928	1 133	3 708	(12)	17 433	8 606	3 835	4 992
Total des revenus	13 019	5 487	3 928	1 804	6 580	(136)	30 682	19 562	5 438	5 682
Dotation à la provision pour pertes sur créances	995	51	–	–	188	3	1 237	892	78	267
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	2 784	–	–	–	2 784	1 425	10	1 349
Frais autres que d'intérêt	6 168	4 219	551	1 348	3 856	72	16 214	9 210	3 681	3 323
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	5 856	1 217	593	456	2 536	(211)	10 447	8 035	1 669	743
Charge (économie) d'impôt	1 476	331	(2)	117	836	(653)	2 105	1 709	396	–
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4 380	886	595	339	1 700	442	8 342	6 326	1 273	743
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bénéfice net	4 380 $	886 $	595 $	339 $	1 700 $	442 $	8 342 $	6 326 $	1 273 $	743 $
Les frais autres que d'intérêt comprennent :										
Amortissements	281 $	135 $	13 $	56 $	25 $	501 $	1 011 $	838 $	36 $	137 $
Perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	1	–	–	5	–	4	10	10	–	–
Provisions pour restructuration	21	–	–	44	–	–	65	9	–	56
Total de l'actif	363 894 $	23 361 $	12 275 $	90 621 $	358 036 $	11 558 $	859 745 $	494 306 $	181 703 $	183 736 $
Le total de l'actif comprend :										
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles	468 $	90 $	13 $	35 $	107 $	517 $	1 230 $	966 $	132 $	132 $
Total du passif	362 892 $	23 306 $	12 325 $	90 793 $	357 872 $	(36 903)$	810 285 $	444 781 $	181 815 $	183 689 $

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012									
Revenu net d'intérêt (2), (3)	9 059 $	393 $	– $	612 $	2 559 $	(184)$	12 439 $	10 391 $	1 308 $	740 $
Revenus autres que d'intérêt	3 379	4 442	4 897	293	3 629	68	16 708	9 059	3 569	4 080
Total des revenus	12 438	4 835	4 897	905	6 188	(116)	29 147	19 450	4 877	4 820
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 165	(1)	–	–	135	–	1 299	1 018	90	191
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	3 621	–	–	–	3 621	2 315	21	1 285
Frais autres que d'intérêt	5 822	3 809	518	701	3 752	39	14 641	8 586	3 406	2 649
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	5 451	1 027	758	204	2 301	(155)	9 586	7 531	1 360	695
Charge (économie) d'impôt	1 395	274	45	102	725	(513)	2 028	1 527	521	(20)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4 056	753	713	102	1 576	358	7 558	6 004	839	715
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	–	–	–	–	–	–	(51)	–	(51)	–
Bénéfice net	4 056 $	753 $	713 $	102 $	1 576 $	358 $	7 507 $	6 004 $	788 $	715 $
Les frais autres que d'intérêt comprennent :										
Amortissements	253 $	136 $	14 $	15 $	27 $	452 $	897 $	723 $	38 $	136 $
Perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Provisions pour restructuration	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total de l'actif	342 514 $	21 993 $	12 322 $	77 255 $	355 153 $	14 717 $	823 954 $	457 386 $	173 179 $	193 389 $
Le total de l'actif comprend :										
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles	240 $	133 $	11 $	304 $	128 $	877 $	1 693 $	1 069 $	145 $	479 $
Total du passif	341 368 $	21 979 $	12 372 $	77 276 $	355 030 $	(28 992)$	779 033 $	412 406 $	173 308 $	193 319 $

(1) Majoration au montant imposable équivalent.
(2) Le revenu intersectoriel et la quote-part des bénéfices des entreprises associées ne sont pas significatifs.
(3) Le revenu d'intérêt est présenté déduction faite des frais d'intérêt, puisque la direction se fie essentiellement au revenu net d'intérêt comme mesure du rendement.

Revenus par secteur d'activité

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012
Services financiers aux particuliers	**7 285 $**	6 948 $	6 591 $
Services financiers aux entreprises	**3 135**	2 990	2 894
Solutions cartes et paiements	**2 449**	2 282	2 129
Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis	**861**	799	824
Gestion de patrimoine – Canada	**2 186**	1 889	1 741
Gestion de patrimoine – États-Unis et International	**2 430**	2 225	1 977
Gestion mondiale d'actifs	**1 697**	1 373	1 117
Assurances	**4 964**	3 928	4 897
Services aux investisseurs et trésorerie	**1 884**	1 804	905
Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement	**3 437**	3 014	2 533
Marchés Mondiaux	**3 930**	3 492	3 635
Autres Marchés des Capitaux	**(1)**	74	20
Services de soutien généraux	**(149)**	(136)	(116)
	34 108 $	30 682 $	29 147 $

Note 31 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers

En raison des instruments financiers que nous détenons, nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité et de financement. Notre évaluation du risque ainsi que nos objectifs, nos politiques et nos méthodes en matière de gestion des risques sont présentés dans le texte grisé ainsi que dans les tableaux qui sont marqués d'un astérisque (*), aux pages 61 à 89 de notre rapport de gestion. Ce texte et ces tableaux grisés font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Les concentrations du risque de crédit surviennent lorsqu'un certain nombre de nos clients exerçant des activités similaires sont situés dans le même secteur géographique ou ont des caractéristiques économiques à ce point comparables qu'un changement des conditions économiques, politiques ou autres pourrait influer de la même façon sur leur capacité de remplir leurs engagements contractuels.

Note 31 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers (suite)

Les concentrations du risque de crédit montrent la sensibilité relative de notre rendement à l'égard de faits nouveaux touchant un type d'industrie ou un secteur géographique en particulier. Le tableau suivant donne un sommaire des montants au titre de certains instruments financiers figurant au bilan et hors bilan qui présentent un risque de crédit.

	Au 31 octobre 2014								
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total
Actifs au bilan autres que les dérivés (1)	422 498 $	72 %	79 140 $	14 %	46 596 $	8 %	36 031 $	6 %	584 265 $
Dérivés avant l'incidence des conventions-cadres de compensation (2), (3)	12 825	9	23 039	16	102 368	70	7 009	5	145 241
	435 323 $	60 %	102 179 $	14 %	148 964 $	20 %	43 040 $	6 %	729 506 $
Instruments de crédit hors bilan (4)									
Montants engagés et non engagés (5)	224 849 $	62 %	102 253 $	28 %	28 312 $	8 %	7 876 $	2 %	363 290 $
Autres	44 808	52	24 569	29	11 189	13	5 076	6	85 642
	269 657 $	60 %	126 822 $	28 %	39 501 $	9 %	12 952 $	3 %	448 932 $

	Au 31 octobre 2013 (6)								
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total
Actifs au bilan autres que les dérivés (1)	401 206 $	74 %	62 739 $	12 %	42 935 $	8 %	31 399 $	6 %	538 279 $
Dérivés avant l'incidence des conventions-cadres de compensation (2), (3)	10 842	10	18 249	17	71 085	67	6 353	6	106 529
	412 048 $	64 %	80 988 $	12 %	114 020 $	18 %	37 752 $	6 %	644 808 $
Instruments de crédit hors bilan (4)									
Montants engagés et non engagés (5)	213 602 $	64 %	86 834 $	26 %	24 020 $	7 %	8 242 $	3 %	332 698 $
Autres	43 173	55	20 840	27	11 361	14	3 188	4	78 562
	256 775 $	62 %	107 674 $	26 %	35 381 $	9 %	11 430 $	3 %	411 260 $

(1) Comprend les biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés, les prêts et les engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Les concentrations provinciales les plus importantes au Canada se trouvent en Ontario, 46 % (45 % au 31 octobre 2013), dans les provinces des Prairies, 21 % (21 % au 31 octobre 2013), en Colombie-Britannique et dans les territoires, 16 % (17 % au 31 octobre 2013), et au Québec, 12 % (12 % au 31 octobre 2013). Aucun type d'industrie ne représente plus de 33 % du total des instruments de crédit au bilan (31 % au 31 octobre 2013).

(2) La plus forte concentration du risque de crédit par type de contrepartie se trouve dans les banques, soit 36 % (46 % au 31 octobre 2013).

(3) Compte non tenu des dérivés de crédit classés comme détenus à des fins autres que de transaction.

(4) Représente les instruments financiers dont les montants contractuels représentent le risque de crédit.

(5) Les engagements de détail et les engagements de gros représentent respectivement 38 % (39 % au 31 octobre 2013) et 62 % (61 % au 31 octobre 2013) du total de nos engagements. Les concentrations sectorielles les plus importantes de notre portefeuille du secteur de gros sont liées à l'énergie, 18 % (18 % au 31 octobre 2013), aux produits de financement, 14 % (16 % au 31 octobre 2013), aux services financiers non bancaires, 9 % (10 % au 31 octobre 2013), au secteur immobilier et aux secteurs connexes, 9 % (9 % au 31 octobre 2013), et à la technologie et aux médias, 7 % (6 % au 31 octobre 2013).

(6) Certains montants ont été révisés par rapport aux résultats présentés précédemment.

Note 32 Gestion du capital

Capital réglementaire et ratios de capital

Le BSIF établit des objectifs précis pour le capital à risque visant les institutions de dépôt au Canada. Nous sommes tenus de calculer nos ratios de capital et notre coefficient actif-capital en nous fondant sur le cadre de l'accord de Bâle III. En vertu de l'accord de Bâle III, le capital réglementaire inclut les capitaux propres ordinaires de première catégorie, le capital de première catégorie et le capital de deuxième catégorie. Les capitaux propres ordinaires de première catégorie se composent essentiellement d'actions ordinaires, de bénéfices non distribués et d'autres composantes des capitaux propres. La portée des ajustements réglementaires en vertu de l'accord de Bâle III comprend la déduction intégrale des immobilisations incorporelles (en excluant les droits de service des prêts hypothécaires), de certains actifs d'impôt différé, des actifs et passifs au titre des régimes de retraite à prestations définies et des participations non importantes dans des entités de services bancaires, financiers et d'assurance. Le capital de première catégorie comprend essentiellement les capitaux propres ordinaires de première catégorie et d'autres éléments composés d'instruments de capital comme certaines actions privilégiées, ainsi que certaines participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales. Le capital de deuxième catégorie inclut les débentures subordonnées qui répondent à certains critères et certaines provisions pour pertes sur prêts. Le capital total représente la somme des capitaux propres ordinaires de première catégorie, du capital de première catégorie supplémentaire et du capital de deuxième catégorie. Les ratios de capital réglementaire sont calculés au moyen de la division des capitaux propres ordinaires de première catégorie, du capital de première catégorie et du capital total par l'actif pondéré en fonction des risques. Le coefficient actif-capital est calculé au moyen de la division du montant brut de l'actif ajusté par le capital total. Au cours de 2014 et de 2013, nous nous sommes conformés à toutes les exigences en matière de capital imposées par le BSIF.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les coefficients)	Au 31 octobre 2014	31 octobre 2013
Capital		
Capitaux propres ordinaires de première catégorie	**36 406 $**	30 541 $
Capital de première catégorie	**42 202**	37 196
Capital total	**50 020**	44 716
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de capital (1), (2)		
Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie	**368 594**	318 981
Ratio du capital de première catégorie	**369 976**	318 981
Ratio du capital total	**372 050**	318 981
Actif pondéré en fonction des risques pour le total des fonds propres (1)		
Risque de crédit	**286 327 $**	232 641 $
Risque de marché	**38 460**	42 184
Risque opérationnel	**47 263**	44 156
	372 050 $	318 981 $
Ratios de capital et coefficients (1)		
Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie	**9,9 %**	9,6 %
Ratio du capital de première catégorie	**11,4 %**	11,7 %
Ratio du capital total	**13,4 %**	14,0 %
Coefficient actif-capital (3)	**17,0X**	16,6X

(1) Le capital, l'actif pondéré en fonction des risques et les ratios de capital et coefficients sont calculés conformément aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres du BSIF fondées sur l'accord de Bâle III.

(2) Depuis le troisième trimestre, l'ajustement de l'évaluation lié au crédit lié au calcul de l'actif pondéré en fonction des risques mis en place au premier trimestre doit tenir compte de pourcentages différents pour chaque catégorie de capital. Cette modification reflète l'application progressive des ajustements de l'évaluation liés au crédit qui se terminera au quatrième trimestre de 2018. Au cours de la période d'application progressive, l'actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie, du ratio du capital de première catégorie et du ratio du capital total sera assujetti chaque année à différents pourcentages au titre des ajustements de l'évaluation liés au crédit.

(3) Au 31 octobre 2014, le montant brut de l'actif ajusté s'élevait à 885 milliards de dollars (807 milliards au 31 octobre 2013).

Note 33 Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

La compensation dans notre bilan est possible lorsque des actifs et des passifs financiers font l'objet de conventions-cadres de compensation qui donnent un droit de compensation actuellement exécutoire, et lorsqu'il y a une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cas des contrats dérivés et des conventions de rachat et de revente, la compensation a généralement lieu lorsqu'il existe un mécanisme de règlement sur le marché (p. ex., une contrepartie centrale ou une chambre de compensation) qui prévoit un règlement quotidien sur la base du solde net des flux de trésorerie découlant de ces contrats. En général, les montants à recevoir et à payer au titre des dépôts de garantie obligatoires sont compensés au moment de leur règlement simultané par l'intermédiaire d'un mécanisme de règlement sur le marché. Ces derniers sont habituellement classés en tant qu'autres actifs ou autres passifs.

Les montants qui ne sont pas admissibles à la compensation comprennent les conventions-cadres de compensation qui ne permettent la compensation que des transactions en cours avec la même contrepartie en cas de manquement ou si un autre événement prédéfini se produit. Ces conventions-cadres de compensation comprennent l'accord-cadre de l'ISDA ou les accords conclus avec une contrepartie de compensation ou une bourse de dérivés pour des contrats dérivés, les conventions-cadres de rachat mondiales et les conventions-cadres de prêt de titres mondiales pour le rachat, la revente et d'autres accords semblables de prêt ou d'emprunt de titres.

Le montant des garanties financières reçues ou données assujetties à une convention-cadre de compensation ou à des accords semblables qui ne sont pas admissibles à la compensation correspond aux garanties reçues ou données en vue de couvrir le risque net entre des contre-parties en permettant la réalisation de la garantie en cas de manquement ou si un autre événement prédéfini se produit. Certains montants au titre des garanties ne peuvent être vendus ou donnés de nouveau en garantie sauf en cas de défaut ou si un événement prédéfini se produit.

Le tableau ci-dessous présente le montant des instruments financiers qui ont été compensés dans le bilan consolidé ainsi que les montants qui ne sont pas admissibles à la compensation, mais qui sont assujettis à des conventions-cadres de compensation exécutoires ou à des accords semblables. Les montants présentés ne sont pas censés être représentatifs de notre exposition réelle au risque de crédit.

Actifs financiers assujettis à des accords de compensation, à des conventions-cadres de compensation exécutoires et à des accords semblables

	Au 31 octobre 2014							
	Montants assujettis à des accords de compensation et à des conventions de compensation exécutoires							
				Montants assujettis à des conventions-cadres de compensation ou à des accords similaires mais non admissibles à la compensation au bilan (1)				
	Montants bruts des actifs financiers avant la compensation au bilan	**Montants des passifs financiers compensés au bilan**	**Montant net des actifs financiers présentés au bilan**	**Incidence des conventions-cadres de compensation**	**Garanties financières reçues** (2)	**Montant net**	**Montants non assujettis à des conventions de compensation exécutoires**	**Montant total comptabilisé au bilan**
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**149 348 $**	**14 038 $**	**135 310 $**	**56 $**	**134 985 $**	**269 $**	**270 $**	**135 580 $**
Actifs dérivés (3)	**136 230**	**57 068**	**79 162**	**60 546**	**8 993**	**9 623**	**8 240**	**87 402**
Autres actifs financiers	**1 264**	**1 240**	**24**	**–**	**–**	**24**	**–**	**24**
	286 842 $	**72 346 $**	**214 496 $**	**60 602 $**	**143 978 $**	**9 916 $**	**8 510 $**	**223 006 $**

	Au 31 octobre 2013							
	Montants assujettis à des accords de compensation et à des conventions de compensation exécutoires							
				Montants assujettis à des conventions-cadres de compensation ou à des accords similaires mais non admissibles à la compensation au bilan (1)				
	Montants bruts des actifs financiers avant la compensation au bilan	Montants des passifs financiers compensés au bilan	Montant net des actifs financiers présentés au bilan	Incidence des conventions-cadres de compensation	Garanties financières reçues (2)	Montant net	Montants non assujettis à des conventions de compensation exécutoires	Montant total comptabilisé au bilan
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	127 549 $	11 156 $	116 393 $	41 $	116 013 $	339 $	1 124 $	117 517 $
Actifs dérivés (3)	98 878	31 190	67 688	51 653	8 459	7 576	7 134	74 822
Autres actifs financiers	1 302	1 290	12	–	–	12	–	12
	227 729 $	43 636 $	184 093 $	51 694 $	124 472 $	7 927 $	8 258 $	192 351 $

(1) Les garanties financières sont présentées à la juste valeur. Le montant présenté des instruments financiers et des garanties financières se limite au risque net figurant au bilan et tout surdimensionnement est exclu du tableau.

(2) Comprend une garantie en espèces de 8 687 millions de dollars (6 027 millions au 31 octobre 2013) et des garanties autres qu'en espèces de 135 milliards (118 milliards au 31 octobre 2013).

(3) Comprend des dépôts de garantie obligatoires en espèces de 1 326 millions de dollars (988 millions au 31 octobre 2013) portés en diminution du solde des dérivés au bilan.

Passifs financiers assujettis à des accords de compensation, à des conventions-cadres de compensation exécutoires et à des accords semblables

	Au 31 octobre 2014							
	Montants assujettis à des accords de compensation et à des conventions-cadres de compensation exécutoires							
				Montants assujettis à des conventions-cadres de compensation ou à des accords similaires mais non admissibles à la compensation au bilan (1)				
	Montants bruts des passifs financiers avant la compensation au bilan	**Montants des actifs financiers compensés au bilan**	**Montant net des passifs financiers présentés au bilan**	**Incidence des conventions-cadres de compensation**	**Garanties financières données** (2)	**Montant net**	**Montants non assujettis à des conventions-cadres de compensation exécutoires**	**Montant total comptabilisé au bilan**
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	**78 029 $**	**14 038 $**	**63 991 $**	**56 $**	**63 790 $**	**145 $**	**340 $**	**64 331 $**
Passifs dérivés (3)	**135 662**	**56 982**	**78 680**	**60 546**	**9 184**	**8 950**	**10 302**	**88 982**
Autres passifs financiers	**1 381**	**1 326**	**55**	**–**	**–**	**55**	**–**	**55**
	215 072 $	**72 346 $**	**142 726 $**	**60 602 $**	**72 974 $**	**9 150 $**	**10 642 $**	**153 368 $**

	Au 31 octobre 2013							
	Montants assujettis à des accords de compensation et à des conventions-cadres de compensation exécutoires							
				Montants assujettis à des conventions-cadres de compensation ou à des accords similaires mais non admissibles à la compensation au bilan (1)				
	Montants bruts des passifs financiers avant la compensation au bilan	Montants des actifs financiers compensés au bilan	Montant net des passifs financiers présentés au bilan	Incidence des conventions-cadres de compensation	Garanties financières données (2)	Montant net	Montants ne faisant pas l'objet de conventions-cadres de compensation exécutoires	Montant total comptabilisé au bilan
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	70 306 $	11 155 $	59 151 $	41 $	59 024 $	86 $	1 265 $	60 416 $
Passifs dérivés (3)	99 122	31 493	67 629	51 653	8 040	7 936	9 116	76 745
Autres passifs financiers	989	988	1	–	–	1	–	1
	170 417 $	43 636 $	126 781 $	51 694 $	67 064 $	8 023 $	10 381 $	137 162 $

(1) Les garanties financières sont présentées à la juste valeur. Le montant présenté des instruments financiers et des garanties financières se limite au risque net figurant au bilan et tout surdimensionnement est exclu du tableau.

(2) Comprend une garantie en espèces de 6 709 millions de dollars (6 281 millions au 31 octobre 2013) et des garanties autres qu'en espèces de 66 milliards (61 milliards au 31 octobre 2013).

(3) Comprend des dépôts de garantie obligatoires en espèces de 1 240 millions de dollars (1 290 millions au 31 octobre 2013) portés en diminution du solde des dérivés au bilan.

Note 34 Recouvrement et règlement des actifs et des passifs présentés au bilan

Le tableau suivant présente une analyse des actifs et des passifs comptabilisés dans nos bilans consolidés, en fonction des montants qui seront recouvrés ou réglés dans moins de un an et après un an, à la date de clôture selon les échéances contractuelles et certaines autres hypothèses décrites dans les notes de bas de page ci-dessous. S'il y a lieu, nous gérons le risque d'illiquidité de divers produits en fonction de modèles de comportement historiques qui, souvent, ne sont pas alignés avec les échéances contractuelles. Les montants à recouvrer ou à régler dans une période de un an, qui sont présentés ci-dessous, pourraient ne pas traduire la vision à long terme de la direction à l'égard du profil de liquidité de certaines catégories au bilan.

	Au					
	31 octobre 2014			31 octobre 2013 (1)		
(en millions de dollars canadiens)	Un an ou moins	Après un an	Total	Un an ou moins	Après un an	Total
Actif						
Trésorerie et montants à recevoir de banques (2)	16 649 $	772 $	17 421 $	13 665 $	1 885 $	15 550 $
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	7 494	905	8 399	5 732	3 307	9 039
Valeurs mobilières						
Titres détenus à des fins de transaction (3)	141 399	9 981	151 380	135 484	8 539	144 023
Titres disponibles à la vente	12 318	35 450	47 768	11 388	27 299	38 687
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	126 451	9 129	135 580	104 860	12 657	117 517
Prêts						
Prêts de détail	52 196	282 791	334 987	43 338	277 289	320 627
Prêts de gros	38 290	63 946	102 236	36 710	53 472	90 182
Provision pour pertes sur prêts			(1 994)			(1 959)
Actif net des fonds distincts	–	675	675	–	513	513
Autres						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	11 456	6	11 462	9 953	–	9 953
Dérivés (3)	19 485	67 917	87 402	13 695	61 127	74 822
Locaux et matériel, montant net	–	2 684	2 684	3	2 633	2 636
Goodwill	–	8 647	8 647	–	8 332	8 332
Autres immobilisations incorporelles	–	2 775	2 775	–	2 777	2 777
Participations dans des coentreprises et des entreprises associées	–	295	295	–	247	247
Actifs au titre des avantages du personnel	–	138	138	–	161	161
Autres actifs	24 414	6 281	30 695	21 039	5 599	26 638
	450 152 $	492 392 $	940 550 $	395 867 $	465 837 $	859 745 $
Passif						
Dépôts (4)	451 065 $	163 035 $	614 100 $	392 645 $	170 434 $	563 079 $
Passif net au titre des fonds distincts	–	675	675	–	513	513
Autres						
Acceptations	11 456	6	11 462	9 953	–	9 953
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	46 125	4 220	50 345	44 231	2 897	47 128
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	62 391	1 940	64 331	57 855	2 561	60 416
Dérivés (3)	19 980	69 002	88 982	15 671	61 074	76 745
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	135	8 429	8 564	338	7 696	8 034
Passifs au titre des avantages du personnel	–	2 420	2 420	–	2 027	2 027
Autres passifs	25 228	12 081	37 309	24 204	10 743	34 947
Débentures subordonnées	200	7 659	7 859	–	7 443	7 443
	616 580 $	269 467 $	886 047 $	544 897 $	265 388 $	810 285 $

(1) Certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) La trésorerie et les montants à recevoir de banques sont présumés être recouvrés dans un délai de un an, à l'exception des soldes de trésorerie qui ne peuvent être utilisés par la Banque.

(3) Les titres détenus à des fins de transaction classés à la juste valeur par le biais du résultat net et les dérivés détenus à des fins de transaction qui ne sont pas désignés comme des relations de couverture sont présentés dans la colonne Un an ou moins puisque cela représente le mieux, dans la plupart des cas, la nature à court terme de nos activités de négociation. Les dérivés qui ne sont pas détenus à des fins de transaction et qui sont désignés comme des relations de couverture sont présentés selon le recouvrement ou le règlement de l'élément couvert connexe.

(4) Des dépôts à vue de 289 milliards de dollars (264 milliards au 31 octobre 2013) sont présentés dans la colonne Un an ou moins en raison du fait qu'ils sont remboursables à vue ou dans un court délai sur une base contractuelle. En pratique, ces dépôts se rapportent à un large éventail de personnes et de types de clients qui constituent une base stable pour répondre à nos besoins d'exploitation et de liquidités.

Note 35 Information sur la société mère

Le tableau suivant présente de l'information sur l'entité juridique que constitue la Banque Royale du Canada, ses filiales étant présentées selon la méthode de la mise en équivalence.

Bilans résumés

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014	Au 31 octobre 2013
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	7 333 $	3 561 $
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	5 788	2 707
Valeurs mobilières	111 159	100 574
Placements dans des filiales bancaires et leurs sociétés liées	20 240	24 302
Placements dans d'autres filiales et leurs sociétés liées	53 131	42 298
Biens achetés en vertu de conventions de revente	17 075	14 578
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	407 440	384 906
Soldes nets à recevoir de filiales bancaires	10 466	–
Autres actifs	120 052	105 219
	752 684 $	678 145 $
Passif et capitaux propres		
Dépôts	497 053 $	455 625 $
Soldes nets à payer à des filiales bancaires	–	4 892
Soldes nets à payer à d'autres filiales	56 146	35 899
Autres passifs	138 989	126 670
	692 188	623 086
Débentures subordonnées	7 806	7 394
Capitaux propres	52 690	47 665
	752 684 $	678 145 $

Comptes résumés de résultat

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012
Revenu d'intérêt (1)	18 415 $	18 573 $	18 842 $
Frais d'intérêt	5 882	5 795	6 914
Revenu net d'intérêt	12 533	12 778	11 928
Revenus autres que d'intérêt (2)	6 007	4 626	1 737
Total des revenus	18 540	17 404	13 665
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 010	1 147	1 139
Frais autres que d'intérêt	7 801	7 304	6 974
Bénéfice avant impôt	9 729	8 953	5 552
Impôt sur le résultat	2 283	1 537	1 423
Bénéfice net avant quote-part des bénéfices non distribués des filiales	7 446	7 416	4 129
Quote-part des bénéfices non distribués des filiales	1 558	926	3 378
Bénéfice net	9 004 $	8 342 $	7 507 $

(1) Comprend le revenu de dividendes tiré des placements dans des filiales et des sociétés liées de 10 millions de dollars (1 313 millions en 2013; 1 292 millions en 2012).
(2) Comprend le profit des sociétés liées de 7 millions de dollars (perte de 9 millions en 2013; profit de 2 millions en 2012).

Note 35 Information sur la société mère (suite)

Tableaux résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net	**9 004 $**	8 342 $	7 507 $
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :			
Variation des bénéfices non distribués des filiales	**(1 558)**	(926)	(3 378)
Variation des dépôts	**41 428**	31 183	9 772
Variation des prêts, déduction faite de la titrisation de prêts	**(22 865)**	(18 927)	(29 324)
Variation des titres détenus à des fins de transaction	**(4 193)**	(19 048)	9 440
Variation des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	**(2 712)**	1 730	(229)
Variation des biens achetés en vertu de conventions de revente et des titres empruntés	**(2 497)**	(3 668)	(2 164)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	**(1 305)**	388	(2 713)
Autres activités d'exploitation, montant net	**182**	(8 210)	(2 571)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	**15 484**	(9 136)	(13 660)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Variation des dépôts productifs d'intérêts à des banques	**(3 081)**	(1 548)	400
Produit de la vente de titres disponibles à la vente	**1 225**	1 641	3 991
Produit de l'arrivée à échéance de titres disponibles à la vente	**28 875**	28 056	28 994
Acquisitions de titres disponibles à la vente	**(36 165)**	(26 392)	(29 307)
Acquisitions nettes de locaux, de matériel et d'autres immobilisations incorporelles	**(803)**	(754)	(867)
Variation de la trésorerie investie dans des filiales	**(2 409)**	(7 323)	163
Variation du financement net fourni à des filiales	**4 889**	20 164	10 158
Produit de la vente d'une entreprise associée	**70**	–	–
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités d'investissement	**(7 399)**	13 844	13 532
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission de débentures subordonnées	**2 000**	2 046	–
Remboursement de débentures subordonnées	**(1 600)**	(2 000)	(1 006)
Émission d'actions privilégiées	**1 000**	–	–
Frais d'émission	**(14)**	–	–
Rachat d'actions privilégiées aux fins d'annulation	**(1 525)**	(222)	–
Émission d'actions ordinaires	**150**	121	126
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	**(113)**	(408)	–
Dividendes versés	**(4 211)**	(3 810)	(3 272)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement	**(4 313)**	(4 273)	(4 152)
Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	**3 772**	435	(4 280)
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de l'exercice	**3 561**	3 126	7 406
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de l'exercice	**7 333 $**	3 561 $	3 126 $
Présentation de renseignements supplémentaires relatifs aux flux de trésorerie			
Intérêts versés au cours de l'exercice	**5 814 $**	5 943 $	7 372 $
Intérêts reçus au cours de l'exercice	**18 582**	17 281	17 502
Dividendes reçus au cours de l'exercice	**10**	1 313	1 302
Impôt sur le résultat payé au cours de l'exercice	**1 286**	265	1 951

Note 36 Événements postérieurs à la date du bilan

Le 14 novembre 2014, toutes les débentures subordonnées à 10 % en circulation, d'un montant de 200 millions de dollars, sont arrivées à échéance. Le produit de l'arrivée à échéance et les intérêts courus ont été versés aux porteurs de débentures à la date d'échéance.

Le 24 novembre 2014, nous avons racheté la totalité des 13 millions d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série AX contre un montant en espèces, à un prix de rachat de 25 $ par action.

Bilan résumé

	IFRS				PCGR du Canada						
(en millions de dollars canadiens)	**2014** (1)	2013 (1)	2012 (1)	2011	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Actif											
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**17 421 $**	15 550 $	12 428 $	12 428 $	13 247 $	8 440 $	7 584 $	11 086 $	4 226 $	4 401 $	5 001 $
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	**8 399**	9 039	10 246	6 460	12 181	13 254	8 919	20 041	11 881	10 502	5 237
Valeurs mobilières	**199 148**	182 710	161 602	167 022	179 558	183 519	177 298	171 134	178 255	184 869	160 495
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**135 580**	117 517	112 257	84 947	84 947	72 698	41 580	44 818	64 313	59 378	42 973
Prêts, déduction faite de la provision	**435 229**	408 850	378 241	347 530	296 284	273 006	258 395	289 540	237 936	208 530	190 416
Autres	**144 773**	126 079	149 180	175 446	165 485	175 289	161 213	187 240	103 735	69 100	65 399
Total de l'actif	**940 550 $**	859 745 $	823 954 $	793 833 $	751 702 $	726 206 $	654 989 $	723 859 $	600 346 $	536 780 $	469 521 $
Passif											
Dépôts	**614 100 $**	563 079 $	512 244 $	479 102 $	444 181 $	414 561 $	378 457 $	438 575 $	365 205 $	343 523 $	306 860 $
Autres	**264 088**	239 763	259 174	263 625	256 124	263 030	229 699	242 744	201 404	160 575	131 003
Débentures subordonnées	**7 859**	7 443	7 615	8 749	7 749	6 681	6 461	8 131	6 235	7 103	8 167
Titres de fiducie de capital	**–**	–	–	894	–	727	1 395	1 400	1 400	1 383	1 400
Passif au titre des actions privilégiées	**–**	–	–	–	–	–	–	–	300	298	300
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	**–**	s.o.	s.o.	s.o.	1 941	2 256	2 071	2 371	1 483	1 775	1 944
Total du passif	**886 047**	810 285	779 033	752 370	709 995	687 255	618 083	693 221	576 027	514 657	449 674
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	**52 690**	47 665	43 160	39 702	41 707	38 951	36 906	30 638	24 319	22 123	19 847
Participations ne donnant pas le contrôle	**1 813**	1 795	1 761	1 761	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Total des capitaux propres	**54 503**	49 460	44 921	41 463	41 707	38 951	36 906	30 638	24 319	22 123	19 847
Total du passif et des capitaux propres	**940 550 $**	859 745 $	823 954 $	793 833 $	751 702 $	726 206 $	654 989 $	723 859 $	600 346 $	536 780 $	469 521 $

Compte résumé de résultat

	IFRS				PCGR du Canada						
(en millions de dollars canadiens)	**2014**	2013	2012	2011	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Revenu net d'intérêt	**14 116 $**	13 249 $	12 439 $	11 357 $	10 600 $	10 338 $	10 705 $	9 054 $	7 700 $	6 796 $	6 793 $
Revenus autres que d'intérêt	**19 992**	17 433	16 708	16 281	16 830	15 744	15 736	12 528	14 762	13 481	12 391
Total des revenus	**34 108**	30 682	29 147	27 638	27 430	26 082	26 441	21 582	22 462	20 637	19 184
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**1 164**	1 237	1 299	1 133	975	1 240	2 167	1 595	791	429	455
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	**3 573**	2 784	3 621	3 358	3 360	3 546	3 042	1 631	2 173	2 509	2 625
Frais autres que d'intérêt	**17 661**	16 214	14 641	14 167	14 453	13 469	13 436	12 351	12 473	11 495	11 402
Participations ne donnant pas le contrôle	**s.o.**	s.o.	s.o.	s.o.	104	99	100	81	141	44	(13)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	**9 004**	8 342	7 558	6 970	6 650	5 732	5 681	4 555	5 492	4 757	3 437
Perte nette liée aux activités abandonnées	**–**	–	(51)	(526)	(1 798)	(509)	(1 823)	–	–	(29)	(50)
Bénéfice net	**9 004**	8 342	7 507	6 444	4 852	5 223	3 858	4 555	5 492	4 728	3 387

(1) Les montants de la période considérée et des deux périodes précédentes reflètent les changements aux normes comptables et les modifications de la présentation décrits à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels.

Autres statistiques – présentées

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les montants par action)	IFRS				PCGR du Canada						
	2014 (1)	2013 (1)	2012 (1)	2011	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
MESURES DE LA RENTABILITÉ (2)											
Bénéfice par action – de base	**6,03 $**	5,53 $	4,96 $	4,25 $	3,21 $	3,49 $	2,59 $	3,41 $	4,24 $	3,65 $	2,61 $
– dilué	**6,00 $**	5,49 $	4,91 $	4,19 $	3,19 $	3,46 $	2,57 $	3,38 $	4,19 $	3,59 $	2,57 $
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**19,0 %**	19,7 %	19,6 %	18,7 %	12,9 %	14,9 %	11,9 %	18,1 %	24,7 %	23,5 %	18,0 %
Rendement de l'actif pondéré en fonction des risques	**2,52 %**	2,67 %	2,70 %	2,44 %	1,87 %	2,03 %	1,50 %	1,78 %	2,23 %	2,21 %	1,77 %
Ratio d'efficience (3)	**51,8 %**	52,8 %	50,2 %	51,3 %	52,7 %	51,6 %	50,8 %	57,2 %	55,5 %	55,7 %	59,2 %
PRINCIPAUX RATIOS											
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	**0,27 %**	0,31 %	0,35 %	0,33 %	0,34 %	0,45 %	0,72 %	0,53 %	0,33 %	0,23 %	0,21 %
Marge nette d'intérêt (total de l'actif moyen)	**1,56 %**	1,56 %	1,55 %	1,52 %	1,49 %	1,59 %	1,64 %	1,39 %	1,33 %	1,35 %	1,53 %
Revenus autres que d'intérêt en pourcentage du total des revenus	**58,6 %**	56,8 %	57,3 %	58,9 %	61,4 %	60,4 %	59,5 %	58,0 %	65,7 %	67,1 %	64,6 %
INFORMATION SUR LES ACTIONS (2)											
Actions ordinaires en circulation (en milliers) – à la fin de la période	**1 442 233**	1 441 056	1 445 303	1 438 376	1 438 376	1 424 922	1 417 610	1 341 260	1 276 260	1 280 890	1 293 502
Dividendes déclarés par action ordinaire	**2,84 $**	2,53 $	2,28 $	2,08 $	2,08 $	2,00 $	2,00 $	2,00 $	1,82 $	1,44 $	1,18 $
Rendement de l'action	**3,8 %**	4,0 %	4,5 %	3,9 %	3,9 %	3,6 %	4,8 %	4,2 %	3,3 %	3,1 %	3,2 %
Ratio de distribution (3)	**47 %**	46 %	46 %	45 %	47 %	52 %	52 %	59 %	43 %	40 %	45 %
Valeur comptable par action	**33,69 $**	29,87 $	26,52 $	24,25 $	25,65 $	23,99 $	22,67 $	20,90 $	17,49 $	16,52 $	14,89 $
Cours de clôture de l'action ordinaire (RY sur TSX), à la fin de la période	**80,01 $**	70,02 $	56,94 $	48,62 $	48,62 $	54,39 $	54,80 $	46,84 $	56,04 $	49,80 $	41,67 $
Capitalisation boursière (TSX)	**115 393**	100 903	82 296	69 934	69 934	77 502	77 685	62 825	71 522	63 788	53 894
Cours du marché par rapport à la valeur comptable	**2,38**	2,34	2,15	2,00	1,90	2,27	2,42	2,24	3,20	3,01	2,80
MESURES DU CAPITAL – CONSOLIDÉES (4)											
Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie	**9,9 %**	9,6 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Ratio du capital de première catégorie	**11,4 %**	11,7 %	13,1 %	s.o.	13,3 %	13,0 %	13,0 %	9,0 %	9,4 %	9,6 %	9,6 %
Ratio du capital total	**13,4 %**	14,0 %	15,1 %	s.o.	15,3 %	14,4 %	14,2 %	11,0 %	11,5 %	11,9 %	13,1 %
Coefficient actif-capital	**17,0X**	16,6X	16,7X	s.o.	16,1X	16,5X	16,3X	20,1X	20,0X	19,7X	17,6X

(1) Les montants de la période considérée et des deux périodes précédentes reflètent les changements aux normes comptables et les modifications de la présentation décrits à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels.

(2) Le 6 avril 2006, nous avons versé un dividende en actions de une action ordinaire pour chacune de nos actions ordinaires émises et en circulation, qui a eu le même effet qu'un fractionnement de nos actions ordinaires à raison de deux pour une. Toutes les données liées aux actions ordinaires et les montants par action ont été ajustés rétroactivement afin de tenir compte du dividende en actions.

(3) Les ratios de 2009 à 2012 se rapportent aux activités poursuivies.

(4) Avec prise d'effet pour l'exercice 2013, nous calculons les ratios de capital et les coefficients en nous fondant sur le cadre de l'accord de Bâle III (méthode « tout compris »), sauf indication contraire. Pour 2008 à 2012, les ratios de capital et les coefficients ont été calculés selon le cadre de l'accord de Bâle II. Les ratios de capital de 2004 à 2007 et les coefficients actif-capital de 2005 à 2007 ont été calculés selon le cadre de l'accord de Bâle I. Les ratios de capital et les coefficients des exercices antérieurs à 2011 ont été calculés selon les PCGR du Canada.

Glossaire

Acceptations
Lettre de change ou instrument négociable tiré sur une banque par un emprunteur qui s'engage à effectuer le paiement à l'échéance. L'acceptation représente une garantie de paiement par la banque et est négociable sur le marché monétaire. En contrepartie de cette garantie, la banque reçoit une commission d'acceptation.

Actif pondéré en fonction des risques
Actif ajusté en fonction d'un facteur de pondération du risque prévu par règlement afin de refléter le degré de risque lié aux éléments présentés au bilan et aux éléments hors bilan. Certains actifs ne sont pas pondérés en fonction des risques, mais déduits du capital. Le calcul est défini dans les lignes directrices du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Actifs de catégorie Alt-A
Terme utilisé aux États-Unis pour décrire les actifs (principalement les prêts hypothécaires) dont le profil de risque de l'emprunteur se situe entre les catégories de bonne qualité et à risque. La catégorisation des actifs de catégorie Alt-A (par opposition aux actifs de bonne qualité) varie, notamment en ce qui a trait à une vérification ou à une consignation limitée du revenu de l'emprunteur ou à un historique de crédit limité.

Ajustement de l'évaluation lié au financement
Les ajustements de l'évaluation liés au financement sont calculés afin de tenir compte du coût et de l'avantage du financement dans l'évaluation des dérivés hors cote sous-garantis ou non garantis. Les flux de trésorerie futurs prévus de ces dérivés sont actualisés de manière à refléter le coût et l'avantage du financement des dérivés en utilisant comme données une courbe de financement, les volatilités implicites et les corrélations.

Approche standardisée
La pondération des risques prescrite par le BSIF permet de calculer l'actif pondéré en fonction du risque pour déterminer l'exposition au risque de crédit. L'évaluation du crédit par les agences de notation externes reconnues par le BSIF, soit S&P, Moody's, Fitch et DBRS, sert à pondérer notre exposition au risque lié aux organismes souverains et aux banques en fonction des normes et des lignes directrices formulées par le BSIF. Quant au calcul de notre exposition au risque lié aux entreprises et au secteur du détail, nous avons recours à la pondération du risque standard prescrite par le BSIF.

Bénéfice dilué par action
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation ajusté pour tenir compte de l'effet de dilution des options sur actions et des autres titres convertibles.

Bénéfice par action – de base
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation.

Biens administrés
Biens que nous administrons et qui sont la propriété effective de nos clients au 31 octobre, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens administrés sont de nature administrative et comprennent notamment les services de garde, le recouvrement des revenus de placement, le règlement des opérations de vente et d'achat et la tenue de registres.

Biens sous gestion
Biens que nous gérons et qui sont la propriété effective de nos clients au 31 octobre, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens sous gestion comprennent le choix des placements et les services-conseils en matière d'investissement. Nous détenons des biens sous gestion que nous administrons également et qui sont inclus dans les biens administrés.

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)
Principale autorité de réglementation des institutions financières constituées sous le régime d'une loi fédérale canadienne et des régimes de retraite administrés par le gouvernement fédéral canadien. Le BSIF a pour mission de protéger les titulaires de police, les déposants et les participants aux régimes de retraite contre les pertes indues.

Capital de deuxième catégorie
Le capital de deuxième catégorie comprend principalement des débentures subordonnées qui répondent à certains critères, certaines provisions pour pertes sur prêts ainsi que les participations ne donnant pas le contrôle dans des instruments de capital de deuxième catégorie de filiales.

Capital de première catégorie
Le capital de première catégorie comprend principalement les capitaux propres ordinaires de première catégorie et certains éléments additionnels du capital de première catégorie, comme les actions privilégiées, les instruments novateurs et les participations ne donnant pas le contrôle dans des instruments de capital de première catégorie de filiales.

Capital économique
Représente le montant de capital estimatif requis pour couvrir les risques. On obtient ce capital en estimant le niveau de capital requis pour couvrir les risques associés à nos diverses entreprises, compte tenu de nos normes de solvabilité et notations cibles. Les risques auxquels nous attribuons un capital économique comprennent le risque de crédit, le risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), le risque opérationnel, le risque commercial, le risque lié aux immobilisations corporelles, ainsi que le risque d'assurance. En outre, le capital économique comprend le goodwill et les immobilisations incorporelles et permet de tirer des avantages de la diversification des risques et des secteurs d'exploitation.

Capital nominal
Montant contractuel de référence utilisé pour calculer les paiements relatifs aux dérivés.

Capital total et ratio du capital total
Le capital total se définit comme le total du capital de première catégorie et du capital de deuxième catégorie. On obtient le ratio du capital total en divisant le capital total par l'actif pondéré en fonction des risques.

Capitaux propres ordinaires de première catégorie
Mesure du capital prévue par l'accord de Bâle III se composant principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les déductions et ajustements réglementaires pour le goodwill et les immobilisations incorporelles, les actifs des régimes de retraite à prestations définies, le déficit au titre des provisions et d'autres éléments définis.

Coefficient actif-capital
Total de l'actif et d'éléments hors bilan particuliers, définis par le BSIF, divisé par le total du capital réglementaire sur une base transitoire. Le coefficient actif-capital sera remplacé par le ratio de levier financier prescrit par l'accord de Bâle III en 2015.

Contrats d'assurance vie détenus par des banques
Notre portefeuille existant comprend des contrats d'assurance vie détenus par des banques selon lesquels nous fournissons à des banques des contrats à valeur stable visant des contrats d'assurance vie détenus par une banque qui protègent la valeur de rachat en espèces de la police d'assurance vie contre l'incidence des fluctuations de la valeur de marché des placements sous-jacents, ce qui garantit à la contrepartie un rendement minimum exonéré d'impôt. Ces contrats nous permettent de comptabiliser les actifs sous-jacents selon la méthode de la comptabilité d'engagement plutôt que selon la valeur de marché.

Convention-cadre de compensation
Accord conclu entre la Banque et une contrepartie et conçu afin de réduire le risque de crédit lié à de multiples opérations sur dérivés au moyen de la création d'un droit juridique de contrebalancer l'exposition au risque dans le cas d'une défaillance.

Convention de rachat
Prévoit à la fois la vente de titres contre espèces et le rachat de ces titres contre valeur à une date ultérieure. Ces transactions ne constituent habituellement pas des ventes économiques et, par conséquent, sont traitées comme des transactions de financement garanties.

Convention de revente
Prévoit à la fois l'achat de titres contre espèces et la vente de ces titres contre valeur à une date ultérieure. Ces transactions ne constituent habituellement pas des ventes économiques et, par conséquent, sont traitées comme des transactions de financement garanties.

Courtier principal
Désignation officielle d'une banque ou d'un courtier ou contrepartiste de titres autorisé à négocier directement avec la banque centrale d'un pays. Les courtiers principaux participent aux opérations sur le marché libre, agissent à titre de teneurs de marché pour les créances du gouvernement et fournissent de l'information et des analyses du marché afin de contribuer à l'élaboration de politiques monétaires.

Couverture
Technique de gestion du risque visant à réduire l'exposition aux risques de marché, de taux d'intérêt ou de change liés aux transactions bancaires courantes. L'élimination ou la réduction du risque est obtenue au moyen de la prise de positions compensatoires. Par exemple, des actifs libellés dans une devise peuvent être couverts au moyen de passifs libellés dans cette même devise ou au moyen de divers instruments de couverture de change (comme les contrats à terme standardisés, les options sur devises et les contrats de change à terme.

Dérivé
Contrat conclu entre deux parties qui ne nécessite que peu ou pas d'investissements initiaux et en vertu duquel les paiements faits de part et d'autre sont tributaires de la variation du prix d'un instrument, d'un indice boursier ou d'un taux financier sous-jacent. Les dérivés comprennent notamment les swaps, les options, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les contrats à terme standardisés. Le capital nominal du dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

Dotation à la provision pour pertes sur créances)
Montant imputé au résultat en vue de porter la provision pour pertes sur créances au niveau jugé approprié par la direction. La dotation à la provision pour pertes sur créances se compose de la dotation à la provision spécifique et à la provision générale.

Engagements de crédit
Montants inutilisés de facilités de crédit offertes aux clients, sous la forme de prêts, d'acceptations bancaires ou d'autres types de financement au bilan, ou encore d'instruments hors bilan tels que les garanties et les lettres de crédit.

Entité d'investissement structuré
Entité d'investissement géré qui détient essentiellement des titres adossés à des actifs de grande qualité et qui s'autofinance par l'intermédiaire du marché du papier commercial à court terme et du marché des billets à moyen terme.

Entités structurées
Une entité structurée est une entité pour laquelle les droits de vote ou autres droits similaires ne sont pas les principaux facteurs permettant de déterminer qui contrôle l'entité, comme lorsque les activités qui ont une incidence importante sur le rendement de l'entité sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Souvent, les entités structurées exercent des activités restreintes, ont des objectifs précis et bien définis, ont des capitaux propres insuffisants pour financer leurs activités et disposent de financement sous forme de de multiples instruments liés entre eux par contrat.

Fonds de couverture
Fonds d'investissement offert aux investisseurs accrédités disposant d'un avoir net élevé, qui est assujetti à une réglementation et à des restrictions limitées à l'égard de ses placements comparativement aux fonds communs de placement de détail et qui a souvent recours à des stratégies audacieuses comme la vente à découvert, l'endettement, la négociation informatisée, les swaps, l'arbitrage et les dérivés.

Garanties
Biens affectés à titre de garantie pour un prêt ou toute autre obligation. Les biens affectés en garantie peuvent être des espèces, des valeurs mobilières assorties de notations élevées, des propriétés, des stocks, du matériel et des créances.

Garanties et lettres de crédit
Représentent principalement des garanties de paiement irrévocables par une banque dans le cas où un client serait incapable d'honorer ses obligations financières envers des tiers. Certaines autres garanties (comme les cautionnements de soumission et les garanties de bonne exécution) sont de nature non financière.

Instruments financiers hors bilan
Divers types d'ententes offertes aux clients, qui comprennent les dérivés de crédit, les ventes d'options de vente, les facilités de garantie de liquidité, les produits à valeur stable, les lettres de garantie financière, les garanties de bonne fin, les rehaussements de crédit, les prêts hypothécaires vendus avec recours, les engagements de crédit, les prêts de titres, les lettres de crédit documentaire, les facilités d'émission de billets ou les facilités de prise ferme renouvelables, les garanties pour prêt de titres et les indemnisations.

Juste valeur
La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Levier d'exploitation
Écart entre le taux de croissance de nos revenus et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt.

Levier financier
Mesure réglementaire prévue par l'accord de Bâle III consistant à diviser le capital de première catégorie par la somme du total de l'actif et d'éléments hors bilan particuliers.

Majoration au montant imposable équivalent)
Augmentation du revenu provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux à un niveau permettant de le rendre comparable aux revenus provenant de sources imposables. Il y a un ajustement correspondant de la charge d'impôt qui permet d'obtenir le même bénéfice net après impôt.

Marge nette d'intérêt (actif moyen)
Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage du total de l'actif moyen.

Marge nette d'intérêt (selon la moyenne des actifs productifs)
Représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne des actifs productifs.

Montant brut de l'actif ajusté
Le montant brut de l'actif ajusté est utilisé lors du calcul du coefficient actif-capital. Il représente notre actif total, y compris des éléments hors bilan particuliers et compte tenu des déductions prescrites. Les éléments hors bilan pris en considération pour ce calcul sont les substituts de crédit directs, notamment les lettres de crédit et les garanties, les éventualités liées aux opérations, les éventualités liées à la négociation et les conventions de revente.

Moyenne des actifs productifs
La moyenne des actifs productifs tient compte des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques, y compris certaines composantes de la trésorerie et des montants à recevoir de banques, des valeurs mobilières, des biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et des prêts, et exclut l'actif net des fonds distincts et les autres actifs. Les moyennes sont fondées sur les soldes quotidiens pour la période.

Normes internationales d'information financière (IFRS)
Les IFRS comprennent les normes, les interprétations et le cadre fondés sur des principes adoptés par l'International Accounting Standards Board.

Obligations sécurisées
Obligations avec plein recours figurant au bilan émises par les banques et les établissements de crédit qui sont également entièrement garanties par des actifs sur lesquels les investisseurs ont priorité en cas d'insolvabilité de l'émetteur.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités
Programme visant le rachat de nos propres actions aux fins d'annulation, par l'intermédiaire d'une Bourse, assujetti aux divers règlements de la Bourse et de la commission des valeurs mobilières pertinentes.

Options
Contrat ou disposition d'un contrat qui donne à une partie (le porteur de l'option) le droit, et non l'obligation, d'effectuer une opération déterminée avec une autre partie (l'émetteur ou le vendeur de l'option) selon des conditions établies.

Point de base (p.b.)
Un centième pour cent (0,01 %).

Prêt à risque
Le prêt à risque est une pratique qui consiste à effectuer des prêts à des emprunteurs qui ne peuvent obtenir les meilleurs taux d'intérêt sur le marché en raison de leurs mauvais antécédents de crédit. Le prêt à risque est assorti de risques plus élevés tant pour les prêteurs que pour les emprunteurs compte tenu des taux d'intérêt plus élevés pour les emprunteurs, des mauvais antécédents de crédit et des situations financières difficiles allant généralement de pair avec les demandeurs de prêts à risque.

Prêt de titres
Opération dans le cadre de laquelle le propriétaire d'un titre accepte de le prêter en contrepartie d'une commission aux termes d'un contrat négocié au préalable avec l'emprunteur. Le prêt de titres doit être entièrement garanti par l'emprunteur en tout temps. Un intermédiaire, comme une banque, agit souvent à titre d'agent pour le propriétaire du titre. Il existe deux types d'ententes de prêt de titres, soit les ententes prévoyant une indemnité au titre du risque de crédit ou de marché et les ententes ne prévoyant pas une telle indemnité. Dans le cadre d'un prêt de titres sans indemnité, l'intermédiaire n'est pas exposé à un risque de perte. Un tel risque existe pour un prêt de titres avec indemnité, en cas de défaillance par l'emprunteur combinée à une perte de valeur de la garantie.

Prêts douteux
Un prêt est classé comme prêt douteux si la qualité de crédit s'est détériorée de telle sorte que la direction juge que le plein recouvrement des intérêts et du capital aux dates prévues conformément aux modalités du contrat de prêt n'est plus raisonnablement assuré. Les soldes de cartes de crédit ne sont pas classés comme douteux étant donné qu'ils sont directement éliminés du bilan après 180 jours de retard.

Produits de financement sur valeur nette
Comprend les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers garantis aux termes desquels l'emprunteur fournit des biens immobiliers en garantie.

Provision pour pertes sur créances
Montant jugé adéquat par la direction pour absorber les pertes sur créances déterminées ainsi que les pertes subies mais non déterminées à la date du bilan. Cette provision sert à couvrir le portefeuille de prêts, y compris les prêts, les acceptations bancaires, les garanties, les lettres de crédit et les engagements non capitalisés. La provision est augmentée du montant de la dotation à la provision pour pertes sur créances, laquelle est imputée au résultat et réduite en fonction du montant des radiations, après déduction des recouvrements au cours de la période.

Ratio de distribution
Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires.

Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie
Mesure du capital basée sur le risque correspondant aux capitaux propres ordinaires de première catégorie divisés par l'actif pondéré en fonction des risques.

Ratio prêt-valeur
Calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des produits de la gamme Marge Proprio divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Revenu net d'intérêt
Écart entre le montant gagné sur les actifs (tels que les prêts et les titres) et le montant versé au titre des passifs (tels que les dépôts et les débentures subordonnées.

Swaps sur défaillance
Contrat dérivé qui offre à l'acquéreur un paiement non récurrent en cas de défaillance de l'entité ou des entités (ou si un événement déclencheur semblable survient).

Titres adossés à des actifs
Titres créés au moyen de la titrisation d'un groupe d'actifs, par exemple des prêts automobiles ou des prêts sur cartes de crédit.

Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales
Titres créés au moyen de la titrisation de créances hypothécaires commerciales.

Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles)
Titres créés au moyen de la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels.

Titres à enchères
Titres émis par l'entremise d'entités structurées qui détiennent des actifs à long terme financés au moyen de titres d'emprunt à long terme. Aux États-Unis, ces titres sont émis par des commanditaires comme les municipalités, des organismes responsables des prêts étudiants ou d'autres commanditaires, par l'intermédiaire d'enchères gérées par des banques.

Titres de fiducie de capital (RBC TruCS)
Titres de fiducie cessibles émis par la Fiducie de capital RBC ou la Fiducie de capital RBC II, des entités structurées, afin d'obtenir un type novateur de capital de première catégorie.

Titres garantis par des créances (TGC)
Titres comportant plusieurs tranches qui sont émis par des entités structurées et garantis par des créances, y compris des obligations et des prêts. Chaque tranche offre un degré différent de risque et de rendement pouvant répondre à la demande des investisseurs.

Titres vendus à découvert
Transaction dans le cadre de laquelle une partie vend des titres pour ensuite les emprunter afin de les céder à l'acheteur au moment du règlement. À une date ultérieure, le vendeur achète des titres identiques sur le marché pour remplacer les titres empruntés.

Titrisation
Opération dans le cadre de laquelle divers actifs financiers sont regroupés en titres nouvellement émis adossés à ces actifs.

Tranche
Type de titre créé de façon à ce que les risques et le rendement liés à un groupe d'actifs soient regroupés en plusieurs catégories de titres assortis de niveaux de risque et de rendement différents de ceux du groupe d'actifs sous-jacent. Les tranches sont habituellement notées par des agences de notation et reflètent à la fois la qualité de crédit de la garantie sous-jacente et le niveau de protection en fonction de la subordination intrinsèque de la tranche.

Valeur à risque (VAR)
Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques fondés sur des informations historiques pour estimer, selon un degré de confiance déterminé, la perte de valeur de marché maximale que subiraient les portefeuilles de négociation de la banque en cas de changement défavorable des taux et des cours du marché au cours d'une séance.

Administrateurs et haute direction

Administrateurs (1)

W. Geoffrey Beattie (2001)
Toronto (Ontario)
Chef de la direction
Generation Capital

Jacynthe Côté (2014)
Montréal (Québec)
Administratrice de sociétés

David F. Denison, O.C., FCPA, FCA (2012)
Toronto (Ontario)
Administrateur de sociétés

Richard L. George, O.C. (2012)
Calgary (Alberta)
Associé, Novo Investment Group

Timothy J. Hearn (2006)
Calgary (Alberta)
Président
Hearn & Associates

Alice D. Laberge (2005)
Vancouver (Colombie-Britannique)
Administratrice de sociétés

Michael H. McCain (2005)
Toronto (Ontario)
Président et chef
de la direction
Aliments Maple Leaf Inc.

David I. McKay (2014)
Toronto (Ontario)
Président et chef
de la direction
Banque Royale du Canada

Heather Munroe-Blum, O.C., O.Q.,
Ph.D., MSRC (2011)
Montréal (Québec)
Professeure de médecine et principale
émérite
Université McGill

J. Pedro Reinhard (2000)
Key Biscayne (Floride)
Président
Reinhard & Associates

Thomas A. Renyi (2013)
New Harbor (Maine)
Administrateur de sociétés

Edward Sonshine, O.Ont., Q.C. (2008)
Toronto (Ontario)
Chef de la direction
Fonds de placement immobilier RioCan

Kathleen P. Taylor (2001)
Toronto (Ontario)
Présidente du Conseil
Banque Royale du Canada

Bridget A. van Kralingen (2011)
New York (New York)
Vice-présidente principale
IBM – Services d'affaires mondiaux
IBM Corporation

Victor L. Young, O.C. (1991)
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)
Administrateur de sociétés

La date précisée entre parenthèses à la suite du nom de chaque administrateur indique la date de nomination au titre d'administrateur.

(1) Le 2 décembre 2014, le Conseil d'administration a nommé Toos N. Daruvala à titre d'administrateur, avec prise d'effet le 1er janvier 2015. M. Daruvala est administrateur et associé principal chez McKinsey & Company à New York, aux États-Unis.

Haute direction

Janice R. Fukakusa, FCPA, FCA
Chef de l'administration et chef des finances

Zabeen Hirji
Chef des ressources humaines

Mark Hughes
Chef de la gestion des risques

M. George Lewis, FCPA, FCA, CFA
Chef de groupe, Gestion de patrimoine et
Assurances

A. Douglas McGregor
Chef de groupe, Marchés des Capitaux et
Services aux investisseurs et trésorerie

David I. McKay
Président et
chef de la direction

Bruce Ross
Chef de groupe, Technologie et Exploitation

Jennifer Tory
Chef de groupe,
Services bancaires aux particuliers et aux
entreprises

Principales filiales

Principales filiales (1)	Adresse du bureau principal (2)	Valeur comptable des actions avec droit de vote que détient la Banque (3)
Banque Royale Holding Inc.	Toronto (Ontario), Canada	40 630 $
Fonds d'investissement Royal Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
Gestion Assurances RBC Inc.	Mississauga (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance générale RBC	Mississauga (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance RBC du Canada	Mississauga (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance vie RBC	Mississauga (Ontario), Canada	
RBC Placements en Direct Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
RBC Phillips, Hager & North Services-conseils en placements inc.	Toronto (Ontario), Canada	
R.B.C. Holdings (Bahamas) Limited	Nassau, New Providence, Bahamas	
RBC Caribbean Investments Limited	George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans	
Royal Bank of Canada Insurance Company Ltd.	St. Michael, La Barbade	
Investment Holdings (Cayman) Limited	George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans	
RBC (Barbados) Funding Ltd.	St. Michael, La Barbade	
RBC Capital Markets Arbitrage S.A.	Luxembourg, Luxembourg	
Capital Funding Alberta Limited	Calgary (Alberta), Canada	
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
Fiducie RBC Services aux Investisseurs	Toronto (Ontario), Canada	
RBC Investor Services Bank S.A.	Esch-sur-Alzette, Luxembourg	
RBC (Barbados) Trading Bank Corporation	St. James, La Barbade	
RBC USA Holdco Corporation (2)	New York (New York), États-Unis	11 305
RBC Capital Markets, LLC (2)	New York (New York), États-Unis	
RBC Global Asset Management (U.S.) Inc.	Minneapolis (Minnesota), États-Unis	
RBC Dominion valeurs mobilières Limitée	Toronto (Ontario), Canada	6 499
RBC Dominion valeurs mobilières Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
RBC Holdings (Barbados) Ltd.	St. Michael, La Barbade	2 910
RBC Financial (Caribbean) Limited	Port of Spain, Trinité-et-Tobago	
RBC Finance S.à r.l./B.V. (2)	Amsterdam, Pays-Bas	2 816
RBC Holdings (Luxembourg) S.A R.L.	Luxembourg, Luxembourg	
RBC Holdings (Channel Islands) Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
Royal Bank of Canada (Channel Islands) Limited	Guernesey, îles Anglo-Normandes	
BlueBay Asset Management (Services) Ltd.	Londres, Angleterre	1 962
RBC Europe Limited	Londres, Angleterre	1 648
Fiducie de capital RBC	Toronto (Ontario), Canada	1 783
Société d'Hypothèques de la Banque Royale	Toronto (Ontario), Canada	1 085
Compagnie Trust Royal	Montréal (Québec), Canada	531
RBC Bank (Georgia), National Association (2)	Atlanta (Géorgie), États-Unis	272
RBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership	Toronto (Ontario), Canada	269
RBC Luxembourg (Suisse) Holdings S.A R.L.	Luxembourg, Luxembourg	167
Royal Bank of Canada (Suisse) SA	Genève, Suisse	
Société Trust Royal du Canada	Toronto (Ontario), Canada	150

(1) La Banque contrôle, directement ou indirectement, chaque filiale.

(2) Toutes les filiales sont fondées ou constituées sous le régime des lois de l'État ou du pays dans lequel se trouve leur bureau principal, à l'exception de RBC USA Holdco Corporation, qui est constituée sous le régime des lois de l'État du Delaware, aux États-Unis, et de RBC Capital Markets, LLC qui est fondée sous les lois de l'État du Minnesota, aux États-Unis.
RBC Finance S.à r.l./B.V. est une société constituée aux Pays-Bas, dont le siège social est à Amsterdam, aux Pays-Bas et dont le bureau principal, où se trouve la direction et les services administratifs centraux, se situe à Luxembourg, dans le Grand-Duché de Luxembourg. RBC Bank (Georgia), National Association, est une association bancaire nationale constituée sous le régime des lois des États-Unis dont le siège social est à Atlanta, en Géorgie, et dont les bureaux de direction sont situés à Raleigh, en Caroline du Nord.

(3) La valeur comptable (en millions de dollars) des actions avec droit de vote correspond à la participation de la Banque dans ces placements.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Bureau central
Adresse :
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 1-888-212-5533
Télécopieur : 416-955-7800

Pour toute correspondance :
P.O. Box 1
Royal Bank Plaza
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Site Web : rbc.com

Agent des transferts et agent comptable des registres
Agent principal :
Société de fiducie Computershare du Canada
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8
Canada
Téléphone : 1-866-586-7635 (au Canada et aux États-Unis) ou 514-982-7555 (appels internationaux)
Télécopieur : 514-982-7580
Site Web : computershare.com\rbc

Co-agent des transferts (États-Unis) :
Computershare Trust Company, N.A.
250 Royall Street
Canton, Massachusetts 02021
États-Unis

Co-agent des transferts (Royaume-Uni) :
Computershare Investor Services PLC
Securities Services – Registrars
P.O. Box 82, The Pavilions,
Bridgwater Road,
Bristol BS99 6ZZ
Royaume-Uni

Inscriptions en Bourse
(Symbole : RY)

Bourses où sont inscrites les actions ordinaires de la Banque :
Canada – Bourse de Toronto (TSX)
États-Unis – Bourse de New York (NYSE)
Suisse – Bourse suisse (SIX)
Toutes les actions privilégiées sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Prix du jour d'évaluation
Aux fins du calcul des gains en capital, le prix de base de notre action ordinaire au jour d'évaluation (22 décembre 1971) s'établit à 7,38 $ l'action. Ce prix a été ajusté pour refléter les divisions d'actions à raison de deux actions pour une de mars 1981 et de février 1990. Le dividende en actions de une action pour une, versé en octobre 2000 et en avril 2006, n'a eu aucune incidence sur le prix du jour d'évaluation de nos actions ordinaires.

Communications avec les actionnaires
Pour des renseignements relatifs aux dividendes, aux changements au registre des actionnaires ou aux changements d'adresse, à la perte de certificats d'actions, aux formulaires d'impôts, aux transferts de succession et au réinvestissement de dividendes, les actionnaires sont priés de communiquer avec :
Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Ave., 8th Floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Canada

Téléphone : 1-866-586-7635 (au Canada et aux États-Unis) ou 514-982-7555 (appels internationaux)
Télécopieur : 1-888-453-0330 (au Canada et aux États-Unis) ou 416-263-9394 (appels internationaux)
Courriel : service@computershare.com

Toute autre demande peut être adressée à :
Services aux actionnaires
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
9th Floor, South Tower
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 416-955-7806
Télécopieur : 416-974-3535

Analystes financiers, gestionnaires de portefeuille, investisseurs institutionnels
Pour obtenir des renseignements financiers, veuillez communiquer avec :
Relations avec les investisseurs
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
4th Floor, North Tower
Toronto (Ontario) M5J 2W7
Canada
Téléphone : 416-955-7802
Télécopieur : 416-955-7800
Il est aussi possible de consulter le site Web suivant :
rbc.com/investisseurs

Service de dépôt direct
Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires du Canada et des États-Unis peuvent faire déposer directement dans leur compte bancaire les dividendes sur leurs actions ordinaires de RBC; il leur suffit d'en faire la demande par écrit à notre agent des transferts et agent comptable des registres, la Société de fiducie Computershare du Canada.

Désignation à titre de dividendes admissibles
Aux fins des nouvelles dispositions en matière de crédit d'impôt pour dividendes contenues dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et dans toute législation fiscale provinciale ou territoriale applicable, tous les dividendes (ainsi que les dividendes réputés) que nous versons à des résidants du Canada sur nos actions ordinaires et privilégiées après le 31 décembre 2005 sont désignés comme des « dividendes admissibles ». À moins d'avis contraire, tous les dividendes (ainsi que les dividendes réputés) versés après cette date sont désignés comme des « dividendes admissibles » aux fins de la législation susmentionnée.

Rachat d'actions ordinaires
Nous avons lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Durant la période de un an commençant le 1er novembre 2014, nous pourrons racheter aux fins d'annulation jusqu'à 12 millions de nos actions ordinaires sur le marché libre, aux cours du marché. Nous déterminerons le montant de ces achats et le moment où ils auront lieu conformément à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, sous réserve d'une consultation préalable avec le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

Un exemplaire de notre avis d'intention de déposer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités peut être obtenu sans frais en communiquant avec le secrétaire de la Banque, à notre adresse postale torontoise.

Dates de publication des rapports trimestriels pour 2015

Premier trimestre	25 février
Deuxième trimestre	28 mai
Troisième trimestre	26 août
Quatrième trimestre	2 décembre

Assemblée annuelle de 2015
L'assemblée annuelle des actionnaires ordinaires se tiendra le vendredi 10 avril 2015, à Toronto, en Ontario, au Canada.

Dates de paiement des dividendes pour 2015
Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

	Dates ex-dividende	Dates de clôture des registres	Dates de paiement
Actions ordinaires et actions privilégiées de séries W, AA, AB, AC, AD, AE, AF, AG, AJ, AK, AL, AZ et BB	22 janvier 21 avril 23 juillet 22 octobre	26 janvier 23 avril 27 juillet 26 octobre	24 février 22 mai 24 août 24 novembre

Gouvernance
Un sommaire des différences importantes entre les pratiques de RBC en matière de gouvernance d'entreprise et les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise que doivent respecter les entreprises nationales américaines en vertu des conditions d'admission en Bourse de la Bourse de New York est présenté sur notre site Web, à l'adresse rbc.com/gouvernance.

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport aux actionnaires ou l'information pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du rapport. Dans ce rapport aux actionnaires, les références à des sites Web ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information pour le lecteur, et à aucune autre fin.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent rapport comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA, RBC, LE PROJET EAU BLEUE RBC, LA FIDUCIE DE CAPITAL RBC, RBC GESTION MONDIALE D'ACTIFS, RBC ASSURANCES, BILLETS SECONDAIRES DE FIDUCIE RBC, TRuCS RBC et RBC GESTION DE PATRIMOINE, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada et/ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent rapport qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Merci à nos employés qui ont choisi la couverture de ce rapport annuel. Plus de 7 000 employés répartis dans le monde ont voté, et nombre d'entre eux ont pris le temps de nous faire part de leurs commentaires et de leur fierté envers RBC.

TOUJOURS MÉRITER LE PRIVILÈGE D'ÊTRE LE PREMIER CHOIX DE NOS CLIENTS

rbc.com/ra2014

81105 (12/2014)